

T45  
L.35

Revolva.

Tha

avec notes manuscrites de d'Hoëves.

~~Zanc~~

~~626~~

~~7. A~~

(C)

# VOYAGE LITTERAIRE

DE DEUX RELIGIEUX BENEDICTINS

de la Congregation de Saint Maur.

*Année appelée 20me de l'année  
1757, Martine, v. la Pres de p. 4.*

OÙ L'ON TROUVERA

- I. Quantité de Pieces, d'Inscriptions & d'Epitaphes, servantes à éclaircir l'histoire, & les genealogies des anciennes familles.
- II. Plusieurs Usages des églises cathedrales & des monasteres, touchant la discipline & l'histoire des églises des Gaules.
- III. Les fondations des monasteres, & une infinité de recherches curieuses & interessantes qu'ils ont faites dans près de cent évêchez & huit cens abbayes qu'ils ont parcourus.

OUVRAGE ENRICHIE DE FIGURES.

PREMIERE PARTIE.



A PARIS,

Chez	{	FLORENTIN DELAULNE,	JEAN-GEOFROY NYON,
		HILAIRE FOUCAULT,	ESTIENNE GANEAU,
		MICHEL CLOUZIER,	NICOLAS GOSSELIN,

M D C C X V I I.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

ROYAL LETTERS

OF THE PARLIAMENT OF GREAT BRITAIN

Printed by R. Clapham, at the Sign of the Sun in Pall Mall, London.

IN THE YEAR OF OUR LORD ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED AND SEVENTY-NINE

AND OF THE REIGN OF HIS MOST EXCELLENT MAJESTY KING GEORGE THE THIRD

THE SECOND OF HIS MAJESTY'S PARLIAMENT

THE SECOND PART

AND THE FIRST OF HIS MAJESTY'S PARLIAMENT

THE SECOND PART

THE SECOND PART

THE SECOND PART

THE SECOND PART

THE SECOND PART

THE SECOND PART

THE SECOND PART

THE SECOND PART

THE SECOND PART

THE SECOND PART

THE SECOND PART

THE SECOND PART

THE SECOND PART







## P R E F A C E.



UOIQUE la solitude soit le partage des religieux, & sur tout des Benedictins, qui font profession d'une retraite très-particuliere, neanmoins elle ne les resserre pas tant dans l'enceinte de leur cloître, qu'ils ne puissent quelquefois en sortir; & le proverbe qui dit qu'un moine hors de son monastere, semblable au poisson hors de l'eau, ne fait que palpiter, n'est pas si veritable, qu'ils ne puissent en certains cas entreprendre des voyages, même assez longs. L'antiquité nous fournit plusieurs illustres personnages de cette profession, qui n'ont point fait difficulté d'en faire de fort grands, les uns pour s'instruire des devoirs de leur état, les autres pour se perfectionner dans les sciences; ceux-cy pour satisfaire à leur devotion, ceux-là pour les necessitez de leur monastere, & même pour les affaires de l'Eglise & de l'Etat. Cassien, qui fut le pere d'un si grand nombre de moines, parcourut toutes les solitudes de l'Egypte & de la Thebaïde avec son amy Germain, pour se former sur le modele de tant de saints solitaires, & apprendre d'eux les belles instructions qu'il nous a laissé dans ses Conférences & dans ses Institutions monastiques. Saint Jerôme, si respectable

## P R E F A C E.

parmi les Docteurs de l'Eglise, quitta son desert de Syrie pour aller à Jerusalein, où il apprit la langue Hebraïque sous les plus habiles d'entre les Juifs. Il alla ensuite à Constantinople, où il eut pour maître dans la theologie, l'illustre S. Gregoire de Nazianze. Je ne parle pas de cette foule de saints abbez, qui par un motif de pieté, ont entrepris le voyage de Jerusalein & de Rome pour y répandre leurs cœurs devant le Seigneur, & arroser de leurs larmes ces lieux saints, qui avoient été arrosés du sang du fils de Dieu, & de celui des princes des apôtres. S. Engilbert & S. Adalard ont été employés par leurs princes en des négociations pour le bien de l'Eglise & de l'Etat, qui les ont souvent arrachés du sein de leur cloître, & privez des douceurs de la contemplation. Tous ces grands personnages n'ont pas cru dans tous leurs voyages, s'éloigner des devoirs de leur état, ny donner atteinte à la perfection à laquelle ils s'étoient engagé de rendre; persuadez que le bien public doit toujours l'emporter sur le particulier, & qu'ayant un cœur aussi droit qu'ils l'avoient, ils pouvoient porter leur solitude au milieu du monde, & converser avec les puissances du siecle, sans participer à sa corruption. Fondez sur de si beaux exemples, les deux religieux qui donnent icy la relation de leurs voyages, ont cru qu'ils pouvoient pour le service du public entreprendre les voyages qu'ils ont fait durant six ans, & que les travaux de l'étude & les fatigues de leurs courses leur tiendroient lieu d'une rigoureuse pénitence. Ils n'y ont point recherché d'autre plaisir, que celui de se rendre utile à l'Eglise, & l'on peut dire qu'ils n'y en ont point goûté d'autre. Ils ont eu seulement Dieu en vûe, & comme ils n'ont cherché que lui, aussi a-t-il toujours été avec eux,

P R E F A C E.

& il a rempli leurs travaux de tant de bénédictions, qu'ils ont sujet d'espérer que le public en fera content. Ils ont parcouru près de cent évêchez, & plus de huit cent abbayes pour y chercher les mémoires nécessaires à la nouvelle édition du *Gallia Christiana*, à laquelle on travaille dans leur Congrégation; & ils ont eu la consolation de trouver la plupart des supérieurs disposez à leur permettre de recueillir une ample moisson dans des champs, qui bien souvent étoient en friche, ou peu cultivez. La poussiere qui couvroit un grand nombre de manuscrits, & de titres à demi pourris, & la confusion d'une infinité d'archives qu'ils ont débrouillées & examinées, ne les ont point rebutez. Le desir de rendre service au public, & l'espérance que leur travail pourroit être de quelque utilité à l'Eglise, leur ont aplani les difficultez les plus insurmontables, la grandeur de l'Ouvrage n'a fait qu'animer leur zele; & dans l'assiduité de leur travail, ils ont eu la joie d'avoir déterrez près de trois cent évêques qui avoient été inconnus à monsieur Robert & à messieurs de Sainte-Marthe, d'avoir recüeilli beaucoup de mémoires pour corriger, éclaircir, & augmenter l'histoire des évêques des Gaules, d'avoir fait sur les titres originaux & autentiques des suites des premieres dignitez des cathedrales qui n'en avoient point, ou augmenté considérablement celles des églises qui en avoient déjà; d'avoir fait sur de semblables monumens des listes d'abbes ou d'abbeses de plus de six cent monasteres, dont ceux qui avoient travaillé avant eux, n'avoient rapporté que les noms, & dont même ils avoient ignoré le nom de près de cent; d'avoir ramassé plus de deux mille pieces qui doivent servir de preuves dans le *Gallia Christiana*, sans parler du grand nombre de celles qui sont

100 Evêchés,  
800. Abbayes.

P R E F A C E.

entrées dans le *Thesaurus Anecdotorum* qu'ils donnent au public.

Plusieurs personnes ayant souhaité qu'ils donnassent une Relation de leur voyage, ils le font d'une maniere simple & naïve, telle qu'il convient à des solitaires, dont on ne doit pas attendre un stile fleuri; mais ils esperent que la solidité des matieres, la diversité agreable des faits, & plusieurs circonstances édifiantes qu'ils y ont rapportées, dédommageront les lecteurs de ce défaut, & que les sçavans, les curieux, & les gens de pieté y trouveront dequoi se satisfaire.

Les premiers y trouveront plusieurs pieces, qui ne leur seront pas indifferentes; un grand nombre d'inscriptions & d'épithaphes, qui pourront servir à éclaircir l'histoire & les genealogies des anciennes familles; plusieurs usages tant des églises cathedrales, que des monasteres; qui feront d'un grand secours pour affermir plusieurs points de discipline, sans parler de l'histoire des églises des Gaules, qui tirera beaucoup de jour de ce Voyage. Les seconds y trouveront plusieurs aventures singulieres, qui les divertiront, on peut même dire, qu'il n'y a gueres de pages où il n'y ait des choses curieuses, qu'ils se feront un plaisir de lire. Enfin les derniers trouveront dans les fondations des monasteres, & dans la vie de quelques personnes distinguées par leurs vertus, dequoy s'édifier, & nourrir leur pieté.



---

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de monseigneur le Chancelier un manuscrit qui a pour titre *Voyage Litteraire*, & je n'y ai trouvé que des Recherches curieuses & interessantes, & toutes également remplies de l'érudition & de la pieté qu'on remarque dans les autres Ouvrages de l'Auteur. En foi de quoi j'ai signé. A Paris, le 15. Juin 1715.

DE VERTOT.

---

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, à nos Amez & Feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT, notre bien amé FLORENTIN DELAULNE Imprimeur & Libraire de Paris, Syndic de sa Communauté, nous a fait remontrer qu'il lui a été mis entre les mains un Livre intitulé *Theaurus novus Aneclotorum*, recueilli avec de très-grands soins par deux Religieux Benedictins de la Congregation de saint Maur, avec le *Voyage Litteraire*, lequel Ouvrage il desireroit imprimer; mais comme il ne le peut faire sans s'engager à une très-grande dépense, il nous a très-humblement fait supplier de vouloir bien, pour le dédommager des grandes avances qu'il lui convient faire à ce sujet, lui accorder nos Lettres de privilege pour l'impression dudit Ouvrage. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Delaulne, & lui donner moyen de se dédommager des grandes avances qu'il convient faire pour un si grand Ouvrage, & exciter par son exemple les autres Libraires & Imprimeurs à entreprendre des Editions de Livres dont la lecture pût être avantageuse à l'avancement des Sciences & au progrès des Belles-Lettres qui ont toujours fleuri dans notre Royaume, ainsi qu'à soutenir la Librairie, & rétablir l'Imprimerie dans une plus grande perfection, récompenser ceux qui se distinguent dans ces deux professions, & encourager les autres; Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit Delaulne, d'imprimer ou faire imprimer ledit *Theaurus novus Aneclotorum*, & *Voyage Litteraire de deux Religieux Benedictins*, en tels volumes, forme, marge, caractère, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon luy semblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le temps de vingt années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes, Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; & à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contre-

faire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs-Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beau caractère, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Daguesseau; le tout à peine de nullité des Presentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses aians cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux conseillers Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, chartre Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le treizieme jour du mois de Juillet l'an de grace mil sept cens dix-sept, & de notre regne le deuxieme. Par le Roy en son Conseil. FOUQUET.

*Registré sur le registre 4. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 185. N. 215. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris le 19. Juillet 1717.*

DELAULNE, Syndic.

J'ai fait part du present privilege à messieurs Foucault, Clouzier, Nyon l'aîné, Ganeau & Gosselin. A Paris le 19. Juillet 1717.

Signé DELAULNE.

*Registrée la présente cession sur le Registre 4. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 186 conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du 13. Aoust 1703. A Paris le 19. Juillet 1717.*

DELAULNE, Syndic.

VOYAGE



# VOYAGE LITTERAIRE.

DE DEUX RELIGIEUX BENEDICTINS  
de la Congregation de Saint Maur.

---

## PREMIERE PARTIE.



OUVRAGE de Messieurs de Sainte Marthe intitulé *Gallia Christiana*, étant devenu extrêmement rare ; & quelques Prelats d'un mérite distingué ayant engagé nos Peres d'en donner une nouvelle édition, on avoit cru d'abord, qu'il suffiroit d'y corriger les fautes d'impression, & d'y ajoûter les Evêques & Abbez qui ont gouverné depuis 1654. que leur ouvrage parut. Mais cet ouvrage ayant été examiné, on le trouva si défectueux, qu'on reconnut qu'il falloit non seulement en faire une nouvelle édition, mais qu'il étoit nécessaire de le refondre entierement, & de faire à leur égard ce qu'ils avoient fait à l'égard de Monsieur Robert, qui le premier avoit entrepris de donner au public un *Gallia Christiana*. Pour executer ce dessein d'une maniere noble & digne de la reputation que nôtre Congregation s'est acquise par les beaux ouvrages dont elle a enrichi la Republique des lettres ; ils jugerent à propos d'envoyer sur les lieux des religieux visiter les archives des églises cathedra-

les & des abbayes du royaume, persuadez qu'il étoit difficile de réussir dans un si vaste dessein sans cette recherche. La resolution en fut prise à Marmoutier au chapitre general de 1708. & comme j'étois sur les lieux, & qu'on sçavoit que Dieu m'avoit donné quelque petit talent pour lire les anciennes écritures, je fus un des premiers sur lesquels on jeta les yeux. L'idée que je me formai d'un travail immense me donna de la frayeur, & connoissant mieux que personne mon peu de capacité & mes foiblesses, je conçu une crainte assez bien fondée de succomber sous le poids que l'on m'imposoit. Toutefois comme Dieu m'a fait la grace de regarder ceux qu'il a mis au dessus de moy comme les organes de ses volontez, je fermai les yeux à tout ce qui auroit pû me détourner d'obéir en cette rencontre, & abandonnant le succès de cette entreprise à la divine providence, sans trop raisonner sur les ordres de mes superieurs, après avoir reçu les prieres des voyageurs & la benediction de nôtre Reverend Pere Prieur, je me mis en chemin le 11 Juin jour consacré à saint Barnabé.

Loches,

J'arrivai ce jour-là au monastere de Beaulieu près de Loches. Cette Abbaye fut fondée au commencement de l'onzième siecle par Foulque Nera Comte d'Anjou, qui y mit des religieux de l'Ordre de saint Benoist, & la choisit pour le lieu de sa sepulture. L'on y voit encore son tombeau dans l'Eglise près de la sacristie, sur lequel on lit cet épitaphe qui m'a paru recent

*Hic jacet exiguo tumuli sub marmore Fulco  
N.era, potens proles Gryffogonelle tua.  
Andium nuerque comes regi carusque Roberto,  
Queis erat eximium, condero templa, decus.  
Virgineas Luccis pater ut fundaverat aras,  
Filius hanc patria sic dedit arte domum.  
Osaque fundato mandat sua quisque sepulcro  
Theaurum in superis & sibi quisque parat.  
Ejusdem Fulconis peregrinatio  
Jerosolymitana.*

*Post laceros artus confissaque pectora duro  
Verbere, confessum & voce trahente scelus,  
Fulco redux Solymis peregrino more pedester  
Singula post voti jura soluta sui,*



*Basta Redemptoris te isthic venerarier omni  
 Religionē jubet, templaque tanta facit,  
 Quam pius, inquis, erat scelerum, vindexque suorum  
 Durus! & in Christi servidus ille fide!  
 Hoc satis & tanti zelum miramur amoris,  
 Crimina sed lacrymis tergere nostra piget.*

Je travaillai le reste de la journée à rectifier le catalogue des abbez, & le lendemain matin je fus à l'église de Notre-Dame. C'est une collegiale fondée pour douze chanoines, un prieur & un chantre par Geoffroi Grisegonelle Comte d'Anjou. Cette église est d'une structure singuliere. Elle n'a point de charpante, point d'autre couverture que la voute qui se termine en quatre pointes, & dont les deux extrémitez font deux gros clochers. A côté de cette église, est l'ancienne église de Loches, que l'on prétend avoir été bâtie par le roy Childebert. Elle est étroite, mais longue; les voutes en sont plates, les fenêtres petites & étroites, & tout y ressent son antiquité; elle ne fait qu'un même corps avec l'autre église, & on peut la regarder comme son collatéral. Dans l'église des chanoines on voit en marbre le tombeau de la belle Agnès maîtresse de Charles VII. Il y a aussi dans la nef un tombeau d'un Seigneur de Preaux, qui porte dans son écusson trois poires de bon-chrétien. Autour de ce tombeau sont douze chanoines qui ont l'aumusse sur la tête, mais le doyen qui jusqu'à nos jours n'a point eu d'autre qualité que celle de prieur, porte la mitre, aussi-bien que le chantre dont le bâton fait presque comme une canne, se termine par une petite pomme. On dit que Geoffroi Grisegonelle en fondant la collegiale de Loches, y mit la ceinture de la Vierge, qui s'y conserve avec beaucoup de veneration avec les corps de saint Baud & de saint Hermeland, qui en est comme patron avec la sainte Vierge.

Une des plus grandes curiositez de Loches, c'est une meule du moulin de saint Ours, qui depuis environ douze cens ans subsiste dans son entier, sans aucune diminution, quoique les meuniers la piquent tous les jours. Ce fait est attesté par autant de personnes qu'il y en a dans la ville & dans tout le pays. Les esprits forts auront peut-être de la peine à le croire, mais ils peuvent, s'ils veulent s'en convaincre

eux-mêmes, & apprendre à ne point mettre de bornes à la puissance de Dieu.

Ville-loin.

Je fus après-diné à l'abbaye de Ville-loin, située à trois petites lieues de Loches. J'y trouvai sur l'autel un bras de saint Xiste, un de saint Gilles, une portion du crâne de saint Leger, & une de saint Fraimbauld. L'église est assez jolie. On y voit le tombeau de Monsieur de Cognac abbé commendataire & bienfaiteur du monastere. Il y a dans le chartrier deux beaux cartulaires écrits de la main de Monsieur Brunet ancien prieur de Ville-loin, sur lesquels Monsieur de Maroles abbé de ce monastere avoit dressé la liste des abbez imprimée par Messieurs de Sainte Marthe. Cet abbé qui nous a donné plusieurs versions, étoit un homme fort curieux, il a enrichi son abbaye de plus de trois cents tableaux antiques qui se voyent dans une grande salle.

Aique-vive.  
vc.

Le mercredi 13 Juin je me rendis en l'abbaye d'Aique-vive, qui n'est qu'à quatre lieues de-là. Elle est dans une grande solitude au milieu des bois; ce qui me fit admirer la vertu de deux chanoines reguliers de sainte Genevieve qui la desservent, les bâtimens qu'ils ont entrepris & la ferme de leur abbé dont ils sont chargez, & sur laquelle ils perdent beaucoup, ne leur permettant pas d'être un plus grand nombre. Le prieur qui se nommoit le Pere Raquesson tout infirme qu'il étoit me fit tout l'accueil possible. Il me communiqua tout ce qu'il avoit, & en deux heures de temps que nous travaillâmes ensemble, j'y trouvai de quoy augmenter le catalogue de leurs abbez d'une vingtaine. Il me pressa assez de rester chez lui; mais comme je ne voulois pas leur être à charge, je m'en retournai le même jour à Ville-loin.

Baugerai.

J'en partis le lendemain de grand matin pour aller à l'abbaye de Baugerai de l'ordre de Cîteaux. J'y arrivai sur les sept heures; mais l'embaras d'une foire & d'une procession, ne permit point au prieur de me donner entrée dans son chartrier. Il me communiqua seulement quelques memoires de Monsieur de Maroles, qui avoit été autrefois abbé de ce monastere, & qui en avoit tiré la suite des abbez sur les titres originaux. Comme c'étoit le jour de l'octave du saint Sacrement, dont on fait la fête jusqu'à midy dans le diocèse de Tours, j'y entendis la grande messe. L'église est petite & n'a rien de remarquable que le tombeau du maréchal

Boucicault, qui est à côté de l'évangile, mais caché par une boiserie.

Je partis après-dîné pour Prully, où j'arrivai tout au soir. Le lendemain je fus voir l'abbaye, dont je visitai les archives, qui me fournirent une suite d'abbez assez bien remplie. Cette abbaye fut fondée au commencement de l'onzième siècle par Effroy Seigneur de Prully, qui se reposa du soin d'y mettre des religieux sur Hervé trésorier de saint Martin de Tours. L'an 1100 l'on y en comtoit trente-quatre, qui sont nommez dans l'acte de l'élection de l'abbé Arraldus. L'église est grande & belle pour son antiquité. Elle contient des fonts baptismaux où l'on baptize les enfans de toutes les paroisses de la ville. Il y a des reliques de saint Melaine évêque de Rennes dans un petit chef, un doigt & un os de saint Loup, & quelques autres reliques assez mal enchâssées. Il n'y a pas long-temps qu'on y voyoit encore les tombeaux du fondateur, & de quelques autres seigneurs de Prully, qui ont été démolis du consentement de la Dame de Prully. Comme l'original de la fondation étoit dans les archives du château, j'eus la curiosité de les voir, & celui qui en avoit la garde me les ouvrit avec beaucoup de bonté. J'y trouvai un cartulaire un peu récent, dans lequel étoient écrits les vers suivans.

Prully.

*Inter mortales quos Gallia nobilitavit  
 Quondam regales genus exilitas decoravit  
 Tutor eram patriæ, pax juris & emolumentum,  
 Dux quoque militiæ, subvertens castra furentum,  
 Sic cum viderent mihi facta, meique valerent  
 Sensus & mores in Christo splendidiores,  
 Stannam sandarvi, cultuque sacro decoravi:  
 In quo nunc jaceo sublimis honore trophæo,  
 G O F F R I D U S nomen, plebs, clerus funeris omnem  
 Supplens, subveniat prece, voto, munere, fiat.*

Il y avoit aussi dans les mêmes archives un vieux livre de la chanterrie, autrement appelé *Greslier de l'église de saint Martin de Bossay*, dont je copiai les vers suivans, qui nous apprennent le nom du fondateur de cette église & l'an de sa fondation.

*L'an mil quatre, & vingt de grace,  
Monsieur de Prully GODEBERT,  
Fils d'EFFROY fonda cette église  
De saint Martin, comme il appert:  
Regnant en France roy ROBERT,  
Grand clerc renommé en tous lieux,  
Paradis leur puisse être ouvert,  
Et à nous aussi avec eux.*

On voit dans le château de Prulli des restes d'une ancienne église desservie autrefois par des chanoines. Elle fut détruite par une dame de Prulli qui se fit Huguenote, à qui Dieu néanmoins ouvrit les yeux pour reconnoître & abjurer ses erreurs; mais le mal qu'elle avoit fait dans l'herésie demeura irréparable.

J'entrai ensuite dans le diocèse de Poitiers, & le samedi 16 Juin j'arrivai sur les huit heures du matin à l'abbaye de la Mercy-Dieu de l'étrainte observance de l'ordre de Cîteaux, située sur le bord de la rivière de Gartampe, & fondée l'an 1153 par les seigneurs de Prulli. Le prieur qui me reçut, est un excellent religieux, homme d'esprit & de probité, & bon œconome. Il avoit été auparavant prieur de l'abbaye de Maizieres à trois lieux de Châlons sur Saone, qu'il a rendu une des plus belles & des plus riches maisons de la reforme. La bibliothèque sur tout est tres-bonne & remplie de livres choisis. Il me fit un bon accueil & me fit voir les manuscrits de son monastere, qui sont en assez bon nombre & assez bien conservez, la plupart des saints peres. L'église est assez belle, dans la croisée sont les tombeaux du fondateur & de quelques autres seigneurs de Prulli, autour desquels sont representez des religieux avec l'ancien habit de Cîteaux, le capuchon attaché à la coule. Dans la nef est enterré Lotiise dame de Tou. Je travaillai sans relâche jusqu'à trois heures après midy, que je montai à cheval pour me rendre à saint Savin, où je passai le dimanche.

La Mercy-Dieu.

S. Savin.

L'abbaye de saint Savin est aujourd'hui assez peu considerable; mais elle étoit autrefois une des plus illustres du Poitou. Elle a esté au moins fondée dès le huitième siecle. Elle a eu le bonheur d'avoir pour abbé le grand Benoist d'Aniane. Elle a nourri dans son sein les premiers religieux de

Cluni. Elle a reformé les abbayes de saint Martin d'Autun, de Châroux & plusieurs autres fameuses. L'église qu'on prétend être du temps de Charlemagne est grande & fort belle. Les voutes en forme de berceau sont ornées de peintures qui représentent l'histoire de la Genèse, les piliers sont petits & ronds, la flèche toute de pierres & fort élevée passe dans le Poitou pour un chef d'œuvre. Tous les autels plutôt quarrés que longs n'excedent point quatre pieds en quarré; leurs inscriptions gravées sur les tables nous apprennent les saints auxquels ils ont été consacrez, & ne nous permettent pas de douter qu'ils ne soient effectivement du temps de Charlemagne. J'en rapporterai seulement icy une.

HERMENS MILES: INORBE POTENS  
 PROPRIO QV SANGUNE FVSOBĀB  
 TISA IOHS: INCLVS MR MARIN: HIL  
 REQVESEZ.

Sur l'autel de saint Pierre, qui est proche de la sacristie, on voit un ancien sepulcre de pierre, qui est assurément le tombeau de quelque Saint dont les reliques sont enterrées dans le monastere, si elles ne sont pas dans le tombeau même, qui mériteroit bien d'être ouvert pour sçavoir ce qu'il renferme.

Dans les cryptes qui sont sous le grand autel, & dont les peintures représentent le martyre de saint Savin & de saint Cyprien, il n'y a qu'un seul autel consacré à sainte Savine, dont le sepulcre joint l'autel avec cette inscription,

III REQVIES  
 CUT S̄ISSI  
 M̄ SAVNAVR.

La pierre de l'autel couvre le reste de l'inscription qui étoit comme l'on croit *go & martyr*. On fait à saint Savin la fête de cette sainte le 15 de Juillet.

Le lendemain le R. P. Prieur m'accompagna à l'abbaye de



L'Étoile.

L'Étoile de l'ordre de Cîteaux. Elle a un abbé regulier qui commande à dix ou douze religieux de l'étroite observance. Leur solitude est grande, leur silence exact, leur nourriture ordinaire des legumes & des œufs; ils mangent rarement du poisson. On dit même qu'il y a un religieux qui ne fait jamais qu'un repas à cinq heures du soir avec un potage, des fruits, du pain noir & de l'eau. Cette abbaye est redevable du rétablissement de ses édifices & de sa regularité au Reverend Pere Dom Jerofme Petit, qui ayant été nommé abbé par le roy, la rebâtit presqu'entièrement, & y fit revivre le premier esprit de saint Bernard. On me fit voir sa vie manuscrite composée par quelqu'un de ses disciples, qui est fort édifiante. Ce bon abbé mourut l'an 1635 âgé d'environ cinquante ans. Il étoit digne d'une plus longue vie: mais il avoit assez vécu pour meriter le ciel.

Poitiers.

J'arrivai à Poitiers le 18 Juillet, où je fus favorablement reçu de monseigneur l'évêque, qui me communiqua avec beaucoup de bonté son cartulaire, qu'on appelle le *Grand Gautier*, du nom de l'évêque qui l'a fait écrire. Messieurs les chanoines de la cathedrale m'ouvrirent leurs archives avec la même facilité, & la plupart des communautez de la ville me firent la même grace. Dans les archives de saint Pierre je trouvai quelques manuscrits, dont le plus beau & le plus ancien, est un texte des évangiles écrit il y a près de neuf cens ans par le commandement de l'évêque Sigebrend, comme nous l'apprenons de ces mots qui se lisent à la fin, *anno DCCCXVIII ab Incarnatione Domini nostri Jesu Christi v Calendas Aprilis Pascha. Sigibrandus donum Dei episcopus fieri jussit.* L'église de saint Pierre qui est la cathedrale est tres-belle, grande, spacieuse & d'une largeur qui n'a point de pareille. Et assurément si son élévation répondoit à la longueur & à la largeur, elle ne passeroit pas seulement pour une des belles églises du royaume; mais je ne sçai si elle cederait à aucune. Elle ne conserve plus de reliques qu'un ossement de S. Hilaire d'Arles dans un tres-beau buste, & quelques autres petits ossemens dans un autre reliquaire, toutes celles qu'elle possédoit autrefois ayant été brûlées par les heretiques. On montre encore dans l'église le lieu où ces impies commirent ce sacrilege. Ce qui peut plus satisfaire la curiosité des antiquaires, c'est un ancien marbre blanc long de six à sept pieds, d'un pied & demi ou environ en quarré, sur lequel on lit cette inscription



cription que le Pere Mabillon a fait graver dans le supplément de sa Diplomatique.

*Cluarenillæ Cluareni Cos. filia civitas Pictonum funus, locum statuam, monument. public. M. Censor Pavius Leg. Aug. pr. Pr. provinc. Aquitan. Cos. desig. maritus honore contentus suaque C. ponend. curavit. que quelques-uns expliquent en cette sorte.*

*Cluarenillæ Cluareni consulis filia civitas Pictonum funus, locum statuam, monumentum publicum. M. Censor Pavius legionum Augusti primus Prætor, Provinciæ Aquitanicæ Consul designatus, maritus honore contentus, suaque causa ponendum curavit.*

Ce marbre qui fut tiré il n'y a pas long-temps de l'église de S. Jean, qui est assez proche de la cathedrale, a fait juger que cette église étoit autrefois un temple d'idoles; on y montre même un petit trou rond d'environ un pied de diametre, dans lequel on prétend qu'on répandoit le sang des victimes immolées aux dieux; mais la figure de croix qui se remarque dans la forme de l'église, balance bien ce sentiment, si elle ne le détruit pas entierement. Cette église étoit autrefois le baptistaire de toute la ville de Poitiers, dans lequel on descendoit par des degrez dans les fonts baptismaux; il n'y a pas encore quatre-vingt ans, qu'on ne baptisoit point dans les paroisses. Il paroît par l'ancien ceremonial dont l'écriture est d'environ cinq cens ans, que le samedy saint l'évêque y baptisoit deux garçons & une fille. Ce même ceremonial nous apprend qu'aux rogations tout le clergé de la ville se joignoit ensemble pour ne faire qu'une procession, & que tous ceux qui y portoient des reliques marcheroient nuds pieds. Aujourd'hui il n'y a que les deux derniers chanoines de sainte Radegonde qui portent la sainte Croix qui fut envoyée à cette auguste reine, qui aillent nuds pieds, & l'abbesse de sainte Croix leur doit donner six blancs pour leur peine.

Après la cathedrale, l'église de saint Hilaire est la plus considerable de Poitiers; c'étoit autrefois une fameuse abbaye de l'ordre de saint Benoist, qui comme plusieurs autres a été secularisée. Elle est immediate au saint Siege, & jouit de plusieurs privileges; le tresorier, qui est la premiere dignité, a droit de porter la mitre. Gilbert de la Porrée qui avoit été tresorier de saint Hilaire, avant que d'être évêque de Poitiers, y voulut être enterré; on voit encore les restes de son tombeau, que les Huguenots briserent, pour en tirer son corps & le jeter au feu. L'abbaye de la Celle de l'or-

dre des chanoines reguliers de S. Augustin, se glorifie d'avoir été le lieu de la sepulture de saint Hilaire, & montre encore son tombeau, qui est dans un caveau au milieu de la nef.

Il y a à Poitiers quatre abbayes de l'ordre de saint Benoist, deux d'hommes & deux de filles, toutes quatre illustres. Celle de saint Cyprien hors de la ville est tres ancienne. Elle a eu pour abbé le bienheureux Bernard, qui défendit si bien les droits de son monastere contre saint Hugues, qui vouloit l'assujettir à Cluni. Il alla exprés à Rome, & voyant que le Pape, qui avoit été religieux de saint Hugues, panchoit de son côté, il appella de son jugement à ce-luy de Dieu, & luy parla avec tant de fermeté, que le saint Pere touché d'une constance qui ne pouvoit être que le fruit d'une vertu tres-heroïque, luy donna non seulement gain de cause, mais encore voulut le faire cardinal. Il refusa cette dignité, & après avoir gouverné saintement quelques années l'abbaye de saint Cyprien, il alla fonder celle de Tyron, où il fut le pere de cinq cens moines.

L'abbaye de Moutier neuf qui est dans la ville, reconnoît pour fondateur Guillaume Comte de Poitiers, qui fut aussi appelé Geoffroy. Il la soumit à celle de Cluni, dont il tira dix-huit religieux pour y établir la regularité, se proposant d'en augmenter le nombre jusqu'à cent. Les quatre premiers abbez furent nommez par saint Hugues. Un des plus illustres fut le fameux Imarus que le pape Innocent crea cardinal. Cette abbaye autrefois fort illustre, se ressent de la decadence de la regularité; car excepté l'église, elle est presque ruinée.

Celle de sainte Croix est un illustre monument de la pieté de sainte Radegonde reine de France, qui y assembla un grand nombre de saintes Vierges, & qui y ensevelit toute la gloire de la pourpre & de la dignité royale sous le voile d'une simple religieuse. On y montre les lieux qu'elle a sanctifiez par sa presence & par ses prieres; la sainte Croix qui luy fut envoyée par l'empereur Justin, enchâssée dans un petit reliquaire d'or, enfermée dans un coffre couvert aussi d'or; une autre portion du bois de la vraye croix, que la Sainte avoit coûtume de porter sur elle; sa coupe qui est fort grande & fort haute, & son chef magnifiquement enchâssé. L'église d'aujourd'huy faite en forme de croix, est, à ce que l'on prétend, du temps de l'empereur Charlema-

gne. Elle est assez belle ; les voutes sont en forme de berceau, les piliers ronds & délicats , la nef sert de chœur aux religieuses , qui ont à chaque siege un tableau de Flandre peint sur le bronze , que le prince d'Orange envoya à Madame de Nassau sa sœur qui en étoit abbesse. Tous ces tableaux sont des pieces achevées qui n'ont pas de prix. Le retable de l'autel orné de plusieurs figures de vermeil doré a coûté seize mille livres ; c'est à ce que je crois l'ouvrage de la pieté de Madame d'Albret abbesse de sainte Croix.

Les religieuses de sainte Croix étoient anciennement dirigées par des Benedictins, qui avoient la garde des reliques de sainte Radegonde, & qui s'étant secularisez, formerent une collegiale assez considerable de chanoines, & secotierent entierement le joug de l'abbesse. On voit encore des restes de leurs lieux reguliers, du cloître, du chapitre & du dortoir, sur la porte duquel on lit cette inscription.

Q̄ ES P̄LIARA DES NOS XPE GVBERNA.....  
BVS.OMBVS INTRO IALENTIBVS ESTO LVCRNA

Le tombeau de la Sainte est dans une crypte souterraine derriere l'autel qui luy est consacré. Les heretiques l'ouvrirent, & en tirerent ses sacrées reliques, qu'ils jetterent dans le feu, sans respecter sa qualité de reine. A côté de ce tombeau est celuy de sainte Agnés abbesse de sainte Croix, & de sainte Disciole. Dans l'église de sainte Radegonde, assez recente, excepté le sanctuaire qui est plus ancien, il y a quelques tombeaux des prieurs de cette collegiale, qui sont representez avec leurs aumusses sur la tête.

L'église de l'abbaye de la Trinité est belle & ancienne. Dans le chœur des religieuses, il y a un saint Sepulcre de Notre-Seigneur, dont toutes les figures sont des pieces achevées. Le portrait du cardinal d'Amboise qui est tout proche, est quelque chose de beau. Les figures du retable de la chapelle des infirmes sont d'un bon goût ; on diroit qu'il ne leur manque que la parole. Les cellules des religieuses sont d'une propreté extraordinaire ; on se mireroit dans le pavé ; leurs couches sont fort basses, fort étroites & fort dures ; la pauvreté aussi-bien que la propreté regne dans leurs meubles ; mais

la vertu & la regularité de ces excellentes religieuses surpassent tout ce qui se peut dire. Elles étoient 58 presque toutes filles de qualité & d'esprit, qui au milieu des austeritez d'une vie tres-penitente faisoient paroître une joye, qui ne peut être qu'un fruit du saint Esprit; elles ressembloient plutôt à des anges qu'à des creatures terrestres.

Ce fut-là que j'appris que l'abbaye de saint Pierre de Lyon étant vacante, le roy l'avoit offerte à Madame de Ville-roy religieuse du Calvaire du Marais à Paris, & que cette religieuse plus illustre par sa vertu que par sa naissance, préférant la croix à une croce de cette consequence, remercia sa majesté de l'honneur qu'elle vouloit luy faire.

L'église de Notre - Dame la Grande paroît d'une grande antiquité. La premiere dignité de cette collegiale porte la qualité d'abbé, ce qui fait voir que c'étoit autrefois un monastere qui a été secularisé, comme plusieurs autres de la ville de Poitiers. Avant que d'aller plus loin j'eus la curiosité de voir aux Cordeliers le tombeau de Gautier évêque de Poitiers, qui avoit été religieux de l'ordre de saint François avant son épiscopat, & que le pape Clement V. avoit injustement déposé, & relegué dans son cloître. J'y fus exprès, & je trouvai que les cordeliers en avoient fait leur grand autel, & qu'ils celebrent les divins mysteres sur la pierre qui couvroit son corps.

Je partis de Poitiers le 10 juillet, & j'allai au monastere de Noaillier, de Noaillier, célébrer la fête de nôtre bienheureux pere saint Benoist avec nos confreres. Cette abbaye est fort ancienne, & a conservé un grand nombre de ses premieres chartes. L'église est consacrée à saint Junien abbé de Mairé, dont le sepulcre de pierre est derriere le grand autel. Tous les cloîtres sont remplis de tombeaux élevez. On croit que ce sont des seigneurs de Mortmare, qui avoient anciennement leur sepulture à Noaillier; d'autres disent que ce sont des seigneurs de Lusignan; enfin d'autres estiment que ce sont des seigneurs François tuez à la bataille de Poitiers, qui se donna à un lieu du monastere, bataille si funeste à la France, dans laquelle le roy Jean fut fait prisonnier.

Ligugé.

Le 13 Juillet je fus à Ligugé, le premier monastere de France, d'où saint Martin fut tiré pour être consacré archevêque de Tours, & dont les Jesuites de Poitiers sont en possession.

J'y trouvai deux freres coadjuteurs, qui en font valoir les biens, & qui me firent de grandes instances pour m'arrêter à dîner. Ils me permirent de dire la sainte Messé dans le lieu même où saint Martin resuscita le catecumene dont Sulpice Severe parle dans sa vie. De-là je fus dîner à l'abbaye de Fontaine le Comte, de l'ordre des chanoines reguliers de saint Augustin. Le prieur m'y reçut avec beaucoup de bonté, & me communiqua de bonne grace la fondation du monastere que le pere du Poirier, frere de Monsieur du Poirier medecin à Tours me dicta. Comme je n'étois qu'à une lieuë de l'abbaye de Bonnevaux de l'ordre de Cîteaux, j'y allai le même jour; un religieux voulut bien venir avec moy pour me mettre dans le chemin. Il fit cela avec affection, & vint avec moy un quart de lieuë; mais toute sa bonne volonté se termina à m'égarer. Je ne laissai pas d'arriver à Bonnevaux d'assez bonne heure. Je n'y trouvai aucun religieux; le prieur étoit allé à l'élection de l'abbé de Pontigny, le procureur à Poitiers pour les affaires de sa maison, & le troisième étoit aussi parti pour des raisons que je ne sçai point. Je l'attendis jusqu'à huit heures du soir, mais je ne pus le voir que le lendemain matin. Comme il me dit de bonne foy qu'ils n'avoient que peu de titres, & qu'il n'en avoit pas la clef, je pris le parti d'aller à l'abbaye du Pin qui n'est qu'à deux lieuës de-là, dans l'intention de revenir. Il me donna un guide pour me conduire, qui me fit grand plaisir; car le chemin est fort difficile. L'abbaye du Pin est d'une propreté admirable, & qui fait juger que la pureté de l'ame des religieux qui l'habitent est encore plus grande. Elle est conduite par un abbé regulier de l'étroite observance de l'ordre de Cîteaux. Il n'y avoit pas long-temps que le dernier étoit mort, & le roy en avoit nommé un nouveau, qui n'étoit pas encore arrivé; ce qui fut cause que je ne pus voir quelques manuscrits qui étoient dans la chambre de l'abbé; mais je vis la bibliotheque & les archives dans lesquelles je trouvai la fondation de l'abbaye de Bonnevaux: cela m'exempta d'y retourner. Je passai toute la matinée du dimanche avec les religieux, qui m'édifierent beaucoup par leur modestie & par leur regularité, & je partis après dîné pour me rendre à l'abbaye de Valence de l'ordre de Cîteaux.

Cette abbaye fut fondée l'an 1225 par Hugues de Lusignan; elle est située proche d'une petite ville, qui étoit autrefois

Le Pin.

Valence.



route huguenote. Il paroît par la grandeur de l'église & par les anciens lieux reguliers, qui subsistent encore aujourd'hui, que c'étoit autrefois une abbaye fameuse; mais les ravages qu'y ont fait les heretiques, joints aux commandes, l'ont reduite à present à quatre religieux. On dit que Calvin prêcha dans l'église.

S. Mexent.

L'abbaye de saint Mexent, qui n'est qu'à cinq ou six lieues de là, est sans contestation une des plus illustres du Poitou, & peut-être la plus noble. Elle éprouva comme beaucoup d'autres la fureur des heretiques, qui ruinerent de fond en comble l'église. Le malheur qu'elle eut d'avoir un abbé heretique, ne contribua pas peu à sa perte; mais ce malheureux eut après sa mort le sort que meritoit sa méchante vie; car ayant été apporté dans un cercueil de plomb au chapitre, les soldats qui ne sçavoient point qui c'étoit, ayant besoin de plomb pour faire des balles de mousquet, briserent le cercueil, & les chiens mangerent ce maudit cadavre, & traînèrent les ossemens dans les ruës. Nos peres ayant mis la reforme à saint Mexent, se sont efforcez de luy rendre son premier lustre, & sur les fondemens de l'ancienne église en ont bâti une nouvelle, qui par sa grandeur, sa délicatesse & ses ornemens, fait l'admiration du pays. Lorsqu'on la bâtit, on trouva sous les ruines de l'ancienne des hommes armez tout de bout avec leurs hallebardes. On croit que c'étoient des soldats heretiques, qui assistoient à la démolition de cet auguste temple, & qui avoient été preposés pour empêcher les catholiques de s'opposer à leur pernicieux dessein, lesquels furent ensevelis sous les ruines de ce saint édifice.

Celles.

De saint Mexent je fus à l'abbaye des Chastelliers de l'ordre de Cîteaux, & ensuite à celle de Celles de l'ordre des chanoines reguliers de saint Augustin. Le prieur qui est aussi curé de la paroisse est un fort honneste homme; l'abbaye luy est redevable de ses bâtimens superbes, & l'église de ses ornemens. Lorsque je pris congé de luy pour aller à l'abbaye des Alleux, il me conseilla de passer à Puis-Berlam pour y voir Monsieur l'abbé de Chabignac religieux des Alleux & directeur des religieuses de Puis-Berlam. Il me retint là & m'obligea d'y coucher. Il m'apprit que cette maison avoit été fondée par une personne de qualité, qui ayant été auparavant de la religion prétendu reformée, & s'étant convertie, pour donner à Dieu des marques de sa reconnoissance,



avoit bâti cette maison sur son fonds, & y avoit consacré à Dieu sa propre fille. Il me fit voir quelques titres des Alleux, & me donna un guide qui m'y conduisit le lendemain.

Lorsque j'y fus arrivé, j'y trouvai la place d'une abbaye; mais je n'y trouvai plus de monastere. Les mazures qui restent font voir que la maison étoit autrefois assez belle. Elle fut fondée au commencement du douzième siecle par saint Geraud, & donna à l'église de Poitiers l'illustre évêque Grimoaldus, qui gouverna saintement ce diocèse avant Gilbert de la Porrée. Je demandai d'entrer dans l'église, mais le prieur n'osa pas me l'ouvrir, apparemment pour ne point blesser mes yeux de ce qu'ils y auroient vu. Il me mena en sa maison, me fit voir ce qu'il avoit de titres, me donna à dîner, & vint me reconduire. C'étoit un homme d'esprit & sçavant. J'allai coucher le même jour à l'abbaye de Nanteuil, fondée à ce qu'on prétend du temps de l'empereur Charlemagne. C'est une maison d'anciens Benedicins de la congregation des Exempts; les religieux ont chacun leur appartemens separez, mais ils mangent en commun. Il paroît par les mazures des lieux reguliers, que ce monastere étoit autrefois assez considerable. Le prieur qui me reçut paroît fort honnête homme; il m'ouvrit de bonne grace les archives, & travailla avec moy toute la journée à chercher dans leurs titres la liste de leurs abbez.

L'abbaye de Charroux qui n'est qu'à trois lieues de là, doit passer pour une des plus fameuses du diocèse. Elle est redevable de sa fondation à Roger comte d'Aquitaine, qui y mit d'abord douze religieux sous la conduite de l'abbé Dominique vers l'an 770. L'église étoit en son temps une des plus belles du royaume; le portique étoit magnifique & orné de figures; on descendoit dans la nef, qui étoit fort longue, par plusieurs degrez; de la nef on montoit dans le chœur par cinq ou six marches, & du chœur au sanctuaire par dix ou douze. Au dessus de l'autel placé au milieu d'une rotonde de trois rangs de piliers, s'élevoit un dôme fait en forme de thiarre d'une hauteur prodigieuse, dont la fleche aussi bien que la nef a été renversée. L'autel fait en forme de coffre avoit été consacré par le pape Urbain II. La pierre superieure d'environ sept pieds de long & cinq ou six de large, étoit posée sur quatre grandes pierres qui formoient

Charroux.

le coffre. Celle de derriere étoit ouverte afin qu'on pût entrer dans l'autel, & y ferrer les saintes reliques. Ce précieux monument a été brisé il n'y a pas long-temps par la simplicité d'un prier, qui prit ces grandes pierres pour servir de pavé à l'église; on les y voit encore toutes entières, & aujourd'hui les peuples marchent sur cette table sacrée, sur laquelle le souverain pontife a immolé la victime qui donne la vie aux hommes. Dessous le grand autel est l'autel des miracles, ainsi appelé à cause des merveilles que Dieu y opere tous les jours. On me fit voir un ecclésiastique, qui y avoit été guéri d'une paralysie. Cet autel est environné de six petits piliers, qui soutiennent toute la masse de ce prodigieux dôme. On ne peut voir les ruines d'un si bel édifice, & la negligence qu'on a à conserver ce qui en reste, sans être touché d'une vive douleur. Je passai toute la journée dans le monastere à travailler, & après soupé deux religieux me menerent promener dans le jardin. Ils me demanderent ce que je pensois de leur état, & si je les croyois en sureté de conscience. Je leur répondis que pourvu qu'ils gardassent l'essentiel de leur état, qui consiste en l'observance des vœux, ils étoient en sureté; mais que s'ils avoient chacun leur pension, & qu'ils en disposassent à leur volonté, ils étoient bien dignes de compassion. Ils me dirent que leur prier leur permettoit de faire ce qu'ils faisoient, & qu'en leur particulier ils étoient prêts de mettre en commun tout ce qu'ils avoient. Je leur dis que j'avois lû les statuts de leur congregation des Exempts, & que pourvu qu'ils les gardassent, on ne pouvoit trouver à redire à leur conduite; ils m'avotierent qu'ils ne les avoient jamais lûs. Ils me presserent assez de rester encore avec eux; mais le lendemain j'allai dîner à la Reaux, abbaye de chanoines reguliers de saint Augustin. Les religieux m'y firent un grand accueil, & pendant que je travaillai toute la journée avec le procureur dans le chartrier, ils allerent à la pêche pour me regaler à souper. De là je retournai à saint Savin, d'où j'entraï dans le diocese de Bourges.

La premiere abbaye que je rencontraï sur ma route, fut celle de Foncombaud. Elle doit son origine au bienheureux Pierre de l'Etoile, qui s'étant retiré dans une caverne sur le bord de la Creuse, y assembla quelques disciples, auxquels il bâtit une chapelle sous l'invocation de saint Julien évêque du Mans. Le nombre de ses disciples s'étant considerablement augmenté,

augmenté, il passa de l'autre côté de la riviere, & y bâtit un monastere qui subsiste encore aujourd'hui. On voit la chapelle & les grottes des premiers religieux du bienheureux Pierre, & il n'y a pas long-temps qu'un saint hermite s'y étant retiré, y vécut pendant quelque temps dans une grande penitence, & ne quitta la place que pour éviter les visites que sa vertu luy attiroit. La curiosité que j'eus de voir ce précieux monument de la retraite des premiers religieux de Fontcombaud, me porta à passer la riviere; & comme je marchois sur le glaciais, mon pied glissa & je tombai dans l'eau. Jen fus quitte, pour faire secher nos habits & quelques papiers au soleil qui étoit assez ardent; & la consolation que j'eus à voir ces affreuses retraites des saints, récompensa au double l'accident qui m'étoit arrivé.

Les abbez confidenciaires s'étant emparez des biens & des titres de l'abbaye, me mirent dans l'impuissance de faire une suite exacte & entiere des abbez. Le roy desirant la rétablir, la donna en regle au pere Anselme de Mornay de l'ordre de saint Augustin, qui en prit possession l'an 1657. Mais il ne fit gueres mieux que ses predecesseurs. Dieu avoit reservé le rétablissement de cette maison à un bon frere Recolet. Celuy cy ayant eu l'ambition d'être prêtre, & ses superieurs luy en ayant refusé la permission, il alla à Rome, où il se mit sous la protection d'un cardinal, qui le fit passer dans l'ordre de saint Benoist, & luy facilita par cette translation le moyen d'être prêtre. Après cela il desira rentrer dans son premier ordre; mais ses superieurs n'ayant point voulu de luy, il revint en France, & se retira à Foncombaud. Ayant été ensuite élu prieur par ses freres, comme il avoit de la tête & quelques principes de regularité, il leur ôta à tous leur peculium, fit mettre en commun le revenu des offices claustraux, leur prescrivit quelques exercices communs, & au lieu de deux ou trois religieux, qui à peine pouvoient vivre, il en reçut au moins dix, qui ne manquent de rien; il rebâtit l'église, fit l'autel & les chaires du chœur; mit les lieux reguliers en état, & enfin ferma l'enclos & le monastere de bonnes & grandes murailles. Ces religieux font tres-bien l'office, vivent avec édification, sont en bonne odeur dans tout le pays; & il seroit à souhaiter que tous les anciens religieux, qui n'ont point reçu la reforme, les imitassent.

De Fontcombault je fus à saint Cyran. Tous les religieux

S. Cyran.

accusé de Jansenisme avoient été exilés, & l'on avoit mis en leur place deux religieux de deux grandes congregations, dont l'un avoit été sententié, & l'autre étoit passé *ad laxiora*. Ils avoient avec eux un Augustin, qui les aidoit à faire l'office. Je ne dis pas icy ce que le public pensoit de ces nouveaux habitans, qui remplissoient la place de ces religieux qui l'avoient édifié jusqu'à l'admiration. Etant à saint Sulpice de Bourges, j'y trouvai un de ces exilés, & un jour que j'étois seul avec luy, je luy demandai pourquoi il étoit Janseniste? il me répondit avec une grande simplicité qu'il ne pouvoit faire autrement. Comment, luy dis-je, tout surpris de cette réponse, qu'est-ce donc qu'être Janseniste? c'est, me dit-il avec la même simplicité, être bon religieux & bien garder sa regle. Mais croyez vous, luy dis-je, tout ce que croit l'Eglise catholique, apostolique & Romaine? Ouy par la grace de Dieu, me répondit-il? Je luy demandai ensuite d'où vient qu'il ne vouloit pas signer le formulaire, & il me dit qu'on n'avoit jamais exigé cela de luy, & qu'il étoit tout disposé à le signer si son archevêque luy commandoit. Je ne voulus pas approfondir davantage le crime de ce pauvre religieux, ny celui de ses confrères, dont aucun n'avoit étudié en theologie, & dont un seul sçavoit un peu de latin.

Je ne demurai à saint Cyran que fort peu de temps, & le dimanche trentième de juillet aprèsdîné j'en partis pour aller à saint Genoult petite abbaye d'anciens Benedictins, qui vivent chacun en leur particulier dans une grande pauvreté. Il leur seroit pourtant aisé de s'en défendre, s'ils vouloient mettre en commun leurs revenus, & ne faire qu'une table. Les religieux que j'y trouvai, me témoignèrent assez de bonté; mais le receveur de l'abbé ne voulut jamais m'ouvrir le chartrier. Je vis les titres des religieux, & aprèsdîné je fus à l'abbaye de Misérai, qui depuis peu d'années a embrassé la réforme des chanoines reguliers de Bocachard. Le souprieur en l'absence du prieur me reçut avec bien de la charité. Après que je luy eus exposé le sujet de mon voyage, il me demanda si dans le *Gallia Christiana* nous mettrions que les églises cathedrales avoient été regulieres; je luy répondis qu'on le diroit de celles qui l'avoient été, comme de celles de Sées & d'Uzez. Il me demanda si l'on en diroit autant de l'église de Rouën. Je luy répondis que je doutois fort que

les chanoines de Roüen voulussent reconnoître que leur église ait été jamais reguliere. Il m'avança une raison pour le prouver, mais elle étoit si pitoyable, qu'un enfant l'auroit rejetée. Ce bon religieux étoit fort plein de la prétendue antiquité & dilatation de son ordre, il s'avança jusqu'à me dire qu'il y avoit eu des chanoines reguliers à Cantorberie. Je luy dis que les moines auroient peine à luy passer cela, mais il me repliqua qu'il étoit facile de les accorder, en avoiant qu'il y avoit eu des moines & des chanoines reguliers tout ensemble. Je le laissai dans son opinion, & je ne voulus point contester. L'heure de vêpres étant arrivée, je fus bien aise d'y assister. Ils les disent à cinq heures, & psalmodient seulement, mais avec de grandes pauses entre les versets & la mediation des versets, qui surprennent ceux qui n'y sont pas accoutumés. Les vêpres sont suivies d'une meditation, & la meditation du soupé. Je mangeai avec eux au refectoire, les pensionnaires y mangent aussi. On y fit la lecture d'un livre françois sur les devoirs des religieux, qui me parut excellent. Je crus d'abord que c'étoit un ouvrage de monsieur l'abbé de la Trappe; mais ils m'assurèrent qu'il avoit pour auteur monsieur leur reformateur, & effectivement après y avoir fait quelque reflexion, je reconnus qu'il avoit été fait proprement pour des chanoines reguliers, mais si on le rendoit public, il seroit utile à tout le monde.

Le lendemain je fus dire la messe à l'abbaye du Landay, où je travaillai ensuite à redresser la liste des abbez jusqu'à trois heures après midy que je montai à cheval pour aller à Barzelle. Mais à peine eus-je fait une lieue, qu'il survint un orage furieux, qui me perça entierement, & notre manteau en étoit si pesant, qu'à peine le pouvois-je porter. J'y demurai le jour suivant tout entier. J'y visitai les chartes & les manuscrits, parmi lesquels je trouvai quelques traités de saint Ephrem, saint Augustin sur saint Jean, les conférences de Cassien, saint Prosper de la vie contemplative, ou plutôt Julien Pomere, saint Isidore sur le Pentateuque, les glosses de Remi sur le vieux testament, les sermons de l'abbé Gueric, le maître des sentences, le livre des anciens Us & des anciens statuts de Cîteaux, quelques traités de Gilbert diacre d'Auxerre, les vers de Pierre de Beaugency sur le decret, un traité d'Odon moine de Cantorbie sur l'Assomption de la Vierge, les sentences de Gautier sur l'Apocalypse,

Landay &  
Barzelle.



Etienne archevêque de Cantorbie & cardinal sur le Pentateuque, quelques ouvrages de saint Anselme, & plusieurs de saint Bernard, dont je trouvai cet épitaphe dans un manuscrit :

*Ecce latet Claravallis clarissimus abbas,  
 Qui summis summus, qui sibi parvus erat,  
 Religionis apex, lux mundi, laus monachorum,  
 Flos cleri, legis sanctio, juris amor.  
 Instructus, velox, sublimis, pauper, abundans,  
 Artibus, ingenio, sanguine, veste, bonis.  
 Dura, malum, cunctos, tulit, horruit, edificavit,  
 Vana, Deum, requiem, sprevit, amavit, habet.*

Dans l'église on voit proche de l'autel un tombeau d'un seigneur de Beauregard, qui contribua à la rebâtir lorsqu'elle fut brûlée par les Anglois.

La Celle.

Je partis de Barzelle de grand matin. & je fus dire la sainte messe à la Celle en Berri. C'est une ancienne abbaye qui dans son origine a été possédée par des moines. Saint Eucise & saint Severin en ont été abbez. Ayant été depuis détruite, elle fut rebâtie, & donnée dans le douzième siècle aux chanoines reguliers, qui dès ce temps-là voulurent se donner à l'abbaye de Marmoutier. L'an 1607 l'abbaye étant vacante par la mort du dernier abbé, Henri IV. consentit qu'elle fût unie à la congregation de saint Victor de Paris, que les abbez fussent électifs tous les six ans, que les manes abbatiales & conventuelles fussent confondus, & les benefices dépendans de l'abbaye supprimez. Mais cela n'ayant pas réussi, monsieur de Berhune fit tomber l'abbaye aux peres Feuillens, qui en prirent possession le 3 Octobre 1613 en conséquence des bulles du pape Paul V. de l'an 1612. Le R. P. abbé m'y reçut avec toutes les démonstrations d'amitié possibles. Il envoya querir notre cheval que j'avois mis dans une hôtellerie de la ville, & me retint chez eux. J'emploiai toute la journée à visiter le charrier, qu'il m'ouvrit avec la même bonté. J'eus une consolation particuliere de voir dans une crypte souterraine les reliques de saint Eucise & de saint Severin. On dit que le chef de saint Eucise fut jeté dans un lieu commun par les heretiques, & qu'ayant été trouvé plusieurs années après, les chirurgiens après l'avoir



comparé avec les autres ossemens, assûrerent que c'étoit son chef, néanmoins les Feuillans n'osèrent pas l'exposer à la veneration publique.

De-là je fus à l'abbaye d'Olivet, où je ne pus rien voir à cause de l'absence du prieur. Je remaquai dans l'église que le saint Sacrement est conservé sur l'autel dans une espece de tour de bois, qui s'ouvre par derriere, & à laquelle on monte par un degré. De l'abbaye d'Olivet je fus coucher à celle de la Vernuce, qui est de la reforme des chanoines reguliers de Bocachard. Olivet, la Vernuce.

L'abbaye de Vierzon, qui n'est qu'à six petites lieuës de là, n'étoit dans son origine qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Deuvres fondée dans le neuvième siecle par saint Rodulfe archevêque de Bourges. L'abbaye de Deuvres étant exposée aux incursions, fut transferée dans le prieuré, (qui est situé sur le bord de la riviere d'Eure,) avec les reliques de saint Perpetuë, dont le chef est dans un beau buste d'argent, que la ville de Vierzon fit faire l'an 1631. en action de graces d'avoir été délivrée de la peste par son intercession. On garde encore dans le même lieu les reliques de saint Oprat évêque, & de saint Bizanze avec une grande croix couverte de lames d'or, & ornée de pierres précieuses. Ces reliques sont à Vierzon dès le commencement de sa fondation, ou du moins peu après. On prétend que celles de saint Oprat sont de l'évêque d'Auxerre; néanmoins nos confreres de saint Germain d'Auxerre s'en croient encore en possession; peut-être sont elles de saint Oprat évêque d'Afrique, & qu'elles ont été transferées en France avec celles de sainte Perpetuë & de sainte Felicité, dont saint Rodulfe archevêque de Bourges enrichit les abbayes de Beaulieu & de Deuvres qu'il avoit fondées. Vierzon.

Je demurai deux jours à Vierzon, & de-là je fus à Maf-sai & ensuite à Issoudun. L'abbaye d'Issoudun est la première église de la ville. Elle est située dans le château, & l'abbé est Doyen né du chapitre de saint Denis. Elle possède les sacrées reliques des saints Talaisé & Baye, qui depuis environ vingt ans sont en singuliere veneration dans tout le pays, après qu'un enfant impotent eut été guéri par leur intercession, & que cette guérison eut été suivie de plusieurs autres miracles. Elle possède encore les reliques de sainte Brigide & de saint Patrice, qui sont dans un sepulcre Issoudun.

de pierre derriere l'autel de sainte Brigide. Elle avoit aussi celles de saint Paterne évêque de Vennes; mais elles ont été transférées dans un prieuré de l'abbaye. Jeanne de Luxembourg reine de France & de Navarre est enterrée dans cette église, comme nous l'apprenons de ces paroles du necrologe au 4 d'avril. *En 1480 en ce present jour trépassa tres-haute & puissante princesse Madame Anne de Savoye, femme de tres-haut & puissant prince Monsieur Frederic d'Arragon prince de Tarente & seigneur d'Issoudan, laquelle trépassa en l'hôtel de Pauly, & fut son cœur & ses entrailles enterrées au charnier royal, où est enterrée feu Madame Jeanne de Luxembourg jadis reine de France & de Navarre avec son petit enfant, dont elle mourut: lequel est devant le degré du chœur où est l'angelot de cuivre, & son corps mis en cercueil de plomb en la chapelle de saint André au côté du grand autel.* Monsieur Fouchet dernier abbé regulier qui mourut l'an 1674 n'a eu que deux successeurs qui n'avoient pu encore obtenir de bulles, parce qu'ils n'étoient point religieux. Literius qui en étoit abbé en 1066, étoit archidiacre de Bourges.

La Prée.

L'abbaye de la Prée de l'ordre de Cîteaux à deux ou trois lieues de là, eut pour fondateur Raoul seigneur d'Issoudun & de Mareüil. Il paroît par les lieux reguliers qui restent, que ce monastere, où il n'y a aujourd'hui que cinq ou six religieux, étoit autrefois considerable. L'église, le chapitre, les cloîtres & le refectoire sont voutez & tres-beaux. Le refectoire grand, large & élevé, contenoit un grand nombre de religieux. On voit dans l'église du côté de l'évangile un sepulcre de pierre élevé sur six petites colonnes, dans lequel sont les reliques de sainte Fauste & de saint Evilasius. On trouve un reglement du chapitre general de Cîteaux de l'an 1240 qui permet aux religieux de la Prée de faire tous les jours memoire de ces Saints à Laudes, à Vêpres & à la Messe. Le Cardinal de Prie, qui étoit aussi abbé commendataire de la Prée, voulut être enterré aux pieds de sainte Fauste. On y lit encore son épitaphe qui est conçue en ces termes: *Hic jacet, heu mortales! eminentissimus ac reverendissimus D. D. Renatus de Prie, filius Antonii baronis de Prie, Domini de Busançois, & Magdalene d'Amboise, S. R. E. Cardinalis titulo sancte Sabinae, episcopus Bajocensis ac Lemovicensis, abbas sancte Mariae de Pratea, ab humanis discedens animam Deo optimo maximo tradidit, suumque cadaver jussit humiliter recondi*

*juxta sanctam Faustam. Obiit v. idus septembris anno 1519.* Dans la croisée est le tombeau du seigneur Gaucher de Passac, & dans le collateral on voit une representation de celui de Notre-Seigneur, dans lequel il y a un Christ étendu dans un sepulcre de pierre, dont la figure est tres-belle. Je crois que c'est à la Prée, où j'ai vû dans le chœur un livre de chant manuscrit, à la tête duquel est le livre que saint Bernard a composé de *cantu*, que le Cardinal Bona envoya au Pere Mabillon qui le premier l'a fait imprimer avec les autres ouvrages de ce Pere.

J'arrivai le 12 d'Aoult à Bourges, où le R. P. abbé de saint Sulpice avoit disposé tout le monde à me bien recevoir. J'y reçus effectivement toutes les honnêtetez qu'on pouvoit souhaiter, de monseigneur l'archevêque, de messieurs du chapitre de saint Etienne, de monsieur le tresorier & de tous les chanoines de la sainte Chapelle, de messieurs les prieurs de saint Ursin, de saint Oustril du château, de Notre-Dame de Sales, de saint Pierre Puillier, & de toutes les communautés de la ville. Le jour de l'Assomption j'assistai à la procession generale, qui se fait tous les ans pour le vœu du roy Louis XIII. Comme nous arrivâmes de bonne heure à la cathedrale, j'eus le temps d'y entendre les vêpres entieres. Tous les chanoines étoient revêtus en chappes, le doyen y occupoit la premiere chaire dans le fond du chœur, le grand archidiacre la premiere du côté de l'évangile, le chancelier la premiere de l'autre bout du côté de l'épître. Le chantre accompagné de ses deux souchantres étoit assis sur un banc au milieu du chœur. Les cinq pseumes furent chantez sous une seule antienne; le premier en musique, le second & le quatriéme en plain chant, le troisiéme & le cinquiéme en faubourdon. Après le capitule deux chanoines furent chanter au jubé le verset des répons, & ensuite se joignirent aux trois chantres. On chanta le *Magnificat* en musique. Deux chanoines precedez de deux enfans de chœur avec leurs chandeliers, & d'un coudre ou sacristain en surpelis, qui portoit un grand cierge de six ou sept pieds, firent l'encensement des autels. Ils encenserent ensuite le doyen, le chantre, le grand archidiacre, le chancelier. Après quoy deux enfans de chœur encenserent le chœur haut & bas, & le coudre déposa son grand cierge auprès l'aigle, où le celebrant fut dire les oraisons. C'est la coûtume de l'église de

Bourges.

Bourges, de présenter une bougie allumée au celebrant lorsqu'il dit les oraisons; & quand c'est l'archevêque qui les dit, on lui en presente deux. Après les vêpres les chanoines firent une station, & en revenant chanterent complies. Le chantre monta aux hautes chaires avec son bâton, & occupa la premiere place du côté de l'épître. Les complies furent suivies de la procession generale.

L'église de Bourges est sans contredit une des plus belles du royaume. Elle n'a point de croisée; mais si c'est-là un défaut, elle récompense ce défaut par sa longueur, sa largeur, son élévation, sa délicatesse & ses doubles collateraux. Il y a dessous ce vaste édifice une église souterraine; mais qui ne va que jusqu'au jubé. Dans le fond de cette église il y a un autel, où l'on dit le samedi saint deux messes, l'une de Notre-Dame de Pitié, & l'autre du bon Larron. Devant cet autel on voit le lieu de la sepulture de messieurs de la Chastre, & vis-à-vis un tombeau de Notre-Seigneur dont les figures sont inestimables. On est surpris que les Huguenots ne les ayent pas brisées. Ce monument est un effet de la pieté de Jacques du Breuil chanoine de Bourges, qui y est représenté, & qui pensa être archevêque, lorsque le cardinal de Tournon fut élu. La grande tour est l'ouvrage d'Antoine Boyer. On dit de cet archevêque qu'un jour tous les chanoines ayant dit la messe ou déjeuné, l'archevêque fut obligé de dire la grande messe, & qu'afin que cela n'arrivât plus, il fonda une messe qui se diroit tous les jours après la communion de la grande messe.

Les Diptyques de l'église de Bourges sont peut-être la piece la plus curieuse du tresor de la cathedrale. Ce sont des tablettes d'ivoire sur lesquelles étoient écrits les noms des archevêques, & que l'on exposoit sur l'autel durant la messe, afin que le prêtre disant le canon pût reciter les noms des archevêques. Lorsque ces tablettes ont été remplies, on les a copiées sur des feuilles de parchemin, que l'on a inferées dans ces tablettes, qu'on appelle communément le livre d'ivoire. Elles m'ont paru si anciennes, que j'ai cru les devoir graver icy.

Part. I. P. 26



*(Red circular stamp)*  
b. r.





Il y a dans la bibliotheque de la cathedrale, des livres imprimez & des manuscrits. Parmi les manuscrits les principaux sont une belle bible en deux gros volumes, saint Augustin sur les pseaumes, saint Isidore du souverain bien, le livre d'Alcuin adressé au comte Gui, la vie de saint Guillaume duc de Gellone, un ancien missel qui commence par l'antienne *Gregorius presul*, plusieurs traitez de saint Thomas, & entr'autres un petit traité des sorts, les constitutions de Simon legat du saint siege, Hugues de saint Victor sur les pseaumes, les commentaires de Gautier évêque de Maguelone sur les pseaumes, un vieux glossaire d'environ cinq cents ans, que l'auteur avoit composé pour ses fils.

Le palais archiepiscopal est un édifice superbe & digne de la magnificence d'un archevêque qui prend la qualité de patriarche. Les beaux tableaux d'Italie que Monseigneur de Gevres y a mis en grand nombre, sont d'un prix inestimable. Le séminaire qui est tout proche, est le plus magnifique qui soit dans le royaume; mais ce n'est qu'un édifice commencé, & il n'y a gueres d'apparence qu'on en voye jamais la fin. L'église de Montier-moyen, qui est à present celle du séminaire, est fort ancienne.

Après la cathedrale, la sainte Chapelle tient le premier rang dans la ville de Bourges. Le vaisseau en est d'une beauté & d'une délicatesse admirable; & je ne sçai si on peut voir un édifice plus beau. Le tableau de Charles VII. qui est dans le chœur est d'un grand prix. Le tombeau de marbre du duc Jean ne se peut assez estimer, les figures qui sont autour sont des pieces achevées. On voit la chapelle, où ce prince entendoit la messe, dans laquelle il y a une cheminée où l'on faisoit du feu en hyver. Voila jusqu'ou les princes portent leur délicatesse; mais il est fort à craindre que ce feu ne fit geler sa devotion. Le tresor est tres-riche. On y conserve un grand nombre de vases de cristal de roche; un calice d'or émaillé tres bien travaillé; une croix ornée d'une infinité d'agathes, & de pierres précieuses, dont le crucifix est d'or, & dans laquelle il y a du bois de la vraye croix; une couronne dans laquelle est enchâssée une épine de celle de Notre-Seigneur; & enfin une belle châsse d'argent, dans laquelle sont trois corps des saints Innocens. Les ornemens de la sacristie sont les plus beaux & les plus riches que j'aye jamais vû; la matiere, le travail & la quantité surpassent

l'imagination. On n'y voit que des chasubles, des tuniques, des chappes de drap d'or avec des figures au naturel, dont le travail ne peut être assez estimé. Il y a sur tout une chasuble toute convertie de perles. Je vis aussi dans la sacristie un tres beau pontifical écrit sur du velin avec des mignatures d'un grand prix.

Il y avoit autrefois une riche bibliotheque à la sainte Chappelle, & afin que les livres n'en fussent point distraits, les souverains pontifes avoient excommunié tous ceux qui en transporteroyent. C'est pourquoy le cardinal d'Amboise legat du saint Siege, ayant besoin des commentaires de saint Hilaire sur les psaumes, se servit de toute son autorité pour les avoir, encore fallut-il abfoudre les chanoines des censures, qu'ils pourroient avoir encouruës pour les luy avoir prétez. C'est ce que nous apprenons de la lettre suivante de ce cardinal, que j'ay copiée sur l'original.

GEORGIUS de Ambasia, tituli sancti Sixti presbyter cardinalis Rothomagensis, apostolica sedis legatus, venerabilibus patribus canonicis & capitulo sacre capelle sancti Salvatoris Biturigensis amicis carissimis salutem.

Acceperamus in vestra sacre capelle bibliotheca esse vetustum codicem Hilarii Pictavensis super psalmos, & cum studiis litterarum, præsertim earum quæ ad religionem nostram pertinent, quantum infirmitas nostri ingenii concedit, maximè delectemur, expetivimus à paternitatibus vestris eum librum commodo paucorum dierum, cujus copiam nobis humaniter exhibuistis, ut videremus, quamquam bullam pontificis prætendistis, qua libri ex ipsa bibliotheca exportari sub excommunicationis pena vetantur. Quare librum legimus magna cum\* voluntate: ita ut eum transcribendum esse statuimus: unde fit ut paucos menses apud nos eum tenere, donec transcribatur, intendamus, ea voluntate, ut integrum paternitatibus vestris restituamus. Absolvimus itaque vos ab omnibus censuris & penis, quæ vobis ob exportationem libri possent quomodolibet irrogari, & absolutos fore decernimus auctoritate qua fungimur & pollemus, dictæ bullæ & aliis quibuscumque contrariis derogantes. Datum Biturige die III Martii M. DVII.

GEORGIUS cardinalis Rothomagensis legatus.

Ces bulles n'ont point empêché ces manuscrits d'être dispersez dans la suite. Il en reste pourtant encore environ cinquante ou soixante, que j'eus la curiosité de voir. Monsieur le procureur du chapitre me fit ouvrir le lieu

\* Id est voluptate.

où ils étoient confervés. Je les trouvai dans un état pitoyable, parce que le receveur du chapitre, à qui on avoit confié la clef de ce lieu, en avoit fait un poullalier; & que comme ils étoient ouverts sur des pupitres, les poules les avoient couverts d'ordures. Lorsque je commençois à les manier, Monsieur l'abbé Defosiers, à qui il appartient d'en avoir soin, me vint trouver; il ne fut pas moins chagrin que moy de les trouver en cet état, & fit à l'heure même nettoyer le lieu & les livres, & me promit de faire relier ceux qui en auroient besoin. L'un des plus curieux manuscrits de la sainte Chapelle, est celui qu'on appelle les heures du duc Jean. C'est un pseautier latin avec une version angloise de six ou sept cens ans. Ceux qui me la montrèrent, croyoient que c'étoit de l'allemand ou de l'hebreu. Mais si-tôt que je l'eus vû, je connus le caractère Anglo-saxon. J'en fus encore plus convaincu, lorsqu'examinant les litanies qui sont à la fin, je trouvai que la plûpart des Saints étoient d'Angleterre. Ce livre est conservé dans le chartrier.

La sainte Chapelle doit son origine à Jean premier duc de Berry, qui la fonda l'an mil quatre cens cinq pour douze chanoines, douze vicaires, douze chapelains & six enfans de chœur, un chantre & un tresorier qui est la premiere dignité du chapitre; & afin qu'ils eussent de quoy vivre honorablement, outre le fonds qu'il leur donna, il y unit tous les revenus de l'abbaye de saint Hyppolite, & du chapitre de saint Oustril ou saint Austregefile du château, & de quelques prieurez, qu'il supprima. Il voulut qu'elle fût exempte de la juridiction des archevêques de Bourges, & qu'elle fût immediate au saint Siege. Ce prince ayant supprimé en faveur de sa sainte Chapelle le chapitre de saint Oustrille du château, qui étoit considerable, il le refonda une seconde fois à la priere d'un de ses officiers qui en estoit chanoine, pour dix ou douze chanoines & un doyen qu'il soumit à la juridiction du tresorier de la sainte Chapelle, & à qui il donna la collation des canonicars.

L'église de saint Oustril étoit originairement une abbaye fameuse, dont quelques-uns prétendent que Marculse auteur des formules a été abbé. Plusieurs archevêques de Bourges l'ont choisie pour le lieu de leur sepulture. Depuis ayant été détruite sous Eudes comte d'Aquitaine, elle fut rebâtie, & donnée à des chanoines seculiers. Le cardinal

Boisfratier archevêque de Bourges en avoit été chanoine. Proche de cette église sont deux chapelles anciennes, dans l'une desquelles je lus cette inscription, qui a environ 300 ans, sur la table sacrée de l'autel: *A l'honneur & louange de Dieu, de la glorieuse Vierge Marie, de Monseigneur saint Austtrille, & de la cour celeste, Jean Blanchart Sergent du roy noire Sire, a laissé ceans trente sols tournois de rente, située sur la maison de Pierre de Ville-neufve, étant entre la maison Chastelfort & la maison Colas Doucet, pour lesquels trente sols les seigneurs de ceans seront tenus tous les ans de dire deux anniversaires pour l'ame dudit Blanchart & de Jacqueline sa femme.* Voila un sergent qui avoit grande envie que sa fondation fût assurée, ou qui avoit une grande devotion, qui le porta à la faire graver sur l'autel.

L'église de saint Ursin étoit en son origine une abbaye, qui avoit saint Symphorien martyr pour patron, & qui prit le nom de saint Ursin après que les reliques de ce saint évêque y eurent été transférées. Ayant été détruite, elle fut rebâtie & donnée à des chanoines, qui la possèdent encore aujourd'hui. L'entrée en paroît fort ancienne, & la grande croix qui est au portail avec un agneau en est une preuve. Monsieur Alabat qui en est prieur, m'en fit voir toutes les curiositez; les corps de saint Ursin & de saint Sulpice Severe, qui s'y conservent derriere le grand autel, celui de saint Guinefort abbé, qui étoit autrefois dans un autel creux, & que l'on a transféré ailleurs, le chef de saint Ursin dans un beau buste, & une relique de saint Symphorien. Il m'assûra qu'ils possédoient encore autrefois les reliques de saint Raoul, de saint Just, & de saint Arcade archevêques de Bourges, dont on attribue la perte aux Huguenots. J'en trouvai effectivement des preuves dans le chartrier, qu'il me fit ouvrir avec beaucoup de bonté. Il me communiqua aussi deux beaux cartulaires, & me fit voir des anciennes legendes manuscrites assez belles. Je trouvai dans l'une la vie de saint Antoine de Padouë, écrite de temps du ce Saint; mais sans ces miracles prodigieux qu'on lui attribue; & cependant on dit que c'est à Bourges même, que le Saint fit adorer le saint Sacrement par un mulier, & on montre dans un cimetiere une chapelle de saint Antoine, bâtie dans l'endroit où l'on prétend que le miracle se fit, pour en conserver la memoire. J'y trouvai aussi une vie de saint Fulgence évêque de



Ruspe en Afrique, avec une histoire de sa translation à Bourges : mais cette histoire ne me parut pas assez solide pour assurer un fait de cette conséquence, & les anachronismes qu'elle contient, la rendent entièrement suspecte. Comme je sçavois qu'il y avoit à Bourges une église de saint Fulgence, j'eus la curiosité de la voir. Monsieur Alabat prit la peine de m'y mener, & se faisoit un singulier plaisir de m'obliger. C'est un prieuré-cure qui dépend de l'abbaye de Plein-pied. Lorsque nous y arrivâmes, nous trouvâmes le curé malade; il nous fit toutefois entrer. Je luy demandai à quel Saint son église étoit dédiée, & quel jour il en faisoit la fête. Il me répondit que son église étoit dédiée à saint Fulgence évêque de Ruspe, & qu'il en faisoit la fête le 6 may. Je le priai de me dire quelle raison il avoit d'en faire ce jour-là, d'autant que le jour de sa mort étoit le premier de janvier; & il me répondit qu'il n'avoit point d'autre raison, sinon parce qu'on en faisoit mémoire ce jour-là dans le breviare de Bourges. Je luy demandai encore s'il en avoit des reliques, & il me dit qu'il les avoit toutes entières. On nous montra effectivement dans l'église de la cure une châsse de bois doré, dans laquelle il y a un corps, qu'on dit être de saint Fulgence. Je crains fort que ce ne soit quelque Saint du pays, dont on ignore les actions, & à qui on aura attribué celles de l'évêque de Ruspe, dont on avoit une vie parfaitement belle. Derrière l'église de la paroisse est l'ancienne église de saint Fulgence, petite & étroite, mais vouée, dont les fenêtres sont fort longues. Elle paroît ancienne. On en a détruit l'autel il y a quelques années, & de la table sacrée, on a fait le pavé de la paroisse, dans l'endroit où l'on marche le plus.

Toutes les églises collegiales de Bourges, excepté la sainte Chapelle, étoient dans leur origine des abbayes d'hommes ou de filles. Celle de Notre-Dame de Sales reconnoît sainte Bertoare pour sa patronne, on y montre son tombeau sous un autel qui ne paroît pas fort ancien. On conserve dans cette église la chasuble de saint Ursin premier évêque de Bourges, qui est toute ronde par le bas.

L'abbaye de saint Sulpice est la plus illustre du Berry. Elle doit son origine à Sulpice le Debonnaire archevêque de Bourges, qui la fonda en l'honneur de saint Etienne premier martyr, & qui la choisit pour le lieu de sa sépulture. On

voit encore aujourd'hui son sepulcre sous l'autel, qui lui est consacré, & ses sacrez ossemens dans une fort belle châsse d'argent dans la sacristie, avec plusieurs autres reliques tres-authentiques. On prétend aussi y avoir du sang de saint Etienne premier martyr dans un coffre de vermeil doré, dont la clef étoit autrefois gardée par un seigneur du Berri, dont je n'ai pas retenu le nom. C'est à ce coffre ou à la châsse de saint Sulpice, qu'étoit autrefois attachée une tres-belle agathe, qui representoit Marc-Antoine & Cleopatre. Le Pere Menétrier Jesuite l'ayant vûe, fut tellement frappé de sa rareté, qu'il avoua qu'il étoit difficile de trouver rien en ce genre de plus beau; & étant retourné à Paris, il en parla au roy comme d'une piece qui meritoit d'avoir place dans son cabinet, & pour achever de faire sa cour, il vint à saint Germain des Prez dire au R. P. General que le roy demandoit cette agathe. Il n'en fallut pas davantage, pour obliger les superieurs de la faire venir à Paris. Ils la firent presenter au Roy, qui l'admira; mais comme il avoit de la religion, s'étant informé du religieux qui la lui avoit apportée, d'où elle avoit été prise, lui répondit, qu'elle avoit été tirée d'un reliquaire; alors il lui dit cette belle parole digne d'un Roy tres-chrétien : *A Dieu ne plaise que je prenne ce que la pieté des fideles a consacré à ses Saints : mon Pere, remportez votre agathe.* Je ne sçai comment les religieux de saint Sulpice avoient pu conserver ce tresor, & toutes leurs reliques de la fureur des heretiques; car ces impies ruinerent le monastere & principalement l'église de fond en comble. On en rebâtit une autre sur les fondemens de l'ancienne, qui est petite, mais assez jolie. La figure de la sainte Vierge qui est à son autel est une piece achevée : tous les étrangers qui passent à Bourges, viennent exprés pour la voir, & ne se lassent point de l'admirer. Quelques uns n'estiment gueres moins la figure de notre bienheureux Pere saint Benoist, qui est à l'autel de ce Saint. Les chaires du chœur sont assez belles, le travail est délicat; & pour exciter la pieté & la ferveur des religieux, on a peint à chaque siege un saint fondateur d'un ordre religieux.

Durant le séjour que je fis à Bourges, je fus avec le Reverend Pere abbé de saint Sulpice à l'abbaye de Beau-voir, qui est à deux ou trois lieues de Bourges, assez près du château de Meun, où Charles VII. mourut. Cette abbaye reconnoît pour

pour fondateur Robert de Courtenay, qui la bâtit & dota l'an 1234 pour des religieuses de l'ordre de Cîteaux. Elle est aujourd'hui gouvernée par madame de Chauvelin, qui étoit auparavant religieuse de l'ordre de Fontevault, & qui en peut être considérée comme la restauratrice. Car lorsqu'elle fut nommée abbesse, elle trouva le monastere tout ruiné, sans clôture, & presque sans église; (car la voute étoit à bas) chargé de vingt-trois mille livres de dettes manuelles, dépourvû de toutes les necessitez de la vie, sans ressource pour les avoir, avec quatre ou cinq religieuses sans discipline & sans regularité. Mais la pieuse abbesse a si bien travaillé depuis environ trente-six ans qu'elle fut pourvûe de l'abbaye, qu'elle l'a entierement rétablie, & pour le spirituel & pour le temporel. Elle a payé les dettes, rétabli les lieux réguliers, refait la voute de l'église, enfermé l'enclos d'une bonne muraille, & rétabli la regularité dans le monastere. Il y a aujourd'hui vingt-deux religieuses, qui s'estiment heureuses d'être gouvernées par une si bonne abbesse. Elle nous fit voir les reliques de son monastere, dont les plus considerables sont une mâchoire de saint Laurent, un os de saint André, un de saint Gaucher premier abbé de Quincy, & un couteau de saint Louïs roy de France. Elle nous fit voir aussi ses titres avec beaucoup de bonté. J'y trouvai la lettre suivante de l'abbé de Cîteaux à Petronille dame de Meun & de Sully.

*Nobilissima in Christo sibi plurimum dilecta Petronilla de Magduno & de Soliaco Domine frater B. dictus abbas Cistercii salutem & dilectionem.*

*Noverit dilectio vestra presentium litterarum tenore, quod nos petitionem vestram in vestris litteris contentam, videlicet quod moniales de Bello-visu Bituricensis diocesis, quæ sunt filie nostræ immediatæ, possint lectiones legere & historiam cantare, quæ in ecclesia Bituricensi cantatur, de sancto Guillelmo nostri ordinis monacho, & ejusdem ecclesiæ Bituricensis antistite sanctissimo, in civitate eadem & in provincia illa nominatissimo, vobis concedimus, & abbatissæ domus ejusdem ac monialibus significamus, quod de consilio visitatoris quem ibi posuimus, vel aliorum de ordine nostro abbatum, de legenda & historia ordinata secundum ordinis instituta sibi faciant provideri. Datum apud Cistercium tempore capituli generalis, anno Domini M. CC. LV.*

Il me reste à parler du monastere des Annonciades de Bour-  
E

ges. C'est un illustre monument de la piété de la bienheureuse Jeanne de France, fille de Louis XI. & femme de Louis XII. Son mariage ayant été déclaré nul, parce que le roy, qui l'avoit épousée étant duc d'Orléans, ne l'avoit fait que par force & malgré luy; cette sainte princesse regarda sa séparation, non comme une disgrâce, mais comme un moyen que Dieu luy fournissoit de s'unir plus intimement à luy. Inspirée de Dieu de fonder dans l'église un nouvel ordre, qui fit profession d'imiter les dix principales vertus de la sainte Vierge; de l'avis de son confesseur, qui étoit le R. P. Gilbert Nicolas, appelé ensuite Gabriel Maria, de l'ordre de saint François; elle fit venir de la ville de Tours dix jeunes demoiselles, qu'elle éleva dans son palais dans les exercices de la vie religieuse, & après les avoir suffisamment éprouvées, elle bâtit & dota un monastere, & leur donna une regle composée par le pere Gabriel Maria, & approuvée par le saint Siege. La supérieure & madame Chamillard maîtresse des novices me firent voir la bulle du pape Alexandre VI. par laquelle il approuve l'ordre & la regle des Annonciades l'an 1501, celle de Jule II. de l'an 1506 & celle de Leon X. de l'an 1517, par lesquelles ils confirment le contenu dans la bulle d'Alexandre VI. & accordent plusieurs privilèges au nouvel ordre, auquel ils donnent pour protecteur l'abbé de saint Sulpice. Elles me firent voir le portrait de la bienheureuse Jeanne tirée au naturel après sa mort, sa haire, sa discipline, & cinq petits cloux d'argent qu'elle portoit sur son cœur, ses pantoufles & son habit de noces, qui a été changé en une tres-belle chafuble d'un drap d'or tres-riche. Elles me firent voir aussi sa vie écrite par une de ses religieuses, appelée, si je ne me trompe, sœur Françoisse Guiard, & approuvée par toutes celles qui l'avoient connue. La lecture que j'en fis m'édifia beaucoup, & me fit voir que ce n'étoit pas sans raison que dès l'an 1625 on avoit voulu proceder à sa canonization. Je vis une lettre originale du cardinal Barberin écrite à la supérieure des Annonciades, par laquelle il luy promettoit de s'y employer. Ce fut apparemment pour cela & en ce temps-là que monsieur Fremiot archevêque de Bourges fit des informations de sa vie & de ses miracles, & qu'en mil six cens trente. deux messieurs de la ville écrivirent au pape pour luy demander la canonization de la bienheureuse reine. Cette affaire s'étant ral-

lentie, le roy écrivit au pape Innocent XII. la lettre qui suit :

*Tres saint Pere, nous nous trouvons d'autant plus portez à joindre nos instances aux humbles supplications, qui sont faites à votre sainteté par les religieuses de l'Annonciade de notre ville de Bourges & des autres monasteres dudit ordre pour la beatification de Jeanne de Valois leur fondatrice, qu'elle a été sœur & femme des rois nos predecesseurs. Les vertus & les diverses actions de sa pieté autorisées de plusieurs miracles, sont si connues & si reverées, que lorsque votre sainteté s'en fera rendre compte, nous ne doutons point, qu'elle ne se porte volontiers d'accorder, à la tres-humble supplication que nous luy en faisons, la beatification d'une princesse, dont la vie a été remplie des graces, dont il a plu à Dieu d'enrichir ses Saints. C'est ce qui sera encore plus particulièrement expliqué par les memoires & procedures authentiques qui en seront presentées à votre sainteté, laquelle nous prions Dieu, tres-saint Pere, de conserver longues années au regime & gouvernement de son église. Ecrite à Versailles le 28 juillet 1699. Ainsi signé votre devot fils le roy de France & de Navarre, LOUIS. Et plus bas, COLBERT.*

Cette lettre fut accompagnée de la suivante adressée au prince Monaco son ambassadeur extraordinaire à Rome.

*Mon cousin, ayant jugé à propos d'écrire au pape pour luy recommander la beatification de sœur Jeanne de Valois, fille de Louis XI. & fondatrice des religieuses Annonciades de ma ville de Bourges ; je vous fais cette lettre, pour vous en donner avis, & vous dire que mon intention est, que vous fassiez les diligences necessaires pour persuader sa sainteté d'accorder ausdites religieuses cette beatification, qu'elles demandent depuis plusieurs années, la presente n'étant à autre fin. Je prie Dieu qu'il vous ait, mon cher cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrite à Versailles le 28 juillet 1699. Ainsi signé LOUIS. Et plus bas, COLBERT.*

Mais la mort du prince Monaco & celle du pape, qui ne survéquit pas long-temps, ont rendu ces lettres inutiles. Cela n'empêche pas le peuple de l'invoquer comme une Sainte, & dans toute la ville de Bourges on ne l'appelle pas autrement que sainte Jeanne, & le jour de sa mort qui est le 4 fevrier, on fait son panegyrique dans son église. On voit devant le chœur des religieuses son tombeau, qui est fort fréquenté, nonobstant la rage des heretiques, qui



eurent l'impicté de l'ouvrir, & de brûler son saint corps.

Loroy. Je demeurai à Bourges cinq semaines, & j'en partis le dixième de septembre pour aller à l'abbaye de Loroy, qui ayant été entièrement brûlée il y a environ quarante ans, n'a conservé aucun de ses anciens monumens. On la rebâtit présentement avec beaucoup de propreté. J'en partis le lendemain pour aller à Chalivoy, où je n'arrivai que fort tard, avec un homme que je fus obligé de prendre pour m'y mener. Cette abbaye semble avoir été autrefois assez considérable; mais aujourd'hui on la prendroit plutôt pour une grange, que pour un monastere. Il y a pourtant un assez bon nombre de titres, & j'y passai un jour tout entier. Je laissai l'abbaye de saint Satur, parce que l'on m'avoit dit que les titres en avoient été transportez à Paris, & comme je n'étois qu'à deux petites lieues de la Charité sur Loire, je crus que je devois y aller, quoique ce monastere soit du diocèse d'Auxerre, que je n'avois pas encore dessein de parcourir.

Chalivoy.

LaCharité. J'y fus reçu avec toutes les demonstrations possibles de bonté par nos RR. PP. reformez de Cluni, qui m'édifierent beaucoup par leur zele à soutenir le bien que Dieu a mis dans leur reforme, & faire revivre les observances dont ils pourroient être déçus. Ils me dirent que durant le grand procès qu'ils avoient eu avec monsieur le cardinal de Bouillon pour la manutention de leur reforme, ils avoient eu recours à Dieu par de continuelles prieres, & que pour le flechir, ils s'étoient tous privez volontairement deux fois la semaine de poisson, & avoient chanté tous les jours une grande messe. Ils étoient fort en peine du succès de leur chapitre general, qui devoit se tenir à Cluni dans peu de jours, & je les voyois tous bien resolu de soutenir leur observance. Le R. P. Dom Lotiis Evrard qui a été autrefois maître des novices, & prieur en plusieurs maisons, le P. souprieur & le P. Dom Eustache me témoignèrent sur tout beaucoup d'amitié. Celui-cy me fit voir un ancien manuscrit qui contient la regle & les sermons de saint Colomban, ce qui me feroit presque croire que la regle de saint Colomban conjointement avec celle de saint Benoist auroient été d'abord observées au monastere de la Charité, plutôt que celle de saint Basile, comme l'ont écrit ceux qui ont fait l'histoire de la Charité, sans en apporter aucune preuve.

Ce monastere originairement étoit bâti à une demie lieue

de l'endroit où il est aujourd'hui, proche de l'ancienne ville de Seir, qui ne subsiste plus. Ayant été détruit par les Wandales, il fut rétabli par le roy Pepin, qui y mit des religieux de saint Benoist, lesquels n'y demeurèrent pas longtemps, parce que le monastere fut peu après ruiné par les barbares. Geoffroy de Nevers évêque d'Auxerre ayant rebâti l'église en l'honneur de la sainte Vierge, la donna à saint Hugues abbé de Cluni, qui en fit un celebre monastere, & la premiere fille de l'ordre, dont il donna la conduite au prieur Girard, considéré dans Cluni comme un Saint. On dit qu'il y avoit sous cet illustre prieur deux cens religieux à la Charité, qui furent ensuite réduits à cent prêtres & vingt novices, puis à quatre-vingt-dix, quatre-vingt, & enfin à soixante, ce qui dura jusqu'à Robert de Lenoncour premier prieur commendataire, qui les réduisit à trente, lesquels après l'incendie du monastere arrivé fort peu après furent encore réduits à 17 si j'ai bien retenu.

Le monastere de la Charité se ressent encore aujourd'hui de son ancienne splendeur; l'église qui n'est qu'un retranchement de la premiere, brûlée & ruinée par les heretiques, ne laisse pas d'être encore fort grande & fort belle; l'autel est recent, fait en forme d'urne, simple, mais beau dans sa simplicité. Il y a dans le fond de l'église deux chapelles, sous lesquelles il y a des caveaux qui servent de cimetiere aux religieux. Le refectoire peut passer pour un des plus beaux & des plus grands du royaume. Car il a cent trente-huit pieds & demi de longueur, trente-sept pieds quatre pouces de largeur, soixante & un pieds de hauteur sous le lambris, & soixante & quinze au dessus du pignon. Dessous ce refectoire est une fort belle cave voutée de même longueur. Outre ce refectoire où les religieux mangent durant l'été, il y en a un autre pour l'hyver, qui est vouté, plus petit, & plus chaud, qui n'est qu'un retranchement du chapitre. Les cloîtres sont fort beaux, grands & voutés; du grand cloître de la communauté on entre dans les cloîtres des novices & des infirmes qui se joignent. Les anciens appartemens des hôtes étoient autrefois magnifiques. Ils subsistent encore aujourd'hui, quoiqu'employez à d'autres usages. Ils sont hors de l'enclous regulier, à l'entrée du monastere, & au bout des bâtimens on voit une ancienne chapelle dédiée à saint Denis, où on disoit la messe aux hôtes. Nous pouvons de-là

juger du soin que nos peres avoient de ne point troubler la retraite des religieux. Hervée tres. saint abbé de Mar-moutier fit dans la même vûë bâtir un beau logis pour les hôtes à l'entrée de son monastere, afin que les étrangers n'entrant point dans les lieux reguliers, les religieux ne perdissent rien de leur esprit de retraite.

Font-mo-  
rigni.

De la Charité, je fus à l'abbaye de Font-morigni de l'ordre de Cîteaux. C'est un monastere tout ruiné, qui est possédé par des religieux reformez, qui y vivent dans une grande pauvreté. Les mazures de l'église font juger qu'elle étoit autrefois assez belle; pour le reste des lieux reguliers on ne peut les regarder sans gemir: ces bon peres me reçurent avec beaucoup de cordialité, & me firent voir leurs archives, dans lesquelles je trouvai une chose assez singuliere, qui est qu'en 1238 une Isabeau veuve d'un Berenger étoit seur converse à Font-morigni. Lorsque je lus au prieur la charte où cela étoit énoncé, il en fut d'autant plus surpris, que dans l'ordre de Cîteaux on a toujours eu en horreur d'admettre des femmes dans les granges des monasteres.

Noirlac.

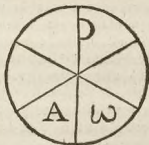
L'abbaye de Noirlac où je fus de Font-morigni a conservé plus de restes de son ancienne splendeur. Les cloîtres, le chapitre, le parloir, le noviciat, le refectoire, la cuisine, marquent quelque chose de grand. La cheminée de la cuisine est d'une structure singuliere. Car elle est double & s'avance jusqu'au milieu de la cuisine, on me dit que monsieur le prince l'ayant vûë, ne pouvoit cesser de l'admirer. L'église est encore toute entiere; les chaires du chœur se ressentent de la simplicité du temps de saint Bernard. Je n'en ai vû que fort peu de semblables. L'abbé de Clairvaux faisant sa visite, en fit retrancher la moitié.

Cette abbaye est située à une demie lieuë de Saint-Amand, & dans son origine elle fut appellée la Maison-Dieu. On prétend que le nom de Noirlac *de Nigro lacu* luy a été donné à cause de la mort du jeune Ebbon de Charenton fils du fondateur, qui se noya étant encore enfant dans un lac voisin; ce qui paroît une fable, parce que l'on trouve une charte de cet Ebbon, qui confirme la fondation que son pere avoit faite, & qui par consequent n'étoit pas mort dans un âge si tendre. On voit dans le chapitre les tombeaux du pere & du fils avec ceux de leurs femmes, dont les seigneurs de la Châtre ont fait effacer la qualité de fondateur, qu'ils veulent

s'attribuer ; mais si la tombe d'Ebbon de Charenton le pere ne parle plus, sa fondation & la confirmation de la fondation faite par son fils donneront éternellement le démenti à ces messieurs. Manrique dit que l'abbaye de la Maison-Dieu, ou de Noirlac, fut fondée l'an 1136, & qu'elle eut pour premier abbé Robert neveu de saint Bernard, qui la gouverna l'espace de 58 ans. Cependant l'acte de la fondation n'est daté que de l'an 1150, & l'on trouve dans un titre de 1175 un Franco abbé, qui selon son épitaphe fut le troisième de la Maison-Dieu, & un Guillaume qui fut le quatrième abbé, à qui le jeune Ebbon de Charenton confirma l'an 1189 la fondation faite par son pere. Ce qui renverse tout le système du long gouvernement de l'abbé Robert neveu de saint Bernard, que nous ne nions pas pour cela avoir été abbé de Noirlac, puisque le livre de l'Exorde de Cîteaux le dit positivement.

Je partis de Noirlac le jour de saint Michel de grand matin pour aller à l'abbaye de Charenton, où madame de Mont-  
 gon de Beau-verger qui en est abbesse me reçut avec une bonté, que je ne puis exprimer. Cette abbaye est fort ancienne, & reconnoît pour ses fondateurs les disciples de saint Coloman. On voit encore dans l'église un sepulcre de pierre qu'on dit être celui de saint Chalan disciple de ce Saint; sur le couvercle duquel on voit ce monogramme.

Charenton



Au commencement du douzième siècle, Leger archevêque de Bourges de l'autorité du saint Siege en chassa les religieuses, & mit en leur place des chanoines reguliers ; mais après la mort de ce prelat, le chapitre de Bourges expulsa les chanoines, & rappella les religieuses, qui depuis ce temps-là y sont toujours restées. Au commencement du seizième siècle, madame d'Amboise qui en étoit abbesse, soumit le

monastere à la congregation naissante de Chezal Benoist, & reçut une espece de reforme, qui fut depuis embrassée par quelques autres abbayes, & on tira de Charenton des religieuses pour gouverner les abbayes de saint Laurent de Bourges, de saint Pierre de Lyon, de saint Menouft & encore d'autres. Dans la suite cette reforme s'affoiblit de telle sorte par la negligence de quelques abbeses, que le spirituel & le temporel en souffrirent beaucoup, si bien que madame de la Rochefoucault nommée abbesse de Charenton ayant vû l'état de sa maison, n'eut pas le courage d'y demeurer, & en fit sa démission entre les mains du roy, qui luy donna l'abbaye du Paralet, & nomma à celle de Charenton madame Renée de Megrigny, que Dieu avoit destinée pour en être la restauratrice.

Cette illustre abbesse issuë d'une noble maison assez connue en France, avoit été élevée à la pieté dès ses plus tendres années dans l'abbaye de Malnouë proche de Paris. Agée de seize ans, elle s'y consacra à Dieu par les vœux solennels de la vie religieuse. Son bel esprit & ses rares qualitez jointes à sa vertu, la firent aimer de tout le monde, & obligèrent ses superieures à luy confier l'œconomie de la maison; charge dont elle s'acquitta au grand contentement de toutes ses sœurs. Dieu qui la destinoit à quelque chose de plus grand, la faisoit passer par ces sortes d'emplois, pour la former, & luy apprendre à rétablir une maison ruinée. Madame de Rohan abbesse de la Trinité de Caën, ayant été transferée à Malnouë, fit ses délices de madame de Megrigny, & lorsque de Malnouë elle alla à Paris s'établir au prieuré du Chassemidy, elle voulut l'avoir auprès d'elle pour se servir de son conseil, & de son sçavoir faire; ce qui luy réussit si bien, qu'on peut dire, que s'il y a quelque bien & du bon ordre dans cette maison, c'est à madame de Megrigny qu'on en est redevable.

L'abbaye de Notre-Dame de Charenton sur la riviere de Marmande étant venu à vaquer par la demission de madame de la Roche-foucaut, monsieur de Megrigny son pere la demanda au roy, & l'ayant obtenuë y amena luy-même sa fille, la faisant passer par ses terres par une singuliere providence; car par tout où elle passoit, elle eut soin de se fournir de linge, de vaisselle, & de beaucoup d'autres petits meubles, qui luy furent d'un très-grand secours: car lorsqu'elle  
arriva



le arriva à Charenton, elle ne trouva pas un lit pour se coucher, ny une serviette pour sa table, & ses religieuses furent obligées d'en emprunter pour la recevoir. La pauvreté étoit si grande, qu'il n'y avoit point de serrure à la porte de la clôture, tous les édifices étoient en ruine, & la maison sans ressource pour les réparer. Elle ne trouva pas un double dans son abbaye, & les dettes étoient si excessives, que les marchands ne vouloient plus rien donner à credit. Cette extrême pauvreté la surprit, mais elle ne l'abbatit point; elle ne fit au contraire qu'animer son zele & son ardeur à travailler à la vigne du Seigneur. Son genie supérieur l'éleva au-dessus d'une si grande misere, & sans avoir égard à la promesse que monsieur son pere lui fit de ne la point laisser là, ny à l'esperance dont il la flattoit de luy obtenir une meilleure abbaye, ce qui luy auroit été facile d'obtenir, si la mort ne l'avoit prévenu; elle crut que l'abbaye de Charenton étoit son partage, que Dieu l'y appelloit & l'y vouloit pour y rétablir le temporel & le spirituel, qui n'étoit en gueres meilleur état.

Elle avoit une pension de cinq cens livres de ses parens; madame sa sœur qu'elle avoit amenée de Malnoüe avec elle en avoit autant. Elle trouva dans l'abbaye trois novices dont on avoit déjà mangé la moitié des dottes; ayant devant soy cette petite ressource, elle fit publier dans toutes les paroisses que ceux à qui son abbaye devoit quelque chose vissent la trouver. Elle paya d'abord une partie des dettes les plus pressées, & donna aux créanciers de si bonnes paroles, que sa conduite les contenta tous. Elle s'appliqua d'abord à prendre une parfaite connoissance de l'état de son monastere, elle fit mettre tous les titres en ordre par un religieux Benedictin, elle retrancha les abus qui s'étoient glissés dans la nourriture par la negligence de l'abbesse qui l'avoit précédée; ce qui luy attira de grandes contradictions de la part des religieuses accoutumées à une vie licentieuse, & qui ne vouloient rien démordre des anciennes pratiques dans lesquelles elles avoient été élevées. Elle les supporta avec une fermeté & une grandeur d'ame digne d'une sainte abbesse, mettant toute sa confiance en Dieu, qu'elle aimoit très-tendrement, & qu'elle regardoit comme son unique force; aussi avoit-elle pris pour sa devise *Deus fortitudo* qu'elle fit graver sur la muraille de son logis abbatial.

Penetrée qu'elle étoit de cette maxime de l'Evangile que monsieur son pere luy avoit repetée souvent : *Cherchez premierement le royaume de Dieu & sa justice, & tout vous sera donné avec abondance*, elle fonda toutes ses actions sur cette promesse. Aussi après avoir liquidé ses dettes, voyant que l'église étoit toute nûë, toute dépravée, & fort humide, ce qui y attiroit des crapaux & plusieurs autres insectes; elle la fit rehausser de cinq pieds, & paver au dedans & au dehors, elle fit faire un beau retable de sculpture au grand autel, boiser & griller très-proprement le chœur des religieuses; & au lieu de simples bancs sur lesquels elles s'asseoient pendant l'office, elle leur fit faire de fort belles chaires de chœur. Elle trouva la sacristie comme le reste de la maison depourvüe de tout, elle y fit faire des ornemens de toutes les couleurs, la garnit de beaux linges; & afin que rien ne manquât à la décoration de la maison de Dieu, elle engagea ses religieuses à travailler elles-mêmes à de beaux points pour mettre aux aubes, aux surplis, aux nappes de communion; & pour les encourager par son exemple, elle les faisoit travailler dans sa chambre. Cette digne abbesse n'en demeura pas là, elle fit faire un saint ciboire de vermeil doré; une boîte d'argent pour mettre les saintes huiles, une petite cuvette & des burettes, un benitier avec son aspervoir, & une coquille pour mettre le sel lorsqu'on fait la benediction de l'eau benite, tout cela d'argent. Sa pieté n'étant pas encore satisfaite, elle fit faire des ornemens, des calices, des soleils d'argent, & des tabernacles pour les paroisses de la campagne qui dépendoient de son abbaye: ce qui luy attira la benediction de tous les peuples.

Après avoir ainsi pourvü à la maison de Dieu, elle songea aussi à se loger, & ses religieuses. Elle fit donc construire son logis abbatial, des dortoirs, des infirmeries; & afin de leur procurer toutes les commodités, elle fit faire une basse-cour & des étables pour les bestiaux.

Sa conduite spirituelle ne fut pas moins admirable: elle avoit trouvé toutes les observances fort alterées, elle s'appliqua à les rétablir, mais on peut juger avec combien de peines. Ayant réparé le chapitre, elle y assembloit regulierement ses filles, tant pour leur faire des exhortations sur leurs devoirs, que pour y corriger les fautes qui se commettoient contre la regularité: ce qu'elle faisoit avec tant de pruden-

ce, qu'il n'y avoit que les esprits mal faits qui pussent y trouver à redire. Les fêtes principales de l'année elle faisoit un discours sur le mystere qu'on celebroit ou sur la vie du Saint que l'on honoroit, ce qu'elle faisoit avec une si grande netteté, tant de facilité & d'onction, que ses religieuses en étoient aussi penetrées que si un ange leur eût parlé.

Elle étoit elle-même un seraphin lorsqu'elle assistoit à l'office divin; elle s'y trouvoit toujours la premiere & en sortoit la dernière, elle ne s'en exemptoit jamais que pour des nécessités indispensables; dans ses maladies mêmes, toute languissante qu'elle étoit, elle s'y faisoit porter. Son amour pour Dieu paroissoit sur tout lorsqu'elle approchoit de la sainte table; elle communioit toutes les fêtes & tous les dimanches, & fort souvent sur la semaine; elle excitoit toutes ses filles à s'en approcher le plus qu'elles pourroient; & lorsque quelques-unes alloient luy en demander la permission, on la voyoit pleurer de joye & de tendresse. Elle leur disoit qu'elle eût souhaité que ses confesseurs luy eussent permis de communier tous les jours, que son cœur eût été dans un continuél plaisir; mais que sa misere étoit trop grande, & que son indignité étoit une juste punition de ses fautes & de ses foiblesses.

On peut dire qu'elle n'en eut jamais à soutenir la gloire de Dieu: lorsqu'elle remarquoit quelqu'une de ses religieuses s'écarter de son devoir, elle l'avertissoit charitablement; mais lorsqu'elle voyoit qu'elle ne se corrigeoit pas, elle étoit ferme à retrancher les abus. Elle souffroit avec patience les fautes qui ne regardoient que sa personne, & dissimula beaucoup de chagrins qu'on luy donnoit, ne faisant paroître aucune alteration. Lorsque quelque religieuse venoit luy faire satisfaction, elle la recevoit à bras ouverts, luy remontrant doucement sa faute & pleurant avec la coupable.

Pour ne rien négliger de ce qui pouvoit contribuer au bien spirituel de ses filles. Elle leur acheta un bon nombre de livres de pieté & curieux, dont elle fit une bibliotheque; elle en fit encore une particuliere pour son usage composée de livres choisis touchant les devoirs des superieurs, qu'elle prêtoit à ses religieuses qui les luy demandoient.

Elle étoit d'une belle humeur, & aimoit les petites recreations qui ne blesoient point la regularité. Chacune avoit la liberté de dire devant elle son sentiment sur l'agréable com-

me sur toute autre chose ; mais dans les heures du silence elle vouloit qu'on le gardât inviolablement, & faisoit en ce temps là des visites pour voir si toutes étoient dans l'ordre.

Quoyqu'elle eût été nommée à son abbaye dès l'an 1677. elle ne s'étoit point fait benir que peu d'années avant sa mort. Et ce ne fut qu'aux instances que luy en firent ses parens, qu'elle alla à Paris où elle fut benite par monseigneur l'archevêque de Bourges en l'église des Capucins de saint Honoré, dont son frere étoit gardien. Elle commença dans ce voyage à se sentir du mal qui luy causa la mort ; elle le cacha le plus qu'elle put, mais comme il augmentoit toujours, elle fut obligée de découvrir le cancer qui luy rongeoit le sein. Monseigneur l'archevêque de Bourges luy permit de retourner à Paris chercher quelques remedes ; mais les remedes étant inutiles, elle prit le parti de retourner à son abbaye, l'esprit fort tranquille sur le sujet de sa destinée. Elle souffrit son mal avec une grande constance, suivant les exercices reguliers avec la même chaleur qu'elle auroit fait étant en pleine santé. Mais enfin le mal empira de telle forte, qu'outre son sein qui étoit tout pourri & son bras qui étoit si excessivement enflé, qu'elle ne pouvoit le soutenir sans une écharpe, elle avoit le dos tout écorché depuis l'épaule jusqu'aux reins. En cet état elle servit encore ses sœurs au refectoire le jour de l'assomption. Deux mois après elle fut obligée de s'alliter, se faisant apporter tous les huit jours le corps de notre Seigneur qu'elle recevoit à genoux avec son habit d'église, entonnant elle-même un motet en l'honneur du saint Sacrement qui étoit chanté par ses filles. Lorsqu'on l'alloit voir, elle ne parloit que des miséricordes de Dieu & du bonheur des souffrances. La veille de Noël qui fut la surveillance de sa mort, elle fit venir la sacristine, & luy mit entre les mains les bougies qu'on donne ce jour-là à la communauté, & en ayant fait allumer une, luy dit : Approchez-vous de moy, ma fille, & luy ouvrant sa bouche que le chancre avoit gagné par tout ; Voyez, ma fille, luy dit-elle, l'état pitoyable où le Seigneur a réduit vôtre mere, profitez de ce que vous voyez pour luy rendre des actions de grâces infinies de la part qu'il a bien voulu me donner à ses souffrances. Elle continua dans ces saintes dispositions jusqu'au 26 Decembre 1697. qu'elle mourut sur les sept heures du soir après avoir reçu tous ses sacremens avec une grande présence d'esprit.



Après sa mort son visage ne changea point, sinon qu'il parut encore plus beau, son sein ny son corps ne rendit aucune mauvaïse odeur, & ses membres devinrent flexibles comme si elle eût été vivante. Elle étoit âgée de cinquante-huit ans, & avoit gouverné vingt deux ans son abbaye où sa memoire est encore en benediction. Je n'ay pas crû me pouvoir dispenser de faire icy l'éloge de cette illustre abbesse sur les memoires que m'en a envoyé madame de Mongon qui remplit aujourd'huy dignement sa place en l'abbaye de Charenton. Cette pieuse abbesse marche sur les traces de madame de Mesgrigni; depuis seize ans qu'elle gouverne elle a fait beaucoup d'accommodemens en la maison, & par sa douceur & sa belle conduite elle s'est captivé les cœurs de toutes ses filles, qui l'aiment tendrement, & qui prennent plaisir à faire leur devoir sous une si bonne abbesse. Les honêtetés qu'elle me fit m'obligerent de rester deux jours dans son monastere.

J'allay de-là à celui de saint Menouft, dont madame de la Chaize, niece du pere de la Chaize, est abbesse; elle me S. Menouft marqua beaucoup de bonté, mais elle ne voulut pas m'ouvrir ses archives, parce, disoit-elle, qu'étant sous la jurisdiction de monsieur le Cardinal de Botuillon, elle ne pouvoit faire cela sans sa permission. Ainsi je ne puis rien dire de son abbaye, sinon qu'elle paroît beaucoup au dehors, que le parloir est fort beau, & que l'église est assez jolie; le sanctuaire paroît fort ancien, mais le reste est recent. On monte à l'autel par un grand nombre de degrez. Il est toujours bien orné, car madame l'abbesse a un très-grand soin que les autels soient bien decorez & que les ornemens qui servent à la celebration du divin sacrifice soient riches & propres. Derriere le grand autel est le sepulchre de saint Menouft élevé sur de petites colonnes; on voit à côté un autre sepulchre de pierre d'où le corps du saint fut transféré dans celui dont nous venons de parler, où il est en grande veneration.

N'ayant pû travailler à saint Menouft, j'en partis le plutôt que je pus pour aller à Sauvigni. Monsieur l'abbé de la Chaize voulut venir avec moy pour y faire celebrer le trentain de monsieur son oncle, qui en avoit été prieur, & qui étoit mort un mois auparavant. Sauvigny,

Ce monastere est une des quatre grandes filles de Cluny,



& un monument des anciens ducs de Bourbon, dont on voit encore plusieurs tombeaux de marbre d'un très-beau travail. Il y a dans la chapelle où ils entendoient la messe une petite cheminée où l'on allumoit du feu en hyver pour les préserver du froid : mais rien ne rend ce lieu plus venerable que les tombeaux de saint Mayeul & de saint Odilon abbez de Cluny. On a érigé deux autels en leur honneur aux deux côtés de la porte du chœur, sur lesquels sont leurs sacrées reliques dans deux riches châsses d'argent. Leurs chefs sont dans le trésor dans deux beaux bustes d'argent, avec leurs croix pectorales qui sont d'or & plus grandes que celles que portent aujourd'huy les évêques & les abbez : on y voit encore les sandales dont ils se servoient lorsqu'ils officioient, & le scapulaire de saint Mayeul, qui est tout entier, de couleur tannée & fort large, le capuchon est pointu presque comme celui des chartreux. J'eus la curiosité de le mesurer sur le nôtre, & je le trouvai de même grandeur, heureux si je pouvois me revêtir des admirables vertus de ce grand Saint. L'église est fort belle & fort grande, elle a été rebâtie sur les fondemens de celle de saint Mayeul par le prier Geoffroy Cholet, qui avoit été auparavant religieux du Mont saint Michel. Ce monastere luy est redevable de la splendeur avec laquelle il subsiste aujourd'huy ; il luy doit en particulier la plupart des manuscrits qui sont très-beaux & en grand nombre dans la bibliotheque, la plupart des peres de l'église, quelques-uns d'Alcuin. On estime sur tout une grande bible qui fut portée au concile de Basle, & dont on a offert plus de deux mille livres. Je ne pus entrer dans le chartrier à cause du sceau qui y avoit été apposé après la mort du prier, mais je trouvai de quoy m'occuper deux jours tout entiers dans le monastere, dont je partis le jour de saint Placide après dîné pour aller à Moulins.

Je fus d'abord descendre à Isseure, & j'y entendis les vèpres chez nos sœurs Benedictines, qui par leur regularité peuvent servir de modele à toutes les religieuses de notre ordre : car elles gardent l'abstinence, les jeûnes, les veilles prescrites par la regle, elles ont beaucoup de silence & d'oraison, & vivent dans une grande exactitude pour toutes les pratiques regulieres. Comme elles sont fort humbles, la supérieure me pria de ne faire aucune mention de leur monastere dans l'ouvrage, qui faisoit le sujet de mon voyage ;

comme ce n'est qu'un prieuré, je n'eus pas de peine à le luy promettre. Je remontay ensuite à cheval & je fus coucher à Moulins qui est une fort belle ville; on y estime fort le tombeau de monsieur de Montmorency qui est à la Visitation: je ne pus en voir toute la beauté, parce que, lorsque j'y allay, il commençoit à se faire un peu tard.

Le lendemain je fus dire la sainte Messe en l'église des peres Carmes, tant parce qu'elle n'étoit pas fort éloignée de l'endroit où je logeois, que parce que c'est en ce convent qu'un de mes freres a fait profession. Je fus de-là à l'Hôtel-Dieu où les malades sont soignez avec une propreté qui charme; & ensuite je montay à cheval pour aller à Nevers où je n'arrivai que le lendemain à l'heure de disné. Je fus descendre à saint Estienne chez nos peres de Cluny qui me reçurent avec toute la cordialité possible.

Nevers.

Dés que j'eus disné je fus à l'évêché pour rendre mes respects à l'évêque, & luy demander l'entrée dans son chartrier. Comme il étoit malade, & qu'il ne voyoit aucune compagnie, & que même il avoit renvoyé devant moy quelques personnes de qualité, je ne pus luy parler; mais il donna ordre à monsieur l'abbé de Braise de me faire voir chez luy un très-beau cartulaire, qui contient beaucoup de chartes anciennes, servent beaucoup à rectifier le catalogue des évêques de Nevers: ce que cet abbé fit avec bien de l'honneteté; & pour contribuer de sa part à notre ouvrage, il eut la bonté de me communiquer quelques remarques qu'il avoit fait sur les évêques de Nevers tirées des titres du chapitre de saint Cyr, & quelques autres faites par un auteur anonyme.

Dans mes heures de loisir j'allois visiter les églises. La cathédrale est sans contredit la plus belle de la ville; elle a cela de singulier qu'elle a un autel à l'orient & un à l'occident consacré à saint Cyr, ce que je n'ay encore vû dans aucune église de France. Il y en avoit autrefois une semblable à saint Gal en Suisse, dont on peut voir la description dans les annales du pere Mabillon. Le grand autel qui est à l'orient est très-riche & bien travaillé, toutes les figures qu'on y voit ont été faites en Italie, les tombeaux des derniers ducs de Nevers, qui sont à côté sont d'un travail qui surpasse infiniment la matiere, quelque riche qu'elle soit. Ce fut dans cette église que Jacques Spifames évêque de Nevers communiant

une personne luy dit: *Accipe figuram corporis Christi*, en présence du doien qui l'en reprit aigrement, & luy dit: *Mentiris impudentissime*. Ce miserable évêque ayant abjuré la foy, se retira à Geneve, où Calvin, qui se désoit de luy, le fit mourir par la main du bourreau, & ce fut luy qui donna occasion à ce proverbe, *Il est venu d'évêque meunier*. Mais pour revenir à l'église cathédrale, la tour est admirée de tous les connoisseurs; ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elle est aussi large & aussi épaisse par le haut que par le bas.

Le palais & la place ducal font devant l'église cathédrale. Ce palais est un des plus beaux qu'on puisse voir en province. L'église des Recolets le joint, dans laquelle on voit le tombeau de Marie Yolande fille aînée de Eudes de Bourgogne & de Mathilde seconde vicomtesse de Nevers. Cette princesse avoit d'abord fondé un convent de religieux de saint François hors de la ville en l'endroit où sont aujourd'hy les Minimes. Cette maison ayant été brûlée l'an 1358 par les Anglois, Marguerite fille de Philippe le Long roy de France, pour lors veuve de Louis deuxième comte de Flandre & de Nevers, reçut les religieux dans son palais où ils se bâtirent une chapelle le 18 May 1363, ce que Louis troisième comte de Nevers confirma l'an 1365. Ils se bâtirent ensuite une plus grande église, dont les fondemens furent jettez le 10 Juin 1371. Charles V. roy de France & duc de Bourbon, Marguerite de Fontenai, Jeanne de Chantemerle, Marie de Mafere, Jean de Bonnelle contribuerent à la construction de cet édifice; & Marie d'Albret duchesse de Nevers à sa décoration. Elle y est enterrée avec Charles de Cleves comte de Nevers, Louis de Cleves comte de Nevers & d'Auxerre decedé le 24 Septembre 1545, Marie d'Albret duchesse de Nevers & vicomtesse de saint Florentin qui mourut à Paris dans son palais le 17 Octobre 1649, & Marie de Cleves fille de François de Cleves duc de Nevers. Dans le bas chœur, derriere le grand autel, on voit un sepulchre de marbre noir, où le corps de la comtesse Yolande, qui avoit fondé les Cordeliers, & qui mourut l'an 1280. a été transferé, mais on n'y lit pas son épitaphe rapporté par Coquille. Aujourd'huy cette maison est possédée par les peres Recolets, qui y furent établis l'an 1596, & qui peuvent la regarder comme un de leur plus beaux convens.

La plupart des églises de Nevers sont fort anciennes :  
celle

celle de saint Estienne doit son origine à saint Colomban, qui la bâtit pour des moines qui la possèdent encore aujourd'hui. Sur la fin de l'onzième siècle il n'y avoit que fort peu de religieux, & l'église & le monastere menaçoient de ruine. Guillaume comte de Nevers le fit rebâtit, le choisit pour le lieu de sa sepulture, & le donna à saint Hugues, qui en fit un prieuré dépendant de Cluni l'an 1097. On voit encore dans une chapelle le tombeau de ce comte, où il est représenté offrant à saint Hugues une église. Dans l'autel de la paroisse qui est dans la nef est renfermé le corps de saint Eulade évêque de Nevers, dans un sepulchre de pierre avec cette inscription :

QVISQVIS KB OCCASV PPERAS HVC QVISQVIS AB ORTV  
CORPVS IN HOL TVMVLO QVOD VENERERIS HABES  
PRÆSVL CVLADIVS HVIVS QVONDAM PATCR VRBIS  
ADVENTV̄ GAVDENS SVS TINET HIC DOMINI ✠

Il ne reste plus aucun monument du tombeau de Hugues III. évêque de Nevers qui fut aussi enterré à saint Estienne.

L'abbaye de Notre-Dame n'est guères moins ancienne que le monastere de S. Estienne, car on prétent que les disciples de S. Colomban en ont jetté les fondemens, & qu'ils y mirent des religieuses. Ayant été détruite par les W andales, Heriman évêque de Nevers la rebâtit dans le neuvième siècle pour des religieuses Benedictines qui la possèdent encore aujourd'hui, & la choisit pour le lieu de sa sepulture. On voit encore son tombeau dans l'église. Fromondus évêque de Nevers dans le douzième siècle y réunit trois autres abbayes, & de quatre n'en fit qu'une seule, qui par cet endroit devint considerable. Madame de Levi qui en est aujourd'hui abbesse me témoigna beaucoup de bonté, & me fit entrer plusieurs fois dans son monastere pour y visiter les archives. J'en beaucoup de consolation de voir dans le jardin une petite chapelle dans le lieu même où l'on dit que saint Reverien évêque d'Autun souffrit le martyre. La pierre sur laquelle il eut la tête tranchée se conserve dans l'église, & ses sacrées reliques dans le tresor



dans une belle châsse d'argent, avec plusieurs autres reliques fort considerables.

L'église de Notre-Dame n'est pas l'unique monument de la pieté de l'évêque Heriman. L'église cathedrale où il établit soixante chanoines, & celle de saint Martin qu'il fonda pour dix huit n'en est pas un moindre. Ces chanoines vivoient en commun dans l'une & dans l'autre église, mais vers le douzième siecle ceux de saint Martin convertirent leur église en un monastere de chanoines reguliers. Il est aujourd'huy possédé par ceux de la congregation de sainte Geneviève qui y conservent les reliques de saint Hierôme évêque de Nevers.

Le portail de saint Pierre a quelque chose de singulier, car on y remarque une reine avec un pied d'oye. Le pere Mabillon dans ses annales dit qu'on voit la même chose au portail de Neelle dans le diocèse de Troye & en celuy de saint Benigne de Dijon, & qu'on dit que cette reine est sainte Clotilde. Je suis bien trompé si je ne l'ay vû aussi dans le portique de l'église de Bourges representée de la même maniere.

Le college des Jesuites & le convent des Minimes sont des témoignages de la pieté des Gonzagues.

Pendant que j'étois à Nevers il m'arriva une chose plaisante, car comme j'allois dans tous les convents nouvellement établis pour en connoître les fondateurs & le temps de la fondation: étant allé aux Carmelites, & après avoir fait mon compliment à la superieure, je la priay de me dire par qui elles avoient été fondées, & en quel temps. Cette proposition démonta tellement cette bonne fille, qu'elle s'écria: Hé pourquoy me demandez-vous cela, mon pere? n'est-ce pas pour mettre encore de nouveaux impôts sur nôtre maison? nous en avons déjà tant payé que nous avons été obligées pour y satisfaire d'emprunter une somme considerable, dont nous payons la rente. Je luy répondis que j'étois bien éloigné d'avoir cette pensée qui ne convient pas à un homme de ma profession. Elle me remit au lendemain, parce qu'elles étoient pressées d'enterrer une de leurs sœurs qui étoit morte ce jour-là: mais n'étant point rassurée de ce que je luy avois dit, elle envoya quérir son directeur pour savoir ce qu'elle avoit à faire. Le directeur dissipa cette terreur panique, l'assurant que c'étoit un honneur pour leur maison qu'on en fit mention dans un ouvrage aussi considerable que celuy que nous avons entre-



pris ; & lorsque je la fus voir, elle m'apporta de bonne grace le contrat de la fondation.

Après avoir demeuré dix jours à Nevers, j'en partis pour aller à l'abbaye de Bourras dans le diocèse d'Auxerre. Cette abbaye qui est la première fille de Rontigny, fondée l'an 1119, peut avoir été autrefois assez considérable, car c'est d'elle que furent tirez les premiers religieux de Chalivoy dans le diocèse de Bourges : mais aujourd'hui elle est tellement ruinée qu'elle ressemble plutôt à une grange qu'à une abbaye, en sorte qu'elle est réduite à un seul religieux. J'y arrivay sur les trois heures, & comme ce religieux étoit allé à la Charité, la servante qui a soin de son ménage fit mettre notre cheval à l'écurie, & me fit apporter du pain & du vin avec du fromage : comme je n'avois pas encore dîné, j'en mangay avec appétit. Luy ayant demandé quand monsieur le prieur reviendroit, elle me répondit que ce seroit le soir même, & me dit beaucoup de bien de luy que j'entendois avec plaisir. Elle m'assura qu'il se traitoit fort mal, & qu'à son arrivée il se contenteroit peut-être d'un salade, qu'il passoit tous les jours deux ou trois heures à l'église à priër Dieu & à dire son office, qu'elle en avoit vû deux autres avant luy qui étoient morts, lesquels faisoient bonne chère & se divertissoient bien ; elle ajouta si ceux qui sont morts étoient obligés de faire ce que monsieur le prieur fait, je ne sçai pas ce qu'ils sont devenus. J'admiray le raisonnement de cette femme, & je conçû de-là combien les religieux doivent être circonspects devant les seculiers. Lorsque le prieur fut arrivé, je connus la vérité de ce qu'elle m'avoit dit. Il me parut un fort bon religieux, & il étoit si dépourvû de toutes les nécessitez de la vie, qu'à peine put-il trouver quelques œufs pour me regaler. Il m'en fit de grandes excuses, mais sa vertu étoit pour moy un plus grand regal que toute la chère qu'il auroit pû me faire.

Le jour suivant j'allai à l'abbaye du Reconfort fondée pour des religieuses de l'ordre de Cîteaux l'an 1234 par Mathilde comtesse de Nevers. Deux heures après mon arrivée, l'abbesse qui revenoit de Paris, où elle avoit gagné deux procès de conséquence, y arriva aussi, & je connus par les cris de joye de ses religieuses, qu'elle en étoit fort aimée. Je ne voulus point troubler le plaisir que ses sœurs avoient de la recevoir, & j'attendis au lendemain à la saluer. Je luy montrai

Bourras.

Le Reconfort.

les lettres de recommandation que j'avois de monsieur de Cîteaux, & aussi-tôt elle m'ouvrit son monastere, me communiqua sa fondation, & me fit voir tout ce qu'elle avoit de titres. Cette maison est presque redevable de tout ce qu'elle est aujourd'hui à madame Angelique de Vievre de Lannay religieuse de Faremoutier, qui en ayant été faite abbesse l'an 1634, y rétablit la regularité avec l'office divin, & en rebâtit les lieux reguliers. Aussi sa memoire y est-elle en benediction.

Corbigny.

Bellevaux.

Après y avoir demeuré deux jours, j'en partis le 21 octobre pour aller à Corbigny, qui n'est qu'à deux lieuës de-là, comme j'y arrivai de bonne heure, je travaillai le reste de la journée, & le jour suivant j'allai à l'abbaye de Bellevaux, de l'ordre de Premontré dans le diocèse de Nevers. J'y trouvai cinq religieux de la commune observance, mais qui vivent fort bien. Il y avoit un bon vieillard, qui avoit beaucoup contribué au rétablissement de cette maison, & qui paroïsoit avoir de la religion. Ils furent tous ravis de m'avoir ouvert leurs archives, lorsque par les découvertes que j'y fis ils apprirent que leur fondateur étoit un seigneur de Marmagne, qui avoit embrassé la vie religieuse luy & sa femme dans leur monastere. Car anciennement les monasteres de Premontré étoient doubles, & proche du monastere des hommes, on en bâtiſsoit un de femmes. La joye qu'ils avoient de ſçavoir qui étoit leur fondateur, fit qu'ils me presserent beaucoup de rester encore chez eux, mais après avoir pris toutes les connoissances dont j'avois besoin, j'en partis incessamment pour retourner à Corbigny.

J'allai de-là à la Chartreuse du Val-saint-George, où le vicaire & le procureur me reçurent avec toute la cordialité que leur permit la maladie mortelle de leur prier, à qui ils donnerent l'Extrême-onction pendant que j'étois là. Ils me firent voir leurs archives, qui n'ont rien souffert de l'incendie, qui consuma il y a environ quarante ans tout ce monastere. La fondation qui a été faite par un seigneur de l'Orme est des plus belles qu'on puisse voir. Il ne se peut rien ajouter à la pieté de ce seigneur, ny aux précautions qu'il a pris pour que rien ne manquât à ses chers Chartreux. La pluye qui étoit tombée toute la matinée porta le vicaire & le procureur à me faire beaucoup d'instance pour demeurer le rester du jour, mais comme on m'avoit assuré que les chemins étoient beaux, je ne laissai pas de

partir sur les deux heures. A peine fus-je sorti du monastere, que la pluye accompagnée d'un vent froid & violent, qui me l'envoyoit dans le visage, tomba sur moy à verse, & pour comble de malheur je m'egarai. Je ne laissai pourtant pas d'arriver sur le soir à Vezelay.

Vezelay,

C'est une ancienne & illustre abbaye située sur la pointe d'une montagne, où l'on dit qu'il y a eu jusqu'à huit cens religieux. Je doute fort qu'on puisse en apporter de bonnes preuves. François premier roy de France la voulut ériger en évêché l'an 1530. J'ai trouvé à saint Germain d'Auxerre une lettre qu'il écrivoit à son ambassadeur en cour de Rome, par laquelle il luy commandoit de poursuivre cette érection auprès du pape. Cela n'ayant pas réussi, on la secularisa l'an 1537, & la raison qu'apporterent les moines, pour changer d'état, c'est que leur monastere étant fort fréquenté à cause de l'affluence des peuples qui venoient offrir leurs vœux à sainte Magdelaine, dont ils prétendoient avoir les reliques, ils ne pouvoient pas garder la solitude prescrite par leur regle. Voila le beau prétexte qu'on apporta pour ôter à l'ordre de saint Benoist une de ses plus fameuses maisons. L'on auroit peut-être mieux fait de dire, que les moines étant déreglez, ils étoient indignes de la posséder; encore n'auroit-ce pas été un sujet legitime pour les seculariser, puisqu'on pouvoit mettre en leur place des religieux reformez du même ordre, car l'expérience fait voir que les secularisations tournent presque toujours à la ruine des maisons, comme le dit fort bien monsieur le Laboureur dans ses Mazures de l'Isle-Barbe. Aussi monsieur le doyen m'assura que la secularisation de l'abbaye de Vezelay avoit achevé de la ruiner. Cet auguste monastere qui a servi autrefois de retraite à tant de saints moines, qui possédoient de si grandes richesses, & qui les employoient à nourrir un si grand nombre de pauvres, est réduit aujourd'hui à un chapitre de dix chanoines, dont le revenu, y compris la mansé de l'abbé, ne monte qu'à vingt-deux mille livres, sujetes à beaucoup de charges. L'église est tres-belle, & surpasse en longueur celle de Notre Dame de Paris, & soit pour sa beauté, soit pour sa grandeur, soit pour l'ancienne splendeur de l'abbaye, on l'appelle dans la ville la cathedrale. Le portique qui est à l'entrée, & qui étoit anciennement la place des penitens, est entierement couvert; de sorte qu'ils y étoient à

couvert des vents & de la pluye , ce qui est singulier à cette église. Les chaires du chœur avoient autrefois fort avant dans la nef ; ce qui fait juger qu'il y avoit un grand nombre de religieux, & peut-être est-ce de là, qu'on a pris occasion de dire, qu'il y en avoit jusqu'à huit cens. Mais ayant demandé au doyen & au chantre, qui ont le plus de connoissance de leur église, s'ils avoient quelques preuves de cela, ils me répondirent qu'ils n'en avoient aucunes. Le logis abbatial qu'on appelle le château, est fort beau, & il y a tant d'appartemens, qu'on y pourroit loger un prince. Il a l'agrément d'un beau jardin, & d'une terrasse qui découvre un pays tres-agreable.

Sur le declin de la montagne, hors de la ville, on voit une grande croix de pierre, qu'on appelle la croix de saint Bernard, parce que l'on tient que le saint abbé prêcha en cet endroit, & confirma par des miracles la croisade, qui fut si fatale à la France. Un peu plus bas est situé le premier couvent des Cordeliers en France, qui est fort petit, & qui se ressent encore de la premiere simplicité de l'ordre de saint François. On y voit devant l'autel une tombe avec un épitaphe, qui apprend que le frere Pacifique, compagnon de saint François est enterré en cet endroit. Je demurai un jour entier à Vezelay où je reçus beaucoup d'honnêteté de monsieur le doyen & de monsieur le chantre.

J'allai de-là à l'abbaye de Rigny de l'ordre de Cîteaux, située à un quart de lieuë de la ville de Varmenton. Les cloîtres, le chapitre, l'ancien refectoire & le dortoir sont fort beaux. L'église n'est pas desagreable, mais elle est plus simple. On y conserve une dent de S. Guillaume archevêque de Bourges, qui a la vertu de dissiper le venin des personnes qui ont été piquées par des serpens. Il vient tous les jours des lieux circonvoisins des gens tout enflés, & on n'a jamais remarqué qu'aucun s'en soit retourné sans être soulagé. On les pique d'abord avec une aiguille d'argent à l'endroit où ils ont été piquez par les serpens, on en fait sortir quelques gouttes de sang ; on lave la partie affligée avec de l'eau ou vin benit exprés ; ensuite on leur fait boire le reste de cette eau ou de ce vin benit ; à l'heure même ils se sentent soulagez, & dans un jour ou deux entierement gueris. On assure aussi que les serpens ne piquent jamais personnes sur les tertes de Rigny.

L'abbaye de Crisenon qui n'est qu'à deux lieuës de-là,



n'étoit dans son origine qu'une chapelle de bois bâtie par Adelaïs fille de Hugues Capet & femme de Regnaud comte de Nevers. Robert de Nevers évêque d'Auxerre la donna l'an 1094 à saint Robert abbé de Molefme, qui par les libéralitez des seigneurs de Toucy y bâtit une église de pierres & des officines pour des religieux de Molefme. Depuis Hugues de Montaigu évêque d'Auxerre, du consentement de Gui abbé de Molefme, & avec la permission du pape Innocent II. y mit des religieuses Benedictines tirées de l'abbaye de Julli, lesquelles furent soumises aux religieux de Molefme, qui resterent au nombre de quatre à Crisenon pour les diriger. Cette abbaye étoit autrefois fort illustre, & comme elle étoit fort fréquentée, Guillaume archevêque de Sens legat du saint Siege, pour la soulager de la dépense qu'elle faisoit pour tant d'hôtes, reduisit le nombre des religieuses à cent. Aujourd'hui elles ne sont pas trente. L'abbesse & les religieuses me firent toutes les honnêtetez possibles, me communiquerent tout ce qu'elles avoient de bonne grace, & me retinrent le plus qu'elles purent. Je les quittrai la surveille de la Toussaint pour me rendre à Auxerre.

L'église cathedrale d'Auxerre est parfaitement belle, mais ce qu'elle a au dessus beaucoup d'autres, c'est que presque tous ses évêques jusqu'au quatorzième siecle se sont distinguez par la sainteté de leur vie. Monsieur de Caylus qui remplit aujourd'hui leur siege, est un parfait imitateur de leurs vertus. Il étoit pour lors occupé aux visites de son diocèse, dans lesquelles il se fait un divertissement de passer cinq ou six heures de suite aux fonctions de sa charge, de prêcher deux fois le jour, d'instruire & de confirmer les enfans, & de reconcilier ses ouailles au souverain pasteur. Il revint toutefois à Auxerre pour assister à une procession generale pour les necessitez publiques, qu'il avoit indiquée l'octave de la Toussaint au tombeau de saint Germain. C'est-là où on voit souvent cet illustre prelat venir se remplir de l'esprit de tous ses saints predecesseurs, qui y sont enterrez. C'est-là où on l'avoit vu peu auparavant avec tous les prêtres de son diocèse faire une retraite, qui a édifié toute la ville.

Après la cathedrale, l'abbaye de S. Germain tient le premier rang dans tout le diocèse d'Auxerre, & a toujours été considerée pour une des plus fameuses du royaume. Elle doit son origine au grand Saint dont elle porte le nom, qui la choisit

Auxerre.



pour le lieu de sa sepulture, & qui luy a attiré les vœux des fideles de tout le royaume, & une infinité de dons tres-riches. Elle conserve encore aujourd'hui beaucoup de son ancienne splendeur, nonobstant le pillage des Calvinistes, qui en enleverent des richesses immenses, sur tout la châsse d'or que Charles le Chauve avoit fait faire à saint Germain, dont ils brûlerent le corps. Le Pape Urbain V. qui en avoit été abbé, y fit bâtir trois églises l'une sur l'autre. Le tombeau de saint Germain est dans celle du milieu, & tout autour ceux de la plupart des saints évêques ses successeurs, dont on conserve encore les corps entiers dans des tombeaux de pierre. Ils furent ouverts du temps de monsieur Segulier évêque d'Auxerre, qui eut une consolation sensible d'en trouver encore quelques-uns qui avoient été religieux, revêtus de leur cilice & de leur habit monastique. Ce lieu est peut-être le plus venerable du royaume, & après les catacombes de Rome, je ne sçai si on peut en trouver un plus saint. Car on prétend qu'il y a plus de soixante corps saints bien averez & reconnus pour tels par l'église. Le jour de l'octave de la Toussaint on fait une fête solennelle pour les honorer, & une procession fort devote & fort longue à leurs tombeaux.

La bibliotheque répondoit autrefois à la grandeur du monastere; mais les heretiques & la negligence des anciens moines ont dissipé un si grand nombre de manuscrits, qu'il n'en reste aujourd'hui que fort peu; mais qui ne laissent pas d'avoir leur merite. J'y vis entr'autres un ancien recueil d'homelies des saints Peres compilées par ordre de l'empereur Charlemagne, pour être lûes aux offices divins durant le cours de l'année, écrit de son temps, à la fin duquel on lit les vers suivans, qui font connoître le nom du compilateur, ou du moins de l'écrivain.

*Obtulit hunc librum Domino, Germane, tibi que  
Ebrardus supplex, supplicis esto memor.  
Auferet hoc nullus, cujus præcordia Christus  
Possidet, iratum ne patiatur eum.  
Quin etiam fratris munus votumque probando  
Insistet parili quicquid amore valet.  
Nam petit in cætu fratrum solemniter illum  
Ad laudem Domini nocte dieque legi.*

*Jungitur*

*Jungitur huic alter, solarem ut compleat annum,*

*His festos poterit quis reperire dies.*

*Augustus Carolus jussu collegit utrumque.*

*Amplius hinc nobis munera tanta placent.*

*Doctus erat, credat, Carolus cui jusserat illud*

*Quilibet hinc placido corde sequatur idem.*

Le Reverend Pere Dom George Viole, qui joignoit à une illustre naissance, un fort bel esprit & une grande vertu, & qui après avoir été prier de saint Germain, y finit ses jours en qualité de simple religieux, ayant fait avec beaucoup d'exactitude l'histoire des évêques d'Auxerre & de tous les monasteres du diocese, m'épargna la peine de visiter les archives de plusieurs, les ayant toutes visités luy-même avec un grand soin, & en ayant recueilli avec beaucoup de travail tous les anciens monumens qui auroient pû me servir. C'est pourquoy je me contentai de profiter de son ouvrage, qui m'occupa quatre semaines. Cela n'empêcha pas que je ne vissé la bibliotheque de saint Marien de l'ordre des Premontrez, qui est fort riche en manuscrits, la plupart des ouvrages de saint Augustin & des autres Peres de l'Eglise. On y voit entr'autres un commentaire de Remy d'Auxerre sur le prophete Osée, celuy d'Hervée moine du Bourdieu sur les petits prophetes, les sentences ou la theologie d'un Othon d'un caractère d'environ cinq cens ans. Je vis aussi le chartrier & l'église de saint Pierre possédée par les chanoines reguliers de saint Augustin de la reforme de sainte Geneviève. Je fus aussi à l'abbaye de saint Julien, qui doit le rétablissement de son observance à madame de Raigni, qui y a introduit la reforme des religieuses du Val de grace.

La fête de saint Edmond archevêque de Cantorbie arriva heureusement durant le séjour que je fis à Auxerre. La devotion que je dois avoir pour ce Saint, dont je porte le nom, m'obligea de l'aller célébrer à Pontigni, où ses sacrées reliques reposent. Monsieur Caron qui en étoit nouvellement élu abbé, m'y reçut avec beaucoup de bonté, & m'y retint deux jours, durant lesquels je parcourus deux beaux cartulaires, qui me donnerent de grandes lumieres. Le jour de saint Edmond je dis la sainte Messe sous la châsse du Saint avec sa chasuble, qui est toute ronde par le bas comme les anciennes chasubles. J'eus aussi la consolation de voir son sa-

cré corps que Dieu a conservé sans corruption jusqu'à présent par un miracle continu. Il est élevé sur le grand autel dans une grande châsse de bois doré, on voit par un cristal la tête du Saint qui est toute nue, le reste du corps est revêtu de ses habits pontificaux. Son bras en fut séparé pour être exposé à la veneration des peuples, à la priere de S. Louis roy de France, qui le fit mettre dans un reliquaire d'or où on le voit à nud; mais la chair en est toute noire, au lieu que celle de son corps est fort blanche. Mathieu Paris auteur Anglois, qui vivoit en ce temps-là, en apporte la cause, & dit que lorsqu'on fit la separation du bras, les religieux craignant qu'étant détaché du corps, il ne se corrompist, (comme si la même main qui le conservoit attaché au corps, n'eut pû le conserver détaché de ce même corps,) pour empêcher un si grand malheur, l'embaumerent, & qu'en punition de leur peu de foy, il devint en même temps tout noir. Nous estimons cependant que le miracle continue encore; car il n'est pas naturel, que le baume, quelque vertu qu'il ait, pût conserver durant près de cinq cens ans cette sainte chair. Ce même auteur rapporte aussi qu'en consideration de saint Edmond, on permit aux femmes Angloises d'entrer dans l'église de Pontigny, contre la coûtume de l'ordre de Cîteaux, qui ne souffroit point l'entrée des églises aux femmes. Aujourd'hui non seulement les Angloises, mais generalement toutes les femmes entrent dans l'église de Pontigny, mais elles n'entrent point encore dans celles de Cîteaux & de Clairvaux. On voit aussi dans le tresor l'anneau pastoral de saint Edmond, le calice & la patene avec lesquels il fut enterré, sa coupe, & le bras de saint Irenée martyr.

Il n'est pas nécessaire que je dise icy que c'est dans le monastere de Pontigny, que se retira saint Thomas de Cantorbie pour éviter la persecution du roy Henri II. On y voit encore ses ornemens pontificaux & la chapelle où il avoit coûtume de faire ses prieres, où l'on tient qu'il eut revelation de son martyre.

Quant à l'église de Pontigny elle est belle, & se ressent de la grandeur de la seconde fille de Cîteaux. On voit derriere cette église les mazures de l'ancienne, c'est-à-dire, de la premiere église de Pontigny. Elle étoit petite, mais assez belle pour le temps. Le logis abbatial étoit tout proche. Il

consistoit en quatre petites chambres semblables aux cellules des religieux d'aujourd'hui, dans l'une desquelles seulement il y a une cheminée. On peut juger de-là, de la différence qu'il y a entre les logis des abbez de ce temps-là, & les palais des abbez de notre temps. A l'entrée du monastere on voit un vieux bâtiment, qui a été autrefois assez somptueux. On tient que c'est un ancien palais des comtes de Champagne, où ils se retiroient lorsqu'ils faisoient quelques parties de chasse. Aujourd'hui il sert d'écurie & de cuisine à monsieur l'abbé, qui a tout proche un logis magnifique. Après avoir resté deux jours entiers à Pontigni, je revins encore à Auxerre où je restai quelques jours; & comme le temps commençoit à devenir un peu rude, j'écrivis à nos superieurs pour les prier de me donner un peu de relâche, & de me permettre d'aller passer l'hyver & le carême à Marmoutier; j'allai à Sens attendre leur réponse.

En sortant d'Auxerre, je fus dîner au monastere de Vieux-poux fondé l'an 1172 par Dreux de Mellote seigneur de Loches & de saint Maurice, où je trouvai sept bons solitaires, qui font revivre dans leurs personnes le premier esprit de saint Etienne de Grandmont leur pere. Leur monastere est fort petit & fort pauvre; leur habit est tout rapetassé; ils portent dans leur maison des sabots, ils ne vivent presque que de legumes, & n'usent que tres-rarement de poisson; depuis la Toussaint jusqu'à Noël, & depuis la Septuagesime jusqu'à Pâque ils ne mangent ny œufs, ny beurre, ny fromage. Le superieur me fit grand accueil, & pour me regaler, il me fit servir un morceau de merluche, qui étoit apparemment une partie de la provision pour le jour de Noël. Il me pressa fort de rester chez eux; mais la crainte d'incommoder ces bonnes gens l'emporta sur le desir que j'aurois eu de m'édifier de leur conversation; ainsi j'allai coucher à la Chartreuse de Val-profonde, où j'eus la consolation d'apprendre que le dernier prieur mort, qui étoit mon cousin, s'étoit attiré l'estime dans tout le pays à cause des grandes charitez qu'il faisoit aux pauvres. J'en partis le lendemain, & je me rendis au soir à Sens.

J'y reçus beaucoup d'honnêteté de monsieur le doyen & de monsieur Maçon, qui me communiquerent de bonne grace les remarques qu'ils avoient faites sur les archevêques de Sens & sur les dignitez de la cathedrale. J'éprouvai aussi

Vieux-poux.

Val-profonde.

Sens.

bien de la bonté de la part de messieurs Les Riches & de monsieur Baron. Monsieur le doyen me fit voir le nouveau missel de Sens auquel il travailloit, & qui sera beaucoup plus beau que le nouveau breviaire, qui a été si estimé de tous les habiles gens. Excepté le canon & les collectes, & peut-être quelques proses, il n'y aura pas un seul mot qui ne soit tiré de l'écriture; mais avec tant de justesse, que tout convient parfaitement aux mysteres que l'on celebre, & aux fêtes que l'on solemnise. Ce qu'il y aura encore de particulier, c'est qu'on n'y repetera jamais deux fois le même texte. Il me fit voir aussi le tresor de la cathedrale, qui est tres-riche, & rempli d'un grand nombre de reliques, dont l'une des principales est un doigt de saint Luc évangéliste en chair & en os. On tient que la plupart de ces reliques avoient été données au monastere de saint Riquier par l'empereur Charles-magne, & que le moine Hieremie qui les avoit apporté à sainte Colombe, ayant été ensuite élu archevêque de Sens, les donna à son église. Il me fit aussi voir tous les tombeaux des derniers archevêques de Sens, qui sont dans le chœur de la cathedrale, entre lesquels on peut regarder comme des pieces achevées ceux du chancelier Duprat & des cardinaux du Perron. Pour les premiers archevêques ils sont presque tous enterrez à saint Pierre le Vif, où on en compte jusqu'à quarante. Les chanoines avoient aussi autrefois leur sepulture hors la cathedrale, on les enterroit dans une petite chapelle bâtie à un quart de lieu de la ville en l'honneur de saint Sauveur, par l'archevêque Magnus, qui la choisit aussi pour le lieu de sa sepulture. Elle fut donnée aux chanoines reguliers de saint Jean dans le douzième siecle; ce qui n'empêche pas que tous les ans les chanoines de la cathedrale n'aillent en procession la surveillance de la Toussaint y reciter le pseaume tout entier pour leurs anciens confreres defunts.

Pour ce qui est de l'église cathedrale, elle est grande & large, & peut passer pour une des belles du royaume. On y montre encore la chaire où saint Bernard a prêché, & le lieu où saint Louis épousa Marguerite de Provence. La musique en est proscrire. On n'y chante qu'un beau plain-chant, qui est plus agreable que la musique. J'assistai à une grande messe des morts qu'on chanta d'un ton extraordinairement bas; je ne sçai, si cela n'étoit point affecté pour marquer de la tristesse & du deuil.



Après la cathedrale, la premiere & la principale église est celle de saint Pierre le Vif, & le lieu le plus venerable de toute la ville. Car elle est bâtie dans le premier cimetiere des chrétiens, où un grand nombre de martyrs ont reçu l'honneur de la sepulture. On prétend que sainte Theodecilde, qu'on fait fille du roy Clovis, y bâtit un celebre monastere, & qu'elle voulut y être enterrée. On montre ses reliques dans une belle châsse, & une pierre qui fut trouvée dans son tombeau, sur laquelle étoient gravées les paroles suivantes : *in Idus julii transit Theodecilda regina*. Ce n'est pas là l'unique relique qu'on conserve dans le tresor du monastere ; on y montre encore un grand nombre de corps saints, la plupart du pays, dont les principaux sont de saint Savinien & de saint Potentien, qui reposent dans une belle châsse d'argent que leur a donnée le roy Robert. Le chef de saint Gregoire le grand, qu'on prétend y avoir, parut une relique si authentique au pape Urbain VIII. qu'il en demanda une parcelle, laquelle il garda toute sa vie, & la donna avant de mourir aux Peres de l'Oratoire de Rome.

L'abbaye de saint Pierre le Vif ayant été détruite neuf ou dix fois tant par les barbares & les ennemis de l'état, que par diverses incendies, on est surpris qu'elle subsiste encore aujourd'hui. Elle subsiste pourtant & avec splendeur. L'église qui a été rebâtie par les religieux reformez de la congregation de saint Maur, est parfaitement belle, grande, délicate, éclairée. Le chœur a quelque chose de majestueux ; les chaires sont tres-bien travaillées ; l'autel est tout de marbre ; dans le fond est la chapelle de la Vierge, un peu élevée, dont les grandes colonnes de marbre font un tres bel effet. Il y a dessous cette chapelle une église souterraine qui sert de sacristie, où plusieurs Saints ont été enterrez. On prétend que sous la table où les prêtres s'habillent pour dire la sainte messe, il y a un puits profond, dans lequel les idolâtres ont jeté les corps d'un grand nombre de martyrs qu'ils avoient massacrés. On en montre un semblable à saint Irenée de Lyon.

Au bout de l'enclos du monastere, est l'église de la paroisse de saint Savinien. Il y a sous le grand autel une crypte où sont les tombeaux de saint Savinien, de saint Potentien, & de saint Eodad martyrs, avec ces inscrip-

ptions qui sont gravées dans les pierres de la muraille.

HVI<sup>1</sup> EDS IN RECEPTACULO AMBUNT<sup>1</sup> TUMVIA<sup>1</sup>T  
 XPI MARTRES MER<sup>1</sup> SAVNAN<sup>1</sup> ET POTENTIAN<sup>1</sup>  
 AC EODAD<sup>1</sup> CR<sup>1</sup> AV<sup>1</sup> SEROTIN<sup>1</sup> IN AERA  
 BILIS<sup>1</sup> SED IN FB<sup>1</sup> CMERO<sup>1</sup> E<sup>1</sup> POSITV.  
 P FLORES. ROSEI SANGVNIS SV<sup>1</sup>PSERV<sup>1</sup>  
 CORONAS VICTORIE MARTRES<sup>1</sup> X<sup>1</sup>B<sup>1</sup> SAVNI  
 ANVS ET POTENTIANVS E<sup>1</sup> MULTITVDINE  
 INGENI ET IB<sup>1</sup> TUMLE<sup>1</sup> SV<sup>1</sup>N<sup>1</sup> RDE BLAN<sup>1</sup>NAP.

L'inscription suivante étoit de même caractère ; mais comme j'étois pressé d'aller à vêpres , je n'eus pas le temps de l'imiter.

† *Felix ager & inclitus , valde pulcher & candidus ,  
 Rosco sanguine martyrum feliciter consecratus ,  
 Orationumque munere digne adornatus.*

L'abbaye de saint Jean qui n'est pas éloignée de saint Pierre le Vif , fut fondée presque en même temps pour des religieuses. Dans le neuvième siècle elle étoit possédée par des moines , & dans le douzième elle fut donnée aux chanoines réguliers qui la possèdent aujourd'hui. Il ne reste plus de l'église que le chœur & le tour des chapelles qui sont fort beaux & fort propres.

L'abbaye de Notre-Dame de la Pommeraie a été fondée par Mathilde comtesse de Blois , qui y a été enterrée avec son mari. Elle étoit réduite à cinq ou six religieuses sans discipline , lorsque madame Baltilde de Harlai religieuse de Chelles en fut nommée abbesse. Cette vertueuse dame ne croyant pas pouvoir entretenir la régularité dans une abbaye champêtre presque ruinée & avec si peu de sujets assez mal disposés , la transféra à Sens , y rétablit une bonne observance , & par sa sagesse & son économie la bâtit entièrement , & la mit en état d'avoir jusqu'à soixante religieuses. Madame

de Harlai sa sœur qui luy succeda, marchant sur ses traces, y a conservé la regularité qu'elle y avoit trouvée; & après avoir long-temps gouverné, préférant l'obéissance au gouvernement, se démit volontairement de son abbaye entre les mains du roy, qui la donna à madame de Crenan qui la possède aujourd'hui; mais par humilité & par respect pour sa devanciere, elle ne voulut jamais porter la croce, ny prendre la place d'abbesse tant qu'elle vécut; & on vit avec édification une pieuse contestation entre les deux abbeses, qui par leur humilité firent voir qu'elles étoient toutes deux dignes de la croce & de la place qu'elles refusoient. C'est encore un effet de l'humilité de ces dames, qu'elles ne portent point de croix, contre la coutume des autres abbeses. Madame de Crenan qui gouverne aujourd'hui me fit beaucoup d'honnêteté. Elle m'ouvrit son charrier de la meilleure grace du monde, & me conduisit elle-même dans tous les lieux de son monastere. Il est situé dans le fauxbourg, & n'a rien de somptueux; mais on y a toutes les commoditez. L'enclos est fort grand, & renferme prez, vignes, bois, eaux, arbres fruitiers, & jardin potager, & tout cela y est disposé de telle maniere, que l'on y a joint l'agreable au commode.

Il me resteroit à parler icy des abbayes de saint Remy & de sainte Colombe; mais comme j'étois bien-aîsé de me rendre à Marmoutier pour les fêtes de Noël, je n'eus pas le temps de les voir. Avant de partir de Sens, je vis la bibliothèque de monsieur Baron, dans laquelle il y a quelques manuscrits, & entr'autres les lettres de Billius, une theologie de Jacques le Bossu religieux de saint Denys, & le manuscrit sur lequel le P. Labbe a imprimé la chronique de Rouën. Je partis de Sens le dixième decembre pour aller à Paris; en passant par Melun j'y vis une chose curieuse, un tres-bel œillet fleuri au milieu du mois de decembre, non-obstant la gelée & la neige. Je ne restai pas long-temps à Paris, quoyqu'on eut la bonté de m'offrir d'y rester jusqu'à Pâque, & qu'on me fit esperer d'y demeurer toujours, je fus bien aîsé de revenir reprendre à Marmoutier l'esprit de la regularité, en attendant que la divine providence disposât de moy comme elle jugeroit à propos.

J'y arrivay la surveillance de Noël, & peu de jours après l'hiver fit sentir sa rigueur avec tant de violence, qu'aucun

homme sur la terre n'avoit jamais éprouvé un si grand froid. On vit alors une infinité de bêtes & d'oiseaux mourir à la campagne, plusieurs enfans & même des hommes eurent le même sort ; les marbres se fendirent, tous les noyers, les chasteigniers & les oliviers perirent, les bleds qui avoient été semés ne germerent point, & la desolation fut si grande, qu'elle fut suivie d'une disette universelle de bleds, de vins, de fruits dans tout le royaume, & accompagnée de maladies contagieuses qui desolèrent plusieurs villes de France.

Cependant on m'avertit qu'après Pasques il falloit reprendre le travail, & continuer la visite des évêchez & des abbayes du royaume ; pour me soulager & pour avancer davantage on me permit de prendre un compagnon. Je jettay les yeux sur dom Ursin Durand, que je crus très-propre à cet employ, tant à cause que c'est un religieux qui joint à la piété, beaucoup d'esprit & une santé robuste, & capable de résister à la fatigue du voyage & de l'étude, que parce qu'il me parut une homme de bonne volonté & aussi sociable qu'il est nécessaire dans une entreprise de cette sorte.

Moncé. Nous partîmes de Marmoutier un Jedy quatrième d'Avril, & ce jour-là nous allâmes à l'abbaye de Moncé au-dessus d'Amboise. Cette abbaye doit son origine à quelques filles de piété qui s'étant retirées dans ce desert pour y vivre dans la penitence & dans les exercices de la contemplation, répandirent une odeur si grande de leur vertu dans tout le pays, que Sulpice seigneur d'Amboise en fut touché, & leur offrit de bâtir un monastere, si elles vouloient garder la clôture & s'engager par vœu. Elles accepterent ses offres, & se donnerent à l'ordre de Cîteaux, dont elles dépendent encore aujourd'huy. La supérieure ne prit d'abord que le nom de prieure, & elle étoit élective par la communauté, ce qui a duré jusqu'en 1652 que le pape Innocent X. à la demande du roy, l'érigea en abbaye en faveur de madame d'Épinoy.

Nous ne vîmes rien de considerable dans l'église que cette épitaphe gravée sur une simple tombe: *Hic jacet domina Johanna uxor Johannis domini Calvi. montis filia comitis Vindocinensis. Fuit in vita bonæ memoriæ. Anima ejus requiescat in pace.*

Fontaine-  
les-blanches,

Nous partîmes le lendemain pour aller à l'abbaye de Fontaine-les-blanches, & de-là à Blois où nous arrivâmes fort tard

tard & fort fatiguez, ce qui obligea le R. P. Prieur de nous y faire séjourner un jour pour nous reposer. Nous employâmes cette journée à visiter les archives de l'abbaye de Bourgmoien. Nous la crûmes bien employée pour la consolation que nous eûmes d'y trouver une lettre originale de saint Louis roy de France, qu'il écrivit à l'abbé de ce monastere en lui envoyant une épine de la couronne de Notre Seigneur. Nous y trouvâmes aussi des lettres de l'Evêque de Chartres & de l'archevêque de Sens, qui confirmèrent la verité de cette sainte relique. Ce précieux tresor est resté à Bourgmoien jusqu'au pillage des Huguenots, qui dissipèrent tout ce qu'ils trouverent de saint dans la ville.

De Blois nous fûmes à Orleans, & de là à saint Benoist sur Loire. L'église est assez belle. On y voit une porte ancienne à laquelle le P. Mabillon donnoit 900 ans, où est représentée l'histoire de la translation des reliques de notre bienheureux Pere saint Benoist. La nef est assez recente, mais le chœur n'est pas éloigné du temps de la fondation du monastere. Au milieu est le tombeau de Philippe I. roy de France, assez simple & sans inscription. Le Sanctuaire est tres richement parqueté de marbre, de jaspe, & de porphyre. L'autel pour être d'une structure nouvelle n'en est pas moins beau, mais ce qui le rend plus considerable, c'est la riche châsse de notre bienheureux Pere, dont le travail est tres exquis. Son chef se conserve dans le tresor avec des reliques de saint Sebastien, de saint Denys, de saint Aigulfe & de quelques autres Saints. On y a mis aussi depuis peu un chapelet estimé quatre cens écus. Les grains d'un bois odoriferant sont fort bien travaillez, les *Pater* sont d'or, accompagnés de medailles d'or & d'argent dont l'ouvrage surpasse la matiere, & d'une mignature admirablement belle. La Reine mere l'avoit donné autrefois à madame de Montefpan. Celle cy le donna au R. P. Dom Mathieu Gilbert, qui étant prieur de saint Benoist, le mit dans le tresor. La bibliotheque étoit autrefois une des plus riches du royaume. Elle fut pillée l'an 1562 par les heretiques. Pierre Daniel avocat à Orleans & bailli de Fleuri s'en empara à la faveur du cardinal de Chastillon abbé du monastere & grand fauteur de l'heresie. Il en fit son plaisir durant sa vie, & par ce moyen donna au public quelques anciens ouvrages qui n'avoient point vû le jour, ou en corrigea d'autres qui

S. Benoist  
sur Loire.



étoient fort imparfaits ; il en aida encore ses amis qui travailloient à satisfaire les sçavans par de belles éditions. Après sa mort ses heritiers vendirent les manuscrits à monsieur Petau conseiller au parlement de Paris , & à monsieur Bonghard , qui ayant été envoyé en Allemagne par le roy Henri IV. porta à Strasbourg , où il avoit coûtume de faire sa residence , sa part des manuscrits. Après sa mort le prince Palatin les acheta , & les transporta dans sa bibliotheque d'Heidelberg ; mais le Duc de Baviere ayant pris l'an 1622 cette ville , il s'empara de la bibliotheque , & en fit present au pape Gregoire XV. qui la mit au Vatican. Quant à la part de monsieur Petau , ses heritiers qui aimoient mieux de l'argent que du parchemin , la vendirent à la Reine Christine de Suede , qui la porta à Rome , & qui en mourant la legua au pape ; & de la sorte toute la bibliotheque de saint Benoist a été incorporée dans celle du Vatican.

Pierre Daniel ne pilla pourtant pas tellement la bibliotheque de saint Benoist , qu'il n'échapat plusieurs volumes à sa cupidité. Car outre plusieurs manuscrits qui ont déjà servi aux nouvelles éditions des Peres , auxquelles nos confreres ont travaillé ; nous y trouvâmes un fort ancien manuscrit de la Concorde des Regles de saint Benoist d'Aniane , suivie d'un recueil des ouvrages des Peres , qui a pour titre *Liber de diversis voluminibus Patrum excerptus*. C'est sans doute ce recueil des ouvrages des saints Peres , que saint Benoist d'Aniane avoit joint à sa Concorde , pour le faire lire à ses religieux dans les assemblées du soir , que le Pere Menard assure être à Fleury , & que le P. Mabillon n'y avoit pû trouver. Il est composé des extraits tirez des livres de saint Ambroise sur l'Exameron , de saint Jérôme contre Jovinien , de l'homelie de saint Gregoire sur la concupiscence de la bouche , des sentences de saint Isidore , de Bede sur saint Luc , de saint Cesaire , de saint Prosper , de saint Nil , des Proverbes de l'évêque Evagre pour les moines , des conférences de Cassien avec les abbez Serapion , Moysè , Isaac & Theonas , d'un sermon de saint Augustin sur la Circoussion , de son ouvrage de la vie & des mœurs des clerics , de la vie de saint Antoine , de la vie de saint Fulgence , d'un ouvrage de saint Chrysostome , d'une homelie de saint Gregoire , des instituts de Cassien , des œuvres de saint Ephrem ,

de la conférence avec l'abbé Paphnuce, de quelques sentences tirées de saint Jérôme, des sermons de saint Césaire & des morales de saint Grégoire. Comme le livre est déchiré à la fin, il pouvoit y avoir encore d'autres extraits tirez des Peres de l'Eglise, que ce grand Saint avoit choisis, comme plus propres à entretenir la piété parmi ses religieux.

Nous y trouvâmes aussi un autre manuscrit ancien de sept ou huit cens ans, qui contient la vie de saint Grégoire, & un autre ouvrage qui a pour titre, *Liber sancti ac beatissimi Benedicti patris monachorum*. Je me contentai de prendre les titres des chapitres, que je veux rapporter icy.

*Incipiunt capitula*

*Quæ sunt virtutes bonorum operum.*

I. *De Humilitate.*

II. *De Timore Dei.*

III. *De Pœnitentia.*

IV. *De Derelinquentibus sæculum.*

V. *De Oratione & compunctione.*

VI. *De silentio & verba otiosa non loquendo.*

VII. *De dilectione Dei & proximi.*

VIII. *De continentia virginitatis mentis & corporis.*

IX. *De vana gloria & laude humana non querenda.*

X. *De patientia tentationis & martyrii.*

Cet ouvrage n'est point assurément de notre bienheureux Pere saint Benoît; mais il pourroit bien être de saint Benoît d'Aniane, qu'on peut regarder, sur tout en France, comme le second fondateur de notre ordre, & le pere d'une infinité de moines: aussi les anciens luy donnent-ils le glorieux nom de *Benedictus secundus*.

Je pourrois ajouter à cela des manuscrits de Juvencus, Sedulius, Arator, de l'histoire ecclesiastique d'Eusebe, de Boëce de la consolation de la philosophie & contre Eutiches, Alvarus sur saint Mathieu, & l'exposition d'Aimoin moine de Fleuri sur l'Apocalypse, écrite du temps de l'auteur, & peut-être de sa propre main, & un ancien Sacramentaire d'environ 900 ans, à la tête duquel on lit ces mots: *Sacramentorum liber, quem... sancto Benedicto ob suam memoriam à transmarinis partibus misit, imprecans cum juramento maledictionis, ut si quis eum de monasterio aliquo inge-*

*nō non redditurus abstraxerit, cum Juda proditore, Anna, & Caiapha, portionem æternæ damnationis accipiat. Amen, Amen. Fiat, Fiat.*

Ferrières,

Le monastere de Ferrières, où nous fûmes ensuite, est fort ancien; on prétend qu'il est bâti dans le lieu même où saint Savinien premier archevêque de Sens eut une vision le jour de Noël, dans laquelle tout le mystere de la naissance du Sauveur luy fut revelé si clairement, qu'en revenant à luy, il s'écria: C'est véritablement icy Bethléem, & que c'est pour cette raison qu'on l'appelloit Bethléem, comme il paroît par les lettres de Loup de Ferrières. Les plus brillantes lumieres, qui ont éclairé cette illustre maison, sont saint Aldric archevêque de Sens, Alcuin, Loup de Ferrières, & dans les derniers siècles Louis de Blanchefort, qui peut en être considéré comme le restaurateur, puisqu'il en a rétabli les édifices, & qu'il l'a édifié luy-même par ses vertus, & par la sainteté de sa vie, dont l'odeur depuis près de deux cens ans s'est conservée jusqu'à présent parmi le peuple. Il y a deux églises, l'une desquelles est encore appelée Bethléem, & une chapelle fort propre, & deux cloîtres. Pour ce qui est du tresor, la relique la plus précieuse qu'on y conserve, est le corps de saint Aldric archevêque de Sens; & la piece la plus curieuse, est un ancien ciboire d'ivoire, dans lequel on conservoit autrefois le S. Sacrement.

Château-Landon.

De Ferrières nous fûmes à l'abbaye de Cercanceau, & de là à Château-Landon, où il y avoit autrefois un monastere de moines, qui devint illustre par la possession des reliques de saint Severin abbé d'Agaune, qui y mourut, en revenant de Paris, où il avoit été appelé par le roy Clovis, qu'il guerit d'une maladie.

Cette abbaye fut donnée dans le douzième siècle aux chanoines reguliers, qui la possèdent encore aujourd'hui. Monsieur de la Grange qui en est abbé regulier nous reçut parfaitement bien. Il nous donna le soir à souper, & le lendemain ses religieux nous donnerent à dîner. Nous vîmes cependant le chartrier & la bibliotheque, dans laquelle il y a peu de manuscrits. Le principal contient les lettres de Rufbroch, l'un des plus fameux contemplatifs de son temps, qui avoit mis autrefois la reforme dans la maison. Monsieur l'abbé s'offrit de nous les communiquer, si nous voulions les imprimer; mais comme nous avons d'autres choses

qui pressent davantage, nous fûmes obligez de le remercier de la grace qu'il vouloit nous faire.

L'abbaye de la Joye, qui est située à la porte de Ne-mours, se presenta ensuite à nous, & de là nous fûmes à celle de Villiers, qui est proche de la Ferté-Alez. Ces deux abbayes sont de l'ordre de Cîteaux, qui est redevable de la dernière à celui de saint Dominique. Car Villiers dans son principe, étoit une maison qui appartenoit aux Jacobins de Paris de la rue S. Jacques; mais comme ces religieux dans un de leurs premiers chapitres généraux résolurent de vivre dans une extrême pauvreté & sans revenus, ils cederent ce lieu & tout ce qui en dépendoit à l'ordre de Cîteaux, qui y bâtit un monastere de filles. Madame Cordier du Tronc, niece de monsieur Bontemps, qui en est abbesse, nous y reçut avec une bonté qui ne se peut exprimer. Non seulement elle nous communiqua tout ce qu'elle avoit, mais elle nous mena elle-même dans son monastere, pour nous y faire voir tout ce qui pouvoit contribuer à notre satisfaction. Nous y demeurâmes un jour entier, & de là nous allâmes à Paris.

Après avoir séjourné quelques jours à Paris, nous allâmes à Melun, où nous visitâmes les abbayes du Lys & du Jard, qui en sont assez proches. L'abbaye du Lys reconnoît pour fondatrice la Reine Blanche. Les titres du monastere donnent aussi cette qualité à saint Louïs son fils, qui quelquefois se nomme seul fondateur, quelquefois conjointement avec sa mere, & il y a bien de l'apparence que l'un & l'autre ont également contribué à l'établissement de cette maison. Quoiqu'il en soit, elle est belle & se ressent de sa fondation royale. On y conserve sous l'autel le cœur de la Reine Blanche, qui voulut être enterrée à Maubuisson; le cilice de saint Louïs qui est très-rude, un os du bras & quelques-uns des doigts de ce saint Roy, dont Philippe le Hardi son fils fit présent au monastere. Cette abbaye ayant perdu le premier esprit de son ordre, madame de la Trimouille, qui en fut abbesse, en fit une maison de benediction par le soin qu'elle eut d'y établir avec la reforme. Pour mieux réussir dans ce dessein, elle se retira quelque temps chez les meres Carmelites de Paris, & prit d'elles l'esprit de retraite, d'oraison, de penitence, & même leur habit, que les religieuses neanmoins ont quitté depuis, pour reprendre celui

Villiers.

Le Lys &  
le Jard.

de Cîteaux, quoyqu'elles se soient soustraites à l'ordre pour se soumettre à l'ordinaire.

Elles nous montrèrent le Soleil où l'on expose le saint Sacrement, qui est d'un prix inestimable. C'est un monument de la pieté d'une sainte abbesse, qui ayant ramassé pendant plus de vingt ans tout ce qu'elle avoit pû d'argenterie & de pierreries des filles de qualité qu'elle avoit reçues à profession, fit un sacrifice à Dieu de ce qui avoit servi à la vanité du monde. La reine mere qui fut avertie de son dessein, luy envoya cent diamans pour enrichir le Soleil, mais on dit que le porteur en déroba quarante. Ce qu'il donna toutefois est si riche & si précieux, qu'on ne s'apperçoit pas du vol. La façon de l'ouvrage est encore plus estimée; car on nous assûra, que chaque rayon du Soleil avoit coûté cinq cens livres de façon. Pour ce qui est du vaisseau, sa base, qui est de vermeil doré, a la forme d'un autel, sur lequel s'éleve une coupe d'or de la hauteur & façon d'un petit calice, duquel sort un Soleil d'or garni de perles & de diamans.

L'abbaye du Jard de l'ordre de saint Augustin est possédée aujourd'hui par les chanoines reguliers de sainte Geneviève; on voit dans leur église plusieurs tombeaux des vicomtes de Melun, & devant l'autel celui de Jean de Melun évêque de Poitiers.

Barbeau.

L'abbaye de Barbeau qui n'est qu'à trois lieues de Melun, fut la première que nous visitâmes ensuite. Elle est de fondation royale, & doit son origine à Louis le Jeune, qui y est enterré devant le grand autel. On y voit son tombeau un peu élevé, que monsieur le cardinal de Fustemberg, qui en étoit abbé, a fait raccommo-der. Il y a fait graver cette inscription: *Piissimo regi Francorum Ludovico VII. hic sepulchro XIX. septembris MCLXXX. mausoleum quondam magnificum erexit Adela regina ejus uxor, quod vetustate collapsum instauravit, pretiosas ejus reliquias colligendo, Eminentiissimus, Reverendissimus & Celsissimus Princeps Guillelmus Ego Landgravius à Fustemberg, S. R. E. cardinalis, episcopus & princeps Argentinen-sis, hujus regii monasterii abbas anno M. DCXCV. On voit encore dans l'église du côté de l'évangile trois autres tombeaux élevez, dont un seul a cette inscription: *Anno M. CCXXI. sepultus est in hoc loco piæ memoriæ Guillelmus quondam Meldensis episcopus, cujus anniversarium agitur XIV. septembris.**



Outre ces sepultures & quelques autres des abbez de l'ordre, nous en remarquâmes plusieurs de personnes distinguées dans le chapitre & dans le cloître. Dans le chapitre devant le siege du supérieur, on voit une tombe sur laquelle est gravé un jeune homme, qui a un cercle au-dessus de la tête avec cette inscription : *Hic jacent filii domini Stephani de Sacro-cæsare*, & au-dessus de la tête de la figure on lit ce mot *Theobaldus*. La tombe suivante représente aussi un jeune homme tenant un oiseau en main qui a ce mot écrit au-dessus de la tête *Johannes*, & autour de sa tombe sont gravés ces vers :

*Regia progenies isdem parentibus orti  
Nos fuimus, morti quos dedit una dies.  
Lusimus, à teneri, si luditis ergo cavete,  
Ne turbet vestros mors lacrymosa dies.*

On y voit encore une grande tombe sur laquelle est gravée une croix avec ce mot *Agnes*, & une autre tombe sur laquelle on lit cet épitaphe. *Icy gist Sire Renaux de Mournant chevalier, & madame Jehanne sa femme. Dieu leur fasse mercy. Amen.* Devant le chapitre nous vîmes une autre grande tombe, sur laquelle est gravé un homme armé de pied en cap, avec son écusson, qui porte au chef chargé de trois coquilles, & une femme, & autour de la tombe cet épitaphe : *Hic jacet dominus Gilebertus de Nigella miles, dictus Parvus, & domina Johanna uxor ejus domina de Chaloya. Animæ eorum requiescant in pace. Amen.* Et sur une autre tombe : *Hic jacet dominus de Nemoso miles.* Le chevalier qui y est représenté porte dans son écusson à trois jumelles & au lambel de cinq pièces. Dans le même côté du cloître en sortant de l'église, on trouve trois sepulcres élevés, l'un desquels a cette inscription : *Anno Incarnationis Dominicæ M. CCV. sepultus est in hoc loco Galterus quondam camerarius regis... Francorum, cujus anniversarium recolitur octavo calendæ novembris.* On voit encore plusieurs autres tombes dans le cloître, sur lesquels nous lûmes les épitaphes suivans :

*Icy gist madame Emeline de Mortmor, femme jadis de monseigneur Albert de Bomorville chevalier, qui trépassa l'an de Notre-Seigneur M. CCCXIII. le jour de la Conception de Notre-*

Dame. Priez Dieu pour l'ame de ly.

*Hic jacet Theobaldus de Molendinodato miles. Hic jacet Guillelmus de Vernoto quondam decanus de Sparnone.*

*Icy gissent Hernoual de Mez, Hiaumier notre Seigneur le Roy de France, & Jeanne sa femme. Priez pour eux, que Dieux leur face mercy. Amen.*

*Icy gist Jeanne vicomtesse.*

*Icy gist noble dame madame Jehanne jadis dame de Saintyon, priez Notre Seigneur JESUS-CHRIST qu'il ait mercy de l'ame de lui. Amen.*

*Hic jacet domina Agnes uxor Petri de Prissimo militis.*

*Icy gist Jehanne jadis femme Pierre le Maire de Fresnoy, laquelle trespassa l'an mil quatre cens cinquante trois, le mardy d'après l'Ascension. Priez Dieu pour l'ame de li.*

*Hic jacet dominus Johannes de Bunoto miles.*

*Hic jacet domina Heloys uxor domini Simonis de Nigella militis.*

*Icy gist madame de Goresse Beguine, jadis demourant aux Beguines à Paris, qui trespassa l'an de grace M. CCC. & XXI. le mardi derrain jour de mars. Priez pour lui.*

*Hic jacet Gilo de Vernoto miles.*

*Hic jacet dominus Johannes castellanus de Bunoto miles.*

Puisque nous nous sommes si étendus sur les sepultures de Barbeau, il n'est pas juste d'oublier celle de deux fameux peintres, Jean de Hory & Martin Freminet, auxquels on a fait plus d'honneur qu'à tous ces seigneurs & ces dames-dont nous venons de rapporter les épitaphes, puisqu'on a mis ceux-cy dans le cloître ou dans le chapitre, au lieu que nos peintres ont été enterrez dans l'église même. L'épitaphe de Martin Freminet est conçue en ces termes :

*Siste sis viator, & perlege. Jacet hic Freminetus, Cujus penicillo debemus, quod Gallia jam suo gloriatur Apelle, quem nasci voluerunt oculorum delicia, rex, Aula, virtus, si per fata liceret, voluissent immortalem, Postquam artis sue nobilitaverit lumen, & umbras istas Hic reliquit, illud verius retinuit. Obiit anno MARTIN DE FREMINET, 18 Juin 1619.*

Je ne me souviens plus, si Jean Hory a une épitaphe, mais

mais voicy celle qu'il fit graver à Marie Recouvre sa femme.  
*Tombeau de feu honorable femme Marie Recouvre, femme de noble homme Jean de Hory, peintre ordinaire & valet de chambre du roy, laquelle deceda le dernier jour d'Avril 1607.*

*Arrête-toy passant, voy Marie Recouvre,  
 Que Dieu ces jours passez voulut avoir à soy:  
 Mais ce n'est que son corps que cette lame couvre,  
 Son esprit dans le ciel fut porté par la foy.  
 Nous vécûmes conjoints d'une amitié si rare,  
 Que passant avec moy jusqu'à six fois six ans,  
 Dieu de notre union, que la Parque separe,  
 Gage de notre amour, fit naître dix enfans.  
 Deux sont allez à Dieu, & les huit sont en vie,  
 Qui pour me consoler s'efforcent bien souvent  
 De cacher le regret de leur perte infinie,  
 Cessant le deuil du mort pour plaindre le vivant:  
 Agréables objets, qui charmeroient mes peines,  
 Si rien que la mort seule en avoit le pouvoir.  
 Mais de me consoler l'esperance est si vaine,  
 Que ma douleur s'accroit du plaisir de les voir.  
 Tu peux donc voir icy la moitié de moy-même,  
 Qui de son autre part attend l'assemblément.  
 Je suis l'autre moitié que la bonté suprême  
 Fait vivre pour plorer la mort incessamment.  
 Que dis-je, vivre, hélas! quel devis me transporte?  
 En disant que je vis, je me trompe bien fort.  
 Non je ne vis plus en celle qui est morte;  
 • Mais elle vit en moy, qui suis mort en sa mort.  
 Priez Dieu pour son ame.*

Nous ne vîmes dans la bibliotheque qu'un petit nombre de manuscrits, parmi lesquels nous en trouvâmes un qui avoit ce titre: *Liber 1. de seculo & religione. editus à Collutio Pierrî cancellario Florentino ad fratrem Hieronymum de Uzano ordinis Camaldulensis in monasterio sancte Mariæ de Angelis de Florentia.* Ce premier livre est suivi d'un second. Nous vîmes aussi un autre manuscrit dont voicy le titre: *Incipit manipulus florum sive extractiones originalium à magistro Thoma de Hibernia, quondam socio Sorbonico.*

Après avoir demeuré deux jours à Barbeau, nous nous  
*I. Partia.*

Chaume.

rendîmes à l'abbaye de Chaume. C'est un monastere d'anciens Benedicains, mais qui peuvent servir de modele à tous ceux qui ne sont pas reformez ; car ils vivent en commun, couchent dans un dortoir, mangent dans un même refectoire, font leurs exercices à heures réglées, s'appliquent à la lecture & à l'étude, & ont banni toute sorte de jeux de leur monastere. Ils nous reçurent fort bien, & nous communiquèrent de bonne grace tout ce qu'ils avoient. Nous y passâmes le dimanche ; on y dit ce jour-là deux grandes messes. La premiere fut de Notre-Dame du Rosaire, qui est toute singuliere pour cette maison. On y lut l'évangile de la parabole du semeur. L'église est assez jolie, mais elle n'est point achevée. On y voit deux tombeaux élevez qu'on croit être du fondateur & du premier abbé. On trouve aussi dedans la nef les tombes des seigneurs de Vernetil. Le tableau du grand autel, haut d'environ quinze pieds, est un original de monsieur Champeaux. C'est un crucifix, qui ravit tous ceux qui le voyent ; au-dessus est une châsse, qu'on prétend être de saint Domnole évêque du Mans, auquel on a une grande devotion dans le pays.

Jouÿ.

Nous fûmes de là à Jouÿ, abbaye de l'étroite observance de l'ordre de Cîteaux, qui peut passer pour une des plus considerables de la reforme. L'entrée est belle, les cloîtres grands, le refectoire tres-propre, vouté & d'une juste étendue, la bibliotheque admirablement bien parquetée, & ornée d'une boiserie magnifique, mais peu remplie de livres. Il y a pourtant environ cent manuscrits tres-bien conservez, la plupart de saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Gregoire, saint Bernard, & d'Hugues de saint Victor. Nous trouvâmes une vie de saint François écrite par un de ses religieux, qui l'avoit connu, & qui vivoit avant saint Bonaventure auteur de celle que nous avons de ce Saint. L'église du monastere est fort grande, tres-propre & d'une belle étendue ; mais nous n'y trouvâmes pour toute antiquité, que le tombeau de Simon de Beau-lieu archevêque de Bourges, & cardinal qui est devant le grand autel, sa mere & son frere ont leur sepulture dans le cloître. Voicy leurs épitaphes qu'on sera bien aise de trouver icy.

VOYAGE LITTERAIRE. 75  
EPITAPHIUM

Simonis Cardinalis de Bello-loco Bituricensis archiepiscopi,  
qui jacet ante majus altare ecclesie Juyaci.

*Quem lapis iste tegit, SIMON virtute subegit  
Iustus perfidiam, largus avaritiam.  
De Bello fuit iste loco primas Aquitanus,  
Ex dono meriti preelatus Bituricanus.  
Fuit Carnotensis prius archidi, Bituricensis  
Post fuit preelatus: cardine sine datus.  
Tres annos demas tantum de mille trecentis  
Et post quindenam matris Domini morientis  
Luna quare diem, tunc habuit requiem.  
Qui legis hic plores, & Christum dulciter ores,  
Transcat examen, & requiescat. Amen.*

EPITAPHIUM matris ejusdem cardinalis in claustro  
quiescentis.

*Nobilibus nata, miseris pia, prole beata,  
Tota Deo grata jacet hic AGNES tumulata.  
Anno milleno ducento septuageno  
Transit & terno, vivat cum rege superno.  
Obiit autem 11 calendas martii.  
Qui legis hæc recogito pro me, bona fac, mala vita,  
Sed semper cogita quod morieris ita.*

EPITAPHIUM ejus fratris in claustro etiam quiescentis.

*Ci gist Messire Raoul de Biau-lieu, chevalier, qui trépassa  
en l'an de grace 1286 au mois de novembre. Priez pour l'ame  
de luy.*

Nous sejournaâmes peu à Jotuy. Nous y étions dans le temps  
des Rogations; & comme nous disions la messe, il y arriva  
une procession; je remarquai que les hommes entrèrent de  
dans le chœur, mais toutes les femmes restèrent dans la  
nef.

Nous partîmes après-dîné pour Provins; nous fûmes  
descendre au prieuré de saint Ayou possédé par nos peres  
de saint Vanne, qui nous y reçurent avec leur honnêteté

Provins,



ordinaire. Ce prieuré qui dépend de Montier-la-Celle près de Troye, a été fondé du temps du roy Robert ou de Henri I. son fils, & saint Robert en a été autrefois prieur. Le lendemain qui étoit le mercredi des Rogations nous fûmes à l'abbaye de saint Jacques desservie par les chanoines réguliers de sainte Geneviève, où monsieur l'abbé nous reçut avec toute la bonté que nous pouvions souhaiter.

Ce seroit icy le lieu de faire l'éloge de ce grand abbé ; mais que pouvons-nous dire d'un homme, qui a été la plus brillante lumiere qui ait jamais éclairé cette abbaye ? Sa naissance, ses emplois, ses vertus, ses œuvres de piété ont été en luy si éminentes, qu'il est rare en nos jours de trouver de semblables exemples. Il me suffit donc de dire en peu de mots, que c'étoit monsieur François d'Aligre, fils de monseigneur Etienne d'Aligre chancelier de France, qui ayant fait profession de la vie religieuse, dans sa plus tendre jeunesse, en l'abbaye de saint Jacques, en fut nommé abbé par le roy Louis XIII. au mois d'avril l'an 1643. qu'il a été employé par monseigneur le chancelier dans les affaires de l'état ; que pendant près de soixante & six ans qu'il a été abbé ; il a mené une vie si pénitente, qu'elle surpassé en rigueur celle des plus austères religieux de l'Eglise. Une planche luy servit de lit, une pierre de chevet, des fruits & des légumes de nourriture ; zélé pour toutes les pratiques de la religion, il donna à ses religieux un exemple de la dernière exactitude dans toutes les observances de la regularité. Le premier à l'office divin, à l'oraison & à tous les exercices. Fidele œconome du bien de son abbaye, il en rétablit les lieux réguliers, orna la sacristie d'argenterie, de linges, d'ornemens, de tableaux, decora le chœur de l'église de douze piéces de tapisseries estimées douze mille livres, enrichit les reliques des Saints de vases sacrez, sur tout de saint Edmond archevêque de Cantorberie, dont il renferma les entrailles & le cœur dans une tres-belle châsse ; charitable au-de-là de tout ce qui se peut imaginer, il donna tout son revenu aux pauvres, fit une bibliotheque publique, remplie de tous les bons livres qu'on peut desirer pour devenir sçavant & s'édifier soy-même & les autres, & laissa un fonds de cent écus pour l'entretenir. Il fonda une theologie pour instruire les pauvres écoliers, qui n'ont pas le moyen d'aller dans les universitez. Il fonda un catechiste pour faire tous les diman-

ches des instructions familiares aux petits enfans. Il fonda des petits clercs pour servir les fêtes à l'église. Il fonda encore une communauté d'orphelines, & donna un fonds de cent mille livres pour l'entretien de trente filles. Enfin, il n'y a point d'œuvre de charité qu'il n'exercât tous les jours luy-même, & qu'il ne fit exercer autant qu'il luy étoit possible par les autres, & dans tout le pays il n'y a point de pauvre qui ne ressentit des effets de son bon cœur. L'on n'a reconnu combien il valoit au pays que quand il est mort. Il étoit âgé de 89 ans : mais aussi vigoureux & aussi plein de feu qu'un jeune homme, toujours austere en sa vie, pauvre dans ses habits, simple dans ses appartemens, humble dans toute sa conduite, ennemi du faste & de la grandeur, n'ayant jamais voulu accepter d'évêché. C'est à luy à qui son monastere est redevable d'un tableau de la Vierge qui tient le petit Jesus entre ses bras, si bien fait qu'on ne sçauroit se lasser de le voir.

Nous fîmes le mercredi tout ce que nous avions à faire à saint Jacques. Nous passâmes le jour de l'ascension avec nos confreres, & assistâmes à leur office. Ils commencerent celui des vêpres par l'encensement de l'autel. Le vendredi matin nous fîmes au monastere du Mont Notre-Dame de l'ordre de Cîteaux, bâti à un quart de lieuë de la ville. Cette abbaye ayant été fondée vers l'an 1236 & brûlée l'an 1298, & ensuite pillée par les Anglois au commencement du quinziesme siecle, l'abbé de Cîteaux dispersa les religieuses en différentes maisons de son ordre, mit l'abbesse au Thresor en Normandie, & réunit le revenu à l'abbaye de Prulli, dont l'abbé envoya depuis un de ses religieux sur les lieux, tant pour avoir soin du temporel, que pour acquitter les messes qui étoient de fondation. Ce religieux dans la suite prit la qualité de prieur en titre du Mont Notre-Dame. Les choses demeurerent en cet état jusqu'en 1648 que Dom Nicolas des Lyons religieux de Prulli, & prieur du Mont Notre-Dame, remit les choses en leur premier état. Un jour que ce religieux étoit dans sa chambre, un essien de mouches y vint fondre tout à coup. Il fit tout ce qu'il pût pour le dissiper, mais fort inutilement. Alors son esprit fut saisi de " cette pensée : autrefois cette maison a été habitée par de " saintes vierges, qui par la douceur de leur vie ressemblent à " des abeilles, Dieu ne voudroit-il pas me faire connoître "

„ par cet événement, que je dois y rétablir des abeilles spi-  
 „ rituelles, & remettre les choses en leur premier état? Com-  
 me il rouloit cette pensée dans son esprit, un de ses amis le  
 trouvant tout pensif & ayant scû de luy le sujet, le con-  
 firma dans cette pensée, & luy suggera de resigner en cour  
 de Rome son benefice à madame d'Auver des Marêts abbesse  
 du Mont Sainte Catherine. Ce qu'il fit à l'instant. On fait  
 venir des bulles de Rome; on demande le consentement du  
 roy; on fait faire à la nouvelle abbesse son noviciat au mo-  
 nasterie saint Champ-Benoist Elle fait profession entre les mains  
 de monsieur de Cîteaux ou d'un de ses subdeleguez, & de-  
 puis ce temps-là Dieu a donné une telle benediction à cette  
 abbaye, qu'aujourd'huy il y a environ 24 religieuses.

L'aprèsdîné nous fûmes au monasterie de Champ-Benoist.  
 C'étoit autrefois une abbaye de l'ordre de Cîteaux; l'ab-  
 besse étoit obligée de se trouver tous les ans au chapitre  
 general, qui se tenoit au monasterie de Tard situé près de Ci-  
 teaux, & étoit sujete à la visite & à la correction de l'abbesse  
 de Tard. Aujourd'huy ce n'est plus qu'un prieuré de l'ordre de  
 saint Benoist, à la nomination de l'archevêque de Sens, qui  
 en est superieur. Il étoit autrefois hors de la ville, & il n'y  
 avoit que quatre ou cinq religieuses, qui vivoient avec assez  
 de liberté, lorsque Dieu inspira à une sainte Prieure\* de les  
 retirer de la campagne, & les mettre en clôture dans la  
 ville. Elle fut confirmée dans ce dessein par quelques gens  
 de bien; mais comme ces sortes de translations ne se font  
 pas sans une grande dépense, celle qu'elle fit pour bâ-  
 tir les lieux reguliers & l'église, la jetta dans un si  
 grand embaras, qu'elle se trouva tout d'un coup char-  
 gée de quarante mille écus de dettes, sans avoir de quoy les  
 payer, ny même de quoy nourrir trente religieuses qu'elle  
 avoit. Monsieur de Gondrin archevêque de Sens voyant  
 l'extrême misere à laquelle elles étoient reduites, crut qu'on  
 ne pouvoit y apporter un remede plus efficace, qu'en les ren-  
 voyant toutes chez leurs parens. Il leur envoya à chacune des  
 obediencies par son grand vicaire; mais toutes, à l'exception  
 d'une, les refuserent genereusement, & luy firent cette belle  
 réponse, qui meritoit d'être écrite en lettres d'or: *Nous  
 avons quitté nos parens pour nous consacrer à JESUS-CHRIST,  
 il n'abandonnera pas ses épouses.* Cependant elles souffrirent  
 au-de-là de tout ce qu'on peut s'imaginer, ne vivant que

\*Madame  
 Renée de  
 Garges.

des fruits & des legumes que le jardin produisoit, & si l'on faisoit cuire quelquefois quelquel'autre mets, c'étoit plutôt pour le montrer aux plus foibles, pour lesquelles on l'apportoit, que pour le manger. Elles continuerent toujours leur regularité avec la dernière exactitude. Leur pauvreté extrême ne les empêcha pas même de faire les aumônes ordinaires à des personnes qui en avoient moins besoin qu'elles. Une si grande foy ne pouvoit être long temps sans récompense, & Dieu pourvut bien-tôt si abondamment à toutes leurs necessitez, qu'aujourd'hui elles ne manquent de rien.

En ce temps-là monsieur le Duc de Bournonville, gouverneur de Paris, fut disgracié. Contraint de s'absenter, il se retira à Provins. Y étant arrivé, il demanda s'il n'y avoit pas auprès quelque église. On luy indiqua celle des Benedictines de Champ-Benoist; il y entra dans le temps qu'elles chantoient vêpres, & fut tellement frappé de l'harmonie de leur chant, qu'il crut qu'il y avoit quelque solemnité extraordinaire, à laquelle on attendoit affluence de peuple. Mais il fut fort surpris de se voir seul dans l'église durant tout l'office, & plus encore de voir que c'étoit tous les jours la même chose. Il reconnut alors qu'il avoit plutôt entendu une harmonie d'anges, qu'un chant des creatures. Il en fut entièrement persuadé, lorsque les ayant conversées, il remarqua en elles des esprits si dégagés de la terre, qu'elles n'y tenoient que par la seule necessité. Leur ferveur, leur exactitude, leur simplicité, leur union, & la fermeté de leur conscience le toucha de telle sorte, qu'il résolut de les assister. Il commença par leur faire un present de deux mille écus, qu'il donna à la prieure pour payer les dettes les plus pressées, ou si elle vouloit, pour bâtir, ajoutant que si elle bâtissoit il continueroit. Cette condition la déterminà à bâtir. Monsieur de Bournonville fournit à la dépense; il payà leurs dettes, & pourvut à toutes leurs necessitez avec tant de generosité, que c'étoit assez qu'il scût qu'une religieuse eût besoin de quelque chose pour la luy donner. Enfin il les considéra comme ses filles, & elles le considererent comme leur pere & le restaurateur de leur maison. Après sa mort il voulut être enterré parmi elles. Son corps fut placé dans l'église, où il a un long épitaphe, ses entrailles dans le cloître, & son cœur dans le cœur des reli-

gieuses, qui luy ont dressé cet épitaphe :

*Icy repose le cœur de tres-haut & tres-puissant seigneur Ambroise de Bournonville, duc & pair de France, Seigneur de la Motte, Thyilly & autres lieux, qui touché de l'état où étoit ce monastere, n'a rien épargné de son vivant pour le soutenir & l'embellir, donna par tout des marques de sa pieté & de sa liberalité, & a voulu qu'après son décès nous fussions les dépositaires de son cœur, comme la marque la plus sensible qu'il pouvoit nous donner de sa bonté pour cette communauté.*

*Prions Dieu d'être sa récompense dans le ciel.*

Lorsque nous entrâmes dans le monastere pour voir les archives, nous fûmes charmez de l'union, de la charité, de la simplicité des religieuses, & d'un certain air qui fait aisément connoître que Dieu regne parmi elles. Nous vîmes toutes les officines de la maison, & nous admirâmes comme les unes sont occupées à filer, les autres à faire des étoffes, d'autres des fouliers, quelques-unes à la mignature, & d'autres à faire des ornemens pour l'église, & rien pour la vanité. Elles nous montrèrent une chafuble qu'elles venoient de faire, qui étoit estimée mille écus. C'étoit dans l'octave de l'Ascension. Elles ont coûtume de passer ce temps là en silence jusqu'à la Pentecôte, fermant tous les parloirs; mais elles avoient tant de joye de nous obliger, qu'elles passèrent pardessus la loy à notre consideration; & madame de Levi qui gouvernoit cette communauté avec une sagesse admirable, voulut bien nous donner cette marque de l'estime qu'elle a pour notre congregation.

*Pulli.*

De Provins nous fûmes à l'abbaye de Prulli, qui est possédée par les religieux reformez de l'ordre de Cîteaux. Elle est un monument de la pieté de Thibaud comte de Champagne, qui la fonda dès le commencement de l'ordre; en sorte que si les premiers projets n'avoient point été interrompus, elle passeroit devant Clairvaux & Morimond; mais si elle ne precede point ces deux illustres abbayes, elle a au moins l'honneur de les suivre immédiatement, & d'être la cinquième fille de Cîteaux. Le prieur qui est un homme sçavant, nous reçut avec beaucoup de cordialité. Il nous mena à la bibliotheque, & nous fit voir les manuscrits, qui sont pour la plupart de saint Augustin, de saint Ambroise,

de



de S. Jérôme, de Paschafe Radbert, de S. Anselme; on y voit aussi un manuscrit de Claudien *de triplici statu animæ*; un du diacre Ferrand *ad Reginum comitem*, &c. un commentaire de George de Breteuil sur l'Exode. L'église, le cloître, le réfectoire, les jardins sont grands: mais la charité envers les pauvres dans le temps de famine est encore plus grande. Elle s'est perpetuée dans le monastere, depuis que S. Pierre de Tarentaisé en eut distribué aux pauvres toutes les provisions, & assuré les religieux que rien ne leur manqueroit tandis qu'ils seroient charitables. Nous fûmes témoins des profusions qu'ils faisoient aux miserables, nonobstant la sterilité & la chereeté des grains, qui étoit universelle dans tout le royaume. On void devant l'autel le tombeau de Gautier, évêque de Chartres, & de I. évêque du Mans; & dans le cloître, celui d'Artaud, premier abbé de Prulli, que les religieux saluent entrant à l'église. On void encore plusieurs sepulcres dans le monastere, desquels nous avons recueilli les épitaphes suivantes.

## DANS LA CHAPELLE DE S. JEAN.

*Cy gist Geoffroy Collon, écuyer. tranchant du roy Charles V. qui trepassa l'an M. CCCLXXVII. le mardi après l'apparition. Priez Dieu pour l'ame de li.*

*Cy gist damoiselle Isabelle de Courgenay, femme dudit Geufroy, laquelle trepassa l'an M. CCCC.*

## DANS LE CLOISTRE.

*Si gist monseigneur Adam de Domtilli, chevalier, qui trepassa l'an de grace M. CCCXX. le dimanche après l'Ascension. Priez Dieu pour l'ame de ly.*

*Icy gist Jean Chevalier, sire de Montigni, qui trepassa en l'an de l'Incarnation nôtre Seigneur M. CCLXXVIII. le dernier de may. Priez Dieu pour l'ame de li, que Dieu en ait mercy.*

*Hic jacet Robertus miles de Chamberil, dictus Latemier. Anima ejus, & animæ omnium fidelium defunctorum requiescant in pace.*

*Icy gist messire Thomas de Courmigros, chevalier, qui trepassa l'an M. CCCV. le lendemain après la fête de S. Vincent. Priez Dieu qu'il ait mercy de l'ame de li.*

*Hic jacet Odo de Burris miles , quondam dominus de Pleffeto de Bruneis , cujus anima per misericordiam Dei requiescat in pace.*

*Hic jacet Henricus nobilis miles , dominus de Pareto bonæ memoriæ , de cujus absentia dolet patria , anima ejus requiescat in pace.*

S. Colombe de Sens.

Nous passâmes le dimanche à Prulli , & le lundi nous nous rendîmes à Sens , pour y travailler sur les abbayes de S. Remi , & de sainte Colombe. Celle cy est considerable par beaucoup d'endroits. Ses bâtimens simples , mais propres , ont une beauté qu'il est permis aux moines d'affecter sans bleffer la modestie. L'église est magnifique , & a été consacrée par le Pape Alexandre III. Raoul roy de France , & Richard duc de Bourgogne , y ont choisi leurs sepultures ; mais aujourd'hui il ne reste aucun vestige de leurs tombeaux. On void dans la nef celui de S. Loup , archevêque de Sens ; ses reliques sont conservées au tresor , dans une belle châsse d'argent , aussi bien que celles de sainte Colombe , & de S. Flavir ; celles de Thibaut ne sont que dans une châsse de bois. Ce n'est pas une petite gloire à l'abbaye de sainte Colombe , d'avoir servi d'asyle à S. Thomas de Cantorberie dans le temps de son exil.

Vauluisant.

Il ne nous restoit plus à voir du diocese de Sens , que l'abbaye de Vauluisant : Nous nous y rendîmes la surveille de la Pentecôte. Le prieur n'y étoit pas , mais le souprieur , homme d'esprit , & bon religieux , nous y reçut avec beaucoup de bonté. Cette abbaye est une des plus considerables de l'étroite observance de Cîteaux. L'église est grande & delicate ; tous les lieux reguliers sont magnifiques , & bien entretenus ; les jardins les plus beaux que nous ayons vû dans l'ordre : D'où on peut conclure quel bien la reforme fait dans les monasteres , puisque cette abbaye avant que d'avoir reçu l'étroite observance , étoit dans un état si pitoyable , que les anciens la cederent avec plaisir aux reformez pour celle de Cercanceaux , qu'on leur avoit donnée , & où aujourd'hui il n'y a que deux religieux assez mal logez.

Le lendemain nous visitâmes la bibliotheque Le vaisseau est tres-beau , les livres bien choisis , & les manuscrits bien conservez. La plûpart sont des peres de l'église , sur tout de S. Augustin , de S. Ambroise , de S. Jérôme , d'Origene , de S. Gre-

goire, de Bede, de Raban Maur, de S. Bernard. Outre les ouvrages de ces peres, nous y vîmes l'histoire de Joseph, l'histoire ecclesiastique d'Angleterre du venerable Bede, la concorde des Evangelistes de Zacharie de Chrysole, Lanfranc *de Corpore Domini*, les Sermons du docteur Jean d'Orleans, les Sermons de Maurice archevêque de Paris, les Sermons d'Etienne de Langton sur les petits Prophetes, la Grammaire du docteur Guillaume, le livre du Cloître de l'ame, sous ce titre, *Hagonis de Fulleio canonici & prioris S. Laurentii de Claustro materialis*.

Il y avoit autrefois dans le cloître plusieurs tombes de personnes de distinction; mais elles ont eu le sort des monumens les plus considerables, qui ne sont pas à l'épreuve du temps. Quelques religieux en ont conservé les épitaphes, qu'ils m'ont communiquée, & qu'il est à propos de rapporter icy, pour en conserver la memoire.

#### EPITAPHES DU CHAPITRE.

*Cy gist Jehan li filz monseigneur Erart, Sires de Foissy.*

*Cy gist messire Guiz de Trainel, chevalier, sire de Soleigny, qui trespasa l'an M. CCIII. le xxvij. de . . . mois d'outoure, voeille de feste saint Simon & saint Jude. Priez Dieu qu'il luy fasse mercy.*

*Hic jacet nobilis vir Erardus de Triangulo dominus Foiffiaci. Hic etiam recluduntur ossa patris sui Anselii, & Anselii avi sui quondam dominorum Trianguli.*

*Cy gist nobles hons messire Dreus de Treignel, chevalier, jadis fils monseigneur Dreus de Treignel, qui trespasa en l'an M. CCCXVII. la voile de saint Pere an goule aoust: Priez notre Seigneur qu'il aist mercy de s'ame. Amen.*

*Cy gist messire Anstaus de Treignel, sires de Visines, & constable de Champagne.*

*Cy gist messire Dreus, noble chevaliers, sires de Treignel: Priez Dieu pour luy.*

*Cy gist nobles hons messires Dreus de Treignel, chevalier, qui trespasa en l'an de grace M. CCCXII. au mois d'Avril: Priez Dieu pour son ame.*

*Cy gist madame Johanne de saint Varcin, jadis fame monseigneur Dreus de Treignel, chevalier, qui trespasa l'an de grace*

M. CCCXVII. au mois de aoust, le voile saint Jean Decolasse : Priez pour lui.

Cy gist messires Garnier de Treignel li jeune, sire de Marigni. Priez pour lui.

Uxores Etardi de Triangulo Agnes de Canda & Yolendis de Monte-acuto.

Ci gist messire Henri de Villeneufve, sires de Treignel. Priez por lui, que Dex li face merci. Amen.

### DANS L'ÉGLISE.

Cy gist André Richer de Torigny, religieux de ceans, évêque de Calcedoine, qui trespassa le 14. Janvier l'an de grace 1555. Priez Dieu pour son ame.

*Andree Richerio Torigneo Senoni Vallis-lucensis familiae monacho Cisterciensi, episcopo Calcedonensi, Phani Seanti curioni, nec non S. Servatoris Sylvii praefecto, illustrissimi principis cardinalis Borbonii Senonum archiepiscopi coadjutori & vicario, pio atque optimo, qui vixit annos 51. Johanna Gillopei mater senio confecta & Johannes Richerius praefecturae Senonum iudex primarius frater natus maximus turbato ordine, heu! fecerunt, Obiit nono calendis mensis february in anno ab orbe redempto 1555.*

Messires Philippe de Senneton, chevalier des Ordres du Roy, son conseiller en ses conseils d'estat & privé, capitaine de trente homme d'armes de ses ordonnances, mareschal de camp en ses armées, & lieutenant du Roy au pays Messin, Toul, & Verdun, ambassadeur extraordinaire de sa Majesté près l'Empereur, les princes electeurs du saint empire, & autre potentats de l'Allemagne, bailly & capitaine de Sens, qui deceda le 15. Octobre 1601. âgé de 70. ans, après avoir rendu des signalés services à son Roy, & à sa patrie, en tous ses emplois, tant d'ambassade, gouvernement de ville, que conduite de gens de guerre, & dame Marie Clauffe son épouse, qui deceda le 11. jour de may 1626. âgée de 84. ans.

Il y a encore quelques autres épitaphes, mais qui se trouvent dans le *Gallia Christiana*, ou dans la liste des abbez. Le jour de la Pentecôte le pere Souprieur nous pria avec beaucoup d'instance d'officier, mais nous nous en excusâmes, & nous nous contentâmes d'assister à la grande messe, & à vespres.

Nous commençâmes le diocese de Troye par l'abbaye du

Paraclet, si fameuse par la retraite d'Abailard & d'Eloise. Nous arrivâmes le lundi de Pentecôte, à une heure après midy. Les deux abbeſſes nous y reçurent avec beaucoup de demonstration de bonté. Nous entrâmes à l'heure même dans l'interieur, & ce jour-là nous vîmes toutes les archives, accompagnées de la jeune abbeſſe, qui nous fit l'honneur de ne nous pas quitter. Nous ne remarquâmes dans l'abbaye & dans l'église, aucun vestige d'antiquité. Tout le monde ſçait que ce monastere doit son origine à Pierre Abailard, homme inquiet & brouillon, qui ne pouvant vivre en paix avec personne, obtint enfin de l'abbé de S. Denys, son superieur, permission de se retirer en quelque lieu solitaire; & qu'il choisit dans le diocese de Troye une solitude assez agreable, où il se bâtit un petit appartement, qu'il nomma Paraclet. Que Suger ayant été obligé de chasser du monastere d'Argenteuil les religieuses, à cause de leur vic licentieuse; Eloys qui en étoit superieure, se retira avec ses filles auprès de Pierre Abailard, qui leur ceda son Paraclet: Que depuis Abailard s'étant retiré à Cluny pour y faire penitence des scandales qu'il avoit causés dans l'église, mourut religieusement au prieuré de S. Marcel de Châlon, où Pierre le Venerable l'avoit envoyé, comme dans un air plus pur, mais qui ne fut pas capable de luy sauver la vie: Qu'après sa mort il y fut enterré, & qu'on y voit encore son tombeau: mais qu'Eloys, qui ne pouvoit se separer d'un homme qu'elle avoit aimé plus que son Dieu, pria l'abbé de Cluni de lui envoyer son cadavre, & que Pierre le Venerable eut pour elle la complaisance de le tirer de son tombeau, & de l'envoyer au Paraclet. Il fut d'abord enterré en l'oratoire de S. Denys, qui étoit apparemment la premiere église du Paraclet, qu'Abailard, qui étoit religieux de S. Denys avoit fait consacrer en l'honneur de ce saint martyr, & qui ne subsiste plus aujourd'hui. De cet endroit il fut transporté dans l'église il y a environ deux cens ans, & mis avec Eloys dans un caveau, devant l'autel de la Trinité, qui est derriere le chœur des religieuses, sous les cloches, où ils n'ont aucune épitaphe. Quelques personnes d'esprit ayant vû cet autel, & remarqué que la figure de la Trinité étoit d'une seule pierre; qu'on y voyoit les trois personnes représentées sous la forme de trois hommes de même grandeur, & de même parure, avec cette distinction, que celui du milieu avoit sur la tête une couronne d'or, avec cet écriteau en main *Fs.*



*Pater meus es tu* ; celui de la droite une couronne d'épine sur la tête , & en main une croix avec cette inscription *Pater meus es tu* ; & celui de la gauche une couronne de fleurs avec ces mots *Utriusque spiraculum ego sum* ; au lieu qu'aujourd'hui les peintres nous représentent la Trinité sous la figure d'un venerable vieillard qui a devant ses pieds un crucifix , & de la bouche duquel il sort une colombe : Ces personnes , dis je , ayant remarqué cela , conseillèrent à l'abbesse d'ôter cette pierre de l'endroit où elle étoit , & de la mettre dans un lieu où elle pût être vûë de tous les étrangers qui viennent au Paralet , & qui n'ont , ni la liberté , ni la permission d'entrer dans l'interieur du monastere. Ce qu'elle a executé depuis peu d'années , la faisant transferer dans le chœur des religieuses , assez proche de la grille , d'où l'on peut facilement la voir. On a mis une inscription au bas , qui semble faire connoître qu'en transferant la pierre , on a aussi transferé au même lieu les cendres d'Abailard & d'Eloys , ce qui sans doute jettera avec le temps plusieurs personnes dans l'erreur , car on n'a point touché à ces deux corps , qui restent sous les cloches dans leur caveau.

Comme nous étions au Paralet dans le temps de la Pentecôte , nous apprîmes que ce jour-là les religieuses chantent à Tierce sept fois la premiere strophe de l'hymne *Veni creator* , cinq fois à Sexte , & trois fois à None. Le mardi de la Pentecôte madame l'abbesse reçut la profession d'une sœur converse. Elle se fit à la messe , devant la communion. Le celebrant apporta le S. Sacrement à la grille ; & avant que la novice prononçât ses vœux le diacre chanta un évangile , qui lui apprenoit qu'à la suite de Jesus-Christ il faut porter sa croix ; elle fit ensuite ses vœux avec plusieurs ceremonies tres-belles , que je suis fâché de n'avoir point décrites.

Villenoce.

Nous allâmes après dîné à Villenoce , où l'abbaye de Nesle-la-Reposte a été transferée. Nous n'y trouvâmes rien de remarquable que le portail de l'ancienne église , que nos peres de S. Vanne , qui possèdent cette maison , ont transferé à la nouvelle , & que le P. Mabillon a eu soin de faire graver en ses annales. La plus grande consolation que j'ai eu en cette abbaye , c'est d'y avoir trouvé le R. P. Dom Athanase de la Cour , petit neveu du R. P. Dom Didier de la Cour , nôtre saint reformateur , qui marche sur les vestiges de son oncle , dont il nous montra une lettre & le chapelet.

Troye.

Nous fûmes de là à l'abbaye de Selliere , de l'ordre de Cî-

teaux, où nous ne trouvâmes rien qu'un antiphonaire, à la tête duquel est le traité du chant composé par S. Bernard. De là nous allâmes à Troyes, & nous fûmes descendre au monastere de Montier la-Celle. Cette abbaye, éloignée d'environ une demi lieuë de la ville, dans un lieu fort marécageux, & mal sain, doit son origine à saint Frotbert, qui en a été le premier abbé. Elle conserve ses reliques, avec celles de S. Robin, & de plusieurs autres Saints. Elle a donné à l'ordre monastique le grand S. Robert, fondateur de l'ordre de Cîteaux, & à l'église le fameux Pierre de Celle, qui en fut premierement abbé, ensuite de S. Remi de Reims, puis évêque de Chartres. Elle a aussi tiré de nôtre monastere de Marmoutier, l'abbé Gauzmarus, qui assista au Concile de Clermont, & comme je crois, l'abbé Bernard, qui fut élu à la persuasion d'Albert, abbé de Marmoutier. Quoi qu'elle ait conservé peu de chose de son ancienne splendeur, l'église néanmoins est une des plus belles du diocèse; les vitres peintes sont d'une beauté qui nous frappa en y entrant; toutes les figures qui sont à la chapelle de la Vierge, celle de S. Jean, qui est à un pilier de la nef, qui montre du doigt un agneau sur la porte du collateral; & celle de *l'Ecce homo* qui est dans le cloître, sont admirables. Nos peres de S. Vanne, qui ont rétabli la regularité dans cette maison, nous y reçurent avec toute la cordialité possible.

Le lendemain matin nous fûmes saluer l'ancien, & le nouvel évêque; on ne peut pas expliquer la bonté qu'ils nous témoignèrent l'un & l'autre; mais comme ils étoient un peu empêchez, ils nous remirent à l'après-dîné. Sur les deux heures, étant retournez à l'évêché, nous y trouvâmes avec ces deux prelatz, quelques ecclesiastiques, qu'ils avoient fait venir pour nous aider de leurs lumieres; entr'autres monsieur leur bibliothecaire, monsieur l'archidiacre, & monsieur Brayer, tresorier de S. Urbain. On conféra d'abord sur les moyens de rectifier la chronologie des évêques de Troyes; & comme je dis que l'unique moyen étoit de voir les titres de l'évêché, le jeune évêque fut aussi-tôt chercher deux cartulaires, qu'il me mit entre les mains; nous allâmes dans la bibliothèque, & nous les parcourûmes ce jour-là. Comme je témoignai qu'outre cela il falloit voir les originaux, le lendemain, lors que nous retournâmes, nous trouvâmes une quarantaine de caisses pleines de titres, que ces prelatz y avoient fait apporter,

pour ne nous pas donner la peine, & l'incommodité de monter en leur charrier. Nous vîmes ensuite la bibliothèque qui est grande, & bien remplie de bons livres; mais les manuscrits sont peu considérables. Il n'y eut point de bons offices que les deux évêques ne nous fissent. Nous désirâmes ensuite voir les archives du chapitre, qui nous furent aussi-rôt ouvertes avec la même bonté. Nous vîmes en même temps l'église cathédrale, qui est une des plus belles du royaume, soit pour la grandeur, la largeur, l'élevation, & les ouvertures, soit pour les ornemens, & les sacrées reliques qu'on y conserve. Les principales sont un morceau du bois de la vraie croix, de huit ou dix pouces de longueur, avec les deux croisons, sur lesquelles il y a deux émauts où sont gravez des caractères grecs qui en font foy; le bassin dont on prétend que nôtre Seigneur se servit à la cene, lors qu'il lava les pieds à ses disciples, dans le fond duquel on void un beau smaragde, & autour on lit quatre vers grecs, qui prouvent son antiquité; le crane de S. Philippe apôtre, dans un tres-beau reliquaire, orné de la couronne du comte Henri. Cette couronne est d'or, enrichie de pierres précieuses, qui sont toutes enchâssées dans une petite couronne ducale d'or; le pied de sainte Marguerite en chair & en os, tres-palpable, dans un riche reliquaire d'or, orné d'un grand nombre d'émauts, qui représentent la vie & le martyre de la Sainte; le rochet de S. Thomas de Cantorberri, d'une toile tres-fine, fait en façon d'une grande tunique, sur lequel on void encore des endroits tachez de sa cervelle; quoi qu'il soit conservé dans un lieu tres-humide, il repand néanmoins une odeur digne d'admiration. C'est dans l'église cathédrale qu'on void la sepulture du sçavant Nicolas Camusat, qui en étoit chanoine, & qui a trop bien mérité de la republique des lettres, pour que son épitaphe n'ait point place en cet endroit.

EPITAPHIUM clarissimi & doctissimi D. D. NICOLAI  
CAMUSATII, Trecentis ecclesiæ S. Petri canonici.

*Siste viator, nec musarum parentem pedibus calca.*

*Venerare in hoc tumulo magni Camusatii olim eruditum caput.*

*Suscipe litterarii vetus sacrarium,*

*Et viventem quondam scientiarum officinam demirare.*

*Heu, jacet magni nominis umbra.*

*Luge, si litteras amas, quas jam ipse deperit*

*Geme,*

*Geme, si picta:em profiteris, quam coluit.*  
*Plange, si censeris inter cives, quos ornavit.*  
*Si annos computes, vixit octogenario major, si eruditionem spectes,*  
*Saculis omnibus antiquior.*  
*Multas retro ætates emensus, non annorum spatiis, sed studiorum*  
*Circulis, & quod mirere tot evolvit*  
*Mundi senescens tempora, nec senuit.*  
*Ingenio semper vividus, memoria firmus, acumine vegetus,*  
*At dum numeravit annos, facta ponderavit.*  
*Imperatorum, nobilitum, presulum imagines pinxit, nec vidit.*  
*Vetustas plurimum seculorum stirpes retexuit, pene unius horæ*  
*Circuitu dissolutas conseruit inviolabilis styli nexu,*  
*Detrimto nullo magnitudinis præconio virtutis, sed sine*  
*Dispendio veritatis, perlustravit provincias animi gressibus,*  
*Non corporis passibus.*  
*Cruentas strages regnorum & fortunæ ludos spectavit tranquillus,*  
*Omnia denique movit immotus.*  
*Nec vacillavit dextera, nec exerravit lingua, nec defecit industria,*  
*Inter tot dotes spectabiles omnibus sibi despectus*  
*Humilis pene ad fastidium, infensior ad plausum,*  
*Corporis habitu inculius & docto librorum pulvere sordidus*  
*Cultum spernebat corporis, ornatum quærebat mentis, at non pompam*  
*virtutis*  
*Colebat pietatem religiose sine fastu*  
*Pius sacerdos sine apparatu*  
*Propriæ arbiter conscientiæ nec iudex alienæ,*  
*In egenos munificus, in seipsum parcus, sed ubique secretus,*  
*At plus radiavit gloria dum latuit, extra Galliam scientia*  
*transvolavit,*  
*Sortita est præcones quos habere non potuit spectatores,*  
*Nota quidem singulis, sed plus exteris chara quam suis*  
*Quamvis fuerit lux patriæ, splendor Galliæ, decus ecclesiæ,*  
*Sed heu! tantum sidus Parca vindex extinxit,*  
*Illuxit ceteris, sibi defecit,*  
*Deplora viator mortuæ lucis dispendium, & te quoque cogita*  
*moriturum.*  
*Parenta litterarum parenti,*  
*Apprecare illi æternitatem felicitatis qui pluribus contulit*  
*æternitatem nominis.*  
*Specta, ora & luge.*

Obiit xx Jan. an. M. DC. LV. ætatis sue LXXX.

R. J. P.

S. Etienne.

La plus considerable église de Troye après la cathedrale, c'est la collegiale de S. Etienne. Elle fut fondée pour cinquante chanoines par le comte Henri, qui y a son tombeau au milieu du chœur dont l'ouvrage est admirable. Le jubé de cette église est sur tout estimé des connoisseurs. On y voit quatre figures qui sont d'un tres-beau travail. Le tresor n'est pas si considerable pour le nombre des reliques, mais pour les richesses il y en a peu en France, je ne dirai pas qui le surpasse, mais qui l'égale, ou qui en approche. On n'y voit qu'or & que pierreries, qu'agathes, rubis, topases d'une grosseur merveilleuse, & taillées avec tant d'adresse, qu'il est difficile de l'exprimer. On y voit plusieurs textes couverts d'or & enrichis de pierres précieuses de diverses couleurs, mais si bien placées, qu'on dirait que ces couleurs ont été mises exprès pour l'ornement de l'ouvrage. On y voit des croix d'or ornées de même maniere; le pseauteur du comte Henri écrit en lettres d'or d'un caractère qui a plus de huit cens ans; l'autel de porphyre de saint Martin large d'un pied & demi & long d'environ un pied, & orné d'une broderie d'or & de pierres précieuses; une patene faite sur le modele de l'ancienne patene de saint Martin, qui étoit creuse & d'or, laquelle fut vendue avec son calice d'or pour la rançon de François premier; une chasuble aussi ancienne, qu'on prétend être du même Saint, ce qui me semble un peu douteux; car elle ne paroît pas avoir le caractère d'une si grande antiquité. On demandera peut-être comment l'autel, le calice & la patene de saint Martin ont pu venir à Troye. On peut répondre à cela que les comtes de Champagne étant aussi comte de Blois & de Touraine, ils ont pu facilement les avoir de l'abbaye de Marmoutier & de l'église de Tours, qu'ils les ont premièrement gardées dans leur tresor & que le comte Henri les a enfin données à son église de saint Etienne.

Cette église n'est pas seulement riche en or & en pierres précieuses, elle l'est encore en manuscrits. Les principaux que nous y vîmes, sont les épitres de saint Augustin, ses livres de la Cité de Dieu, & de la Trinité; ses homelies & ses sermons, saint Jérôme sur Isaïe, Jeremie, Ezechiel, Daniel, deux volumes des sermons de saint Bernard, les livres du souverain bien de saint Isidore, Alcuin sur les vertus, l'histoire ecclésiastique d'Eusebe de la version de Rufin, l'histoire de Freculfe, la Tripartite, &c.



L'église de saint Urbain est l'ouvrage du pape Urbain IV. qui étant né à Troye, la fit bâtir pour douze chanoines dans sa maison paternelle. La mort de ce pape l'empêcha d'y faire tout le bien qu'il s'étoit proposé. Elle est pourtant exempte de la juridiction épiscopale, & immédiate au saint Siege. Monsieur Brayer qui en est trésorier nous montra un ancien martyrologe, où il n'y a chaque jour que deux ou trois Saints tout au plus, avec une petite leçon tirée de l'écriture ou des peres pour lire chaque jour à prime après la lecture du martyrologe avant celle du necrologe. On la lisoit autrefois au lieu du petit capitule que nous chantons aujourd'hui.

S. Urbain.

L'abbaye de saint Loup est une des plus anciennes de Troye. Elle fut donnée dans le douzième siècle aux chanoines réguliers qui la possèdent encore aujourd'hui. Nous y reçûmes toute sorte d'honnêtetés du R. P. prieur & du Pere Martin qui en est bibliothecaire. Il nous fit voir quelques manuscrits, entr'autres une fort belle bible en trois grands volumes d'environ 600 ans, un texte des Paralipomenes & des Machabées écrit en lettres lombardes il y a près de mille ans, un tres beau pontifical, un traité de saint Antonin archevêque de Florence pour l'instruction des confesseurs, dont le prologue commence par ces mots *desecerunt scrutantes scrutatio*. Je doute que cet ouvrage soit imprimé. Dans un autre manuscrit qu'on nous fit voir, c'est si je ne me trompe une bible, nous trouvâmes ces vers qui meritent d'être icy rapportez.

S. Loup.

*Qualiter esuriens in campo quærit eodem  
Semen avis, stramen bos, leporemque canis;  
Ingeniis ita diversis diversa ministrat  
Pabula fidei pagina sacra patris.  
Luce capit hic infans, panem robustior ætas,  
Nec caret optato curva senecta cibo,  
Et tamen huic pauci invigilant, quæ pleraque turba  
Aures non animum consuluisse solet.*

L'église de cette abbaye est tres-belle & d'une structure singuliere. Elle est en forme de croix, tous les croisillons sont de même grandeur & de même forme. Le grand autel, lorsqu'on découvre les châsses de saint Loup, de saint Com-

melien, de saint Winebaud &c. est d'une magnificence achevée. Mais ce qui en fait le plus bel ornement, c'est le chef de saint Loup. Il est d'une grandeur surprenante, d'une matière tres-riche, d'un travail immente. Les ornemens qui sont dessus ne cedent rien au reste, & l'on estime un seul rubis plus de vingt mille livres. Les émaux qui sont autour sont d'une beauté & d'un prix qui ne se peuvent payer. On nous dit que monsieur le cardinal de Bouillon l'ayant vû, avoüa qu'il n'avoit rien vû de si beau en Italie. On ajouta que deux cens mille livres ne le payeroient pas, & cependant c'est l'ouvrage de Nicolas Frejot abbé regulier de cette maison, qui n'étant que fils d'un simple maréchal de village, s'éleva par son propre merite à cette dignité. Pour y conserver l'humilité & avoir toujours devant les yeux sa premiere condition, il prit dans ses armes trois fers de cheval, & pour que son abbaye ne tombât point en commande, il la resigna à un religieux, & se retira dans une cure de campagne, où il vécut encore fort long temps. Il est enterré à saint Loup, où l'on voit sur son tombeau un cadavre à trois pieds de terre rongé par les vers, d'un travail inestimable. L'autel de saint Augustin où son baptême par saint Ambroise est representé, est admirable, mais la figure de sainte Monique qu'on y voit, est si bien faite, qu'il ne luy manque que la parole. Nous vîmes encore dans la sacristie une petite table de porphyre sur laquelle on prétend que saint Loup a dit la messe, son étole, son manipule, & quelques autres ornemens. Les premiers chanoines reguliers de S. Loup furent tirez de l'abbaye de saint Martin, qui est aussi à Troye possédée par les Peres de la congregation de sainte Geneviève. Nous n'y trouvâmes rien de considerable, que les figures qui sont dans l'église.

Notte. Dame aux Nonains.

L'abbaye de Notre Dame aux Nonains est recommandable par plusieurs endroits, par son antiquité dont on ne sçait point le commencement, par l'honneur qu'elle a d'avoir donné la regeneration au pape Urbain IV. qui y fut baptizé, & la sepulture à son pere, dont on nous montra encore les os, qui sont dans une caisse au chapitre, & par le privilege qu'elle a de presenter l'évêque à son chapitre, lorsqu'il fait sa premiere entrée à Troye. La veille de la ceremonie l'évêque doit venir à l'abbaye, monté sur une mule, qui reste à l'abbesse, il y passe la nuit, & le lit où il couche luy appartient. Le lendemain il s'habille dans le chapitre du mo-

naftere, l'abbefse luy met la chape sur le dos, la mitre sur la tête, & la croce en la main, & le conduit elle même à son clergé, qui vient le recevoir, & le presente au doyen en luy difant : *Voilà votre évêque que je vous presente.* Cette ceremonie s'est pratiquée fort exactement jufqu'à monsieur François Bouthillier, qui est encore en vie, & qui est le premier qui s'en soit dispensé.

Nous ne dirons rien icy de l'abbaye de Notre Dame des Prez de l'ordre de Citeaux, sinon que la mere d'Urbain IV. y est enterrée. Pendant que nous sejour-nâmes à Troye, nous fûmes bien aise de voir tout ce qui pouvoit satisfaire des personnes de notre profession. Nous fûmes pour cet effet aux Peres Jacobins, où nous fûmes charmez de la figure de saint Dominique qui est à l'entrée de l'église. Il y avoit autrefois à ses deux côtez deux autres figures de S. Pierre & saint Paul, qu'on a dérobbées. Je n'ay point de termes capables d'exprimer la beauté & la délicatesse des chaires du chœur. On y voit des bustes admirables & des pieces de sculpture dans les embrasures inimitables. Je n'ay jamais rien vû de si beau en ce genre. Le vaisseau de la bibliotheque est aussi tres-beau, mais sur tout les vitres sont admirables. Il y a un assez bon nombre de livres, mais peu de manuscrits, parmi lesquels je vis une vie de sainte Catherine de Sienne, qui est du temps de la Sainte. Le vaisseau de la bibliotheque des Cordeliers est plus beau & mieux fourni, elle est publique, & trois fois la semaine on l'ouvre à tous ceux qui veulent profiter de la lecture des livres.

Notre Dame des Prez.

Une des plus belles choses qu'on puisse voir à Troye, c'est l'église de saint Pantaleon. Il n'y a point d'autel, ny de piliers, où il n'y ait des figures qui surpassent l'art. Les peintures de la plupart des tableaux ne cedent en rien aux figures. Enfin, les vitres sont si belles, que monsieur le cardinal de Richelieu offrit dix-huit mille livres de celles du fond seulement. Toutes les figures de cette église, & toutes celles qu'on admire dans toute la ville, sont des ouvrages de François Gentil le plus habile sculpteur qu'on ait vû depuis longtemps.

Nous ne voulûmes point partir de Troye sans voir l'église de saint Nicolas, où il y a un sepulcre de Notre Seigneur, d'un tres-beau travail. Il est fait sur la forme & avec toutes les dimensions de celui de Jerusalem. On dit que l'ouvrier fut

exprés à Jerufalem pour les prendre, & qu'ayant par méprife oublié d'en prendre quelques-unes, il y retourna une feconde fois.

Comme nous nous difoions à partir, on nous avertit que les Peres de l'Oratoire avoient autrefois herité de la bibliotheque de monsieur Pithou. La reputation de ce grand homme ne nous permit point de quitter Troye fans voir au moins fes manuscrits. Nous y fûmes le matin dans l'efperance de partir l'aprèsdîné. Le Pere fuperieur nous reçut avec toute l'honnêteté poffible; il voulut même nous retenir à dîné, & nous regala parfaitement bien. Il nous fit voir les manuscrits qui font fort beaux & en grand nombre, & fur toutes fortes de matieres. Les principaux font un pastoral de faint Gregoire écrit il y a plus de mille ans, un volume de Tertullien qui comprend la plupart de fes ouvrages, les lettres de Pierre Abaillard, un Horace qui a près de 800 ans, les lettres du pape Clement IV.

Larivou.

En fortant de Troye nous allâmes à l'abbaye de Larivou, fondée du temps de faint Bernard. Ce Saint y établit pour premier abbé Alain, qui peu après fut élu évêque d'Auxerre, & après avoir gouverné faintement fon diocèse durant quelques années, il renonça à l'épifcopat, reprit les exercices de fon premier état, & voulut être enterré à Clairvaux lieu de fa profeflion. Quoyque nous fuflions dans l'été & qu'il fit assez chaud, nous primes cependant un guide à caufe des mauvais chemins qu'il faut paffer, capables d'arrêter des chevaux qui n'ont pas coûtume d'y paffer.

Lorsque nous y arrivâmes, le prieur étoit allé à la pefche, & nous regala à fouper du bon poiffon qu'il avoit pris. Nous vîmes cependant la maifon, & l'église toute bâtie de briques & assez belle. Le retable de l'autel est quelque chofe d'admirable. Il est fait d'un jatpe de Venife; on y voit la vie de la Vierge en bas relief, d'un travail qui femble furpaffer l'art. Toutes les figures font admirables; il y en a, fi l'on en croit monsieur Girardon le plus habile fculpteur de nos jours, qu'on ne payeroit pas leur pefant d'or. Le ballufre de la chapelle de S. Bernard & de la chapelle fuivante, est d'un travail presque femblable. On voit dans une autre chapelle un tableau de Michel Ange, ou de Raphaël: c'est une defcente de la croix, où la fainte Vierge paroît auffi morte que fon fils, & trois autres femmes avec

des attitudes différentes. Les chaires du chœur ressentent la simplicité du temps de saint Bernard, aussi-bien que l'ancien dortoir. Nous vîmes ensuite les manuscrits qui ne sont pas en grand nombre, mais qui sont assez bons.

Le lendemain après dîné nous partîmes pour aller au monastere de Moutier Ramé : & quoi qu'il ne soit qu'à une lieuë de là, les religieux nous donnerent un guide pour nous conduire, parce que les chemins sont si mauvais, qu'à moins d'en sçavoir tous les détours, il seroit difficile de s'en tirer. Tout le monde sçait que c'est de Moutier-Ramé qu'étoit profés le fameux Nicolas de Clairvaux, qu'il en sortit pour se faire religieux à Clairvaux, qu'il sçût si bien captiver l'amitié de S. Bernard, que ce saint abbé le fit son secretaire ; & qu'enfin abusant de la confiance qu'avoit en lui un si bon maître, il tomba dans les derniers desordres, & même dans l'apostasie. Après une chute si déplorable, il ne fit qu'errer jusqu'après la mort de S. Bernard, qu'il se retira en son premier monastere de Moutier Ramé, où par son adresse & la subtilité de son esprit, il sçut gagner l'amitié des grands du siècle : heureux, si par sa penitence, il avoit sçu gagner celle de Dieu. Lorsque nous arrivâmes dans ce monastere, le R. P. Prieur vint nous recevoir, & pour nous faire honneur, il fit venir toute sa communauté pour nous saluer. On ne peut rien ajouter à toutes les honnêtetez qu'on nous fit & à Moutier-Ramé & dans tous les autres monasteres de la congregation de saint Vanne. Comme nous étions-là, on nous dit une chose tour-à-fait surprenante, qu'il y avoit un enfant de cinq ans qui avoit passé toute la rigueur effroyable de l'hiver tout nud, avec une seule chemise sur son corps, qui n'avoit jamais voulu souffrir que ses parens luy donnassent des habits. On voulut nous le faire voir ; mais comme il étoit à un quart de lieuë & qu'il pleuvoit, nous ne pûmes pas y aller. Au reste nous n'avons rien vû de considerable dans ce monastere, sinon que l'église est assez belle, & qu'on y conserve avec beaucoup de veneration le corps de saint Victor, duquel saint Bernard a composé l'office, que nous avons encore dans ses ouvrages.

Après deux jours de sejour à Moutier-Ramé le R. P. Prieur nous donna un religieux pour nous conduire à l'abbaye de Beau-lieu, d'où nous fûmes à celle de Basse fontaine toutes deux de l'ordre des Prémontrez. Celle-cy est située sur le bord

Moutier-ramé.

Basse-fontaine.



de la riviere d'Aube Il y a six religieux, qui nous monterent dans leur tresor un doigt qu'ils prétendent être de S. Jean-Baptiste, auquel on a grande devotion dans le pays. Ils nous prient de leur déchiffrer une inscription qui étoit sur une tombe au milieu de leur chœur, que personne n'avoit jamais pû leur lire. C'étoit l'épitaphe de Jean de Brienne bailli & garde des foires de Champagne & de Brie, que je veux rapporter icy.

*L'an mil deux cens soixante & vingt  
Et treize an janvier avint  
Le dimanche après la Thephanne  
Que messire Jehan de Brienne  
Chevalier & bailli jadis, trespassa  
Et tu ici mis, garde des foires an sa vie  
Au de Champagne & de Brie  
Prions pour s'ame à Jhesu Crit  
Merci li face & nons n'oblit. Amen.*

Boulencour.

Nous ne couchâmes qu'une nuit à Belle-fontaine, quoique le prieur & les religieux nous fissent assez d'instances pour rester. Nous allâmes de-là à l'abbaye de la Piercé, & le lendemain à celle de Boulencour, où nous n'arrivâmes que fort tard, & après avoir fait près d'un quart de lieuë dans les eaux, sans presque sçavoir où nous allions. Cette abbaye avoit été fondée dans le douzième siecle pour des chanoines reguliers, qui la cederent l'an 1149 à saint Bernard. Il y avoit tout proche un monastere de filles, où l'on dit que sainte Alceline cousine germaine de saint Bernard étoit religieuse, aujourd'hui il n'y a plus qu'une grange & une petite chapelle. L'abbaye de Boulencour étoit autrefois si considerable, qu'on y comptoit environ deux cens religieux, & l'abbé de Clairvaux fut obligé de reduire ce nombre à celui de cent soixante, comme nous apprenons de l'ordonnance suivante, que nous trouvâmes à la fin du martyrologe, écrite d'un caractère d'environ 400 ans. *Quia definitum est à capitulo generali ut patres abbates in filiabus suis ordinent de numero personarum, nos abbas Clarevallis de consilio abbatibus & seniorum Bulencurrie statuimus, ut in eadem domo numerus centum sexaginta personarum nullatenus augeatur.* Aujourd'hui il n'y a que cinq religieux, encore n'est ce que par l'œconomie du prieur; car auparavant ils n'étoient que trois: bon Dieu, quelle metamorphose!

On

On voit dans l'église du côté de l'évangile le tombeau de sainte Asceline, fait en forme d'autel, sur lequel on dit la messe, avec cette inscription: *In hoc sacrophago sub altari consecrato recondita sunt ossa sancti Gosvini, sanctæ Emelinæ & sanctæ Ascelinæ cognatæ sancti Bernardi primi Clarevallis abbat. Mil cinq cens trente-quatre.* Un peu plus bas du même côté, on voit un autre tombeau élevé, au dessus duquel on lit ces mots: *Hic jacent tres venerabiles viri, Henricus & Mathæus episcopi Trecentenses, & Martinus abbas hujus domus.* Du côté de l'épître on voit le superbe mausolée, qu'Elion d'Amoncour abbé de Boulencour se fit bâtir de son vivant, & qui passe les bornes de la modestie, que doit avoir un abbé en cetre rencontre. Au milieu du sanctuaire on lit sur une tombe cet épitaphe: *Cy gist noble homme François de Boues chevalier, en son vivant seigneur de Rancé & de Mincy en Brie, lequel trespassa le XXX jour d'aoust l'an M. CCCC. LXXIX. Dieu ait l'ame de lui. Amen.* ses armes sont une bande fuselée.

Il y a aussi dans le cloître plusieurs tombes, dont voicy les principales épitaphes:

*Cy gist madame Isabiaux, qui fut femme monseigneur Henri Chauderon chevalier, qui trespassa en l'an de grace M. CCLXXVII. la veille de sainte Luce. Priez por l'ame de li. Amen.*

*Cy gist madame Esmaniers de Ceres feme monseigneur Henri Chauderon, seigneur de Rance, qui trespassa l'an M. CCXC. la veille de la saint Loup en Juingreet. Priez por l'ame de li.*

*Cy gist messire Huës Chauderon, chevalier, Sire de Rance, qui trespassa l'an M. CCXCIV. au mois de juin, le jour de saint Pere & saint Pol. Dites Pater noster por l'ame de li. Amen.*

*Cy gist madame Marie feme monseigneur Huës Chauderon, chevalier, seigneur de Rance, laquel trespassa l'an M. CCXCIV. le samedi devant caremeprenant à fevrier. Prions por l'ame de li.*

Il ne nous restoit plus du diocese de Troye que l'abbaye de la Chapelle aux Planches qui n'est qu'à trois quarts de lieues de Boulencour. Nous partîmes pour y aller, & nous en étions tout proches, lorsqu'ayant déjà passé la moitié de la chauffée, qui étoit toute couverte d'eau, un homme que nous ne voyions pas, commença à nous crier, que nous allions nous perdre. Cela nous obligea de retourner sur nos pas, & de

prendre le chemin de Moutier-en-der, qui n'est qu'à deux lieuës de-là.

Moutier-  
en-der.

Ce monastere doit sa fondation au saint abbé Berchaire, dont on voit les reliques dans une fort belle châsse qui est sur l'autel. Son chef se conserve dans un autre reliquaire au tresor. On montre dans le même tresor un autre reliquaire d'environ un pied & demi en quarré qui se termine en rond, plein de differentes reliques. L'inscription qui est au bas nous apprend que le Saint en fit present à son monastere. Il est fermé de deux tablettes d'ivoire beaucoup plus anciennes, sur lesquelles sont representez des anciens sacrifices. On voit dans la premiere un autel, sur lequel il y a du feu devant un pin chargé de pommes, & devant cet autel une femme tenant deux flambeaux ardens, qu'elle tâche d'éteindre au pied de l'autel; & au-dessus de ces figures on lit en gros caracteres anciens *Nichomacorum*. Dans l'autre on voit aussi un autel, sur lequel il y a du feu devant un beau chesne chargé de glands, & devant une grande femme qui tient d'une main une aiguiere, & de l'autre un petit vase dont elle semble tirer quelque chose pour le mettre dans un autre vase qu'un enfant à côté d'elle luy presente. Et au dessus de la tablette on lit *Symmachorum*. Ces deux tablettes m'ont paru si curieuses, que j'ay cru que les antiquaires me scauroient tres-bon gré, si je les representois icy. Ils en auront l'obligation au Reverend Pere Dom Robert Larcher, qui a bien voulu prendre la peine de les dessigner avec une grande délicatesse.

Nous ne vîmes rien de fort singulier dans le reste du monastere. Le cloître & le chapitre sont tres-beaux; à côté du chapitre il y a un petit lieu qu'on appelle la chapelle des morts, où on lave & on expose les religieux après leur mort.

S. Urbain.

Nous fîmes de-là à l'abbaye de saint Urbain, située à une lieuë de Joinville. Elle est fort belle, bien & solidement bâtie. L'église est assez jolie, la bibliotheque fournie de bons livres, mais il n'y a rien d'ancien. On voit dans le tresor une grande châsse d'argent, qui renferme le corps de saint Urbain.

Clairvaux.

Comme nous n'étions qu'à sept lieuës de Clairvaux, nous crûmes que nous devions commencer nos recherches dans le diocese de Langres par cette abbaye. Elle est dans une val-







lée environnée presque de tous côtez de montagnes & de forêts, & pour y arriver, il nous fallut faire près de deux lieus dans les bois. On ne peut pas en approcher qu'on ne sente son cœur touché, & un certain je ne sçai quoy, qui fait connoître la sainteté de son origine. En effet, tout ce qu'on y voit d'anciens monumens ressent la piété de ses fondateurs. L'église est grande, spacieuse & belle, mais simple & sans beaucoup d'ornemens. La nef étoit autrefois remplie de trois rangs de chaires de chaque côté, pour placer les freres convers durant l'office, & par le nombre des chaires, on juge qu'il y avoit autrefois près de trois cens freres convers à Clairvaux. Depuis peu d'années on les a toutes ôtées, & on s'est contenté d'en conserver un petit nombre sous l'orgue à l'entrée de l'église, où est aujourd'hui le chœur des freres convers. L'église en est assurément plus dégagée, mais beaucoup de personnes croient, que cette antiquité retranchée la rendoit plus venerable. La nef est suivie du chœur des infirmes, & celui-cy du chœur des religieux qui n'a rien que de simple, mais c'est une simplicité qui a quelque chose de grand. Le tombeau de saint Bernard, celui de saint Malachie & celui de quelques saints martyrs qui reposent à Clairvaux, sont derriere le grand autel. On a érigé des autels sur ces tombeaux, & nous eûmes l'honneur d'y dire la sainte Messe avec le calice de saint Bernard & avec celui de saint Malachie. Ils sont tous deux si petits, qu'ils n'ont pas un demi pied de hauteur, mais la coupe est fort large & peu profonde.

Proche du grand autel est le tombeau de Marguerite reine de Navarre, & assez près de-là celui de Jean de Blanche-main archevêque de Lyon, qui quitta son archevêché pour se retirer à Clairvaux.

Le cœur d'Isabelle de France, fille de saint Louis, est dans le chœur des religieux. On voit dans la croisée du côté du Septentrion, les tombeaux de cinq évêques, autant illustres par la sainteté de leur vie, que par le caractère de leur dignité. Derriere le rond point de l'église est le cimetiere des abbez étrangers, qui sont morts à Clairvaux, dans lequel on voit contre l'église les sepulcres des freres de saint Bernard. C'est dans ce cimetiere qu'on voit la cellule du Sainct, que Guillaume de Champeaux évêque de Châlons luy fit bâtir pour le soulager dans ses infirmités. Il n'y a

point de cheminée ; car saint Bernard étoit si mortifié & dégagé des sens, qu'il ne vouloit pas qu'on luy fit du feu, mais sous son lit, il y avoit une grande pierre percée en plusieurs endroits, sous laquelle on allumoit un brasier pour échauffer sa chambre, sans qu'il s'en apperçût. On ne peut rien voir de plus simple que cette chambre & que le lit de saint Bernard qu'on y conserve encore ; & si un abbé malade étoit si mal logé, on peut juger quels étoient les appartemens des sains & des simples religieux. Cette chambre touche à une petite chapelle, qui apparemment fut bâtie pour luy dire la messe. On tient qu'il y mourut, & on y lit une inscription qui le dit assez clairement.

Du cimetiere des abbez on entre dans le cimetiere des nobles, qui joint le collateral de l'église, & qui est couvert. Celui des religieux tire plus dans le champ ; il y a au milieu un tombeau élevé & couvert avec cet épitaphe : *Hic jacet dominus Guillelmus de Joinvilla episcopus Lingonenfis, postea Remensis archiepiscopus.* Ce qu'on remarque de singulier dans ce cimetiere, c'est qu'il y a toujours une fosse commencée, & une à moitié faite, proche du dernier religieux qui a été enterré, afin que ce spectacle conserve dans l'esprit la mémoire de la mort, & par ce souvenir contienne les religieux en leur devoir.

La chapelle des comtes de Flandre est assez proche du cimetiere des abbez ; on y voit les tombeaux de Philippe comte de Flandre & de la comtesse Mathilde son épouse. Sous l'autel de cette chapelle, il y a une belle crypte voûtée, dans laquelle sont arrangez les ossemens des religieux qui vivoient du temps de saint Bernard. On les revere comme des Saints, car le bienheureux abbé avoit eu revelation, que tous les religieux qui vivoient alors à Clairvaux seroient sauvez. Devant cette crypte on lit ces vers :

*Hic jacet in cavea Bernardi prima propago,  
Cujus mens superas possidet alta domos.  
Hic locus est sanctus, venerans insignia tanta  
Supplex intrato, cerne, nec ossa rape.*

Et ceux-cy,

*Quo vallem hanc coluit Bernardi prima propago,  
Hic jacet. Huc intrans, si rapis ossa, peris.*

Pour ce qui est des abbez de Clairvaux, ils sont tous en-

terrez de suite dans le cloître du côté du chapitre, & n'ont que des tombes & des épitaphes assez simples. On en voit néanmoins quelques uns des premiers qui ont des tombeaux aussi fort simples comme enchâssés dans la muraille du cloître, avec quelques autres abbez & religieux de distinction, dont voici les épitaphes.

A l'entrée du cloître en sortant de l'église.

*Hic requiescunt venerabiles viri bonæ memoriæ digni, dominus Girardus VI. & dominus Petrus Monoculus VIII. Clarevallenses abbates, quorum prior post laudabilem vitam, pro justitia & zelo ordinis innocens occisus est. Alter verò sanctæ paupertatis & humilitatis ferventissimus æmulator, multis in vita sua virtutibus claruit. Hos apud Deum patronos habere mereamur. Amen.*

Et un peu plus loin.

*Hic jacent venerabiles abbates, quorum nomina... litteris in lapidè sculptis designantur.*

*Robertus de Brugis, primus abbas de Dunis, & secundus Clarevallis.*

*Serlo quondam Savigniaci abbas, qui Savigniacum cum triginta abbatibus Clarevallis canobio contulit & submisit.*

*Humbertus prior Clarevallis sub beato Bernardo, deinde primus abbas Igniaci.*

*Odo subprior Clarevallis sub beato Bernardo.*

*Gerardus Farsensis monachus, postea Clarevallis.*

*Philippus abbas Fulcardimontis, & postea Clarevallensis, qui fuerat officialis & canonicus Cenomanensis. Hic electus in episcopum Cenomanensem noluit consentire.*

Ces épitaphes sont dans le grand cloître, qui est vouté & vitré. Les religieux y doivent garder un perpetuel silence. Dans le côté du chapitre il y a des livres enchaînés sur des pupitres de bois, dans lesquels les religieux peuvent venir faire des lectures lorsqu'ils veulent. Du côté du cloître suivant on entre dans le refectoire qui est grand & large, bien vouté. Il y a deux rangs de piliers & quatre rangs de tables. Le chausoir joint le refectoire. On lit sur la porte les vers

*En ce chausoir le bon religieux  
Se doit chauffer sans bruit ou en silence,*



*Soit demontrant de maintien gracieux,  
Et mèmement tenant paix & silence,  
Car comme on dit icy en patience  
Fut Chauffournier Eugene le saint homme,  
Mais sa vertu & sa grandè sàpience  
Tant l'exalta qu'il fut pape de Rome.*

Du grand cloître on entre dans le cloître du colloque, ainsi appellé, parce qu'il est permis aux religieux d'y parler. Il y a dans ce cloître douze ou quinze petites cellules tout d'un rang, où les religieux écrivoient autrefois des livres : c'est pourquoy on les appelle encore aujourd'hui les écritoirs. Au dessus de ces cellules est la bibliotheque, dont le vaisseau est grand, vouté, bien percé, & rempli d'un grand nombre de manuscrits, attachez avec des chaînes sur des pulpitres, mais il y a peu de livres imprimez.

Je n'entreprends point icy de parler de tous les manuscrits de Clairvaux. La plupart contiennent des ouvrages des Peres de l'Eglise; ils sont presque tous écrits depuis le commencement de l'ordre, excepté un ou deux. Je me contenterai d'en rapporter seulement quelques-uns dont les noms sont peu connus.

*Liber qui dicitur verbi gratia editus à domno Henrico quondam abbate Montis S. Mariæ, postea episcopo Trojano.*

*Moralia abbreviata Guillelmi de Campellis.*

*Petrus Cantor super psalterium.*

*Joachimi abbatis Floris opus Concordiæ novi & veteris testamenti anno M. CC.*

*Expositio in proverbialia. Hoc opusculum præsens non Richardi, sed domini Gaufridi abbatis Fontismensium, quod Regniaci pro certo constat esse, & sepultus est ibi juxta abbates.*

*Stephanus de Langtona Cantuariensis episcopi in Isaiam.*

*Robertus Berlingtonensis ecclesiæ canonicus in XVII. prophetas rogatu Gervasi abbatis monachorum in Parco apud Ludam serventium.*

*Ernaldi abbatis comment. in Isaiam.*

*Vetus glossarium, quod compilavit Garnerius quondam Lingonensis episcopus.*

*Libellus Bacharii ad Januarium de lapsu cujusdam fratris.*

*Flores ex operibus sancti Bernardi auctore Guillelmo de Montacuto Clarevallensi monacho.*

*Fratræ Bonæ fortune breviloquium in sacram scripturam.  
Thomæ Brandarduini de causis Dei contra Pelagium & de  
virtute causarum.*

*Speculum virginum auctore Conrado Hirsangienfi monacho.  
Centiloquium Jesu Christi editum à fratre Petro de CEFIONS,  
religioso Clarevallenfi.*

*Ejusdem commentaria in 4. libros sententiarum.  
Summa confessorum edita à fratre Johanne ordinis Prædicato-  
rum, in qua citat 2<sup>m</sup> 2<sup>x</sup> S. Thomæ.*

*Simonis Tornacensis sermones de diversis.*

*Petri Cellenfis in Ruth.*

*Fretellus archidiaconus Antiochiæ de locis sanctis.*

Nous y trouvâmes aussi un fort beau decret de Gratien, qui a été donné autrefois par Alain disciple de saint Bernard, & ensuite évêque d'Auxerre, sur lequel sont écrits ces mots : *Ego Alanus quondam Autissiodorensis episcopus hæc decreta Gratiani dedi monasterio Clarevallis pro remedio animæ meæ, eo tenore & pacto, ut nulla necessitate à monasterio Clarevallis transferantur, vel exportentur, annuente ejusdem loci abbate & congregatione : & quia inviolabiliter debent condita servari, rogo & obtestor in Domino, ut tatum futuris temporibus habeatur, & fideliter teneatur. Amen.* Sur quoy on peut faire cette reflexion, que les religieux de Clairvaux n'étoient pas ennemis de la lecture du droit canon, puisqu'Alain disciple de saint Bernard veut qu'on conserve si précieusement ce decret dans Clairvaux, & qu'il défend sous quelque prétexte de nécessité que ce puisse être, de le prêter au dehors. Il en faut dire de même des ouvrages dogmatiques des peres, dont nous en avons vû plusieurs dans Clairvaux, écrits du temps de S. Bernard même, & entr'autres les six livres de saint Augustin contre Julien. Car ç'auroit été fort inutilement que les religieux se seroient donné la peine de copier ces livres, s'ils ne les avoient point lûs.

Je ne parle pas icy du dortoir de Clairvaux, qui est grand & bien vouté, mais dont les chambres sont si petites, qu'il n'y a précisément de place que pour mettre le lit, la table & le siege du religieux. C'est au bout de ce dortoir qu'on conserve le tresor de Clairvaux, où il y a un grand nombre de reliques fort bien enchâssées, la plupart envoyées par les empereurs de Constantinople. On y montre entr'autres un



morceau du bois de la vraie croix, qui est d'une grandeur non commune, quatre beaux chefs, deux desquels sont ceux de S. Barnabé & de saint Marc, sans parler des chefs de saint Bernard & de saint Malachie, qui sont dans deux beaux bustes de vermeil doré avec des émaux tres-riches. On les porte aux processions qui se font pour les necessitez publiques. On montre encore dans ce tresor un calice d'une façon toute extraordinaire, & on prétend qu'il a été à l'usage de saint Malachie. Il est à peu près de la grandeur & de la forme des calices dont nous nous servons aujourd'hui ; mais il y a quatre clochettes d'argent attachées à la coupe. C'est l'unique que j'aye vu de cette maniere ; & il est tout different du calice de saint Malachie qu'on montre à la sacristie, & avec lequel on permet de dire la messe aux étrangers qui en ont la devotion. On nous y montra aussi plusieurs choses qu'on prétend avoir été à l'usage de saint Bernard, & entr'autres une chasuble. Elle est assurément ancienne ; mais si elle est de luy, il faut dire que les religieux de Clairvaux n'étoient point si ennemis de la soye & de l'argenterie dans leurs ornemens, puisque la croix est d'un galon d'or. On conserve encore dans le tresor une grande châsse d'argent, qu'un évêque de Xaintes avoit fait faire pour y mettre les reliques de saint Bernard. Mais les religieux, craignant que si on tiroit ses ossemens de son tombeau, plusieurs princes, à qui on ne pourroit le refuser, n'en demandassent, aimèrent mieux les y laisser. On prétend à Clairvaux voir l'ombre du Saint sur la pierre où son corps fut lavé après sa mort, & on nous la fit voir. Je ne sçai pourtant si cela est aussi miraculeux qu'on se le persuade ; car cette ombre ne se voit pas de tous côtez. Il faut être dans une certaine situation pour l'appercevoir, ce qui se peut faire naturellement par la reflexion de la lumiere.

Nous demeurâmes sept ou huit jours à Clairvaux, pendant lesquels monsieur l'abbé nous donna beaucoup de marques de sa bonté. C'est un venerable vieillard, qui âgé alors de quatre-vingt ans, avoit encore toute sa vigueur, ne faisoit qu'un repas par jour, ne beuvoit point de vin, se couchoit à dix heures & se levoit à deux, assistoit à matines & à presque tous les offices du jour, il tenoit ses religieux dans une exacte discipline, & regloit tres-bien tous les monasteres de la filiation. Nous prîmes congé de luy la veille de  
saint

saint Pierre, & nous allâmes coucher à l'abbaye de Mores, où on prétend que saint Bernard étant en oraison, le crucifix se détacha pour l'embrasser.

Nous fûmes de là à Molême, abbaye illustre, & la mere Molesme. de plusieurs autres. Car outre que c'est de Molesme que sont sortis les premiers religieux de Cîteaux, nous connûmes par les titres, que sept ou huit abbayes d'hommes & autant de filles en dépendoient autrefois. Il y avoit même dans Molesme un monastere de religieuses sous la jurisdiction de saint Robert. Le monastere se ressent encore de son ancienne splendeur. L'église est d'une structure singuliere, d'un bon goût, & la plus belle du pays. On y voit le tombeau de saint Robert, dont les reliques sont dans une châsse, & le chef dans un tres-beau buste d'argent. On y conserve encore le chef de saint Theodore martyr, & si j'ay bien retenu celui de sainte Agathe. Le cloître, le chapitre, le refectoire, & le dortoir sont tres-beaux: mais ils doivent presque toute leur beauté aussi-bien que l'église à la reforme.

Comme nous étions assez près de l'abbaye de Po- Poiere. tierie, qui est de la congregation de saint Vanne, nous crûmes qu'il étoit à propos d'y aller pendant que nous étions à Molesme. Cette abbaye a été fondée dans le neuvième siecle par Gerard de Roussillon l'un des plus puissans princes de son temps, & par la princesse Berte sa femme, que l'abbaye de Vezelai reconnoît aussi pour ses fondateurs. Elle n'a rien de son ancienne splendeur. La situation en est tres-belle & tres-agreable: le jardin est grand, & comme partagé par trois canaux, dont la riviere de Seine en est un, ce qui donne à ce lieu un agrément tout particulier. Le sanctuaire de l'église paroît être de la premiere fondation. Il est pavé en partie de marbre blanc, & autour du grand autel on voit plusieurs petites colonnes de marbre, ce qui fait juger avec combien de magnificence cette maison avoit été construite. Du côté de l'évangile on voit le tombeau du fondateur avec cette inscription qui est recente: *Hic jacet illustrissimus Girardus de Roussillon, totius Burgandiæ multarumque aliarum provinciarum princeps, hujus sacri monasterii Pulterienfis fundator, viam universæ carnis ingressus est anno 890.* Et du côté de l'épître celui de Berte, qui a aussi cette épitaphe recente: *Hic jacet illustrissima Berta Girardi de Roussillon, totius Burgandiæ principis hujus sacri monasterii fundatoris uxor, viam univer-*

*ſcæ carnis ingreſſa anno 890. L'épitaphe de Thierry leur fils , qui eſt ſur le pavé devant le grand autel eſt bien plus ancienne. Je veux la rapporter icy , quoyqu'elle ſoit un peu gâtée par la fracture du marbre.*

FRANCA Q̄E GEN... IUGDUNVS FLVMINE SACRO  
 DILVIT ET X̄P... PARTICIPARE DEDIT.  
 THEODRICI INNOC... RETINE HIC VRNA SERIT̄  
 QVEM DURA EX... IS MORS TVLT VBERIB.  
 NEC TAMEN IN MO... § POTERT C̄SSERE REN̄  
 QV̄E VITAE AEFERNA... NS SACR EXHIBVIT.  
 GERMINE PRAECAR... ARIS N̄AIB: ORVS.  
 VIX ANNI VNIVS TRANSIERAT SPATIUM  
 SED X̄RI.

ATQ AGNŪ NIVĒŪ CANDIDVS INSEQV̄TER  
 DEPONĀ LACRIMAS PIETAS IAM SC̄ PARENTŪ  
 PRAEMSSŪ SV̄DAT P̄QVS AD ASTRA SEQVI  
 ABSVLT HVNC TERRĒ C̄T̄BR̄§ C̄NCTAMES§  
 QVINTA DIES CELSO RESTITVITQ DŌ

Il n'est pas difficile de remplir ces vuides, que la rupture de la pierre a causé dans cette épitaphe, & qui doit se lire ainsi :

*Francia quem genuit , Lugdunus flumine sacro  
 Diluit , & Christum participare dedit.  
 Theodricum innocuum retinet hic urna sepultum ,  
 Quem dura ex matris mors tulit uberibus ,  
 Nec tamen in mortis poterit consistere regno  
 Quem vitæ aeternæ fons sacer exhibuit*

*Germine preclaro, claris natalibus ortus, &c.*

J'aurois souhaité que nous eussions pû avoir aussi entiere une autre inscription gravée sur un marbre devant le grand autel, mais tronquée & presque effacée, qui nous parut encore plus ancienne. Mais comme il n'y a point de petit morceau d'antiquité qui ne soit venerable aux sçavans, je rapporterai icy ce que nous en pûmes tirer.

MPETERE OPTASSEM SANCTA SPVICRA PRIOR  
ONIMIVM TANTI SI MVNERE VOTI  
VISSEM NATOS INCOLVMEMQVE VIRVM  
C QVIA PROGENITIS SVPE PESTE QVAVTVORVN...  
ECOR HIC SNTIM VIVAT VT HOSSA COLAT  
HIVSTRIS FELLENΛ HIC ENΛ .....  
O.X. KΛ. MΛIΛS SEVERINO VCCI.S.  
ANNOS QVINQVACINTΛ ET DVOS.

Nous retournâmes de là à Molefme, & de Molefme nous fîmes à Quincy. C'est une abbaye de l'ordre de Cîteaux de la filiation de Pontigni, qui par les restes qui sont demeurez paroît avoir été autrefois considerable. Mais le miserable Eudes de Chatillon, qui en étoit abbé, ayant renoncé à la foy de ses peres, la desola de telle sorte, que jusqu'à present elle n'a pû se relever de ses ruines. On dit que les satellites de ce méchant cardinal, au nombre de cinq cens, s'étant un jour tous revêtus des ornemens des ministres sacrez, firent par dérision comme une procession autour d'une croix, & que là ils les brûlerent tous. Il ne reste de l'église que le chœur & les deux croisées, dans lesquelles il y a sept autels de chaque côté. Elles se terminent en rond point de même façon que le chœur. On montre dans l'église le tombeau de saint Gaultier abbé du monastere, qu'on fait aussi évêque d'Auxerre & martyr, mais nous ne trouvons point d'évêque d'Auxerre de ce nom, & le siege de cette église se trouve certainement rempli par d'autres évêques dans le temps qu'on fait vivre ce Saint. On voit assez proche de son tom-

Quincy.

beau celui de Robert de Tanlai, & on nous assura qu'autrefois celui de sa femme étoit dans l'église, & qu'on y lisoit cette épitaphe : *Cy gist dame Agnès de Saincyon, jadis dame de Tanlai, laquelle trespassa le samedi veille de saint Pierre entrant aoust, l'an de grace M. CCXVI. l'ame de laquelle repose ex paix. Priez Dieu pour elle.*

Les religieux nous dirent aussi qu'il n'y a pas long-temps qu'on voyoit devant le grand autel les sepulcres de Guillaume de Tanlai, d'Adeline sa femme & de Jean leur fils. Ce Guillaume étoit fils de Pierre de Courteney, qui avoit pour pere Louis le Gros roy de France. Mais tous les plus grands monumens sont sujets en ce monde à la vicissitude des temps. On voit encore dans le cloître plusieurs tombeaux, mais sans inscription. On croit qu'ils sont des messieurs de Tanlai, de Vergy & de Noyers, ce qu'on conjecture par leurs écussons. Entre les reliques qui ont échapé à la fureur des heretiques, on nous montra un bras de saint Basile le Grand, sur lequel on voit encore sa peau, relique digne d'un autre reliquaire que celui dans lequel on le conserve. Nous visitâmes ensuite le chartrier & les manuscrits, dont il y a encore un assez bon nombre qui sont fort beaux. La plupart sont des ouvrages des Peres, de saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Gregoire, saint Bernard, Bede. On y voit aussi les lettres d'Hildebert, la vie de saint Bernard écrite par Guillaume abbé de saint Thierry, qui est suivie d'une histoire des Albigeois, dont le commencement est semblable à celui de l'abbé de Vaux de Sernai, mais la fin est différente.

En sortant de Quincy nous allâmes aux abbaves de la Charité, de Molosme, & de saint Michel de Tonnerre. Celle-cy est petite, mais fort jolie. Etiene de Nicey qui en a été le dernier abbé regulier fit rebâtir l'église, le cloître, le chapitre, qui sont fort propres; il fit aussi écrire des cartulaires, tirer des reconnoissances des biens du monastere, & il peut passer pour un des meilleurs abbez qui l'ont gouverné. On y conserve les reliques de saint Thierry évêque d'Orleans, qui y sont en grande veneration. Quoyqu'il y ait des paroisses dans la ville & une collegiale de 18 chanoines & trois dignitez, sçavoir prevost, chantre, & tresorier; cependant toute la ville se fait enterrer à saint Michel, c'est le nom du monastere.

Comme on nous avoit averti que les peres Minimes avoient



beaucoup de manuscrits, qui leur avoient été donnés par un comte de Tonnerre, qui avoit fondé & bâti leur convent des propres materiaux de son château, qu'il fit demolir pour cet effet, nous eûmes la curiosité de les voir. Nous en trouvâmes effectivement plusieurs, la plupart sont des auteurs profanes, & même des romans assez recens, & plus considérables par les belles relieures & les mignatures, que par leur matiere. On nous avoit assuré qu'il y avoit une bible écrite de la main de saint Bernard, nous demandâmes à la voir; mais le bibliothecaire nous dit qu'elle étoit dans le coffre à quatre clefs, & que le pere correcteur qui étoit en ville en avoit une. L'envie que nous avions de voir une bible écrite de la main de saint Bernard, nous y fit retourner le lendemain, & on nous l'apporta: mais à l'ouverture, je reconnus qu'elle avoit été écrite long temps après S. Bernard. Cependant nous pressâmes ces peres de nous dire quelles preuves ils avoient qu'elle fût dece Saint, & ils ne purent jamais nous en donner aucune. Enfin, un des plus anciens du convent nous dit qu'elle n'étoit pas écrite, mais paraphée de la main de saint Bernard; ce qu'il disoit de quelques notes marginales, qui étoient encore plus recentes que le texte, qui n'avoit tout au plus que cinq cens ans. Mais pour nous dédommager de nos peines, ils nous firent voir une lettre de saint François de Paule, dont nous prîmes une copie que je veux rapporter icy.



## JESUS MARIA.

A MONSEIGNEUR LE GENERAL DE PICARDIE,  
demeurant à Amiens.

*Monseigneur le General, je me recommande à vous. J'ay reçu vos lettres de frere Germain porteur de cestes touchant le lieu d'Amiens. Aussi m'a dit de bouche le bon vouloir qu'avez à ceste pauvre religion, dont j'en remercie Dieu, luy priant que y persistiez toujours de mieux en mieux. Je le vous recommande, & aussi son compagnon. Se sera une fontaine vive, duquel sera perpetuelle memoire jusques au jour du jugement. Gardez toujours*

*bien les commandemens de Dieu, & les fautes garder à vos gens, & gardez bien que la temporalité ne prende la spiritualité. Autre chose pour present, fors que je prie Dieu Noire-Seigneur qu'incessamment vous ait en sa sainte garde. Il porte les lettres du roy à messieurs dudit Amiens, & à vous aussi. Ecrit au couvent de Toussaints près d'Amboise ce lundy XXVIII. jour de Janvier, par*

*Votre indigne orateur  
Frere François de Paule.*

Chatillon.

Nous retournâmes ensuite sur nos pas pour aller à Chatillon sur Seine, où il y a deux abbayes, une de chanoines réguliers, & l'autre de Benedictines. Celle cy étoit autrefois à la campagne, en un lieu appelle le Puits d'Orbe. Saint François de Sales y alloit fort souvent, & on montre encore aujourd'hui sa chaire, son confessionnal, & plusieurs choses qui ont été à son usage. Comme le Saint n'alloit au Puits d'Orbe, que pour contribuer à la gloire de Dieu, dans les conférences spirituelles qu'il avoit avec les religieuses, il les exhortoit souvent à quitter la campagne, où on est souvent privé des necessitez spirituelles & temporelles, à se retirer dans quelque ville, & à se reformer: l'abbesse écoutoit assez volontiers le bienheureux évêque, & elle suivit le conseil qu'il luy avoit donné de transferer ses religieuses en quelque ville. Elle choisit pour cela Chatillon sur Seine, où elle s'établit au milieu de la ville: mais elle ne se pressa point d'y établir en même temps la reforme; tout au contraire, après la mort du Saint, elle s'opposa de toutes ses forces aux propositions que luy en firent ses religieuses. Mais si l'abbesse étouffa dans son cœur les semences de reforme, que saint François de Sales y avoit jettées; ces mêmes semences fructifierent dans l'ame de quelques-unes de ses religieuses. Sœur Jacqueline de Sercey, fille de Jean de Sercey seigneur d'Arconcey & de Savigny, capitaine & exempt des gardes du roy, & de dame Perronne de Monmoyen, Françoisse Morisot, Denyse Fior, Rosé de Voine, Anne & Françoisse Seyve, Marie Espiart, Marie Vauffin, Charlotte & Marie de Quincerot, & Marguerite de Havart, la presserent assez de mettre quelque bon ordre dans le monastere, ce

qu'elles croyoient qu'on ne pouvoit executer que par le moyen de la reforme. L'abbessé au lieu d'écouter une demande si juste, traversa en tout ce qu'elle put les projets qu'on luy proposa : & pour les étouffer entierement dans leur commencement, elle choisit pour supérieur monsieur de Flogny, ancien prieur de Montier saint Jean, croyant qu'un homme qui n'étoit point réformé luy-même, ne donneroit jamais dans les idées de reforme. Mais que peuvent les hommes contre les desseins de Dieu ? Celuy qu'on croyoit devoir être le plus opposé à l'établissement de la reforme, fut celui qui la poursuivit avec plus d'ardeur. Monsieur de Flogny ayant fait la visite au Puits d'Orbe, & ayant scû dans les conférences qu'il eut avec ces bonnes religieuses, le desir qu'elles avoient de vivre plus conformément à leur état, s'en vint secrettement à Paris, parla à la reine mere Anne d'Autriche, luy fit connoître le desir de ces saintes religieuses, & en obtint de sa majesté trois tirées du Val de grace fort sages & fort régulières, avec un ordre précis d'établir la reforme dans le monastere. L'abbessé toute furieuse qu'elle étoit, ne put parer ce coup. Elle eut encore le chagrin de voir Magdelaine de Saux de Tavanne sa parente, qui à peine avoit fait profession, embrasser la premiere la reforme & se joindre à celles dont nous venons de parler. La reine protegea toujours ces saintes filles, & elle avoit commencé à les bâtir, mais elle ne vécut pas assez pour leur faire tout le bien qu'elle se proposoit. Sa mort néanmoins n'empêcha point le progrès de la reforme, qui s'établit malgré toutes les persecutions qu'on suscita à celles qui l'avoient embrassée, & elle subsiste encore aujourd'hui avec l'édification de tout le pays.

Pendant que nous y étions, on nous fit voir quelques lettres originales de saint François de Sales, & on nous assura que le confesseur avoit été guéri par l'attouchement d'une. On nous raconta encore qu'un jour la mere de l'abbessé se confessant à saint François de Sales, on vint l'avertir au Puits d'Orbe que son mari se mouroit. Le Saint d'un esprit prophetique dit, *Elle ira devant* ; en effet la dame après s'être confessée, étant allée pour voir son mari mourant, elle mourut subitement en entrant dans la chambre, & alla devant son mari au tombeau. Une autre fois que le Saint avoit assisté à la profession d'une religieuse, ensuite d'un ravissement, il dit

à l'abbesse: Si j'avois sçû ce que je sçai, cette fille n'auroit pas fait profession. Cette fille n'est point pour nous. On vit l'effet de cette prophétie, lorsque cette religieuse voyant que l'abbessé ne vouloit point de réforme, elle se retira à Dijon dans le monastere des religieuses Bernardines du Tard.

Le Val des  
Choux.

Le Val des Choux n'est qu'à quatre lieues de Chastillon. Il est situé dans une affreuse solitude. Nous n'y arrivâmes qu'après avoir fait une grande lieue dans un bois fort épais, & après avoir descendu environ un bon quart de lieue. C'est un chef d'ordre, mais peu considerable, qui n'est qu'une branche de celui de S. Benoît. On dit dans le pays qu'il doit son origine à un frere Wiart, convers de la Chartreuse de Lugny, qui ne trouvant pas les Chartreux assez austeres, se retira dans cette solitude près d'une fontaine, & y assembla des disciples: Ce qui peut confirmer cette tradition populaire, c'est que les religieux de Val des Choux avoient l'habit des Chartreux dans le commencement de leur institut, & qu'ils portent encore aujourd'hui l'habit blanc, dans lequel ils ont changé quelque chose, prenant un chaperon au lieu du capuchon, qui tenoit autrefois à la cuculle ou scapulaire. Cette tradition cependant ne peut se soutenir: 1. Parce que le Val des Choux a été fondé par Eudes duc de Bourgogne bien peu d'années après la chartreuse de Lugny, & qu'en ce temps-là les Chartreux, comme aujourd'hui, n'avoient pas besoin de réforme, étant dans la plus grande ferveur de leur ordre, & que quoy que les religieux du Val des Choux ayent pris beaucoup de pratiques des Chartreux, ils n'ont cependant jamais été aussi austeres qu'eux. 2. Jacques de Vitry, qui vivoit dans ce temps-là, dit qu'ils suivoient les usages de Cîteaux, & non pas des Chartreux. 3. Le premier prieur du Val des Choux ne fut point le frere Wiart, mais un Gui, qui eut pour successeur Humbert. On voit encore leur tombeau dans l'église, sur lequel on lit ces deux Vers:

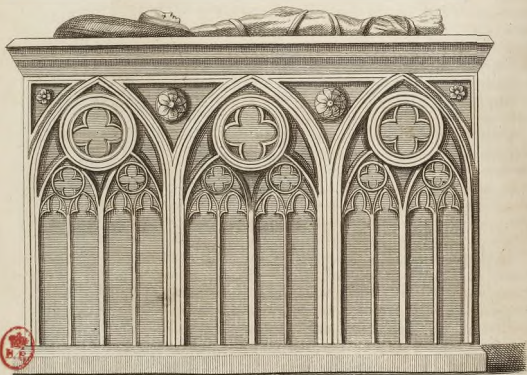
*Hic duo sunt fratres, caput ordinis, & prothopatres,  
Guido & Humbertus. Sic Christus utrisque miserans.*

4. On lit encore une inscription dans l'église du Val des Choux, qui fait connoître le temps auquel le frere Wiart s'y retira, c'est-à-dire, environ cent ans après la fondation du monastere; car voici comme elle est conçüe: *Anno Domini*

M. CCXIII.







M. CCXCIII. *quarto nonas novembris intravit frater Wiardus in chorum Vallis Caulium.* Ces raisons, ce me semble, détruisent entièrement la fausse tradition de la fondation du Val des Choux par le frere Wiard, dont on montre encore le lieu de la retraite proche d'une fontaine. Il faut pourtant avouer que le premier prieur du Val des Choux est venu de la Chartreuse de Lugny, puisque les anciennes constitutions le disent positivement.

Nous ne vîmes rien de considerable dans ce monastere, que les tombeaux de deux enfans, qui sont sans inscription. Les religieux nous dirent que c'étoient des enfans des ducs de Bourgogne, quoy que aucun auteur n'en parle. Il paroît par les ceremonies de l'enterrement qui sont gravées autour du tombeau, que celui qu'il renferme est une personne de consequence, puisque celui qui fait la ceremonie est habillé en évêque. Les curieux ne seront pas fâché de les voir reprendre icy.

Du Val des Choux nous allâmes à l'abbaye d'Auberive ; Auberive  
dont les bâtimens & les jardins sont assez beaux, mais l'église est peu considerable. Il y a cependant une chose assez singuliere : car le Saint Sacrement n'y est point conservé au grand autel, mais dans un tabernacle ou armoire qui est dans le fond de l'église, du côté de l'épître, & qui n'est fermé que d'une grille de fer ; en sorte que tout le monde peut voir le S. Ciboire. Nous fûmes d'Auberive à l'abbaye de Longuay, & de celle-cy au Val des Ecoliers, qui est une abbaye de l'ordre de S. Augustin, à une petite lieuë de Chaumont, où il y a un abbé regulier de la congregation de sainte Geneviève.

Cette abbaye qui est un chef-d'ordre, qui avoit sous soy des dépendances assez considerables, entr'autres le monastere de sainte Catherine de Paris, doit son origine à quatre docteurs de l'université de Paris, qui touchez de l'esprit de Dieu, se retirerent dans une solitude affreuse du diocèse de Langres au commencement du treizième siecle : Leur exemple fit une si grande impression dans l'esprit de l'évêque de Châlon en Champagne, nouvellement élu, qu'avant que d'être sacré, il renonça à sa dignité, pour se joindre à eux. Il falloit être aussi animé qu'ils l'étoient de l'esprit de penitence, pour choisir un lieu environné de tous côtez de rochers & de bois, si étroit qu'il est impossible de s'étendre, & qui ne presente rien d'agréable à ceux qui l'habitent, que la mortification. Aussi n'y de-

Val des  
Ecoliers,

meurèrent ils pas plus de trente ans, & ils furent obligez de s'établir à une demy lieuë de là, dans un lieu qui est encore fort solitaire, mais qui n'est pas tout à fait desagreable. On y transféra les ossemens de ceux qui étoient déjà morts, sur tout des quatre fondateurs, qui sont sous une belle tombe au milieu du chœur, sur laquelle on lit ces Vers :

*Gallia nos genuit, docuit Sorbona, recepit  
Hospitio præsul, parvit eremus inops.  
Justa pius solvit Christo, quem exeximus, ordo,  
Ossaque jam Vallis nostra Scholaris habet.*

L'esprit de simplicité qui regnoit parmi eux, les obligea de se contenter de la qualité de prieur, & il n'y a pas deux cens ans que l'envie de se faire appeller abbez les a pris : Cette maison ayant été réunie à la congregation de sainte Genevieve, ces peres ne se font pas contentez d'y faire resfleuir la pieté; ils ont encore donné une nouvelle forme à l'abbaye, qu'ils ont entierement rebâtie, & renduë une des plus belles, & des plus accomplies de leur congregation. Nous y trouvâmes les premières constitutions du monastere : & comme elles ne sont pas fort longues, & qu'elles sont fort édifiantes & instructives, on ne sera pas fâché de les voir icy.

---

## CONSTITUTIONES

### ORDINIS VALLIS SCHOLARIUM.

**C**UM prolixitas intelligentiæ sit noverca, & animi nobilitas per compendia potius duci velit quam trahi, horrorem incutiente pluralitate mandatorum aut dispendium, constitutiones nostras in diversis capitulis ordinis generalibus constitutas sub quadam brevitate perstrinximus in capitulo generali, non ut professores ordinis aut professi ad alia nullatenus teneantur, sed ut audientes talia cum regula B. Augustini constituta fuisse, de similibus ad similia noverint procedendum, & sic de virtute proficiant in virtutem, ut tandem Deum deorum videre in Syon mereantur. Pro locorum autem ac temporum varietate, nec non & rerum ac personarum qualitate conspecta, per capitulum generale poterit circa hæ-

*iusmodi constitutiones addi & minui, & etiam emendari, prout priores generali capitulo adfistentes animarum salutem viderint expedire.*

## I.

## De Priore.

*Prior à ceteris fratribus in refectorio, dormitorio, vestimentis, calciamentis, & cibis ceterisque omnibus non differat, quando quocumque proficiscitur, non amplius quam unum fratrem, & duos famulos ad suum comitatum adsumat, nisi in visitatione facienda, & pro aliquo negotio speciali. Donaria vero auri vel argenti, sive aliud quodcumque monasterio proveniens, prior sub custodia diligenti, de consilio fratrum, conservanda reponat: pecuniam vero quæ ad redditus emendos specialiter collata fuerit, ad alios usus nullo modo convertat, sine assensu capituli sui. Quando prior de magnis negotiis tractare habuerit, adsumat IV. vel plures fratres de discretioribus, habito respectu ad qualitatem negotii, super quo fuerit tunc tractandum: quorum unus sit supprior domus, & illorum consilio agat quod agendum est, nulli priori in alia domo alicui fratri ejusdem loci liceat dare licentiam loquendi cum aliquo, nisi in sua presentia, excepto priore Vallis Scholarium & patribus prioribus. Caveant autem sibi fratres ne a priore extraneo quamcumque licentiam postulent, quam a proprio priore non crederent obtinere. Non liceat alicui priori dare prebendam, seu victum, & vestitum alicui existenti in seculo, quamdiu vivit, vel in domibus nostris in habitu seculari manenti sine assensu capituli generalis, nec recipere in domibus nostris ad nutriendum vel docendum aliquem in habitu seculari. Caveat autem ne fratres recipiat, nisi secundum facultatem domus suæ, prior autem nullas litteras sigillet, in quibus contineatur & conventus, nisi sit de assensu capituli sui.*

## II.

## De Suppriori.

*Supprior sine assensu capituli, & maxime illorum consilio qui spirituales sunt, non eligatur vel deponatur. Absente priore, fratres licentiam cujusque operis ab eo requirant, & consilia totius domus ad ipsum referantur. Si aliquod negotium intervenerit, per quod ecclesiam & fratres ejusdem domus contingeret obligari, usque ad adventum prioris differatur. Obedientiarios non instituat, neque deponat, nec aliquem ordinari faciat, nisi forte de quo præceptum*

prioris acceperit. Nullum de monasterio ejiciat, nec ejectionem novitium recipiat nisi jusserit prior. Novitium etiam non recipiat ad professionem, quamdiu prior poterit reperiri in aliquo loco intra totius domus officinas. Non liceat superiori dare licentiam cuiquam egredi clausuram domus, vel minuendi sibi, aut mutandi lectum in dormitorio, aut loquendi cum aliquo seculari. Si tamen prior fuerit impeditus, poterit superior dare fratribus licentiam loquendi cum seculari, vel etiam ad invicem; frater autem qui à superiore de quacunque re licentiam acceperit, si priori occurrerit opere non perfecto, de eadem re licentiam querat ab eo. Superior ubicumque conventus fuerit, primum locum in sinistro choro teneat, & hebdomadam missæ faciat, nec tamen ad mensam, nec in capitulo legat. Fratres ad laborem ducat, & de loco & de labore circa quod fuerit operandum, & de instrumentis ad laborem necessariis provideat, & quando non ierit, alicui quem ad hoc idoneum prospexerit committat. Si autem in aliquo offenderit, clametur in capitulo, sicut alter. Absente autem priore, superior non exeat domum, nec etiam licentiam concedat fratribus exeundi adeo longe, quin eadem die revertantur ad domum, nisi domus utilitas vel causa competens hoc requirat. Provideat autem prior aliquem fratrem idoneum, qui in absentia superioris officium ejus agat, & liceat priori restringere superiorem, prout viderit expedire.

## III.

## De Celerario.

Ad officium celerarii pertinet expensas domus secundum facultatem ipsius, tam circa obedientias & obedientarios, quam circa negotia fideliter ac rationabiliter ministrare, & ipsa negotia nihilominus fideliter procurare: ita tamen quod nihil alienet vel detrahat, vel terras emat, vel magnum quodcumque negotium agat sine prioris licentia & consilio speciali. Nullus alius bursam habeat qualemcumque, nisi cui à priore concessum fuerit de licentia speciali.

## IV.

## De Refectorio.

Refectorarius ea quæ in refectorio sunt, vel in cellario, vel in coquina, seu in ejus custodia mundè & honestè custodiat, & custodiri faciat. Elemosyna verò quæ pro tempore fuerit faciendâ, per ipsum refectorarium fideliter dispensetur, vel etiam per alium



V.

De Portario.

*Portarius tam majoris portæ quam claustrî, qui ad hujusmodi officium fuerit deputatus, officium suum fideliter & studiosè adimplere procuret, ne per ejus incuriam vel negligentiam aliquod scandalum aut inconueniens oriatur, claves etiam quas in sua custodia habuerit, singulis noctibus post completorium ad locum illum deferat, qui sibi à priore fuerit deputatus.*

VI.

De Hospitario.

*Hospitarius aduenientes hospites benignè recipiat & lætanter, prout religio exigit & honestas, & ipsis secundum domus facultates, inspecta qualitate personarum, pro congruentia temporis, cibaria gratanter quamdiu in domo fuerint ministrare procuret: ita etiam quod si aliqui hospites infirmantur, & esum carniū exegerit necessitas, hæc referat ad priorem, ut de hoc secundum voluntatem ipsius fiat quod fuerit faciendum.*

VII.

De Vestiario.

*Vestiarius omnes pannos & vestes & calciamenta, siue vetera fuerint, siue nova custodiat diligenter, & quæ reparanda fuerint, sine moræ dispendio & fratrum incommodo faciat reparari. Si autem frater aliquis novis vestimentis seu calciamentis egerit, hoc idem vestiarius priori intimet, ut ei per voluntatem prioris quod opus fuerit ministretur: pellicis agninis & vulpini tantum utantur fratres. Caveant autem priores ne vel ipsi vel subditi sibi fratres pretiosis aut curiosis vestibus, seu mantellis, seu calciamentis, vel etiam rebus aliis ad habitum nostrum non pertinentibus, undecumque ipsa provenire contingat, utantur. Calciamenta etiam genua non excedant. Fratres nostri cappas deferant omnino nigras, longas, & scapularibus usque ad longitudinem unicarum utantur, sotularibus nigris & clausis, & sine ligaturis.*

## VIII.

## De Librario.

*Ad diligentem custodiam librorum ecclesiæ specialiter frater aliquis deputetur. Exceptis illis qui de speciali licentia fuerint aliquibus concessi, nec habeat potestatem extraneo cuiquam librum aliquem commodare, nisi de prioris vel supprioris licentia speciali, qui sibi de cautione provideant in tradendo: nomina etiam illorum in scriptis redigat, quibus libri sic fuerint commo-  
dati.*

## IX.

## De Cantore.

*In utraque parte chori frater aliquis deputetur, qui vicissim cum per hebdomadas officium cantus in parte sua inchoaverit, cantoris officium plenarie faciat, quod est tale: hymnos & psalmos incipiat, & responsoria, & repetitiones responsoriorum post versum. Fratres in brevi ponat, negligentias vel defectus qui contigerint in choro uterque in parte sua emendet, & faciat emendari, sic etiam uterque faciat in altera parte chori, si alium contigerit non adesse. In majoribus autem solemnitatibus, & ubi processionaliter conventum ire contigerit, totum officium impleat cantor qui in dextra parte chori fuerit deputatus.*

## X.

## De Sacrista.

*Sacrista libros chori, reliquias, & omnia quæ ad ornamentum & usum ecclesiæ & altarium pertinent, diligenter & mundè conservet, & ecclesiam & claustrum cum expedierit faciat scopis mundari. Provideat ecclesiæ de hostiis, & caveat quod non sint nimium inveterata, sed puræ & electæ. Caveat etiam ne sit in altari defectus eucharistiæ, propter necessitates frequenter imminentes. Sacra vestimenta postquam veteraverint, ad alios usus extra sacrum ministerium nullatenus transferantur.*

## X I.

## De Matriculario.

*Capitulum non pulset matricularius sine prioris licentia. Si autem horam præterisse prospexerit, hoc prælato poterit intimare. Ad alias horas præceptum prioris non expectet. Matricularius in adjutorium sit sacrista.*

## X II.

## De Munditiis.

*Fratres tam clerici quam laici, prout sunt in ordine, munditias faciant qualibet septimana.*

## X III.

## De Novitiis.

*In novitiis suscipiendis bonos mores censemus considerandos, præcipue ut mansueti ac tractabiles sint, ex quorum etiam consortio religionis sanctitas emendanda & augmentanda potius præsumatur, quam in aliquo denigrari credatur. Nullus ab habitu laicorum fratrum semel suscepto ad habitum clericalem deinceps suscipiatur, vel etiam è contra. Si prior illum qui recipi postulaverit receptione perceperit esse dignum, referat fratribus in capitulo quid sibi super hoc videatur, atque eorum assensum & voluntatem pro illius susceptione exquirat, & secundum consilium sanioris partis faciat quod fuerit faciendum: prior tamen poterit recipere personam famosam & honestam, sine sui capituli consilio, si viderit expedire: tamen si in competenti loco sit, faciat hoc ex consilio fratrum seniorum. Novitii circa decem & octo annos non recipiantur. A novitio qui recipiendus fuerit hoc queratur, si sit servilis conditionis, si debitis obligatus, si impedimentum canonicum latens habeat propter quod recipi non debeat, vel ad sacros ordines promoveri, vel etiam susceptis ordinibus ministrare. Queratur etiam utrum debilitatem in corpore latentem habeat, propter quam non possit disciplinam & rigorem ordinis sustinere. Si vero in alio ordine fuerit, non recipiatur, nisi per consilium duorum priorum nostri ordinis, & per consilium fratrum, ut supra dictum est. Quando igitur quis suscipi debuerit, jubeat eum prior adduci in capitulum. Frater vero qui eum adducet, instruat eum ut flexis genibus in capi-*

tulo querat misericordiam Dei & ordinis. Deinde jubebit eum prior vestiri. Cum autem vestigendus fuerit, in capitulo vestiatur, & postea processionaliter in ecclesiam ducatur cantando Veni creator. Oratione vero facta, osculum recipiat à priore, & à fratribus, prout in choro fuerint ordinati. Cum autem habitu nostro vestitus fuerit, à magistro suo moneatur, ut sine dilatione priori domus confessionem faciat generalem. In schola diligenter instruendus est novitius de inclinationibus, de incessu, & statu, & omni gestu suo, oculos demissos habere, juramenta non facere preter est & non, vel credite mihi, & omnia quæ acturus in publico fuerit, prius in secreto pratentet, & assuecat. In schola novitiorum, quæ ex una parte claustrum debet esse, vel ubi prior eam esse voluerit, nullus intret dum aliquis eorum ibi affuerit, nisi licentiatum fuerit, excepto priore vel suppriori, nisi in trabendo. In schola poterunt loqui novitii, presente magistro eorum, & etiam alii fratres, per licentiam prioris. Novitii intersint lectioni regule in capitulo. Postquam vero pronuntiatum fuerint qui ponantur in brevi, recedant. Novitii in brevi non ponantur, nisi per licentiam prioris. Ad locutionem vero claustrum non veniant, nisi ex licentia ejus qui conventum tenet. Provideat autem magister eorum, ut ipsi in hora locutionis habeant aliquam consolationem ab ipso vel ab alio fratre; sed & hoc quoque sciendum est, quod novitius usque post professionem factam foris cum nullo, nisi cum fratribus ordinis nostri solus, & nisi in audientia loquatur. Novitiorum professio ultra annum nullatenus differatur, & tunc faciat professionem novitius sicut in collectario continetur. Visitator novitium, quem illicitè propter receptionem suam invenerit expellendum, expellat. Si autem jam professum, licet non expellat eundem, tamen recipientes puniat, prout viderit faciendum.

## XIV.

## De Regularibus horis.

Audito signo campanæ, ad matutinos fratres surgant; & ita se præparent, ut factò signo à priore, simul omnes inirent in ecclesiam. Similiter ad ceteras horas regulares conveniant in ecclesiam omnes fratres clericici, exceptis illis quos propter minutionem, vel infirmitatem, aut licentiam oportuerit remanere. Quicumque autem ante signum trine orationis in matutinis dicende, vel orationis dominicæ quæ in principio ceterarum horarum regulariter dicitur,

*dicatur, chorum non intraverit, donec finita fuerit, nullatenus intret chorum, & de hoc se clamet in capitulo vel clametur. Si quis dum est in stallo suo, cum hora regulares dicuntur, fallit in aliqua dictione, terram manu tangat. Finitis matutinis, redeant fratres ad lectos suos, nisi forte iuerint in hyeme ad locum quem prior ad calefaciendum deputaverit propter frigus, & ad lectos suos cum calefacti fuerint revertantur. Fratres in dormitorio jacentes, si aliqua de causa de matutinis remanserint, ad laudes surgant, ut ad primam possint cum aliis interesse. Cellerarius tamen qui plus ceteris occupatus est, pro negotiorum suorum necessitate sine licentia remanere potest. Conversi fratres in festis IX lectionum ad matutinas surgant, ceteris diebus ad laudes: ad ceteras vero horas sint in ecclesia extra chorum, nisi per licentiam vel pro aliquo negotio sibi injuncto ipsos oportuerit remanere. Non petat aliquis de facili licentiam exeundi foras, dum regulares hora cantantur, nec etiam ante capitulum; & si quis hoc forte petierit, non de facili concedatur eidem; qui autem licentiatus fuerit sic exire, cum ad horam quamcumque pulsatum fuerit, revertatur. Caveant omnes, qui in ecclesia, & in choro, vel etiam in aliqua domus extra ecclesiam officina cantare aut legere habuerit, aut quodcumque aliud facere quod per ipsorum negligentiam vel absentiam, nullus circa officium suum sit defectus. Hebdomadarius tamen & alii qui aliquid facere habuerint, si propter aliquam causam senserint se hoc non posse complere, indicent hoc priori, & prior hoc alii injungat, prout viderit expedire. Cum ad altare majorem missam celebraturus sacerdos accedit, ante Confiteor versus altare, & postea versus chorum, cum diacono & subdiacono se inclinet, & post modum Confiteor Deo dicat. In diebus festiuis IX. lectionum, & a Pascha usque ad octavas Trinitatis & octavas alias, & in missa beate Virginis, & in missa S. Spiritus feria V: stent fratres ab offertorio usque ad elevationem Eucharistie versus vultibus ad altare: in diebus autem ceteris super formas. Ab elevatione autem Eucharistie usque ad orationem dominicam omni tempore flexis genibus sint prostrati. Post orationem vero dominicam fratres secundum congruentiam temporis sint super formas usque ad Agnus Dei vel versus altare se versant.*



## XV.

Quomodo fratres habere se debent in officinis claustrī.

*Nullus in claustrō aliquid cantet, nisi quod in choro cantandum est. Prior provideat aliquem fratrem idoneum, qui fratres instruat legere & cantare, quos prior in hoc viderit instruendos. Fratres autem in hoc instruendi magistro suo humiliter obediant & devote. Si quis dum silentium tenendum, & maxime in dormitorio, ecclesia, refectorio, & claustrō, signa multiplicaverit, vel plurima verba protulerit, licet fuerint imperfecta, convictus super hoc ita iudicetur ac si silentium infregisset. Nullus in claustrō sedeat sine libro, exceptis hiis qui horas dicunt, & excepta hora qua fratres conveniunt ad prandium, vel ad cœnam, vel ad collationem. Tempore jejunii in claustrō & circa claustrum fratres pacifice se habeant & quiete, ne propter tumultum ipsorum fratres alii perturbentur.*

## XVI.

De locis licitis ad eundem.

*Fratres possunt intrare ecclesiam, dormitorium, refectorium, capitulum, sine licentia, & locum ad calefaciendum suo tempore deputatum.*

## XVII.

De lectionibus auscultandis.

*Frater cui injunctum fuerit à priore lectiones auscultet, hora certa sibi deputata specialiter, exceptis lectionibus de communi Sanctorum & lectionibus mortuorum & quotidianis lectionibus beate Mariæ. Excipitur autem is qui lectiones auscultat; & qui pro absente legit non rogatus. Quod de lectionibus auscultandis dictum est, de epistolis & de evangeliiis idem fiat, dum auscultantur fratres non inquietent se invicem in questionibus faciendis, nisi de productis & correptis accentibus, & de lectionibus quas legere ignorant, & distinctionibus, & metris, & sine versuum, alias autem questiones non faciant.*

## XVIII.

De capitulo & de hiis quæ in eo fiunt.

*Pulsato signo ad capitulum, idem qui pulsavit firmet ostia*

clauſtri Poſtmodum legantur martyrologium & regula, & facta abſolutione mortuorum, fratres in tabula ſcripti pronantientur, & Benedicite dicto à priori, omnes fratres inſimul ventias ſuas accipiant, qui de aliquo voluerint ſe clamare, de hiis videlicet que fuerint manifeſta; dein illis ſedentibus, unus poſt alium prout ſunt in ordine ſtando proſerant culpas ſuas. Interim nemo loquatur, niſi ipſe qui ſe clamat, vel qui clamatur, & prior, nec ille ad alium quam ad priorem conuertat ſermonem: ſed nec ipſe verba multiplicet, & non ſophiſtice, ſed aperte loquatur. Si autem hoc in conſuetudino habuerit, ſuper hoc ab alio interim proclametur, & in ipſo capitulo competenti pœna mulctetur. Clamatus ſtatim, ſi ſe de hoc pro quo clamatur culpabilem ſenſerit, humiliter recognoscat, alioquin breuiter dicat, Non recordor de hoc quod frater dicit. Clamans autem non repetat clamorem, ſed frater qui audierit in capitulo aliquem quod verum eſt negare, teſtimonium dicat de hiis que vidit vel audivit. Pro ſuſpitione nemo alium clamet, niſi viderit, vel audierit ea de quibus intendit facere clamorem. Plures ex eadem culpa ſimul poſſunt clamari, ſed non plures inſimul ex diverſis qui per licentiam remanſerint à reſectorio, à capitulo, vel ab hora qualibet, vel à qualibet obſervantia, hoc ſtando in capitulo recognoſcant, de conſuetudinibus, vel uſibus eccleſiæ mutandis, vel etiam corrigendis, vel quod aliquid ſit addendum nullus in capitulo faciat mentionem, niſi priori antea duxerit intimandum, ut ejus conſilio fiat quod fuerit faciendum, ſi quis conſolatione indiget, vel communis ordinis inſtitutio ipſum gravat, aut ſuper aliquo intendit in capitulo miſericordiam quærere, primitus nuntiet hoc priori, quam ſuper hoc in capitulo faciat mentionem. Ea que tractantur in capitulo ſecreta ſint, ita quod nulli alterius ordinis vel ſecularibus revelentur. Graves autem & ſecretæ cauſæ vel culpæ, que in capitulo tractantur etiam fratribus ordinis nullatenus revelentur, niſi fratribus clericis in eadem domo reſidentibus, vel hiis qui in capitulo fuerint, aut priori Vallis Scholarium vel patribus prioribus.

## XIX.

## De Confefſoribus.

Provideat prior unum vel plures de diſcretioribus & honeſtioribus domus ſuæ, qui conſeſſiones fratrum audiant & abſolvant. Fratres omnes ſemel ſaltem in hebdomada conſiteantur: ſi tamen habuerint copiam conſeſſorum, inſpecta tamen qualitate & vita & moribus conſententium, & etiam conſeſſorum, prior hiis minuat vel

*etiam amplifcet potestatem. Caveant ergo prelati, ne per ipsorum negligentiam, vel austeritatem, aut etiam arrogantiam, subditi remaneant inconfessi. Adhibeat autem prior diligentiam sollicitam & sollicitudinem diligentem, ut si aliquibus fratribus officium predicandi vel audiendi confessiones extraneorum commiserit, talibus satagat committere scientia & morum honestate imbutis, quod per ipsorum injuriam vel imperitiam nullum scandalum vel etiam animarum periculum oriatur. Fratres tam clerici qui non fuerint sacerdotes, quam conversi communicent in Pascha, in Pentecoste, in Assumptione B. Mariæ, in festo omnium Sanctorum, in Nativitate Domini, Purificatione Beatæ Virginis, & in capite Jejunii. In Cena Domini communicent omnes fratres.*

## X X.

## De hora locutionis.

*In hora locutionis quæ bis in hebdomada habetur, scilicet die dominica & quinta feria, fratres qui inter esse voluerint, sedcant in aliquo loco, quem qui conventum tenet duxerit deputandum. Ibi autem precipue fugiatur tumultus, contentiones, verba detractoria, rumores sinistros, & immoderatos clamores. Caveat matricularius ne dum fratres in locutione fuerint, transeat hora pulsandi.*

## XXI.

## De modo jejunandi.

*A Pascha usque ad Exaltationem S. Crucis comedat bis conventus, excepto festo S. Marci evangelistæ & Rogationum, vigilia Pentecostes, jejunii Quatuor-Temporum, quæ sunt post Pentecosten, vigiliis SS. Joannis Baptistæ Petri & Pauli, Laurentii, Assumptionis B. Mariæ. Ab Exaltatione usque ad Pascha, excepto die Nativitatis Domini & temporibus sive diebus quibus fratres minuentur, jejunium continuum observetur. In toto vero Adventu, præter primam dominicam, item secunda & tertia feria ante caput jejunii, vigilia Pentecostes, jejunii xv. temporum in septembri, vigilia Joannis Baptistæ, Petri & Pauli, Laurentii, Assumptionis B. Mariæ, Matthæi apostoli, Simonis & Judæ, omnium sanctorum, Andreæ apostoli quadragesimali tantum liceat vesci fratribus cibo, hiis ergo diebus in hospitibus nostris caseus aut ova hospitibus non apponantur. Si vigilia aliqua die dominica evenierit, præcedenti sabbato jejunetur: in ipso autem festo Exaltationis sanctæ Crucis jejunium inchoetur.*

## XXII.

Quod fratres ad utramque refectionem debeant convenire.

*Universi fratres tam clerici quam laici ad utramque refectionem prandii & cœnæ ad pulsus cymbali ante refectorium conveniant, exceptis cellerario, refectorario, & custodibus monasterii & claustrii, hospitalario, & infirmario, si eis opus fuerit. Si quis alius de refectorio defuerit, in capitulo recognoscat, & causam cur remanserit indicet. Ex quo autem fratres dicere Pater noster inceperint, donec finita sit benedictio, refectorium nullus intret. Nullus mittat extra refectorium vel in refectorio aliquid alicui, nisi prior, vel is qui conventum tenet: qui bibit, duabus manibus ciphum teneat, claustrales de refectorio non exeant, nisi pro necessitate corporis in refectorio. Nulli aliquid apponatur, nisi quod toti conventui appositum fuerit, nisi cui indulium fuerit à priore. In refectorio nullus comedat, nisi sit nota & honesta persona.*

## XXIII.

De Dormitione post prandium in æstate.

*A die Resurrectionis Domini usque ad Exaltationem sanctæ Crucis intrent post horam refectionis dormitorium ad pausandum fratres omnes, factò signo ab eo qui conventum tenet, & ibi tunc vel etiam post completorium non faciat alter alteri signum sine necessitate, vel oculos alter in alterum figat, vel strepitum quemcumque faciat propter quem aliqui fratres à somno vel à pausatione valeant excitari, nullus etiam ibi excutiat vestimenta, nullus ad lectum alterius vadat. Absente autem conventu, nullus ibi jaceat nisi propter minutionem vel aliquam causam honestam. Fratres cum voluerint intrent dormitorium, sed sine causa non faciant ibi moram. Fratres in dormitione sine calcitris jaceant super pannos laneos, tunicas succincti, & caligas calciati.*

## XXIV.

De Collatione.

*Cum conventus bis comedit, pulsato signo ad collationem, intrent fratres in capitulum. Tempore verò jejunii conveniant ante refectorium, & factò signo intrent refectorium. Pulsata vero nola, & benedictione ab hebdomadario facta, post potum fratres in capi-*

tulum revertantur, & tunc lectione brevi de aliquo libro lecta intrent ecclesiam omnes fratres. Postquam vero conventus dormitorium intraverit, nullus dormitorium exire præsumat.

## XXV.

## De Fratribus qui foras exeunt.

Frater de sua domo exiens, & illuc revertens, ad orationem vadat, & benedictionem accipiat vel ab hebdomadario, vel ab alio sacerdote, nisi eodem die vel sequenti se putaverit reversurum. Fratres ubicumque fuerint, cibariis talibus & solis utantur, prout eis licitum est uti secundum ordinis nostri morem: illi tamen quibus propter infirmitatem aut debilitatem carnis uti licet, in domibus religiosorum, exceptis domibus monialium, utantur eisdem. Ad mensam autem tantum unus loquatur, cum licentia tamen episcoporum & priorum nostri ordinis; poterunt plures loqui si domos habemus in villis vel castellis vel civitatibus, si maneant in ipsis hospites seculares, ibi nullus frater sive prior carnes comedat: in aliis vero ubi nulli hospites sunt, nec conversantur alii præter fratres, si carnes comedi contigerit, nullus secularis ad comedendum introducatur, & si supervenerit, comedere non permittatur.

## XXVI.

## De Circatore.

Circator lectos fratrum & officinas domus inspiciat diligenter, utrum ibi sit aliquid inhonestum, vel aliquid quod non liceat fratrem habere.

## XXVII.

## De fratribus qui de foris veniunt.

In fratribus qui de foris veniunt, si aliquid inordinatum in habitu vel in tonsura notatum fuerit, arguatur, & illud in quo commissum fuerit emendetur. Fratres cum ad aliquam domum ordinis nostri venerint, in omnibus se habeant sicut fratres illius domus ad quam eos contigerit advenire.

## XXVIII.

## De Feminis.

Femine in ordine nostro non recipiantur, ut habitum nostrum



portent, ingredientes etiam femina portam, officinas vel etiam domum portarii non intrent: intrare tamen oratorium permittantur, sed non chorum, præfente conventu. In noſtris etiam domibus non pernoctent, ſi femine infra ſepta domus noſtræ comederint, fratres nullatenus comedant cum eis neque bibant.

## XXIX.

## De Temporibus tonſuræ.

Fratres uno tempore radantur & infra tres ſeptimanas, quocumque tempore ſola raſio fiat. Refectorarius autem provideat ea quæ ad raſuram ſunt neceſſaria, ne in aliquo ſit deſectus.

## XXX.

## De Minutione.

Conventus ſex vicibus in anno, ſive inſimal, ſive conventus medietas minuatur. Qui cum conventu minui noluerit uſque ad aliam minutionem, excepto infirmitatis periculo, nullatenus minuatur.

## XXXI.

## De Infirmario.

Infirmarius quotidie infirmos viſitet quotiens expedierit, & ea quæ ſibi circa cibaria ſecundum facultates domus parari voluerint, diligenter inquireat, dum tamen non ſint directe contraria medicine vel morbo: horas autem, ſi neceſſe eſt, cum ipsis decantet, vel ſi ei non vacat, alium provideat. Hoc etiam ad curam infirmarii ſpectat, ut dum graveſcere cæperit languor infirmitatis, hoc in capitulo fratribus nuntiet, ut communis oratio fiat pro infirmo: & ſi poſtmodum convaleverit, hoc iterum indicet, ut finiatur oratio: & quicumque de infirmaria communicandus fuerit, hoc etiam in capitulo denuntiet, ſed & de unctiōe infirmorum priorem admoneat. Infirmis qui in lecto decubant nulla lex ponitur in cibo, & in potu, jejuniō, nec etiam in ſilentio. Ad diſpoſitionem etiam prioris loci pertineat, ut circa ipſos, ſive quantum ad camifias ſtamineas, ſive quantum ad alia diſpenſet, inſpecta qualitate morbi & perſonæ, omnes infirmi, dum in infirmaria ſunt, quiete ſe contineant, & per alias cameras non diſcurrant fratres qui in infirmaria ſunt, & in lecto non decubant poſt completorium, exceptis neceſſariis non loquantur: qui vero per licentiam in retro choro ſunt, ibi conveniant ad

horas, sicut & ceteri fratres, præterquam ad matutinas, in aliis autem observantiis sicut ceteri fratres se habeant.

## XXXII.

## De unctioe infirmorum.

Cum frater infirmus fuerit inungendus, humiliter roget Priorem & ceteros præsentés, ut pro caritate fraterna si quid erga eos deliquerit ei dimittant, postea jubente priore, dicat Confiteor Deo, & B. Mariæ, & omnibus sanctis ejus, & tibi pater & vobis fratres, & cetera, dicto Confiteor, orent pro eo fratres, dicentes misereatur tui, &c. postea solus prior dicat absolutionem & remissionem, &c. Quod si laicus fuerit faciat confessionem suam in idiomate suo, docente ipsum priore; quod si prior fuerit inungendus, similiter & ipse roget fratres præsentés, ut ei dimittant si quid erga eos deliquerit; tunc fratres stantes coram eo genua, petant ab eo absolutionem, & humiliter eum rogent, ut ipse quoque eis dimittat quicquid erga eum deliquerunt, tunc ipse prior dicat Confiteor, quo dicto fratres dicant Misereatur. Cui ipso subjungente absolutionem, qua facta, surgant & fratres. Tunc fratres stantes & dicant VII. Psalmos penitentiales. Interim dum psalmi dicuntur, superior inungat eum oleo sancto; similiter dum prior inungit fratrem, dicant fratres stando VII. psalmos penitentiales, fiat unctio sicut in collectario continetur de cetero ipse infirmus diligentius custodiat, & à priore frequentius visitetur.

## XXXIII.

## Quomodo fratres debent convenire ad mortuum:

Pulsato signo in ecclesia, si conventus est extra claustrum, vel percussa crebris ictibus tabula in claustro, si conventus in claustro fuerit, accurrant omnes fratres volociter ad fratrem morientem vel mortuum, dicentes Credo in Deum semel, vel bis, vel ter. Sacrista vero priori deferat stolam, & manuale ad faciendam commendationem si in refectorio fuerit conventus, circa principium refectionis sine mora omnes accurrant extra, expletis illis qua tunc facienda sunt ad refectorium redeant. Si frater hora diei tertia moritur, vel in tali hora, in qua possit missa competenter pro eo celebrari, eadem die tumultetur, nisi prior pro aliqua rationabili causa jubeat corpus usque in crastinum reservari. Si vero tali hora moritur, ut non possit competenter pro eo missa celebrari, usque in crastinum

num reservetur, & tunc prior provideat: qui & ante & post matutinas vigilent ad corpus semper, si competenter fieri potest, priusquam frater sepeliatur, vel dum sepelitur, pro eo missa celebretur privatim. Missam pro fratre defuncto, si fieri potest, prior canet, & totum obsequium faciat. Ad tumulandum vero corpus, fratres qui non sunt sacerdotes, dicant psalmos; & si opus fuerit, dicant cum ipsis aliqui de sacerdotibus: alii vero sacerdotes orationes dicant, habentes stolas ad collum, Clementissime Domine. Tumulato corpore, decantetur Domine miserere: flexis genibus dicatur. Postea fratres incipientes VII psalmos pœnitentiales, revertantur ad ecclesiam, proferentes se, donec compleverint, de extraneis similiter fiat præterquam in VIII psalmis, tamen cum fratre ad ecclesiam redierint, dicant unum vel plures de VIII psalmis. De hiis vero quos in extremis in habitu nostro reperimus, pro ipsis si cui pro uno de fratribus nostris fiat. De hiis autem qui in domibus nostris eligunt sepulturam, fiat prout prior viderit expedire: fratres qui defunctum quemcumque portaverint tumulandum, amotis capis suis, scapularibus sint induti: alii vero fratres processionaliter vadant cum cruce, & thuribulo, & aqua benedicta: cum ad corpus venerint vel in receptione corporis apportati, incipiat cantor Libera me Domine cum versu, & repetitione, postea dicant fratres sub silentio Pater noster: sacerdos vero dicat Et ne nos, & dicto versu à porta inferi, dicant orationem pro defuncto.

## XXXIV.

## De solempni vigilia pro fratribus defunctis.

Pro omnibus fratribus nostris defunctis semel in anno communiter commemoratio solempnis fiat in conventu, & ab unoquoque sacerdote xv. missæ infra annum: à ceteris vero XII. psalteria dicantur. Qui vero psalterium nesciunt, duodecies dicant Miserere mei Deus, & totiens Pater noster cum salutatione B. Mariæ: pro presente vero fratre mortuo in eadem domo unusquisque sacerdos celebret tres missas, ceteri unum psalterium: qui vero psalterium ignorant, centum & quinquaginta Miserere: qui verum ipsum ignorant, ccc. Pater noster & totiens salutationem B. Mariæ. Frater de ordine quacumque de causa moram faciens in alia domo, omnino teneatur ad faciendum pro fratre illius domus decedente, sicut proprii fratres ejusdem domus tenentur: qui similiter fratres ejusdem domus, si ibi frater hospes decesserit, ad consimile omnino teneantur.

## XXXV.

## De vigilia pro Parentibus.

*Pro patribus & matribus nostris, fratribus, & sororibus, & omnibus presentibus & amicis, & benefactoribus nostris, semel in anno solemniter in conventu plenarium officium agatur, & ab unoquoque sacerdote una missa pro hiis privatim cantetur: à ceteris vero L. psalmi, & ab hiis qui psalmos ignorant totiens Miserere mei Deus: qui ipsum ignorant centies Pater noster & totiens salutationem B. Mariæ.*

## XXXVI.

De dicendo *Fidelium*.

*Finita qualibet hora regulari, dicat prior Fidelium animæ, &c. Et similiter benedictionem fratrum cunctorum extra domum & redeuntium. Prior vel supprior dicat Confiteor ad completorium & ad primam; præterea collecta ultima cujuslibet horæ de sancta Maria sic terminetur, & famulos tuos ab omni aduersitate custodi statuimus etiam ut tale confiteor dicatur: Confiteor Deo, & B. Mariæ, & omnibus Sanctis, & vobis fratres, & vobis peccator peccavi nimis cogitatione, locutione, & opere, mea culpa: ideo precor te, pia Virgo Maria, & vos omnes Sancti Dei, & vos fratres ut oretis pro me.*

## XXXVII.

## De Fratribus mittendis.

*Septem fratres ad minus mittantur ad domum ædificandam, cum libris sufficientibus ad horas canonicas persolvendas, vel cum pretio de quo possint emi libri sufficientes. Nulla domus nova ad ordinem nostrum recipiatur, nisi per capitulum generale. Caveant priores ne secreto allificent fratrem aliquem ad commanendum secum. Si aliquis frater ad aliam domum mittatur propter culpam suam, injungatur ei penitentia à priore suo, & eadem penitentia priori ad quem mittitur per litteras nuntietur, & in domo illa ad nullum officium recipiatur, nec etiam ad negotia forinsecæ procuranda, nullus ad loca remota mittatur, vel ad aliam domum moram facturus ibidem, nisi cum litteris prioris sui. Frater à domo revertens ubi moram fecerat, in domo sua non recipiatur, nisi dimissorias litteras prioris habuerit à quo venit. Frater qui ad aliam*

domum mittitur, vestiatur à priore suo secundum domus facultatem honeste, deinde à priore ad quem mittitur quamdiu moram fecerit, sicut fratres ceteri domus cum opus fuerit vestiatur.

## XXXVIII.

## De Fratribus qui apostataverint.

Si frater aliquis ordinem exierit cum furto v. solidorum usualis monetæ, præter duas tunicas cum scapulari & capa, ad misericordiam ordinis rediens, cum fuerit receptus, pœnam totalem sustineat. Semel in hebdomada in capitulo recipiat disciplinam, uno die in mense in pane jejunct & aqua, & eadem die ad ostium ecclesiæ fratribus in horis diurnis ecclesiam exeuntibus sit presentatus. Quolibet mense psalterium unum dicat, & hæc pœna per annum integrum duret, & toto illo tempore sit ultimus in ordine gradus sui. Hæc etiam pœna sine priore Vallis Scholarium nullatenus relaxetur. Taliter etiam exiens secundum quod majus & minus scandalum commiserit, vel aliàs magis vel minus deliquerit, præter pœnas hujusmodi, gravius aut levius puniatur.

Qui incidit in canonem promulgatæ sententiæ, etiam consimili pœna puniatur, & si furtum majus fecerit, pœna secundum proprii prioris arbitrium augmentetur. De vestibus autem & furto, quæ secum detulerit, à priore inquiratur utrum per se vel per alium qui secum detulerat valeat reportare, & secundum hoc maturetur ejus receptio, vel etiam differatur in fugitivo, si furtum non commiserit. Poterunt pœnæ prædictæ à priore proprio diligenti consideratione prævia, tam circa delictum fratris, quam circa scandalum & alia quæ commiserit misericorditer relaxari. Visitator autem illius domus, si ad locum accesserit, diligenti facta super inquisitione: si priorem circa hoc aut nimis austerum invenerit aut remissum, defectum hujus corrigat prout viderit faciendum. Si quis frater ordinem sine licentiâ exierit, aut exire voluerit quacumque de causa, nullo modo permittatur habitum ordinis secum deferre, sive sit habitus clericorum, sive etiam converforum. Incendiarii & homicidæ in carcere perpetuo detruantur, nec de cetero permittantur exire sine capitulo generali. Frater qui de religione nostra exierit, & per annum vel amplius extra eam remanserit, cum ad ordinis misericordiam admissus fuerit, novissimus in gradu sui ordinis assignetur in eodem deinceps permanens.



## XXXIX.

## De diffentionibus corrigendis.

*Si forte, quod absit, scandalum vel dissensio inter aliquos fratres ordinis oriatur, per priores, & visitatores, aut etiam per capitulum generale, vel per honestas & discretas ordinis personas, ad hoc ab eisdem prioribus electas hujusmodi altercatio sepiatur....*  
Deest in manuscripto integrum folium.

## XL.

## De capitulo generali.

*In vigilia capituli generalis conveniant omnes priores ad domum Vallis-Scholarium: ita tamen quod ante prandium nullus intret, & si intraverit nulla ei necessaria ministrentur. Qui autem non poterit ad capitulum venire, per fratrem regulariter hoc intimare procuret. Priores autem qui non venerint ad capitulum generale, nec miserint, omni sexta feria in pane & aqua jejurent, donec in Vallem-Scholarium venerint, defectum suum ejusdem loci superiorum dicturi. Caveant priores ne dum fuerint in via, vel etiam in Valle-Scholarium, ipsi vel familia sua verba proferant inhonesta. Item ne per ipsos vel aliquem de societate ipsorum rixae vel contentiones quaelibet oriantur, sed in omnibus moderate se habeant, & honeste, & si enim fratres ordinis ad quos eundo ac redeundo descenderint, ipsi teneantur humanam hospitalitatis impendere charitatem, caveant tamen sibi priores, nec per se vel per familiam suam hospites suos gravent epulis sumtuosis, aut ipsos verbo vel facto perturbent, vel quolibet modo alio scandalisent. Pulsato ad capitulum, omnes priores conveniant absque mora: qui vero venire distulerit, vel in capitulo dum priores ibi fuerint exierit, de hoc se clamet in capitulo, vel clametur. In capitulo unus tantum loquatur & stando, excepto priore Vallis-Scholarium, sive alium proclamando, sive quodcumque aliud proponendo in toto triduo capituli generalis. Post absolutionem defunctorum, dicto psalmo Laudate, vel psalmo Verba mea, dicatur adjutorium nostrum, & exeant omnes fratres. Prior autem Vallis-Scholarium unum quem voluerit priorem definitorem apponet, capitulum vero generale tres priores nostri ordinis, & illi quatuor annuatim sic in generali capitulo eligentur, ut sint definitores in capitulo presenti, nec erit officium perpetuum, sed mutari poterunt annuatim, & quatuor alii subrogari. Secunda*

die capituli generalis celebranda est missa de Requiem in Valle-Scholarium pro omnibus benefactoribus.

## XLI.

## De forma visitationis.

*In facienda visitatione cautelam maximam visitator adhibeat, ut fideliter & prudenter ad corrigendos excessus, & conservationem pacis intendat, & quantum poterit, salva ordinis disciplina, animos fratrum ad ampliorem reverentiam proprii prioris & gratiam dilectionis inducat. Provideat nihilominus visitandus, ut secundum formam ordinis visitatori obediat, & ad emendationem domus sue quantum poterit Domino redditurus rationem. Intendat igitur in visitatoris adventu prior domus illius, vel si ipsum abesse contigerit, suprior, vel qui tenet locum ejus studiose fratres ammonere & roget & precipiat, ut fideliter & fiducialiter publice vel privatim, prout melius intellexerint faciendum, quæ corrigenda & ordinanda cognoverint, suggerant & proponant. Prior etiam qui fuerit visitandus, cum per effectum ceteris ostendere debeat totius humilitatis & perfectionis exemplam, in capitulo quo fuerit visitatio facienda, postquam lecta fuerit forma visitationis, excessus suos vel negligentias & cetera quæ dicenda noverit coram visitatore proferet. Omnibus autem tam circa spiritualia, quam circa temporalia inquisitis & auditis, & à visitatione in capitulo desinitis, visitator priori in capitulo penam sive poenitentiam in privato faciendam infligat quæ fuerit infligenda: de majoribus autem excessibus publicæ poenitentia infligenda priori visitato reserventur capitulo generali. Officiales etiam deponat quos merito invenerit deponendos: causa tamen depositionis manifestetur priori ejusdem domus, nec ad illud officium nisi per visitationem iterum assumatur. Priorem etiam habito consilio diligenti deponat, si eum merito invenerit deponendam. Caveat autem qui visitatur, ne ullatenus impediatur hoc faciendum, vel cum factum fuerit ægrè ferat. Caveat ne in præsentia visitatoris vel post ejus discessum cuiquam fratrum aliquam vindictam inferat, ne improperet, ne indignetur, quin etiam si minus eate, minus discrete fuerit quis locutus, benigna facilitate ad consilium & mandatum visitatoris indulgeat.... At si tamen aliquis in capitulo procaciter aut malitiose fuerit coram visitatore locutus, visitator hujusmodi procacem puniat, prout viderit puniendum: ipsum enim visitatorem talem esse convenit, ut non credat omni spiritui, sed causam quam nescierit, diligenter inquirat, cognita ra-*

*tionabiliter corrigat zelo ordinis & paternæ dilectionis affectu, prohibeat etiam ne incipiant retrahere quæ noverint digne correctæ, ne sibi suggerant incomperta, & vanis suspitionibus turbent animos patrum sive fratrum suorum. Quod si quis fecerit, digne eum visitator increpet & castiget. Circa hoc tamen visitator cautelam adhibeat & sollicitudinem diligentem, & circa correctiones ante adventum ejus factas fraudis commenta tollantur. Si quis vero usque ad visitatoris adventum aliquem distulerit proclamare, vel priorem super aliquo malitiose & ad majus scandalum, quod est nequissimum, monere delinquentes hujusmodi prout delictum exegerit, puniat visitator. Si autem ea quæ ab octo diebus & supra ante visitatoris adventum commissa fuerant, intra illos octo dies invenerit emendata, quia minus digne correctæ fuerint: ipse tam in priorem, quam in fratres ceteros digne corrigat & emendet, quæ tam per priorem loci, quam per suppriorum, vel per illam qui conventum tenet, antea potuerunt emendari. Si autem aliqua in præcedentibus capitulis verbaliter tantum & non realiter invenerit emendata, quos hujus rei reos invenerit puniat & emendet. Oportunis ergo temporibus quæ commissa fuerint proclamantur, & etiam emendentur. Caveat autem visitator, ne illa quæ publice duxerit emendanda vel etiam corrigenda, præsumat ullatenus privatim relaxare. Quod si contra hanc formam visitator aliquid fecerit per superiorem suum, prout meruerit, puniatur.*

Nous demeurâmes deux jours au Val des Ecoliers ; & je n'ay point de termes assez forts pour exprimer toutes les honnêtetez que nous reçûmes du R. P. abbé, & de tous les religieux ; car m'étant trouvé mal le second jour, jusqu'à ne pouvoir, ny boire, ny manger, ny même me remuer, il n'y a rien qu'ils ne fissent pour mon soulagement ; ils eurent même la bonté de faire venir le medecin, qui m'ordonna un vomitif ; mais comme il y avoit dans la maison un chirurgien, j'aimai mieux me faire saigner à neuf heures du soir ; & la saignée m'ayant soulagé, le lendemain après dîné nous montâmes à cheval pour aller à l'abbaye de Sept-Fontaines, de l'ordre des Premonstrez. Nous y trouvâmes six religieux reformez, qui ont rétabli l'église, & tous les lieux reguliers de ce monastere, dans lequel il n'y avoit auparavant qu'un religieux, qui à peine pouvoit y vivre ; tant il est vray qu'il n'y a que la reforme qui soit capable de rétablir, & de conserver le temporel des maisons religieuses, comme il n'y a qu'elle qui y fasse revivre la piété.

De là nous fûmes à l'abbaye de la Crête, qui semble avoir été fort considerable autrefois, & le lendemain à celle de Poulangy, où nous trouvâmes des religieuses qui font profession de la regle de S. Benoît, mais qui semblables à des chanoinesses, vivent chacune en leur particulier, avec une servante qui les sert. Elles ne gardent point clôtures; elles vont chez leurs parens quand elles veulent, & y demeurent autant qu'il leur plaît. Elles ont toutes une pension qu'elles apportent du siecle, sans parler de l'argent, du bois, du bled, du vin, que l'abbesse leur donne à chacune pour leur entretien, & tout leur vœu de pauvreté consiste en ce que tous les ans le jeudy Saint elles presentent à l'abbesse la clef de leur argent, & ne peuvent donner plus de deux écus sans sa permission. Elles sont toutes filles de qualité, quoy qu'elles ne fassent pas preuve de noblesse, & elles nous dirent qu'on ne pouvoit pas entrer dans leur maison, qu'il n'en coûtât vingt mille francs aux parens. Celles que nous vîmes nous parurent des dames fort honnêtes, & d'un bon naturel; mais nous nous aperçûmes qu'elles n'étoient pas sans scrupule sur leur état. Il est vray que pour le lever elles ont ajouté, il n'y a pas long-temps dans leur profession, de garder leurs vœux selon la regle de saint Benoît, qu'elles ont, dis-je, ajouté ces mots, *en la maniere que nous l'avons vû pratiquer*. Elles ne manqueront pourtant point de directeur, même de ceux qui font profession d'une morale severe, qui les rassureront. Il s'en est trouvé d'assez ignorans, qui parce qu'ils avoient lû dans leurs titres le mot de *Parthenon*, qui signifie un monastere de vierges, leur ont dit, que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elles étoient comme elles sont, que leurs anciens titres sont foy qu'elles n'étoient qu'en *partie nones*, c'est-à-dire, qu'elles étoient partie religieuses, & partie seculieres. Mais il est tres-constant qu'elles ont autrefois gardé la regle de saint Benoît dans toute sa pureté, & que pour la garder avec toute l'exacritude possible, elles se donnerent à l'ordre de Cîteaux, & se soumirent à l'abbesse du Tard, qui avoit droit de visite & de correction dans Poulangy, assistoit & presidoit à l'élection de l'abbesse, & la faisoit venir à son chapitre general au Tard. Quelques-uns même croyent que l'abbaye de Poulangy a été fondée par sainte Salaberge, & que c'est ce monastere, que l'auteur de la vie de la Sainte dit qu'elle fonda au fauxbourg de Langres; mais le P. Mabilon refute fort solidement ce sentiment. Et il seroit étrange



que les dames de Poulangi, qui font assez exactement l'office de tous les Saints de l'ordre, ne le fissent point de leur fondatrice, & qu'on ne trouve pas même qu'elles l'ayent jamais fait.

Langres.

Nous arrivâmes à Langres le dernier jour de juillet, & nous aperçûmes à l'entrée de la ville deux arcs de triomphe, qui avoient été érigés pour recevoir l'empereur après qu'il eut vaincu les Bretons. Le même soir l'évêque, qui avoit été à Dijon saluer monsieur le Prince durant les Etats, y arriva aussi. Le lendemain matin nous fûmes voir monsieur Gentilhomme chanoine de la cathedrale, qui nous dit que nous ne pouvions parler au prelat qu'après dîné, & nous offrit ses services envers ceux de sa compagnie. Cependant nous allâmes à la cathedrale entendre la grande messe. Elle fut ce jour là solemnelle à cause de la fête de saint Pierre aux liens. On chanta auparavant l'office de prime, qui fut suivi de la lecture du martyrologe. Le lecteur demanda la benediction au celebrant pour lire le martyrologe, après l'avoir lû, il se tourna du côté du chœur, en disant *Miserere mei Deus*, que les chantres commencerent aussi tôt. Les ceremonies de la messe sont assez singulieres; voicy ce que nous en remarquâmes. Premierement les enfans de chœur viennent à l'autel avec les marques de leur ordre; deux portent les chandeliers; deux autres l'encensoir; un autre les burettes; un autre le plat sur l'épaule, & un autre le livre. Les enfans de chœur sont suivis de deux soudiacres, & de deux diacres, & enfin du celebrant. Lorsqu'il est arrivé au bas du presbytere, il s'arrête, asperse les sacrez ministres & les tombeaux voisins, & après avoir dit le *De profundis*, il commence l'introïte au même lieu. Après l'introïte il va s'asseoir avec ses ministres durant les *Kyrie*; il entonne debout le *Gloria in excelsis*, & s'assoie de nouveau. Lorsque le celebrant est à l'autel, les diacres & les soudiacres ne sont pas derriere lui, mais aux deux côtez de l'autel, se regardant face à face. Quand il dit *Dominus vobiscum*, les diacres se mettent à genoux & baissent le bas de sa chasuble. A l'épître, qui se chante au jubé, les deux soudiacres portent chacun un texte, mais il n'y en a qu'un qui chante l'épître d'un chant singulier. Le graduel & l'*Alleluia* sont chantez par quatre chantres revêtus de chappes. Comme l'on porte deux textes au jubé pour chanter l'épître, l'on en porte aussi deux



deux, qui sont precedez de la croix, pour chanter l'évangile. Je crois que c'est parce qu'autrefois aux grandes fêtes on chantoit l'épître & l'évangile en latin & en grec, comme on fait encore à saint Denys. Après l'évangile on donne à baiser les deux textes dans le chœur, l'un d'un côté & l'autre de l'autre. Tandis qu'on chante le graduel & ce qui suit, le celebrant fait l'oblation à l'autel, & poursuit la messe jusqu'à la préface. Un peu avant la consecration il se lave les mains, & le soudiacre prend la patene qu'il soutient toute découverte au bas du presbytere, accompagné de son soudiacre assistant. Depuis l'élevation jusqu'à la communion le chœur demeure à genoux, ce que font pareillement les diacres & les soudiacres durant la communion. Après la communion le celebrant se lave les mains, la messe finie, le diacre dit *Ite missa est* d'un ton fort simple, non pas au milieu de l'autel, mais à l'endroit où il se trouve, & comme je crois sans se tourner. Ensuite les enfans de chœur reprennent tous les marques de leurs offices, & on s'en retourne dans le même ordre qu'on est venu. Il faut remarquer qu'à Langres le diacre qui sert à l'autel doit être à jeun; que les chantres se promènent dans le chœur, & qu'aucun chanoine, ny même aucun ecclésiastique dans la ville ne portent de bonnets quarez; qu'ils ont tous de petits dominos, qui sont ce me semble fourrez.

Après la messe nous vîmes l'église & le trésor. L'église est ancienne & fort belle pour le temps qu'elle a été bâtie; mais elle n'a pas la délicatesse qu'on remarque en plusieurs églises cathedrales, qui ont été construites depuis. En récompense elle a beaucoup de decorations, qui sont des témoignages de la magnificence du cardinal de Givri, aussi bien que les tapisseries dont le chœur est orné. Le chœur est dans la croisée, comme il l'est ordinairement dans les églises des moines. On voit derrière le grand autel sur une colonne une fort belle châsse qui renferme les reliques de saint Gengouft & de saint Gregoire évêque de Langres. Il y a dans le fond un grand crucifix d'argent, habillé, & qui au lieu d'une couronne d'épines, en porte une de fleurs. On dit que les peres du second concile de Nicée en firent présent à l'empereur Charlemagne, & que Louis le Debonnaire son fils le donna à l'église de Langres. Il y a beaucoup de reliques dans le trésor. Les principales sont un

morceau du bois de la vraie Croix, le chef de saint Mammet patron de la cathédrale, sur lequel on lit ces mots grecs écrits d'une très ancienne écriture *αγιος μαμματος*, & un bras de saint Jacques.

L'après-dîné nous fûmes voir monseigneur l'évêque, qui nous reçut avec de grandes marques de bonté, & nous fit voir ses archives. Messieurs du chapitre nous firent la même grâce, & monsieur Gentilhomme nous fit l'honneur de nous regaler. Après que nous eûmes pris tous les mémoires dont nous avions besoin, nous fûmes remercier sa grandeur dans son séminaire qui est fort grand. Nous y vîmes deux portraits tirez au naturel, l'un de saint Thomas d'Aquin, & l'autre de saint Louis Bertrand. Pour ce qui est du palais épiscopal, l'ancien est assez simple; le nouveau est assez beau; il y a des appartemens magnifiques, qui sont l'ouvrage de l'évêque Sébastien Zamet, qui fit venir des peintres d'Italie pour faire les peintures de la chapelle.

De Langres nous fûmes à l'abbaye de Beau-lieu & de-là à celle de Charlieu. Elles sont toutes deux de l'ordre de Cîteaux, & assez près l'une de l'autre. Celle-cy est du diocèse de Besançon. Comme tous les titres y avoient été réfugiés durant les guerres, nous ne pûmes y travailler; mais nous nous arrêtâmes à considérer l'église, qui est une des plus belles & la plus grande de toute la Franche-Comté. Proche du grand autel du côté de l'épître nous vîmes un tombeau élevé avec cette épitaphe:

*Aspicis hunc lapidem. Pius Hugo quiescit ibidem.  
Hujus jam pridem patriæ comes extitit idem.  
Hic juxta morem retinere quietis honorem  
Postulat, uxorem, prolemque sequi genitorem.  
Obiit anno M. CCLXVI.*

Et du côté de l'évangile il y a un autre sepulcre élevé qui a aussi l'épitaphe suivante:

*Alta plagis Italis marquissa Sabaudialis  
Et Burgundialis comitissa sub hic jacet ALIX  
M. semel & C. ter sunt viginti duo præter  
Ossibus hexameter locus hic animæ patet iter.  
Octavo Martis exuta sum caro filamen*

*Arius hic arctis hujus generet relevamen,  
In sanctæ partis requie sit ei locus. Amen.*

Dans la chapelle qui est derriere le chœur, on voit un autre tombeau de marbre noir élevé, sur lequel est representé le comte Otho, habillé en guerrier, ayant à ses pieds un chien, & à sa tête un ange & un religieux de marbre, avec cette inscription :

*L'an mil trois cent & deux, le dix-septième jour de Mars, en la ville de Melun sur Seine, alla de vie a trespas, tres noble prince messire OTHO conte d'Artois, conte de Bourzogne, Palatin, & sieur de Salins de son heritage, le corps duquel fut inhumé en l'abbaye de Lis près Melun, & y demeura ledit corps jusques le neuvième de fevrier l'an mil trois cent & neuf, & de là fut apporté ledit corps à saint James près Langres, & y demeura jusques au tiers de May de l'an mil trois cens & dix, & de là fut apporté en l'église de Charlieu, monastere de l'ordre de Citeaux, au diocese de Besançon, devant l'autel de la Trinité, le cinquième jour du mois de may, en la presence de tres-noble dame madame MAHAULT sa femme, laquelle fit amener ledit corps avec le tombeau à ses propres frais & missions, en la presence de l'archevêque de Besançon, l'évêque de Nigrepoint, l'évêque de Lude, l'évêque de Tabarys. Item l'abbé de Celle, de Lure, de saint Vincent de Besançon, de Baulme, & de Beze, tous abbez de l'ordre de Clugny. Item, les abbez de Charlieu, de Mont sainte Marie, de Balerne, de Billon, de Beaulieu, de Clere-Fontaine, de Theulley, de la Charité, de Bitenne, de Lieucroissant, de Rosferes, & l'abbé de Vaulx-la-doulce, tous de l'ordre de Citeaux. Item les abbez de saint Paul de Besançon, de Cornuel, de Flabemont ordre de Premontré. Item en la presence de Monseigneur Regnault comte de Mont-Beliard, monseigneur Hugues son frere & bien trois cens chevaliers, desquels les trante étoient banneraux. Item trois mille autres gentils hommes & gentils femmes. Item des Jacobins, & Cordeliers, des freres saint Augustin, & hermites trois cens. Item, l'abbesse de Bapian de Besançon de l'ordre de Citeaux. Item, des moines noirs, & des moines blancs, des prêtres religieux & secaliers, qu'on ne peut sçavoir le nombre. Item, de l'autre peuple à l'estimation de quinze mille ; & au cinquième jour dudit mois de may de l'an mil trois cent & dix fut inhumé le corps de monseigneur Jean de Bour-*

gogne frere audeffusdit comte en l'église dudit Charlieu devant l'autel saint Martin.

Outre ces sepultures des comtes de Bourgogne, on en voit encore quelques unes des seigneurs de Chauvirey, dont nous primes les épitaphes que je rapporterai icy.

*Ci-gist madame MARGUERITE fille à monseigneur d'Oyselaye, dame de Chauvirey & de Soille, qui trespassa l'an M. CCXC.*

*Hic jacet GIRARDUS miles de Chauvirey dominus,*

*Æternis divitiis plenus, probitate quievit,*

*Quos vivens sprexit, moriens sibi conciliavit,*

*Pacem dilexit. Pax sit æterna sibi.*

*Cy gist damoiselle de Chauvirey dame du Chastel desous dudit lieu, veufve de feu GUILLAUME de Chaufour, écuyer, seigneur de Marault, qui deceda le 15 Juin M. CCCCLXXXIII.*

*Cy gist dame MARGUERITE de Neufchasteau, femme de Claude de Chauvirey, seigneur du Chastel-damont, qui trespassa le XXVIII. septembre l'an M. CCCCLXXXVIII.*

Val-la-  
douce,  
Morimond

Comme nous ne trouvâmes point de travail à Charlieu, nous en partîmes l'aprèsdîné pour aller à Val la-douce, où il y a un abbé regulier, & de-là à Morimond la quatrième fille de Cîteaux. L'accès de cette abbaye est difficile à cause des bois & des chemins par lesquels il nous fallut passer. La situation nous parut affreuse; elle est dans un fond environné de tous côtez de montagnes. Elle termine trois évêchez, celui de Langres, de Toul & de Bezançon. Elle est sur les confins de la France & de la Lorraine. L'église pourtant est sur les terres de France: c'est pourquoi on voit à la porte ces mots écrits en lettres Gotiques: *Vive le Roy nostre souverain Seigneur*; & au milieu de la fleche il y a une couronne de fleurs-de-lys. Mais la moitié du refectoire est sur les terres de Lorraine. Cette abbaye fut fondée l'an 1115. le même jour & la même année que celle de Clairvaux, & elle ne cede le pas à celle-cy, qu'à cause de ses grandes dépendances, & de S. Bernard qui en a été le premier abbé & la plus brillante lumiere de l'ordre. L'abbaye de Morimond ne laisse pas d'avoir au moins une centaine d'abbayes de sa filiation, & elle est mere de cinq ordres militaires, sçavoir, Calatrave, Alcantara, Montese, l'Oyseau,



& Christ. Elle a eu pour abbé le fameux Othon évêque de Frisingue, qui y mourut en revenant d'un chapitre general de Cîteaux, & y fut enterré près du grand autel du côté de l'évangile, où il a encore un tombeau assez simple. Les seigneurs de Choiseul & d'Aigremont, qui en sont regardez comme les fondateurs, ont leur sepulture dans l'église qui est belle. Il y a trente ans que l'abbaye n'avoit rien de splendide; mais monsieur l'abbé y a commencé un bâtiment magnifique, qui ne cedera à aucune maison de l'ordre. Il fait secher les étangs & couper les montagnes pour donner & l'agreable & le commode à son monastere. Le dortoir est un des plus beaux que nous ayons vû. Il n'y manque qu'une bibliotheque. Il y a pourtant encore quelques manuscrits, & monsieur l'abbé, qui nous rendit maîtres de son charrier avec une honnêteté qui ne se peut exprimer, nous en fit voir un tres-curieux. Il contient un dialogue *De statu prospero & adverso ordinis Cisterciensis contra falsas & schismaticas Anticisterciensium assertiones*. L'abbé de Clairvaux y est fort mal traité dans cet ouvrage; on l'y fait passer pour un brotiillon, qui n'ayant pû réussir dans le dessein qu'il avoit de se faire élire abbé de Cîteaux, faisoit tout ce qu'il pouvoit pour causer de la division dans l'ordre. Cet ouvrage est suivi d'un autre qui a pour titre: *Speculum elevationis, exaltationis, depressionis & enervationis ordinis Cisterciensis*. On voit ensuite plusieurs lettres écrites pour reformer l'ordre de Cîteaux, dont plusieurs sont imprimées dans le *Nomasticon Cisterciense*. Il y a plus de cent ans que ce manuscrit fut apporté de Cîteaux à Morimond. Nous n'eumes pas assez de temps pour en tirer tout le profit qu'on auroit pû faire.

Après deux jours de sejour à Morimond, nous allâmes à l'abbaye de Besmont, où nous trouvâmes des religieuses, qui pour empêcher qu'on ne fit passer leur maison à des mains étrangères, s'étoient mises en clôture, & avoient embrassé une petite reforme. Dieu sçait tirer sa gloire de la vexation, & il s'en fert assez souvent pour nous faire rentrer dans notre devoir, lorsque des voyes plus douces ne nous y ramenant pas. De Besmont nous fûmes à l'abbaye de Thuley qu'on rebâtit entierement. On y voit à l'entrée de l'église sous le portique plusieurs tombeaux, qu'on croit être ceux des fondateurs, & plusieurs autres de messieurs de Vergi, qui sont dedans l'église même, & qu'on est persuadé

des seigneurs de  
Choiseul comme  
héritiers des d'at-  
-gremour

Besmont.

Thuley.



Baïse.

que monsieur du Chesne aura mis dans son histoire de la maison de Vergi. Le jour suivant nous vîmes à l'abbaye de Baïse bâtie dans un fond près de la source de la riviere de Baïse. Cette source a cela de particulier, qu'à l'endroit même où elle sort de terre; elle forme une riviere, & fait tourner un moulin, & à trente pas de là une forge. Les truites y sont admirables.

Dijon.

S. Benigne

Nous rendîmes à Dijon la surveillance de l'assomption de la Vierge. La ville n'est pas extrêmement grande; mais en récompense elle est une des plus belles du royaume; & après Paris, nous en avons vû peu qui l'égale en beauté. Toutes les rues sont grandes, larges & bien bâties, les places spacieuses & embellies d'édifices superbes, les églises magnifiques & tres-bien décorées, les dehors admirables, & toutes les personnes honnêtes. La principale église est celle de l'abbaye de saint Benigne. Elle est grande, large, élevée & bien percée. Au milieu de la nef on voit le tombeau d'un roy de Pologne, qui quitta autrefois ses Etats, pour embrasser dans ce monastere la profession de frere convers. Les chaires du chœur sont d'un travail admirable, & quoyqu'elles soient d'un goût différent de celui d'aujourd'hui, elles ont néanmoins je ne sçai quoy de grand, que les plus habiles ouvriers viennent tous les jours copier. Le corps de saint Benigne est au dessus de l'autel dans une fort belle châsse. Les saintes reliques sont conservées à côté dans une armoire, où on gardoit autrefois le saint Sacrement dans un vase de pierre comme de l'albâtre, élevé d'environ un demi pied, dont la coupe qui a un bord d'un doigt ou deux, a un pied de diametre; son couvercle en a autant. Sur la fenêtre de l'armoire on lit ce vers. *Hosia salveto, nostræ spes sancta salutis.*

De cette église on entre dans la Rotonde, c'est à dire, dans une église à trois étages, faite en rond, soutenue par une infinité de colonnes d'une pierre tres-précieuse, & ouverte par le haut, qui est presque l'unique endroit d'où elle tire du jour. Le sepulcre de saint Benigne est dans l'étage d'en bas, tel que le dépeint Gregoire de Tours, autour duquel ont été enterrez sainte Leonille & sainte Paschasia martyres, saint Eustade & saint Tranquil les deux premiers abbez du monastere, sainte Floride religieuse, saint Hilaire senateur, & sainte Quitte sa femme; les pere & mere de S. Jean

de Reome; saint Jacob évêque de Toul, Bertillon abbé de saint Benigne, & chorevêque de Langres, Alix de Mombard mere de saint Bernard, Isaac, Argrin & Bruno évêques de Langres. Je crois que c'est dans cette église basse que nous vîmes sur un autel le baptême de saint Symphorien martyr par saint Benigne, donné par immersion & par infusion tout ensemble; de même que le Pere Mabillon dit qu'il a vû à Rome le baptême de saint Romain par saint Laurent Cette figure est fort instructive pour sçavoir de quelle maniere se donnoit anciennement le baptême, ou du moins dans le temps qu'elle a été faite. Car on voit saint Symphorien tout nud dans un vaisseau jusqu'à la ceinture; sur le bord de ce vase un linge, qui apparemment étoit mis pour couvrir sa nudité, & à côté saint Benigne habillé de ses habits sacerdotaux, comme s'il alloit dire la messe, qui tient une aiguiere dont il verse de l'eau sur le Saint, & assisté d'un autre prêtre habillé comme luy, & la tête rasée, avec un petit cercle de cheveux, tel que le portent aujourd'hui la plupart des religieux. Dans l'étage d'en haut de la Rotonde nous remarquâmes un autel d'une pierre soutenuë par une seule colonne.

De la Rotonde on entre dans la chapelle de la Vierge, qu'on prétend avoir été la premiere église bâtie par saint Gregoire évêque de Langres. Comme l'église de saint Benigne est l'église matrice de Dijon, l'abbé est le chef du clergé de la ville, & preside à toutes les assemblées ecclesiastiques, & dans le parlement il a rang parmi les conseillers.

Après l'abbaye de saint Benigne, les principales églises sont saint Etienne & la sainte Chapelle. Saint Etienne est une collegiale, qui étoit autrefois une abbaye de chanoines reguliers, qui se seculariserent dans le siecle passé. Ils prétendent avoir le corps de saint Medard évêque de Noyon; mais la maniere qu'ils disent que la translation s'en est faite, ressent tant la fable, qu'il semble qu'on doive plutôt en croire les religieux de l'abbaye de saint Medard de Soissons, qui croient le posséder encore, & qui ont son tombeau.

Pour ce qui est de la sainte Chapelle, c'est une Collegiale de vingt-quatre Chanoines, fondée par les Ducs de Bourgogne, qui est immédiate au saint Siege. L'église est fort belle & fort

S. Etienne.

La sainte  
Chapelle.

délicate. On y voit assez près de l'autel, le sépulcre du maréchal de Tavane. Mais ce qui rend cette église plus vénérable, c'est la sainte Hostie, qui ayant été percée de coups de canif par un Juif enragé, rendit du sang dans tous les endroits où elle avoit été frappée. Eugene quatrième pour reconnoître les services que Philippe le Bon, Duc de Bourgogne avoit rendu au saint Siege, la tira de son tresor de Rome, & l'envoya à ce Prince, qui la reçut à l'Isle en Flandre, où on fait encore aujourd'hui une fête solemnelle de cette reception, & de-là l'envoya à la sainte - Chapelle de Dijon, où elle a été conservée & révérée depuis ce temps-là. On l'expose tous les ans durant l'octave du saint Sacrement; & tous les jours durant cette octave, le matin avant que de l'exposer, & le soir en la resserrant, on permet à tous ceux qui sont presens de la regarder de près: mais hors de ce temps-là, on ne la montre à personne; cependant Monsieur le Doyen eut la bonté de nous procurer la consolation de la voir tout à nôtre aise, & l'ayant bien considérée, nous remarquâmes en effet que les endroits qui avoient été piquez, étoient encore un peu roux. On nous fit voir aussi l'original des lettres que Eugene IV. écrivit au Duc de Bourgogne lorsqu'il lui en fit présent, & celles que le Roi de France Louis XII. écrivit au Chapitre, lorsqu'en suite d'une guerison miraculeuse, il lui envoya la couronne d'or qu'il avoit portée sur sa tête toute la journée de son sacre, pour la mettre sur la sainte Hostie. Le soleil où on l'expose est d'or, enrichi de pierres précieuses & tres-bien travaillé: c'est un présent d'Isabel, femme de Jean Duc de Bourgogne. Le coffre dans lequel on la conserve dans la sacristie, est aussi d'or, long d'environ un pied & demi, large d'un bon demi pied, & élevé pour le moins autant. Il est tres-bien travaillé, & orné de plusieurs agathes. C'est un présent du Duc d'Epemon. Auparavant on la mettoit dans un autre coffre plus petit, de vermeil doré, émaillé si délicatement, qu'on ne se peut lasser de le voir.

Entre les églises des paroisses de Dijon, celles de Nôtre-Dame, de saint Michel & de saint Jean, meritent quelque attention. Celle de Nôtre-Dame est remarquable par sa délicatesse, qui est telle, que les murailles, vers les fenêtres, n'ont pas un pied d'épaisseur. Celle de saint Michel se distingue par son portail, dont le travail est d'une délicatesse & d'une magnificence qui le fait admirer. Celle de saint Jean a

cela de propre , qu'elle est fort large , & qu'elle n'a point de pilliers , que saint Urbain & saint Gregoire évêques de Langres y ont été enterrez , que le tabernacle où l'on garde le saint Sacrement est tout d'argent , que le soleil où on l'expose , ne cede gueres à celui de la sainte Chapelle , & qu'on y conserve un morceau du crâne de saint Jean dans un tres beau & tres-riche reliquaire : ce sont deux Anges qui soutiennent un plat comme renversé & exposé aux yeux de tout le monde , dans lequel est la tête d'un homme mourant , qui se fait admirer. Je ne parlerai point ici des églises des religieux , qui sont toutes belles ; je remarquerai seulement que dans celle des Chartreux , on voit les tombeaux des derniers Ducs de Bourgogne d'un tres-beau marbre , mais dont le travail surpasse la matiere. Il y a assez proche de l'église un canal pour mettre du poisson , où les grenouilles ne croissent jamais , depuis qu'un saint religieux leur eut défendu de faire du bruit.

Je ne sçai si je ne dois pas remarquer aussi que dans l'église des Cordeliers , il y a une duchesse de Bretagne enterrée , & deux évêques de Langres , & que c'est dans leurs maisons que se tiennent les états. Nous vîmes toutes les sales où chaque état s'assemble ; elles sont fort belles , aussi bien que le reste du couvent.

Comme nous n'étions pas tant à Dijon pour voir les églises , que pour travailler , nôtre soin principal fut de voir les bibliotheques de la ville : on peut dire qu'elles sont toutes bonnes. Celles de Monsieur le President Boyer de Savigni , de Monsieur le Conseiller de la Mare , & des Jesuites , sont les meilleures. Celle de Monsieur Boyer est considerable par le nombre des livres tant imprimez que manuscrits , qui sont tous bien choisis & parfaitement bien conditionnez. Parmi les manuscrits , nous trouvâmes plusieurs cartulaires d'églises cathedrales & d'abbayes qui nous furent d'un grand secours ; Monsieur le President nous permit non seulement de les voir , mais aussi de les emporter , & d'en faire tous les extraits que nous voulûmes. On ne peut rien ajouter à toutes les honnêtetez que nous fit ce savant & integre magistrat.

Outre les cartulaires , nous vîmes encore parmi les manuscrits , plusieurs ouvrages des Peres , beaucoup de memoires pour servir à l'histoire de Bourgogne , un plautier écrit en notes de Tyron , un Virgile de près 800. ans chargé de notes , un Terence , un Plaute , un Lucain , un Perse , un Alcoran en



arabe, un livre de caractères Chinois, un ancien Menologe des Grecs, & plusieurs autres bons livres.

La bibliothèque de monsieur le conseiller de la Mare est plus considérable pour les livres singuliers, que pour le nombre, quoi qu'elle ne soit pas mal fournie de livres imprimez & de manuscrits. Parmi ceux-ci, nous en remarquâmes plusieurs, qui avoient été au savant Saumaïse. Nous y vîmes aussi de tres-beaux manuscrits grecs de S. Athanase, de S. Basile le Grand, de S. Chrystome, des livres écrits en hebreu, & en arabe, sur du papier de coton. Nous y vîmes aussi un manuscrit du livre de l'imitation de Jesus-Christ, qui est attribué à un Chartreux. Il ne contient que trois livres, dont le premier est celui qui dans les imprimez est le second, le deuxième celui qui dans les imprimez est le troisième, & le dernier celui qui dans les imprimez est le premier. A la fin de celui-ci on lit ces paroles: *Hic finitur liber qui intituletur de interna conversatione, perutilis & devotus, qui omni legenti poterit utilitatem asserere. Vere nullum legi isto meliorem, qui tamen varios devotorum tractatus discurre, à quondam sancto fratre ordinis carthusiensis, ut asseritur, factus; & puto id esse per finale capitulum, ubi de eis primo bene scripsit. Inter alios revolve ad spiritualement profectum hunc librum frequenter, & ores pro me.* Ce manuscrit est ancien, & s'il ne passe pas l'âge de Thomas à Kempis, il est au moins écrit de son temps.

Je ne parle point ici de la bibliothèque des Jésuites, parce que qu'il n'y a point de manuscrits, si ce n'est un Virgile, avec les commentaires de Servius, qui n'est pas fort ancien. Outre leur bibliothèque, ils en ont encore une publique: qui leur a été donnée par monsieur Fevret: Nous ne la vîmes point, parce que le P. Recteur qui en avoit la clef étoit absent. Comme nous étions dans la bibliothèque des Jacobins, & que nous examinions quelques manuscrits qu'ils ont, il me tomba entre les mains un ancien martyrologe, dont le caractère paroît du commencement du treizième siècle; il est suivi des Constitutions de l'ordre, & d'un calendrier qui est d'une écriture plus récente. Comme je le feuilletois avec attention, le Prieur qui nous accompagnoit, me dit en riant: mon Pere, trouvez moy là-dedans la fête de la Conception de la Vierge; je jetai les yeux sur le calendrier, & je lui montrai aussi-tôt qu'elle étoit marquée au huitième decembre; il fut un peu surpris, mais il voulut se sauver sur la nouveauté



du caractère, qui ne paroît pas avoir plus de deux cens ans. Je cherchai donc dans le martyrologe, dont l'écriture a environ cinq cens ans, & je l'y trouvai fort bien marquée de la premiere main. Il ne sçut que me répondre, & ce martyrologe m'a fait juger, que les Jacobins dans le commencement de leur ordre, faisoient la fête de la Conception de la Vierge, & avoient sur cette fête la creance qu'en a le commun de l'église, & que ce n'est que depuis que S. Thomas d'Aquin s'est déclaré contre; qu'ils ont embrassé un sentiment contraire.

Je ne sçai si je dois marquer ici, qu'étant à la bibliotheque des Peres Minimes, celui qui nous la faisoit voir, nous montra quelques traites de theologie positive, par le cardinal Augustinus Oregius, duquel il prétend que la P. Petau a tiré ses dogmes Theologiques, dans lesquels il a mis tout au long les passages des Peres, des Conciles, & des Auteurs ecclesiastiques, que ce cardinal s'étoit contenté d'indiquer dans les marges de son ouvrage. Si la chose est ainsi, elle diminueroit beaucoup de l'estime qu'on a du P. Petau, qui d'ailleurs est recommandable par une infinité d'autres endroits.

Il ne faut point oublier le cabinet de monsieur le conseiller de Requelaine. Car quoi qu'il ait peu de manuscrits, il a cependant un fort beau médaillier, dans lequel il y a des médailles fort rares & fort curieuses: il nous montra un ancien coin de Neron, qui est fort estimable, un livre Romaine, des anciennes divinitez, un calice de verre, dans lequel il prétend qu'on a dit autrefois la messe, & qui par cet endroit est beaucoup plus estimable que sa divinité de Soleil, & que son Dieu Penate.

Enfin, pour contenter entierement notre curiosité, monsieur Vite conseiller au Parlement, nous procura l'entrée à la chambre des comptes par le moyen de monsieur son pere, qui est maître des comptes. On nous y fit voir le decret d'Eugene IV. pour la réunion des Armeniens, dressé au Concile de Florence, que ce pape envoya en original au duc de Bourgogne, & les memoires & instructions que le duc de Bourgogne donna à son ambassadeur au Concile de Bâle.

Nous demeurâmes trois semaines à Dijon, & nous en partîmes le septième de septembre pour aller à l'abbaye de Prâlon, qui n'en est éloignée que de quatre lieuës. Cette abbaye fut fondée l'an 1149. par un Gui de Somberton, à la solli-

Prâlon.

citation de S. Bernard, qui en reçut la fondation. Les religieuses prétendent que sainte Humbeline sa sœur y prit l'habit, & qu'elle en fut la première abbesse. Mais cette prétention n'est établie que sur un fondement ruineux, car il est certain que sainte Humbeline se fit religieuse dans l'abbaye de Julli, dépendante de Molefme, qu'elle y a toujours vécu depuis sa conversion, qu'elle n'a jamais été abbesse, & qu'elle étoit morte avant la fondation de Prâlon; c'est ce qui paroît par la vie du B. Pierre prieur de Julli, qui détruit aussi l'opinion des religieuses de Tard, qui croient qu'elle leur appartient.

On dit que S. Bernard venoit assez souvent à Prâlon pour consoler les religieuses, & les soutenir dans la vertu par ses avis & ses conseils. On voit encore à un quart de lieuë du monastere une fontaine, qu'on prétend qu'il obtint miraculeusement du ciel; elle a retenu le nom de la fontaine de saint Bernard; On nous montra aussi son calice & tous ses habits sacerdotaux, & assurément on ne peut pas douter qu'ils ne soient de ce temps-là. Le calice est un peu plus grand que celui de S. Bernard qui est à Clervaux, mais il est de la même forme, & la coupe, pour garder les proportions, est aussi plus large. La patene est de même. L'amt est grand, & a une parure de broderie; l'aube est fort grande & fort large par le bas, & ornée de broderie, comme sont celles dont on se sert encore aujourd'hui dans les églises cathedrales aux bonnes fêtes. La ceinture est comme une petite corde, dans laquelle il y a plusieurs nœuds. Le manipule & l'étole sont étroites; la chasuble est fort grande, & toute fermée par le bas, comme le sont les anciennes chasubles. Il est difficile de croire que saint Bernard, qui faisoit profession d'une si grande simplicité & pauvreté, eût des ornemens parez de broderie; il y a plus d'apparence, que ce sont les ornemens ordinaires du monastere, dont le Saint se servoit comme les autres, lorsqu'il y venoit, & qu'on les a conservé en memoire de lui, parce qu'ils lui avoient servi quelquefois. On nous montra aussi l'instrument dont on se servoit autrefois pour donner la paix à la messe: on y voit sur une lame d'argent trois hommes égaux qui représentent la Trinité.

Le jour de la Nativité de la Vierge nous partîmes le matin, après avoir dit la messe, pour aller à saint-Seine passer la fête avec nos confreres, & le jour suivant nous fîmes à l'ab-

baye d'Oigny, qui n'en est éloignée que de trois lieues. Cette abbaye est située dans un lieu affreux, sur le bord de la Seine, qui prend sa source à une lieue de là. On ne peut voir un lieu plus solitaire : aussi ceux qui l'ont fondé, s'étoient-ils d'abord proposé de vivre en hermites. Ils embrassèrent l'institut des chanoines réguliers, parce qu'ils ne le crurent point contraire à leur esprit de retraite, & l'on voit par leurs premières constitutions, qu'ils ont puisé aussi dans la règle de saint Benoît, dont ils ont emprunté des chapitres entiers, en changeant le mot de *monachi* en celui de *canonici*.

Oigny.

Ces Constitutions sont fort belles, & nous les aurions copiées toutes entières, si nous avions eu assez de temps; nous en eûmes toutefois assez pour écrire la préface qui mérite d'avoir place ici.

PROPOSITUM IN EPISCOPATU EDUENSI  
fratrum, in loco qui dicitur Ungiacus degentium.

*Gratia Dei nos præveniente & subsequente proponimus nos sub regula B. Augustini, & sub heremitica vita victuros: sub regula sua, quantum ad vitam pertinet communem, ut simul comedamus, dormiamus, servitium Dei faciamus, laboremus, &c. quæ vita expetit communis agamus; sub heremitica vero, quantum pertinet ad rigorem abstinentiæ & alienationem rerum secularium & ceterarum exercitationum spiritualium. Primo enim de vita heremitica custodienda apud nos tractabamus, sed viri religiosi, quos ad nostrum invitabamus concilium, præsentium fragilitatem perpenderunt, consilium dederunt ut in simul & sub regula & abbate viveremus; illud Salomonis sæpius nobis inculcantes: Væ soli, quia cum ceciderit, non habet sublevantem se. Et Frater fratrem adjuvans exaltabitur sicut civitas, quorum dispensationi animum accommodantes, decrevimus ut una conversaremur quantum ad vitam pertinet communem, ac deinde heremiticam exercendo, quatenus regula asperitatem heremiticam fragilitati nostræ paululum mitigaret: itemque heremitica asperitas ablato delictiarum & divitiarum campo, conversationis nostræ gressus cohiberent.*

Comme l'église est dans l'enclos du monastere, il y a de l'apparence que les femmes n'y entroient pas au commencement.

L'abbaye de Fontenet n'est éloignée de là que de six lieues, elle est située dans une vallée environnée de montagnes & de bois,

Fontenet.

à une demie lieue de Montbart. Rainard seigneur de Montbart, oncle de saint Bernard, en fut le fondateur. Les premiers religieux s'établirent d'abord dans le fond de la vallée, dans un petit hermitage qui étoit fondé par un solitaire nommé Martin, qui le ceda à saint Bernard. Depuis, ils se mirent un peu plus au large, & Evrard évêque de Norvic en Angleterre leur fit bâtir une grande église, qui fut consacrée l'an 1147. par le pape Eugene III. en présence de dix cardinaux & huit évêques, entr'autres, Alberic d'Ostie, Ymare de Tuscule, Humbert d'Autun, Pierre de Pavie, Lambert d'Angoulesme, Hugues d'Auxerre, Henry de Troye, & Haridouin de Cosme, & d'un grand nombre d'abbez, sur tout de saint Bernard. Outre le tombeau d'Ebrard de Norvic qui est au milieu du presbytere, & celui d'Etienne évêque d'Autun, qui est proche de l'autel, du côté de l'évangile, on voit encore plusieurs autres tombeaux élevez sans épitaphes ; on croit qu'ils sont des seigneurs de Montbart. Eustache femme de Dreux de Mello, parente d'Edouard roi d'Angleterre est enterrée sous le portique de l'église, avec cette épitaphe : *Hic jacet illustris mulier Eustachia uxor quondam Domini Dragonis de Moloto Edoardi illustris regis Anglorum consanguinea, quæ apud Cartaginem migravit ad Dominum anno Domini MCCCXXX.* On lit aussi dans la sacristie cette épitaphe : *Hic jacet nobilis vir Symondus Rupifortis, & Margareta mater ejus, quorum animæ requiescant in pace, amen.* On voit encore à l'entrée du monastere, un palais des ducs de Bourgogne, qui pour se délasser de leurs affaires, venoient quelquefois à Fontenet, afin de s'édifier des exemples des religieux : car la vertu a cela de propre, qu'elle se fait aimer & admirer de ceux qui la pratiquent moins. Quoique l'abbaye de Fontenet ne soit pas tout ce qu'elle a été autrefois, elle ne laisse pas d'être encore une des meilleures de l'ordre de Cîteaux, elle conserve bien des restes de son ancienne splendeur, & elle possède un grand nombre de manuscrits, qui sont la plupart des ouvrages des Peres de l'église. Comme il n'y avoit pas long-temps que l'abbé étoit mort, nous ne pûmes voir le chartier, à cause que le sceau y étoit encore apposé. Nous y séjournâmes néanmoins un jour & demi, parce que nous ne pûmes nous défendre des instances que nous fit le prieur pour rester, nous prîmes ensuite le chemin d'Autun.

Autun.

Tout le monde sçait que cette ville étoit autrefois une des



premières des Gaules, & qu'elle disputoit avec Rome : aujourd'hui c'est assez peu de chose, mais ce qui reste d'anciens monumens donne une idée assez avantageuse de ce qu'elle étoit autrefois. Nous y arrivâmes le 13. de Septembre sur le midi, & aussi-tôt après dîné, nous fûmes voir monsieur le Doyen & quelques uns des principaux Chanoines de la cathedrale. Lorsque nous arrivâmes à l'enceinte de l'ancienne ville, nous fûmes frappés de la beauté de la porte, qui subsiste encore aujourd'hui. Elle est d'un goût admirable, qui ne cede en rien aux portiques & aux arcs de triomphe des anciens Romains. L'on voit deux grandes portes élevées en rond à côté de ces deux portes, deux autres plus petites portes en rond ; au dessus de ces portes, regne une corniche, sur laquelle s'élevent de beaux pilastres avec leurs chapiteaux, dominez par une seconde corniche. Et ce qui surprend davantage, c'est que tout cela est construit de grosses pierres de taille, sans chaux & sans ciment, & si bien unis ensemble, qu'à peine s'aperçoit-on de la jointure des pierres. Il y en a encore une semblable, que tous les étrangers ne peuvent assez admirer. Le Doyen & messieurs les Chanoines nous reçurent avec beaucoup d'honnêteté, & ayant sçû le sujet de notre voyage, ils s'assemblerent extraordinairement, & députerent deux ou trois de leur corps pour nous accompagner, & nous communiquer tout ce que nous pouvions désirer ; & assurément on ne peut pas faire les choses de meilleure grace. Nous vîstâmes premierement les archives, où nous trouvâmes dequoy nous satisfaire, & ensuite la bibliotheque, où il y a des manuscrits aussi anciens qu'en aucune cathedrale de France. Les principaux sont, un manuscrit de saint Augustin sur les pseumes, d'environ onze cens ans ; les institutions de Cassien aussi anciennes ; deux textes des évangiles écrites en lettre unciale, d'environ mille ans ; il y en a un qui a été écrit par un certain Gondoinus, à la demande du moine Freulfé, l'an troisième du roi Pepin, c'est à dire, d'environ neuf cens soixante-quatre ans ; les dialogues de saint Gregoire écrits en lettre mérovingienne ou approchant de la mérovingienne, qui ont au moins mille ans d'écriture, ce qui fait voir que ces dialogues ne sont pas si recens que quelques critiques se sont efforcés de le persuader, & que leur véritable auteur, c'est saint Gregoire le grand ; l'Enchiridion de saint Augustin en mêmes caracteres ; un Sacramentaire de saint Gregoire, qui



a cela de particulier, que celui qui l'a écrit, a pris peine à le purger de toutes les additions qui y avoient été faites de son temps, distinguant & même séparant tout ce qu'il y a ajouté, comme il nous apprend lui-même dans sa préface qui a été imprimée par Pamelius, tome 2. page 388. Il a eû aussi soin d'y représenter en particulier les ministres sacrez, chacun avec leurs habits ecclesiastiques, & avec les marques de leur ordre. Comme cette peinture est instructive, & qu'elle nous apprend beaucoup de chose, il est à propos de la rapporter ici. L'on y voit premierement la distinction des ordres sacrez & des ordres mineurs, parmi lesquels le soudiacre tient le premier rang. 2. Que tous les ministres sacrez avoient la tête rase à peu près comme les religieux aujourd'hui. 3. Que les prêtres s'asseyoient devant les évêques, & les diacres demeuroient debout. 4. Que les sieges des évêques & des prêtres n'étoient que des plians, & non pas des fauteuils. 5. Que celui de l'évêque étoit plus grand que celui du prêtre. 6. Que la dalmatique du diacre avoit des manches, venoit jusqu'aux pieds, & avoit des franges ou des orfrois, au lieu que la tunique des soudiacres ne venoit qu'à mi-jambe, & n'avoit ni franges ni orfrois, & que les manches étoient plus étroites que celles de la dalmatique des diacres.



*Subdiacon*

*Lector*

*Exorc.S*

*Ostiar*

*acholit*



Devant les oraisons qui se disent pour l'ordination des sacrez ministres, le correcteur ou le copiste de ce sacramentaire a eu soin d'écrire ces quatre vers, deux au haut de la page & deux en bas.

*Pontificum est proprium conferre per ordinem honores,  
Quos qui suscipiunt studeant servare pudice.*

*Pontifices caveant Domini ne mystica vendant,  
Cumque gradus dederint videant ne munera sumant.*

Enfin à la tête des benedictions épiscopales qui se donnoient avant la communion, il a représenté la maniere de la donner & de la recevoir, comme on peut voir dans la table suivante.



Outre les manuscrits, nous trouvâmes encore dans cette bibliotheque une exposition sur le Pentateuque, tirée des passages de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Jérôme, d'Origene, de saint Fulgence & de saint Gregoire. Le cara-

Ère de ce manuscrit est de mil ans ; mais l'ouvrage est du temps de saint Gregoire, comme il paroît par ces mots du titre : *Et nostri temporis Gregorio*. Nous y vîmes aussi une explication du livre de Job divisée en cinq livres, qui a bien neuf cens ans d'écriture ; Cassiodore sur les pseumes ; quelques ouvrages de Bede & d'Alcuin ; un traité de Remy moine d'Auxerre, sur le cantique des cantiques qui n'a point été encore imprimé. Enfin, des actes des martyrs & une vie de saint Germain évêque d'Auxerre, à la tête de laquelle on lit ces vers :

*Signat magnificos tomus hic pro parte triumphos,  
Magni Germani genesim, miracula, mores,  
Qualiter à tenero pueritia floruit ungui,  
Auspiciis quanto Sophia compluta fluente,  
Fasces patricos, insignia nobilitatis,  
Clarum conjugii rebusque & germine nomen,  
Post habitum tandem constanti pectore mundum,  
Ordinis ut sacri metas & pontificatus  
Sumserit insignem meritis & nomine dotem,  
Indictasque cruces carni, jejunia longa,  
Noctes insomnes, & duri stramina lecti,  
Longaque quadrifidum documenta aspersa per orbem,  
Clara & apostolicis miracula digna tropæis,  
Excessum ad superos & sacri jura sepulcri.*

On lit encore ces mots écrits en lettres majuscules à la fin de cette vie :

*Vir apostolicæ recordationis dominus Germanus episcopus pridie calendas augustas de hoc corpore decessit, & migravit ad Dominum. Quem venerabilem diem omnes ecclesiæ, præcipue in provinciis Gallicanis prædicabili devotione concelebrant, excolunt, venerantur, ut suffragiis illius misericordiam Domini consequi mereantur.*

Cet endroit est remarquable, pour prouver combien le culte de saint Germain étoit étendu dans l'église, sur tout en celle des Gaules. Je ne parle pas d'un autre livre qui a pour titre : *Lectura compilata per bonæ memoriæ magistrum Thomam de Courcellis regentem in facultate theologiæ... Super prima ad Corinthios*, ny d'un autre ouvrage dont l'auteur est Egidius

de Foscurii civis Bononiensis decretorum doctor, parce que ces ouvrages n'ont pas plus de 400. ans.

De la bibliothèque nous descendîmes dans la sacristie, où il y a des tableaux d'un tres-grand prix. Nous en vîmes sur tout un où le mariage & de saint Joseph est représenté. C'est un présent que la republique de Florence fit à Jacques Hurauld évêque d'Autun, au bas duquel on lit ces mots : *Jacobo Huraldo, Heduarum episcopo, Ludovici XII. Francorum regis legato fidelissimo, Senatus populusque Florentinus dono dedit anno M. DXII.* Pour le tresor de la cathedrale, il n'est pas fort considerable; la principale relique est le corps de saint Raco évêque d'Autun, qui a été découvert il y a peu d'années derriere l'autel de l'église de saint Nazaire. Nous y vîmes aussi une petite croix qui contenoit une partie de celle à laquelle Notre Seigneur fut attaché, envoyée par notre saint Pere Clément XI. à monsieur l'évêque d'Autun en reconnoissance d'une autre relique d'un Saint qui est dans son diocese, & qui est invoqué pour les gouttes. On nous montra de plus une petite boîte d'yvoire haute de trois doigts, & à peu près de même largeur, dans laquelle on gardoit autrefois le saint Sacrement, & une croix du bois de sainte Lucie, dont le travail est admirable.

L'église de saint Lazare, qu'on nomme communément saint Ladre, est ancienne & fort belle. On y remarque un ordre d'architecture qui ressent assez le goût que les Romains avoient introduit à Autun pour les bâtimens. Je crois que c'est l'église de sainte Croix, qui fut bâtie du temps de l'évêque Jonas, qui prit le nom de saint Lazare, après qu'on y eut apporté les reliques de ce Saint, & qu'on eut représenté à la porte la resurrection de Lazare. On voit derriere l'autel un tombeau de Lazare, fait en forme d'église par un moine nommé Martin, du temps de l'évêque Etienne. La cathedrale étoit autrefois dans l'église de saint Nazaire, qui est tout proche; ayant été détruite, les chanoines en attendant qu'elle fût rebâtie, s'emparerent de l'église de saint Lazare, & transfererent la cure qui y étoit, en l'église souterraine de saint Nazaire dédiée à saint Jean. L'on en commença l'édifice avec beaucoup de splendeur: le duc de Bourgogne y contribua de sa part d'une somme de 1200 livres, & les Papes donnerent des indulgences à ceux qui le favoriseroient de leurs aumônes. Mais le vaisseau qui avoit été commencé



étoit si magnifique , qu'on n'a jamais pu achever que le chœur, qui est un des plus beaux qui soit en France. Si la nef avoit été faite, elle auroit rendu dans l'église de saint Ladre, & on seroit entré d'une église dans l'autre, ce qui auroit fait une des belles choses qu'on puisse voir en ce genre. On voit derrière l'autel de l'église de S. Nazaire la chaire épiscopale, qui est de marbre. C'est dans cette église que l'évêque prend possession de sa cathédrale, qu'il benit les saintes huiles le Jeudi saint, qu'il fait prêcher l'Avent & le Carême, & tous les jours un chanoine y dit la messe. Nous vîmes dans l'église de saint Ladre le martyrologe qu'on lit dans le chœur après prime; la regle qui fut dressée pour les chanoines au concile d'Aix la Chapelle, est à la fin de ce martyrologe; on en lit encore tous les jours quelque chose après le martyrologe, autrefois on en lisoit un chapitre entier.

Après avoir parlé de la cathédrale d'Autun, il nous faut dire quelque chose des trois abbayes que la reine Brunehaut y bâtit. Saint Martin étoit sans contredit la plus illustre. Je crois qu'elle est construite dans le même lieu où saint Martin évêque de Tours avoit détruit un temple d'idole. Ce qui reste de ses anciens monumens se ressent beaucoup de la magnificence d'une puissante reine, telle qu'étoit Brunehaut. L'église est toute bâtie de grosses pierres de taille liées ensemble, non avec de la chaux ou du ciment, mais comme je crois avec des crampons de fer, qui ne paroissent pas. Tous les piliers sont autant de colonnes d'un tres beau marbre avec leurs chapiteaux d'une hauteur extraordinaire. L'arcade qui termine le chœur vers le grand autel portée sur deux colonnes, passe pour un chef-d'œuvre dans l'esprit des experts. L'autel est tout de marbre, & dans le retable est représenté Notre-Seigneur reconnu par les deux disciples d'Emmaüs dans la fraction du pain. La reine Brunehaut fut inhumée dans la chapelle souterraine de Notre Dame, où elle avoit cette épitaphe:

*Brunehil fut jadis reine de France,  
Fondatrice du saint lieu de ceans.  
Cy inhumée l'an six cens quatorze ans  
En attendant de Dieu vraye indulgence.*

Comme cette chapelle menaçoit de ruine, le cardinal Ro-

lin abbé du monastere fit transferer le tombeau dans l'église proche de la sacristie sous une arcade de pierre de taille. Il est d'un fort marbre gris en forme d'une auge, couvert d'un gros marbre noir marqueté de blanc; long de six pieds, large de deux pieds, & haut d'un pied trois pouces, élevé sur quatre piliers de marbre avec cette épitaphe:

*Cy gist la reine Brunehaut,  
A qui le saint pape Gregoire  
Donna des éloges de gloire,  
Qui mettent sa vertu bien haut.  
Sa pieté pour nos mysteres  
Lui fit fonder trois monasteres  
Sous la regle de saint Benoist,  
Saint Martin, saint Jean, saint Andoche  
Sont trois saints lieu où l'on connoist  
Qu'elle est exempte de reproche.*

A quoy l'on a ajouté cette anagramme avec les vers suivans:

*Branechilde reine de France*

A N A G R A M M E.

*Benite fleur d'innocence rare  
N'écoutez donc pas ces esprits,  
Qui traitent cette bonne reine  
D'ambitieuse, d'inhumaine,  
Et d'autres termes de mépris.  
On ne doit condamner sa vie,  
Ny sur un tres lugubre sort,  
Croyez qu'elle est pour assurance  
Une fleur benite en sa mort,  
Mais fleur d'une rare innocence.*

L'an 1632. Nicolas de Castille, qui étoit abbé de saint Martin, fit ouvrir ce tombeau, dans lequel on trouva un coffre de plomb où il y avoit des cendres, des ossemens, du charbon, & une molette d'éperon, on les y remit & on le referma. Il y a encore dans l'église plusieurs tombeaux d'abbes, parmi lesquels celui de Jean Petit le dernier regulier est à remarquer. Car il y est représenté tout nud, la mitre hors de la tête. On dit que c'est parce qu'on le dépotilla de son abbaye, pour la donner au cardinal Rolin, quoiqu'il fût homme de

bien, & qu'il gouvernât son monastere avec édification.

L'abbaye de saint Andoche fut bâtie pour des religieuses Benedictines dans le même lieu où les infideles honoroient la déesse Minerve. On y voit les restes du temple qui lui étoit consacré. Il est élevé & bâti en quarré de petites pierres dures. Les religieuses en font aujourd'hui leur cuisine. Tout proche de ce temple, on voit une cave affreuse dont les voûtes & les piliers semblent avoir le caractère d'antiquité. On prétend que c'est la prison dans laquelle ont été renfermez tant de martyrs, qu'on tenoit proche du temple, afin que s'ils venoient à renoncer la foy, ils fussent tout portez pour offrir des sacrifices profanes. On montre une petite fenêtre par laquelle on croit qu'on leur portoit à manger, & une autre par laquelle on leur parloit. On conserve dans cette abbaye, les corps de saint Siagre, de saint Simplicie & de saint Cassien évêques d'Autun, du reste il n'y a aucune antiquité que les burrettes de saint Andoche, qui sont, ce me semble, de bronze & bien travaillées, & ont tout le caractère d'antiquité. En voycy la figure.



L'abbaye de saint Jean le Grand éclate aujourd'hui dans Autun par sa grande regularité, par le nombre de ses religieuses, & par la beauté des bâtimens qui surpassent tous les monasteres de filles que nous avons vûs en province, hors ceux de Paris & de saint Pierre de Lyon. Elle étoit autrefois si celebre & si reguliere, que la mere de saint Odilon abbé de Cluni, qui étoit de grande maison, s'y retira, & y acheva sa course dans les pratiques d'une sainte observance. L'église paroît ancienne aussi bien que celle de la paroisse de saint Jean, qui est tout proche, & qui, comme je crois, étoit autrefois l'église des religieux ou des clerics qui administroient les divins mysteres aux religieuses. On voit dans celle-cy derriere l'autel, un peu à côté, une petite armoire où l'on gardoit autrefois le saint Sacrement. Il y a quelqu'apparence que cette abbaye fut fondée sur les ruines de quelques temples: car autrefois la ville d'Autun n'étoit pas moins superstitieuse que Rome; & il n'y a pas long-temps que dans l'enclos du monastere on trouva une pierre de marbre rompuë par les deux bouts, sur laquelle on voit une assez bonne partie d'une figure de Neptune, qui pourroit bien y avoir été adoré. Un curieux ayant vû cette pierre, en offrit soixante pistoles à madame l'abbessé, qui ne voulut point la donner. On nous montra aussi une autre pierre rompuë, sur laquelle il n'y avoit qu'une inscription, dont il ne reste que cecy,

O: CIL  
EVSSEDA† M.

Enfin madame l'abbessé nous montra une piece de monnoye d'or, trouvée près de sa maison, qu'on croit y avoir été autrefois fabriquée, parce que d'un côté on voit la figure d'un Saint avec ce mot *S. Johannes B.* & de l'autre une espee de fleur-de-lys avec cette inscription *A. Denarius*, c'est-à-dire, *aureus denarius*, telle que nous la representons icy.



Outre ces trois abbayes, il y en avoit autrefois une fort celebre bâtie par saint Euphrone évêque d'Autun, sous le nom de saint Symphorien, dont saint Germain fut tiré, pour être élevé sur le Siege de Paris, d'où il tira lui-même des reliquies, pour mettre dans l'abbaye de saint Vincent, qu'il avoit bâtie au fauxbourg de sa ville épiscopale. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un prieuré conventuel possédé par les chanoines reguliers de sainte Geneviève, qui embellissent tous les jours cette maison. L'église n'est pas grande, mais elle est jolie & fort propre. On y voit dans une crypte souterraine les premiers tombeaux de saint Symphorien, de saint Fauste son pere, & de sainte Auguste sa mere, chacun sous un autel, soutenu par des colonnes. Aujourd'hui ces trois corps saints sont dans trois autres sepulcres de pierre derriere le grand autel, où ils furent trouvez l'an 1467. du temps que le cardinal Rolin étoit prieur commendataire du monastere; & on reconnut que c'étoit leurs reliquies par un tableau qui étoit proche, où ils étoient représentez, & au bas duquel étoient écrits ces vers:


*Faustus & Augusta jacent inter hæc duo busta,  
Integer & sanus medius jacet Symphorianus.*

Les corps de saint Euphrone & de saint Procul évêques d'Autun sont conservez dans le grand autel. On nous montra encore dans la sacristie une chaise de bois, dans laquelle on prétend que sont les reliquies de saint Ardent abbé de Tournus, duquel on fait l'office dans cette église le même jour qu'on en fait à Tournus. Mais j'ai vû dans quelques memoires du R. P. Dom Hugues Lanténace, homme sçavant & fort exact, que ce Saint est un saint Ardent martyr. Enfin nous vîmes dans le bas de l'église un grand tombeau de marbre en forme de coffre, où l'on dit que sont les reliquies de saint Franquet *Franconi* archevêque de Sens, transferées du monastere de sainte Colombe à saint Symphorien, dont la translation est marquée dans le martyrologe de ce monastere le 3 des calendes de janvier. On voit sur ce tombeau un monogramme en cette maniere:





Mais le lieu le plus venerable d'Autun, c'est l'église de saint Pierre l'Etrier, à une demie lieuë de la ville, où est le premier cimetièr des chrétiens. On y voit une infinité de sépulcres de pierre faits comme des auges, & tous couverts, dans lesquels il y a sans doute une infinité de Saints, & peut-être des Martyrs. Au milieu de tous ces tombeaux on remarque celui de saint Amateur premier évêque d'Autun, qui n'est distingué des autres, que par une espede de petite chapelle, qu'on a élevée dessus. Un peu plus loin on voit celui de saint Cassien aussi évêque d'Autun, sous une petite chapelle à peu près semblable à celle de saint Amateur. Il est tel que Gregoire de Tours le dépeint, mais dans la dernière negligence, & il est surprenant qu'un lieu aussi venerable soit comme abandonné. Dans l'église de saint Pierre l'Etrier, qui assurément est ancienne, on remarque le tombeau de saint Rheticus évêque d'Autun du côté de l'épître, & dans la nef contre la muraille du côté de l'évangile celui de saint Pragmatius aussi évêque d'Autun. Nous vîmes aussi dans cette église une pierre nouvellement découverte, sur laquelle étoit l'inscription suivante.

MEMORIAE<sup>d</sup> AETERNÆ   
 QUIETÆ QUAE VIXIT ANN. I. D. III.  
 H. VIII. DECESSIT VIII. KAL NOV.  
 VALENTE VI. ET VALENTINIANO. II. CONSS.

Cette inscription m'engage d'en rapporter icy une autre plus ancienne, trouvée depuis peu à Autun dans un champ sur une grosse pierre d'environ trois pieds & demi de long, épaisse de plus de deux pieds & demi, & large de deux pieds & trois quarts. Il y avoit à côté de cette pierre quatre colonnes d'un pied de diametre, & de cinq pieds & demi de long; sous un monument de pierre en forme d'arc & peint. Les sçavans seront bien aises de la trouver icy.

Q. SECVND  
 QVIGONIS.  
 CIVISTREVERI  
 IIIII VIRAVGV  
 TALIS IN AEDVIS  
 CONSISTENTIS.  
 OMNIB. HONO  
 RIB. INTEREOS  
 FVNCTI QVIGO  
 NISECVNDVS,  
 ETHIBERNALIS.  
 LIBERTI ET. HE  
 RED. PATRONO  
 OPTIMO SVBAS  
 CI ADEDICAVER,  
 L. DEXDO.

Toutes les revolutions qui sont arrivees à Autun, n'ont pû encore effacer la memoire du temple de Janus, dont il reste une partie assez considerable hors de la ville. Il étoit d'une hauteur extraordinaire, bâti de petites pierres si bien cimentées, qu'elles valaient des pierres de taille. Il avoit environ cinquante pieds en carré, six portes, deux à l'orient, deux à l'occident, une au midi & une au septentrion, & entre chaque porte une niche en dedans, & seize en dehors, quatre de chaque côté, & douze fenêtres. Il avoit sept pieds d'épaisseur, & il étoit au milieu de la campagne.

Il ne me reste qu'à parler de l'amphitheatre, où combattoient les bêtes. Il est hors de la ville fait en demi cercle fort élevé, autour duquel on remarque plusieurs cavernes affreuses où l'on enfermoit des bêtes de différentes especes, qu'on lâchoit pour devorer les chrétiens dans une grande plaine, qui fait comme une demie-lune environnée de murailles. Il est assez proche du seminaire, que monsieur de la Roquette évêque d'Autun a fait bâtir avec une magnificence, qui le fait admirer de tous les étrangers. Les jardins & les dehors ne cedent en rien aux bâtimens les plus superbes, & je ne sçai si ce lieu est fort propre pour élever de jeunes ecclésiastiques, qu'on veut former à passer leur vie dans la simplicité de la campagne & avec des payans.

Lorsque nous étions à Autun, la famine étoit extrême. On voyoit les pauvres tout décharnez, la peau collée sur les os, couchez sur le pavé dans les ruës, crier de toutes leurs forces la faim, & plusieurs en mouroient. Cela me fait souvenir d'une chose que nous trouvâmes dans les archives de S. Martin d'Autun; qu'en 1438 & 1439. il y eut une si grande famine dans la Bourgogne, que le boisseau de froment coûtoit trente sols, l'orge & l'avoine dix sols, & que les pauvres mangeoient du pain fait d'une espece d'argile trouvée proche le monastere de saint Martin.

Beaunc.

D'Autun nous fûmes à Beaune, où nous dîmes la sainte Messe au tombeau de seur Marguerite du saint Sacrement religieuse Carmelite, si illustre par la sainteté de ses mœurs & la multitude de ses miracles. Nous fûmes de là à Maizieres, Molaise & Cîteaux, dont nous aurions beaucoup de choses à dire icy, si nous ne devions pas en parler dans un autre lieu. Notre premier dessein étoit d'aller de là à Châlon, Mâcon & Lyon: mais les maladies contagieuses qui desoloient ces villes, sur

tout Châlon & Mâcon, nous firent changer de resolution, & entrer dans la Franche-Comté. Dole fut la premiere ville qui se presenta à nous. Le college de saint Hierôme fut le lieu de notre hospice, & nos peres de l'etrote observance de Cluni, nous y reçurent avec une charité qui ne se peut exprimer. Nous y vîmes les manuscrits, qui sont pour la plupart recens. Le principal est un volume qui contient plusieurs pieces touchant le schisme des papes d'Avignon, qu'ils eurent la bonté de nous prêter, nous y trouvâmes encore un traité de Jean de Lignan *de sacro bello*, un livre qui a pour titre, *Regula decimarum compilata in insula Corsica à magistro Andrea Hispino sancti Benedicti paupere*. Un discours du docteur Jean de Courcelles prononcé au concile de Basle l'an 1438. Un recueil des privileges de l'ordre de Cluni. La ville n'est pas fort grande, mais elle est riche & peuplée. Il y a une collegiale assez belle, qui étoit autrefois un prieuré de notre ordre; l'hôpital de l'hôtel-Dieu est fort beau & bien bâti; le college des Jesuites est grand & nombreux; leur bibliotheque est bien fournie de livres imprimez, & peut passer pour une bonne bibliotheque. Devant la porte du college on voit une figure de saint Ignace de Loyola avec cette inscription: *Sucessori sancti Thomæ*.

De Dole nous fûmes à Bezançon, où le Pere Procureur de saint Hierôme nous accompagna, & nous défraya en chemin. La ville est tres belle, l'entrée magnifique, les ruës sont longues, larges & bien bâties de pierres de taille. Elle doit beaucoup de son embellissement aux conquêtes du roy. Nous fûmes d'abord descendre chez nos peres de saint Vincent, qui nous reçurent avec toute la charité possible; mais le meilleur regale qu'ils nous firent, fut dans la bibliotheque, où nous trouvâmes beaucoup de manuscrits latins, grecs, hebreux, arabes & françois. Les plus curieux sont les memoires du cardinal de Grandvel, où il y a une infinité de belles choses & tres rares. On peut y joindre les lettres de Lavinus Ammonius Chartreux, ami d'Erasme. Le lendemain nous fûmes à Viellié voir monseigneur l'archevêque, qui nous reçut avec une grande bonté, & nous fit dîner à sa table. Comme on sçut dans Bezançon le sujet pour lequel nous y étions venus, les personnes de distinction nous prévinrent; monsieur le president le Feron nous offrit son carosse; monsieur le president Boisor, monsieur le conseiller Lampinet & monsieur Bret

professeur en droit nous firent l'honneur de nous rendre visite, & le dernier nous fit un présent du meilleur vin de Bourgogne. Nous fûmes de notre côté leur rendre leur visite, & nous eûmes bien du plaisir de voir le cabinet de monsieur le président Boisot, où nous trouvâmes des rares peintures, grand nombre de médailles & des bronzes antiques, & une infinité de choses curieuses, plusieurs anciennes divinités, un couteau d'Augure pour ouvrir les entrailles des victimes; un autre de sacrificateurs; un ancien style pour écrire; un portrait fait de la main de Mahomet IV. le curendent de Charles-quin. Nous ne reçûmes pas tant d'honneur des chanoines de la cathédrale, qui refusèrent de nous communiquer les choses qui pouvoient contribuer à la gloire de leur église. Mais à leur défaut le R. P. André prieur des Carmes de la grande rue, qui avoit beaucoup travaillé sur l'histoire de la Franche-Comté, se fit un plaisir de nous aider de tous ses mémoires; & si nous avons quelque chose de bon sur l'église & le diocèse de Bezançon, c'est à lui que nous en sommes redevables. Il nous fit voir dans l'église des Carmes un tableau qui représente la sépulture de Notre Seigneur, qui est hors de prix.

Les visites que nous fûmes obligés de rendre aux chanoines, nous donnerent occasion de voir la cathédrale, qui n'est pas des plus grandes, mais qui est assez jolie. Il y a deux rond points, un où est le siège épiscopal & le chœur des chanoines, & l'autre où est le saint Sacrement & le saint Suaire. Le siège de l'archevêque est dans le fond de l'église, comme à Lyon & à saint Nazaire d'Autun. Le prêtre dit la messe tourné vers le chœur, & ne se tourne point pour dire *Domini vobiscum*. Les chanoines de cette cathédrale sont habillés de violet, ils portent le rochet comme les évêques, & la mitre lorsqu'ils officient. Ils ont vécu en commun jusqu'en 1300. car encore bien qu'environ 1250. on eût fait des réglemens pour supprimer la vie commune, ces réglemens n'eurent leur effet qu'en 1300. Ainsi la cathédrale de Bezançon est la dernière qui ait quitté cette sainte pratique établie dans la règle dressée au concile d'Aix la Chapelle, qui y étoit observée, & s'y lisoit tous les jours après le martyrologe.

Entre les belles choses qu'il y a à voir à Bezançon, il faut mettre la citadelle, le palais de Grandvel, & l'hôtel-Dieu. Je ne crois pas qu'on puisse voir un hôpital plus magnifique.



Il est composé de trois grands corps de logis superbement construits, & enfermez d'une grille qui a coûté vingt deux mille livres, & qui en auroit coûté plus de trente, si elle avoit été payée ce qu'elle vaut : aussi, dit on, que l'ouvrier qui l'a faite s'y est ruiné, & l'on rapporte d'un ministre, qu'ayant vû cet hôpital, il dit que les gueux étoient les mieux logez de la ville.

Après dix jours de séjour à Bezançon, nous allâmes à l'abbaye de la Charité de l'ordre de Cîteaux, dans laquelle nous ne trouvâmes rien de remarquable que les tombeaux de Jean & Erhevenon ou Etienne comtes de Bourgogne, enterrez dans le chapitre, & ceux de quelques seigneurs d'Oiselet & de Ray, dont les premiers ont aussi leurs sépultures dans le chapitre, & les seconds dans l'église. Cette abbaye avoit d'abord été fondée pour des chanoines réguliers, qui cederent leur maison à Anseric archevêque de Bezançon, & celui cy à l'abbé de Bellevaux. Ce prelat aimoit beaucoup l'ordre monastique, & n'omettoit rien pour l'étendre & le faire fleurir lorsque l'occasion s'en presentoit. Ce fut lui qui expulsa de Favernay les religieuses, & qui mit en leur place des moines fort réguliers, qu'il tira de la Chaize-Dieu, à laquelle cette abbaye a toujours été soumise. Aujourd'huy elle est possédée par nos RR. PP. de saint Vanne, qui y ont rétabli l'observance, & fait revivre le premier esprit des religieux de saint Robert & de saint Benoist. Nous y fûmes parfaitement bien reçus. C'est dans cette église qu'arriva en 1608. ce fameux miracle aux fêtes de la Pentecôte, auxquelles le saint Sacrement étoit exposé ; car le feu ayant pris à l'autel, & consumé le tabernacle & tout ce qui soutenoit le saint Sacrement, l'hostie demeura suspendue en l'air plus de trente heures, elle fut vûe par une infinité de personnes, & descendit ensuite doucement après la consecration, sur l'autel, où un prêtre disoit la messe. Ce miracle ayant éclaté, l'archevêque de Bezançon envoya son grand vicaire, ou quelqu'autre de ses officiers, qui dresserent un procès verbal de ce qui étoit arrivé, après avoir entendu plus de 50 témoins. A l'occasion de ce miracle & de celui de la sainte Hostie de Dijon, on a composé ce distique :

La Charité.

Favernay.

*Impiè quid dubitas hominemque Deumque fateri?  
Sanguine mortalem se probat, igne Deum.*

Luxeuil.

De Favernay nous fûmes à Luxeuil, cette abbaye si célèbre par le grand nombre de grands hommes qu'elle a donné à l'église & à l'état monastique. Elle est encore considérable aujourd'hui ; & c'est la principale que nos Peres de saint Vanne possèdent dans la Franche-Comté : mais il s'en faut bien qu'elle ait l'ancienne splendeur qu'elle avoit lorsqu'il y avoit six cens religieux, qui chantoient les loüanges de Dieu sans interruption. Il y a pourtant encore deux églises, & tous les lieux réguliers sont assez bien bâtis. Il reste dans la bibliothèque quelques manuscrits, dont les principaux sont l'ancien lectionnaire de la liturgie Gallicane écrit en lettres Mérovingiennes, un commentaire sur les psaumes d'environ sept ou huit cens ans, dont les premiers feuillets sont déchirez, que quelques personnes conjecturent avoir été composé par saint Colomban, les lettres de Clemangis. Outre cela on voit dans la sacristie un tres beau texte des évangiles écrit avec soin, dont les titres & les lettres initiales sont d'or, & sur lequel on lit ces deux vers :

*Luxovii pastor Gerardus lucis amator  
Dando Petro librum lumen mihi posco supernum.*

Il y a peu de reliques dans le tresor. Les principales sont le chef & le corps de saint Walbert abbé de Luxeuil, les chefs de S. Eustase abbé & de S. Taurin, & un bras de saint Colomban. Il faut que les guerres ayent causé de terribles revolutions dans cette illustre maison, qui a été la pepiniere de tant de Saints & de tant de grands hommes. On ne sera peut-être pas fâché d'en voir icy une liste.

## SANCTI LUXOVIENSES.

- S. Columbanus, primus abbas.*
- S. Eustasius, secundus abbas.*
- S. Walbertus, tertius abbas.*
- S. Ingofredus, quartus abbas.*
- S. Mellinus decimus quartus abbas & martyr.*
- S. Ansigisus vicefimus quartus abbas.*
- S. Gibertus vicefimus septimus abbas & martyr 14 febr.*
- S. Columbinus nepos S. Columbani 31 maii.*
- S. Tetelmus sub S. Giberto, martyr cum pluribus aliis.*

- S. Antonius de Frigido-monte monachus 12 martii.*  
*S. Arnoaldus.*  
*S. Autmarus.*  
*B. Emmo infirmarius sub Ingofrido abbate 28 augusti.*  
*B. Chuanes nobilis Burgundus sub Walberto abbate.*

## Episcopi qui è Luxovio prodierunt.

- S. Donatus, archiepiscopus Bisuntinus.*  
*Cagnoaldus episcopus Laudunensis.*  
*Acharius Noviomensis.*  
*S. Ragnacharius Eduensis & Basileensis.*  
*S. Audomarus Morinensis, seu Tarvanensis.*  
*S. Waldebertus Meldensis.*  
*S. Theodefridus primus abbas Corbeiensis, deinde episcopus Belvacensis.*  
*S. Hildevertus Meldensis 26 maii.*  
*S. Mummolinus Noviomensis.*  
*S. Leodegarius Eduensis.*  
*Hermenfridus Viridunensis.*  
*S. Nivardus, archiepiscopus Remensis.*  
*S. Aubertus Cameracensis.*  
*S. Faro Meldensis.*  
*Chillenus Scotus Atrebatensis.*  
*Hildericus Meldensis.*  
*Amalarius Trevirensis.*  
*S. Agilbertus Parisiensis.*

## Abbates qui ex Luxovio prodierunt;

- S. Gallus.*  
*S. Deicolus, abbas Lutrensis.*  
*S. Sigisbertus, fundator monasterii Dissertensis.*  
*S. Ursicinus.*  
*S. Walaricus.*  
*S. Attala Bobiensis.*  
*S. Babolenus Fossatenfis.*  
*S. Agilus Resbacensis.*  
*S. Amatus Romaricensis.*  
*S. Bertinus, abbas Sythiensis.*  
*S. Bertramnus, abbas S. Quintini.*

- S. Ermenfredus Cusantienfis.*  
*S. Germanus Grandivillarenfis.*  
*S. Frodoberius Trecentis.*  
*S. Bercharius Altiwillarenfis & Dervenfis.*  
*Adelfius Romaticenfis.*  
*S. Philibertus Gemmeticenfis.*  
*Cadroe Meicenfis.*  
*Hemericus.*  
*Vandelinus Theologiensfis.*  
*Leobardus Mauri-monasterii.*  
*S. Goar.*  
*Ado frater S. Audoeni.*

Nous ne prétendons point garantir icy cette liste dans tous ses points, quoiqu'il y en ait peu qu'on puisse lui contester : mais nous rapportons les choses, comme on les croit à Luxeuil. Au reste le monastere est dans une fort belle situation, à cinq lieuës des Monts Vosges, qui le rendent fort froid en hyver. Il y a cependant des eaux chaudes & minerales qui ont beaucoup de vogue.

Lure.

L'abbaye de Lure, qui n'est qu'à trois ou quatre lieuës de Luxeuil, doit son origine à saint Deicole, qu'on nomme communément saint Dese. Elle a été autrefois fort illustre, & l'abbé étoit prince du saint Empire. Aujourd'hui elle est unie à celle de Morbac, & ces deux abbayes n'ont qu'un même abbé. Elle est habitée par des moines Allemands, qui nous reçurent avec beaucoup d'amitié. Nous y passâmes le dimanche, & nous assistâmes à leur grande messe, qu'ils chanterent en musique. Le chœur ne chanta point le *Gloria in excelsis*; il ne chanta même que la moitié du *Credo*, jusqu'à *Et homo factus est*. Comme cela nous surprit, nous leur en demandâmes la raison, & ils nous répondirent que c'étoit pour ne pas prolonger les offices. Le lundy qui étoit la fête de saint Simon & saint Jude, dont ils font une grande solemnité, le supérieur nous invita d'officier, mais nous le remerciâmes, & ce jour-là même nous partâmes pour Beaume-les-Nones, d'où nous fîmes à la Grace de Dieu, & de là à Billon, & ensuite à Château près de Salin, où nous passâmes la Toussaints avec nos confreres de l'étroite observance de Cluni. Le Reverend Pere Dom Constance Chassinet qui en étoit prier, & le R. P. Dom Albert Chassinet son frere, religieux d'une

Salin.

profonde érudition nous firent toutes les honnêtetez possibles. Le R. P. Dom Albert nous donna l'histoire de tous les monasteres du Comté, qu'il avoit composée avec beaucoup d'exaëtitude; il nous mena voir la ville de Salin & les Salines, qui sont des choses fort curieuses à voir. Ce qu'il y a d'admirable dans les fontaines de sel, c'est qu'elles sont toutes proche d'autres sources d'eau douce, qui n'ont que quatre doigts de distance sans se mêler. Pour la ville elle est entre deux affreuses montagnes, si serrées, qu'il n'y a dans le bas qu'une seule rue, que la riviere qu'on appelle la Furieuse lave de temps en temps. Elle est néanmoins assez peuplée, & on y voit un assez grand nombre de maisons religieuses.

Le jour des Morts nous allâmes à Vaux près de Poligni, où il y a un tres-beau monastere de l'étrôite observance de Cluni. On nous y reçut avec toutes les démonstrations de bonté qu'on puisse desirer. Le jour suivant le R. P. Dom Simon Poulli soubprieur du monastere nous conduisit à l'abbaye de Beaume, & en passant nous regala chez un de ses parens, qui est une personne de qualité. Nous arrivâmes à Beaume comme on sortoit de vêpres; nous fûmes d'abord saluer monsieur le prieur, qui nous reçut avec une grande ouverture de cœur; il nous retint en son appartement, & nous donna toute la satisfaction que nous pouvions souhaiter. Cette abbaye est fort ancienne, & recommandable par la retraite de saint Odon & de saint Adegryn, qui y ont fait profession de la vie religieuse. La situation est des plus affreuses qu'on puisse voir; on n'y arrive que par une gorge serrée de deux rochers escarpez d'une hauteur prodigieuse. Le lieu même où elle est bâtie est fort étroit, & de tous côtez on ne voit rien que des rochers steriles & élevez à perte de vûë, ce qui me fait croire que les premiers religieux de cette maison ne travailloient point des mains: car le terrain n'est pas suffisant pour cultiver la terre; à peine est-il assez étendu pour contenir les édifices nécessaires la construction du monastere. Mais il est assez étendu pour y découvrir le ciel des yeux de la contemplation, & assez propre pour faire penitence. C'est ce qui y attira saint Odon & saint Adegryn: Pour saint Adegryn il se retira encore plus avant dans la solitude, à un quart de lieuë de l'abbaye, dans l'endroit qui termine la gorge par des rochers comme un cul de sac. Ce fut là même qu'à son exemple le bienheureux Renaud s'exerçant dans les pratiques de la vie heremitique, alla jouir

Beaume.



de la gloire l'an 1104. L'on y a bâti une petite chapelle, qui est un titre de prieuré, & le Vendredy Saint les religieux y vont faire l'office avant que de le faire dans le monastere.

Aujourd'hui ce lieu si saint, qui a servi de retraite à tant de serviteurs de Dieu, & d'asile à tant de pecheurs convertis, est devenu en proye à la noblesse du pais, qui regarde l'abbaye de Beaume comme une décharge de leur famille : & pour y être religieux, il faut faire preuve de seize lignes de noblesse. Les gens de bien gemissent d'un si grand abus. Et un des plus considerables de la maison nous dit tout franchement, que c'étoit un desordre, & que pour y apporter remede, il falloit reduire les choses à leur premier état, en y introduisant la reforme. C'est à Dieu à l'y établir, c'est son ouvrage propre ; mais ses momens ne sont peut être pas encore si près.

Pour ce qui est de l'église, elle est assez belle pour la situation du lieu, & pour le pais. Il y avoit autrefois d'anciens monumens, mais le dernier abbé commendataire les a tous détruits. Il s'en est erigé lui-même un, où l'on a mis son épitaphe qu'il avoit composée : elle ne lui est guere honorable ; aussi l'a-t-il renduë inintelligible à ceux qui ne savent point sa vie. La voici telle qu'elle est :

*Italus & Burgundus in armis*  
*Gallus in albis*  
*In curia reclus*  
*Presbyter abbas adest.*

Pour l'intelligence de cette épitaphe, il faut savoir qu'il avoit premierement porté les armes en Italie & en Bourgogne, qu'étant ensuite en France il se fit Chartreux ; & qu'après y avoir fait profession, il en sortit pour des raisons dont il a rendu à present compte à Dieu, & pour lesquelles il souffre peut-être des peines horribles à penser ; qu'après cela il entra dans le barreau ; & qu'enfin aiant quitté la cour, il se fit prêtre, & fut abbé. Voila sans doute un admirable Prothée.

Il ne faut pas oublier, qu'on nous fit voir à l'entrée du monastere devant l'église une grande colonne taillée en quarré, d'un ouvrage Corinthien, tirée d'un bâtiment qui étoit à l'entrée de l'église, & qui apparemment étoit le portique, sur laquelle d'une face étoient gravé ces vers :

*Abbas Albricus quod dat tibi suscipe munus,  
Petre, struendo domum, famuli ne despice donum,  
Qui legis hac dicas: abbas in pace quiescas.*

Et de l'autre face:

*Indicat istud opus quantum fuerit studiosus  
Abbas Albricus Christo tibi reddere munus,  
Quod forte acceptum tibi aut posse fore gratum  
Crimine plecto, Patris Albrici memor esto.*

Nous employâmes assez bien nôtre temps dans l'abbaye de Beaume ; nous en partîmes le jour suivant , pour aller à Lions de Saulnier , d'où le R. P. Prieur nous conduisit à Gigni , qui étoit autrefois une abbaye illustre , fondée par S. Bernon , & ensuite reduite en prieuré soumis à Cluni. Ce monastere aussi-bien que celui de Beaume sert de décharge aux familles nobles ; & pour y entrer il faut faire preuve de seize lignes de noblesse. Lorsque nous y arrivâmes , nous fûmes d'abord voir monsieur le Prieur , qui avoit une grande compagnie qu'il quitta pour nous venir recevoir , & nous donna toutes les marques de bonté que nous pouvions espérer , nous promettant que rien ne nous seroit caché , mais qu'il falloit attendre au lendemain. Il étoit alors incommodé d'une extinction de voix , qui lui étoit restée d'un accident qui luy étoit arrivé en disant la messe , pendant laquelle après la consecration il fut saisi d'un évanouissement , & tombant à la renverse , il se cassa la tête ; de telle sorte qu'on fut obligé de le trépaner. Nous fûmes voir ensuite monsieur le Chambrier , fort ami de nos peres de S. Venne , qui nous reçut dans son appartement , & nous fit voir un manuscrit , dans lequel il y avoit une vie de S. Odon , différente de celle que Jean son disciple a écrite , en voici la préface :

#### INCIPIT PROLOGUS IN VITA S. ODONIS.

*Reverendissimo patri domno Hugoni abbati S. Petri humillimus monachorum præcipue dilectionis votum, & totius obsequii famulatum. Cum summam studium, à venerabilis pater, eruditus & religiosus viris fuerit, in describendis gestis sanctorum,*

tionem & institutionem audientium, utile nobis videtur, ut & nos quantumvis ignari, & à vera scientia procul remoti, secundum datum nobis modulum ingenii, si quid valemus, quod ex sanctorum actibus memoria dignum agnoscimus, auribus fidelium, & si non declamatorie, saltem humiliter & devote offeramus. Est enim fides vere credentis, Domino magis placere qualitatem offerentis, quam quantitatem muneris. Hoc ideo dicimus, vestrae fraternitati notum facere volentes, quia vitam domni ODDONIS humili quidem sed fideli digestam stylo percurrentes, invenimus aliqua circa ejus ordinationem depravata, quaedam vero de ejus transitu minus perfecta. Compulsus itaque hortatu seniorum & fratrum nostrorum, ut in eadem vita patris Oddonis corrigendi studium darem, præceptis eorum obsecundans, veteres cartas ordinationis & electionis ejus, metrumque domni HILDEBOLDI episcopi nobis nuper à vobis directum diligenter revolvi, & prout valui, in supradicto opere depravata mutavi & imperfecta supplere. Inserui præterea, ubi oportunus locus se præbuit, quomodo vel qualiter vir admirabilis fidei & summæ religionis BERNO in sancta institutione tam in laicali quam in monachali habitu positus profecerit, & quam piæ suæ professionis exsequeretur, & ut ita loquamur, fidelissimus propagator extiterit. Placuit etiam commemorare in transitu, quemadmodum intuitu divinæ pietatis locus ille Cluniacus à Willelmo duce, ut ita fari libeat, in lineam, à patre Bernone in superficiem, & à venerabili Oddone, de quo sermo præ manibus est, paulatim & per incrementa temporis deductus in altitudinem velut jam solidum corpus surrexerit: quod opus quamvis parvi momenti, ideo vestro volui consignare iudicio: quia vos concivem simul & fidelem Oddonis recognosco, & admodum mihi unanimum esse non dubito. Valete.

Le lendemain matin nous retournâmes voir monsieur le prieur, qui nous reçut honnêtement, mais il avoit changé de disposition à nôtre egard, ayant été détourné, comme nous avons crû, par sa compagnie, de nous permettre l'entrée de ses archives. Ainsi, sans nous arrêter davantage, nous prîmes le chemin de S. Claude, & monsieur le Chambrier nous donna un garçon pour nous conduire à une demi lieuë de là. Ce bon enfant se mit à nous entretenir de la vie des moines de Gighy, comme ils passoient tout leur temps à se divertir: Je n'entre pas dans le détail de ce qu'il nous dit, parce qu'il ne leur est pas fort honorable. Voilà la gloire que Dieu retire de ces maisons de noblesse, & l'édification qui en revient au

prochain. Et on appelle un grand bien pour les familles de la Province, ce qui est capable de leur attirer la malediction de Dieu.

Avant que d'entrer à S. Claude, nous nous arrêtàmes un moment au village de S. Lupicin, où ce Saint avoit autrefois bâti le celebre monastere de Laucone, dont parle Gregoire de Tours. Il n'étoit éloigné de celui de Condat, gouverné par son frere S. Romain, que d'une lieuë. Ce n'est aujourd'hui qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de saint Claude. Nous priâmes le curé d'avoir la bonté de nous faire voir son Apocalypse: c'est ainsi que le vulgaire appelle un ancien manuscrit des Evangiles. Il le fit avec beaucoup d'honnêteté, & nous trouvâmes un fort beau livre écrit en lettres unciales d'argent sur un velin de pourpre ou violet, dont l'écriture n'avoit gueres plus de neuf cens ans. La couverture étoit d'yvoire, sur laquelle la vie de Nôtre Seigneur étoit représentée d'une maniere assez grossiere. Nous eûmes d'autant plus de satisfaction en voyant ce manuscrit, qu'il avoit fait grand bruit dans le pays. On nous montra ensuite les reliques de S. Lupicin, qui avoient été trouvées depuis quelques années dans un sepulcre de pierre sous l'autel qu'on refaisoit, avec une inscription tres ancienne, qu'on estime être du temps de Charlemagne, qui contenoit ces mots: *Hic requiescet S. Lupicinus abbas*. Cette découverte a causé une grande contestation entre ceux de S. Lupicin & les religieux de S. Claude, qui croient avoir été en possession du corps du Saint depuis le temps de l'abbé Injuriousus; qu'ils prétendent en avoir fait la translation en leur monastere, & qu'il fut brûlé dans une incendie depuis arrivée. Mais nous avons trouvé la décision du procès à S. Claude même, dans une Charte de Charles le Chauve, accordée à l'abbé Rigobertus, à l'occasion d'un différend qu'il avoit avec l'archevêque Gedeon, touchant le prieuré de Lauconne: *In quo S. Lupicinus corpore requiescit*. Voilà qui est décisif, & s'accorde parfaitement bien avec l'inscription, & qui fait voir que si l'abbé Injuriousus a fait une translation, cette translation n'a pas été de Laucone à S. Claude, ou bien il a pris un corps pour un autre, & a laissé celui de S. Lupicin dans l'endroit où il avoit été enterré.

L'abbaye de S. Claude est la plus illustre de toute la Franche-Comté, tant pour son antiquité, que pour ses richesses & ses privileges. Elle doit son origine à S. Romain & à S. Lupicin

S. Lupicin

S. Claude.



son frere, deux illustres & tres-saint abbez du cinquième siècle. Elle porta d'abord le nom de *Condat*; ensuite celui de *Farense monasterium*, puis celui de *Saint Oyant* ou *S. Eugende*, du nom de son troisième abbé. Aujourd'hui on ne l'appelle que *S. Claude*. Elle est située entre trois rochers steriles d'une hauteur si prodigieuse, qu'on ne peut les voir sans frayeur. Et assurément il n'y avoit que l'amour de la penitence, qui pût attirer des hommes dans un lieu, où l'on n'arrive qu'après avoir monté & descendu des montagnes escarpées, & où on ne voit rien de beau que la croix. Ce lieu pourtant a été la demeure d'une infinité de solitaires, qui ont fourni des prelatz à l'église, & des abbez aux autres monasteres, & qui par la sainteté de leur vie ont attiré les hommes auprès d'eux, de telle sorte qu'il s'y est formé une ville, où il y a des Capucins, des Carmes Deschaux, des Annonciades, des Hospitalieres: Les Princes l'ont considéré, & ont accordé aux abbez des privileges, qui ne conviennent qu'à des Souverains. Car l'abbé de *S. Claude* a droit d'annoblir, de legitimer, & de donner la grace à des criminels qui ont mérité la mort. Et ces privileges ont été confirmés par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, par Philippe archiduc d'Autriche, & par Maximilien son pere. Mais ce lieu qui a été autrefois une école de sainteté, est devenu aujourd'hui, comme *Beaume & Gigny*, une décharge des familles de noblesse, qui ne peuvent y mettre leurs enfans qu'après avoir fait preuve de seize lignes de noblesse. Les religieux qui l'habitent portent le nom & l'habit de moines, mais ils vivent presque comme des chanoines, chacun dans des appartemens séparés, si magnifiques, qu'on a peine d'en trouver de si beaux parmi les séculiers. Ils portent tous des croix pectorales comme les évêques.

Pour conserver toutefois quelque chose de ce qu'ils ont été, leur froc, dont ils ont retranché les manches, & qui n'est presque que comme un scapulaire fort large, est fait de poil de chevre, aussi bien qu'à *Gigny*, & le celebrant fait maigre toute la semaine, pendant que les autres sont gras: Quelques uns néanmoins, au nombre de quatre ou cinq, un peu plus zelez que les autres, mangent ensemble, & vivent dans un même appartement. Nous vîmes entre ceux-là monsieur de Grandmond, frere, ou proche parent de monseigneur l'archevêque de Besançon, qui mene une vie aussi reguliere qu'on puisse la mener dans son état, exact à l'office divin, appliqué à la lecture,



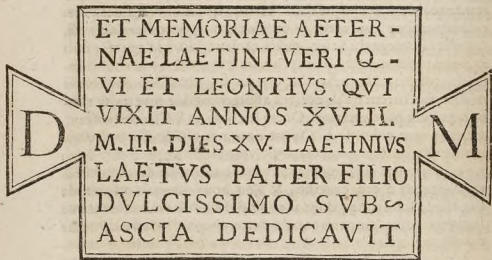
ture, où à quelque travail des mains, toujours dans l'exercice de quelque œuvre de pieté.

Lorsque nous y arrivâmes, nous fûmes d'abord voir monsieur de Marnix, l'un des principaux de la compagnie, qui lui rendîmes des lettres de monsieur Bret, professeur en droit à Besançon, & son conseil; & à l'heure même il assembla le chapitre, qui résolut de nous donner le jour suivant la satisfaction que nous souhaitions; & assurément nous en tirâmes plus que nous n'avions osé espérer des personnes qu'on sçait n'être pas fort affectionnées à la réforme. On nous fit voir une fort belle bible, qui a bien huit cens ans d'écriture, & un manuscrit de S. Eucher, archevêque de Lyon, qui a près d'onze cens ans. Mais la plus grande consolation que nous eûmes, fut de voir la relique de S. Claude, dont le corps est encore entier sans corruption, exposé à la veneration des fideles, à qui on permet de baiser à nud la plante des pieds. Pour nous on nous distingua un peu davantage, car on lui découvrit les genoux & les cuisses, que nous vîmes, & que nous maniâmes. On ne pouvoit pas en voir davantage, à moins qu'on ne tirât le Saint de la châsse; ce qu'on ne fait que pour des Princes. Ce qui surprend le plus, c'est de voir que S. Claude n'étant éloigné que de sept lieuës de Geneve, les Calvinistes ayent épargné cette relique, eux qui en ont tant brûlé d'autres en tant d'endroits: sur quoy on nous rapporta une chose remarquable, sçavoir que dans le temps que les heretiques exerceoient par tout leur fureur, ils étoient venus pour piller l'abbaye, & brûler le corps du Saint; qu'ils étoient déjà à la porte, où ils avoient passé la nuit, lors qu'ayant entendu sonner un tambour, & ensuite les matines, que les religieux disoient alors à minuit, ils crurent qu'ils étoient assurément découverts, & s'enfuirent avec précipitation. Outre le corps de S. Claude, on conserve encore celui de S. Oyant dans une châsse d'argent, qui joint celle du Saint. On nous fit voir aussi un grand cloud qui a plus d'un pied de longueur, avec lequel on prétend que Nôtre Seigneur a été crucifié, & l'on nous dit qu'il venoit de l'église de Lausanne, dont il avoit été sauvé dans le temps que les heretiques s'emparerent de cette église. Il est de la même forme que celui de S. Denis, mais bien plus grand.

L'église de S. Claude est grande & belle; on y montre une chapelle dans le bas, où l'on dit qu'étoit la cellule du Saint. Mais outre cette église, il y en a encore une consacrée à

S. Pierre, qui seroit bien plus belle, si elle avoit été achevée; mais'il n'y a que le chœur de parfait. On en admire les chaires, aussi-bien que le tableau de l'autel, où est représenté un évêque en habits pontificaux avec l'étole croisée. Ceux qui ont assisté à la première ouverture de la châsse de S. Claude, m'ont assuré qu'il avoit l'étole croisée. J'ai vu la même chose dans quelques anciens pontificaux de l'église d'Autun; ce que je rapporte, pour faire voir la temerité de quelques prêtres, qui de leur propre autorité s'égalant en cela aux évêques, ne veulent point croiser leur étole.

De S. Claude nous nous rendîmes à Ambournay, où nous passâmes la fête de S. Martin avec nos confreres. Nous trouvâmes dans le chapitre de cette abbaye, une ancienne inscription écrite en lettres Romaines tres-belles. Elle étoit autrefois dans l'église devant un tombeau; mais un prieur, persuadé que c'étoit le tombeau d'un payen, l'ôta de l'église, & mit l'épigraphie ou l'inscription dans le chapitre, ne considérant pas qu'il se peut bien faire, que ce tombeau qui avoit servi premièrement à un payen, ait été employé au sepulcre d'un chrétien, & qu'on y ait laissé l'ancienne épigraphie. Quoi qu'il en soit, nous avons cru faire plaisir au public, de la rapporter ici.



Après avoir visité le monastere d'Ambournay, nous crûmes qu'il étoit temps de nous retirer, & d'aller un peu respirer l'air de la regularité, qui est bien plus agreable que celui de la campagne, que nous respirions depuis tant de temps. Ainsi nous prîmes la route de Lyon; nous passâmes par l'Auvergne & le Limousin, & nous nous rendîmes à Marmoutier le 9. Decembre; nous y passâmes l'hyver & le carême; mais aussi-tôt après les fêtes de Pâques nous nous remîmes en campagne pour aller continuer nos travaux. Nous partîmes le Mercredi à cinq heures du matin, & nous arrivâmes sur les dix heures à l'abbaye de Fontaine les Blancs. Elle doit son origine à quelques hermites, qui se donnerent à l'ordre de Savigni, fondé au commencement du douzième siecle par le bienheureux Vital dans le diocèse d'Avranche, d'où il passa en l'ordre de Cîteaux sous le bienheureux Serlon, qui se donna avec tous ses monasteres à S. Bernard environ quarante ans après sa fondation. L'abbaye de Fontaine les Blancs ne paroît pas avoir été jamais fort considerable: L'église neanmoins est assez jolie, le chœur propre, & l'autel d'un tres bon goût. Dans une chapelle à côté du grand autel, on voit le tombeau d'un évêque, avec une épitaphe presque toute effacée. Nous crûmes toutefois y pouvoir lire: *Hic jacet venerabilis Bartholomeus Turonis quondam archiepiscopus.* Il y a au bas de la nef une chapelle tres-propre, qu'une Mathilde d'Amboise a fait faire, dans laquelle est le tombeau du Seigneur Tiercelin de Brosse, avec cette épitaphe: *Cy gist haut & puissant seigneur messire Adrien Tiercelin, seigneur de Brosse, qui fut au temps du Roy François I. du nom, chevalier de l'ordre, conseiller en son conseil privé, gouverneur pour sa Majesté des pays Ponthieu, Bailliage de Gisors & ancien ressort, commandant aux villes & châteaux de Bayeux & de Loches, & premier chambellan de messeigneurs les Dauphin de Vienne, & duc d'Orleans, & . . . . . ses enfans, comme du depuis le fut de monseigneur le Dauphin duc de Bretagne, & gouverneur de sa jeuneesse, lequel . . . . . roy François II. commandant sa compagnie d'hommes d'arme; toute sa vie employa au service du roy; est mort au château de Blois, l'an mil cinq cens quarante-huit.* Allez proche de ce tombeau on en voit encore un autre élevé d'un seigneur de Pocé, qui mourut le 24. Avril 1508. Nous passâmes le reste de la journée à voir les manuscrits, parmi lesquels nous trouvâmes la vie de Mahomet, avec l'Alcoran, traduit de l'Arabe

en latin, à la fin duquel on lit ces mots: *Explicit liber diabolicæ legis Saracenorum, qui Arabicè dicitur Alcoran, id est collectio capitulorum sive præceptorum.*

*Illustri gloriosissimoque viro Petro Cluniacensi abbate præcipiente, suus angligena Ketenenfis librum istum transtulit anno Domini M. CXLIII. anno Alexandri M. CCCIII. anno Albigeræ DXXXVII. anno Persarum DXI.*

*Hunc librum fecit dominus Petrus Cluniacensis abbas transferri de Arabico in latinum, Petro magistro Toletano juvante, Petro monacho scriptore, cum esset idem venerabilis abbas in Hispaniis constitutus cum glorioso imperatore Adefonso, eo anno quo idem imperator Choriam civitatem cepit & Saracenos inde fugavit. Nous y vîmes aussi un autre manuscrit qui a pour titre:*

*Expositio Canticorum Salomonis à magistro Johanne Roussel episcopo Sabinensi quondam de alvo Ambianensi, approbata à sancta Romana ecclesia, anno Domini M. CCXXXIII.*

La Ouiche.

Le jour suivant nous nous rendîmes de bonne heure à l'abbaye de la Guiche, autrement appelée de la Garde. C'est une abbaye de filles de l'ordre de saint François à deux lieues de Blois, & une des plus illustres entre celles qui sont possédées par les Urbanistes. Elle est redevable de sa fondation à Jean de Châtillon comte de Blois, qui y est enterré avec sa femme & quelques-uns de sa famille dans de beaux mausolées, qu'on voit encore aujourd'hui dans l'église, avec des épitaphes. Nous apprenons le temps de sa fondation, d'une lettre que ce comte écrivit en ces termes à l'abbé de Marmoutier pour avoir son consentement.

*A Religieux home & honeste l'abbé de Mermoustier Jehan de Chastillon, Cuens de Blois, & Sires d'Avesnes, salut & bone amor. Sire je vous fais savoir que je avois entendu de la comiesse que vous li avoies ostroïé, si com li doiens de saint Martin de Tors, & mes Sires Guillaumes dou Quartier li avoient raporté, dendroit une abbaye, que je & elle volons fonder & commencer desous Colonzes, en vostre parroisse de Chozi, & que vous voloiez bien, que elle i fust fondée & commenciée, en vous sezant avenant satisfaction de vos damages. Sire j'envoi à vous & vous fais savoir, que nous veons ceste besoigne à commencer. C'est dimanche prochien: pourquoy je vous pri tant com je puis, que vous i soies, si vous poés, car nous le vondroions molt, ou que vous i envoies de par vous tele gent qui aient pooir de prendre & de recevoir avenant*



*satisfaction en la place, & je la vous ferai au dit de preudommes, & vous prie, Sire, que vous ne metez pas debat en ceste chose, car vous nos corroceroiez trop maloment, & meesmement quant je sui apparilliez de vous fere avenant satisfaction. Ce fut fet à Sarmesles le mercredi après la saint Pierre en l'an mil deus cens soixante treize.*

Comme nous expediâmes assez promptement tout ce que nous avions à faire en cette abbaye, nous allâmes coucher le même jour à Blois, d'où nous fûmes à Orleans & de là à saint Benoist sur Loire. Ce fut-là que nous apprîmes la mort d'un grand serviteur de Dieu, decedé en odeur de sainteté il n'y avoit pas long-temps. Son air grave & ses manieres nobles, ont fait croire que c'étoit un homme de qualité, quoiqu'il n'ait jamais voulu se faire connoître: on a sçu seulement qu'il avoit reçu au baptême le nom de Simon. Touché de la mort de son pere, qui avoit perdu la vie au service du roy, il resolut d'aller servir lui-même le Roy des rois avec des anges terrestres, & de se retirer à la grande Chartreuse. Il se mit même en chemin pour y aller, mais Dieu lui ayant inspiré un autre dessein, il se retira aux environs de saint Benoist sur Loire vers Château neuf, & là il passa un grand nombre d'années dans les pratiques d'une humilité tres-profonde, dans les exercices d'une penitence tres-austere, & dans toute sorte d'actions de pieté. Devenu pauvre volontaire pour l'amour de Dieu, il soulageoit les pauvres involontaires de ce qu'il pouvoit gagner à la sueur de son front: on lui donnoit toutes les semaines un pain, qu'il changeoit aussi tôt avec celui qu'on donnoit dans les villages aux mendians. Il s'étoit loüé à un meunier; mais lorsqu'il étoit moins occupé, il alloit dans les bois aider les bucherons. Les dimanches & les fêtes il faisoit des instructions aux enfans, leur apprenoit à connoître & à aimer Dieu; il visitoit les malades, & ensevelissoit les morts. Sa vertu étoit devenuë si éclatante dans le pays, que tous ceux qui avoient quelques peines, venoient chercher auprès de lui de la consolation, & l'écoutoient avec respect; & à sa mort ceux qui ont pû avoir quelque morceau de ses habits ou autre chose qui eut été à son usage, se sont estimez fort honorez. Il est enterré dans l'église de Château-neuf. Sa penitence a duré 32 ans.

De là nous nous rendîmes à l'abbaye de Fontaine-Jean de



l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Pontigni, dont S. Guillaume archevêque de Bourges avoit été abbé. Elle fut fondée par Pierre de Courtenai cinquième fils de Loüis le Gros roy de France, qui n'oublia rien pour en faire une abbaye illustre; mais les heretiques animez par les exemples du cardinal Eudes de Châtillon qui en étoit abbé, & dont on nous montra l'infame contrat de mariage avec Isabeau de Haute-ville, passé le 1. decembre 1564. l'ont tellement ruinée, qu'à peine y reste-il quelques vestiges de son ancienne splendeur. Le 7. d'octobre 1562 après avoir massacré quatre religieux, ils brûlerent tous les bâtimens, & mirent l'église, qui étoit grande & magnifique, dans l'état où on la voit aujourd'hui. Il n'en reste qu'une bien petite partie, dans laquelle on voit à côté du grand autel un tombeau assez beau, où Jacques de Courtenay est représenté à genoux avec le manteau royal, & derriere lui son frere Jean de Courtenay avec ces épitaphes:

*Cy gist tres-illustre & tres-vertueux prince du sang royal de France, monseigneur Jacques de Courtenay, vivant seigneur de Chevillon, lequel en suivant la devotion de ses predecesseurs envers cette abbaye de Fontaine Jean, de laquelle monsieur Pierre de France, chef de la branche de Courtenay, cinquième fils de Loüis le Gros VI. de ce nom a été le principal bienfaiteur: considerant l'honneur d'en être issu par masse legitiment; & que plusieurs de ses predecesseurs de ladite branche y avoient élu leur sepulture, ordonna aussi par son testament en datte du 5. janvier 1617. que son corps y fut pareillement inhumé, & legua aux religieux de ladite abbaye la somme de vingt livres par an à perpetuité pour leur être distribuée, & ce pour la celebration de quatre messes annuelles & perpetuelles, dont l'une se dira tous les ans au jour du trespas dudit seigneur, qui fut le 8. de janvier 1617. & les autres à sçavoir le lendemain de la saint Barthelemi, le jour de saint Remi, & la quatrième le dernier jour de l'an.*

*Monseigneur Jean de Courtenay son tres-cher frere seigneur de Chevillon, Frauville, & Briant, en consideration de leur parfaite & cordiale amitié, a fait ériger en cette année 1618. cette commune sepulture, afin que comme ils ont été conjoints d'affection durant leur vie, qu'aussi après leur mort, ils ayent un même lieu de repos.*

*Cy gist tres-illustre & tres-vertueux prince du sang royal de France monseigneur Jean de Courtenay, vivant seigneur de Chevillon, Frauville, Briant, &c. lequel après avoir passé une vie tres-*

vertueuse & véritablement digne de l'honneur de sa naissance, eſt decedé à Paris le troiſième jour de Fevrier mil ſix cens trente neuf, ayant laiſſé de madame Magdelaine - Marie ſa femme monſieur Louïs de Courtenay à preſent ſeigneur de Chevillon, & monſieur Robert de Courtenay abbé des Eſchalis, ſes ſils, leſquels l'ont fait inhumer dans cette égliſe qu'il avoit choiſie de ſon vivant pour le lieu de ſa ſepulture, en ſuivant la donation de ſes predeceſſeurs envers cette abbaye, de laquelle monſieur Pierre de France cinquième ſils de Louïs le Gros VI. du nom étoit le principal fondateur, duquel il tiroit ſon origine par maſle ſucceſſivement.

*Priez Dieu pour ſon ame.*

Ledit ſeigneur a legué aux religieux de cette abbaye la ſomme de vingt livres par an à perpetuité pour la celebration de quatre meſſes annuelles & perpetuelles, dont l'une ſe dira tous les ans au jour de ſon trespas, qui fut le troiſième jour de Fevrier 1639. & les autres, ſçavoir le 2. may, le 2. Août, & le 3. jour de novembre.

Au deſſus du tombeau on lit cette devife: *Sed tu Domine uſquequo?* On lit encore aſſez près de là cet autre épitaphe ſur une lame de cuivre:

*Cy giſt tres-illuſtre princeſſe Marie de Lamet, dame du Pleſſis, S. Juſt, Ganne, Coievrel, Buſſy, Vallecour, femme de haut & puiffant prince Louis-Charles de Courtenay, qui deceda à Paris le 18. juin 1676. Requieſcat in pace.*

Enfin on lit auſſi du côté de l'épitre cette inſcription:

*Cy devant eſt encloſ le cœur de tres-haut & tres-illuſtre prince monſeigneur Gaſpard de Courtenay, ſeigneur de Bleneau, Villars l'Armitte, La Motte meſſire Raoult, lequel eſt decedé en ſa maiſon de Bleneau le 5. jour de janvier 1609. Priez Dieu pour ſon ame.*

*L'éternel ſouvenir qu'à ſon époux fidele  
Loyſe d'Orleans portoit quand il vivoit,  
A ce marbre gravé pour témoigner ſon zele,  
Combien que dans ſon cœur bien mieux empreint il ſoit.*

L'on nous montra dans le chapitre une tombe ſans épitaphe, ſous laquelle on prétend qu'eſt enterré Robert de Cour-

tenay fils du fondateur. Nous passâmes toute la journée à voir les archives & quelques manuscrits, parmi lesquels nous trouvâmes un Eusebe de Cesarée avec des vignettes & des signatures d'une grande beauté.

Eschalis.

Le lendemain 1. jour de may nous nous aperçûmes qu'il avoit fait une gelée assez considerable, pour perdre toutes les vignes, dont les apparences promettoient beaucoup. Le même jour nous partîmes pour l'abbaye des Eschalis de la filiation de Clervaux. Elle a été entièrement ruinée tant par les Anglois que par les Huguenots & par les guerres civiles. Nous n'y trouvâmes que trois religieux, qui travailloient à la réparation. L'ancien refectoire sert aujourd'hui d'église, qui est assez propre. Nous vîmes dans le chapitre quelques tombes, sur lesquelles étoient gravées les épitaphes suivantes :

*Comitissa Aalidis Jovigniaci  
Verbo veraci pollens & mente sagaci  
Ecce Jovigniaci requiescit in ecclesia cit  
Comes ornatus meritis, milesque probatus,  
Nobiliternatus, largus, bene morigeratus.  
Hic Christe comes sis sine fine comes.*

*Cy gist messire Guillaume de Prunay chevalier, qui trépassa l'an de grace mil deux cens quatre vingz & douze, la vaule de seint Climant. Priez por luy bonejant, que bon mercy ly facein. Amen.*

*Cy gist madame Gilles, dame de Prunay, femme jadis feu monseigneur Guillaume chevalier seigneur de Prunay, qui trépassa l'an de grace M. CC quatre-vingt dix huit le dimanche dans la quinzaine de pasque.*

*Cy gist noble dame madame de Prenoyx, jadis femme monseigneur Jean de Prency, chevauillier, laquelle trépassa l'an de grace 1312. lendemain de pasques. Diex ly fasse mercy.*

Dans le cloître nous lûmes aussi cette épitaphe:

*Hic sum pauper mis Guillelmus comes inermis,  
Materies vermis, miserere super me pater mis.  
Armipotens miles Guillelmus, qui fuit heres  
Ordonis, viles solvitur in cineres.  
Testis sum mortis, qui legis esto memor tis  
Orate pro me Jesum Christum.*

Voila tout ce que nous pûmes remarquer dans une abbaye  
route

toute ruinée. Il y a devant le logis abbatial une fontaine d'eaux minerales, auxquelles on attribue une grande vertu, principalement pour la gravelle.

Nous en partîmes le lendemain, nous passâmes à la Chartreuse de Val-profonde, à Auxerre, à Chablis, à Tonnerre, à Molome, & à Molefme. Nous vîmes par tout de tristes effets de la gelée, sur tout à Chablis, qui passe pour le meilleur vignoble de ces cantons, & où toutes les vignes étoient perduës. Nous n'arrivâmes à Molefme que fort tard dans la nuit, parce que nous nous étions égarés dans un bois, où nous fîmes deux ou trois lieus plus que nous ne devons faire, & nous étions si fatigués, que nous fûmes obligés d'y séjourner un jour. Cela nous donna occasion de voir dans la bibliothèque un ancien rituel, qui prescrit l'extrême onction avant le saint Viatique, & marque la forme de donner aux malades le saint Viatique en ces termes : *Corpus Domini nostri Jesu Christi sit tibi remedium sempiternum ad vitam æternam. Amen. Sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiat te in vitam æternam. Amen.*

Molefme.

Nous fûmes de-là à Clervaux, où nous avions déjà été l'année passée, mais il y a tant de choses remarquables dans cette abbaye, qu'on y trouve toujours quelque nouveauté qui fait plaisir. Nous y vîmes les anciennes manufactures des freres convers, qui vont aujourd'hui presque tout en ruine, parce que monsieur l'abbé n'ayant point reçu de ces freres depuis plus de trente ans, elles ne sont plus habitées : ce qui diminué considerablement le revenu de Clervaux. Les tanneries sur tout sont admirables. On y voit encore des auges d'une seule pierre, qui ont au moins quinze pieds de longueur, quatre ou cinq de largeur, & autant de profondeur. Nous étions à Clervaux dans le temps que les religieux ont coûtume d'aller après pâque à la fontaine de saint Bernard, qui est à une demie lieue du monastere ; là étant arrivez, ils chantent un repons de saint Bernard, le *Regina celi*, & mettent chacun au pied de la grande croix, qui est près de la fontaine, de petites croix de bois qu'ils font, & boivent avec la main de l'eau de la fontaine. Ils ont coûtume d'y aller le mardi après le dimanche de *Quasimodo* : car à Clervaux les religieux ne sortent point du monastere durant l'octave de Pasque, ny durant celle de la Pentecôte, non plus que pendant le Carême. Ils avoient

Clervaux.



différé d'y aller jusqu'alors, parce qu'ils avoient administré les derniers sacremens à un de leur confrere, qui fut enterré le jour que nous y arrivâmes, & que c'est un usage parmi eux de ne sortir jamais du monastere lorsqu'on a donné les derniers Sacremens à un religieux, jusqu'à ce qu'il soit enterré, ou hors de danger. Nous voulûmes être de la partie, & nous eûmes la curiosité de voir cette fontaine, qui fournissoit autrefois des eaux aux premiers religieux de Clervaux; nous vîmes en passant, un peu au dessus de l'enclos du monastere une chapelle érigée dans l'endroit même où fut écrite la lettre de S. Bernard à son neveu Robert, au milieu d'une tres grande pluye, sans que le secretaire en fût incommodé, ni le papier mouillé. Nous apprîmes une chose assez singuliere du religieux qui nous conduisoit. Il nous dit que lorsque l'abbé de Clervaux vient à mourir, l'office divin cesse dans l'église, & que l'on fait venir des religieux de Cîteaux pour le faire, jusqu'à l'élection du futur abbé. Nous remarquâmes encore dans Clervaux une pratique singuliere; tous les religieux prêtres ont leur autel assigné pour dire la sainte Messe, & aucun ne la celebre sur l'autel d'un autre; c'est un reste de l'ancienne discipline, qui ne permettoit pas de dire en un même jour deux messes sur un même autel.

Baïse.

Nous demeurâmes deux jours à Clervaux, de là nous fûmes coucher à l'abbaye d'Auberive, & de celle-ci à celle de Baïse, où nous apprîmes une histoire que nous aurions eû peine de croire, si on ne nous en avoit convaincu. Nous la rapporterons ici pour un peu divertir les lecteurs. Un Professeur de Besançon à qui on donnoit le nom de Neveu, se sentant coupable d'une conspiration qui avoit été découverte, prit le parti de quitter le pays, de changer de religion, & de se retirer en Prusse; où on disoit qu'il s'étoit fait ministre. Animé, qu'il étoit, contre la France, & respirant, s'il avoit pû, sa perte, il s'avisâ de ce stratagème. Il sema des billets dans la Franche Comté & dans les pays voisins, où il faisoit une description du royaume de Prusse, comme d'un pays le plus délicieux qui fût au monde; que l'or & l'argent y étoient si abondans, qu'on en faisoit les clefs des portes; que les terres y étoient si fertiles, qu'on y faisoit deux fois la recolte, sans qu'il fût besoin de semer une seconde fois, parce que les grains qui tomboient de la premiere moisson suffisoient pour ensemençer les terres; qu'on nourrissoit les cochons de ris,



qu'il y avoit des palais dans toute la campagne, qu'on donnoit tout pour rien à ceux qui venoient habiter dans le pays, que la reine de Prusse avoit donné six millions au roi de France pour permettre à ses sujets d'y passer; que le Pape s'étoit employé à cela, & que même il devoit y venir vingt-quatre prêtres pour avoir soin de ceux qui y passeroient, & d'autres semblables rêveries pour inviter le monde à quitter la France & passer en Prusse. Les gens d'esprit traiteroient ce projet d'une chimere, & firent ce qu'ils purent pour inspirer leur sentiment à la populace: mais elle donna aveuglément dans le piège, du côté de Baïse & en quelq' autres endroits. Ils regardoient ceux qui vouloient les détourner de ce voyage, comme des ennemis de leur bien. On voyoit ces bonnes gens s'empressez de vendre leurs biens pour avoir de quoi faire leur voyage; quelques-uns même persuadés qu'ils alloient entrer dans l'abondance, firent des donations aux églises des fonds qu'ils pouvoient avoir, & l'on rapporte d'une bonne femme, qu'en disant adieu à son fils, qui alloit en Prusse, elle lui disoit fort simplement: Ecoute, Pierre, souviens toi que tu as trois freres, & quand tu sera au royaume de Prusse, garde-leur trois châteaux; un pour Jacques, un pour Bernard, & l'autre pour Jean. C'étoit une fureur qui animoit ces pauvres gens, qui alloient par troupes au nombre de quatre ou cinq cens personnes, chercher une agreable fortune. Ils firent de la sorte quatre ou cinq journées, ils dissipèrent le peu de bien qu'ils avoient, & ne revinrent de leur assoupissement, qu'après avoir fait déjà bien du chemin. Deux peres Capucins qui les rencontrèrent, & à qui ils communiquèrent le sujet de leur voyage, leur firent ouvrir les yeux, & comprendre que la Prusse n'étoit pas un meilleur pays que celui qu'ils quittoient, qu'ils y auroient pour le moins autant à souffrir qu'en France, & que le meilleur parti qu'ils pouvoient prendre, étoit de s'en retourner d'où ils étoient venus. Nous aurions regardé cette histoire comme un conte fait à plaisir, si nous n'avions vû nous-mêmes quelques-uns de ces voyageurs, qui étoient encore tout honteux lorsqu'on leur parloit de cette rêverie.

De Baïse, je me trouvai engagé d'aller jusqu'à Auxonne. En passant par Mirebeau, où il y a à l'entrée un vieux château entouré de murailles crenellées, nous aperçûmes dans

un crêneau une pierre où je lûs cette inscription gravée en anciennes lettres Romaines.

ATTIA SACRATA  
C. F. PROSCAENIUM  
VETVSTATE COLLAPSUM  
DE SUO RESTITUIT.

**Auxonne.** Auxonne est une petite ville sur les frontieres de la Bourgogne, située sur le bord de la Soone, à deux lieus & demie de Dole. Elle est bien fortifiée, & fort jolie. Ce fut-là où sainte Colette bâtit le premier convent de sa réforme, dans lequel elle demeura cinq ans. Nous y vîmes dans un manuscrit écrit de son temps, les constitutions que la Sainte prescrivit à ses sœurs, qui tout austeres qu'elles sont, s'observent encore aujourd'hui dans toute leur rigueur; car ces saintes filles gardent une abstinence perpetuelle, & ne mangent pas même de viande dans leurs maladies. Elles jeûnent toute l'année, ne mangent ni beurre ni laitage en carême, marchent toujours nus pieds sans sandales & sans socs, quelque froid qu'il fasse, ne quittent jamais leur habit, travaillent elles-mêmes au jardin, & à tout ce qu'il y a de plus humiliant; leurs cellules sont affreuses, & leurs lits si petits, qu'elles ne peuvent s'y coucher entierement, elles y dorment comme affises. Mais cette grande austerité n'altere aucunement la joye, la paix, & la tranquillité de leurs ames, & n'empêche pas qu'elles ne vivent tres-long-temps. J'y ay eu une tante, qui y est morte religieuse, âgée de quatre-vingt onze ans, & qui à cet âge ne pouvoit souffrir qu'on luy servît dans ses maladies des œufs, ou quelque chose accommodé au beurre durant le carême. La tradition de la maison est qu'un ange en traça le plan à Sainte Collette en 1412. c'est pourquoy ces dignes filles d'une si sainte mere n'ont jamais voulu qu'on aggrandît leur enclos, quoi qu'il ne soit pas fort étendu. L'abbessé nous fit voir deux lettres de cette Sainte, dont l'une étoit écrite de sa propre main, à une religieuse d'Auxonne; l'autre à son confesseur, qu'on sera peut être bien aise de voir icy.

## JESUS MARIA.

*Ma tres-chiere & bien amée fille en Nostre Seigneur, tant humblement & chierement comment je puis, je me recommande à vous & à vos bonnes prieres devant Nostre Seigneur, en vous chierement priant, que vous soyez tousiours bonne fille, devote, humble, patiente, & oubediantes à vos prellas, & à toutes vos bonnes sœurs, pour l'amour de Nostre Seigneur, qui pour vous fut obediant jusques à la mort, & croyez tousiours ce bon consele de vous bonnes sœurs. Car je vous ay laissies au convent d'Auxonne pour vostre salut, car c'est ung bon convent, & say de vray qu'il y at de bonnes religieuses, & mettez parfaitement vostre cuer en Dieu. Car nous qui avons quitté le monde, ne nous doit jamais chaloir de parens, ne de amis, senon pour prier Dieu pour leur salut, & me recommande tres-humblement à vostre mere, quant elle vous verra voir; à nostre mere l'abbesse, & à tous mes bonnes sœurs. Je prie le Saint Esperit qu'il vous ait a sa sainte garde, en accomplissant tous vos bons desirs. Amen.*

## SOEUR COLLETTE.

Et sur le dos de la lettre :

*A ma tres-chiere & bien amée fille en Dieu seur Loyse Basende, demourant au convent d'Auxonne, cet soit humblement presentée.*

LETTRE DE LA SAINTE A SON CONFESSEUR,  
Frere Pierre de Lavaux.



## JESUS MARIA.

*Mon tres-chier & bien amé pere en Nostre Seigneur, je vous recommande ma pauvre ame, la plus pauvre de tout le monde. Ellas que feraige, que deveraige devant le souverain Juge. Cherie je n'osse penser à mes horribles offenses: quer je arois cause de toute desesperanche. Je suis sans sentiment des biens espiituels, mon chier pere, de tout la puissance de ma pauvre ame; je vous pris que vous metez toute la paine que perez d'amer Nostre Seigneur, embrasé*

*vostre ceur en la benoïste Passion de nostre benoïst Sauveur. Portez & sentez ses peines comme vrayz enfans, ales par tout après, si par ardent desir maiprisiez toutes autre amour que la sienne. Voire esperance soit toute en ly, & je ay esperanche qu'il vous fera bien tant de biens... & le mortifiez souvent. Sa benite treneur soit tousiours en vostre ceur, mon Pere; n'ayez quelque soignement de my, & ne laissez à faire autre bien: Nostre Seigneur a plus pitié de my, que je ne suis digne. Il soit garde de vostre ame. Amen.*

† Vostre indigne fille Seur COLLETTE.

S. Jean  
de Loone.

D'Auxonne nous prîmes le chemin de Cîteaux en passant par S. Jean de Loone, lieu de ma naissance, où je trouvoy mes parens un peu affligez de la mort d'un de mes freres, ce qui m'obligea d'y séjourner un jour pour les consoler. Ils firent de leur côté ce qu'ils purent pour nous témoigner le plaisir qu'ils avoient de nous voir: Ils en prenoient un singulier à nous raconter tout ce qu'avoient fait nos peres pour témoigner leur zele & fidelité au service du Roy, lors qu'en 1636. l'armée Imperiale conduite par le general Galas, assisté des troupes des roys d'Espagne & d'Hongrie, commandées par le marquis de S. Martin, & de celles du duc Charles de Lorraine qu'il commandoit en personne, vint fondre dans la Bourgogne, & mettre le siege devant S. Jean de Loone au mois d'Octobre. Monsieur de S. Poën gouverneur de la ville, qui n'avoit que cinq cens hommes de garnison pour la défendre, & qui à peine trouvoit quatre cens hommes parmy les habitans qui fussent propres à porter les armes, voyant une armée formidable, capable d'inonder toute la Province, assembla les habitans, & leur representa qu'il étoit impossible de résister à une armée si puissante; que ce seroit une temerité à une poignée de gens de vouloir mesurer ses forces avec tant de troupes si bien aguerries, que la prudence ne leur permettoit pas de s'exposer tous à une mort certaine, qu'ils ne pourroient pas se dispenser de livrer la place aux ennemis; & qu'en l'extremité où ils se trouvoient, tout ce qu'ils pouvoient faire, étoit de faire une capitulation honorable. Les habitans qui ne mesuroient pas tant leurs forces sur leur nombre que sur leur courage, eurent bien de la peine à entendre ce discours; & pour toute réponse, ils dirent au gouverneur avec beaucoup de resolution: *Monsieur, si vous parlez de vous rendre, nous allons vous jeter dans la riviere.* Le gouver-

neur voulut s'excuser sur ce que ses troupes n'étoient point payées, & qu'il n'avoit point d'argent pour les payer. Alors un des principaux habitans pour luy fermer la bouche, lui offrit sa bourse, & sur le champ luy compta une somme considerable. Le gouverneur voyant une si grande resolution, leur dit, Messieurs, puisque vous êtes si braves, je veux bien seconder l'ardeur que vous avez pour le service de Sa Majesté; & s'il faut perir, mourir au moins avec vous en homme d'honneur. Sur cela on renvoya le trompette qui étoit venu sommer la ville de se rendre; & je me souviens d'avoir oüi dire à feu mon pere, qu'on dressa une potence pour pendre le premier qui parleroit de se rendre. Les ennemis qui avoient six-vingt pieces de canon attaquèrent la ville avec beaucoup de violence, & firent un grand feu: Les habitans la défendirent encore avec plus de vigueur. Tous étoient continuellement en action; les femmes travailloient aussi-bien que les hommes, & ne servoient gueres moins. Celles qui étoient enceintes, les nourrices, & leurs petits enfans, étoient dans l'église, & prioient Dieu devant le Saint Sacrement, qu'on avoit exposé. Enfin, les ennemis après avoir fait une brèche considerable, résolurent de donner un assaut le jour de la fête de la Toussaint. Ils le donnent, & ils sont repoussez avec une grande perte. Cette perte ne les rebute pas: Résolus d'en donner le jour suivant un second, ils somment les habitans une seconde fois de se rendre, avec de grandes menaces de leur part, si on ne leur livre promptement la ville. Mais les habitans s'étant assemblez, renouvelèrent tous (excepté quatre qui prirent la fuite) leur serment de fidelité au Roy, résolus de mourir tous l'épée à la main, pour le service de Sa Majesté; & au cas qu'ils vinsent à être forcez de mettre chacun le feu dans leur maison, & dans le magasin des poudres; & pour lors s'il y avoit lieu de s'évader, de sortir par le pont de Soone, & d'en brûler une arcade en se sauvant. La resolution des habitans étonna les ennemis, qui voyant continuellement des hommes qu'on voyoit passer exprés sur le pont de Soone, crurent qu'on avoit reçu un secours considerable, quoy que les habitans eussent seuls soutenu le siege jusqu'alors. Enfin, le troisiéme de Novembre sçachant que monsieur le comte de Rantzau, avec quinze cens hommes, avoit passé par Auxonne pour secourir la place; fatiguez d'ailleurs par les inondations de la riviere, ils furent contrains de lever honteusement le siege, avec



perte de la plus grande partie de leur armée, qui étoit capable d'enlever toute la Bourgogne, & que la seule générosité des habitans mit dans l'impuissance de rien faire cette année. On vit alors l'accomplissement de la prophétie de la bienheureuse sœur Marguerite du saint Sacrement religieuse Carmelite de Beaune, si connue en Bourgogne par la sainteté de sa vie & par les miracles continuels qui se font à son tombeau; car comme elle voyoit tout le monde effrayé de la présence d'une armée si formidable, elle dit: Laissez-les venir, le saint Enfant Jesus les chassera avec une paille. On peut bien dire que saint Jean de Loone comparé à une si grande armée, n'est qu'une paille.

Lorsqu'on sçut en cour la levée du siege, & qu'on apprit le détail de ce que les habitans avoient fait pour le service de la couronne, le roy en eut une si grande joye, que pour reconnoître leur fidelité, il leur accorda de grands privileges, les exemptant à perpetuité de toutes sortes de tailles & d'impôts, dont ils jouïssent encore à present; & je me souviens d'avoir oüï dire à feu mon pere, que ce bon roy étant au lit de la mort recommanda à ceux qui devoient conduire le royaume après sa mort, ses fideles sujets de S. Jean de Loone. Le grand Henri de Condé gouverneur de Bourgogne étant venu à saint Jean de Loone, & ayant oüï raconter ce que nous venons de dire, eut de la peine à le croire, & voulut voir la délibération qui se conserve dans la maison de ville. Mais lorsqu'il l'eut vüe, il admira la valeur des citoyens, & anima par cet exemple ceux qui étoient auprès de lui à bien servir le roy. Nous voulûmes aussi voir cette délibération, & on ne sera peut-être pas fâché de la trouver icy avec les lettres patentes du Roy Louis XIII. qui contient les privileges octroyés à ses fideles sujets de saint Jean de Loone.

RESOLUTION DES HABITANTS DE LA VILLE DE  
saint Jean de Loone, de mourir pour le service de sa  
Majesté, & soutenir le siege formé par les armées de l'Empe-  
reur, des Rois d'Espagne & de Hongrie & le Duc Charle.

**N**OUS Pierre Desgranges, & Pierre Lapre eschevins &  
juges de la ville & communauté de S. Jean de Loone, sçavoir  
faisons à tous qu'il appartiendra, Que ce jourd'huy dimanche deu-  
xième du mois de novembre mil six cent trente-six environ l'heure  
de

de midy, nous nous sommes assemblez avec les habitans cy après nommez au corps de garde de la porte de Soone, sçavoir Mc Michel de Thouloge advocat du roy en ce baillage, Mc Jean Pelletier procureur du roy, honorable Claude Martene, Jean de Lettre, Jean du May, Estienne Robin, François Verderet, Benigne de Villebichot, Philibert Michelot, Claude Farou, Benigne Ramaille & Antoine Pussain, faisant partie des principaux habitans de ladite ville, pour nous resoudre presentement sur le siege qui nous a été formé, & assauts livrez dès le jour d'hier par les armées de l'empereur, les rois d'Espagne & de Hongrie & le duc Charles, même sur ce que leurs tambours seroient entrez dans ladite ville il y a environ une heure, pour la sommer une seconde fois de se rendre & soumettre sous leur puissances & autorité; ce que faisant, sont survenu encore quelques habitans qui ont dit que d'autres avoient traitreusement quitté & abandonné la ville, sçavoir Mc Jean Morel, Jean Pierre, Louïs Passard, Jean Bataillon & autres, & d'autant que le canon ennemi avoit fait brèche, battoit incessamment en ruine, & envoyoit continuellement des grenades & bombes qui pouvoient étonner & affoiblir le courage de quelqu'un, & que depuis le matin leurs armées paroissoient en escadrons sur le long de la riviere de Soone du côté du bois de Langonge, & qu'il y a apparence que c'est pour nous donner un second assaut, il étoit nécessaire de prendre une bonne & prompte resolution, & témoigner au Roy une singuliere fidelité que la ville a toujours eu à son service, le zele & l'affection que tous les habitans doivent avoir de leurs biens, honneurs & conservation de leur famille; par la voix commune de tous lesdits habitans a été conclu & resolu, qu'ils prêteront de nouveau, comme par effet ils ont prêté en nos mains le serment de fidelité au Roy & à la ville, declarans tous vouloir courageusement exposer leur vie aux efforts de l'ennemi de la couronne pour la deffense de la place, & contre toutes autres intelligences à ce contraires. Même sont resolu au cas que par malheur ils vinssent à être forcé, de mettre le feu chacun en leur maison, & aux poudres & munitions de guerre étant en la maison de ville, afin que les ennemis n'en reçoivent aucun avantage, & ensuite de ce, mourir tous l'épée à la main; & à toute extremité, où ils auroient lieu de retraite, de la faire par le pont de Soone, & brûler en sortant une arcade d'icelui, afin d'avoir moyen de se retirer en sureté; & parce qu'il y a des principaux habitans de ladite ville qui sont en faction en leurs postes sur la muraille, & ainsi ne peuvent assister en la presente assemblée, a été délibéré que

la deliberation cy-dessus leur sera presentement montrée par le soussigné greffier commis , afin de sçavoir s'ils y veulent adherer , en témoin de quoy nous nous sommes soussigné avec tous lesdits habitans, Jean Gagnet greffier commis pour le soupçon de la maladie contagieuse etant en la maison de M<sup>e</sup> Claude Nivelet greffier & secretaire ordinaire de ladite ville ayant en sa puissance le livre des deliberations par le moyen de quoy la presente n'y a pû être inserée , signé sur l'original Desfranges, Lapre, de Thoulorge, Pelletier, du May, de Lettre, Robin, Martene, Farou, de Villebichot, Ramaille, Verderet, Pussain, Michelot, Perrier & Gagnet greffier.

A l'instant par moy le dit Jean Gagnet commis greffier , ladite deliberation a été montrée au sieur Jannel lieutenant civil, commandant au poste de la Tour-Creuchet, lequel a adheré ausdits sermens & resolution, & s'est soussigné avec tous les habitans y étant presens & sçachant le faire ; signé sur l'original Jeannel, Boisor, du May, Polylerc, Vaudrey, de Nevers, Lhoüet, Darangy, Goudard, Michelot, & Gagnet greffier.

Et à l'instant me suis transporté au lieu de la breche, où étoit M<sup>e</sup> Claude Pouffis procureur syndic, qui a adheré à la susdite resolution, & s'est soussigné avec lesdits habitans sçachant le faire, & étant à la breche, signé sur l'original Pouffis, Gagnet, Belot, Michel, Rouchet, Brocard, Garnier, Ferrand, de Nevers, & Gagnet commis greffier.

LETTRES D'IMMUNITÉ CONCEDEES PAR SA  
Majesté aux habitans de la ville de saint Jean de Loone à perpetuité, en reconnoissance des services rendus à sadite Majesté par icelle ville assiegée par le general Galas, le duc Charles, & le marquis de saint Martin au mois d'octobre 1636.

**L**OUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre. A tous presens & à venir Salut. Nos chers & bien amez les habitans de nôtre ville de saint Jean de Loone, ayant fait paroître ce que peut le zele, la fidelité, & la valeur des sujets affectionnez envers leur prince, & leur patrie, en contraignant une grande armée imperiale composée des principales forces de l'Allemagne, où le general Galas étoit en personne, assisté du duc Charles, & de ses troupes, de lever le siege, qu'elle avoit mis devant ladite ville: & par une constance & resolution exemplaire pour tous les

François aidé à repousser avec une tres notable perte d'hommes, d'artillerie & de munitions de guerre les ennemis qui étoient entrez en notre province de Bourgogne. Nous avons resolu de reconnoître dignement le merite des habitans de saint Jean de Loone, en leur accordant une grace convenable à des actions si importantes & si signalées, & de laisser à la posterité de ceux qui nous ont si fidelement & si courageusement servi, une marque considerable du contentement parfait que nous avons reçu. Sçavoir faisons, que Nous par ces presentes signées de notre main, pour ces causes & autres considerations à ce nous mouvantes de l'avis de notre conseil, de notre certaine science, pleine puissance & autorité royale, avons dit & déclaré, disons & declarons, que notre vouloir & intention est, que tout & chacun les habitans de notre dite ville & fauxbourg de saint Jean de Loone soient à l'avenir francs, quittes & exempts, comme dès à present nous les quittons, exemptions, & affranchissons de toutes tailles & taillon, cruë des prevost des Marchaux, & tous autres subsides & impositions quelconques qui s'imposeront en notre royaume & en la generalité de Bourgogne, & leur avons en outre continué & confirmé, & en tant que de besoin de nouveau accordé tous les privileges, octrois, & affranchissemens & exemptions dont jouissent les villes franches de notre royaume avec le droit de mairie & échevinage & autres droits de corps de ville, pour être composé de tel nombre d'officiers qu'ils aviseront bon être, à l'instar & en la même maniere des autres villes de notre royaume, nonobstant que lesdits droits ne soient icy plus particulierement exprimez, & toutes oppositions, lettres, mandemens, edits, & autres choses à ce contraires, auxquelles nous avons derogé & derogons par ces presentes. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amez & feaux tenans notre cour de parlement de Dijon, & le bureau des tresoriers de France à Dijon, & tous autres nos justiciers qu'il appartiendra, que ces presentes ils fassent lire, publier, & enregistrer, & du contenu en icelle jouir & user pleinement, paisiblement & perpetuellement lesdits habitans de saint Jean de Loone, sans y contrevenir, ny permettre qu'il soit contrevenu en aucune maniere. CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. Et afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à cesdites presentes, sauf en autres choses notre droit & l'autrui en toutes. DONNE' à saint Germain en Laye au mois de decembre mil six cent trente six. Et de notre regne le vingt-septieme. Signé, LOUIS. Et plus bas sur le repli. Par le Roy, SUBLET.



Lorsque ces lettres furent enregistrees au parlement de Dijon, l'illustre Charles FEVERET, si connu par son traité de l'abus, prononça un beau discours, où après avoir parlé du soin que Dieu a de conserver les états, & rapporté plusieurs événemens militaires extraordinaires, il parle ainsi du siege de saint Jean de Loone. *Mais quand la posterité apprendra un jour, qu'une petite ville en son enceinte, foible de murailles, peuplée de peu d'habitans comme saint Jean de Loone, desolée par la pestilence, sans munitions, sans fortifications, avec quarante habitans & autant d'officiers & soldats du regiment d'Anghien, assiegée par une armée imperiale & quatre generaux étrangers, battue de six vingt pieces de canons, entamée par une brèche de douze toises, ait soutenu deux assauts generaux, & ait contraint une armée de soixante mille ames de lever le siege avec honte, se retirer avec perte, & emporter avec eux par cette genereuse action, la précipitation, le desordre & la confusion, perdu leur honneur & leur reputation. Enfin d'avoir mis nos ennemis en proye, à la risée & à la moquerie de toute l'Europe; qui ne dira, messieurs, que c'est un ouvrage, qui dans sa foiblesse, nous marque la main toute-puissante de son liberateur. Et un peu plus bas: Ony, Messieurs, saint Jean de Loone sera le glorieux trophée de nos victoires, le monument perdurable de la fidelité, l'exemple incomparable de la fermeté, l'objet immortel de l'estime, de la veneration, & de l'amour de nos rois & des peuples François. Cette action genereuse est tellement signalée, qu'elle rejette tous les ornemens de la Rhetorique, & les figures empruntées dont on pourroit se servir pour la faire valoir. Elle ne veut que sa splendeur naturelle, pour ébloüir toute la chrétienté de sa splendeur & de sa generosité.*

D'ailleurs les habitans de saint Jean de Loone ayant eu pour theatre de leur courage cette province, pour spectateurs tous les François, pour illustres témoins autant de grands Senateurs, qu'il y en a sur les rangs. N'est ce pas aujourd'huy un grand honneur pour eux, que ceux là même qui sont icy les juges de la récompense qu'ils meritent si justement, soient aussi eux-mêmes les arbitres de la reconnoissance qui est dûe à leur genereuse & fidele resistance?

La posterité verra dans le recit de nos Annales, qu'au même temps que la Capelle, le Catelet & Corbie, par la lâcheté des gouverneurs de ces places, & l'infidelité de leurs habitans, ouvrieroient leurs portes a nos ennemis dans la Picardie, au même temps saint Jean de Loone, cette petite, mais illustre Carthage de notre siecle & de notre Bourgogne, a non seulement soutenu les



efforts de l'Aigle Romain, mais lui a coupé ses ailes, abattu ses trophées & prosterné les forces de l'Empire. N'est-il pas aussi bien raisonnable, Messieurs, que les registres publics de cette souveraine cour soient revêtus des titres honorables & glorieuses marques du salaire public que ce signalé service a mérité de toute la France?

Cette belle action est un annoblissement pour eux & pour leur posterité; c'est une immunité perpétuelle pour eux & leurs concitoyens à venir; une exemption de toutes charges patrimoniales & personnelles, & une distinction des habitans de saint Jean de Loone de tous les autres sujets du royaume, qui sont tous obligés au payement des tailles & impositions royales, pendant qu'ils en demeurent libres & exempts; tellement que saint Jean de Loone est & sera toujours cette inexpugnable cité, qui portera à jamais les marques honorables de sa fidélité. Ce sera une belliqueuse Sparte où se seront trouvez autant de capitaines que d'habitans. Ce sera une forteresse dans laquelle seront élevez & nourris en franchise tant de grands combattans, qui ont exposé en lions leurs vies pour le salut commun de la patrie. Ce sera dorenavant le temple de Jupiter le Libérateur qui aura affermi & assuré le repos & la tranquillité publique. Enfin ce sera un azile sacré & honorable, où de toutes parts accourront ceux qui pour fuir les misères générales, chercheront la faveur de l'immunité particulière accordée par la reconnaissance de notre illustre Monarque à la fidélité des habitans de cette illustre cité.

J'ajouterai à ce bel éloge l'inscription gravée sur une pierre posée à l'endroit de la muraille, où l'ennemi avoit fait la brèche.

Soit notoire à tous que l'armée imperiale conduite par le general Galas, celle du roy catholique d'Espagne par le marquis de S. Martin & de Grana, & celle du duc Charles & de leurs alliez, ledit duc Charles y étant en personne, lesdites armées composées de plus de quatre-vingt mille hommes ayant assiégré cette ville de saint Jean de Loone le mardy 25 octobre de l'année 1636 & battu de quantité de canons, dont les boulets étoient semblables à ceux qui sont icy presentement, & dans l'église paroissiale, pendant les premier & second de novembre suivant, ayant envoyé dans ladite ville quantité de bombes & de grenades, après avoir fait brèche en cet endroit de trente-six pieds de longueur & jusqu'au pied de la muraille, donnerent l'assaut qui fut valeureusement & genereusement soutenu, & les ennemis repoussez avec

grande perte d'hommes, s'étant ladite armée retirée par les mêmes chemins qu'elle avoit tenus; & par la considération du zèle & des habitans de ladite ville, le Roy Louis le Juste leur avoit accordé l'exemption à perpétuité de toutes impositions & charges, avec les mêmes privilèges qu'aux villes d'état de France qui en ont le plus, soit de juridiction ou autrement.

Nous nous sommes peut être un peu trop étendus icy; mais j'ai cru le devoir faire, parce que ceux qui ont écrit l'histoire de France, ne parlent point d'un fait si memorable, qui a sauvé le royaume. Je reviens à l'abbaye de Cîteaux.

Cîteaux.

Cîteaux sent sa grande maison & son chef d'ordre. Tout y est grand, beau & magnifique, mais d'une magnificence qui ne blesse point la simplicité religieuse. L'église est vaste & bien décorée. Il y a des autels à tous les piliers de la nef. On y voit des tableaux d'Italie d'un prix inestimable. Ceux de saint Estienne martyr, de la nativité de Notre-Seigneur, la figure de la Vierge & de saint Bernard sont des pieces inimitables. On compte jusqu'à soixante princes de la maison de Bourgogne enterrez dans l'église, plusieurs évêques, archevêques, & autres personnes de distinction, dont on peut voir les épitaphes que nous avons copiez.

#### TOMBEAUX ET SEPULTURES DU MONASTERE de Cîteaux.

Dans la chapelle des fondateurs sous le portail de l'église à main droite, est un tombeau élevé de 4 pieds de terre sous un arc de pierre de taille, avec cette épitaphe écrite sur la frise de la tombe qui ferme le sepulcre.

*Hic jacent tres illustrissimi Burgundie duces, ODO fundador hujus monasterii, qui obiit anno M. CII. HUGO filius ejus, qui obiit anno M. CXLII. ODO filius dicti Hugonis, qui obiit anno M. CLXII. anime eorum requiescant in pace. Amen.*

Au sortir de cette chapelle, il y a sous le même portail à main gauche, un autre tombeau élevé de terre de 5 pieds, avec cette épitaphe.

*Hic jacet strennissimus dux Burgundie HUGO III. filius Odonis II. qui gloriosa morte occubuit in expeditione orientali con-*

*tra infideles anno M. CXCII. fundaverat sacram Divionensem capellam anno M. CLXXII. vivat in calis perenniter. Amen.*

Plus avant du même côté auprès de la muraille, est un autre tombeau élevé de terre à la même hauteur sous un arc de pierre de taille, qui renferme les cendres de quatre seigneurs de Vergi. 1. SEVERIN ou Savari. 2. GUILLAUME son fils. 3. HUGUES pere d'Alix femme d'Eudes III. duc de Bourgogne. 4. GUILLAUME senechal de Bourgogne, & de deux seigneurs du Mont saint Jean. 1. HUGUES II. 2. GUILLAUME III. avec cette épitaphe :

*Hic jacent quatuor illustres domini & una domina de Vergiaco atque duo Dynastæ de Monte S. Johannis in pace quiescant. Amen.*

DANS L'ÉGLISE.

Dans le choeur à main droite, est un tombeau de marbre noir & blanc élevé de trois pieds, avec cette inscription écrite autour:

*Hic jacent dominus GUIDO DE ROCHEFORT, integerrimus olim Franciæ cancellarius, qui obiit 15 jan. 1507 & illustrissima domina MARIA DE CHAMBELLAN uxor ejus, cujus fidei tutela ac regimini credita est juvenilis ætas serenissimæ principis dominæ Claudie à Francia majoris natu è filiabus piissimæ regis Ludovici XII.*

Voici leur épitaphe en vers :

*Cy gist la fleur, le tiltre, l'excellence,  
Le parangon, & la haute precellence,  
L'honneur, le prix, le parfait des humains  
La vraie miroüere de proüesse & vaillance,  
Le grand ruisseau & fleuve d'éloquence,  
Le bien public, excédant les Romains,  
Saige, discret, mettant par tout les mains,  
Sans épargner puissant, foible, ne fors,  
Pour le nommer c'est GUI DE ROCHEFORT,  
Le plus exquis qui de son temps regna,  
De son pareil ainû que je pretend*

Et tiens pour vray que sur la terre n'a.

Exirais estoit du trez noble ligniage  
 Du nom des armes & haulte vassilaigne  
 De Rochefort ou conté de Bourgoigne  
 Chevalier fut en loix prudent & saige  
 Et chevalier en armes bien le sçay je  
 Aymant honneur, fuyant honte & vergoigne,  
 Vaillant, & preux, comme chacun tesmoigne,  
 Ung Hercules, ung Hector, ung Sansson,  
 Ung Aristote, homme de grand fasson.  
 Ung Cicero, ung Barthol, ung Orose,  
 Ung Socrate, ung Bocasse, ung Platon,  
 Ung Cypion, une excellente chose.

De son estude où il acquist honneur,  
 Et tel loüange qu'on ne sçauoit gringneur  
 Rendre s'en vint, comme il le devoit faire,  
 Au feu duc Charles son naturel Seigneur,  
 Qui bien cogneust qu'il seroit enseigneur  
 De bon conseil dont il avoit affaire,  
 En esperant de le mieux satisfaire,  
 Son conseil le retint par exprés,  
 Auquel estat le seruit loing & prés.  
 Ainsi fist-il en sa gendarmerie,  
 Armes garde à ses despens & frais  
 Et conquist l'ordre de la chevalerie.

Son prince mort, à cui Dieu pardon face,  
 Le roy Loys unzième de sa grace  
 Sy luy pria venir sous son domaine  
 Bien cognoissoit sa vertuense audace  
 Et luy donna à Dijon lieu & place  
 De conseiller en sa cour souveraine  
 Où il fist tant par son labeur & peine  
 Comme celluy qui est de bien faire ardent  
 Qu'il en fust fait le premier president.  
 Combien qu'alors il n'en eust appetit  
 Et à chacun estoit le droit gardant.  
 Faisant justice au grand & au petit.

Auquel estat demeura par long temps  
 Jusqu'en l'an mil & quatre cens ans,  
 Qu'il fust trahy par gens pleins de consens,  
 Larrons, meurtriers, brigands, batens, bateurs,

Sans qu'à nul d'eux il eut rien à débattre,  
 Lesquels le prindrent sans défendre ou combattre,  
 Dedans Pleurot une sienne maison,  
 Et le menèrent en tres-forte prison  
 Nommée Mont-joye, baptisée à revers,  
 Car Rabajoie il seroit mieux raison  
 De la nommer comme lieu tres-pervers.

Sept mois entiers fist leaus habitude  
 Qui eschappa de cette servitude,  
 Et en ce lieu vint à Dieu grace rendre  
 Devers le Roy Charles, qui la vraye certitude  
 Avoit heut de la grant rcôititude,  
 Venir le fist devers luy sans attendre,  
 Et luy donna pour recompense prendre  
 De ses grans pert. s & de sa dun souffrance  
 Le noble estat de chancelier de France,  
 Et au surplus tant le trouva loyal,  
 Que sous luy prist pour garder de soufrance  
 Tout son royaume & son scepre royal.

Le bon roy CHARLES qui tous les autres exceda,  
 Par ses vertus, tost après deceda  
 De ce bas siecle, auquel le roy Loys,  
 Qu'est à present douzième, succeda  
 Et au Seigneur ja nommé conceda  
 Ledist office, je y estoye, je l'ouys,  
 Dont plusieurs gens sont fort hesbays,  
 Car unz chacun tenoit que pour tant voir  
 Le roy vouloit dudit estat pourvoir  
 Denys Mercier au. . . . .  
 Chacun des deux pretenoit de l'avoir  
 Si la fortune leur eust esté si bonne.

Mais néanmoins il fust reintegré  
 Par le bon roy qui tant le print à gré  
 Qu'il luy donna tout le gouvernement  
 De son royaulme qui ne print en malgré  
 Veu qu'il n'en sçut avoir plus haut degré  
 Et l'entretint tousiours paisiblement.  
 Durant son temps n'y eust aucunement  
 Guerre ou debat, mais que prosperité,  
 Paix & amour, joye & tranquillité  
 Tant au pays que aux nations étrangères,



Bref pour en dire la pure verité  
Tous ses faits sont dignes de grandes loüanges.

Ainsi de France il fut chef de justice,  
Douze ans entiers mettant par tout police,  
Et memement au fait du bien publique  
Bien peut on dire que pour ung tel office  
Il ne fut oncques homme si tres propice,  
Si tres prudent, si tres scientifique,  
Doux & courtois, constant & veritable,  
Fort, attrempé, ployant & charitable,  
Grave, pesant, elloquent, pondereulx,  
Riche, puissant, humble, ferme & stable,  
Tres assuré, moderé, vallereulx.

Mais Attropos qui tout homme de vie,  
Eust contre luy une mortelle envie,  
Et luy livra tres-cruelle bataille,  
Par accident qui tout luy eut ravie,  
Force & vigueur, & luy osta la vie  
En le frappant tant d'estoc que de taille  
De son dur glaive qui tout fend & detaille  
Qui au grand Roy est allé rendre comte  
Et dont le corps gist dessous cette lame  
Prions à Dieu qui point ne le mecomte  
Ains en repos veulle mettre son ame. Amen.

Cy gist aussi sous cette sepulture  
Ung autre corps, comme la pourriture  
Demonstre à tous, d'une excellente dame;  
Oncque ne fust en son temps creature  
Créée de Dieu, ne formée par nature  
Mieux accomplie voire de corps & d'ame  
En gloire, en loz, en bon regnon, & fame,  
Et en vertu, je luy donne ce titre  
Parquoy raison m'a commandé luy litre  
Son épitaphe pour donner cognoissance  
De son hault nom, qui tout temps administre  
Bruit & honneur à cause de sa naissance.

Et tout premier convient que je designe  
Comme à Dijon elle print origine  
Et fust extraite de noble geniture  
Mieux ressembloit estre chose divine  
Que d'estre humaine, pas je ne le devine,

*Ainsi que font fabuleux ou menteurs ,  
 Qui de faulx titres donnez sont inventeurs ,  
 Car de beauté elle estoit outre passe  
 Et de bonté qui encore outre passe  
 Et l'escarboucle de vraye chasteté,  
 De ferme amour l'emeraude & topasse  
 Et le rubi ardent en charité.*

*Ce fust Marie Chambellant surnommée  
 Dont il doit être à jamais renommée  
 Pour la valeur de sa noble personne,  
 D'honneur estoit la princesse famee ,  
 Et d'attrempence ne fust pas affamée  
 Ny de prudence qui à vertu consonne  
 D'orgueil, d'envie, ne chose qui mal sonne,  
 Ne tenoit rien ains de benignité,  
 Estoit miroyer aussi de loyauté  
 De foy, de joye, de paix, mansuetude,  
 Crainte, esperance, & longanimité,  
 D'humilité, verité, promittude.*

*De la l'honier c'est à droit & raison  
 Pour les vertus que sans comparaison  
 En elle estoient voire en toute affluence,  
 Et de ce faire j'ay aussi à choison,  
 Car nourriture j'ay prins en sa maison,  
 Pas ne veux mettre tel bien en oubliance  
 Ingrat, seroy je doncques pour recompense  
 Declairer veult de sa vie le tontaige  
 Lorsqu'elle fust promise & accordée  
 Par loyauté & foy de mariaige  
 Au cy gisant qui l'avoit demandée*

*C'est le seigneur preux de Rochefort  
 Qui lors estoit jeusne, puissant, & fort.  
 Et à Dijon conseiller pour le roy,  
 Pleust à son cœur donner de joye renfort,  
 Et pour y prendre tout soulas & confort  
 Elle espousa en triomphant arroy  
 Quoncques entre eulx ny eust nul desarroy,  
 Noise, ou discorde, mais en paix, en joye  
 Et en amour, qui est de tout bien monjoye  
 Ils ont vescu ensemble tout leur temps,  
 Et cette dame dont fort je me resjoye*

Acquit mains biens aux siens comme santans  
 Par son moyen plusieurs de ses amis  
 En hault estat son eslevez & mis,  
 Les ungs pourveus de bons nobles benefices;  
 Du loyaulment ils se sont entremis  
 A servir Dieu & ont gros benefices  
 A ses voisins tant princes comme estranges  
 Dont sont les faits tres-distinguez de louanges  
 Et a produit de sa noble semence  
 De beaux christaux aussi doux que fontaine  
 Esquels avons toute nostre esperance.

Lors de plaisirs avoit plus que princesse  
 Qui fut vivant, mais sa grande joye print cesse  
 Car mort en fit la separation,  
 En ravissant par cruelle rudesse  
 Ledit seigneur dont elle eust belle tristesse,  
 Telle douleur, telle desolation  
 Que n'eust esté la consolation,  
 Que luy faisoient le roy aussi la reine,  
 Luy promettant que du temps de leur reigne  
 Elle & les siens maintiendroient sans doubtañce  
 Elle eust perdu vigueur, force & aillance  
 Dès ce jour mesme point ne faut de doutance.

Si pour donner à son deuil allegence  
 Ils luy donnerent la garde & la regence  
 De madame CLAUDE leur fille aynée,  
 Par ce montrant le zele & la fience  
 Du vray amour & de la bienveillance,  
 Qu'en elle avoient de long temps assignée  
 Ainsi que celle de tout predestinée  
 Acquerir en ce bas territoire  
 Los immortels par heuvre meritoire  
 Et que plus est pour l'oster de soucy  
 Le roy retint le fils, il est notoire,  
 Et la reyne retint la fille aussi.

Aussi estoit cette dame d'honneur  
 De hault estat, heraultée en greigneur,  
 Voyant florir ses enfans auprès elle  
 Et que leur prince & naturel seigneur,  
 Si leur estoit de tout bien assigneur  
 Et les avoit retiré sous son heste

Lors luy croysoit toute joye nouvelle  
 Et au doit estre pour jamais a repos  
 Mais deceuë feust, car la saulce Atropos  
 Qui dessus elle avoit tousjours envie  
 Par accident un jour mal à propos  
 A Dun le Roy luy fist oster la vie.

Mort exerçant ses criminels excès  
 Deux ans après le trespas & decès  
 En ce seigneur dont gist icy le corps  
 Auprès de luy donna lieu & ascès  
 A sa compaignie dont cy je tiens procès  
 L'an mil cinq cens & neuf, j'en suis racord  
 Ving & deux ans sans debat & discord  
 Avoient vescu en loyal mariaige  
 Et avec deux qu'elle fut en veufvaige  
 Compris les quinze qu'elle avoit dejointdit  
 Trante-neuf ans elle avoit en droit l'aige  
 Or prions Dieu qu'il luy doint paradis. Amen.

Epitaphe du cœur de monsieur de Rochefort, gravée sur  
 une plaque de cuivre attachée au pilier de la chapelle de  
 saint Claude, dans la nef.

Mort qui tout mort mordit un cœur  
 Lequel git cy-devant, la douce liqueur.  
 De son sçavoir si haultement fleurit,  
 Qu'oncques justice en son temps ne perit,  
 Prudence & force avec tempérance,  
 En celuy cœur firent leur demeureance,  
 Crainte de prince or argant ne amis  
 Dedans son clos n'ont aucune erreur mis.  
 Car si grand fut que plusost mort eut pris,  
 Que de faveur il eut esté repris.  
 Diray-je hélas sans douleur trop penible  
 Le nom de luy? non, il est impossible.  
 Parquoy je dis en pleurant en deuil tres fort,  
 Que c'est le cœur de Guy de Rochefort,  
 Chevalier preux, & chancelier de France,  
 Laquelle France en son temps n'eut soufrance.  
 Car le commun, noblesse, église acquirent  
 Biens à plante, & avec paix vesquirent.

*Dont regretté il est de tous humains.  
 Plus que fut Fabieux des Rommains.  
 C'est cestuy là, qui a Loys douzième  
 D'immortel loz fait porter diadème.  
 Sous la justice il acquit ce beau nom  
 Pere du peuple & triomphant renom.  
 Luy étant roy plusieurs guerres il eut,  
 Dont le sien peuple à peine s'apperçeut,  
 La cause estoit de son bon chancelier  
 Qui bien sçavoit tous les nœuds delier  
 De son affaire, en y mettant police,  
 Comme le veut droit, raison & justice.  
 Conclusion en France il estoit comme  
 Jadis Catho au grand Senat de Rome.  
 Vous donc vivant qui justice honorée  
 Priez qu'il soit du regne des bienheureux.*

Contre le pignon de la croisée de l'église du côté du midy, il y a un tombeau élevé avec cette inscription:

*Hic duo pontifices servi veri Salomonis  
 Pausant, HENRICUS Aduæ, PETRUS Cabilonis.*

Voicy ce qui est écrit autour du tombeau.

*Hic jacent duo illustrissimi præfules HENRICUS episcopus  
 Eduensis, filius Hugonis II. Burgundiæ ducis, & PETRUS  
 Cabilonensis episcopus ex monacho hujus canobii, ambo obierunt  
 anno M. CLXXVIII.*

Dans la chapelle de S. Jean-Baptiste, du côté de l'évangile, est le tombeau de Philippe Pot. Il est représenté armé & revêtu d'une cotte d'armes, couché sur la tombe élevée de six pieds, & supportée par huit détails chacun portant un écu des armes de ses alliances. Il y a cette épitaphe à un pilier de la chapelle.

*Quem rapit è medio mors impia plange Philippum,  
 Nomine POT, cujus fama perennis eat.  
 Sanguine clarus erat, præclarus moribus, ingens  
 Consilio, magnus Martis & imperio.*



*Magnanimus quondam Burgundius ille PHILIPPUS*

*Dux bonus ex sacro fonte lavarat eum.*

*Cujus nomen habens post ordine factus equestri*

*Vellere pomposo mox decoratus abit.*

*Maximus ante alios camerarius extitit, inde*

*Laudibus immodicis præmia magna ferens.*

*Insula Flandrensis, Doachum simul, Orchia gaudent*

*Sub duce rectorem tantum habuisse sibi.*

*Tum pater hic patriæ, tum filius esse videtur,*

*Tanta animi virtus, robar & ingenium.*

*Talis equo ut Priamus fidum comitatus Achatem,*

*Æneas facie, Tullius eloquio.*

*Quidquid enim prorsus fieret quod pondere magnum*

*Dux bonus exemplo constituerat eum.*

*Dumque per horrentes ducem rapuere PHILIPPUM*

*Fata per orchos illius umbra fugit.*

*Succedit CAROLUS olim fortissimus heros,*

*Quem pene dum rapiunt viveret omnis homo.*

*Ille hunc ad præcos merito servavit honores,*

*Quos pater, atque bona non minus ampla dedit.*

*Cujus in arbitrio paces & bella gerebat,*

*Omnia dum duro Marte cruentus obit.*

*Pellitur interea populo Flandrensibus arvis*

*Tantum regales ætius adire domos.*

*Evocat hunc, nutu obediens & fronte sereno*

*Maximus olim qui rex Ludovicus erat.*

*Cumque foret cunctis regum largissimus ille,*

*Donavit merito munera magna viro.*

*Auræ concha sumit regalis & ordine torques*

*Vellere mutato mox decoravit eum.*

*Inde seneschallus Burgundio magnus habetur,*

*Ut præesset bello consilioque simul.*

*Nec minus ut pompas atque alta palatia regum*

*Atria catholicæ religionis amat.*

*Et quia Cisterci te noverat, ò sacer ordo,*

*Reliquias animi credidit ille tibi.*

*Unde precor vive, quem conteris inter eundem*

*Respice, & dicas, jamque Philippe vale.*

*Mille quadringento nonagena ter & uno*

*Septembris mense huic membra dedit loculo.*

Il y a dans le presbytere au dessus des chaises du célébrant, un tombeau de marbre noir, sur lequel est un homme de marbre blanc, habillé en guerrier, avec cette inscription au dessus:

*fils de Robert*

*Cy gist monseigneur ROBERT | duc de Bourgogne, & de madame AGNES jadis fille de monseigneur saint Louis roy de France, lequel trépassa le Samedi veille de saint Luc, l'an de grace MCCCXXXIV.*

Au dessus de ce tombeau, est un autre où reposent le bienheureux Pierre XI. abbé & general de l'ordre, qu'il n'a gouverné que quatre ou cinq ans, & le cardinal Robert qui a été xv. abbé de Pontigny, & fut ensuite le xxvii. abbé de cette maison.

Epitaphe du bienheureux Pierre abbé de Cîteaux & évêque d'Arras.

*Petrus doctrinæ pretiosum manna plebas,  
Huic odiosa venis præsul fuit Attrebatensis.*

Epitaphe du bienheureux Robert second du nom, vingt-septième abbé de Cîteaux, ensuite cardinal, mort à Parme en Italie en MCCCVI. qui se lisoit à son tombeau qui étoit magnifique:

*Quam sit homo fragilis mortales discite cuncti,  
Quamque brevi cursu naturæ debita solvens,  
Occubuit velut hic quondam præclarus in orbe  
ROBERTUS domui pastor qui præfuit isti.  
Cardinis officio pro munere postea fungens,  
Italiæ pago Parmæ cadit, hic tumulatur.  
Annis mille semel centum ter quinque lapsi,  
Quem tulit è media Deus hunc det vivere cælo.*

Derriere le maître autel, du côté de l'épître, sous les basses voures, est une chaise qui renferme le cœur du pape Calixte II. qui fut mis entre les mains de saint Estienne, troisième abbé de cette maison.

sous

Sous la châsse où est le cœur du pape Calixte II. il y a un sepulchre , où sont ensevelis deux princes de l'église ; le premier est Albert patriarche d'Antioche , mort l'année MCCXLV. Vauldemare évêque de Schleswïg , ville du duché d'Olface , ou Holstein en Dannemarc , fils du roy Canut. Voici leur épitaphe.

*Præter cornobile sanctissimi domini papæ Callixti secundi , quod reconditum fuit in superiori parte hujus tumuli , uti demonstrabat sequens & vetustissima quidem epigraphe , quæ vix legebatur , ad latus ejusdem tumuli , ea parte qua olim ascendebatur ad augustissimam Eucharistiæ sacramentum , ante annum 1667. quo extractum est majus altare , eo superbo ac magnifico opere quo nunc cernitur.*

*Ecce hic est cor nobile domini Callixti papæ.*

*Hic duo quoque jacent venerabiles ecclesiæ præsules WALDEMARUS Kanuti regis Daniæ filius , quem abdicatis episcopatu Scleswïensi ( Scleswïg urbs est in Holstia ) atque etiam archiepiscopatu Bremensi , in quem recens electus fuerat , monachum induit in hoc cænobio , & quadriennio post ex hac vita migravit ad Christum xv. Cal. Augusti anno MCC. XXVI. primus reconditus est ac sepulchro in hoc tumulo.*

*Et dominus ALBERTUS patriarcha Antiochenus , qui secundus in hoc eodem sepulchro resedit : in cujus gratiam condita est sequens definitio capituli generalis anni MCCXLVI. Bonæ memoriæ domino ALBERTO quondam patriarchæ Antiocheno , qui existens in curia domini papæ ex maxima devotione quam habebat ad ordinem , in domo Cistercii quæ est mater nostra , suam elegit sepulturam , conceditur plenarium officium per ordinem universum.*

Vis-à-vis de ce tombeau , il y en a un autre semblable à côté de l'évangile , en forme d'une grande châsse , qui renferme deux corps des onze mille vierges , sçavoir de sainte Palladie & sainte Sammie , avec cette épitaphe.

*Hic jacent corpora sanctarum Palladiæ & Sammiæ quæ sunt de numero undecim millium virginum.*

Autrefois on disoit la messe sur leur tombeau.

Ensuite de cette ch asse, on voit dans l' paisseur du mur, le tombeau de quatre illustres  v ques, avec cetre  pitaphe.

*Hic duo ROBERTI, Lingonensis, Cabilonensis  
Pontifices pausant simul, & PETRUS Podiensis.  
His est DONATUS Cassellensis sociatus  
Pr sul honoratus, nostrique comes monachus.*

Il y a encore une autre  pitaphe dans un tableau aupr s de ce tombeau.

D. O. M.

*Sub eodem lapide quatuor illustrissimorum ecclesie pr sulum corpora, cum tanto interjecto temporis intervallo unius ad alterum, sepulture tradi & diocesum adeo loco distitarum, res si non inaudita, parum tamen frequens esse videtur. Nec dubium quin factum demireris, facti interdum rationem inquirendo. Ausculta igitur & discas amice lector, quod cum Cistercium sanctorum ferax insolentis odore sanctitatis apud omnes magis splenderet, quam illius purpure qua tot ex ejus abbatibus jampridem assulgebant & condecorabantur etiam inviti (adeo magnos fas est credere tulisse viros) cunctos certatim ejus incolarum amicitiam semper coluisse, suffragia postulasse; existimantes bene sibi fore, si loco ponerentur, qui preces eorum non desore scirent. Hinc factum est, ut cum nondum extracta esset h c  des, nisi ea parte que sanctum sanctorum nuncupatur, nec locus suppeditaret ubi tot corpora que regum, ac principum, tum cardinalium, patriarcharum, archiepiscoporum, &c. hujusmodi magni nominis pr sulum ibi requiescunt apponerentur, oportuerit plurima simul sepeliri.*

*Quorum qui primus eorum pontificum sub eo lapide & satis magnifico sarcophago jacet,   terra tres pedes ad minus alto, & ultra hunc parietem sub arca transvoluto & constructo, est sama celebris & illustrissimus DD. PETRUS episcopus Podiensis (Dapuy en Vellay) qui quondam ad votum solemnem excepit Ludovicum VII. pro expeditione orientali ad loca sancta in amplissima Parisiensi basilica B. Virginis. Cum autem   vivis discessisset III. cal. sept. an 1191. secundum propositam voluntatis sue hic sepultus est.*

*Sexaginta post & tribus annis elapsis, adhuc reconditum est cor*

*pus illustrissimi reverendissimique DD. ROBERT DE CHATILLON S. P. N. Bernardi gentilis & Lingonensis episcopi. Ipse est qui Lingonas pretioso diuavit capite fortissimi mariyris S. Mammetæ Constantinopoli deportato : ex quo tempore princeps Lingonas ecclesia, quæ patronum habebat S. Johannem euangelistam, eundem martyrem Mammetem cepit venerari, ut tutelarem. Porro predictus Robertus obiit XIII. cal. apr. an. MCCVIII. cujus hic funus delatum est atque inhumatum.*

*Huic Roberto adjunctus est aliter ROBERTUS Cabilonensis, qui postquam hanc adem sacram fecisset, & Deo optimo dicasset, sub invocatione augustissimæ cælorum Imperatricis & Deiparæ Virginis MARIÆ, hujus cœnobii præcipuæ & totius ordinis nostri tutelaris ac patronæ, XVI. cal. novemb. quæ incidit in XVII. mensis octobris an. MCXCIII. dignum duxit, rei suæ esse existimans, hoc in templo, quod ipsemet inaurauerat, sepulturæ tradi, sed potius diuina ita disponente providentia, ne quos tanto recrearet beneficio, privarentur venerandarum exuviarum suarum thesauro. Vixit tamen ad annum MCCXIV. quo mortuus est pridie idus januarii.*

*His præcelsis viris appositum est aliud hujus sæculi micans jubar DONATUS scilicet cognomine ONOLARGAN generosi stemmatis in Hibernia natus, omnium cælestium carismatum donis vere ipse donatus, numero XI. archiepiscopus Cassiliensis (Cashel in Hibernie) qui ordini nostro plurimum addictus, amans nesciri præterquam à Deo, cui omnia patent, sponte se suo abdicans pontificatu, anno MCCXXIII. patriæ suæ fines fugiens, & dulcia derelinquens arua, appulit Cistercium, mox huic cœnobio, sacro assumpto habitu, adscribens ab Galtero abbate, tum Cistercium & universum ordinem pie moderante, ubi per novennium degens cum omnibus fuisset admirationi & exemplo, tandem beato sine quieuit anno MCCXXXII. ejus venerandum corpus hoc nobili & supra memorato tumulo donatum est.*

Sur le douzième tombeau, on lit cette épitaphe.

*Nobis donatus de culmine pontificatus  
Rhemis translatus jacet hic vir Guido beatus.*

Et sur la frise de la tombe.

*Beati Guidonis de Paré quondam cardinalis & legati in Ger-*  
D d ij



*mania ex monacho & abbate hujus cœnobii assumpti, & in archiepiscopum Rhemensem obiit Gandavi anno MCCVI.*

Le dernier tombeau du côté de l'évangile dans le sanctuaire, est celui du B. Arnauld Almaric élu archevêque de Narbonne, après avoir été dix ans abbé de Cîteaux Son épitaphe a été enlevée durant les guerres civiles, l'an 1356. elle étoit sur une plaque de cuivre.

Au milieu du presbytere, dans les places des diacres & soudiacres, sont sept corps de nos ducs, duchesses, princes, princesses, avec cette épitaphe.

*Gy devant le grand autel, entre les places des diacres & soudiacres, gissent tres illustres princes & ducs de Bourgogne ODO III. de ce nom, qui décéda l'an 1218. PHILIPPE fils d'ODO IIII. duc de Bourgogne, qui mourut vivant son pere en l'an 1346. & PHILIPPE fils dudit Philippe, qui trépassa à Rouvre en l'âge de quinze ans l'an 1361 auquel la ligne masculine du grand Hugues Capet roi de Frante fut interrompue en cette haute maison de Bourgogne. Voici les noms des femmes & filles, ALIX DE VERGI, femme d'ODO III. qui décéda à Lion l'an 1218. laquelle trépassa le 3. Mai l'an 1251. ALIX de Bourgogne leur fille, qui mourut l'an 1266. sans avoir été mariée. YOLAND de Dreux, premiere femme d'Hugues IIII. fils dudit Eudes, ou Odo III. duc de Bourgogne, qui mourut l'an 1272. & est enterré au même lieu avec son épouse susdite Yoland de Dreux, laquelle trépassa l'an 1255.*

Il y a de compte fait, soixante de ces Princes enterrez à Cîteaux.

Dans la chapelle de tous les Saints est un tombeau élevé de terre d'environ trois pieds, où sont représentez un homme & une femme de pierre, avec cette inscription.

*Hic jacent dominus PHILIPPUS DE VIENNA dominus de Pagny & domina JOHANNA uxor ejus filia comitis Gebennensis. Requiescant in pace.*

Dans la chapelle de sainte Magdeleine, est une tombe avec cette épitaphe.

Cy gissent noble seigneur messire PHILIPPE DE S. HILAIRE, chevalier, & madame MARGUERITE DE VIENNE sa femme, seigneur & dame d'Auvilliers, & noble dame madame HUGUETTE BOUTON, femme de feu noble seigneur messire PHILIPPE DE COURCELLES, chevalier, seigneur dudit Auvilliers & de Portland, fille de feu dame HENRIETTE DE S. HILAIRE, fille dudit feu messire Philippe de S. Hilaire, lequel trépassa en l'an M<sup>CC</sup>LXIX. lequel messire Philippe de S. Hilaire a fondé & payé en cette église de Cîteaux, un anniversaire perpétuel, avec une Collette des trépassés, au jour de la fête de ladite Marie Magdeleine, pour lui & ses prédécesseurs, fondé en ladite chapelle; & ladite Hugnette Bouton trépassa en l'an M<sup>CCC</sup>XCI. laquelle a aussi fondé en ladite chapelle de ceans xvj. de Juillet.

A l'entrée de la chapelle de saint Estienne, est une tombe avec cette épitaphe.

*Clauditur sub hoc marmore JERONYMUS DE S. MICHAELE, vir nobilitis, doctor utriusque juris & sedis apostolicæ prothonotarius, qui cathedralium Gebennensis, Maurianensis, Cabilonenfis, & collegiatarum B. Mariæ Belnensis, ac de Isurra, & Basileio, de Villanisi præpositus, & S. Vincentii de Fiennes parochialium ecclesiarum, cum tribus capellariis canonicus & rector extitit, sed ut devotius Deo famuletur, hunc præsentem sacratissimum Cistercii locum sibi elegit, in quo dies suos clausit extremos anno Domini M<sup>CCC</sup>CLXXXIX. xxxix mensis martii ante Pascha.*

*Domine Jesu Nazarene rex Judæorum per meritum crucis & amarissimæ passionis tuæ facias misericordiam servo tuo propter nomen tuum, & te adjuvante semper sibi sis propitia gloriosissima Virgo MARIA. Amen. Orate pro eo.*

Dans le cloître. A la porte de l'église où on a érigé une autel de Notre Dame, est le tombeau de saint Estienne, troisiéme abbé de Cîteaux, avec quatorze autres saints abbez transportez & inhuméz en cet endroit. Il y a au dessus un tableau dans lequel on lit cette inscription en lettres Goriques.

*Beati ac venerabiles patres abbates monasterii & ordinis Cisterciensis fundatores & amplificatores hic simul reconditi sunt, vi-*

*delicet dominus Albericus 2. Stephanus 3. Raynardus 4. Gozovinus 5. Fastredus 6. Gillibertus 7. Alexander 8. Guillelmus 9. Bernardus 10. Guillelmus 11. Petrus 12. Johannes Robertus prior, Johannes, Bonifacius 23. vir bene compositus & honestus, quorum felices anime omnipotenti Deo viventes nostri semper memores existant. Amen.*

Devant cet autel, du côté de la muraille, à l'entrée de l'église à gauche, est un tombeau élevé avec cette inscription.

*Alanum brevis hora brevi tumulo sepelivit,  
Qui duo, qui septem, qui totum scibile scrivit.  
Labentes sæcli contentis rebus egens fit,  
Intus conversus gregibus commissus alendis,  
Mille ducenteno nonageno quoque quarto  
Christo devotus mortales exiit artus.*

Cet Alain est représenté sur la pierre qui couvre son tombeau en habits de frere convers, tenant en la main un chapelet, à la tête deux livres, sur l'un desquels sont écrits ces mots : *Tractatus plures theologie & philosophie*; sur l'autre qui est ouvert par le milieu. *de complanctu nature, in lacrymas risus, de parabolis, à phæbo phebe, in Anticlaudianum autoris mendico*; & sur la face du tombeau, on lit ces mots : *Libera animam meam*. au dessus, on voit un bas-relief de pierre enchâssé dans la muraille : au milieu est représentée une resurreccion avec le vers suivant : *Suscipe CHRISTE JESU servorum vota tuorum*. Au côté est représenté Alain tenant un chapelet; au dessus de sa tête on lit ces mots : *F. Alanus magnus lector præcipuus, Alemannus*. & sur une guirlande le vers suivant : *Christus surgendo toti dat surgere mundo*; de l'autre côté plus près de l'église, S Bernard tenant une croce avec ce vers : *Christus mortem gravi superavit abyssi*. & au bas ces deux lettres J.C. qui semblent signifier Jean de Cirey 1487. au dessus de ce bas relief est cette épitaphe.

*Ce grand docteur Alanus, qui fut tout admirable,  
Rend ce lieu de Citeaux par tout plus mémorable.  
Car il y fut berger, convers & serviteur;  
Encore y sert d'exemple, de vertu & d'honneur;  
Donc vous religieux convers & passans  
Imitez ce docteur, qui cy bas est gissant,*

Proche l'Autel de Saint Estienne, sous une arcade dans l'enfonçure de la muraille du chapitre, il y a un tableau où sont écrits ces mots :

*Abbatēs hospites hic sepulti, Pruliaci, Locedii, Sarneii, Alteresti, Francævallis, Oliveti, Petrosæ, Tyronelli, Boxeria, Parienagh, Vallæ-sanctæ, Walt Saxen, & alii plures abbatēs, quorum animæ requiescant in pace.*

Devant la chapelle de S. Jean Baptiste, se voyent les tombeaux suivans, au côté de l'Évangile, à fleur de terre.

*Hic jacet venerabilis pater VINCENTIUS MARLETUS, quondam abbas de Bullione ordinis Cisterciensis diocesis Bisuntinensis, ac prior commendatarius Magnæ Vallis-caulium ipsius ordinis caput, qui obiit 10. Julii 1545. anima ejus requiescat in pace. Amen.*

Dans la chapelle des ducs de Bourgoigne, à fleur de terre sont cinq tombes, sur l'une desquelles qui est à l'entrée, est l'építaphe suivante :

*Hic jacet dominus Guillelmus de Marrigné.*

Les autres n'en ont point.

Au dessus du tableau de l'autel sont representez au naturel Eudes, le fondateur, presentant à saint Robert l'église de Cîteaux, la duchesse Mathilde ou Mahault son épouse, Hugues II. leur fils, & Eudes III. fils d'Hugues II. qui se succederent, il y a cette inscription au bas.

*Odoni, Mathildi dulciss & suaviss. conjugī, Hugoni & Odoni Amantiss. filio ac nepoti, inclytis Burgundiæ ducibus, quorum pietate & largitate monasterium Cistercii fundatum fuit & erectum S. S. P. P.*

De l'autre côté sont representez saint Robert, revêtu de noir, recevant entre ses mains une église ; & trois autres religieux revêtus de blanc, avec cette inscription au bas :

*Domino Roberto primo abbati, D. Alberico secundo abbati Cistercii, D. Stephano Anglo tertio abbati Cistercii, D. Bernardo primo abbati Clarevallis, qui morum integritate & vite sanctimonia viri religionem Cisterciensem instituerunt, auxerunt, ornaverunt, & illustrarunt, S. S. P. P.*

Au dessus de l'arcade qui renferme le tombeau où reposent les corps d'Eudes le fondateur, Hugues II. son fils, & Eudes III. fils d'Hugues, on voit cinq abbez de Cîteaux, chacun avec une inscription :

Le premier du côté de l'autel est D. Jean Loysier.

*AD VIVUM DEPICTUS.*

*Frater Johannes Loysier Cistercii monachus, Theologus Parisiensis, & Cistercii electus abbas feria II. post Pascha 1540. obiit Vogeti die 26. mensis decembris anno 1559. presuit annis 18. mensibus 3.*

Le suivant est de Louis de Bessley.

*AD VIVUM DEPICTUS.*

*Frater Ludovicus de Baissey de Pratea monachus, de Maceriis primum, deinde Cistercii abbas electus die 9. mensis januarii 1560. presuit annis 4. diebus 15. obiit in monasterio monialium de Poigola dicti Cistercii ordinis, diocesis Montis regalis, cum à concilio Tridentino reverteretur, die decima nona mensis junii anno 1564.*

Ensuite Hierosme de la Souchiere.

*AD VIVUM DEPICTUS.*

*Frater Hieronymus de la Souchiere de Monte Petroso monachus, Theologus Parisiensis, Clarevallis primum, deinde Cistercii abbas electus die 2. juli, 1564. ac postremo S. R. E. tituli S. Mathæi cardinalis, presuit annis 7. mensibus 4. diebus 9. obiit Romæ die 19. novembris anno 1571.*

Ensuite



AD VIVUM DEPICTUS.

*Frater Nicolaus Boucherat monasterii de Recluso monachus, Theologus Parisiensis, Cisterciensis ordinis procurator generalis, deinde Cistercii abbas electus die 13. mensis decembris anno 1571. qui postquam præfuit 14. annis & 45. diebus cessit fratri Edmundo à Cruce Claræ-vallis monacho & Theologo Parisiensi.*

D. Edme de la Croix.

AD VIVUM DEPICTUS.

*Frater Edmundus à Cruce Claræ-vallis monachus, Theologus Parisiensis Cistercii Abbas per cessionem fratris Nicolai Boucherat.*

Sur la muraille qui est à l'opposite de l'autel est aussi dépeint Nicolas Cossard, procureur du chapitre general, & Claude Bossu, procureur en cour de Rome, avec leurs inscriptions, du côté de l'épître, on y lit aussi ce qui suit.

*Ecce dies domini venit crudelis, & indignationis plenus, & iræ furorisque ad ponendum terram in solitudinem, & peccatores ejus conterendos.*

*Anno ab Incarnatione domini millesimo nonagesimo octavo initium sumpsit hoc cœnobium quod dicitur Cistercium, & erat ipso die luna paschalis XIV. scilicet XI. cal. aprilis, Indictio VI. epacta XV. concurrentes IV.*

Sur la grande porte du monastere sont écrits en lettre d'or les vers suivans:

*Ad nos flecte oculos, dulcissima virgo Maria,  
Et defende tuam diva patrona domum.*

Sur le portail de l'église on lit ces vers:

*Salve, sancta parens, sub qua Cistercius ordo  
Militat, & toto tamquam sol fulget in orbe.  
I. Partie.*

Ee.

Au dessus de l'image de la Vierge.

*Hæc caput & mater Cisterci est ordinis ædes  
 Quæ devota manet Virgo Maria tibi.  
 Auspice testantem, rogo, protege, porrige Christo  
 Quæ sunt intus nocte dieque preces.*

Au dessus des chaires du chœur sont les armes de tous les chevaliers de S. Michel, créées par le roy François I. dans l'église de Cîteaux, où il se trouva avec sa mere, & plusieurs seigneurs l'an 1521. le x. de juin.

À droite la premiere est du roy de France; la 2. du Dauphin; la 3. du roy de Navarre; 4. du prince Danois; 5. de Claude de Lorraine duc de Guise; 6. de Robert de la Mark, comte de la Marc, Seigneur de Sedan; 7. de Claude Gouffier, comte de Carral; 8. de Charles Chabot, seigneur de Jarnac; 9. de messire Jacques.

À gauche, la premiere est de l'Empereur; la 2. du prince d'Angleterre; 3. de Claude d'Annebault amiral de France; 4. de François de Lorraine comte d'Aumalle; 5. de Louis de Beuil comte de Sancerre; 6. de Jean d'Albon comte de S. André; 7. de Nicolas Bouffu seigneur de Longueval; 8. de Guy de Maugeron seigneur de Dampierre; 9. de Cîteaux.

Dans un ancien tableau devant la chapelle de S. Jean, on lit l'inscription suivante:

*Anno ab incarnatione Domini M C. nonagesimo tertio XVI. cal. novemb. à Reverendo patre domno Roberto Cabilonensi episcopo dedicata est ecclesia S. Mariæ Cistercii, cujus magnum altare consecratum est in honore Dei ac B B. Genitricis ejus semper Virginis Mariæ & omnium sanctorum, in quo reliquie istæ habentur, &c.*

Les vers suivans, composez par Gerlon, abbé de l'Aumone, se lisoient autrefois à l'infirmerie.

*Mundus abit, res nota quidem, res usque timenda.  
 Nota tibi mundi sit nota, mundus abit.  
 Mundus abit, non mundus, id est hæc machina mundi,  
 Dico, sed mundi gloria, mundus abit.  
 Mundus abit, tria sunt, erit, est, fuit: hæc tria mundum  
 Mota movent, clamant hæc tria mundus abit.*

*Mundus abit, sequitur mors, strictam vita salutem  
 Longa, brevem letam nubila, mundus abit.*  
*Mundus abit, nil quod queras, satis unde queraris,  
 Mundus abit, quod abit respue, mundus abit.*  
*Mundus abit, fortis sim, non ero: sim speciosus,  
 Non ero: sim dives, non ero, mundus abit.*  
*Mundus abit, nihil in nihilum, tamen ejus abire  
 Non abit, error abit, quo duce mundus abit.*  
*Mundus abit, mundus qui verbo fallit in omni,  
 Nescit in hoc uno fallere. Mundus abit,*  
*Mundus abit, non Christus abit; cole non abeuntem  
 Dices non abiero me sine. Mundus abit,*  
*Mundus abit quoties iterabo! cesset abire  
 Mundus, cessabo dicere mundus abit.*

Dans le cloître devant le refectoire:

*Hic Jacet dominus. . . . . quondam abbas monasterii  
 Sancti Joannis. . . . .  
 Anno domini MCCC. quadragesimo sexto in die Eufemie Vir-  
 ginis & Martyris.*

Devant le chapitre:

*Hic Jacet quidam abbas de. .*

*Hic Jacet dominus Raduardus quondam abbas Loci sancti Ber-  
 nardi in Brabantia, oriundus de Mechlinia, qui obiit anno mille-  
 simo trecentesimo undecimo in Exaltatione S. Crucis. Requiescat  
 in pace.*

*Hic Jacet dominus Johannes de Breteneria quondam abbas Fontis  
 Johannis qui obiit anno Domini millesimo trecentesimo tertio, cujus  
 anima requiescat in pace.*

*Hic Jacet venerabilis pater domnus Johannes abbas monasterii  
 Loci Dei in Anglia. . .*

*Seculo migravit die. . . anno Domini millesimo. . . quadragesimo.  
 Requiem obtineat beatorum Amen.*

*Anglia quem genuit, Robertus ibi tumulatur,  
 Abbas unde fuit hic Ribresteda vocatur.  
 Anno milleno trecenteno duodeno.*

*Mono minus pleno finivit sine sereno,  
Matthæi festo cui cunctipotens pius esto.*

*Natum Divione Stephanum premit lapis iste intus. Monachus factus, ac exinde cellerarius, regens Quinciacum trahitur ad Pontigniacum, quod ter denis bonus pater rexit annis, duobus mille cum quadringento quinquageno quoque anno octavo Domini migrat vicena quinta Junii Edmundi precibus sancti fruatur æterna luce, amen.*

*Hic Jacet dominus abbas Elyas quondam abbas de...  
qui obiit anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo  
calendas octobris. Orate pro eo.*

*Hic Jacet frater Johannes dictus Vivien professus & amator hujus domus, diligensque processuum & agendorum Cistercii ac ordinis persecutor, nec non molitor, novarum rerum expugnator, etiam temporibus quibus in monasteriis Vallis-dulcis & Belle-vallis & abbatizavit. Obiit apud Divionem decima septembris anno Domini 1494. vivat in Domino.*

Entre les pilliers des portes du chapitre & du parloir, est une tombe, sur laquelle est une croce avec ces deux mots:

*Abbas de Stanlée.*

On fera peut-être surpris de trouver un si grand nombre de princes & d'autres personnes illustres inhumez dans l'église, pendant que le fondateur & les trois premiers ducs de Bourgogne decedez imediatement après la fondation, ne sont enterrez que dans le portique de l'église: mais il faut attribuer cela à la simplicité des premiers peres de l'ordre, qui ne vouloient point enterrer de seculiers dans leurs églises. Le refectoire a plus de six vingt pieds de long. Il est large & élevé à proportion. La grande salle des morts, qui étoit l'ancienne infirmerie, est encore plus grande d'un quart; c'est un des plus beaux vaisseaux qu'on puisse voir. On lit devant la croix qui est au milieu ces deux vers:

*Hic deponuntur monachi quando moriuntur,  
Hinc assumuntur animæ sursumque deferuntur.*

Les trois cloîtres sont proportionnez au reste des bâtimens. Dans l'un de ces cloîtres on voit de petites cellules comme à Clervaux, qu'on appelle les écritaires, parce que les anciens moines y écrivoient des livres. La bibliothèque est au dessus, le vaisseau est grand, vouté & bien percé. Il y a un bon fond de livres imprimez sur toutes sortes de matières, & sept ou huit cens manuscrits, dont la plupart sont des ouvrages des peres de l'église. Les plus considerables sont la bible en six volumes, que saint Etienne troisiéme abbé de Cîteaux fit corriger par des Rabins, le manuscrit qui contient la regle de saint Benoît, les anciens Us de Cîteaux, le martyrologe & plusieurs autres choses qui regardent l'ordre. Les actes du concile de Constance & plusieurs autres pieces touchant le schisme des papes d'Avignon. Il y a aussi beaucoup d'autres ouvrages qui ne sont pas de si grande consequence, mais qui sont composez par des auteurs moins connus, dont voici la liste.

*Tractatus magistri Richardi abbatis de Dora doctoris in theologia super salutatione angelica.*

*Guillelmi monachi Clarevallisensis summa de virtutibus scripta anno 1240.*

*Sermones magistri Durandi ordinis Prædicatorum.*

*Nicolai abbatis Prulliacensis sermones.*

*Guiberti de Tornaco ordinis Minorum sermones.*

*Distinctiones Nicolai de Biaren.*

*Sermones Nicolai Vercellensis abbatis S. Andreae prope Januam ordinis Cisterciensis.*

*Scrutinium scripturarum per dialogum depositum ab episcopo Burgenfi Paulo de S. Maria.*

*Gausfridi Babuini super Mattheum.*

*Radulphi in Apocalypsim.*

*Bartholomei de Parentinis ordinis Prædicatorum de officio missæ.*

1342.

*Nicolai Oresmes de potestate papali & regali.*

*Johannis Pecham ordinis Minorum in Ezechielem.*

*Jacobi Anglici monachi Melrorensis summa theologica 1270.*

*Ejusdem de sacramento altaris, item de quatuor virtutibus moralibus.*

*Insolubilia Richardi de Kylermgercon.*

*Browaldi monachi Cisterciensis de gratia & libero arbitrio contra Pelagianos. 1340.*



*Jacobi de Altavilla abbatis de Eberbaer in libros quatuor sententiarum. Floruit 1393.*

*Quotlibeta Godefridi Goberti de Fontibus.*

*Petri Holkot, monachi Clarevallensis in libros 4. sententiarum. 1355.*

*Guillelmi Benedicti monachi Cisterciensis ordinis abbatis monasterii de Killes in Moravia Flos florum floruit. 1350.*

*Francisci Maronis ordinis Minorum in 4 libros sententiarum. 1320.*

*Adæ de Corlandon moralia scripta ante annos 500.*

*Liber Victoriæ à Porcheto de Salva. ignis Januensis adversus Judeos script. ante 400 annos.*

*Gervasi Tilberienfis epistola ad Massilienses.*

Outre ces manuscrits nous vîmes dans le tresor le pseautier qui fut apporté à Cîteaux par saint Robert, au commencement duquel on lit ces mots : *Beatus Pater Robertus, Spiritu sancto inspirante, exiens de monasterio Molismi, quod ipsemet fundaverat, & tamquam apis argumentosa Domino cum sancta confratrum suorum comitiva veniens ad locum cælitus sibi ostensum, in quo erat sacrum Cisterciense monasterium, caput tam excellentissimi & devotissimi ordinis, fundaturus, inter alia atulit præsens psalterium : quod per compositionem postmodum auctoritate apostolica inter Cistercienses & Molismenses factam, remansit apud Cistercium, super quo totius religionis psalteria transsumi & in littera & accentu ac punctuatione debent. Sed ordo non accepit præcedens calendarium, nec sequentem litaniam.* Le calendrier qui est à la tête de ce pseautier & les litanies qui sont à la fin, contiennent les noms de plusieurs Saints de Flandre, ce qui me fait croire qu'il avoit d'abord été écrit à l'usage de quelque monastere des Pays-bas ; à la fin de chaque pseame il y a une collecte, & à la fin du pseautier, les cantiques qui se chantent à l'église, plusieurs belles oraisons, le *Pater* & le *Credo*, mais l'*Ave Maria* n'y est pas

Nous vîmes aussi dans le tresor les anciens breviaires des religieux de Cîteaux, écrits d'un caractère fort menu dans des petits cahiers amovibles, que l'on tiroit aisément pour donner aux voyageurs. Ce fut là aussi que nous vîmes la chaire dont se servoit saint Bernard lorsqu'il étoit novice à Cîteaux, un autel portatif d'un tres-beau marbre, long d'environ un pied & demi, & large d'un pied, qui fut donné aux premiers religieux de cette sainte maison par le duc de Bourgogne ; un

tres-beau voile de calice fait d'écorce d'arbre dont le travail est tres-beau ; la masse d'armes des ducs de Bourgogne & leur porte-lettres, aussi bien que leur oratoire. La plus considerable relique qui soit dans le tresor, est le bras de saint Jean-Baptiste, qui est enfermé dans un fort beau reliquaire de vermeil doré, sur lequel sont gravez ces cinq vers grecs :

ΗΝ ΒΑΡΒΑΡΟΣ ΧΕΙΡ ΧΕΙΡΑ ΤΗΝ ΤΟΥ ΠΡΟΔΡΟΜΟΥ  
 ΚΑΤΕΙΧΕΤΟ ΠΡΙΝ ΝΥΝ ΕΚΕΙΘΕΝ ΕΛΚΥΣΑΣ  
 ΑΝΑΞ ΜΕΤΗΞΕ ΠΡΟΣ ΠΟΛΙΝ ΚΟΝΣΤΑΝΤΙΝΟΣ  
 ΤΑΥΤΗΝ ΔΕ ΤΗΔΕ ΘΕ ΣΑΥΡΩ ΘΗΣΑΥΡΙΣΑΣ  
 ΣΚΕΠΟΥΣΑΝ ΑΥΤΟΝ, ΕΠΛΟΥΤΗΣΕΝΤΟ ΚΡΑΤΟΣ.

On peut ainsi traduire ces vers en latin :

*Quam barbara manus manum Præcursoris  
 Possidebat prius, postea inde eruens  
 Imperator adduxit in urbem Constantinus.  
 Eamdem vero, qui istuc in thesaurum contulit  
 Quæ protegebant ipsam, ditatus imperio est.*

Par cette main barbare on entend le Sultan d'Antioche ; par la ville où ce bras fut d'abord apporté, on entend Constantinople, par l'empereur Constantin, Constantin Porphyrogenite qui regnoit l'an 956. & par celui qui a enrichi l'abbaye de Cîteaux & qui avoit été élevé à l'empire, Baudouin comte de Flandre fait empereur de Constantinople l'an 1204. C'est l'explication qu'en a donné le R. P. Hardouin sçavant Jesuite de Paris. Ce n'est pourtant pas l'empereur Baudouin qui en a fait present à Cîteaux, mais Orton Cycons prince de Caristie, qui l'avoit eu de cet empereur.

Un des plus venerables endroits de Cîteaux, c'est l'ancien monastere, qui fut habité par les premiers religieux de ce saint lieu, & où saint Bernard fut reçu. L'église en fut consacrée l'an 1106. par Gautier évêque de Châlon. Elle est assez petite, & je ne crois pas qu'elle ait plus de quinze pieds de largeur ; la longueur est proportionnée ; le chœur peut avoir trente pieds. Elle est voutée & fort jolie. Il y a dans le san-

chaque trois fenêtres & deux dans la nef; & c'est assurément ce que l'on entend par cet endroit de la vie de saint Bernard, où il est dit, qu'il étoit si mortifié, qu'il ne sçavoit pas qu'il n'y avoit dans l'église que trois fenêtres, ce qui doit s'entendre du sanctuaire. Ce fut-là que saint Etienne & saint Albaric furent enterrez. On l'appelle aujourd'hui la chapelle de saint Edme, par la devotion particuliere que quelque abbé aura eu à ce grand Saint. Le dortoir & le cloître subsistent encore aujourd'hui; ils n'ont rien que de tres-simple: mais c'est cette simplicité même, qui a attiré & formé un si grand nombre de Saints. Au reste nous ne pouvons trop nous louer de toutes les honnêtetez que nous reçûmes de monsieur l'abbé de Cîteaux, qui tout âgé qu'il fut de quatre-vingt ans conservoit toute la vigueur de son esprit, & faisoit assez paroître dans sa conversation, qu'il avoit autrefois étudié, & qu'il étoit docteur de Sorbonne. Ce bon vieillard prenoit un singulier plaisir à nous entretenir de tout ce qu'il avoit fait pour soutenir les droits de son ordre contre les entreprises des évêques & de quelques personnes puissantes.

Mesieres.

Nous le quittâmes pour aller à l'abbaye de Mesieres de la filiation de la Ferté. Les religieux de l'étroite observance qui la possèdent aujourd'hui, font voir que pour rétablir les maisons religieuses, il ne faut qu'y mettre la reforme. Il n'y a que cinquante ans que ce n'étoit qu'un cloaque, où à peine cinq ou six religieux y pouvoient vivre: aujourd'hui c'est une des plus belles abbayes de l'ordre, capable de nourrir plus de vingt religieux. Tout y est grand & riant; l'église & tous les lieux reguliers sont d'une propreté qui fait plaisir; les jardins & la basse court répondent à tout le reste. La bibliothèque est excellente; tous les livres qui sont en grand nombre, sont choisis & parfaitement bien conditionnez, mais il n'y a point de manuscrits. Nous vîmes les archives qui sont en fort bon état, & ce fut par l'inspection des titres que nous apprîmes, que plusieurs seigneurs de Montaigu, cadets de la maison de Bourgogne sont enterrez dans leur monastere, quoy qu'aujourd'hui on ne voye aucun de leurs tombeaux. Car à Mesieres on ne voit de mausolée, que ceux de deux évêques de Chalon dans l'église, & celui de Falco de Reon le fondateur, & de ses enfans dans le cloître.

Châlons.

Nous allâmes de Mesieres à Châlons, qui n'est éloigné que de trois bonnes lieues. La ville située sur le bord de la Saone, n'est

n'est pas fort grande, mais elle est jolie, peuplée, & marchande, le peuple y est poli & humain. La cathedrale ne nous parut pas avoir rien de considerable. Elle est pourtant plus belle que plusieurs autres cathedrales que nous avons vûes. On conservoit autrefois au milieu du chœur l'écriture Sainte sur l'aigle, & c'est pour cela qu'on a retenu encore aujourd'hui l'usage de ne point passer devant l'aigle, & de l'encenser à la messe. Monseigneur l'évêque nous reçut avec toutes les demonstrations de bonté qu'on pouvoit souhaiter; il nous entretint plusieurs fois, & fort long temps, du nouveau Breviaire qu'il meditoit, de la maniere qu'il faisoit élever les ecclesiastiques dans son seminaire, du soin qu'il avoit de les faire bien étudier, & de les rendre capables de servir l'église; & quoy que nous ayons un monastere dans la ville, il voulut toutefois nous faire l'honneur de nous donner un dîné fort splendide.

Après la cathedrale, l'abbaye de S. Pierre est la plus considerable de Chalons. Elle étoit autrefois hors de la ville, dans une situation fort agreable, & tous les évêques y étoient enterrés, mais elle fut entierement détruite pour faire une citadelle. Les religieux furent transferez pour lors dans la ville, dans une maison particuliere, où ils ont demeuré jusqu'à l'établissement de la reforme de la Congregation de Saint Maur, qui a rendu au monastere toute la splendeur qu'il pouvoit avoir dans un lieu assez étroit, mais pourtant agreable. L'église que nos peres y ont bâtie depuis peu, est assurément la plus belle qui soit dans Chalons; & il est surprenant que de pauvres religieux dont le revenu est fort modique, ayent pû faire un édifice de cette consequence.

L'abbaye de saint Marcel fut fondée par le roy Gontran à un quart de lieuë de Chalons, il y établit l'usage de chanter les loüanges de Dieu sans interruption, ce qu'on appelle en latin *Laus perennis*, & il y voulut être enterré. Ce n'est aujourd'hui qu'un prieuré conventuel possédé par les reformez de Cluni, qui ont renouvelé tous les bâtimens, & en ont fait une maison qui ne cede point en beauté & en magnificence à celle du fondateur. On voit dans l'église sur le grand autel une châsse superbe dans laquelle sont conservées les reliques de saint Marcel martyr & de saint Agricole évêque de Chalons. Les corps de saint Desiré & de saint Sylvestre évêques de Chalons sont aussi dans la même église, mais ils n'ont jamais été élevez de terre. On y voit aussi dans le collate-



ral le sepulcre du fameux Pierre Abailard, où il est représenté avec son habit monachal. Il étoit autrefois dans la chapelle de l'infirmerie, où il avoit été enterré avant qu'il fût transporté au Paraclét: mais cette chapelle ayant été détruite, les religieux pour ne point laisser perir cet ancien monument, l'ont transporté dans l'église.

La Ferté.

Nous partîmes de Chalon le mercredi des Rogations pour aller à la Ferté, où nous passâmes la fête de l'Ascension. Monsieur Languet nommé par le Roy à l'abbaye de S. Sulpice, qui en étoit prieur, nous y reçut avec toute la cordialité possible. Il nous accompagna presque toujours dans le chartrier & dans la bibliothèque, qui étoit son séjour ordinaire, & il nous retint le plus qu'il lui fut possible. L'abbaye de la Ferté est la première fille de Cîteaux. Elle avoit été brûlée en mil cinq cens soixante & dix par Gaspard de Coligni, & cette incendie jointe à la négligence de quelques abbez l'avoit mise dans un état déplorable: mais monsieur Claude Petit qui en a été le dernier abbé, a relevé ses ruines par son économie & par sa sagesse avec tant de succès, qu'aujourd'hui elle ne cede à aucune maison de l'ordre, en grandeur, en beauté, & en magnificence. L'église est une des belles choses qu'on puisse voir. Le sanctuaire est magnifique, l'autel en forme de sepulcre est d'une pierre qui approche du marbre. Le Saint Sacrement est élevé dans un ciboire soutenu par une sainte Vierge enlevée dans le ciel par les anges. Tout autour sont des sculptures d'un goût merveilleux. Dans le sanctuaire on voit les tombeaux de quatre évêques, deux de Chalon, un de Mâcon, & un de Carleon, mais ils n'ont point d'épitaphe.

Les chaires du chœur peuvent passer pour un chef-d'œuvre des plus accomplis qu'on puisse voir en ce genre. Le travail surpasse tout ce qui se peut imaginer de beau. On y voit au dessus de chaque siege des religieux, d'un côté les apôtres, & de l'autre les prophetes en bustes, avec des hieroglifes, qui font connoître ceux qu'on a voulu représenter, & entre chaque buste, des figures qui représentent différentes vertus. La boiserie de la sacristie est du même ouvrier, c'est-à-dire, que le travail en est exquis. La chapelle d'argent qui s'y conserve, est d'une richesse immense. Les ornemens répondent à tout le reste.

Il y a dans les cloîtres, qui sont tres-grands & tres-beaux,



trois tombeaux élevez ; un de Beatrix de Chalon , avec cette épitaphe : *Anno Domini MCCXXVII. obiit Beatrix comitissa Cabilonenfis VII. Idus aprilis, cujus anima requiescat in pace. Amen.* Et deux de quelques Seigneurs de Marcilli , comme il paroît par les armes , sur l'un desquels est gravée cette épitaphe : *Anno Domini MCCC. IX. calendas maii obiit Reverendus Daloatiaci vicecomes Cabilonenfis & Dominus Marcilliaci.* On voit sur ce tombeau un religieux représenté avec l'ancien habit de l'ordre de Cîteaux ; c'est-à-dire , avec une coule dont le capuchon n'est point séparé. Nous remarquâmes la même chose sur les tombes des abbez qui sont dans le chapitre , lesquels tous jusqu'en 1387. ont le capuchon attaché à la coule. Le premier qui porte le chaperon détaché est de l'an 1419. ce qui fait voir que les religieux de l'ordre de Cîteaux n'ont changé leur premier habit , que depuis environ trois cens ans. Heureux ceux qui n'ont point changé le premier esprit , ou qui ont eu le bonheur de le reprendre.

La bibliotheque répond à tout le reste ; le vaisseau bâti exprès est grand , large , & élevé à proportion , tres bien parqueté , & boisé ; mais ce qui est de plus admirable , ce sont les livres qui y sont tous bien choisis , & bien conditionnez , & en tres-grand nombre. Enfin tout ce qu'on voit à la Ferté , ressent la grandeur. L'abbaye , comme nous avons dit , est redoublable de toute sa splendeur à Dom Claude Petit , qui en trente-trois ans de gouvernement , a trouvé le moyen de faire tant de belles choses , dignes d'une éternelle memoire , en rechant son carosse & sa table abbatiale : beau modele pour certains abbez , dont le luxe & le train ne conviennent guere à leur profession & à leur dignité , & moins encore à l'esprit de leur fondateur.

Nous partîmes le lendemain de l'Ascension de la Ferté après dîné , pour nous rendre à Cluny , où nous arrivâmes fort tard. Le R. P. Dom Placide Desporte , qui en étoit prieur , & tous nos Reverends Peres nous y reçurent avec toute l'affection possible , & il ne se peut rien ajouter au bon accueil qu'ils nous firent. Nous y restâmes dix-sept jours , & nous y travaillâmes avec beaucoup d'assiduité durant tout ce temps-là. Tout nous y fut ouvert , & bibliotheque & chartrier. Dans la bibliotheque on voit encore un assez bon nombre de manuscrits , beaux & anciens , mais qui ne sont qu'une bien petite partie de ceux qui y étoient autrefois , dont on a encore le catalogue écrit il

Cluny.

ya cinq ou six cens ans, sur de grandes tablettes, qu'on ferme comme un livre. On dit que les Huguenots les ont emportéz à Genève, & que c'est ce qui enrichit aujourd'hui la bibliothèque publique de cette ville. Le charrier est un des plus beaux qui soient dans le royaume. Outre la fondation de Cluny par Guillaume comte d'Aquitaine, & une infinité de titres originaux; on y voit de tres-beaux cartulaires, dans lesquels tous les premiers abbez de cette illustre maison ont fait transcrire les titres de leur temps. Nous en avons tiré beaucoup de bonnes choses pour nôtre dessein: Mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont tous les privileges que les empereurs, les roys, & les autres princes souverains ont accordez aux évêques de Rome, que le pape Innocent IV. fit transcrire au concile de Lyon dans de grands rouleaux de parchemin, ausquels pendent les sceaux de quarante Peres de ce concile. Pour les conserver à la posterité, il les mit en dépôt dans l'abbaye de Cluny, qui les a conservez jusqu'à present, comme un des plus précieux monumens dont elle est dépositaire.

On voit dans l'enceinte de l'abbaye trois églises; la premiere, & la plus ancienne qui est fort petite, est dans le cimetiere des religieux. La seconde, qu'on appelle S. Pierre le Vieux, où S. Aimart, & peut-être S. Bernon sont enterrez, est dans le cloître. On dit aussi qu'il y a des cendres de l'Apôtre S. Pierre. Elle n'est pas entiere. La troisième qui fut bâtie par S. Hugue, d'un ordre gothique, étoit la plus magnifique de son temps. Elle a cinq cens cinquante-cinq pieds de longueur, & six-vingt de largeur, & est haute à proportion. Il y a deux collateraux, deux croisées, & deux jubez dans le milieu du chœur, où il y a deux cens vingt sieges pour les religieux. On admire sur tout le rond point. C'est un octogone fort delicat, soutenu par huit petits piliers de marbre. On voit dans cette église les tombeaux du pape Gelase, de Rainal archevêque de Lyon, de Guerin, évêque d'Amiens, & de quelques autres évêques; celui de S. Hugues, de Pierre le Venerable, de Ponce son predecesseur, où il est représenté les pieds liez, & la main coupée, pour montrer qu'il est mort excommunié, & ceux de quelques autres abbez.

L'office divin s'y fait avec une pompe & une majesté digne d'un temple si auguste. Toutes les ceremonies y sont regulieres & graves; on a tâché depuis quelques années, d'en rétablir quelques anciennes qui avoient été abolies; mais on en a

aussi introduit quelques-unes de nouvelles. Les dimanches & toutes les fêtes, six enfans de chœur, qu'on élève gratuitement dans Cluny, tous fils de gentishommes, sont revêtus en aube, & portent des manipules. Les grandes fêtes on commence les vêpres par l'encensement de l'autel ; après quoi le célébrant entonne à l'autel le *Deus in adjutorium*. On se leve pour matines à minuit & demi ; à la procession qui precede la grande messe, les officiers de l'autel marchent les premiers. 1. Le porte benitier. 2. Le soudiacre portant la croix, ayant à ses côtez les deux acolytes. 3. Le thuriferaire. 4. Le diacre, & les deux assistans, portant entre leurs mains des reliquaires ; ensuite les religieux revêtus en chapes. A l'offertoire tous les communians vont offrir leur petite hostie, que les assistans leur donnent, & baissent la patene, & le chantre met le vin dans le calice. La principale ceremonie est la communion sous les deux especes, qui se fait par une partie des ministres qui servent à l'autel. Autrefois il y avoit à Cluny une petite fenêtré aux grilles de fer qui sont à côté de l'autel, par laquelle on alloit communier les laïcs, qui n'entroient jamais dans le chœur. Ce même jour-là tous les religieux malades qui peuvent marcher, viennent dîner au refectoire, selon l'ancienne coûtume, aussi bien que les petits enfans de chœur.

Parmi les reliques qu'on montre dans le tresor, le chef de S. Hierôme est une des plus considerables ; une partie des chaînes de S. Pierre, qu'on dit être semblables à celles qui sont à Rome. La croce de S. Hugue, qui est de bois couvert de fétilles d'argent, dont le dessus est d'yvoire ; le couteau qu'il portoit à la ceinture ; sa robe & son scapulaire, qui sont de couleur brune ; les manches de la robe ont bien deux pieds de circonference ; pour le scapulaire, il est assez large pour couvrir tout les bras, & le capuchon qui y est attaché est tout d'une venuë, & comme un sac.

Outre les tombeaux que nous avons dit être dans l'église de Cluny, on en voit encore d'autres dans les cimetières, & ailleurs, qui sont de personnes de grande distinction. On en voit par exemple, un derriere l'église de S. Pierre le Vieux avec cette épitaphe :

*Hic requiescit Wido comes Matisconensis, qui nullum heredem sæculo relinquens, conversionis gratia, Domino ducente, Cluniacum venit, una cum uxore, filiis ac filiabus, & triginta mi-*

*lisibus, qui omnes monachi facti sunt, & comes Albionensis Wigolfe sepulchus est in loco hoc, qui & ipse hujus ecclesie metæ devotionis monachus extitit. Requiescant in pace. Amen.*

*Sic Cluniacensis soboles virtute refulget  
Principibus clarens, tantis ornata columnis.*

*Hic prior infausta conversus sorte parentis,  
Alier cælesti conversus naminis aura.*

On voit encore hors de l'église, à la porte des Allemands, ainsi appelée, parce que c'est par cette porte que les religieux d'Allemagne entroient autrefois, lors qu'ils venoient au chapitre general: on voit, dis-je, un ancien tombeau incrusté dans la muraille, qui nous a paru plus ancien que l'église, & qui par conséquent doit y avoir été transporté, lors qu'on l'a bâtie, autour duquel on lit cette inscription:

*Hinc homo perpende, mors mortis metuendæ  
Omne quod hic degit, hæc sine lege legit.  
Dus decus æris heræ huic magnæ nil valere,  
Quoniam cuncta rapit mors inimica rapit.  
Nunc cum patre duce dicitur Delphia luce.*

On ne sçait point à Cluny quelle étoit cette Delphie, ni quel étoit ce duc son pere.

Tournus.

Nous avons dessein d'aller de Cluny à Mâcon, sans passer par Tournus, parce qu'outre l'histoire qu'a fait le Pere Chiflet sur les titres de l'abbaye, nous sçavons que monsieur Juenin, sçavant chanoine de cette église, avoit envoyé à Paris tous les memoires que nous aurions pû recueillir nous-mêmes: mais les lettres reiterées que les chanoines nous firent l'honneur de nous écrire, nous déterminerent à prendre cette route; ainsi nous partîmes le lundy après la Trinité de Cluny, & nous arrivâmes à Tournus vers le midy: aussi-tôt après dîné nous fîmes voir monsieur Juenin, qui nous fit avoir la communication des principaux titres, & de quelques manuscrits; sur tout de celui de la vie & translation de S. Philibert, des actes de S. Valerien, & de la chronique de Tournus, composée par Falcon, moine de ce monastere, dans laquelle il nous fit remarquer que le Pere Chiflet, qui a imprimé cette chronique, a fait quelques méprises, & qu'au lieu que la chronique parlant du regne de Gautier, qu'elle fait second abbé de Tournus, dit qu'il a gouverné *bis*



*quaternis annis* ; le Pere Chifflet ne dit que *quaternis annis*, omettant le *bis* ; & qu'au lieu que la chronique rapporte la mort d'Aimin, septième abbé *post xviii. sui regiminis annos* ; ce Pere n'a lû que *octo*, retranchant tout d'un coup dix ans de gouvernement.

Il nous montra encore plusieurs anciens titres de Louis le Débonnaire, de Charles le Chauve, &c. deux bulles du pape Jean VIII. écrites en lettre lombarde sur de l'écorce. Dans une chartre de Louis le Débonnaire de l'an 839. il nous fit remarquer que le pere Chifflet qui l'a imprimée au lieu de *Megianarius notarius*, a lû *Ego mercharius notarius*, & qu'en deux autres chartes de Charles le Chauve, il a aussi mal lu les noms des notaires, mettant *Hirmin major & Aramboldus* pour *Hirminmaris & Erkambaldus*.

Il voulut aussi nous faire voir tout ce qu'il y a de plus considerable dans l'église, qui paroît fort ancienne, sur tout le sanctuaire, le tour des chapelles, & l'église souterraine. C'est-là qu'on voit trois anciens tombeaux. On croit que les deux premiers sont ceux de saint Valerien martyr, & de saint Philibert, ce qui est assez vrai-semblable ; sur le couvercle du troisième, on lit ces deux mots d'une tres-ancienne écriture *Adargarius episcopus*, ce qui doit s'entendre d'Adalgair évêque d'Autun, mais ce couvercle paroît avoir été rapporté. On voit aussi dans l'église superieure, le tombeau que le cardinal de la Palue s'étoit fait construire de son vivant, mais il n'y a pas été enterré. On y voit encore la couverture d'un ancien tombeau que monsieur le cardinal de Bouillon a fait ôter pour faire une chapelle. On croit que c'étoit le tombeau de Pierre I. abbé de Fournus. Le saint Sacrement n'est point au grand autel, mais dans une chapelle hors du chœur ; autrefois il se conservoit dans une armoire à côté du maître autel.

Enfin on nous fit voir dans le tresor deux choses considerables, les reliques de saint Philibert dans une châsse de bois, & un éventail ou un *flabellum*, dont le diacre se servoit autrefois à la messe pour écarter les mouches de l'autel. Il a été fait à peu près comme ceux dont les dames se servent aujourd'hui, excepté qu'il a beaucoup plus d'étendue, & que le manche, qui est d'ivoire, a plus de deux pieds. On lit en gros caractere ces vers de chaque côté :



*Flaminis hoc donum, regnator summe polorum,  
 Oblatum puro pectore sume libens.  
 Virgo parens Christi voto celebraris eodem.  
 Hic coleris pariter, tu Philiberte sacer,  
 Sunt duo quæ modicum confert æstate flabellum,  
 Infestas abicit muscas & mitigat æstum.  
 Et sine dat tedio munus gustare polorum.  
 Propterea calidum qui vult transire per annum,  
 Et tutus cupit ab atris existere muscis  
 Omni se studeat æstate munire flabello.*

Autour de l'éventail, sont représentez les saints dont voici les noms.

*S. Lucia, S. Agnes, S. Cecilia, S. Maria, S. Petrus, S. Paulus, S. Andreas.*

Et de l'autre côté sont les vers suivans :

*Hoc decus eximium, pulcro moderamine gestum  
 Concedet in sacro semper adesse loco  
 Namque suo volucres infestas flamine pellit  
 Et strictim motus longius ire facit.  
 Hoc quoque flabellum tranquillæ excitat auras,  
 Æstus dum eructat ventum excitatque serenum,  
 Fugat & obscænas importunaque volucres.*

Et autour, les images des Saints dont voici les noms.

*Index, S. Mauricius, S. Dionysius, S. Philibertus, S. Hilarius, S. Martinus, Levita.*

Sur la première pomme du manche, *S. Maria, S. Agnes, S. Philibertus, S. Petrus*. Sur la seconde pomme, ce vers qui marque le nom de l'auteur :

*Johel me sancta fecit in honore Mariae.*

On voit un semblable éventail au monastere de Prouille, de l'ordre de S. Dominique, dans le doicese de Touloufe.

Nous partîmes de Tournus le jour suivant, & nous nous rendîmes

rendîmes à Mâcon le même jour. Comme Monseigneur l'évêque ne s'y étoit point, nous eûmes bien tôt fait ce qu'il y avoit à faire. Nous vîmes la cathedrale, qui est assez jolie, mais qui n'approche pas de la magnificence des grandes églises cathedrales. La sacristie est un reste de l'ancienne église, qui estoit une des plus anciennes que j'aye vûes. Outre la cathedrale, il y a dans Mâcon une église collegiale illustre, dont tous les chanoines doivent faire preuve de noblesse, comme ceux de S. Jean de Lyon. C'étoit autrefois une abbaye de chanoines réguliers sous l'invocation de S. Pierre. Comme nous avions peu de travail à Mâcon, mon compagnon alla à Belleville, & à Joug-Dieu; pour moy je passay la fête de Dieu à Mâcon, & j'assistay aux premieres vêpres & aux matines de la cathedrale. Le celebrant & les chantres y portent la mitre. Ceux-cy se promènent, & annoncent les antiennes en présentant un petit livre, où elles sont; pour les leçons, c'est le maître des ceremonies qui les va annoncer. Le lendemain j'assistai encore à la grande messe & à vêpres. Les ceremonies s'y font avec gravité, mais elles n'ont rien de singulier. Le celebrant, le diacre, le sous-diacre, & les deux chantres portent la mitre. Un ecclesiastique tient la chandelle devant le celebrant, & deux petits enfans de chœur chantent la prose.

Le lendemain je partis dans le bateau pour Lyon, où Lyon. je trouvai mon compagnon. Nous fûmes loger chez les Peres Carmes, qui nous reçurent avec beaucoup de charité. Je ne m'étend pas icy sur toutes les choses remarquables qui sont dans Lyon, parce que l'on a fait des livres exprès, où tout y est exactement décrit. Nous y sejournaâmes onze jours, pendant lesquels nous reçûmes de grandes marques de bonté de Monseigneur l'Archevêque, de monsieur le Comte de Toudras, de messieurs les Chanoines d'Ainé; sur tout de monsieur le Prevôt, & de monsieur l'abbé Michel, des RR. PP. Chanoines Reguliers de S. Irenée. Mais celuy dont nous avons plus sujet de nous louer, c'est monsieur de la Vallette, subdelegué de monsieur l'Intendant, qui demeure en la place de Bellecour. C'est un homme sçavant, fort curieux, & communicatif. Il a une bonne bibliotheque, plusieurs manuscrits, & en particulier tous les memoires de feu monsieur Guichenon, auteur des Histoires de Bressé & de Savoye, & beaucoup d'autres curiositez. Voicy une ancienne inscription trouvée depuis peu à Lyon, qu'il nous fit voir.

D M  
 N AMERIAE  
 TITVLLAE  
 L. HELVIVS  
 FRVGI  
 CONIVGI  
 SANCTISSIMAE.

Il nous fit voir aussi une autre épitaphe, gravée sur un marbre, il y a environ cinq cens ans, laquelle a exercé beaucoup de gens d'esprit, sans qu'aucun air pût dénouer la difficulté qu'elle renferme. La voicy.

*Hic jacet Grossa de Varcy filia Humberti de Varcy majoris, relicta Humberti Flamens. IX. calendas decembris obiit Catarina relicta ejusdem Humberti Flamens. Animæ eorum per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen. Hic jacet Bartholomeus Flamens & Peroneta de Chandonay ejus uxor.* La difficulté est de savoir comment un homme a pû avoir deux femmes après sa mort. Je ne sçai si on ne pourroit pas dire que cet homme auroit eu deux femmes, qu'il en auroit repudié une de son vivant, & que toutes deux luy auroient survecu, ou bien il faudroit dire que le graveur a fait une méprise.

Mais puisque nous sommes sur les inscriptions, je veux en rapporter icy une que nous trouvâmes à S. Irenée devant l'église, sur une pierre qui étoit à moitié enterrée. Nous fîmes apporter un pic & une besche, & nous la découvrîmes entièrement. Elle est en anciennes lettres Romaines, & fort bien gravée en cette sorte.

ET MEMORIAE ETERNAE  
 SEXTI IRENEI LVCILLI PVERI DVLCISSIMI  
 QVI VIXIT ANNIS XIII. DIEBVS XXXXVII.  
 ELICIANVS AVG Ñ VERNÆ EX DISPENSATO R. B.  
 PA.. ER ET DAT... LVCILLA MATER PARENTES  
 FILIO KARISSIMO PONENDVM CVRAVERVNT  
 ET SVB ASCIA DEDICAVERVNT.

En voicy encore une que nous trouvâmes derriere l'église.

D M  
 Q. IGNII SILVINI  
 [IIII] VIRI  
 AVG. LVG.  
 IGNIA ELPIS  
 COLLIB. OPTIMO.

L'église de S. Irenée est assurément l'un des plus venerables lieux qui soient dans Lyon. Elle étoit autrefois pavée à la Mo-saïque, comme il paroît par une partie de ce pavé conservé sous quelques planches, & sur lequel on lit ces vers :

*Ingrediens loca tam sacra jam rea pectora tunde.  
 Posce gemens veniam, lacrymas hic cum prece funde.  
 Presulis hic Irenei turba jacet sociorum,  
 Quos per martyrium perduxit ad regna polorum.  
 Istorum numerum si nosse cupis, tibi pando ;  
 Millia dena novem qui fuerunt sub duce tanto,  
 Hinc mulieres & pueri simul excipiuntur,  
 Quos tulit atra manus, nunc Christi luce fruuntur.*

On voit dans l'église souterraine le puits où furent jettez

par les idolâtres les corps des premiers martyrs de Lyon, dont le sang rougit la terre de telle sorte, qu'elle n'a point perdu depuis sa couleur. Car quoique toute la terre d'alentour soit noire, celle-là est toujours demeurée rouge, & sert aujourd'hui de souverain remède aux malades qui s'en servent avec foy. Tout proche de là on montre à travers d'une grille quantité d'ossements; mais comme les heretiques y ont mêlé des os de bêtes, on n'en peut porter un juste jugement. Cette église paroît fort ancienne; tous les autels sont d'une espèce de marbre. Nous y vîmes la tombe d'une devote de nos jours, qui après y avoir passé sept ans jour & nuit, y voulut être enterrée. Sa piété meritoit bien cela. Hors de l'église on voit une tombe sur laquelle un chanoine est représenté avec la mitre.

Après saint Irenée l'abbaye d'Ainai mérite plus de vénération qu'aucune autre, puisqu'on tient par tradition qu'elle est bâtie dans le lieu même qui servit de prison aux premiers martyrs de cette grande ville. Elle est située dans les confins de la Saone & du Rhosne dans un endroit fort agreable, & estoit autrefois fort agreable. Paschal second en avoit fait la dedicace, comme nous apprenons de ces vers qu'on lit devant l'autel sur le pavé qui est à la Mosaïque:

*Hoc altare sacrum Paschalis papa dicavit.*

Du côté de l'épître on lit aussi ces vers sur le même pavé:

*Huc expande manus quisquis reus ante fuisti.  
Hic vinum sanguis, hic panis fit caro Christi.*

Et ces autres du côté de l'évangile:

*Huc huc flecte genu veniam quicumque precaris.  
Hic pax est, hic vita, salus, hic sanctificaris.*

Comme la fête de saint Jean patron de la cathédrale arriva dans le temps que nous étions à Lyon, nous voulûmes assister à vêpres & à la messe. Le Doyen y officia. Tout le chœur fut le prendre à la sacristie, & le conduisit à l'autel en chantant avec beaucoup de gravité. Là étant arrivé, il posa derrière l'autel une relique de saint Jean qu'il tenoit entre ses



ains, & après que messieurs les comtes & tous les autres ecclésiastiques l'eurent baisée avec grand respect, il entonna le *Deus in adjutorium*, & fut se placer dans le fond du chœur derrière le grand autel. Les petits enfans de chœur entonnent les antiennes, & les deux premiers comtes de chaque côté les psaumes. Ils étoient tous revêtus en surplis sans dentelle; aucun ne portoit de chappe. Celui des comtes qui devoit faire l'office de thuriferaire à *Magnificat* étoit seul revêtu d'une belle aube fine à dentelle. On ne sçait là ce que c'est que la musique; mais le plain chant qui se chante par chœur, est si grave & si beau, qu'il n'y a point de musique qui en approche. Il enleve tous ceux qui l'entendent. On ne dit point d'hymne après les psaumes, après le *Magnificat* on repeta deux fois l'antienne, puis on chanta un hymne de saint Jean, le verset & l'oraison, & enfin le *Benedicamus Domino*, qui fut chanté par dix enfans de chœur. Après quoi on fut dire complies à un autel hors du chœur.

Le lendemain monseigneur l'archevêque eut soin de nous faire bien placer, afin que la foule ne nous empêchât point de voir les ceremonies de la messe. Il y avoit cinq prêtres, cinq diacres & cinq soudiacres. Ils entrent après la procession par la porte du sanctuaire, & lorsqu'ils sont arrivez au haut du chœur, le soudiacre qui doit chanter l'épître fait la reverence au celebrant & va s'asseoir à la premiere des basses chaires du chœur la mitre en tête, & ayant à ses côtez les autres soudiacres assistans qui demeurent là jusqu'au *Gloria in excelsis*. Les ceroferaires accompagnent les autres officiers à l'autel, où après avoir mis leurs chandeliers au bas des gradins, ils vont au milieu du chœur vers le soudiacre. Le celebrant commence la messe avec tous ses officiers à ses côtez; quand il monte à l'autel, les prêtres y montent aussi & se placent aux deux coins se regardant face à face, & baisant l'autel lorsqu'il le baise. Pour ce qui est des diacres, ils restent en droite ligne au bas de l'autel dans le sanctuaire. Après que le celebrant a commencé la messe, les soudiacres qui étoient aux basses chaires du chœur viennent derrière l'autel, où ils se rangent en droite ligne regardant les diacres face à face.

Le celebrant entonne le *Gloria in excelsis Deo* au milieu de l'autel, mais il le continuë & le finit au coin; cependant les prêtres assistans vont s'asseoir, le celebrant & les diacres s'asseyent aussi du côté de l'épître, & les soudiacres du côté de

l'évangile derrière l'autel. Celui qui doit chanter l'épître prend le livre sur l'autel, baise l'épaule du célébrant, s'en va à la première haute chaire du chœur, & là assis il chante ou plutôt recite l'épître d'un ton assez bas. Deux acolythes ou enfans de chœur chantent l'*Alleluia* dans le même endroit, qui est suivi d'une longue prose dont le chant enlève les assistans. Durant que le diacre chante l'évangile au jubé, on prépare la matière du sacrifice derrière l'autel. Après le *Credo* le célébrant se lave les mains, le soudiacre donne au diacre le calice & la patene, & le diacre les présente au célébrant, qui fait l'oblation du pain & du vin par une seule oraison. Après l'oblation le célébrant se lave une seconde fois les mains. Cependant le soudiacre soutient la patene toute nue qu'il tient avec son manipule, & qu'il reporte au *Pater noster* sur l'autel devant le célébrant à qui il baise l'épaule. Lorsque le célébrant a dit *Panem nostrum quotidianum*, il élève le calice avec l'hostie, & dit tout haut l'oraison *Libera nos quæsumus*. A l'*Agnus Dei*, on donne la paix à monseigneur l'archevêque & non au chœur. Après la communion, le célébrant essuyé lui-même le calice, & l'ayant couvert de la patene le présente renversé au diacre, qui le donne de même manière au soudiacre. A la fin de la messe monseigneur l'archevêque donna la bénédiction, & le célébrant aussi bien que les autres la reçut à genoux. Voilà une partie des cérémonies de saint Jean de Lyon, qui sont très-simples, mais qui dans leur simplicité ont une majesté auguste & vénérable.

Je ne parle point ici du chartrier dans lequel nonobstant les fortes recommandations de monseigneur l'archevêque, nous eûmes bien de la peine d'entrer. Nous y vîmes plusieurs manuscrits de saint Augustin, de saint Jérôme & des autres pères de l'église, écrits du temps de Leidrade, d'Agobard, d'Amolo, & de Remi archevêques de Lyon; il y en a même de plus anciens & qui passent mille ans.

Ambour-  
nay.

Après onze jours de travail dans Lyon, nous en partîmes pour Ambourmay. Dans le peu de séjour que nous y fîmes, nous allâmes à Varambon très-petite ville du Bugei. Il y a une collégiale fondée par le cardinal de la Paluë, qui est enterré au milieu du chœur dans un tombeau de marbre assez beau, sur lequel on lit cette épitaphe. *Hic jacet reverendissimus in Christo pater & dominus Ludovicus titulo S. Anastasiæ S. R. E. cardinalis de Varambono vulgariter nuncupatus, episcopus Mau-*

*vianensis, qui obiit die xxii. mensis septembris anno Domini*  
 M. CCCCLI. Comme nous retournâmes au monastere, nous aperçûmes une multitude de payfans qui moissonnoient des bleds ; & comme cela nous surprit, celui qui nous accompagnoit, nous dit que la coûtume du pays permettoit à tout le monde de moissonner, & que chacun levoit pour récompense la dixme de son travail : on ajouta qu'on avoit le même usage lorsqu'on barroit les bleds, qui se battent à la campagne, parce qu'en ce pays-là il n'y a point de granges.

D'Ambournai nous fûmes à saint Rembert. C'est une abbaye d'anciens Benedictins sur la croupe d'une montagne dans une agreable solitude. L'église est fort ancienne. On y garde les reliques de saint Rembert & de saint Domitien, qui en a esté le premier abbé. Le saint Sacrement y est conservé dans une tour vitrée, & par consequent transparente. Les religieux, quoique de la commune observance, y disent tous les jours l'office de la Vierge. Au bas de la montagne est la ville de saint Rembert environnée de tous côtez de rochers, située sur la riviere d'Arbarine. Nous y passâmes pour aller à l'abbaye de saint Sulpice, où nous n'arrivâmes qu'après avoir passé une montagne assez roide, qui a plus d'une demie lieuë. L'abbaye n'a rien de fort considerable. On y voit dans l'église quatre tableaux venus d'Italie, qui sont fort estimez, sur tout un saint Jerôme & une sainte Catherine. Il y a dans la bibliotheque quelques manuscrits, du reste les bâtimens sont en assez mauvais état, & un religieux qui nous faisoit voir la maison, nous dit franchement que pour la rétablir, il faudroit la reforme, dont on est aujourd'hui tant ennemi, quoiqu'elle fasse par tout tant de bien.

S. Rembert.

S. Sulpice.

La ville de Bellay, où nous fûmes de saint Sulpice, n'a rien de considerable. La cathedrale est aussi fort peu de chose ; elle est redevable de ce qu'il y a de beau à Jean Passelaique un de ses derniers évêques, qui avoit été Benedictin. Ce fut de son temps, qu'en fondant une cloche, par le moyen du metal qui s'étoit perdu en terre, on découvrit le corps de saint Antelme évêque de Bellay, qui depuis environ six cens ans s'est conservé sans corruption. On le tira de terre, & on le mit dans une belle châsse sur un autel, où on le voit encore tout entier ; mais il a le visage tout noir. On prétend que cest le metal de la cloche qui a causé cette noirceur, mais un chartreux m'a dit qu'il l'avoit vû vermeil & fort beau. Der-

Bellay.

riere le grand autel on voit quelques tableaux sur le bois qui font d'un prix inestimable.

Pierre-  
Châtel.

La chartreuse de Pierre Châtel, qui n'est qu'à une lieue de Beslay, est bâtie sur la pointe d'un rocher dans une forteresse qui sert de clef à la France pour passer en Savoye. Bonne de Bourbon pour executer le testament de son mari la fonda. Les ducs de Savoye l'ont toujours fort considérée ; c'est-là qu'ils ont donné commencement à l'ordre militaire de l'Annonciade, & autrefois lorsqu'on y recevoit un chevalier, on lui donnoit l'habit de Chartreux, qu'il portoit tout le jour de sa reception, & il assistoit ainsi à l'office.

Haute-  
combe.

Nous entrâmes dans le diocèse de Geneve par l'abbaye de Haute combe. Elle est située sur le bord du lac du Borget. Ce lac a trois lieues de longueur & une de largeur. Le poisson y est beaucoup meilleur que celui des rivieres. On y prend des brochets de trente six livres, des truites de trente, & des carpes de vingt-cinq & de vingt huit.

Pour ce qui est de l'abbaye, sa situation est des plus agreables qui soient dans le pays. Les ducs de Savoye en font les fondateurs, & la choisirent pour leur sepulture. Ils aimoient tant autrefois cette maison, qu'ils avoient un palais tout proche, où ils passoient ordinairement trois ou quatre mois de l'année, pour s'édifier des bons exemples des saints religieux qui l'habitoient, & y prendre aussi le divertissement de la chasse. On voit encore dans l'église plusieurs de leurs tombeaux & de quelques personnes de qualité, mais il n'y a point d'inscription. Il y en a un de bronze fort beau à côté du grand autel sur lequel on lit cette épitaphe: *Hic jacet Bonifacius de Sabaudia Cantuariensis archiepiscopus, operibus bonis & virtutibus plenus. Obiit apud sanctam Helenam anno Domini MCC. septuagesimo, xviii die julii. † Magister Henricus de Colonia fecit hanc tumbam* Cette abbaye étoit autrefois fort jolie, & le refectoire, dont on voit encore les mazures, fort beau. On dit que saint Bernard l'ayant vûe en fut scandalizé, & que d'un esprit prophetique il dit : *Tu es trop belle, Haute combe maignone, tu ne pourras pas subsister*. Elle n'est effectivement rien aujourd'hui en comparaison de ce qu'elle a été.

La chose la plus remarquable que nous ayons vûe à Haute-combe, c'est la fontaine, qu'on appelle la fontaine des merveilles. Elle est sur le panchant d'une montagne, assez près du monastere, & forme trois étangs. Ce qui y attire l'admira-

tion



tion de tout le monde, c'est qu'en un même jour elle sourd & tarit plusieurs fois. Lorsque nous arrivâmes elle étoit tarie : un moment après nous la vîmes couler insensiblement du rocher, & se grossir à mesure qu'elle couloit. Enfin après avoir coulé ainsi durant un quart d'heure, elle commença à diminuer insensiblement jusqu'à ce qu'elle se tarit entièrement, & en cessant de couler, elle fit un bruit semblable à celui d'une bouteille qui se vuide ; après être demeurée tarie environ un quart d'heure, elle commença à recouler de même maniere. Il y a des temps où elle se tarit plus souvent, & d'autres moins. Les philosophes se sont exercés à découvrir le principe d'une chose si merveilleuse ; mais ceux qui raisonnent le mieux, ce sont ceux qui disent qu'ils n'en savent rien.

Nous sejoûrnâmes le dimanche à Haute-combe, & le lundi nous nous rendîmes à Anneci, où le siege épiscopal de Geneve a été transporté depuis que les heretiques en ont chassé les catholiques. L'église des Cordeliers sert de cathedrale. Il y a trente chanoines qui doivent tous être ou docteurs ou nobles. Ils portent l'habit des chanoines de saint Pierre de Rome, par un privilege particulier que saint François de Sales leur a obtenu étant prévôt. Comme ils ont toujours voulu conserver quelque reste de l'ancienne splendeur de leur cathedrale, ils entretiennent musique dans leur église, & de douze mille livres, qui font tout le revenu du chapitre, ils en consomment neuf en charges ; si bien qu'il ne reste que trois mille livres à partager entre trente chanoines, c'est pourquoi comme leur revenu est tres-modique, on leur permet d'avoir des cures ou d'autres benefices.

Anneci.

Nous arrivâmes tout au soir à Anneci ; le lendemain après avoir dit la sainte Messé devant le corps de saint François de Sales, nous fîmes saluer monseigneur l'évêque, qui nous fit l'honneur de nous retenir deux heures auprès de lui, & de nous reconduire jusques dans la rue. C'est un prelat qui marche sur les traces de saint François de Sales, homme d'oraison, d'un zele & d'une humilité exemplaire. Nous fîmes charmez dans l'entretien que nous eûmes avec lui, de tout ce qu'il nous fit l'honneur de nous dire de l'état de son diocèse, & ce fut pour nous une consolation tres-sensible d'apprendre que tous les environs de Geneve, excepté ce qui est du côté de Berne, sont tous catholiques, & que les prêtres y reçoivent beaucoup plus de messes des habitans de Geneve,



qu'ils n'en reçoivent de leurs paroissiens. Il nous fit voir plusieurs lettres originales de saint François de Sales pleines de vigueur pour soutenir ses droits. Il en sort une odeur qui embaume tous ceux qui sont présents. Il nous montra aussi un état de son diocèse écrit de la propre main du Saint, tel qu'il l'envoyoit au pape de cinq ans en cinq ans. Il paroît par cet état que saint François de Sales n'avoit de revenu, par charges faites, que sept cens ducats. ( Je crois qu'un ducaton vaut trois livres dix sols. ) L'évêque d'aujourd'hui n'en a gueres davantage, & cela n'empêche pas qu'il ne soit autant évêque, que ceux qui ont cinquante ou soixante mille livres de rente. Il est vrai qu'il n'a ni carosse, ni train; mais il n'en est pas moins heureux, & il est plus conforme aux apôtres & aux saints évêques, qui se sont fait un mérite d'être pauvres, & qui n'ont eu des richesses que pour les distribuer aux misérables. Lorsque nous quittâmes ce saint Evêque, il nous donna son aumônier qui nous mena chez son grand vicaire, docteur de Sorbonne & tres saint homme, pour lui dire de sa part d'écrire à monsieur le Prevôt de Sales qui étoit à deux lieues d'Annecy, le sujet de notre arrivée, & lui mander de venir incessamment pour nous communiquer tous les memoires qu'il avoit de son église.

L'après-dîné, nous fûmes aux abbayes de Bonlieu & de sainte Catherine, toutes deux de l'ordre de Cîteaux. Celle-ci est à une petite demie-lieue d'Annecy, sur une haute montagne, d'où l'on découvre toute la ville. Lorsque nous y arrivâmes, les religieuses, qui ne gardent point la clôture, étoient à la promenade, & ne revinrent que le soir; mais madame de saint Thomas, qui en est abbesse, nous y reçut, & nous donna toute la satisfaction que nous pouvions désirer; elle nous fit voir un ancien martyrologe dans lequel ses religieuses lisent tous les jours au chapitre lorsqu'elles annoncent la fête des Saints du jour suivant, car elle ne veut pas qu'elles lisent dans un martyrologe imprimé. Elle nous mena aussi à l'église, où l'on voit sous le portique un tombeau élevé, avec cette inscription: *Hic jacet felicis memoriæ piissimus Willelmus Gebennarum comes, hujus abbatiæ insignis benefactor, & pater Beatricis à Sabaudia ejusdem abbatiæ fundatricis in capitulo recumbentis.* Il y a aussi le tombeau d'un bienheureux Guigue parent de la fondatrice, à qui les peuples ont une grande dévotion. Je ne doute point que ce ne soit le tombeau de Guigo

ou Guy de Geneve, évêque de Langres, enterré à sainte Catherine, dont il est fait mention dans le martyrologe de cette abbaye, l'onzième des Calendes de Decembre. Avant que de sortir de sainte Catherine, madame l'abbessé nous donna à souper avec un des petits neveux de saint François de Sales, & voulut nous retenir à coucher; mais comme nous avions affaire à Annecy, elle nous donna des chevaux pour nous en retourner.

Le lendemain, comme nous venions de dire la sainte messe au tombeau de saint François de Sales, le pere de Bellegarde sçavant Barnabite, & parent du fameux Octave de Bellegarde archevêque de Sens, vint nous prendre, & nous donna toutes les marques d'estime & de veneration qu'on puisse donner aux plus savans. Il nous mena dans leur college, & nous fit voir tout ce qu'il y a de curieux. Nous fûmes ensuite chez monsieur le Prevôt de Sales, qui étoit venu exprès pour nous voir, & nous communiquer ce qu'il y avoit de plus rare dans les archives du chapitre. Il nous fit part de la liste des Prevôts de Geneve qu'il a faite lui-même, & de ses remarques sur les évêques de son église; il nous retint à dîner, & nous regala d'un concert de musique. Nous travaillâmes toute la journée chez lui, & sur le soir, nous fûmes voir monseigneur l'évêque, qui nous fit l'honneur de nous mener lui-même à l'église du saint Sepulcre, pour y voir le tombeau d'un bienheureux André, qu'on fait fils d'un prince d'Achaïe, & ensuite religieux & prier du monastere, qui étoient autrefois de chanoines reguliers. Nous admirions l'humilité & la modestie de ce saint prélat, qui se découvroit pour saluer tous les pauvres gens qui se levoient dans les rues pour lui faire la révérence.

Le jeudi nous vîmes les archives du saint Sepulcre, où l'on nous avoit dit que nous trouverions bien des antiquitez. Le plus ancien titre que nous y maniâmes, étoit de 1347. et commençoit ainsi: *Nos frater Andreas de Antiochia, canonicus claviger S. Sepulcri Hierosolymitani, prior domorum in Lombardia, Ungaria, Campania, Marchia, Pedemontio.* Il y a bien de l'apparence que c'est ce bienheureux André prier de cette maison, dont on voit le tombeau dans l'église, & qu'elle n'est pas plus ancienne: ce qui se confirme par le Necrologe, qui met la mort du quatrième prier en 1408. Nous fûmes de là visiter les archives de monseigneur, dans lesquelles nous vîmes plusieurs titres qui prouvent tres clairement,

qu'il est non seulement évêque, mais prince & seigneur souverain de Geneve; nous primes ensuite congé de sa Grandeur, qui souffrit avec peine que nous restassions si peu à Annecy, & nous fit l'honneur de nous rendre visite dans nôtre hôtellerie.

Taloire.

Nous nous rendîmes le même jour au monastere de Taloire, qui originairement n'étoit qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Savigni dans le diocèse de Lyon, & fondé par Ermengarde, femme de Raoul roi de Bourgogne. Claude Granier qui fut ensuite évêque de Geneve, & qui fit saint François de Sales son coadjuteur, en avoit été religieux & prieur, & y avoit établi une réforme, qui depuis s'est unie à la congregation du Mont-Cassin. A present c'est une abbaye située sur le bord du lac d'Annecy, dans laquelle il y a vingt religieux qui gardent l'abstinence dans le monastere, & recitent tous les jours l'office de la sainte Vierge. Ils nous firent tout l'accueil possible, sur-tout monsieur l'abbé, & nous retinrent deux ou trois jours. Nous vîmes pendant ce temps-là les manuscrits, qui sont pour la plupart fort beaux & anciens. Il y en a entr'autres un tres-ancien, qui contient les loix des Allemands, celles des Bourguignons par Gondebaur, la loi Sallique & les loix Romaines; un ouvrage qui a pour titre *Polipticon* ou *Perpendicularum*, composé par un Felanus évêque d'Espagne; un Poëme sur le martyre de la legion Tebaine, composé par Ogerius évêque d'Ivrée, *Yporiensis episcopi*, un ancien Antiphonaire, dans lequel il y a un traité d'Agobard qu'il adresse aux chantres de l'église de Lyon; un ouvrage d'Amalaire, qui a pour titre, *Liber de significatione mysteriorum ecclesie*; un ouvrage sur l'oraison dominicale & sur la salutation de l'Ange, par Nicolas de Gange, professeur en Theologie de l'ordre des Mineurs en la province de Sicile; un livre des vertus & des vices, par un religieux de l'ordre des Mineurs, appellé Johannes Wialensis. Nous vîmes aussi dans la sacristie une ancienne chappe, & une chasuble d'un fond d'or, avec des figures faites à l'aiguille, & un morceau du bois de la vraie croix, avec laquelle on donne la benediction au peuple à la porte de l'église, à la fin de la messe.

Tamied.

A trois ou quatre lieues de Taloire, est l'abbaye de Tamied, qui dans la Savoye a la même réputation que la Trape en France. Dom Arsene Jouglia qui en est abbé, est François, né à Toulouse d'une maison illustre; il quitta les biens & les hon-

neurs qu'une grande famille lui offroit , & de riches benefices qu'il possédoit , pour embrasser la vie pauvre & pénitente des religieux de la Trape. Après y avoir fait profession , il y exerça la fonction de Pere maître ; de là il fut envoyé en Toscane au monastere de Bonfolazo , dont il fut fait prieur. L'abbé de Tamied étant mort , les religieux qui étoient déjà réformés, l'éluèrent pour leur abbé. Comme il trouva en eux de bonnes dispositions, il n'eut pas de peine à leur persuader de se réformer davantage. Ils embrasserent sans difficulté le silence perpetuel de la Trape , le travail des mains durant deux heures , une entiere separation du monde. Ils boivent du vin , mangent des œufs , & accommodent leurs legumes avec du beurre , & ne s'accordent l'usage du poisson que trois ou quatre fois l'année. Ils répandent l'odeur de leur vertu dans tout le pays , & certainement il est impossible de les voir , sans être touché de leur modestie , & de leur recueillement. Cette modestie passe des religieux aux domestiques , qui gardent également le silence , se voyent & font leurs ouvrages ensemble sans se parler. Les hostes y sont reçus avec toute la charité & la propreté possible ; mais leur appartement est tellement separé de celui des religieux , qu'ils ne peuvent avoir de communication avec eux. Nous y trouvâmes monsieur le baron de la Villeite de Chevron , dont on regarde les ancêtres comme fondateurs de l'abbaye. Nous avions eü l'honneur de le voir à Taloire , & il vint exprés à Tamied à cause de nous. Comme nous étions là , monsieur l'abbé de Siffery , frere naturel du duc de Savoye , y arriva ; nous eûmes l'honneur de souper avec lui , car il est fort familier. Il nous témoigna l'estime qu'il faisoit du pere dom François de Lami , dont il a toujours les ouvrages entre les mains , les portant même en campagne avec lui ; il but à sa santé. Il nous entretint aussi de son Altesse Royale , & nous en parla comme d'un prince tres-pieux qui faisoit tous les jours trois heures d'oraison , & qui avoit fait une ordonnance , par laquelle il défendoit à tous ses sujets de causer à l'église , sous peine aux personnes de la premiere qualite , d'être enfermez trois mois dans une citadelle ; aux personnes de moindre qualite , de garder trois mois la prison ; & au menu peuple , de subir une punition exemplaire.

La grande retraite des religieux de Tamied n'empêche pas qu'ils n'ayent une bibliotheque. Nous y trouvâmes même des manuscrits , parmi lesquels il y a un ouvrage de Pierre Abat.



lard , qui a pour titre *Petri Abadlardi de universalibus & singularibus ad Olivarium filium suam Tractatus*. Leur chartrier est le plus propre & le mieux arrangé que j'aye vû. Nous vîmes dans la sacristie une main de saint Pierre de Tarentaise, ses habits pontificaux , & un morceau du bois de la vraye croix.

Tarentaise,

L'abbaye de Tamied est l'unique du diocèse de Tarentaise, qui est tres petit, & qui dans dix lieues de longueur & trois de largeur, n'a pas plus de soixante & dix paroisses ; mais elles ont l'avantage d'être toutes renouvelées & bâties à neuf par les soins , & aux dépens du dernier archevêque : quelques uns croient néanmoins que les diocésains y ont un peu contribué, & voicy comment. Tous les ans il sort de Tarentaise & des autres pays d'alentour, une infinité de Savoyards, qui se partagent par bande, & se répandent en plusieurs royaumes. Les uns vont en Allemagne, les autres en France, les autres en Italie, tous sous un chef qui a soin d'eux, & à qui ils remettent ce qu'ils gagnent à ramonner les cheminées. Avant que de partir ils vont tous recevoir la benediction de l'évêque, & après l'hyver ils font la même chose à leur retour. Pour lors on partage en trois ce qu'ils ont apporté. La premiere partie est pour l'église, la seconde pour les pauvres, & la troisiéme pour eux. C'est donc en partie de ce premier lot qu'ont été rebâties toutes les églises du diocèse. La cathedrale est assez belle pour le pays. Elle doit aussi une partie de sa splendeur à son dernier archevêque, qui a rendu encore magnifique son palais archiepiscopal, qui n'étant point habité depuis la mort de ce grand prelat, servoit alors de corps de garde aux soldats. La ville épiscopale est peu considerable. On l'appelle Montier. Ceux du pays croient que c'est parce qu'elle est entre trois montagnes : mais elle est plutôt entre cinq que trois, & le mot latin de *monasterium* fait voir que c'est parce qu'originaiement l'église cathedrale étoit desservie par des moines.

Maurienne

Nous en partîmes le 25 juillet pour aller à saint Jean de Maurienne. On nous conseilla de passer par la montagne, parce qu'en prenant cette route nous gagnerions dix lieues de chemin, qu'on pouvoit y aller en toute assurance, parce que la cavalerie Françoisé y avoit passé ; mais on ne nous disoit pas que cette cavalerie avoit été quinze heures à faire quatre lieues. Pour nous, nous les fîmes en dix heures ; mais nous



ériens si fatiguez lorsque nous arrivâmes à la Chambre, petite ville à deux lieuës de Maurienne, que nous n'en pouvions plus. Le jour suivant fête de sainte Anne nous fûmes dire la messe aux Cordeliers, & après nous allâmes à Maurienne qui n'est qu'à deux petites lieuës de là sur la riviere d'Arc. L'évêque qui a beaucoup de merite, nous reçut parfaitement bien, & non seulement nous ouvrit ses archives, mais il nous retint chez lui. Son palais épiscopal est fort magnifique, quoi qu'il n'y ait que des châffis de papier. Car dans toute la Savoye & dans une partie du Dauphiné on n'employe le verre aux fenêtres que dans les églises. On voit dans la cathedrale de Maurienne quelques tombeaux d'évêques, & à l'entrée quelques uns des ducs de Savoye. Le saint Sacrement non plus qu'à Moutier ne se conserve pas au grand autel, mais à côté, dans un tabernacle d'un tres-beau travail. Il est dans un vase de marbre, dans lequel il y a une petite boëte où il est renfermé. On ne l'expose jamais dans la cathedrale de Maurienne, & ce n'est que depuis environ huit ans qu'on y donne la benediction avec la sainte Eucharistie, depuis que l'église de la paroisse étant interdite, elle fut transferée à la cathedrale. On montre dans le tresor deux doigts en chair & en os de saint Jean Baptiste, & on prétend que le roy Gontran fonda l'église de Maurienne pour les y mettre. Nous vîmes aussi dans le tresor une croce d'yvoire; car les anciens évêques aimoient mieux employer leur argent à soulager les pauvres, qu'en des ornemens vains & superflus.

Nous sejour-nâmes deux ou trois jours à Maurienne, & nous en partîmes comblez des bontez de monseigneur l'évêque, pour aller à l'abbaye de Beton de l'ordre de Cîteaux. Madame de la Roche d'Alberi sœur du comte de la Roche, qui défendit Turin assiegé par les François, en est abbesse. Nous fûmes de là à l'abbaye des Hayes à deux lieuës de Grenoble, fondée par Marquise ou Marguerite, de Bourgogne, qui y est enterrée dans le chapitre.

Nous arrivâmes à Grenoble au commencement du mois d'Août, & nous fûmes d'abord descendre à notre monastere de saint Robert, qui est à une lieuë & demie au de-là de la ville. C'est un prieuré qui dépend de la Chaize-Dieu, fondé dans l'onzième siecle par Guigue le Gras Dauphin de Vienne, qui s'y fit religieux, & dont on voit le tombeau dans le cloître avec cette inscription :

Grenoble.

*Hic jacet Guigo Crassus Delphinus primus & monachus magna pietatis.*

Et contre le mur.

D. O. M.

GUIGONIS COMITIS

ANASTASIS.

*Quam cernis tumuli effigiem ,  
Viator ,*

*Monumentum est , non sepulcrum ,*

GUIGONIS comitis Albonensis

*Memoriæ adornatum.*

*Is cognomento Crassus ,*

*Inclytæ stirpis proles & parens ,*

*Delphinorum caput ,*

*Tanto splendore nobilitavit nepotes ,*

*Ut eorum dignitas*

*Ad Francorum thronum*

*Facta sit necessarius gradus ,*

*Nec aliter extingui potuerit*

*Clarissimum Delphinorum nomen ,*

*Quam regia sobole*

*Evaferit immortale.*

*Audi amplius.*

GUIGO carnali posteritate illustris ,

*Spirituale felicior ,*

Dum S. Roberti Casæ Dei abbatis

*Filios adoptat ,*

*In proprio castro instituit ,*

Hoc monasterium Cornilionense ,

*Ubi tot filios celo educavit ,*

*Quot aluit monachos.*

*Et carnalium nepotum linea deficiente ,*

In spiritualium filiorum successione

*Non defecit.*

*Audi & mirare.*

GUIGO tantus dum crescere cupit ,

*Minuitur totus ,*

*Et abjecto mundo ac seipso ,*

*Fit*

*Hujus cœnobii factus alumnus  
& auctor.*

*Jam luce viator.*

*GUIGO vir magnæ pietatis,  
Ut tradiderunt majores,  
Et opera contestantur,*

*Morti debitum solvit XIII. kalendas februarii  
Labente sæculo XI.*

*Sepultus loco humili,  
Ubi consecuta memoria  
Facere videbatur.*

*At Cornilionenses cœnobitæ Congregationis S. Mauri*

*Optimi parentis memoriam*

*E tenebris vindicare cupientes,*

*Instaurato monasterio,*

*E veteri tumultu collectas*

*In hunc locum honorificè transtulerunt*

*Anno reparatæ salutis M. DC. LXII.*

Le lendemain nous fûmes rendre nos respects à monseigneur l'évêque de Grenoble, qui nous reçut fort bien & prit plaisir à nous montrer lui-même son palais épiscopal qui est très-somptueux. C'est le cardinal le Camus qui l'a mis dans l'état où il est. Au lieu de riches tapisseries, il a mis dans ses salles des tableaux de prix de la vie & de la passion de Notre-Seigneur, les portraits de tous les évêques de Grenoble, les noms de toutes les paroisses de son diocèse, des villages dont il tire les dixmes, & de tous les lieux où il donne des prédicateurs. Cela est modeste & instructif en même temps.

Le jour suivant qui étoit la fête de saint Dominique, nous fûmes dire la messe aux Jacobins, qui nous retinrent à dîner. Nous vîmes aussi monsieur de Beaumont maître des comptes, qui nous fit la grace de nous communiquer quelques manuscrits, & nous procura l'entrée dans la chambre des comptes. Comme nous trouvâmes de l'occupation à Grenoble tant dans les archives de l'évêque que dans celles du chapitre & de la chambre des comptes, nous y allions tous les matins, & nous retournions le soir à saint Robert : mais comme cela nous emportoit tous les jours quatre heures de temps, nous prîmes le parti de manger & de coucher chez les peres de l'Ora-

toire, qui nous reçurent chez eux durant trois jours avec beaucoup de charité.

Lorsque nous étions sur le point de prendre congé d'eux, il y vint un homme assez bien mis, tirant un peu sur l'âge, mais aussi vif qu'un jeune homme, qui nous divertit un peu, & nous fit en même temps compassion sur son aveuglement & sur son entêtement. Il se plaignit avec beaucoup de chaleur à ces Reverends Peres, de ce qu'on vouloit lui faire des affaires sur une science qu'il avoit acquise par son étude & par une dépense de quinze cens livres. Que cette science consistoit à dire certainement, si un homme qui est malade, doit mourir de sa maladie; si un homme qui se bat en duel sera tué; si un homme qui est blessé, a une blessure mortelle: qu'après bien des recherches il avoit enfin trouvé cette science dans les ouvrages du venerable Bede, qui étoit un saint & un des plus sçavans hommes de son siècle: qu'il prioit ces Peres de lui faire voir les ouvrages de cet illustre auteur. Nous tâchâmes d'abord de le desabuser, & nous lui dîmes que Bede étoit trop éclairé pour donner dans une rêverie semblable à celle-là. Mais il soutint toujours son sentiment avec chaleur & une action si animée, que nous avions bien de la peine à nous empêcher de rire: cependant comme il faisoit beaucoup d'instances pour voir les ouvrages de Bede & pour nous y découvrir sa science, nous crûmes que le meilleur moyen pour le desabuser, étoit de les lui mettre entre les mains. Nous montâmes à la bibliotheque, & après bien des recherches, il trouva à la fin d'un volume de Bede, une rouë avec une lettre adressée à Menesypus roy d'Egypte, qui avoit pour titre: *De divinatione vitæ & mortis Pitofris ad Menesypum regem Egypti epistola*. Lorsqu'il eut trouvé cette lettre, il triomphoit & avec ses manieres échauffées, Lisez mon Pere, disoit il, voilà où j'ai puisé la science qui m'attire aujourd'hui tant d'affaires. Nous lui dîmes que cette lettre n'étoit point de Bede, & qu'elle étoit indigne de lui. Il soutint au contraire qu'elle en étoit. Pour le convaincre, nous lui dîmes qu'il n'avoit qu'à faire attention sur le titre de la lettre, & que bien loin d'être de Bede, il verroit qu'elle est d'un auteur qui s'appelloit *Pitofris*. Il se récria beaucoup là-dessus, & soutint que *Pitofris* n'étoit pas un nom d'homme, mais un mot grec qui signifie *cognitio*. Nous admirâmes l'ignorance & la hardiesse de cet homme de dire que *Pitofris* signifioit *cognitio*; mais il



falloit le convaincre. Nous cherchâmes donc , & nous trouvâmes dans Pline que Pitofiris étoit un fameux astrologue qui vivoit long-temps avant la venuë de JESUS-CHRIST. Nous lui montrâmes cela si démonstrativement , qu'il fut obligé de se rendre , il en fut tout honteux , & fort fâché de s'estre vû defabufer , & d'avoir perdu sur son admirable science l'autorité d'un homme aussi venerable que Bede.

Erant à Grenoble, nous ne pouvions pas nous dispenser d'aller à la grande Chartreuse. Elle est située dans un desert affreux , où l'on n'arrive qu'après avoir monté deux lieux par un chemin tres-étroit , au dessous duquel sont des précipices , & au dessus des rochers à perte de vûë. Elle n'a rien d'agreable que ce qui plaît aux ames touchées d'une vive componction , & animées des sentimens d'une tres austere penitence. On ne peut presque concevoir comme il est pû venir dans l'esprit d'un homme , d'établir une communauté dans un lieu aussi horrible & aussi sterile que celui là. Mais ce qu'il y a de plus admirable , c'est que l'horreur d'une si vaste solitude n'ôte point la joye aux religieux qui l'habitent. Nous passâmes avec eux la fête de l'Assomption & nous assistâmes à leurs matines , qui durèrent quatre heures entieres. Ils nous montrerent leurs ornemens qui sont tres-riches , sur tout celui qui leur a été donné par saint Louis roy de France , & une fort belle châsse de cristal , qui est un present du pape Innocent XI. La maison ayant été brûlée sept fois , a été fort bien rebâtie , & au lieu de bardeau on l'a couverte d'ardoises. Elle est belle ; mais elle n'a rien de trop magnifique , ni qui blessé la simplicité religieuse. A l'entrée on trouve quatre gros pavillons fort solidement bâtis , pour recevoir les prieurs de divers royaumes , qui viennent au chapitre general. Sur quoy il est à remarquer , que tous les prieurs venant à la Chartreuse , mettent pied à terre à la porte ; mais les prieurs Allemands , à cause que saint Bruno étoit de leur pays , par un privilege special , entrent à cheval dans la cour. Outre ces quatre pavillons , dans lesquels il y a bien du logement , il y a un grand corridor , où sont beaucoup de cellules pour les capitulans ; dans ce corridor on voit les plans de la plûpart des Chartreuses de l'ordre. Celui de la Chartreuse de Marseille , qui est admirablement beau , se ressent du zele du Pere Dom Innocent Masson , car ce grand general indigné d'y voir trop d'ornement , prit plaisir à le défigurer. Au bout de ce corridor est la

La grande  
Chartreuse.



salle du desinitoire, dans laquelle on voit de fort belles peintures de la vie de saint Bruno, & au dessus les portraits de tous les generaux de l'ordre. Quoique les incendies frequents qui sont survenuës à la grande Chartreuse, en ayent fait perir presque tous les anciens monumens, on ne laisse pas d'y trouver encore un nombre de manuscrits; mais ce n'est que par les soins du R. P. Masson, qui les a fait venir de la Chartreuse des Portes.

S. Joire.

Nous sortîmes de ce saint lieu fort édifiez pour aller à l'abbaye de saint Joire, où il y a douze religieuses Benediclines, si pauvres, qu'elles sont obligées d'aller entendre la messe à la paroisse, mais pourtant si attachées à leur état, que dans la chere année, qui obligea tant de religieuses à sortir de leur cloître, aucune d'elles n'alla chez ses parens. Nous y étions allez, comme par tout ailleurs, pour visiter le charrier; mais nous fûmes fort surpris qu'à notre arrivée on nous pria de faire la ceremonie de la sepulture d'une religieuse qui étoit morte.

S. Chef.

Le lendemain nous fûmes à l'abbaye de saint Theudere, qu'on nomme vulgairement saint Chef. Jean XXII. unit la dignité & la manse abbatiale à celle de l'archevêque de Vienne, & Paul III. la secularisa en 1535. Il y a vingt-huit chanoines, qui sont preuve de quatre degrez de noblesse du côté de pere & de mere, un doyen & huit personnants. Le doyen a quatre mille livres de rente, & l'archevêque douze.

Tous ces messieurs nous comblèrent d'honnêteté, & nous communiquerent de la meilleure grace du monde ce qui leur reste d'anciens monumens de la fureur des heretiques. Car ces impies brûlerent en 1562. toutes les chartes; mais jamais ils ne purent brûler l'église. Un plus déterminé que les autres monta à la charpente pour mettre le feu au lambris; mais il laissa à la posterité des marques visibles de la punition de son impiété. Car s'étant laissé tomber, il rougit tout le pavé de son sang, qui n'a pu s'effacer depuis ce temps-là quoiqu'on l'ait lavé fort souvent. Saint Theudere premier abbé du monastere & saint Theobalde archevêque de Vienne ont été enterrez en ce lieu, mais aujourd'hui on n'a aucune de leurs reliques, soit qu'elles soient demeurées en terre, soit qu'elles ayent été brûlées par les heretiques, ce qui est plus probable: car nous trouvâmes une ancienne inscription d'environ quatre cens ans, qui porte qu'un prêtre nommé Jean

de saint Genest fit faire un tres-beau chef d'argent à saint Theobalde, & je ne sçai si ce n'est pas ce qui a donné occasion d'appeller l'abbaye saint Chef. Nous ne vîmes dans l'église aucun tombeau, parce qu'on n'y a jamais enterré personne.

Bonne-  
vaux.

L'abbaye de Bonnevaux n'en est pas fort éloignée. Elle fut fondée par Gui archevêque de Vienne, qui peu après fut élu pape sous le nom de Calixte II. C'étoit autrefois la demeure des Saints, & l'on y en compte jusqu'à quinze : c'est aujourd'hui une maison toute ruinée. On voit dans les mazes de la nef quelques tombeaux, entr'autres celui de Gautier évêque d'Aire, qui avoit été religieux de Clairvaux. Nous y passâmes la fête de saint Bernard, & de-là nous fûmes à la Côte saint André où il y a une abbaye de Bernardines, qui à cause de la misere du temps, s'étoient retirées chez leurs parens. Mais l'abbesse qui y étoit nous communiqua tout ce que nous souhaiions.

Vienne.

Nous fûmes de-là à Vienne où nous arrivâmes assez tard. Le lendemain nous fûmes saluer monseigneur l'archevêque, qui nous reçut avec toutes les démonstrations d'amitié qu'on peut souhaiter. Il nous retint chez lui & nous fit donner chacun une chambre dans son palais archiepiscopal, & ne souffroit qu'avec peine qu'on nous retint ailleurs à dîner. Nous vîmes dans sa chambre un portrait au naturel de saint Estienne évêque de Die & un de Barthelemi des Martyrs archevêque de Brague, & dans sa bibliotheque un manuscrit qui contient plusieurs lettres originales de Charles IX. d'Henri II. & de Catherine de Medicis à monsieur de Montaré qui étoit son parent. Il nous montra aussi un marbre qu'on avoit découvert depuis peu, sur lequel étoit gravée cette inscription :

HIC REQUIESCIT IN,  
PACE MERCASTO QVI.  
FLORENTIAEVM.  
ECIT PER AN NOS  
IVCVNDAM VI  
TAMHÆC PERTEM  
PORA DVXIT.



Le lendemain veille de saint Barthelemi nous assistâmes à une partie de la messe à la cathedrale. Les ministres sacrez étoient revêtus de noir comme en Avent & en Carême. Durant la preface le diacre étoit derriere le celebrant, mais fort éloigné; le soudiacre & l'acolythe étoient au coin de l'autel du côté de l'épître, où ils demurerent à genoux durant le canon. A l'oraison dominicale le celebrant tint le calice sur l'autel, & l'éleva lorsqu'il dit *panem nostrum quotidianum*, puis le remit sur l'autel; alors le diacre couvrit le calice & prit la patene qu'il éleva. A la fin de la messe il dit le *Benedicamus Domino* au coin du marche-pied de l'autel, il n'y a sur l'autel que la croix & quatre chandeliers, & le saint Sacrement n'y est point. On le garde à un autre autel comme dans la plupart des cathedrales que nous vîmes cette année.

Comme l'église de Vienne n'a pas eu moins de zele que celle de Lyon à conserver ses anciennes ceremonies, nous voulûmes assister à une grande messe entiere. C'est pourquoy le jour de saint Barthelemi, qui étoit un dimanche, après avoir dit la messe à l'abbaye de saint André le Haut, nous nous rendîmes à la cathedrale. On étoit à la procession lorsque nous y arrivâmes, & on faisoit une station dans le cloître qui touche à l'église; le celebrant revêtu en chappe accompagné d'un porte-benitier alloit cependant faire l'aspersion dans toutes les chapelles, recitant des oraisons. A son retour il traversa toute la procession, & après avoir dit une collecte ou deux, on entra dans l'église en chantant un répons ou une antienne. Le celebrant dit encore dans le chœur une oraison ou deux, puis entonna le *Deus in adjutorium* d'un ton élevé, le chœur répondit d'un ton plus bas, & l'on dit tierce d'un chant fort simple & comme *in directum*. On n'y dit point d'hymnes, car dans l'église de Vienne on n'en dit qu'à complies, & cependant deux novices apporterent deux chappes aux deux chantres, lesquels n'ont point de chaires au milieu du chœur, mais ils se tiennent debout durant l'introïte, se promenant durant le *Gloria* & s'asseient aux basses chaires durant l'épître & le graduel.

Lorsque le celebrant arrive à l'autel, il y vient accompagné de deux novices revêtus en aube avec des chandeliers, d'un thuriferaire & d'un soudiacre revêtu d'aube & de tunique, & du diacre revêtu de sa dalmatique. Arrivez à l'autel ils se divisent tous face à face, & l'archevêque accompagné

de deux chanoines & de son porte-croix vient au milieu du sanctuaire dire l'introïte & la confession. Durant le *Gloria* & les oraisons le diacre, le soudiacre & le thuriferaire sont en droite ligne au coin de l'autel. On ne fit aucune commémoration du dimanche, mais on dit une oraison pour le roy, que l'on joignit à celle de la fête sous une même conclusion.

Après l'oraison le celebrant va s'asseoir sur un banc de pierre proche de la credence, qui n'est couverte que d'une simple nappe, sur laquelle il met le missel. Le diacre, le soudiacre & le thuriferaire se mettent sur un autre banc de pierre plus bas de l'autre côté de la credence. Pour ce qui est des acolythes, après avoir mis leurs chandeliers sur les degrez du sanctuaire, ils se retirent dans le chœur avec les autres novices.

Le soudiacre chante l'épître au pupitre du chœur, & ayant pris la benediction de l'archevêque, vient donner son texte au diacre encore assis vers la credence. Le diacre après avoir étendu le corporal sur l'autel, vient accompagné des autres ministres prendre la benediction de l'archevêque, & lui faire benir l'encens, mais c'est lui-même qui met l'encens dans l'encensoir. Il chante l'évangile au coin de l'autel sur un petit pupitre de bois sans tapis, ayant à son côté le soudiacre, le thuriferaire derrière le pupitre qui le regarde face à face, & les deux acolythes à côté du texte qui se regardent aussi face à face. L'évangile & l'épître se chantent d'un ton particulier, à peu près comme celui de nos passions. Après l'évangile les acolythes mettent leurs chandeliers sur l'autel, & le soudiacre porte baiser le texte à l'archevêque, au celebrant, aux chœurs & à tout le chœur. L'on donne aussi au commencement de la messe le texte à baiser à l'archevêque, au celebrant, & au diacre.

A l'offertoire le celebrant après avoir encensé la matiere du sacrifice, encense l'autel & tourne tout autour. L'encensement de l'autel fait, le thuriferaire quitte sa tunique, va encenser le chœur, puis reprend sa tunique. Le chant de la preface est un chant particulier, & quand on la chante, le soudiacre prend la patene qu'il soutient nuë avec une écharpe qu'il a sur l'épaule droite. A la fin de la preface il la remet sur l'autel, & se met avec le thuriferaire à genoux au coin. A l'élevation les deux acolythes tenant des flambeaux chantent dans le sanctuaire *O salutaris hostia*. A l'oraison Do-



minicale le soudiacre reprend la patene comme auparavant , & la rend au diacre après que le celebrant en élevant le calice & l'hostie a dit *Panem nostrum quotidianum* , & se remet à genoux au coin de l'autel jusqu'après la communion. A la fin de la messe le diacre dit *Ite missa est, alleluia, alleluia*, ce qu'il fait à toutes les fêtes doubles, & l'archevêque donne la benediction, que tous, même le celebrant, reçoivent à genoux.

Les grandes fêtes lorsque l'archevêque officie, il y a à l'autel sept prêtres, sept diacres & sept soudiacres, & l'on commence la messe tout au bas de la nef à dix pas de la grande porte. L'office s'y fait en tout temps avec une gravité qui ne se peut exprimer. On en bannit entierement l'orgue, & la musique, mais le plain chant est si beau, & se chante avec tant de mesure, qu'il n'y a point de musique qui en approche. Les matines sont fort longues, & se commencent les grandes grandes fêtes à deux heures, quelquefois à trois, & tout au plus tard à quatre heures. On les chante tout debout sans s'asseoir, & l'on y est si exact, qu'un chanoine qui y manque, excepté aux fêtes simples, perd ce jour-là sa retribution pour tout le jour, ne peut assister à aucun autre office, ni même dire ce jour-là la messe dans l'église. Les enfans de chœur sont incorporez au chapitre, & ne peuvent être chassés. On les appelle novices.

Pour ce qui est de l'église cathedrale, qui est dédiée à S. Maurice, elle est une des plus belles du royaume, soit pour sa longueur, soit pour sa largeur, soit pour l'élevation, soit pour être bien percée.

Il y avoit autrefois dans Vienne douze abbayes de notre ordre; aujourd'hui ce nombre est fort diminué. La plus considerable est celle de saint Pierre, qui fut secularisée en 1612, les chanoines y doivent faire preuve de noblesse. L'église est un veritable sanctuaire. On y compte jusques à vingt deux archevêques enterrez, la plupart sont reconnus pour saints canonisez. Nous ne rapportons pas ici les épitaphes de tant de grands prelatz, & de quelques autres personnes illustres qui y ont choisi leur sepulture. On peut les voir dans Chorier qui les rapporte. Monsieur l'abbé des Halles, parent de monsieur le maréchal de Villars, qui en est doyen, nous procura l'entrée des archives de cet illustre chapitre, & nous mit entre les mains deux ou trois beaux cartulaires. Il voulut même nous faire l'honneur de nous donner à dîner, & nous fit voir  
dans



dans son cabinet quelques tableaux de prix, sur tout une Notre-Dame peinte sur du bois par Raphaël, estimée six mille livres, un S. Sebastien & un S. Jérôme.

Il y a dans Vienne deux abbayes sous l'invocation de saint André, toutes deux de notre ordre, l'une d'hommes au bas de la ville, & l'autre de filles tout au haut. Nous commençâmes par celle-ci. Madame de Villars qui en est abbesse avoit pour lors quatre-vingt-deux ans, mais son esprit ne vieillit point. Il ne se peut rien ajoûter à l'accueil qu'elle nous fit, & son exemple anima toutes ses religieuses à nous bien recevoir. Nous découvrîmes par les titres de cette abbaye, qu'elle avoit été fondée par S. Leonien abbé de S. Pierre; qu'il y avoit eu jusqu'à cent religieuses, & que le monastere ayant été ruiné par les Vandales, il fut rétabli par le roy Raoul à la priere de la reine Ermengarde sa femme. Nous vîmes dans la cour de l'abbaye une ancienne inscription fort belle & fort bien conservée. Comme Chorier ne l'a point rapportée, je croi qu'il est bon de lui donner place ici.

DRVSCA SARI  
TIB. AVG. F. DIVI AVG.  
NEPOTI DIVI IVL.  
PRONEPOTI TRIB.  
POTEST. II. COS. II

L'abbaye de S. André le Bas peut avoir été autrefois plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui. Ancemond duc de Bourgogne en fut le fondateur, & le roy Conrad le restaurateur. Ils y sont enterrez l'un & l'autre, & on y voit encore leurs épitaphes, qui sont rapportez par Chorier. L'on croit que l'office du saint Sacrement a commencé dans cette église, & que c'est pour cela qu'on y prêchoit autrefois l'octave de la fête du saint Sacrement. Mais je ne vois pas sur quoi cela peut être appayé: à moins que cela ne s'entende de la reception de l'office du saint Sacrement dans Vienne seulement. Tout proche de l'abbaye on voit une table ronde de pierre, qui étoit autrefois un ayle.

Sainte Colombe est un des plus anciens monasteres de la ville; il est situé sur le bord du Rosne, dans une situation admirable; mais il ne conserve rien de ses anciens monumens, qu'une voûte souterraine, qu'on appelle Ergastule, où l'on croit qu'on mettoit en prison les premiers chrétiens, ce qui n'est pas hors de vraysemblance. Nous eûmes la devotion d'y descendre, & ce lieu nous parut affreux; car outre la voûte souterraine, nous y remarquâmes encore des cachots, qu'on ne peut voir sans fremir.

L'abbaye de la Claire est la moins ancienne; car elle fut fondée pour des religieuses de sainte Claire, qui peu après leur fondation embrasserent la regle de saint Benoît. Nous y vîmes madame la comtesse de Veruë, qui ayant méprisé les plus grands honneurs de la cour de Savoye, s'étoit retirée dans cette maison depuis vingt ans, pour y vivre dans un parfait détachement, dans les exercices d'une humilité profonde, & dans les pratiques d'une penitence sincere. Ce fut-là que dans une entiere resignation à la volonté de Dieu, elle apprit la mort de son mari & de ses deux petits fils tuez à la bataille d'Hoster, sans verser une seule larme: dégoûtée de tout ce que le monde estime, elle met en Dieu son unique consolation; & elle nous disoit que Dieu lui ayant enlevé ce qu'elle avoit de plus cher sur la terre, elle ne pouvoit s'attacher aux creatures. C'est pourquoi elle a volontiers consacré à Dieu ses deux petites filles; qui sont religieuses auprès d'elle.

Je ne parle point de la ville de Vienne, parce qu'on trouve une description de tout ce qu'il y a de beau dans Chorier. La porte triomphale bâtie du temps des Romains est d'un tres-bon goût. Notre-Dame de la Vie qui est aujourd'hui une paroisse, étoit autrefois, à ce qu'on dit, un pretoire & un des plus beaux monumens d'antiquité qu'on puisse voir: cet édifice étoit composé de colonnes d'un ordre Corintien, élevé d'environ quatre-vingt pieds avec des chapiteaux & des corniches. Il formoit un long quarré, qui dans les deux faces plus étroites avoit six piliers éloignez l'un de l'autre au moins de huit pieds, & dans les deux autres faces huit piliers d'égale distance, au bout desquels il y avoit deux portes qui répondoient l'une à l'autre. Ceux qui ont converti en église ce précieux monument, l'ont presque tout massacré. Mais il en reste encore assez pour attirer l'admiration de tous les étran-

ges, qui ne peuvent se lasser de voir un si bel édifice.

Hors de la ville on voit encore un ancien monument qu'on appelle l'Eguille. C'est une pyramide élevée sur quatre gros piliers en forme de voûte à la hauteur d'environ douze pieds. Il n'y a aucune inscription, mais on croit que c'est un tombeau de quelque Romain.

Nous demeurâmes à Vienne jusqu'au commencement du mois de septembre, comblez des honnêtetés de monseigneur l'archevêque, & édifié du bon ordre de sa maison. Car ce grand archevêque mangeoit avec ses ecclésiastiques & tous ses domestiques dans un refectoire où l'on faisoit la lecture. Il recitoit son office avec un ecclésiastique dans une fort belle chapelle où l'on gardoit jour & nuit le saint Sacrement, & où sont les portraits de tous les saints Archevêques de Vienne, & par un vœu qu'il avoit fait à Dieu, il ne logeoit jamais dans son palais archiepiscopal aucune femme de quelque condition qu'elle fût, quand bien elle auroit été de ses parentes.

Comme nous nous disposions à partir, il vint à nous un homme que nous ne connoissons pas, qui nous dit que si nous souhaitions voir des inscriptions, il en avoit dans sa maison une que jamais personne n'avoit pû lire, que les philosophes, les notaires & les plus habiles déchiffreurs n'avoient pû en venir à bout; que pour lui il y avoit trente ans qu'il perdoit la vûe à vouloir la déchiffrer sans succès. Cela nous donna envie de la voir, & nous trouvâmes que c'étoit quatre petits vers françois, gravez d'un caractère de trois ou quatre cens ans sur une pierre, mise sur un pont, pour exciter les passans à mettre quelque chose dans un tronc, pour l'entretien du pont. Aussi-tôt cet homme les écrivit, & fut si joyeux qu'il ne se possédoit pas. Il nous regardoit comme les plus habiles hommes qui fussent sur la terre, & voulut nous mener voir une autre inscription en ancienne lettre romaine que je rapporterai ici, parce que je ne sçai si elle est dans Chorier.

D. M.

LABENIAENE ME  
 SIAE OPTMAE ET.  
 PISSIMAE LIB.  
 ET CONIVGL.  
 P. LABENIVS TRO  
 PHIMVS MERI  
 TIS EIVS SIBI.  
 IAR.

Il nous auroit volontiers conduit par toute la ville, mais nous voulions aller à Beaurepert, & de-là à saint Antoine.

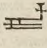
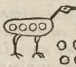

S. Antoine.

L'abbaye de S. Antoine qui est aujourd'hui un chef d'ordre & une des plus illustres du Dauphiné, n'étoit dans son origine qu'un prieuré de moines Benedictins, dépendant de Montmajour. Les reliques de S. Antoine y ayant été transférées dans l'onzième siècle, plusieurs malades infectez du mal qu'on appelle le feu de S. Antoine, y venoient chercher leur guérison dans les merites du Saint, & ils y abordoint en si grand nombre, qu'on fut obligé d'y bâtir deux hôpitaux, un pour les hommes, & l'autre pour les femmes. Gaston gentilhomme François & son fils Guerin, qui y avoit recouvré la santé, s'y consacrerent au service des pauvres, & leur exemple en ayant excité d'autres à faire la même chose, ils formerent une petite communauté qui fut soumise aux religieux du Montmajour, residans dans le prieuré dont ils dependoient entierement. Les services que ces hospitalitaliers rendoient aux pauvres malades leur attirant l'estime de tout le monde, on leur permit de se bâtir une petite chapelle, où ils pussent prier Dieu, mais à condition qu'ils iroient les fêtes à l'office dans l'église des moines, & qu'ils recevraient d'eux les sacemens. Cela dura jusq' à Aimon de Montagni, qui ennuié de la qua-



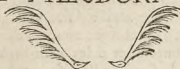
lité de maître de l'hôpital, & portant avec impatience le joug des religieux, obtint du pape Boniface huitième une bulle qui le rendoit maître lui & ses confreres du prieuré qu'il érigea en abbaye sous la regle de S. Augustin, à condition qu'ils feroient une redevance annuelle au Mont-majour.

Cette abbaye est assurément magnifique; l'église après la cathedrale de Vienne est la plus belle du Dauphiné; l'autel est d'un marbre noir accompagné de quatre belles figures de bronze d'un travail admirable. On conserve dans l'autel le corps de S. Antoine dans une belle châsse d'ébene couverte de lames d'argent. On dit que l'autel avec tous ses ornemens a coûté dix mille écus, & assurément il les vaut bien. Le chœur est derriere l'autel dans le fond de l'église, orné de plusieurs tableaux de prix, aussi-bien que tous les autels de cet auguste temple. La sacristie est fournie d'ornemens & d'argenterie; on y garde aussi les saintes reliques, parmi lesquelles on voit plusieurs corps tirez des Catacombes, que les religieux de S. Antoine ont pû avoir facilement, d'autant que la vigne de leurs confreres de Rome est située dans un ancien cimetiere. Ils nous montrerent des phioles de verre & des lampes d'argile, qu'on avoit trouvées dans ce cimetiere, & apparemment avec les corps dont ils sont en possession. Les phioles de verre pleines de sang sont des marques indubitables du martyre de ceux auprès desquels elles se trouvent; les lampes & les pots d'argile étoient des vaisseaux dans lesquels on mettoit des aromates, qu'on enterroit avec les chrétiens. Nous vîmes aussi des marbres sur lesquels étoient les inscriptions suivantes:

SEP  
 IINONAR VERISIT    
 DONATV. YIII OAS ELOQ   
 VI BIXIT INPACE ANOVI VI MEI III.



IVSTI. AMORVM.  
 SEX. INSEPT. PAREN  
 TES. BENE MERENTES  
 L. THEODORI ✕



Une des belles choses qu'on voye à S. Antoine, c'est le re-fectoire. Il a cent onze pieds de long, trente-quatre de large, il est élevé à proportion, bien percé, sans piliers & soutient trois étages qui sont dessus. Je ne parle point des beaux tableaux d'Italie dont il est orné.

La bibliotheque n'est pas fort grande, mais les livres sont assez bons. Nous y vîmes un manuscrit des livres de l'Imitation de JESUS-CHRIST, d'environ trois cens ans : mais il est sans nom d'auteur, & les livres sont dans un autre ordre que celui que nous avons aujourd'hui. Car notre premier livre est dans le manuscrit le quatrième ; le second livre aussi le second ; notre troisième livre est le premier, & notre quatrième est le troisième. Ils sont dans un même volume avec un ouvrage de S. Bonaventure, & des meditations du Cardinal de Turrecremata qui ont pour titre : *Meditationes RR. P. Domini Johannis de Turrecremata sacro-sanctæ Romanæ Ecclesiæ cardinalis posite & depictæ de ipsius mandato in ecclesiæ ambitu S. Mariæ de Minerva Romæ.* Et à la fin on lit ces mots. *Finis sunt contemplationes supradictæ & continuatæ Romæ per Ulricum Han anno Domini M. ccccvii. die ultima mensis Decembris.* Nous vîmes aussi une lettre originale du fameux Erasme, dans laquelle il dit en des termes fort expressifs, qu'il aimeroit mieux être haché en pieces, que de ne pas croire la verité du corps & du sang de JESUS-CHRIST dans le saint Sacrement.

Nous avons dit que les malades infectez du feu S. Antoi-

ne, avoient donné occasion à l'établissement de l'ordre, qui porte le nom de ce Saint. Cette maladie ayant discontinué durant cent ans, avoit commencé à se faire sentir depuis un an, & les religieux avoient charitablement r'ouvert leurs hôpitaux fermez depuis si long temps aux pauvres miserables qui en sont attaquez. Nous y en vîmes avec beaucoup de compassion une vingtaine, les uns sans pieds, les autres sans mains, & quelques-uns sans pieds & sans mains. Car on ne peut guerir ce mal qu'en coupant les membres ausquels il s'attache d'abord. Il y avoit là un frere fort habile, qui n'en manquoit aucun. Il nous fit voir des mains & des pieds coupez il y a cent ans, qui sont semblables à ceux qu'il coupoit tous les jours, c'est-à-dire, tout noirs & tout secs.

Nous partîmes de S. Antoine le sixième de Septembre, & nous allâmes à Romans ville du Dauphiné plus grande & plus belle que Vienne, où il y a des Cordeliers, des Capucins & des Recolets, une abbaye de Bernardines, des Ursulines, & des religieuses de la Visitation. La principale église est la collegiale, qui dans son origine étoit une fameuse abbaye, fondée par S. Barnard archevêque de Vienne dont elle porte le nom. On voit à l'entrée de la ville un vieux château, qui sert aujourd'hui de prison, qu'on dit être celui qui fut vendu au Saint, lorsqu'il y bâtit l'abbaye. Quoiqu'il en soit, l'église qui subsiste aujourd'hui est grande, belle & délicate, mais elle se ressent un peu du ravage des Huguenots. Elle est desservie par un chapitre considerable, qui a pour abbé l'archevêque de Vienne, quoiqu'il soit immediat par sa fondation au saint Siege; on croit même que l'abbaye ne s'appelle Romans, que parce que S. Barnard la soumit à l'évêque de Rome. Elle a eu le malheur d'être ruinée six fois. 1. par les Maures. 2. par l'archevêque Sebon. 3. & 4. par le feu. 5. par Guigue Dauphin dans le douzième siecle, & 6. par les Calvinistes.

Valence n'est qu'à trois lieuës de Romans. La ville est assez jolie, mais peu peuplée. L'église cathedrale a été créée en 1096. par le pape Urbain II. & par douze évêques en l'honneur de saint Corneille & de saint Cyprien, quoiqu'on l'appelle saint Apollinaire. Elle est assez belle pour son temps. On croit dans Valence que c'étoit autrefois une abbaye de Benedictins, & que la cathedrale étoit à saint

Jean, qui est aujourd'hui une paroisse. Nouy y vîmes cette ancienne inscription.

T. POMPEIO.  
 HILARI-LVERIVG.  
 T. POMPEVS BASSVS  
 PATRI  
 ET. SIBI.

Il y a dans Valence trois abbayes, S. Rufe de l'ordre de S. Augustin, Vernaison de l'ordre de Cîteaux, & Soyon de l'ordre de S. Benoist. Celle ci aussi bien que les autres étoit autrefois hors de la ville; mais ayant été ruinée, les religieuses furent obligées de se retirer à Valence, où Jean de Montluc qui en étoit évêque, les reçut dans son palais épiscopal, leur permit sans peine de faire l'office dans sa cathédrale, & d'y tenir un chœur avec les chanoines. Quelques-uns ont prétendu justifier cet évêque, qui d'ailleurs étoit sçavant & avoit de l'esprit: mais il fut soupçonné d'avoir abusé de cette abbessé, laquelle depuis prostitua sa religion étant morte Calviniste hors de son cloître. Nous avons vû à Valence des anciens chanoines, qui sçavent de leurs ancêtres, qu'on l'avoit vû prêcher en habit long & couvert de son chapeau. Nous connoissons aussi des personnes qui ont vû une lettre qu'il écrivoit au maréchal de Montluc son frere, dans laquelle il avoit l'insolence de lui mander, que si l'évêque de Rome vouloit faire du bruit, il ébranleroit de telle sorte son clocher, qu'il tomberoit par terre.

Die.

De Valence nous fûmes à l'abbaye de Leoncel, & de-là à Die dont l'évêché étoit autrefois uni à celui de Valence. Les chemins sont tres.difficiles & même dangereux. C'est pourquoi nous n'y arrivâmes que sur les neuf heures du soir. Environ un mois auparavant on avoit découvert une conspiration; on avoit trouvé des magasins de poudres, on avoit aussi surpris des lettres originales des Etats d'Holande & de la Reine Anne pour lever des soldats, & leur faire tenir de l'argent;

&

& selon le projet des conjurez en même temps que les Anglois firent leur descente dans le Languedoc, les Allemans devoient fondre dans le pays de Die par le Gapençois, & tout le monde prendre les armes, égorger l'évêque, le gouverneur, le subdelegué de l'intendant, tous les chanoines & tous les anciens catholiques. Cette conspiration avoit obligé de faire des perquisitions; on prenoit toutes les précautions possibles, & l'on avoit déjà arrêté prisonniers une vingtaine de ceux qui étoient entrez dans la conspiration, qui ne nioient pas le fait. Comme nous arrivâmes tard, les gardes qui étoient à la porte nous crièrent *Qui va là?* mais nous étions tellement occupés à chercher notre chemin, que nous ne les entendîmes pas, nous ne vîmes pas même la porte de la ville qui étoit tout proche de nous. Il est vray qu'elle étoit si petite, qu'elle n'avoit pas l'apparence d'une porte de ville. Comme nous ne répondîmes pas, & que nous avancions toujours notre chemin en nous éloignant de la porte par laquelle nous devions naturellement entrer, les gardes tirèrent sur nous, & furent aussi-tôt donner avis au gouverneur, que deux camifars, habillez en prêtres, montez sur des chevaux, étoient venus à la porte de la ville, qu'on leur avoit crié *Qui va là?* & qu'au lieu de répondre, ils avoient fui dans les vignes. Le gouverneur avertit aussi-tôt l'évêque & le subdelegué de l'intendant de l'avis qu'on vient de lui donner, l'épouvante se met dans les esprits, & l'on conclut qu'il falloit promptement commander une compagnie de canonniers pour courir après les camifars. On donne les ordres, & on met toute la ville en émotion pour prendre deux personnes, qui venoient se livrer elles-mêmes. Comme nous ne sçavions rien de ce qui se passoit, nous suivions toujours les murailles de la ville dans l'esperance que nous trouverions enfin une porte; nous fîmes beaucoup de fort méchant chemin, & après assez de temps & bien des inquietudes, nous en trouvâmes une qu'on venoit apparemment d'ouvrir pour laisser sortir les soldats qui devoient courir après nous. Il y avoit un homme qui tenoit un falot & trois soldats armez qui nous regarderent depuis les pieds jusqu'à la tête. Nous les priâmes de nous faire la grace de nous mener en quelque hôtellerie. Ils nous y menerent, mais en même temps ils donnerent avis au gouverneur, que les camifars étoient dans la ville, dans une telle hôtellerie. Le gouverneur en avertit aussi-tôt l'évêque,



& un moment après il entra dans nôtre auberge avec le subdelegué de l'Intendant, & un autre officier. Il nous demanda fort honnêtement si on pouvoit sçavoir d'où nous venions; nous luy répondîmes que nous venions de l'abbaye de Leoncel; il ajouta si nous avions quelque affaire dans la ville; nous lui dîmes qu'ouï; que nous avions affaire à monseigneur l'évêque: Le subdelegué de l'Intendant prenant la parole, nous demanda pourquoy nous n'avions pas répondu, lors qu'on avoit crié, *qui va-là*; nous lui dîmes que nous n'avions rien entendu. Pour lors le gouverneur nous dit, Mes peres, vous n'avez gueres la mine de Camisars: cependant comme nous sommes dans un temps où l'on est obligé de prendre des précautions, puisque vous avez à faire à monsieur l'évêque, vous voulez bien que nous vous y menions. Cela nous fit un fort grand plaisir, quoy que d'ailleurs nous eussions un peu de peine d'aller voir si tard un prélat dont nous avions besoin. L'évêque nous attendoit, & nous reçut avec beaucoup d'honnêteté; & après que nous luy eûmes dit le sujet de nôtre voyage, & qu'il eut vû les lettres que nous avions de l'assemblée du clergé, il congédia ceux qui nous avoient amené, & nous retint un peu auprès de lui, puis il nous donna un laquais pour nous conduire dans nôtre logis.

Le lendemain, à sept heures du matin, il nous envoya querir pour voir ses archives; & d'un air fort agreable nous dit, Mes Peres, comme vous êtes des gens suspects, je dois avoir l'œil sur vous; ainsi il faut que vous dîniez avec moy; & je vous prie, tandis que vous serez à Die, de ne vous pas engager ailleurs. Nous travaillâmes donc chez luy tout le jour & aux archives du chapitre, où nous trouvâmes la vie d'Amedée de Rouffillon, l'un des plus grands prélats qui ayent gouverné les dioceses de Die & de Valence. Il avoit été Benedictin, religieux de saint Claude, abbé de Savigny, & ensuite évêque de Valence & de Die: car ce fut lui qui procura l'union des deux évêchez, & par tout il a fait de grandes choses. Car je diray en passant, que dans nos recherches, nous avons trouvé presque par tout, que les plus grands évêques sont ceux qui ont été religieux. Nous y trouvâmes aussi les informations de la vie & des miracles de saint Estienne, évêque de Die, faites par les évêques de la province de Vienne, pour servir à sa canonization. Ce grand saint avoit été Chartreux, & son corps s'étoit conservé sans corruption jusqu'au



temps que les Calvinistes s'étant rendus maîtres de la ville, le brûlerent au milieu de la placée. Nous voulûmes ensuite voir le tour que nous avions fait quand nous arrivâmes à Die, & nous fûmes surpris de voir tous les méchans pas où nous avions été dans la nuit sans aucun guide. Cela nous donna occasion de prendre cette inscription que nous trouvâmes dans les murailles de la ville.

D. M.

CARINIANI, VA-  
LERIANI. FIL.  
ANNORVM. XV.  
ACNE. FIL. CARISS.  
ET SIBI. VIVA. FEC.

En voicy encore une qui étoit proche de la cathedrale.

D. M.

C. MELLINI  
SECUNDINI  
MELLINI  
VERVS ET SEVE-  
RVS PATER.

Celle qui suit étoit dans un autre endroit de la ville.

D. M.

LIBERORVM AC CON-  
IVGIBVS PVBLICI CALIS-  
TI ET IPSIVS CONSECRAT<sup>W</sup>  
CVMBESAE VINEAE AREP.  
EX CVIVS REDDITV OMNIB.  
ANNIS PROLIBARI VOLO  
NE MINVS XV. V. S. E.

H. T. H. N. S.

Gap.

Après avoir achevé tout ce que nous avions à faire à Die, nous hésitâmes assez long-temps quelle route nous prendrions, parce que les chemins étoient detestables : mais enfin nous nous déterminâmes pour Gap. Nous y arrivâmes la veille de Saint Mathieu, & nous fûmes aussi-tôt saluer monseigneur l'évêque, qui nous reçut avec bien de la bonté, & nous fit l'honneur de nous retenir pour collationner avec luy. C'est un évêque tres zelé, devot à la sainte Vierge, & fort austere pour sa personne, car il ne mange que des viandes grossieres ; les jours maigres il s'abstient de poisson ; il porte le cilice, couche sur la dure, & pour couverture de son lit, se sert d'un drap mortuaire. Le lendemain, après avoir travaillé aux archives du chapitre, nous assistâmes aux vêpres de la cathedrale, qui est nouvellement bâtie, & dont le chœur est derriere l'autel aussi bien qu'à Die.

Après les vêpres on fit une procession generale pour le troisième dimanche du mois ; les vierges y marchoient les premières, portant une croix de bois couverte d'un voile blanc, & chantant les litanies de la Vierge. Les veuves les suivoient portant une croix de bois couverte d'un voile ou d'un crespé noir, & ne chantoient point. Les Capucins marchoient après, puis les Cordeliers & les Jacobins, & enfin la cathedrale. Au retour de la procession les vierges continuerent leur chant, & les veuves se mirent devant un autel de la Vierge ; lorsque le clergé entra, elles interrompirent leur chant. A la fin lorsque tout le monde sortit, elles chanterent encore un cantique.

Embrun.

De Gap nous allâmes à Embrun, qui n'en est éloigné que de sept lieues. Monseigneur l'archevêque nous y reçut avec beaucoup de bonté, & nous fit ouvrir son chartrier & celui du Chapitre. C'étoit un venerable vieillard, alors âgé de quatre-vingt-deux ans, qui s'étoit fait preparer son tombeau dans le cimetiere, où il avoit choisi sa sepulture ; il faisoit bâtir un seminaire somptueux, qu'il avoit donné aux Jesuites auquel on disoit qu'il faisoit une dépense de cent mil écus. Sa cathedrale peut passer pour une belle église dans le Dauphiné ; les collateraux sont anciens ; à côté de l'autel il y a deux petites tribunes, comme deux chaires de predicateurs, dans lesquelles on chante l'épître & l'évangile. Elle a eu un archevêque pape, & dix cardinaux. Comme nous descendions du chartrier, nous trouvâmes dans l'église un prêtre avec plusieurs laïques qui

faisoient les prieres des agonizans, pour un homme qui étoit à l'extremité, à la fin des prieres il donna la benediction avec le saint ciboire. Peu de temps après, le malade étant mort, nous entendîmes les Penitens qui faisoient pour lui des prieres. Je crois qu'on fait la même chose à tous les agonizans & à tous les morts.

L'abbaye de Boscodon est à deux lieuës d'Embrun, dans une agreable solitude; il y a douze anciens Benedictins qui vivent en commun dans un même refectoire, & couchent dans un dortoir. Ils se levent à quatre heures, chantent en notes tout l'office, font ensuite une demie heure de meditation, & partagent le reste du temps entre la lecture & le travail manuel. Cette abbaye fut fondée l'an 1130. non pas pour des Chanoines reguliers, comme l'a écrit sans fondement le pere Fournier, mais pour des Benedictins qui suivoient l'institut de l'abbaye de Chales dont nous trouvâmes les anciens reglemens, que nous avons imprimez au quatrieme tome de nos Anecdotes.

Boscodon.

De là nous fûmes coucher à Nôtre-Dame du Laure, où depuis environ quarante ans une pauvre bergere a donné lieu à une grande devotion. Dieu qui se plaît à se communiquer aux ames simples, a prevenu de telle sorte la sœur Benoîte, c'est le nom de la Bergere, qu'on la regarde dans tout le país comme une sainte, sur tout après que plusieurs personnes ont assuré qu'elle leur avoit decouvert des secrets de leur conscience que personne ne pouvoit sçavoir, les avertissant de se confesser de certains pechez qu'ils croïoient être inconnus. On accourt à elle de tout le Dauphiné, de la Provence & de la Savoye, comme à un oracle, & il n'y a pas même jusques aux évêques qui ne croient point trop s'humilier de la venir voir, la consulter, & se recommander à ses prieres. Nous en avons vû un qui nous a assuré qu'elle lui avoit dit des choses qui le regardoient, si secrettes, qu'elle ne pouvoit les avoir apprises que de Dieu seul. Voicy ce qu'on nous dit de cette bonne Bergere, qu'on peut regarder comme la S<sup>te</sup> Geneviève de nôtre siecle. S'étant renduë digne des visites du Seigneur, un jour qu'elle païssoit son troupeau à un quart de lieuë de là, la sainte Vierge s'apparut à elle, lui fit connoître qu'elle vouloit être honorée en ce lieu, & lui ordonna d'y faire bâtir une église en son honneur. Benoîte étant venuë sur la montagne, trouva tout le plan de l'église tracé, la terre s'étant élevée pour en marquer les bor-

Nôtre-Dame du Laure.

nes. Elle découvrit avec simplicité sa vision, & on bâtit l'église, qui fut achevée l'an 1668. L'archevêque d'Embrun qui fut miraculeusement guéri d'une maladie par l'intercession de la Vierge, que la sœur Benoîte avoit invoquée pour lui, donna cent soixante-quatre écus pour bâtir le portail; il y a aujourd'hui quatre prêtres pour satisfaire à la dévotion des peuples. Monsieur l'archidiacre de Gap, qui a choisi ce lieu pour sa sepulture, a dessein d'y donner tout son bien pour y fonder une Collegiale. On ne sçauroit dire la foule de monde qui accourt de toute part dans cette solitude; le jour de la Nativité on y compta jusqu'à dix-sept processions. Lorsque nous y fûmes, il y avoit des Dames de Marseille, qui y étoient venues exprés, elles étoient là depuis un mois, s'estimant heureuses de recevoir quelque consolation de la Bergere. Toutes les bonnes gens qui y viennent en pelerinage, après avoir fait leur dévotion à la Vierge, vont la voir dans sa petite maison. Elle les fait prier Dieu devant l'image de sa sainte maîtresse, les exhorte à se bien confesser, à communier, & à être devot envers la Vierge. Nous voulûmes aussi la voir, elle nous reçut dans sa chambre avec beaucoup de respect, & pria Dieu de benir nos travaux. Nous remarquâmes en elle une grande simplicité & une grande droiture.

Cisteron.

Nous entrâmes dans la Provence, par la ville de Cisteron, située sur le côteau d'une montagne, dans le conflans de la Bouech & de la Durance, sur laquelle on voit un Pont d'une seule arche fort hardi; La citadelle est bâtie au sommet du rocher. La cathedrale faite en croix est ancienne, on croit qu'elle a été bâtie par Charlemagne; nous y vîmes dans la sacristie une fort belle argenterie, qui a été donnée par un des derniers évêques.

Digne.

Nous allâmes de là à Digne, qui n'en est éloigné que de six lieues. L'évêque qui avoit assisté à l'assemblée du Clergé, n'y étoit pas encore arrivé. C'est un prelat fort estimé dans son diocèse, qui s'est acquis l'affection de ses peuples par les grandes aumônes qu'il fit aux pauvres dans la chere année; en son absence nous vîmes monsieur le Prevôt dont nous reçûmes toutes les honnêtetez possibles. La cathedrale qu'on croit être du temps de Charlemagne, est faite en croix & hors de la ville. Les Calvinistes l'ayant pillée, les Chanoines furent obligez de se retirer dans la ville, pour y faire l'Office dans la paroisse de saint Jérôme, où ils sont encore à present. Nous as-



sistâmes à leurs Vêpres le jour de la fête du Saint. Celui qui officioit étoit revêtu de chappe proche de l'autel avec le prêtre assistant aussi en chappe. On y conserve le saint Sacrement, non au maître autel, mais dans une chapelle; Dans l'ancienne cathedrale il étoit à côté de l'autel; dans une tour de bois, qu'on voit encore aujourd'hui.

En ce temps-là on faisoit une grande perquisition des faux-monnoyeurs dans le Dauphiné & dans la Provence, & il y a peu de villes où on n'en pendît quelques-uns, parce que le nombre en étoit fort grand. Cela étoit cause qu'on avoit de la peine à faire passer de certaines monnoyes. Les Loüis d'or sur tout étoient fort décriez, & quelque bons qu'ils fussent, personne ne vouloit s'en charger. Nous avions déjà éprouvé cela à Gap, où nôtre hôtesse aima mieux nous faire crédit, que de nous donner la monnoye d'un Loüis d'or. Nous éprouvâmes la même difficulté à Digne, où nous fûmes une heure & demie à trouver dans la ville de la monnoye, quoique tous ceux qui voyoient nos Loüis d'or avoüassent qu'ils étoient de bon or & au bon coing. Cela fut cause que nous partîmes un peu tard pour aller à Sennez, aussi n'y arrivâmes nous qu'à l'entrée de la nuit, parce

Sennez.

que les chemins sont tres-méchans, qu'il faut presque toujours marcher dans des pierres, sur des montagnes, & par des voies étroites qui sont environnées de precipices. Lorsque nous arrivâmes à Sennez, nous croyions entrer dans une ville, & nous ne trouvâmes qu'un village. Un bon païsan que nous rencontrâmes, nous demanda si nous voulions qu'il nous meneroit au meilleur logis; nous lui dûmes qu'il nous feroit plaisir: mais nous fûmes bien surpris, lorsqu'ayant fait entrer nos chevaux dans l'écurie nous n'y vîmes point de ratelier, & encore plus, lorsque pour nôtre soupé on ne trouva qu'un œuf pour nous deux. Nous nous contentâmes de manger du pain & des fruits, ce qui nous est arrivé assez souvent en Provence, & nous plaignions le sort de l'illustre évêque de Sennez, qui après s'être fait admirer dans Paris par ses predications, se voyoit comme exilé dans un païs desert & affreux. Le lendemain, après avoir vû la cathedrale, nous fûmes le saluer en son palais épiscopal, qui est sur une éminence à un demi quart de lieuë de là. Il nous reçut de la maniere la plus obligante du monde, & nous fit des reproches de ce que nous n'avions pas été descendre chez lui. Il envoia prendre nos chevaux & nous retint deux jours. Nous mangeâmes avec lui dans son petit refectoire, où l'on fait la



lecture, & nous assistâmes le soir à la priere : qu'il fait lui-même à tous ses domestiques.

Le lendemain nous le quittâmes pour prendre le chemin de Grace, qui est très-difficile. Comme mon compagnon étoit un peu incommodé, nous marchâmes un peu lentement, & nous ne nous proposions que d'aller coucher à l'Ecrinolle, gros village à deux lieuës de Grace, il faisoit encore du soleil que nous n'en étions qu'à une lieuë; mais comme les lieuës de Provence sont fort grandes, la nuit nous surprit avant d'y arriver : un petit clair de lune à travers d'un brouillard assez épais, nous découvroit assez le chemin pour nous conduire, & nous étions sur le point d'arriver, lorsque nous trouvâmes une si grande quantité de grosses pierres, que nous ne pûmes pas nous persuader que ce fût là nôtre chemin; nous crûmes d'autant plus aisément que nous nous étions égarés, que nous avions vû plusieurs lumieres dans des villages qui étoient à côté de nous, & les traces d'un torrent sec, qui nous avoit paru être un chemin. Nous ne déliberâmes pas à retourner sur nos pas, & après avoir bien marché nous trouvâmes ce prétendu chemin, nous le suivîmes & nous vîmes qu'il se terminoit à un precipice & à un terrain impraticable, nous ne savions plus que devenir, & nous allions à la garde du bon Dieu. Il y avoit proche de là un arbre sur une éminence, nous y allâmes au hasard, pour voir si nous ne découvririons pas quelque endroit où nous pussions aller coucher; Nous y trouvâmes heureusement un petit sentier qui aboutissoit à la maison d'un berger qui gardoit ses moutons; lorsque nous y fûmes arrivés, nous criâmes pour savoir s'il n'y avoit pas quelqu'un, le berger nous répondit, nous lui dîmes que nous étions des religieux, que nous nous étions égarés, & que nous le prions de nous mener quelque part où nous pussions passer la nuit. Avant que de nous ouvrir, il monta sur un arbre pour savoir qui nous étions, & vint nous conduire à l'Ecrinolle par le même chemin qui nous avions quitté. Lorsque nous fûmes arrivés aux pierres que nous avions rencontrées quand nous retournâmes sur nos pas, il vouloit nous quitter, mais nous le priâmes de nous mener jusques dans le logis, & assurément nous n'aurions jamais trouvé le chemin. Nous arrivâmes enfin heureusement, nous recompensâmes grassement nôtre guide, & joyeux d'avoir trouvé un gîte, nous oubliâmes tout le mal que nous avions eu.

Grace.

Le jour suivant nous allâmes à Grace par les chemins les plus

plus detestable que soient sur la terre. La ville n'a rien de beau que sa situation, qui étoit fort agreable avant la gellée des oliviers. Ce que nous y avons remarqué, c'est qu'à toutes les portes il y a une image de la Vierge avec une lampe qui brûle devant toute la nuit, & tous les soirs on y chante les Litanies. On dit que c'est un vœu de monsieur Godeau, qui mit la ville sous la protection de la Vierge, & en ressentit les effets, lorsque les ennemis s'étant présentés devant Grace, se retirèrent au bout de trois jours sans y faire de mal.

Vence n'est éloigné de Grace que de trois lieues. L'évêché est très-petit, il n'y a ni religieux, ni religieuses. On croit que la cathedrale, au moins le sanctuaire, étoit un ancien temple. Nous esperions y trouver quelque monument érigé à la memoire de monsieur Godeau, qui en a été durant sa vie le plus bel ornement; mais on n'a pas plus songé à lui faire honneur après sa mort, que s'il n'avoit jamais été dans le monde. Voilà le sort des grands hommes sur la terre; heureux s'ils sont écrits dans le livre de vie. On voit quelques inscriptions dans le Palais épiscopal, mais la plupart sont imprimées dans Bouche.

Nous partîmes de Vence dans le dessein d'aller à Lerins; nous passâmes à Antybe, petite ville sur le bord de la mer, & bien fortifiée, d'où le siege épiscopal a été transferé à Grace. Comme nous savions que l'abbé de Lerins étoit en sa maison de plaisance de Vallori, nous crûmes qu'il étoit de nôtre devoir de l'aller saluer. Je ne sçai s'il nous vit venir de sa fenêtre, mais il est certain que nous fûmes deux heures sans lui pouvoir parler, & qu'après avoir attendu si long-temps, lorsqu'on nous introduisit dans sa chambre, il nous demanda d'un ton fier ce que nous voulions; nous lui dîmes que le Clergé de France nous avoit chargés d'un grand ouvrage, dans lequel on devoit parler de son abbaye, & que nous étions deputez pour y aller chercher quelqu'ancien monument qui pût lui faire honneur, que nous avions des lettres de l'assemblée du Clergé pour avoir entrée par tout, & que dans toutes les cathedrales & dans toutes les abbayes on nous ouvroit tout. Il prit nos lettres, & après les avoir lûes, il nous dit que le Bibliothecaire de Lerins étoit allé prendre une recreation dont il ne reviendrait d'un mois, & qu'ainsi il n'y avoit rien à faire pour nous à Lerins. La charité m'oblige de passer sous silence le reste de nôtre entretien. Le lendemain nous prîmes congé de lui; il nous offrit de prendre un morceau de pain avant que de par-

tir, mais nous lui dîmes que nous étions bien aises d'aller dire la messe à Lerins, plutôt pour satisfaire nôtre devotion, que pour y voir la maison. Il fit tout ce qu'il put pour nous en détourner, & voyant que nous étions résolus d'y aller il nous demanda excuse de ce que nous avions été si mal reçûs. Je lui répondis, que nous n'étions pas venus là pour y faire bonne chere, que nous n'aurions souhaité qu'une bonne parole, que sa regle & la nôtre l'ordonnoit, mais que nous ne l'avions pas trouvée chez lui. Lorsque nous fûmes à Cannes les bateliers nous demanderent un écu pour nous passer à Lerins; nous l'aurions bien donné, mais comme nous n'avions pas assez d'argent blanc pour payer nos repas & nôtre coucher, & qu'on ne vouloit point de nôtre or, nous fûmes obligés de nous contenter de voir Lerins sans y entrer, d'offrir à Dieu cette petite mortification, & de prendre le chemin de Frejus, où nous arrivâmes tout au soir.

Frejus,

Frejus est une ancienne ville, fort celebre du temps des Romains, qui y firent un aqueduc de neuf grandes lieues, qui traversoit les rochers; on en voit encore de beaux restes. Ils firent aussi un port & un amphitheatre qui est encore tout entier. La cathedrale n'a rien de singulier, qu'un ancien baptistaire, il est separé de l'église, d'une figure octogone, soutenuë par de petits piliers, autour duquel il y a plusieurs autels. Monsieur le Prevôt Antelmi frere du savant Joseph Antelmi, dont nous avons de si beaux ouvrages, nous communiqua tous les memoires de monsieur son frere, & nous pouvons dire que si nous avons quelque chose de bon sur l'église & le diocese de Frejus, c'est à lui que nous en sommes redevables. Il nous fit voir quelques anciens manuscrits, & en particulier un vieux rituel, qui m'auroit bien servi lorsque je travaillai sur les rites ecclesiastiques. Ce Rituel prescrit qu'à la messe le prêtre après la preface dise avant le canon l'oraison suivante :

#### ORATIO POST SANCTUS, DICENDA.

*Aperi Domine os meum ad benedicendum nomen sanctum tuum, mundaque cor meum & corpus ab omnibus variis & nequissimis cogitationibus, ut exaudiri merear, deprecans pro populo tuo, quem elegisti tibi; & in spiritu humilitatis & in animo contrito suscipiamur à te, & sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi Domine Deus, Per Dominum*

*nostrum Jesum Christum filium tuum, qui tecum vivit & regnat  
Deus in unitate Spiritus sancti per omnia secula seculorum.*

Pour monseigneur l'évêque c'est un prelat d'un très grand mérite & savant; il nous fit l'honneur de nous donner à dîner tout le temps que nous fûmes à Frejus, nous offrit un lit dans son séminaire, & nous fit la grace de nous donner de l'argent blanc pour nôtre or, que son homme d'affaire trouva très-bon.

De Frejus nous fûmes à Draguinant, & de Draguinant à l'abbaye du Toronnet, de l'ordre de Citeaux. Comme nous étions à un quart de lieuë du monastere, il survint un orage accompagné de grêle & de tonnerre si furieux, qu'en un moment les chemins furent changez en torrens. Les Religieux nous y reçurent avec beaucoup de charité, & nous obligèrent à cause des pluyes, de séjourner le lendemain. Nous vîmes cependant la maison, qui est une des belles de l'ordre. L'église est grande, vaste, & bien bâtie, monsieur Phelippeaux qui en est abbé met la plus grande partie de son revenu à la bien décorer. Le cloître, le dortoir & les autres lieux reguliers tous bâtis de pierres de taille répondent à l'église.

Toronnet.

Du Toronnet nous fûmes à Yers, & de-là à Toulon; C'est assurément le plus beau país de la Provence.

Avant la mort des oliviers & des orangers c'étoit un charme de voir toute la campagne. La ville de Toulon est grande, peuplée & bien bâtie, le port est très-beau, l'arsenal l'est encore davantage, la maison des Jesuites est magnifique. L'église cathedrale peut passer pour une belle église dans la Provence, mais l'on n'y garde point le saint Sacrement. L'évêque qui étoit sourd, avoit fait paroître son zele peu de temps auparavant que la ville fût assiégée par le duc de Savoye & par les Allemands, mettant l'union parmi les Commandans, fournissant de l'argent & des farines, & demeurant intrepide au milieu des bombes qui tomberent au nombre de treize dans sa maison, même au coin de son lit. En reconnoissance de son zele la ville lui a fait dresser un monument dans la chambre de ville avec cette inscription:

Toulon.



## ARMANDO

*Ludovico Bonnin de Chalucet**Episcopo Tolonenſi**Quod**Urbe terrâ marique**à Germanis, Anglis, Batavis &**Sabaudis obſeſſa**Inter miſſiles hoſtium ignes**& diſſeſtæ domus ruinas**intrepidus,**Optimates conſilio & exemplo firmavit,**plebem frumento & pecunia juvit,**conſules**& civitas Tolonenſis**poſt depulſos hoſtes**grati animi**monumentum.**P P.*

1708.

Marseille.

Marseille est beaucoup plus grand, plus peuplé & plus beau que Toulon; sur tout la ville neuve, dans laquelle on entre par une rue longue d'un quart de lieuë, large à proportion, ornée d'une belle allée d'arbres, & dont tous les édifices de même hauteur & de même largeur, sont non seulement magnifiques, mais encore très-somptueux, & je ne crois pas que dans Paris on trouve une rue si belle. L'ancienne ville n'a pas le même agrément: mais le port est très-vaste & très-marchand. Nous y vîmes près de trente galeres, & sur le bord de petites baraques dans lesquelles les galeriens travaillent durant le jour, les uns à faire des souliers, les autres des bas, les autres à d'autres métiers. On leur permet d'aller quêter dans la ville, mais ceux qui sont galeriens pour des crimes, sont suivis par des gardes, & sont toujours deux à deux attachez par les pieds à une chaîne qu'ils traînent. Pour les galeriens Turcs on leur permet d'aller seuls avec un anneau seulement au pied.

La cathedrale bâtie sur le bord de la mer, n'est pas fort magnifique. On y voit un tableau de monsieur Puger fort estimé, & une grande chapelle bâtie pour mettre le corps de Jean-Baptiste Gaud évêque de Marseille, decedé en odeur



de sainteté, & illustre en miracles. Il s'en fit après sa mort une si grande quantité & de si avez, qu'on songea dès lors à proceder à sa canonization, & tous les Marseillois avoient pour lui une si grande veneration, qu'ils étoient disposés à fournir tous les frais nécessaires à cela; mais une personne qu'on crut fort intelligente en ces sortes de procédures, leur ayant dit qu'il falloit commencer par faire cesser toute sorte de culte, & faire un procès verbal *de non cultu*, on l'a si bien fait cesser, qu'à present on n'y pense plus. Monsieur l'abbé de Foresta Colong qui en est Prevôt, nous fit toutes les honêtetez possibles, il nous procura l'entrée des archives du Chapitre, & parce quenous étions un peu éloignés de nôtre logis, il voulut nous donner à dîner.

L'abbaye de saint Victor est le lieu le plus venerable de Marseille. Elle est hors de la ville assez près du port. Tout le terrain d'alentour s'appelloit autrefois *Paradisus*, à cause de la sainteté des religieux qui l'habitoient au nombre de cinq mille. Cassien si illustre dans l'antiquité, & si fameux par ses pieux & savans écrits en fut le fondateur. On y voit son sepulcre qui est de marbre, aussi-bien que celui de saint Isarne abbé de saint Victor, dans lesquels sont renfermez leurs ossemens, excepté le chef de Cassien & le bras de saint Isarne, qui sont dans le tresor fort bien enchâsséz. On voit aussi le sepulcre de saint Mauron abbé de ce monastere & évêque de Marseille, qui fut enterré dans un mausolée de payen, comme il paroît par l'inscription. Celui du pape Urbain V. qui avoit aussi été abbé de saint Victor est de marbre, il est à côté du grand autel, & au dessus se conserve la bierre de bois, dans laquelle il fut apporté d'Avignon. On voit encore dans l'abbaye sa croce d'ivoire, ses ornemens pontificaux, sa chappe & ses sandales; ce pape est un des plus saints pontifes, qui ait gouverné l'église: on conserve encore à saint Victor les informations qui furent faites de sa vie & de ses miracles pour proceder à sa canonisation. Le monastere est redevable à ce grand pape du grand buste de vermeil doré qui renferme le chef de saint Victor.

S. Victor.

Je ne parle pas des autres reliques qui sont dans le tresor, de la croix de saint André qu'on croit y avoir, ni de la grotte où l'on pretend que sainte Madelaine fit penitence. Il y a dans le vestibule de l'église des tombeaux de plusieurs évêques & abbez, ce qui fait juger qu'anciennement on ne les enterroit

pas dans l'église. Pour ce qui est de l'église elle est grande & plus venerable que délicate. Elle est double, c'est à dire qu'il y a une église souterraine & une superieure, dont la Dedicace a été faite par un Pape. Elle est déservie aujourd'hui par trente-neuf moines, qui avoient que Dieu y seroit mieux servi, & le public plus édifié, si l'on y mettoit la reforme: quelques-uns même nous rémoigneroient souhaiter d'y voir nôtre congregation pour le bien de la maison; mais c'est un ouvrage de Dieu, dont les momens ne sont pas encore venus. Nous n'eûmes pas le temps de voir leurs ceremonies; nous savons seulement qu'ils vont les dimanches faire la benediction de l'eau benite au puits. A Lyon, & je crois à Vienne on la fait au benitier de la nef.

S. Sauveur.

Saint Sauveur est une ancienne abbaye de Benedictines, qu'on croit avoir été originairement Cassianites; car il est assez probable que Cassien, qui bâtit le monastere de saint Victor pour des moines, en bâtit aussi un pour des vierges. Quoiqu'il en soit, on ne peut douter que cette abbaye n'ait été autrefois fort illustre. On y garde aujourd'hui l'abstinence & les jeûnes selon la regle. Madame de Janson nièce de monseigneur le Cardinal de Janson, nous y reçut avec beaucoup de bonté, & nous ouvrit ses archives de la meilleur grace du monde. Elle voulut aussi nous faire voir quelques antiquitez, qui sont dans l'interieur du monastere, où l'on montre plusieurs caves que nous croyons être un ouvrage des Romains, destinez à faire des provisions pour l'armée, comme on voit que Jule Cesar en avoit faites à Amboise, plutôt qu'un temple de la Deesse du Soleil, comme le croit monsieur Rufi, fondé sur ce que l'on y a trouvé une figure, qu'il estime ancienne, d'une Deesse environnée de raïons & portant une couronne d'étoiles. Mais nous croïons qu'il ne faut pas être grand connoisseur pour juger que cette figure n'est point du tout ancienne, & qu'elle represente la Sainte Vierge figurée par cette femme de l'Apocalypse, entourée du Soleil & couronnée de douze étoiles, qui sont les douze prerogatives de cette Sainte Mere de Dieu, comme l'explique saint Bernard. Nous vîmes aussi dans ces caves une ancienne inscription, mais nous ne la primes pas, dans la pensée qu'elle pourroit être rapportée par monsieur Rufi.

L'église des Accoules étoit autrefois une paroisse, qui dépendoit de l'abbaye de saint Sauveur: aujourd'hui c'est une colle-

giale de huit chanoines, sur lesquels les religieuses ont plusieurs droits. Nous y vîmes un crucifix habillé avec une mitre en tête, pour montrer la qualité de Pontife en Jesus-Christ.

De Marseille nous fûmes à Aix, qui n'en est éloignée que de cinq lieuës. La ville est non-seulement la plus belle de Provence, mais après Paris, nous n'en avons point vû de plus belle en France. Les ruës sont grandes & larges, les édifices magnifiques, tous de pierres de taille avec des ornemens; la cathedrale est la plus belle église que nous ayons vûe en Provence, le collatéral du côté de l'épître est plus ancien que le reste, & si l'on en croit les chanoines, c'étoit l'ancienne nef de l'église. Dans ce collatéral on voit une petite chapelle assez basse, dont la voûte est faite en forme de berceau. On pretend que saint Maximin y a communiqué sainte Magdelaine. Elle est sans doute fort ancienne, & je n'aurois pas de peine à croire, que c'est la premiere église d'Aix, qui a été enfermée dans celle qu'on voit aujourd'hui. De ce collatéral on entre encore dans un ancien Baptistaire séparé de l'église. C'est une voûte très-élevée, qui finit en forme de dôme percé à jour, au haut duquel est suspenduë une colombe. Tout l'édifice est soutenu de huit colonnes hautes, très-déliçates, qui forment un bel octogone, au milieu duquel sont les fonts baptismaux, & entre chaque colonne des autels.

Quoique monseigneur l'archevêque ne fût point à Aix, monsieur le prevôt ne laissa pas de nous procurer l'entrée de ses archives, où nous trouvâmes plusieurs deputations données par le concile de Trente à l'archevêque Antoine Filioli, où il est parlé de lui avec beaucoup d'éloge, & le privilege qu'Henry II. lui donna pour faire imprimer quelques decrets du Concile de Trente, long-temps avant qu'il fût terminé. Nous reçûmes aussi beaucoup d'honnêteté de monsieur d'Ache, & du R. P. Pagi Provincial des Cordeliers, qui nous fit communiquer par le Pere Martini les memoires de monsieur Juvenis sur l'Histoire du Dauphiné.

Nous partîmes d'Aix sur la fin du mois d'Octobre, & nous allâmes coucher à Salon, petite ville, celebre par la sepulture de Nostradamus, & de là nous fûmes à Arles. La ville est assez bien bâtie, mais irreguliere & peu peuplée. Le monde y est humain, spirituel & bien faisant. La maison de ville est fort belle; tous les étrangers y admirent une voûte plate, qui peut avoir trente pieds en quarré. Il y a devant cet édifice, qui est

magnifique, un grand obelisque qui fut trouvé dans un jardin il y a peu d'années. L'église cathedrale, dediée à saint Trophime est fort belle, l'entrée ou le portail est remarquable par son antiquité, le chœur est derriere l'autel. L'abbaye de saint Césaire, qui est aujourd'huy un monastere de Benedictines, est très-ancienne, puisqu'elle a pour fondateur le Saint dont elle porte le nom; mais il n'y reste presque plus d'ancien monument, que le tombeau de marbre du Saint, qui sert de grand autel, & la chapelle de sainte Agathe, qui sert de cimetiére.

L'église des Minimes, qui étoit autrefois un prieuré dépendant de Lerins, est un lieu des plus venerables de la ville. Elle fut bâtie par saint Vigile en l'honneur de saint Honorat. L'église soûteraine inspire un respect qui ne se peut exprimer. L'on y voit sept tombeaux de marbre, entr'autres celui de saint Hilaire d'Arles, de saint Concorde, de saint Genest & de saint Rotland, dont on voit par des petites fentes les sacrez ossements. Mais ce qui surprend le plus, c'est que dans un de ces sepulcres, qui est assez élevé, il y a de l'eau qui croît & qui décroît. On voit autour de l'église une infinité de tombeaux de marbre, ou au moins de pierre, ce qui fait juger que c'étoit autrefois un cimetiére.

Nous travaillâmes beaucoup dans Arles aux archives de la cathedrale & de saint Césaire. Comme on nous avoit dit que nous pourrions trouver quelques choses dans les écrits de feu monsieur Marcel, si connu dans la republique des lettres par les beaux ouvrages qu'il a donnés au public, nous crûmes que nous devions voir madame son épouse, qui est une femme d'esprit & fort honnête. Elle nous communiqua de bonne grace les papiers de son mari, & nous dit que quand il étoit mort, il avoit encore d'autres ouvrages prêts à mettre sous la presse, entr'autres un Dictionnaire pour apprendre plusieurs langues, & un livre de signaux dont elle seule & un de ses amis ont la clef, à ce qu'elle dit, il seroit d'une grande importance pour l'Etat. Puisque nous sommes tombez sur ce grand homme, on ne sera pas fâché de voir ici son épitaphe.



D. O. M.

*Inclito præstantissimoque D. D. Guillelmo Marcel,  
 J. V. D. Tolosa oriundo,  
 Viro in omni scientiarum, doctrinarum, linguarumque peritia  
 versatissimo,  
 Ingenii perspicacitate, tenacissimaque memoria celeberrimo,  
 Tabulis chronologicis, historiaque Gallorum ac ceteris scriptis  
 per universam Europam notissimo,*

*Qui Gallici commercii rebus in Ægypto probe excussis & restitutis,  
 paceque varie tentata ac penè desperata inter Gallos & barbaros  
 Algerienses, ut Ludovici Magni Legatus, anno 1677. inita, &  
 quasi in perpetuum sœdus totius Christianæ reipublicæ bono firma-  
 ta, ac demum per XII. annos in urbe & tractu Arclatensi honori-  
 fice functus maritimarum rerum classiumque regiarum præfectura,  
 repentino apoplexiæ morbo occubuit decembris XXVII. die, reparatæ  
 salutis anno M. DCCVIII. ætatis verò LXI.*

*Nobilissima piissimaque Maria de Batilli mœrens ac dolens, ut  
 altera Artemisa in æternum connubialis amoris pignus & monu-  
 mentum hoc epitaphium carissimo & incomparabili conjugi P. C.*

Nous passâmes la fête de la Toussaint en nôtre monastere du Montmajour, situé sur une petite éminence, à trois quarts de lieuë de la ville. L'on y a commencé un bâtiment fort solide & beau, qui fera un grand ornement dans le pays lors qu'il sera fini. L'église qui est double seroit assez belle, si elle étoit achevée. Les cloîtres sont fort jolis. En descendant au jardin on trouve une chapelle pratiquée dans le roc, qu'on dit par tradition être le lieu où Saint Trophime assémbloit les premiers fideles d'Arles.

Mont-majour.

On voit assez proche du monastere une petite église fort ancienne consacrée à la Sainte Croix ; on croit qu'elle a été bâtie par Charlemagne : Il y a tout autour un grand nombre de tombeaux, où l'on prétend que les soldats de ce prince tuez dans un combat contre les Sarasins furent inhumez. J'inclinerois plutôt à croire, que c'est l'ancien cimetiere des religieux, qui étoit hors le monastere, & au milieu duquel il y avoit une chapelle, selon l'ancienne coûtume des moines.



Avignon.

Le lendemain nous partîmes pour Avignon ; nous admirâmes en arrivant la beauté des murailles & des dehors de la ville ; le jour suivant nous fûmes saluer monseigneur l'archevêque, qui nous fit ouvrir son chartrier de la meilleure grace du monde, & pour ainsi dire nous en rendit les maîtres. Le palais de ce prélat est beau, mais celui du Vice-Legat l'est incomparablement plus. Jean XXII. étant archevêque d'Avignon l'avoit fait bâtir pour lui ; mais les papes qui le suivirent le trouverent si beau, & si digne d'un souverain pontife, qu'ils s'en rendirent les maîtres, & dédomagerent les archevêques. L'église cathedrale n'a rien qui resente la grandeur que ses ornemens. Le vaisseau est fort peu de chose, mais les decorations sont belles, & le rétable de l'autel est d'argent. Le chœur est derrière l'autel ; l'habit des chanoines majestueux. Les tombeaux de Jean XXII. & de Benoist XII. sont dans une chapelle à côté. Celuy d'Innocent VI. est aux Chartreux de Villeneuve, qui le reconnoissent pour leur fondateur. Il voulut y être enterré sous la piscine, ce qui n'a pas empêché qu'on ne lui ait érigé un fort beau monument dans la chapelle prochaine, aussibien qu'au cardinal son neveu. Au milieu du chœur des Chartreux est le tombeau de monsieur le prince de Conti. Il est de marbre noir, & il y a une grande épitaphe que nous n'ûmes pas le tems de copier.

La Chartreuse de Villeneuve est la plus riche qui soit en France. Elle a fondé celles d'Aix & de Marseille, & pourroit bien peut être en fonder encore d'autres. Il y a dans la bibliothèque plusieurs manuscrits hebreux, mais l'endroit de la maison le plus curieux, c'est la sacristie. La propreté, les ornemens & l'argenterie s'y font admirer. Le coadjuteur qui nous la monroit est un homme d'un merite distingué, sur lequel la grace & la misericorde de Dieu ont éclaté d'une maniere merveilleuse. Il est Danois de nation, d'une maison illustre, mais engagée dans l'heresie ; il avoit été ambassadeur en Espagne, & employé en d'autres negociations de consequence : lorsque touché de Dieu, & éclairé de sa grace après avoir satisfait aux commissions dont il étoit chargé, il quitte la cour, son pays, ses parens, ses honneurs, ses biens, ses amis, passé en France, fait abjuration ; & par reconnoissance d'une si grande grace, se consacre pour toute sa vie au service de Dieu dans une des plus austeres religions qui soient dans l'église. Ces sortes de conversions sont des preuves manifestes de la verité de la religion catholique ; car

il n'y a que la grace seule qui puisse faire de si grands changemens. On voit quelquefois des catholiques, même des religieux, se retirer parmi les protestans; mais il est clair comme le jour, que c'est le libertinage qui les y fait passer.

Lorsque nous travaillions dans Avignon, le Rosne se déborda de telle sorte, que nous ne pûmes retourner en nôtre monastere. Nous fûmes obligés de nous retirer chez les peres de Cluny à Saint Martial, qui nous reçurent charitablement. Leur église est assez belle. On y voit le tombeau du Cardinal Jean de la Grange, évêque d'Amiens, qui est tres-magnifique. L'église des Cordeliers est peut-être la plus belle qui soit dans Avignon, tant pour sa longueur, que pour sa largeur, & les autres agrémens qu'on y remarque. Celle des Celestins auroit été admirable, si elle avoit été achevée, car elle devoit avoir six Collateraux, trois de chaque côté. C'est dans cette église qu'on voit les tombeaux de saint Pierre de Luxembourg Cardinal, de saint Benesé berger, les deux plus jeunes saints Confesseurs qui soient reconnus dans l'église, puisque le premier est mort âgé de dix-huit ans, & le second de vingt-deux, tous deux illustres en miracles, sur tout par l'incorruption du second. Le tombeau de Clement VII. est au milieu du chœur, on voit encore son calice dans le tresor, & son missel dans la bibliotheque.

Lorsque nous étions à Avignon le Cardinal Comti y arriva. Le Vice-Legat fut au-devant de lui avec un grand cortège; tous les officiers de la ville à cheval, habillez de rouge avec des galons d'or, & l'épée à la main, l'attendirent plus de quatre heures. A son arrivée on fit une décharge de canons, & on lui porta les clefs de la ville; car c'est une coûtume dans Avignon, qu'on en porte les clefs aux Cardinaux qui y arrivent, pour leur témoigner qu'ils sont les maîtres de la ville tout letemps qu'ils y sont, & que le Vice-Legat leur cede en tout.

Nous partîmes d'Avignon le douzième de novembre pour aller à Cavaillon, où nous arrivâmes sur les trois heures. Peu de temps après nôtre arrivée nous entendîmes une décharge de canon, & l'on nous dit que c'étoit pour la fête de saint Veran évêque de Cavaillon, & patron de la ville, qui devoit se celebrer le jour suivant, auquel on devoit faire les Consuls. L'on prétend à Cavaillon, que c'est saint Veran qui a fait bâtir la cathedrale, quoy qu'elle n'ait été consacrée que par Innocent IV. qui en fit la dédicace à son retour du Concile de

Cavaillon.

Lyon. Et assurément on ne peut pas nier qu'elle ne soit très-ancienne, & que l'architecture ne soit d'un très-bon goût. L'on admire sur tout le chœur, sur lequel on voit un clocher d'une masse extraordinaire, soutenu par quatre piliers. Au tour de la cornière regne une bande de hieroglyphes extrêmement ancienne, qui fait voir que cette église dans son temps étoit magnifique. La tradition du chapitre est qu'elle étoit autrefois déservie par des Benedictins. Ceux d'Avignon croyent aussi que sous le pontificat de saint Agricole il y avoit des moines Benedictins dans leur cathédrale, lesquels dans la suite se seculariserent, que sur la fin de l'onzième siècle on y mit des chanoines réguliers, qui aussi se sont enfin secularisez.

Dans la cour du prévôt de Cavaillon, & dans la cour de l'évêque, on voit un ancien monument, qu'on croit être un arc de triomphe; mais comme nous y remarquâmes deux anges qui tiennent d'une main une couronne, & de l'autre une palme; nous croyons que c'est plutôt un ouvrage de Chrétiens, & peut-être étoit-ce la porte du palais épiscopal bâti par saint Veran, car la structure paroît assez conforme à ces hieroglyphes qui regnent autour de l'église.

Nous trouvâmes dans la ville une abbaye de Benedictines réformées, qui nous étoit inconnue. Elle étoit autrefois dans une solitude. Jean XXII. les transféra à Cavaillon, & leur donna une maison de Templiers hors de la ville, laquelle ayant été ruinée dans les guerres, Urbain V. leur en donna une autre dans la ville qui avoit été aussi aux Templiers. Le premier patron de leur monastere fut saint Marcel; aujourd'hui elles reconnoissent saint Jean, quoy que communément leur église s'appelle l'églisefede saint Benoît.

Synanque. De Cavaillon nous fûmes à l'abbaye de Synanque, de l'ordre de Cîteaux, qui n'en est éloigné que de trois lieux. Elle est dans une solitude affreuse, resserrée par des montagnes incultes & arides d'une hauteur prodigieuse. Le cloître & le dortoir, qui subsistent encore aujourd'hui sont magnifiques; le refectoire qui est ruiné l'étoit aussi. Nous en partîmes un peu tard pour aller à Apt, où nous n'arrivâmes que bien avant dans la nuit.

Apt. Le lendemain après avoir dit la sainte messe aux Carmes, nous fûmes saluer monseigneur l'évêque, qui nous fit toutes les honnêtetez possibles, & nous retint chez lui tout le temps

que nous sejourâmes à Apt. Il envoya querir monsieur de saint Quentin, gentilhomme du lieu, homme d'érudition, qui a composé une sçavante histoire d'Apt, qu'il nous communiqua de la meilleure grace du monde. Il ne nous quitta point, & se fit un plaisir de nous faire voir tout ce qu'il y a de curieux dans la ville. Il nous fit voir le tresor de la cathedrale, dans lequel on montre le chef de sainte Anne dans un reliquaire d'or, ceux de saint Auspice, de saint Castor évêques d'Apt, & de S. Marcien abbé, avec une petite fiole, dans laquelle on conserve l'humeur ou la graisse qui étoit autour du cœur de S. Marcien, qui est encore liquide; ce qui ne peut se faire que par un miracle continuel. Il nous fit voir ensuite les cryptes souterraines qui sont assurément fort anciennes. Nous y vîmes six urnes ou châsses de marbre, ou au moins d'une pierre aussi belle; nous ne doutâmes point qu'elles n'eussent été faites pour y mettre des reliques de quelques Saints, car elles n'étoient pas assez grandes pour faire un tombeau ordinaire: Nous en fûmes pleinement persuadés, lorsqu'on nous dit que ce lieu étoit autrefois appelé *Ubi sunt sepulcra sanctorum*. Pompée évêque d'Apt en ayant ouvert un, le trouva plein d'ossements, avec un vieux parchemin où étoit écrit *ossa sancti Amanruetti abbatis*; & dans un autre, *ossa sancti Theodoriti martyris*. Les autres ne furent pas ouverts. Il y a tout proche une autre crypte, où fut trouvé autrefois le corps de saint Auspice, premier évêque d'Apt & martyr. Le lieu où l'on prétend avoir trouvé les ossements de sainte Anne est tout proche de là. Les actes de l'Invention de saint Auspice, disent qu'en ce même lieu étoient *ossa nescit cujus*. Nous vîmes un ancien martyrologe manuscrit de sept ou huit cens ans, dans lequel il n'est point fait mention de sainte Anne, ny du passage de sainte Magdelaine, & de sainte Marthe en France, si ce n'est que pour sainte Marthe on a ajouté d'une main assez recente, *apud Tarrasconem S. Marthæ hospite Domini*.

L'on prétend à Apt que le couvent des Cordeliers est du temps de saint François, & que ce fut le Saint même qui en accepta la donation: Il est au moins certain que l'église est tres-ancienne, puis qu'au portail on voit le portrait de deux religieux, revêtus de l'ancien habit des Cordeliers, semblable à celui que portent aujourd'hui les Capucins. Au grand autel est le tombeau de marbre de saint Elzear, que le Cardinal Anglicus, neveu d'Urbain V. fit construire. Toute la vie du Saint



y est représentée. Ses reliques avec ses heures, & le petit Jésus de sainte Delphine son épouse, sont dans la sacristie. Avant que de laisser ce qui regarde Apt, il faut rapporter ici quelques anciennes inscriptions que monsieur de saint Quentin nous communiqua. En voici une qui fut trouvée l'an 1696. sous les ruines d'un aqueduc de la ville d'Apt.

## N Y M P H I S

V. S. L. M.

On prétend que ces quatre dernières lettres signifient *vozum, solvit, libens merito*. Celle qui suit fut trouvée à deux lieux d'Apt; & sous la pierre où elle étoit gravée on trouva huit ou neuf têtes d'hommes, que Vectirix avoit immolé à Mars.

## M A R T I

V E C T I R I X R E P P .

A V I T V. S. L. M.

Celle qui suit est à Arles chez les Jacobins.

D. M.

I V L . C . F . T E R T V L I N

F L A M . C O L . A P T .

L . V A L E R I V S A T I L A N .

N E P O S .

L'on trouva il y a cinquante ans à Apt, sur le pied-d'estal d'une statuë de Minerve la suivante.

M I N E R V A E

V. S. L. M. O P T A T V S

F R O N T O N I S F .



Et au dessous de la statuë on trouva cette autre inscription,

CORNELIAE L. F.

SERVANDAE

R VFINVS

S. D. S. P.

On veut que ces quatre dernieres lettres signifient *suis denariis sepulcrum posuit*. Et que Serranda à qui ce tombeau est érigé, ayant été affranchie par la famille de Corneille, elle en prend le sur nom.

Dans le territoire de saint Saturnin on a trouvé celle-cy,

IOV. OPT. MAX.

La suivante près de Cadener.

DEXSIVIAE

V. S. L. M.

A COM SVE.

Les suivantes ont été trouvées près de Cucuron, dans la Viguerie d'Apt.

SEX. FIL. SEX. F. VOLM.

TERTIAE TERTIO CELIN

L. IVL. SEX. F. VOL.

OPTATVS SIBI ET SVIS.

T. AEMILIVS

G. AEMILIVS IIIII VIR SVIS

D. M.

OBRIAE TITIF.

MAXIMILLAE

FLAMINIC. AVG.

COL. IVL. APT.

VENNONIA M. F. MAXIMILL.

MATRI OPTIMAE

EX TESTAMENTO.

Dans le territoire de Rustrel qui est aussi de la Viguerie d'Apt.

T. TRŒIVS VIRILIS

SIBI ET.

MARIAE PRIVATAE

VXSORI T. F. I.

Ces trois dernières lettres semblent signifier *Testamento fieri jussit.*

Carpentras.

Monseigneur l'évêque d'Apt, non content de nous avoir comblés de ses bienfaits durant notre séjour, ne voulut pas nous laisser partir sans nous donner des lettres de recommandation pour monsieur le prévôt de Carpentras, qui gouvernoit en l'absence du nouvel évêque, parent du pape, qui n'étoit pas encore arrivé. Comme la journée étoit un peu forte, nous n'arrivâmes qu'au soir à Carpentras. Le lendemain nous fûmes dire la sainte Messe aux Jacobins, qui nous invitèrent à prendre notre logement chez eux, mais nous les remerciâmes. Nous fûmes ensuite donner nos lettres à monsieur le prévôt, qui nous procura l'entrée des archives de l'évêque, & de celles du chapitre, dans lesquels nous trouvâmes la fondation du chapitre, & quelques manuscrits d'église. C'est une tradition dans cette cathédrale, qu'elle a été déservie par des Benedictins, avant qu'on y mît des chanoines, qui n'ont commencé d'y être que dans le neuvième siècle. La cathédrale

drale est tres-belle & recommandable , particulièrement pour sa largeur. Elle honore pour son patron saint Siffren , religieux de Lerins , & évêque de Carpentras , dont elle possède les reliques dans une tres-belle chasé d'argent. Elle prétend aussi avoir un des cloux dont Nôtre-Seigneur fut crucifié , & celui-là même que l'Empereur Constantin mit au frein de son cheval. Il y a cinq cens ans que le sceau dont le chapitre se sert , represente ce clou en forme de fer de cheval de la maniere qu'on le montre. Il y a à Carpentras une grande devotion à cette relique. Le palais épiscopal bâti par le cardinal Bichi est un des plus magnifiques que j'aye jamais vû ; mais en le bâtissant on a massacré un ancien arc de triomphe érigé en l'honneur de Marius , dont on voit encore quelque reste dans une cuisine , qui suffit pour regretter ce qui a été détruit. Pour ce qui est de la ville , elle est assez grande , belle , peuplée & marchande. L'église des Carmelites est quelque chose de fort joli ; presque tout y est d'un marbre tres-rare.

Il y a à Carpentras environ sept cens Juifs , qui sont tous riches. Le quartier qu'ils habitent est tres-vilain , & sent tres-mauvais. Nous aurions souhaité assister à une de leurs assemblées , mais le peu de temps que nous avons après nôtre travail ne nous le permit pas. Nous ne voulûmes pas pourtant nous en aller sans voir leur synagogue. Elle est petite , & a deux étages. Les hommes sont dans l'étage d'enhaut , & les femmes dans celui d'enas. Ils conservent dans le fond du premier , la Loy dans un tabernacle , avec un rideau qui le cache. Il y a devant une lampe , qui brûle toujours , & un balustre avec une chaire pour le rabin. Vis-à-vis il y a une espece de tribune d'où le rabin lit la Loy à l'assemblée ; & tout autour de la synagogue il y a bien deux cens lampes , qui brûlent dans le temps des assemblées. Devant le balustre il y a une petite grille , par laquelle le rabin montre la Loy aux femmes , qui sont alors de grands élanemens. Dans leurs assemblées ils chantent des Pseaumes en hebreu , dont le chant est charmant. Nous en fimes chanter un à des petits Juifs , qui nous enlevoient. L'endroit où ils font la circoncision des enfans est hors de la synagogue.

Comme monseigneur l'évêque de Vaison étoit venu à Carpentras pour donner les Ordres sacrez au Recteur , qui avoit été nommé par sa Sainteté à l'évêché de Rieti , nous ne voulûmes pas partir sans avoir l'honneur de le voir. Il nous fit

toutes les honnêtetez possibles, voulut que nous allassions loger à Vaïson dans l'évêché, & envoya Dom Philippe son homme d'affaires pour nous y recevoir.

Vaïson.

La ville de Vaïson est aujourd'hui sur une petite montagne, mal bâtie, & fort irreguliere. Autrefois elle étoit dans la plaine, sur le bord de la riviere d'Auvaïse, qui va se jeter dans la Sorgues près d'Avignon. Elle étoit grande, peuplée, & digne d'être une ancienne colonie Romaine, dont les peuples sont appellez dans les commentaires de Cesar *Voconienfes*. On y voit encore l'ancienne église cathedrale, qui est incomparablement plus belle que celle de la nouvelle ville. La tradition du païs est qu'elle étoit autrefois déservie par des Benedicîns. Cette tradition peut être confirmée par des anciens tombeaux d'évêques, autour desquels on voit des moines representez avec de longues robes, des manches larges, & l'aumusse sur la tête, quelques-uns avec le capuchon au lieu d'aumusse. Quoi qu'il en soit, cette église est tres-grande, élevée, & tres-belle. On voit derriere l'autel le siege épiscopal, qui est de pierre simple & sans ornement, à côté deux petites armoires, destinées apparemment pour conserver le S. Sacrement, & les vaisseaux sacrez qui devoient servir au sacrifice. L'épitaphe du senateur Pantagatus s'est conservée dans la nef. Elle merite d'être rapportée ici, mais je me contenterai d'imiter le caractère des deux premiers vers.

† INVSTRIS TITVLIS MERITISQVE HAVT DISPARAVORVM  
PANTAGATVS FRAGILEM VITAE CVM LINQVERIT V SVM

*Malluit hic propriae corpus committere terrae,  
Quam precibus quaesisse solum. Si magna patronis  
Mariyribus querenda quies, Sanctissimus ecce  
Cum sociis paribusque suis Vincentius ambit  
Hos aditus, servatque domum, dominumque tuetur  
A tenebris, lumen praebens de Lumine vero.  
Militiam si forte roges quam gesserit ille  
Praestiteritque boni postis in luce superna,  
Quem sic christicolae celebrent post fata jacentem ;  
Inventes quod jura dedit, justissima sanxit  
Arbitriis, nam custus patriae, rectuque vocatur  
A patria, rexit quoniam promptissima cives*

*Libertate animi, parcus sibi, largus amicis,  
Et fidus Dominis. Primum quod postulat ordo,  
Vite ei aeternum fama transmittit in orbem.  
Abstulit hunc rebus decimo mors invida lustro,  
Namque senatoris posuit post singula vitam.*

C'est bien dommage qu'une aussi belle église demeure abandonnée sans aucun ornement, & sans office divin. Le cloître qui joint à l'église est magnifique; on y voit cinq piliers faits d'une seule pierre tout proche. On voit la cellule d'un hermite, qui est le maître de l'un & de l'autre. Monsieur Suarez, évêque de Vaison avoit autrefois proposé aux chanoines de se bâtir un logement proche de ce venerable temple, & offroit de se reduire à fort peu pour son entretien, & d'employer tout le revenu de son évêché pour les bâtimens, mais il ne trouva pas les esprits disposez.

Un peu au-delà est l'église de saint Quinin évêque de Vaison, qui étoit autrefois une abbaye. Cette église fort ancienne fut réparée il y a quelques années par l'illustre Joseph-Maria Suarez, qui y fit graver ces deux vers:

*Sancto Quinidio reparo venerabile templum,  
Ut mihi caelestem præparet ipse thronum.*

L'autel est d'un très-beau marbre, il est creux, & je suis bien trompé si ce n'est point le tombeau de saint Quinin.

On trouve tout au tour une infinité de tombeaux qui font juger que c'étoit autrefois un cimetièrre, & plusieurs pierres sur lesquelles on voit des inscriptions. En voici quelques-unes que nous primes.



VOYAGE LITTERAIRE.  
VOTO SVO

RUSTICVS



FECIT

MORITVR BONAE MEMORIAE  
MATER MEA STEPHANIA  
XVIII. CAL. NOVEMBRIS DIE LVNAE  
LVNA XVII. VIXIT ANNIS X<sup>S</sup> VIII.  
SEVERO E IORDANE C<sup>ON</sup>.  
VT. PROVOTO SVO FECIT.



MEQ̄ UCĪA  
PAX TECV  
Λ CASTA  
CRISTIANA.

Celle qui suit est sur une grande pierre qui sert aujourd'hui de table à un bourgeois, qui a sa maison tout proche. Elle n'est pas seulement difficile à expliquer, mais elle l'est encore beaucoup à lire, sur tout à ceux qui ne sçavent pas que dans les inscriptions un double I signifie un E. Nous l'avons copié le plus fidelement qu'il nous a été possible, nous en laissons l'explication à de plus habiles que nous.

MACPAINIIVE  
 SIIVFIRINIIM  
 IIMORIA IIAIT  
 IIRNII AVRILI  
 VSVAIIRIAN  
 VSSIWIVOCO  
 IVCHIIT SIBII  
 CIVIS VIIR VIIRG  
 IIIIISIISMACISII  
 VHIRINI SORORT  
 RIIBVNI IICION  
 ISSIICVNDIISIT  
 AUCIIS.

---

MARTI  
 E T VASIONI  
 TACITVS

On voit un peu plus loin sur une petite éminence les restes d'un amphitheatre, auquel on montoit par un chemin creusé dans le roc de la montagne. Les Jacobins qui ne sont pas éloignez, ont trouvé en bâissant de longues caves qui vont jusqu'aux Cordeliers. Les voutes sont fort élevées, & de distance en distance il y a des conduits des deux côtez. On ne doute point que ce ne soit un ouvrage des Romains, aussi-bien que le pont qui est sur la riviere, & je ne sçai si ce ne seroit point pour faire des provisions pour l'armée. Puisque nous sommes tombez sur les Jacobins, je dirai en passant, qu'à Vaison ils vivent selon le premier esprit de saint Dominique, sans aucun revenu, des seules aumônes qu'on leur fait, que leur nourriture est austere, qu'il font abstinence de viande en tout temps, & jeûnent la plus grande partie de l'année. Ils sont seize religieux dans ce convent de la reforme du Pere Antoine, dont il n'y a que six maisons.

Outre les inscriptions que nous venons de marquer, en voici encore quelques-unes qui sont dans le palais épiscopal.

IMP. CAES

D. L. GALLIEN  
INVICTO 'P' 'F'  
AUG. VASIEN-  
SES.

En la cour de l'évêché,  
elle étoit autrefois à S. Quinin.

GENIO  
COLLEGICEN  
TONARIOR  
VAS. R. P. R.

Orange.

De Vaifon nous allâmes à Orange, qui n'en est éloigné que de quatre lieuës. La cathedrale de cette ville est ancienne, mais pauvre & peu decorée. On pretend qu'elle est bâtie du temps du second concile d'Orange; c'est dequoi on peut douter. Monsieur Prevôt homme savant & fort intelligent dans l'antiquité, qui en est capiscole, nous communiqua une histoire de cette église qu'il a composée, & nous fit voir chez lui quelques pierres, sur lesquelles étoient gravées les inscriptions suivantes.

NVM. AUG.  
MATRI DEVM  
PRO SALUT. IMP.  
M. AVR. COMMO  
DI ANTONI PI  
FELICIS  
TAVROPOLIVM  
FECERVNT  
SEX. PVBLCIVS  
..... ANVS

MARTI.

TRAGILEIVS Q. F. RVVS  
SEX. AGILEIVS Q. F. PED.  
V. S. L. M.

Au bas de l'évêché.

D. SALVSTIO AC  
CEPTO OPIFICES  
LAPIDARI  
OB SEPVLTVRAM  
EIVS.

D M  
IVLIAE  
PAVLLINAE  
IVL. PATERNA  
MATER ET TOGI  
VS PAVLLINIANVS  
PATER PISSIMAE FIL.

L'inscription suivante étoit gravée sur la base d'un benitier, qui étoit à Orange dans un monastere de religieuses avant que les Huguenots s'en fussent rendu les maîtres.

CONSTANTINO PIO  
NOBILI CÆSARI  
DIVI CONSTANTINI  
PII AVGVSTI  
FILIO.

Deux choses sont particulièrement remarquables à Orange. La premiere est un superbe reste d'un theatre magnifique. Il est au bout de la ville près de la montagne. Toute la face septentrionale est presque entiere. Elle a environ deux cens pieds de longueur sur soixante ou quatre-vingt de hauteur. Il y a devant une place où l'on faisoit les courses, derriere étoit le theatre. Le peuple qui demouroit au haut, où l'ancienne ville étoit bâtie, descendoit de la montagne au theatre pour assister aux spectacles des deux côtez: On y voit encore des loges. L'autre chose est l'arc de triomphe de Marius, qui est si entier que je ne sçai si dans Rome il y a aucun monument qui luy soit comparable. Il a quatre faces, dont les deux principales sont vers la ville. Il y a trois portes desquelles celle du milieu est beaucoup plus élevée. Elles sont travaillées avec une delicatessè admirable. Il y a au-dessus des trophés & des bas-reliefs, qu'on ne peut assez admirer malgré l'injure des temps. Les princes d'Orange le choisirent pour le lieu de leur demeure, & firent bâtir dessus un château fort massif, qui par la pesanteur fait que ce riche monument commence à menacer de ruine. L'on trouve plusieurs actes d'eux donnez dans le château de l'Arc.

D'Orange nous prîmes la route de S. Paul-Trois-Châteaux; mais la nuit nous ayant surpris, lorsque nous étions à un quart de lieuë de la ville, nous nous égarâmes, & nous pousâmes à une grande lieuë & demie au de-là, obligez de coucher dans une hôtellerie, qui est seule sur le grand chemin de Montlimart; nous y apprîmes que nous étions assez proche de l'abbaye d'Aigue-belle de l'ordre de Cîteaux; nous y allâmes dire la messe, & après dîné nous prîmes le chemin de Viviers;

mais nous ne pûmes arriver ce jour-là à la ville, & nous fûmes obligez de coucher à Château-neuf, qui est un gros bourg de l'autre côté du Rhosne.

Viviers.

Le lendemain, qui étoit le premier dimanche de l'Avent, après avoir dit la messe à la paroisse pour la commodité des peuples, nous passâmes le Rhosne, & nous assistâmes à la grande messe de la cathedrale. On y chanta l'évangile de l'entrée de JESUS-CHRIST en Jerusalem, l'on n'y dit qu'une oraison, au lieu du graduel, de l'offertoire & de la post-communion, on chanta en musique quelques versets du psalme *Quam dilecta tabernacula*. Nous vîmes ensuite monsieur le Prevôt qui nous retint à dîner & à coucher chez lui, & nous procura l'entrée des archives, nous n'y trouvâmes rien de considerable, qu'un Concile provincial de Vienne en original, auquel pendoit encore les sceaux des évêques. Nous croyons avoir trouvé des preuves que l'église cathedrale a été déservie par des Benedictins. C'est pour cela que Louis le Debonnaire dans une ancienne charte pour l'église de Viviers appelle ceux qui y faisoient le service, *Servi Dei*, qui est le terme ordinaire dont les Princes se servoient dans leurs privileges pour marquer les moines, ne lui donnant point d'autre signification. De plus l'auteur de la vie de saint Venant évêque de Viviers dit qu'il fit profession de la regle de saint Benoist au monastere d'Albavic. *B. Venantius filius Sigismundi regis Burgundiae monasterium sub regula B. Benedicti in Albavico in supercilio montis ad Rhodanum edificatum adiit, ubi monachus factus, ob vite sanctitatem defuncto B. Valerio in episcopum eligitur*. Or on sçait très certainement que ce monastere d'Albavic sur la pointe de la montagne au bord du Rhosne est la cathedrale de Viviers. Il est vrai que du temps de saint Venant la regle de saint Benoist n'avoit point été encore apportée en France; mais l'auteur de sa vie qui a écrit long-temps après, ne dit qu'il avoit fait profession de la regle de saint Benoist que parce qu'il la voyoit observée de son temps à Viviers.

Nous repassâmes ensuite le Rhosne pour aller prendre nos chevaux, & le chemin de l'abbaye de Cruas. Lorsque nous eûmes passé Montlimard, nous fûmes obligez de repasser une seconde fois le Rhosne à une demie lieuë de là. Aussi-tôt que nous fûmes arrivez au bord, quatre gardes vinrent à nous, & nous demanderent nôtre passeport. Nous fûmes extrêmement surpris, & nous leur dîmes que nous venions de Château-neuf,



zeau-neuf que nous allions à Cruas, que nous étions François, & que nous n'avions pas cru qu'il fallût un passeport pour aller de France en France. Ils nous dirent qu'on étoit obligé d'en avoir à cause des Camisars qui continuoient toujours à maltraiter les Catholiques, que si nous n'avions point de passeport, étant religieux nous devions avoir une obediencie qui nous serviroit de passeport. Je donnai aussi-tôt nôtre obediencie à celui qui commandoit, & en la prenant il fut surpris de la trouver en latin; il dissimula pourtant qu'il n'entendoit pas la langue, & après avoir lû trois ou quatre lignes, il dit d'un ton fort serieux; Voilà qui est en bonne forme, ouï les Peres vont à Cruas, & en nous rendant nôtre obediencie, il nous demanda excuse, & nous montra le chemin que nous devions prendre.

Cruas est une abbaye d'anciens Benedictins sur le bord du Rhosne, à trois grandes lieues de Viviers, toute ruinée. Elle est ancienne & fut d'abord bâtie sur le penchant de la montagne, à l'endroit où est aujourd'hui le château, où l'on voit encore l'église & une partie des lieux reguliers. Les abbez pour leur commodité la rebâtirent en bas, & je suis bien trompé si Urbain II. n'en fit point la dedicace; car sur le pavé du Sanctuaire, qui est à la Mosaique, on lit ce vers,

*Urbanus decorat templum quo sepius orat*  
*anni M XCV.*

qui est tout juste l'année que ce pape passa en France, & celebra un concile à Clermont. On voit encore dans l'église l'armoire où on enfermoit les livres, contre la coûtume des autres monasteres de l'ordre, qui avoient cette armoire dans le cloître. On y lit ces vers d'un caractère qui peut avoir cinq cens ans:

*Pastor jejunat qui libros non coadunat,*  
*Nec panem prebet subjectis quem dare debet,*  
*Pascunt pastores, pascunt pecuis expositores.*  
*Lex nova commentis, & lex vetus esca legentis*  
*Sunt epula læta, sed per commenta prophetæ.*

Nous retournâmes de-là en nôtre monastere de S. André d'Avignon, pour y mettre en ordre nos memoires, & les envoyer à Paris.

L'abbaye de S. André est au de-là du Rhosne, à Ville-neuve, sur une petite éminence, bâtie dans le fort que les rois de France ont fait construire pour faire une place de guerre. La maison est fort jolie, quoiqu'un peu irreguliere à cause de la montagne.

Il y a deux églises toutes deux belles & de même grandeur. Elles semblent n'en faire qu'une, parce qu'il y a un grand passage large & élevé qui les unit ensemble. La première où l'on fait l'office est dédiée à S. André, la seconde a été consacrée par le pape Gelase II. en l'honneur de S. Martin, quoiqu'aujourd'hui elle porte le nom de sainte Casarie. On voit dans le passage qui est entre les deux églises le tombeau du cardinal Pierre Blavus, avec cette épitaphe.

## E P I T A P H I U M

## P E T R I B L A V I C A R D I N A L I S

I N E C C L E S I A S . A N D R E Æ Q U I E S C E N T I S

Carmen quantulæ laudis sed meritissima  
bonæ memoriæ Domini PETRI BLAVI Cardinalis S. Angeli  
hic tumulati.

H A C T E G I T U R P E T R A P E T R U S C O G N O M I N E B L A V I

*Gaballitanus. Sis sibi Christe pius.**Livide quam redimit leo candidus arca signat**In clipeo proavis qui fuit iste cluens,**Virtutum meritis hunc induit infula bina,**Canonis ista sacri, cardinis illa fuit.**Præbuit huic titulum Sacer Angelus, ordine fultet**Quem tenet alma levi stirps bene promerita.**Officiumque suum bene gessit dum fuit illi**Ceu petra firma fides iustitiæque libra.**Huic pretium favor, & odium, timor, & fuit hostis**Mens intenta tamen tota placere Deo.**Templa gemunt, inopes plorant, viduæque, puellæ;**Quod patronus abest, publica resque simul.**Prudens & castus, humilis, pius, atque benignus,**Sobrius, & largus & requietus erat.**Spiritui carnem docuit servire domatam,**Stratus cui durus, fitque carina cibus**Carmine Davidico Dominum placare solebat,**Semperque cantare, Tu miserere mei.**Scissio tum vestis dum fuit infra menti**Hujus sarciri si queat arte bona.**Sed contendendum Petri retinere curile**Ambitio turpis obsistit inde sibi.**Hujus nempe rei testis synodus generalis**Est sacra, quæ Pisis concelebrata fuit*

*Heu mors se va virum metit hunc dum crastina sanctæ*

*Passio Lucie commemoranda foret*

*Mille quater centis annis ter jungito ternos*

*Christi dic iterum sis sibi Christe pius. Amen.*

Outre ces deux églises, on voit encore dans le jardin sur la pointe du rocher une petite chapelle tout proche de la grotte, où sainte Casarie a fait penitence; dans laquelle chapelle est l'épithaphe que S. Valence évêque d'Avignon son mari, avec lequel elle garda une perpetuelle continence, lui fit dresser après sa mort. Je ne parle point des lieux reguliers qui sont jolis & fort commodes, non plus que de la bibliothèque dans laquelle nous trouvâmes quelques manuscrits qui nous firent plaisir.

Nous partîmes d'Avignon le 13 decembre, & nous fûmes coucher à Notre-Dame de Rochefort, d'où nous fûmes à Uzez. Mais en y allant nous nous détournâmes un peu pour voir le Pont du Gard sur la riviere de Chardon. C'est un aqueduc bâti par les Romains pour conduire les eaux d'Uzez à Nismes, ouvrage des plus admirables qu'on puisse voir. On l'appelle Pont, parce qu'il est sur une riviere, & qu'il a la forme de trois ponts l'un sur l'autre; le premier qui est plus étroit a six arcades, le second en a onze, & le troisième trente-quatre, toutes inégales. Les pierres sont d'une grosseur prodigieuse, sans chaux & sans ciment. Il n'y a personne qui n'admire cet ouvrage.

La ville d'Uzez est assez jolie, peuplée & marchande; les fauxbourgs contiennent presqu'autant de monde que la ville, la cathedrale est recente, mais belle & fort decorée. Il ne reste de l'ancienne qu'une grande tour qu'on peut regarder comme un beau morceau d'architecture, le chapitre est regulier, mais il cherche à se seculariser. Il seroit bien mieux d'y remettre des chanoines reguliers de sainte Geneviève, qui y ont été pendant quarante ans, & qui n'en ont été expulsés que par la fantaisie d'un évêque qui après avoir fait ce qu'il a pu pour les y remettre, mais en vain. Monseigneur l'évêque n'étoit point lorsque nous y arrivâmes: mais nous ne laissâmes pas de voir ses archives. Monsieur le Capiscole, homme savant & versé dans les antiquitez de l'église & de la ville d'Uzez nous communiqua aussi quelques memoires touchant son église, & nous fit toutes les honnêtetez possibles; Il nous fit l'honneur de nous accompagner par tout, & prenoit plaisir à nous faire voir ce qu'il y a de curieux dans la ville. Il nous fit voir entr'autres une ancienne crypte souterraine decouverte depuis

Uzez.

300 VOYAGE LITTERAIRE.  
 peu, où l'on croit avec beaucoup de vraye-semblance que  
 les premiers Chrétiens d'Uzez s'assembloient pour celebrer les  
 divins mysteres. Le lieu est fort petit & on y voit un crucifix  
 en relief habillé & couronné avec des cloux aux mains & aux  
 pieds, & des petites croix de tous côtez, desorte qu'on ne  
 peut douter que ce ne fût là un lieu Saint & destiné à la priere.  
 Cette découverte, qui s'est faite par hazard chez les Jesuites,  
 a déconcerté les Protestans qui sont en grand nombre à Uzez.  
 Et ce qui est encore de plus surprenant, c'est que cet endroit  
 seroit de lieu commun à un Huguenot avant que les Jesuites  
 en fussent les maîtres. Monsieur le Capiscole nous fit voir en-  
 core un recueil qu'il a fait des inscriptions qui sont dans Uzez  
 & aux environs, qu'on ne sera peu-être pas fâché de voir icy.

Sur le portail du parterre du duché.

.....X.: POMPEIVS.: COGNOMINE.: PANDVS  
 QVOIVS.: ET.: HOC.: AB.: AVIS.: CONTIGIT.: ESSE.: SOLVM.:  
 DICULAM.: HANC.: NVMPHIS.: POSVIT.: QVIA SAEPIVS.: VSSVS.:  
 HOC.: SVM.: FONTE.: SENEX.: TAN.: BENE.: QVAM.: IVENIS.:

Dans le Duché.

Maxim;  
 CAESIO CATTONIS \*MXSIA... LATIONIS MARCVS  
 F. FILIA SIBI ET PARENTIBVS.

D. M.

MARCI PORTII CATTONIS  
 CONSVLARIS.

A la grande Eglise du côté du temple de Mars.

D M	D M
SEVERINO SAC.	ATTIAE T. F
VERI FIL.	MARCELLAE
POMPONIA	T. QVINTIVS
TERTVLIA	MATERNVS
PPP.	MATRI

Hors de la ville, à saint Ferreol.

SILVIUS  
PALATINVS  
VT MORIENS VIVERET  
VIXIT  
ET MORITVRVS

HOSPES QVID SIM  
VIDES  
QUID FVERIM NOSTI.  
FVTVRVS IPSE QVID  
SIS COGITA

D. M.  
MARCIANO T.  
ORTELLVS  
MARCIANVS  
PATRI  
OPTIMO

D. M.  
T. SPVRI<sup>I</sup> VOLT..  
GRATINI  
T. SPVRIVS V<sup>I</sup>TAL..  
PATRONO  
RARISSIMI EXEMPLI

D M  
T. PRIN. FI.  
TI TVLLI  
SEVERINA  
PATRI OPTIMO

A la porte de S. Etienne.

D. M.  
TITIA  
PHILEMATIO  
VIVA SIBI ET SVIS  
FECIT

D M.  
L. VALERIAE VOLT  
NASSONIS ET LAELIAE  
C. F. QVATILLAE  
L. VALERIVS PATERNVS  
FILI<sup>I</sup> ET VXORI  
Pp iij



D M  
PARASSIO  
ANTONIA  
RECETA  
FRATRI  
PISSIMO

D. M.

FLVIAE,  
MARCIANA E.  
NIS ♡. T. ♡. M.  
SEXTILLVS  
MATRI OPTIMAE  
POSVIT.

D M  
SEX. VALERI  
ERESISTRATI  
VALERIAM. F.  
MARCELLA PARONI  
P.

PROXI  
MI S  
LE DAE

C. DOMITIO PATERNI F. MILIT. LEG. XV.
---

C. DOMITIO PATERNO
-----------------------

LAVRINO CELTIF.
--------------------

LAVRINVS CELTI F. HERES TESTAMENTO ROGATVS
--

L. POR CIO LEVOLTIN  
K. RO. MILITI LEG. II. AVG.  
OPTIONI SIGNIFERO

D. M.  
BETVTIAE  
OLIMPINAE  
SEX BETVTIVS  
EVPREPES  
LIBERTAE OPTIMAE  
TES..... SIBI

D M	Prés du village de Tresgues
COMAGIAE	FLAVIVS PONTIFEX
COMAGI FIL.	MAXIMVS SORORI
SEVERAE	PIISSIMAE.

L. VALERIVS NVLIS  
VXSORI OPTIMAE

Au village de Boufarques.

D M	D M
IVLIAE QVINTILLAE	L. PETRONI
Q. IVLIVS QVINTILIVS	LVCILIANI
PATER OPTIMVS	PETRONIA
V. P.	RHODE FIL.
	PIISSIM. G. P.

*In vico de Columbiens dioecesis Uticensis  
infra ecclesiam.*

D M
K. PVTONISSAE MARTIS
PERPETVI CVRTATI FOEMINAE H.I.N.C.
L. A. C. VATI. P. P. P. OPTIMÆ

*Litteræ singulares ita explicantur, heres illius nomine consti-  
tus Lucius Avelius Curtatus posuit pro pietate vel propria pecunia  
vel pietatis plenus.*

Dans l'église de Colombiers.

---

D M	D M
LVCILLI TVCI SECVNDI	SERVATÆ JCARI
LITVCIA SECVNDINA	EILÆ DEFVNCTÆ
FRATRI PIISSIMO	ANNORVM
	JCARVS PATER
	FILIÆ PIISSIMÆ

---

*Alibi*

D M  
 VALERIÆ  
 C. FIL.  
 VERVLÆ  
 HEREDES

---

A Flaux, paroisse  
 à demie lieuë d'Uzez.

D M

T. MACRIN  
 SEVERINI  
 PARENTES

A Gravia.

L. BAEBIO. L. F. L.  
 VOLT CASSIANO  
 DOMITIA DOMI†  
 FIL. LABVLIA VXOR.

M. I.  
MDIIAIIIS

MLNS.

RIVM.

RIVM

AFRSIII.

ERDIV.

Au Pont de Gard.  
 Du côté de la façade du Nord,  
 sur la 2<sup>e</sup>. pile, proche le chemin  
 de saint Privat.

Sous la grande arcade de l'eau.

Sous la 6<sup>e</sup> arcade du 2<sup>e</sup> pont sur  
 l'avenüe d'Uzez.

A saint Privat sur la base de l'autel.

Du côté de l'évangile.

D. M.

T. SICADVLI

TITVLLI

FILII HÆREDES

PATRI OPTIMO

SANCTI

TATI

JOVIS ET

AVGVSTI

LVCILIVS

CESTIQ. F.

Sur le degré du château de Saint Privat.

D M

VETVLLIÆ

TERENTVLÆ

TITIÆ, DANO

TALE, MATRI

P

D. M.

Q. KARI. VIVELIS

KARIVS MACRINVS

ET. KARIVS CAMPANVS

PATRI

A l'église de saint Quintin.

A Ceine.

D M

D M

CAPPIÆ SEVERILLÆ  
POMPEIA MATERGRATILLÆ LVCRESSIS  
FIL. ANN. XIX.  
B ANSIA LVCRESSA  
MATER

A Belvezet.

A Monleran.

D M

D M

TITLÆ NICEFREDI  
PRIVATA MELIENSA III  
POSVITGELLIVS SENTRO  
NIS FIL. RITONAE  
ÆDE II. Q. S. L. M.

A sainte Marie de la Val.

A la Val.

D. M.

D. M.

MEMORIÆ SANCTISSIMÆ  
SECCARI SABIN. FIL.  
SABINVS SEVERVS.  
PATRI MERITISSIMOQ. COSC. FIRMINI  
ANN. XXII. M. IIII  
IVBIA FIRM.  
MATER.

W B

L. ANTONI MACRINI  
VVLVVIAE IDENNICAE  
MINERVÆ VOTVM

D M

MARIÆ SECVNDÆ  
MATHEVS  
IVLIANVS FIDELIS  
VIX ANN. XXII M.  
XI DIES XXIX  
CORI FIDELIS  
IBVDERINENSI  
A EOTÆ



A faint Deseri

CAIVS TERENTIVS  
BONIVLVS LETRE  
SIVE ERIMITVS  
V. S. ET SVIS  
F

A S. Mediers sur un rocher.

VIII. OCI OBRES  
ISC. INA. ITER  
I T. ÆLIO. I. II. MESMINO  
I. VIRVOS. I. I. C. ARIAMIV.

A Monleran dans la maison de Monsieur de Foissac.

L. GELLIVS SERTRONIS  
F. RITONAE AEDE  
V. S. I. M.

A Fleaux sur un marbre qui sert de benitier.

D. M.  
SEX AVRELI.  
ONESIMI  
DOMITIA  
MATERNA SIBI  
T MARTO OCIM  
V P.

Sous l'aurel de Poffilien.

D M

SEX VALERII

AVCII PATRI ET

ACCEPTAE MATRIS

SEX. VALERIVS

PERPETVVS FIL.

T. F. T.

Nîmes.

On ne compte que trois lieuës d'Uzez à Nîmes; mais ces trois lieuës en valent bien quatre. La ville est grande, peuplée, riche, & marchande: ce n'est pourtant qu'une ombre de ce qu'elle étoit du temps des Romains, comme il paroît par ce qui reste de son ancienne enceinte. Trois choses se font particulièrement admirer dans Nîmes pour leur antiquité. Le temple de Diane bâti par les Romains, proche d'une agreable fontaine, qui forme une riviere à sa source. Quoique cet édifice ne soit pas entier, il l'est pourtant assez pour se faire admirer. Car on y voit encore toute la symetrie, l'autel où l'on immoloit les victimes, celui où l'on brûloit les parfums, un reste de la cheminée d'où sortoit la fumée des victimes, & au-dessus comme un morceau d'Aqueduc. Les pierres sont d'une grandeur prodigieuse, comme dans les autres ouvrages des Romains. L'emphiteatre, qu'on appelle les Arenes, est encore plus admirable. Car il est tout entier, & je ne sçai si aucun s'est si bien conservé dans l'Europe. Tout autour regnent des galeries, qui servoient ou à se promener en attendant les spectacles, ou à placer les personnes de plus grande distinction. Des galeries on monte au-dessus de l'amphiteatre où on voit quinze ou seize rangs de bancs de pierre, qui de compte fait pouvoient tenir trente milles personnes. La maison quarrée, qui sert aujourd'hui d'église aux Augustins, est un quarré long de six piliers pardevant, sur neuf de côté, avec des pilastres & des corniches: Elle est semblable à l'église de Notre Dame de la Vie qui est à Vienne, mais elle s'est mieux conservée, & elle n'est point défigurée. Elle est d'une beauté & d'une regularité si exacte; que les plus habiles architectes

demeurent des deux heures en admiration en la considerant. On est fort en peine à Nismes de savoir ce qu'étoit cette maison quarrée. Plusieurs ont raisonné là-dessus, nous n'avons pas vû leurs dissertations : mais je crois que sans tant de raisonnemens, il est plus sûr de s'en tenir aux anciens titres de la ville qui l'appellent capitole, & encore aujourd'hui on appelle le quartier où il est la ruë du capitole.

L'on voit dedans la ville plusieurs inscriptions ; mais comme elles sont toutes imprimées, je me contenterai d'en rapporter icy une qui a été découverte il n'y a pas long temps.

D. M.  
 CVIBLI ENIAN.  
 ANN. XVI. M. VI.  
 CVIBIVS.  
 AGATHOPVS ET  
 LICINIA NOMAS.  
 FIL OPTIMO PLISSIM.

ΑΝΘΕΑ ΠΟΜΑ ΓΕΝΟΙΤΟ ΝΕΟΔΜΗΤΩ ΕΠΙΤΥΜ  
 ΒΩ ΜΗ ΒΑΤΟ ΣΑΙΚΜΗΡΗΜΗ ΚΑΚΟΝ ΑΙΓΙΠΥΡΟΝ  
 ΑΜΙΑ ΚΑΙ ΣΑΜΥΟΥΚΑ ΚΑΙ ΥΔΑΤΙΝΗ ΝΑΡΚΙΣΣΟΣ  
 ΟΥ ΕΛΒΙ ΕΚΑΙ ΠΕΡΙ ΣΟΥ ΠΑΝΤΑ ΓΕΝΟΙΤΟ ΡΟΔΑ.

Qu'on peut ainsi traduire.

*Que beaucoup de fleurs naissent sur le tombeau de Neomet, ce tombeau n'est pas fait pour être un buisson ou un desert, non plus que le grain n'est pas fait pour être donné aux chèvres ; Que ny le jonc, ny le sureau, ny l'humide narcisse ne croissent point icy : mais que pour vous, Neomet, toutes choses se changent en roses.*

Lorsque nous arrivâmes à Nismes, le nouvel évêque n'y étoit pas arrivé : mais M. l'abbé Robert qui est prévôt de la cathédrale, nous fit avoir l'entrée du chartrier. Nous vîmes aussi M. de Genas qui nous fit voir plusieurs lettres originales du roy Louis XI. nous nous contentâmes d'en copier trois, l'une regarde l'élection de Jacques de S. Gelais à l'évêché d'Uzes, la seconde la pension de Quinot de Lauziere qui lui avoit amené en France S. François de Paule, & dans la troisième il demandoit des citrons, des oranges douces, des poires muscadeles & des pastenargues pour ce Saint homme qui ne mangeoit ni chair ni poisson. On ne sera peut-être pas fâché de les voir icy.

COPIE DES TROIS LETTRES DU ROY LOUIS XI.  
qu'il écrivoit à François de Genas General des Finances  
du Languedoc, Lionnois, Forêts & Beaujolois.

LETTRE DUDIT SEIGNEUR ROY LOUIS XI.  
qui écrivoit audit François de Genas pour Messire Jacques  
de Saint Gelais pour l'Evêché d'Uzès.

*Monsieur le General, j'ay écrit à notre Saint Pere pour messire Jacques de Saint Gelais, qu'il soit son plaisir de le pourvoir de l'évêché d'Uzès, & pour ce gardés sur tout, que les religieux d'Uzès ne fissent autrement que ledit de S. Gelais se voulu prendre à l'élection. Car je ne voudrois pour rien, que autre que luy en fut pourveu, & tenés toujours bien la main audit S. Gelais en tout ce quy faudra ;*  
Ecrit au Montelz lès Tours XI X jour d'Aoust. LOUIS.  
TERTRAN. Et au dessus de la lettre il y a : *A nostre amé & feal Conseiller & General de nos Finances, François de Genas, en Languedoc.*

Lettre du Roy Louis XI. à François de Genas, conseiller & General des Finances, concernant Guynot de Lauziere, Senéchal de Quercy, qui amena audit Roy Louis XI. sçavoir, le bon saint homme François de Paule, le patron des Reverends Peres Minimes.

*Monsieur le General, Le Senéchal de Quercy Guynot de Lauziere qui m'a amené le bon saint homme, se plaint à moy que luy aviez osté la moitié de sa pantion, qui monte six cens livres tournois, & que luy avez dit que l'avois fait, & non pas ce que je n'entendis jamais,*

*Et vous assure que je n'en suis pas content de vous, & pour ce gardés, sur tout craignés me désobeir, que incontinent ces lettres veües il en soit entierement appointé & payé en maniere que n'en oye plus parler, car s'il y a faute, jamais ne me servirez une heure. Et vous souveniés que ce je ne fusse, vous esliés esté entre les mains de Monsieur d'Alby, & de cette heure & jusques à ce qu'il soit content, je arreste en mes mains les gages & pantions que avéz de moy; Ecrit au Plaisifs du Part le 15. jour de May 1482. - LOUIS. Signé, TERTRAN.*

Et au dessus de la lettre il y a :

*A nostre amé & féal Conseiller & General de nos Finances en Languedoc, François de Genas.*

Autre Lettre du même Roy, écrite audit de Genas pour le saint homme nommé S. François Martotille, natif de Paule qu'il fit venir du fond de la Calabre, Instituteur de l'ordre des Reverends Peres Minimes, sur la renommée que Dieu operoit par son ministère.

*Monsieur le General, je vous prie de m'envoyer des citrons; & des oranges, douces & de poires muscadelles, & des passenargues, & c'est pour le saint homme, qui ne mange ny chair ny poisson, & vous me ferés un fort grand plaisir, Ecrit à Clery le XXXIX. Juin 1482. Signé, LOUIS, TERTRAN. Et au dessus il y a, A nostre amé & féal Conseiller General de nos Finances, François de Genas en Languedoc.*

De Nîmes nous fumes à Saint Gilles, ancienne abbaye de nôtre ordre, où il y avoit quatre-vingt religieux, lorsque Paul III. la secularisa. Aujourd'hui il y a quinze chanoines & quinze beneficiers. Si l'on en croit une bulle de Jules II. Charles magne commença à bâtir l'église, mais il n'eut pas le temps de l'achever; le portail paroît assez de ces temps, & il est d'une magnificence qui surpasse tout ce que nous avons vû en ce genre du temps de cet empereur. Ce qui reste de l'église, qui fut entierement détruite par les Huguenots, suffit pour faire regretter la perte d'un si bel édifice; & je doute fort que du temps de Charles-magne il y eût en France une basilique si auguste.

S. Gilles.

L'abbaye de Franquevaux de l'ordre de Cisteaux, de la filiation de Morimond, située dans une grande plaine, à une lieüe de S. Gilles, a éprouvé la fureur des Fanatiques. Ils ont

Franquevaux.



profané l'église qui étoit belle, tué deux domestiques, brûlé leur grange & leurs troupeaux, & mis la dernière désolation dans une abbaye, qui étoit privée de tout secours.

Dela nous vîmes à Montpellier, où nous arrivâmes un dimanche au soir. Le jour suivant nous fûmes saluer monseigneur l'évêque, qui nous combla d'honnêteté. Il nous fit ouvrir ses archives & celles du chapitre, & nous mena à sa bibliothèque, où il y a au moins treize milles volumes, tous bien choisis & bien conditionnez, & plusieurs manuscrits fort curieux. Son palais épiscopal est des plus grands & des plus beaux qu'on puisse voir. Il a été bâti sur les ruines d'un monastere de nôtre ordre, dont on voit encore les vestiges des lieux reguliers. Il servoit de college aux religieux de saint Victor de Marseille. Urbain V. l'avoit fait bâtir, avec l'église, consacrée à saint Germain & à saint Benoist, qui bien qu'elle soit la plus grande & la plus belle de Montpellier, ne paroïsoit à ce grand pape qu'une chapelle. Aujourd'hui on ne la trouve pas petite pour une grande cathedrale, où les Etats de Languedoc viennent assister au sermon durant l'Avent. Le siege épiscopal étoit autrefois à Maguelone sur le bord de la mer. Paul III. le transféra à Montpellier, dans le college de saint Victor, secularisa les moines, & des deux corps n'en fit qu'un. Nous travaillâmes deux jours à Montpellier, assistés de monsieur l'abbé Pouger & de M. Aubier, & nous en partîmes la veille de Noël pour aller passer les Fêtes à Aniane. Nous crûmes après cela qu'il étoit temps de nous retirer, & d'aller un peu prendre de repos durant l'hiver & le Carême. Nous prîmes donc la route de Toulouse, où le jour de l'Epiphanie nous renouvelâmes nos vœux avec nos confreres, de-là nous allâmes à Cahors, & à Limoges, d'où nous nous rendîmes à Marmoutier avant la fin du mois de Janvier.

*Fin de la premiere Partie.*



# VOYAGE

## LITTERAIRE

DE DEUX RELIGIEUX BENEDICTINS  
de la Congregation de Saint Maur.

*SECONDE PARTIE.*



V O Y A G E

L I T T É R A I R E

DE BRUXELLES BRASSERIES

52, rue de la Montagne

RECOITÉ





# VOYAGE

## LITTERAIRE

DE DEUX RELIGIEUX BENEDICTINS  
de la Congregation de Saint Maur.

### SECONDE PARTIE.



Le désir que nous avions d'avancer l'ouvrage, qui étoit la cause de nôtre voyage, ne nous permit pas de rester dans le monastere long-temps après Pasque ; & l'octave de cette grande feste finie, nous partimes aussi-tôt, pour aller commencer nos recherches par l'abbaye de Fontevraul. Elle fut fondée au commencement du douzième siecle par le bienheureux Robert d'Arbrifel, qui y assambla deux communautez, une d'hommes, & une de filles, dont la premiere, par une nouveauté inouïe, étoit soumise à la seconde. Nous y arrivâmes le 14. d'avril, comme on étoit oocupé à faire les obsèques d'un jeune religieux qui étoit mort ce jour-là. Le matin on l'avoit porté dans l'église des religieuses, où l'on avoit chanté pour le repos de son ame une grande messe, & toutes les religieuses luy avoient donné l'eau benite ; de-là on l'avoit transporté dans celle des religieux, où il étoit revêtu de ses habits monastiques, tenant en sa main une bougie, avec sa regle ; qui étoit comme la sentence de son bonheur éternel, s'il l'avoit bien gardée ; ou de sa damnation, s'il l'avoit mal observée. Nous passâmes le reste de la journée à voir la bibliotheque, qui est tres-grande & bien remplie de livres. On y voit quelques manuscrits, dont les plus curieux sont des heures qu'on croit avoir servi à un duc de Bretagne, écrites en lettres d'argent sur du

Fontevraul.

talque : dont toutes les marges sont ornées de vignettes & de signatures tres-déliques : & le breviaire en deux volumes de madame Renée de Bourbon reformatrice de l'abbaye , qui luy avoit été donné par le cardinal Louïs de Bourbon.

Le lendemain , accompagnez du R. P. Aubert prieur des religieux , revêtu de son surpélis , nous entrâmes dans le monastere des dames , dont tous les lieux reguliers , sans blesser la modestie religieuse & l'esprit de pauvreté , ressentent la magnificence du plus illustre monastere de filles qui soit en France. Les cloîtres sont grands , bien voûtés & vitrés , le refectoire long d'environ six ou sept vingt pieds , large à proportion & voûté , le chapitre tres-vaste & peint. On y voit les portraits de toutes les abbeses , qui ont gouverné depuis madame Renée de Bourbon. Les dortoirs , au nombre de trois , n'ont rien de grand que la longueur & le nombre des cellules : tout y est simple , & se ressent de la modestie religieuse. L'abbesse y a la sienne comme les autres religieuses , & quoiqu'elle ait un appartement magnifique separé , elle couche pourtant toujours au dortoir , assiste toutes les nuits à matines qui se chantent à minuit , & porte la serge pour donner l'exemple aux autres , quoiqu'elle soit d'une complexion fort délicate. L'église est assez belle. On y voit à côté de l'autel le tombeau de Robert d'Arbrisel , & dans le tour des chapelles celui de Pierre évêque de Poitiers , sur lequel on voit des prêtres representez avec leurs étoles pendantes , comme les portent aujourd'huy les curez aux enterremens & aux processions. Dans le chœur des religieuses sont les mausolées de Henty & de Richard rois d'Angleterre , & de la reine Eleonor , qui ayant été repudiée par Louïs le Jeune , épousa le roy de la grande Bretagne.

Dans l'abbaye de Fontevrault il y a cent cinquante religieuses. On dit qu'il n'y en a jamais eu moins , & qu'il y en avoit autrefois cinq cens. Nous trouvâmes dans les archives un reglement fait du temps du pape Boniface VIII. qui les réduit à trois cens. Le monastere a presque toujours été gouverné par des princesses : madame de Vivone qui le conduit aujourd'huy , quoique d'une naissance illustre , n'a point cette qualité , mais elle en a tout le mérite , & a l'honneur d'avoir dans sa communauté , une princesse du sang. C'est madame Marie Gabrielle Eleonor de Bourbon , fille aînée de Louïs de Bourbon prince du sang , & de Louïse Françoisse de Bourbon de France , qui âgée de six ans entra dans le cloître au mois de Juin 1696. y prit l'ha-



VOYAGE LITTÉRAIRE. y

bit religieux le 20. may 1706. & y fit profession le 26. may de l'année suivante. Cette princesse, quoique tres-foible & tres-délicate, sert à son tour ses sœurs au refectoire, exemple rare d'humilité; & a sa cellule dans le dortoir, quoique d'ailleurs on luy ait donné un appartement séparé. On espere que mademoiselle de Sens sa sœur, qui est avec elle, suivra un jour son exemple. Cette princesse est encore jeune, mais les beaux modes de vertu qu'elle a devant les yeux, sont assez capables de luy inspirer le mépris des vanitez du monde.

Dans l'enceinte du monastere il y a trois communautéz séparées. Celle du Grand-moutier, celle de la Magdeleine & celle du Lazare; les deux dernieres ne sont composées que de dix religieuses, que l'abbesse renouvelle tous les ans. Elles ont toutes la même observance, excepté qu'on ne s'y leve point à minuit, comme dans le Grand-moustier; aussi n'y envoie-t-on ordinairement que celles qui ont besoin de soulagement. Nous vîmes dans le monastere de la Magdelaine un grand cuveau pour faire la lexive, qui est si profond, que pour y descendre il faut avoir une échelle. Il y a aussi à Fontevault deux communautéz d'hommes, la plus nombreuse dans le monastere de l'Habit, où l'on élève la jeunesse, & l'autre composée des confesseurs des religieuses tout proche de l'abbaye. Nous demeurâmes trois jours à Fontevault comblez des bontez de madame l'abbesse & de ses religieuses, & nous en partîmes pour aller à Thoüars, où il y a deux abbayes, celle de saint Laon possédée par les chanoines reguliers, & celle de saint Jean desservie par des Benedictines. Thoüars.

Nous descendîmes à la premiere, où les religieux nous reçurent avec leur honnêteté ordinaire; & nous ouvrirent aussi-tôt leurs archives, qui nous apprirent que cette abbaye avoit esté fondée par un nommé Achard au commencement de l'onzième siecle pour des chanoines séculiers, qui dans le douzième prirent la regle de saint Augustin & se firent reguliers. Pour l'abbaye de saint Jean elle est beaucoup plus ancienne, mais les ravages qu'y ont fait les Calvinistes le siecle passé, en ont dissipé la plûpart des monumens, aussi-bien que la pieté: car Philippe de Chataigner qui étoit alors abbesse, se retira à Genève avec huit religieuses, pour avoir plus de liberté de se marier. Une seule qui resta fidelle à sa religion & à son état, sauva la maison des mains des seigneurs de Thoüars, qui étant eux-mêmes Huguenots, étoient fort aisés de cet événement, pour avoir plus de facilité de s'emparer du bien de l'abbaye.

Cette genereuse fille demanda au roy une abbesse, & en obtint une qui répara cette maison abandonnée. Aujourd' huy il y a dans le monastere trente religieuses, qui gardent une regularité exacte sous la sage conduite de madame de Châtillon leur vertueuse abbesse, laquelle, suivant les vestiges de ses deux sœurs & de ses deux tantes, immédiatement abbeses avant elle, conserve la bonne observance qu'elles y ont établie. Elle nous ouvrit avec beaucoup de bonté son charrier, & nous fit voir tous les lieux reguliers du monastere, qui n'est pas seulement beau, mais aussi tres-commode. Nous vîmes dans le dortoir sa cellule qui est tres-petite & tres-pauvre, où elle couche toutes les nuits, pour se trouver avec ses filles à matines, qu'elles chantent selon la regle à deux heures.

Outre la visite que nous fîmes à Thoïars des deux abbayes qui y sont, nous fîmes voir monsieur Goule trésorier de la Sainte chapelle, c'est ainsi qu'on appelle une petite collégiale, qui par sa fondation jouit des privileges de la Sainte chapelle de Paris & de saint Martin de Tours. Il nous fit présent d'un livre qu'il avoit composé contre les Protestans, & nous dit que dans le schisme qui s'éleva en Angleterre sous Henry VIII. il ne se trouva aucun évêque, qui voulût ordonner des évêques dans la nouvelle secte; que trois prêtres apostats voyant ce refus, s'ordonnerent eux-mêmes évêques, & ensuite en ordonnerent d'autres de la même maniere qu'ils s'étoient ordonné eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils n'en ordonnerent aucuns, & que tous les prêtres faits par l'imposition des mains de ces scélerats, n'ont jamais été honoré du sacerdoce de JESUS-CHRIST. Il nous dit encore qu'il avoit vu une ordonnance de Henry II. qui vouloit que tous les archevêques de Cantorberie fussent moines Benedictins, que cette ordonnance avoit été observée jusqu'au temps de la reine Elizabeth, qui ne pouvant l'allier avec les principes de sa nouvelle religion, avoit ordonné qu'à l'avenir les archevêques de Cantorberie garderoient seulement la continence: ce qui s'étoit observé jusqu'à l'invasion du prince d'Orange. Comme il est Irlandois, il nous parloit scientifiqument de son pays. Il nous mena au château, qui est un des plus beaux que l'on puisse voir en province; & à la Sainte chapelle, où nous vîmes trois tombeaux de marbre élevez, l'un au milieu du chœur, sur lequel on lit cette épitaphe: *Cy gist le corps de tres-haut & illustre prince Louis de la Trimouille, qui fut tué à la bataille de Pavie 1524. âgé de 63 ans 4. mois 26. jours, & tres-haute & tres-illustre princesse Gabrielle.*

de Bourbon son épouse, qui mourut à Thoirs le 3 novembre 1516. Le second à côté de l'évangile, qui a cette épitaphe: *Cy gist tres-haut & illustre prince Charles de la Trimouille, qui fut tué à la bataille de Marignan le 13 septembre 1516. âgé de 29 ans, & de tres-haute & illustre . . . . . Louise de Coëtivy, qui mourut à Berrie 1533. âgée de 72 ans. Priez Dieu pour son ame.* Le troisième à côté de l'épître, avec cette épitaphe: *Cy gist le corps de tres-haut & illustre prince Jean de la Trimouille cardinal du saint siege apostolique, archevêque d'Ausich, qui mourut à Milan l'an 1507. Priez Dieu pour le repos de son ame.* On voit dans la chapelle souterraine les cercueils de plomb de toute la maison de la Trimouille.

De Thoirs nous prîmes la route de Poitiers, de S. Maixen, & de S. Jean d'Angely, d'où nous fûmes à Xaintes ville épiscopale sur la Charente. On y a conservé sur le pont une ancienne porte, ouvrage des Romains. Nous esperions y travailler, mais les sceaux qu'on avoit mis sur les archives de l'évêché après la mort de l'évêque, nous dispenserent de cette peine. Nous vîmes la cathédrale, qui n'a rien d'éclatant, que de tristes restes du ravage des Huguenots; la tour seule peut mériter quelque attention des étrangers. L'abbaye de Notre-Dame est une des plus illustres de notre ordre. Il y a environ soixante religieuses, les archives sont assez belles, & l'on y conserve un fort beau cartulaire. L'église de saint Eutrope est beaucoup plus ancienne. Elle est double & tres-belle. Dans la souterraine est le tombeau de saint Eutrope premier évêque de Xaintes, dont les reliques sont en l'abbaye de Vendôme. La fleche est admirable. Assez proche de saint Eutrope on voit quelques vestiges d'un amphithéâtre, d'un aqueduc, & du palais de l'empereur Galien.

Nous continuâmes notre chemin en tirant vers Bourdeaux, dont les abords sont admirables. L'aspect du port & de la ville est une des belles choses qu'on puisse voir: on dit que les princes en furent si charmez, que monseigneur le duc de Bourgogne voulut la desliner. Le chartron & le château Trompette sont les plus belles choses qu'on voye à Bourdeaux. Pour le château il passe pour un des mieux bâtis qui soient dans le royaume. La ville est grande, peuplée & marchande, mais il y a peu de beaux édifices. Les principales églises sont la cathédrale consacrée à S. André, S. Surin & sainte Croix, dans lesquelles seules on baptize. Le couvent des Jacobins est un des mieux bâtis de cet ordre. La chartreuse est un monument de la piété du cardinal de

Xaintes.

Bourdeaux

8 VOYAGE LITTÉRAIRE.

Sourdis archevêque de Bourdeaux, qui y est enterré. Le sanctuaire & l'autel sont magnifiques : on y voit l'oratoire de Paul V. dont ce pape avoit fait présent au cardinal de Sourdis. Les Cordeliers ont seuls le droit d'enterrer les Juifs, dont on compte environ cent familles dans Bourdeaux, où ils n'ont point de synagogue ny aucune marque qui les distingue. Ils mettent sur les tombes de leurs morts des épitaphes, dans lesquelles ils comptent les années depuis la création du monde. On dit que les Peres Augustins ont quelques manuscrits, nous ne pûmes les voir, parce que celui qui en avoit la clef n'étoit pas au couvent; mais nous vîmes dans leur église le superbe mausolée de monsieur de Candale évêque d'Aire, un des plus beaux que j'aye vû. Les manufactures que l'on fait dans l'hôpital general sont admirables, sur tout pour les dentelles, dont on fait des cravates pour la cour de cinquante pistoles. Les sciences sont fort négligées à Bourdeaux, mais c'est le fort ordinaire des villes de commerce. On n'y voit même aucun ancien monument, qu'un reste d' amphithéâtre derrière saint Surin.

La Seauve. Après trois jours de séjour, nous en partîmes, pour aller à l'abbaye de la Seauve fondée dans l'onzième siècle par saint Gerard religieux de Corbie. Cette abbaye a été autrefois une des plus illustres de nôtre ordre, & les cloîtres & le refectoire qui subsistent encore aujourd'hui, font juger qu'elle ne cédoit qu'aux plus grands monasteres. Elle a repris son ancien lustre, depuis qu'elle a été unie à nôtre congregation : car le relâche l'avoit mis en tel état, que tous les bâtimens menaçoient de ruine, & à peine osoit-on entrer à l'église pour y faire le service divin. Aussi disoit-on communément, que l'on alloit dans les autres églises pour y recevoir les sacremens : mais qu'il falloit les avoir reçû avant que d'entrer dans celle de la Seauve. Et ce fut ce qui porta la reine mere d'obliger monsieur l'abbé d'y mettre la réforme.

Esife, Quित्रे, S. Emilion. Pendant que mon compagnon y travailloit, je fus à l'abbaye de Faise de l'ordre de Cîteaux, qui doit aussi son rétablissement à la réforme; à celle de Quित्रे d'anciens Benedictins sur la riviere de l'Isle, dont la situation est fort agreable; & à celle de S. Emilion de l'ordre de S. Augustin, que Clement V. érigea en collégiale. On prétend que S. Emilion étoit Breton, serviteur d'un seigneur de Venne, & qu'ayant été accusé de prodigalité, changea du pain en coupeaux; qu'étant ensuite venu en Xaintonge dans un monastere, il entra dans un four chaud sans se bleffer, & que pour fuir la vaine gloire, il se retira dans le lieu qui porte aujourd'hui.



jour d'huy son nom On y voit sa grotte & une fontaine. Tout proche est l'église paroissiale bâtie dans le rocher avec sa nef & ses collateraux. Elle est fort élevée : mais ce qui fait l'admiration des étrangers, c'est qu'à trois ou quatre pieds en creusant on trouve plusieurs sources, & que sur les voûtes de l'église il y a un clocher de pierre fort élevé & qu'on voit de loin. Monsieur le doyen me procura l'entrée des archives, & ensuite me fit l'honneur de me donner à dîner. Je vis chez luy un ancien tableau de la Trinité, où trois hommes sont représentez avec un seul front, & au bas est cette inscription.

Pater non est Filius.

DEUS  
 Spiritus  
 non est  
 non est  
 non est

Nous nous rendîmes ensuite tous deux au monastere de la Reole, où nous passâmes la fête de l'ascension. Nous assistâmes à la procession generale, qui se fait ce jour-là sur la riviere de Garonne. Lorsqu'on arrive à la porte de la ville, on fait une station, & on chante l'*Exaudiat* pour le roy. Au bord de la riviere on en fait encore une, & un diacre chante l'évangile de S. Pierre en danger sur la mer, & l'on récite des prieres pour être préservé des tempêtes. On entre ensuite dans un grand bateau, où continuant le chant on fait neuf tours sur la riviere ; puis on revient autour de la ville, & lorsqu'on est arrivé proche des vignes, un diacre chante l'évangile de l'ascension, & on récite des prieres pour la conservation des biens de la terre ; puis en chantant le *Te Deum* on revient en nôtre monastere.

Le lendemain nous fûmes à l'abbaye du Rivet de l'ordre de Cîteaux, & de-là à Basas, où l'évêque nous donna à dîner. La ca-



thédrale est fort belle. Elle fut détruite par les Calvinistes, qui conserverent néanmoins le portail, moyennant une somme de dix mille écus qu'on leur donna : ils firent cependant tous leurs efforts pour briser une statue de saint Jean patron de l'église, ou de la Vierge, qui est au-dessus, mais inutilement. Une main invisible écarta toutes les balles de leurs mousquets, dont on voit encore les marques tout-au-tour de la figure, sans qu'aucune pût la frapper. Aujourd'hui la cathédrale a recouvert sa première splendeur par la libéralité de monsieur de Pontac, qui donna cent mille livres pour la rétablir.

Font-Guil-  
len.

A deux lieues de Basas est l'abbaye de Font-Guillen possédée par des religieux reformez de l'ordre de Cîteaux. Nous y trouvâmes deux chartes, qui nous apprennent que dans le temps de sa fondation, qui fut l'an 1128. on y enseignoit les petits enfans. Ce sont deux donations faites au monastere *ad docendum puerum*, cela n'accorde pas ceux qui veulent bannir les études des cloîtres, puisque cela se pratiquoit dans la plus grande faveur de l'ordre, & du vivant de saint Bernard.

S. Severe  
Cap de  
Gascogne.

Nous avions dessein d'aller de-là à Agen, d'Agen à Comdom, & de Comdom à Aire, mais les mauvais chemins rompus par les pluies continuelles depuis environ trois mois, nous obligèrent de prendre le chemin de S. Severe de Cap, qui quoique beaucoup meilleur, étoit pourtant si rempli d'eaux, que nous fûmes contraints de faire environ trois lieues sans en sortir. Nous remarquâmes que les paysans des environs sont revêtus d'un sac auquel est attaché un capuchon, & les femmes portent des dominos. La ville est assez jolie, ses promenades sont fort agréables, mais son plus bel ornement c'est l'abbaye de saint Severe, dont la ville peut bien avoir tiré son origine, aussi-bien que le nom. Nous en partîmes après la pentecôte pour nous rendre à Acqs.

Acqs.

Acqs, ou comme l'on prononce dans le pays, Ax ou Dax ville épiscopale sur la riviere de l'Adour, & fort renommée par ses eaux minerales, qui rendent la santé à une infinité de malades, semble avoir tiré son nom des fontaines d'eau chaude qu'on voit bouillonner, & qui font la plus grande curiosité de la ville, qui d'ailleurs est petite, quoique peuplée & marchande, à cause de la proximité de l'Espagne. La cathédrale est toute ruinée, mais on l'a rebâtie. Elle étoit autrefois hors de la ville dans le lieu où est aujourd'hui la paroisse de saint Vincent, dans laquelle on voit encore quelques tombeaux d'évêques, sur tout

celui de saint Vincent premier évêque d'Acqs & de Machaire, sur lequel on voit une épitaphe mangée en partie par l'injure du temps, & en partie par la négligence : mais nous en tirâmes encore assez, pour connoître qu'il avoit été élevé dans l'abbaye de Saramon, qu'il avoit été abbé, & ensuite un des plus grands prélats de son siècle. Nous y vîmes la couverture d'un tombeau, où un évêque est représenté avec sa croce sans mitre. Ce qui confirme ce que nous avons écrit dans nos Rits ecclésiastiques, que autrefois tous les évêques ne portoient point la mitre, s'ils n'avoient un privilege particulier du pape pour la porter. Lorsque nous arrivâmes à Acqs, l'évêque n'y étoit point, mais nous eûmes des chanoines toute la satisfaction que nous pouvions espérer, sur tout de monsieur d'Inarre, qui ne nous quitta point, & qui poussant son honnêteté plus loin, défendit à nôtre hôte de prendre de nôtre argent, disant qu'il n'étoit pas juste que des personnes qui travailloient pour le public, véussent à leurs propres dépens.

Nous visitâmes ensuite quelques abbayes ruinées par la fureur des heretiques, & lorsque nous fûmes à Sordes, nous nous mîmes sur la riviere du Gave pour aller à Bayonne. Nous partîmes sur les neuf heures du soir de Perourade, & les bâteliers commencerent leur navigation par quelques cantiques spirituels fort dévots, qu'ils chanterent avec les litanies de la Vierge. Huit heures après, c'est-à-dire à cinq heures du matin nous arrivâmes à Bayonne, où après avoir dit la sainte messe, nous allâmes saluer monseigneur l'évêque, qui nous reçut avec beaucoup de bonté, nous invita le lendemain à diner, & nous fit ouvrir les archives de son chapitre, qui sont assez maigres, aussi-bien que les autres de tous ces cantons-là. La ville est assez belle, peuplée, marchande & riche, mais on n'y voit aucun ancien monument. On ne sçait même quand la religion y a été établie. Si l'on en croit une tradition populaire, la foy chrétienne n'a été annoncée à Bayonne que par un saint Leon archevêque de Roüen, qui quitta son archevêché pour y aller prêcher & en être le premier évêque & martyr. Mais outre qu'il y a cent ans que l'on ne connoissoit pas à Roüen cet archevêque, il n'est pas constant que ce saint Leon ait jamais été évêque de Bayonne, du moins on n'en trouve aucune preuve, non plus que de son martyr ; & il n'est pas croyable que la foy étant universellement reçûe dans les Gaules, dans la Navarre & dans l'Espagne, Bayonne se soit trouvé de tout côté environné de chrétiens, & resté idolâtre jusqu'au neu-

vième siècle, sans qu'aucun auteur de ces temps-là nous ait appris comment la foy y a été reçue. Quoy qu'il en soit, l'on admire principalement deux choses dans Bayonne : la cathédrale qui est grande, large, élevée & fort belle, & dont le chœur à la Romaine est derrière le grand autel ; & le pont du saint Esprit sur la rivière de l'Adour : il n'est que de bois, mais il a quelque chose de grand, qui frappe & attire l'admiration des étrangers. A un quart de lieu de là est située l'abbaye de S. Bernard de l'ordre de Cîteaux. Comme nous en revenions, nous trouvâmes quatre carrosses tirez par des mules attelées de cordes. C'étoit la reine douairière d'Espagne, qui alloit se promener sur le bord de la mer. Elle avoit les cheveux épars comme les hommes, apparemment que c'est la coutume d'Espagne, car à Bayonne toutes les femmes sont coëffées, mais quand elles sortent, elles portent des grands manteaux qui descendent presque jusqu'à terre.

S. Palais.

Nos affaires expédiées, nous retournâmes à Sordes passer la fête du saint Sacrement avec nos confreres, & le jour suivant nous fûmes à saint Palais, pour y voir la bibliotheque & les memoires de feu monsieur Oënard, qui nous a donné la notice de la Gascogne, & qui dans son temps passoit pour un homme d'une grande érudition. Monsieur Oënard son petit-fils nous communiqua de bonne grace tous ses écrits. On y voit tout le progrès de l'heresie dans le Bearn, & plusieurs lettres d'Henry IV. à ses maîtresses ; nous y trouvâmes aussi quelques choses propres à nôtre dessein, que nous copiâmes ; mais nous les trouvâmes après presque toutes ailleurs. De-là nous prîmes la route d'Ortez, pour y visiter l'abbaye de saint Sigismond de l'ordre de Cîteaux. Nous fûmes ensuite à celle de Sauvelade, & de-là à Oleron, où nous arrivâmes sur les neuf heures. Il y avoit dans la ville deux regimens de Dragons, qui occupoient toutes les hôtelleries ; ce qui nous jetta dans un grand embarras, car personne ne vouloit nous loger, quoique nous demandassions seulement une place pour nos chevaux. Nous fûmes jusqu'à onze heures & demie allans de porte en porte chercher une place pour nos chevaux, car pour nous, nous ne nous embarrassions pas tant, jusqu'à ce qu'un officier touché de compassion, nous offrit de les mettre dans une espece de corps de gardes. Nous acceptâmes cet offre avec bien de la joye, on les mit dans une vieille cuisine, nous leur cherchâmes du foin & de l'avoine, & à minuit nous pourvûmes à nôtre souper ; on étendit ensuite un mechant matelas

Oleron.

sur le plancher, sur lequel nous passâmes le reste de la nuit.

Le lendemain nous fûmes à Sainte Marie petite ville à un demy Lescaro.  
quart de lieuë d'Oleron, où est la cathédrale, & où l'évêque par  
conséquent fait sa résidence. Comme nous y arrivâmes, on faisoit  
les funeraillies d'une femme, qu'on portoit en terre le visage dé-  
couvert. Nous partîmes de-là sur les trois heures pour aller à Les-  
care, où nous arrivâmes fort tard. Le lendemain nous fûmes sa-  
luer l'évêque, homme fort âgé & aveugle, qui étoit encore dans  
son lit. Nous travaillâmes le reste de la journée, & sur les quatre  
heures nous partîmes pour aller à Pau ville capitale du Bearn  
assez belle. Nous y arrivâmes assez tôt pour aller saluer monsei-  
gneur l'évêque d'Oleron. Il prononça le jour suivant l'oraison  
funebre de monseigneur le Dauphin en présence du parlement,  
qui eut sujet d'être content de sa piece. Nous y vîmes la biblio-  
theque du Roy Henry IV. dont il fit présent aux R. P. Capucins  
qu'il avoit fondé en cette ville, pour servir d'exemple dans un  
pays plein de Calvinistes.

De Pau nous entrâmes dans le diocèse de Tarbes. Nous visitâ-  
mes d'abord deux abbayes de nôtre congregation, S. Pé, & S.  
Savin. Celle de saint Savin est située dans une vallée assez agréa-  
ble au pied des monts Pirenées. L'église est ancienne, on y con-  
serve les reliques de saint Savin, & une croce d'yvoire, sur la-  
quelle on voit une inscription d'environ six cens ans. Ce monas-  
tere étoit autrefois assez fameux, & toutes les paroisses de la val-  
lée, qui sont au nombre de plus de soixante, y venoient rece-  
voir le baptême & la sepulture. Nous fûmes de là à Tarbe, où Tarbe.  
nous ne trouvâmes pas grand travail, l'église cathédrale & tous  
les titres ayant été brûlé par les Calvinistes, qui dans tout le Bearn  
& dans la Bigorre ont laissé de funestes marques de leur fureur,  
& sur tout de la reine Jeanne, qui choquée de ce que le Roy  
d'Espagne s'étoit emparé de son royaume de Navarre, sur le don  
que Ferdinand prétendoit que le pape luy en avoit fait, se dé-  
chaina contre le saint siege, persecuta les Catholiques à outran-  
ce, & n'obmit ny violence ny adresse pour étendre le Calvinisme  
dans ses états.

Nous allâmes de-là à saint Severe de Rustang, d'où je fus à  
l'abbaye de Tasque, pendant que mon compagnon fut à celle de  
la Case-Dieu de l'ordre des Prémontrés, autrefois assez fameu-  
se, & mere de tous les monasteres de cet ordre dans les envi-  
rons. Il paroît par les lieux reguliers qui restent, que ce monas-  
tere étoit autrefois fort considerable. On y conservoit autrefois  
le saint Sacrement à côté de l'autel.



14 VOYAGE LITTERAIRE.

Lescale-  
Dieu.

Nous nous retrouvâmes ensuite tous deux à S. Severe, de-là nous fûmes à Lescale-Dieu abbaye fameuse de l'ordre de Cîteaux, où saint Rémond fondateur des ordres militaires d'Alcantara, de Calatrave, d'Avis, de Montes, & de Christ avoit fait profession. Elle est mere de neuf autres abbayes, & tous les pilliers du cloître sont de marbre. Nous en partîmes le jour de S. Jean, pour nous rendre à Comminges petite ville épiscopale, située sur une montagne & tres-mal bâtie, mais qui pouvoit être autrefois quelque chose de grand : on croit même qu'elle étoit bâtie au bas de la montagne, & qu'elle s'étendoit fort loin du temps des Romains. On voit sur la porte de la ville un reste d'une ancienne inscription en cette sorte :

Commin-  
ges.

IMP. XXVI. CO  
V P P  
CIVITAS CONVEN.

Nous vîmes sur le portail de l'église cathédrale ces deux anciennes inscriptions :

D M  
PAVLAE  
MATRI  
PRIMVLA  
ET PAVL  
VS ET  
PAVLINVS

D M  
ANDOSSIC  
SALICIVS  
FIL. PIEN  
TISSIMO

Et à l'entrée d'une église au bas de la montagne, celle-cy :

V C. IVLIVS EROTIS  
LATTICVS.  
Θ IVLIA EROTIS LIBERT.  
SALVIOLA.  
Θ C IVLIVS ATTIC F. VICTOR  
AN XVVIII.



Quoique la ville, qui se nomme communément saint Bertrand, soit fort peu de chose, l'église cathédrale est néanmoins fort belle, bien que petite; les chaires du chœur font d'un travail admirable: le tombeau de Hugues de Châtillon évêque de Comminges est magnifique. Derrière l'autel on conserve les reliques de saint Bertrand, auquel on a beaucoup de dévotion: le saint Sacrement dans une chapelle particulière, comme l'on fait dans presque toutes les églises de ces cantons-là

Le lendemain nous partîmes d'assez bon matin pour aller à saint Gaudens, où il y a une collegiale fort ancienne, & où les Jésuites ont le séminaire du diocèse. Nous y vîmes monsieur l'abbé de Nizors, qui nous conseilla d'aller à Bonnefont ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux de la filiation de Morimond. Elle fut fondée l'an 1136. par Flandrine de Montpefat & ses fils, à la prière de Roger évêque de Comminges, qui crut procurer un grand bien à son diocèse en y établissant des religieux, qui par leur régularité & leur piété, en devoient être l'exemple; & le soutien par leurs prières. Cette abbaye a été autrefois fort illustre, & mere de plusieurs autres monasteres. Elle l'est encore à présent, tous les lieux réguliers s'y étant parfaitement bien conservés: les comtes de Comminges l'avoient en singulière vénération, & la choisirent pour le lieu de leur sepulture. On dit qu'il y en a cinq enterrez. On voit devant le grand autel le mausolée du comte Bernard. Nous fûmes très-bien reçu dans ce monastere, tout nous y fut communiqué, & nous y trouvâmes de quoy nous satisfaire. Nous y restâmes deux jours, & nous en partîmes pour aller à Nizors, qui est une fille de Bonnefont, dont les restes nous font croire que la fille valoit bien la mere, & que ce n'est pas sans raison qu'on l'appelloit *Benedictio Dei*. Aujourd'huy elle est toute ruinée, mais l'église est encore toute entiere & tres-belle. Entre Bonnefont & Nizors on passe par un gros village, qu'on nomme saint Marchez: le curé qui avoit ouï dire que nous lisions toute sorte d'écritures, & que nous devions aller à Nizors, nous attendoit au passage; & si-tôt qu'il nous vit, nous aborda, & nous pria de luy lire cette ancienne inscription gravée sur un marbre.

VLOHOXO. VLVERRIS  
 ET FABINÆ. GAI Ʒ  
 VXORI. ET MONTANO  
 SERVO. FILI. F. C.

Fabas.

Nous luy lûmes & nous luy expliquâmes : ce qui luy fit bien du plaisir. Comme nous étions partis tard de Bonnefont , & qu'il nous arrêta un peu , nous n'arrivâmes qu'à la nuit à Nizors , où nous fûmes fort bien reçû par le prieur , homme d'esprit & de mérite. Nous y travaillâmes le jour suivant , & le lendemain nous partîmes pour aller à Fabas abbaye de filles de l'ordre de Cisteaux , située dans une profonde vallée au bout d'un bois , & éloignée de toute sorte de villes , dont l'église ne fut consacrée qu'en 1231. quoique le monastere fût fondé long-tems auparavant. L'abbesse & les religieuses nous y reçûrent avec beaucoup de plaisir , & nous communiquèrent tout ce que nous souhaitions de voir. Nous trouvâmes dans leur chapitre le tombeau de l'abbesse Rubea fille d'un comte de Comminges ; ce qui leur donna bien de la joye. Elles firent ce qu'elles purent pour nous retenir long-tems chez elles , & nous à nôtre ordinaire nous fîmes ce que nous pûmes pour en sortir au-plûtôt ; il survint même une pluye , qui ne nous empêcha pas de partir pour aller à Feüillent. Nous trouvâmes de fort méchans chemins , & nous fûmes un peu mouillez : mais nous trouvâmes tant de charité dans les religieux de cette abbaye , qu'elle nous dédommagea de la peine que nous avions eüe.

Feüillent.

Feüillent étoit une abbaye presque ruinée , où quatre ou cinq religieux , dont la vie n'étoit pas tout-à-fait irréprochable , avoient peine de vivre , lorsque la divine providence leur donna pour abbé Jean de la Barriere ; mais ce grand serviteur de Dieu l'ayant reformée , luy donna un si grand lustre , qu'il y assembla plus de deux cens religieux , qui devinrent l'exemple de tout le royaume , rebâtirent le monastere avec une beauté qui fait plaisir à voir ; & s'étant separés de l'ordre de Cisteaux , formerent une congregation en France & en Italie , dont l'abbé de Feüillent est general. On voit par-là le bien que font les reformes dans les monasteres , & les desordres qu'y causent ceux qui ne vivent pas conformément à l'esprit de leur premier

mier institut. Nous trouvâmes à Feüillent le testament que Jean de la Barriere fit la veille qu'il prit l'habit religieux ; une bulle de Sixte V. par laquelle ce pape donne aux Feüillens l'église de sainte Pudentielle, pour y établir une communauté ; & les regles d'un ancien ordre militaire érigé l'an 1229. & confirmé l'an 1231. par Amanieu archevêque d'Ausche, sous le nom de l'ordre de la Foy & de la Paix, lequel étoit soumis à l'abbé de Feüillent. Comme ces pieces sont curieuses, on ne sera pas fâché de les trouver ici.

## TESTAMENT DE JEAN DE LA BARRIERE abbé de Feüillent.

**C**omme ainsi soit qu'il ait plu à Dieu que nostre saint pere le pape & le roy m'ayent donnez la charge de la maison de Feüilbant, monastere de fondation comtale, basti à l'honneur de la tres sainte Vierge, & pour illec estre suivi le saint evangile de nostre Seigneur JESUS-CHRIST par la vie, regle & sommaire interpretation de monsieur saint Benoist en l'habit de monsieur saint Bernard, & que par le conseil de certains hommes devots, tres doctes, & tres vertueux, & par les leçons des saints Livres de Theologie, & par la suasion continuelle de mon bon ange, & par l'amour que je sens que mon Dieu me porte en son Fils mon Redempteur, j'ay esté depuis longtemps en sainte approvation & admiration de la vraye vie monastique, & de la soys, en suivant de plus en plus le mesme chemin, entré en la consideration de la charge à quoy il a plu à Dieu de m'appeller, & icy aye arresté les yeux sur le devoir à quoy ma conscience est obligée, & finalement me sois deliberé de prendre l'habit de monsieur saint Bernard aujourdhuy ou demain & le plustost qu'il plaira à Dieu m'en faire la grace, suivant le chemin par moy depuis longtemps commencé, en la contemplation de cette vie, & voulant renoncer à tous biens & honneurs de ce monde, pour ne desirer d'estre riche sinon du desir & moyen de servir à Dieu & aux hommes, comme tout ce dessus sois ainsi, aujourdhuy huitiesme jour du mois de may 1573. Je Jean de la Barriere soussigné natif de saint Cere, quite, donne & legue, cede, fais cession & transport à Leonard d'Amadon ma mere & à François de la Barriere mon frere aîné tous & chacuns les biens & droits que j'ay, ny que je pourrois avoir jamais en ce monde, si je n'y mourois point, par le veu que j'ay fait à Dieu de cette mienne vie, & tout ce que j'ay ny aurois jamais, si je ne me gon-

fois de cet estat seculier, que jay promis à mon Dieu de laisser, je le donne & cede dores & desja par cette disposition mienne à Leonard d'Amadon ma mere, & François de la Barriere mon frere aisné, moy estant en bonne disposition de mon corps & en meilleur de mon ame, & je prie tous ceux qui verront cette cy, de vouloir croire qu'elle est ma dernière, expresse, libre & legitime volonté. Cette mienne disposition est escripte & signée de ma propre main & de mon seing manuel, je lay déclaré & levé à messire Mathurin Verniol prestre, mon bon parent & amy, & à Pierre Bagon mon bon & fidel domestique soussignez. Fait à Thoulouse au mesme jour desdits moys & an que dessus, à six heures de matin, J. DE LA BARRIERE. M. VERNIOL prestre. P. BAGON. Ainsin signés & advenu le landemain neuvième jour desdits moys & an, regnant tres chrestien prince Charles par la grace de Dieu roy de France, dans l'abbaye nostre Dame deuz Lucs diocese & sen. de Thoulouse, à moy notaire royal soussignez par le dernier.

### Copia Bullæ concessionis & assignationis ecclesiæ sanctæ Pudentianæ.

**S**ixtus episcopus servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam. Superna dispositione, cujus inscrutabili providentia ordinationem suscipiunt universa, in supereminenti dignitatis apostolica specula, meritis licet imparibus, constituti, inter tot curas humeris nostris incumbentes, illam libenter amplectimur, per quam provisionis nostre ope monasteria & alia pia & religiosa loca ubilibet & presertim in alma urbe nostra, quæ totius christiana religionis mater & caput existit, propagentur, ac personis sub suavi religionis jugo Altissimi famulatus dedicatis, ut orationibus & piis meditationibus devotius vacare possint, de aliquibus idoneis locis provideatur. Cum itaque nos alias institutionem, reformationem, & normam vivendi secundum ætioris regularis disciplina observantiam in monasterio beatæ Mariæ Feuillensi, congregationis sancti Bernardi, Cisterciensis ordinis, Rivensis diocesis restitutas confirmaverimus, & pro augmento sanctæ matris ecclesiæ & religionis propagatione licentiam acceptandi, construendi, & edificandi monasteria, ac quosvis Christi fideles in novitios recipiendi, illosque postmodum ad professionem in quibuscvis locis, terris & civitatibus totius orbis terrarum admittendi, eidem con-



gregationi concesserimus, ac propterea cupientes ut aliquod ejusdem congregationis monasterium in dicta urbe institueretur, considerantesque quòd si ecclesia sanctæ Pudentianæ de eadem urbe, que ritulus presbyteri cardinalis existit, cuique dilectus filius noster **HENRICUS**, ejusdem sanctæ Pudentianæ presbyter cardinalis Caetanus nuncupatus, præest, ac cujus, ut accepimus, fructus, redditus & proventus aliàs ab ea dismembrati & separati, ac ecclesie sanctæ Mariæ Majoris etiam de urbe, & illius fabricæ applicati & appropriati fuerunt, de dicti Henrici cardinalis consensu, necnon vinea illi contigua ad monasterium sancti Laurentii in Pane & Perna similiter de urbe sanctæ Clare vel alterius ordinis sub regula Fratrum Minorum de observantia legitime spectans & pertinens, eidem congregationi & dilectis filiis illius abbati & monachis ad effectum inibi construendi & edificandi unum ejusdem congregationis monasterium concederentur & assignarentur: ex hoc profecto eorumdem monachorum & aliorum Christi fidelium piis votis ac statui divinique cultus in eadem ecclesia sanctæ Pudentianæ augmento non parum consuleretur. Nos itaque qui dudum inter alia voluimus, quòd petentes beneficia ecclesiastica aliis uniri, tenerentur exprimere verum annuum valorem secundum communem estimationem, & beneficii cui aliud uniri peteretur, alioquin unio non valeret, & semper in unionibus commissio fieret: vocatis quorum interest, singulares personas ejusdem congregationis à quibusvis excommunicationis, suspensionis & interdicti, aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris & pœnis, à jure vel ab homine quavis occasione vel causa latis, si quibus quomodolibet innodata existunt, ad effectum presentium dumtaxat consequendum, harum serie absolventes, & absolutas fore censentes, necnon quarumcumque aliarum concessionum & assignationum, unionumque, annexionum & incorporationum eidem congregationi hæcenus quomodolibet factarum, & præmissorum omnium & aliorum necessariorum quorumcumque, & totos tenores ac datas presentibus pro expressis habentes; motu proprio, non ad alienjus nobis desuper oblata petitionis instantiam, sed de mera liberalitate ac certa scientia nostris, atque apostolica potestatis plenitudine, ecclesiam præfatam sanctæ Pudentianæ cum illius sacristia ac illi annexis, omnibusque juribus & pertinentiis suis, dicto titulo eidem **HENRICO** cardinali & ejus successoribus dicte ecclesie sanctæ Pudentianæ cardinalibus titularibus pro tempore existentibus, unà cum illius jurisdictione in ipsa ecclesia sanctæ Pudentianæ, & aliis sibi subditis ecclesiis & membris, ac applicatione & appropriatio-



ne prædictis, necnon reservatione domûs in qua dilecti filii pœnitentiarii dicte ecclesie beate Mariæ Majoris habitant, cum illius hortio, salvis & illæsis remanentibus, ipsius HENRICI cardinalis ad hoc expresso accedente consensu, necnon si dictorum superiorum ad hoc accesserit assensus, vineam prædictam eidem congregationi pro uno monasterio Cisterciensis ordinis inibi cum conventu, clauastro, dormitorio, refectorio, cellulis, hortis, hortaliitiis, aliisque officinis, & fabricis necessariis & solitis, pro uno abbate seu priore vel decano, & competenti monachorum ejusdem congregationis numero in illud introducendorum, qui ibidem perpetuo, juxta eorum regularia instituta, Altissimo famulentur, illorumque usu & habitatione construendo & ædificando, apostolica auctoritate tenore præsentium concedimus & assignamus, ipsumque monasterium sic construendum & ædificandum ex nunc prout ex tunc, & contra postquam constructum & ædificatum fuerit in monasterium dicte congregationis sub invocatione S. Bernardi, hujusmodi motu & auctoritate similibus, sine alicujus præjudicio, & perpetuo erigimus & instituimus, illique sic erecto & instituto omnia & singula, fructus, redditus, & proventus, proprietates & bona, res ac jura, obventiones & emolumenta, ei, exceptis prædictis applicatis & reservatis, assignata, ac in posterum perpetuo assignanda & relinquenda pro illius dote, ac abbatis seu prioris vel decani & monachorum congregationis hujusmodi congrua sustentatione, ita quod liceat abbati & monachis prædictis nunc & pro tempore existentibus, per se vel alium seu alios eorum, & dicte congregationis nominibus, corporalem, realem, & actualem possessionem ecclesie sancte Pudentiane, illiusque sacristie, ac annexorum, juriumque & pertinentiarum, & vineæ ac proprietatum, rerum & bonorum, juriumque, obventionum & emolumentorum hujusmodi in applicatione & reservatione prædictis non contentorum, propria auctoritate libere apprehendere & perpetuo retinere, illorumque fructus, redditus & proventus, jura, obventiones & emolumenta quæcumque percipere, exigere & levare, ac in suos & ecclesie & monasterii erecti hujusmodi usus & utilitatem convertere, ac eidem ecclesie sancte Pudentiane deservire, cujusvis licentia desuper minime requisita. Similiter perpetuo applicamus & appropriamus necnon abbati seu priori vel decano monasterii erecti hujusmodi pro tempore existentibus, quod ipsi ac monasterium sic erectum, & ecclesie sancte Pudentiane hujusmodi omnibus & singulis privilegiis, libertatibus, immunitatibus, exemptionibus, præeminentiis, antelationibus, concessionibus, gratiis, indultis

indulgentiis, & plenariis & perpetuis, ac peccatorum remissionibus & relaxationibus, prerogativis, & aliis gratiis spiritualibus & temporalibus, quibuscumque & generalibus & specialibus, ac aliàs quomodolibet nuncupatis, quibus alia dicti Cisterciensis ordinis monasteria & ecclesie ac congregationes & abbates seu priores vel decani & monachi in genere vel specie quomodolibet utuntur, fruuntur, potiuntur & gaudent, ac in futurum uti, frui, potiri & gaudere poterunt quomodolibet in futurum, similiter & pariformiter uti, frui, potiri & gaudere possint & valeant, Itidem perpetuo concedimus & indulgemus, ac concessionem, assignationem, erectionem, institutionem posteriores, applicationem & appropriationem, ac indultum hujusmodi, presentesque litteras nullo umquam tempore revocari, & ad quorumvis instantiam & ex quacumque causa, & ex eo quod interesse habentes seu habere pretendentes ad hoc vocati, & causa seu cause propter quam seu quas premissa emanarint, & coram nostro in dicta urbe & illius districtu vicario in spiritualibus generali, aut aliàs quomodolibet examinata & justificata non fuerint, seu quarvis vel quibusvis aliis causis de subreptionis, vel obreptionis, aut nullitatis vitio, seu intentionis nostre, aut quovis alio defectu notari vel impugnari, aut in jus seu controversiam revocari, seu aliàs quomodolibet infringi vel retractari posse, sed illa semper & perpetuo valida & efficacia existere, suosque plenarios effectus sortiri & obtinere, ac ab omnibus & singulis inviolabiliter perpetuo observari, sicque in premissis censeari, ac ita per quoscumque iudices & commissarios, & causarum palatii nostri apostolici auditores, ac sancte Romane ecclesie cardinales & de latere legatos, sublata eis & eorum cuilibet quarvis aliter judicandi & interpretandi facultate & auctoritate, judicari & diffiniri debere, ac quicquid secus super his à quocumque quarvis auctoritate scienter vel ignoranter attentari contigerit, irritum & inane decernimus. Quocirca predicto vicario & venerabili fratri nostro episcopo Amerinensi, ac dilecto filio curie causarum camere apostolica generali auditori motu simili per apostolica scripta mandamus, quatenus ipsi, vel duo, aut unus eorum, per se vel alium seu alios, presentes litteras & in eis contenta quacumque, ubi & quando expedierit, ac quoties pro parte abbatis seu prioris vel decani, aut monachorum congregationis hujusmodi, seu alicujus eorum desuper fuerint requisiti, solemniter publicantes, eisque in premissis efficacis defensionis presidio assistentes, faciant auctoritate nostra easdem presentes litteras & in eis contenta quacumque firmiter observari, ac illos premissis om-

nibus & singulis, juxta earumdem presentium tenorem, pacifice frui & gaudere: non permittentes eos desuper per quoscumque quomodolibet indebite molestari, contradictores quolibet & rebelles per sententias, censuras & pœnas ecclesiasticas, aliaque opportuna juris & facti remedia, appellatione postposita, servata forma concilii Tridentini, comescendo, legitimisque super his habendis servatis processibus, sententias, censuras & pœnas ipsas & iteratis vicibus aggravando, invocato & ad hoc, si opus fuerit, auxilio brachii secularis. Non obstantibus premissis, ac priori voluntate nostra prefata, necnon quibusvis aliis cancellaria apostolica regulis editis & edendis, ac felicitis recordationis Pauli II. de rebus ecclesie non alienandis, & Bonifacii VIII. PP. predecessorum nostrorum de una, & generali de duabus dietis, dummodo ultra tres dietas quis auctoritate presentium ad iudicium non trabatur, ac Lateranensis concilii novissime celebrati uniones perpetuas, nisi in casibus à jure permissis, fieri prohibentis, & quibusvis aliis apostolicis etiam in universalibus provincialibusque & synodalibus conciliis editis specialibus vel generalibus, constitutionibus & ordinationibus, ac etiam urbis necnon basilicæ & congregationis ac monasterii S. Laurentii & ordinum predictorum, etiam juramento, confirmatione apostolica, vel quavis firmitate alia roboratis statutis & consuetudinibus, privilegiis quoque, indultis, & litteris apostolicis dilectis filiis populo Romano, necnon ejusdem ecclesie sancte Pudentiane pro tempore existenti titulari cardinali, & quibusvis aliis superioribus & personis sub quibuscumque tenoribus & formis, ac cum quibusvis & derogatoriis derogatoriis, aliisque efficacioribus & insolitis clausulis irritantibusque, & aliis decretis in genere vel specie, & motu, scientia, & potestatis plenitudine similibus etiam consistorialiter, ac aliis in contrarium quomodolibet & pluries & iteratis vicibus concessis, approbatis & innovatis, & in posterum concedendis, approbandis & innovandis, illis presertim quibus caveri dicitur expresse, quod hujusmodi ecclesia & alia beneficia ecclesiastica dictæ urbis, aliis quoque civibus Romanis, aut civium Romanorum originariorum filiis concedi & assignari non possint, & aliis de illis etiam per sedem apostolicam pro tempore factæ concessiones & assignationes nullius sint roboris vel momenti, & aliis in contrarium quomodolibet disponentibus: quibus omnibus, etsi de illis eorumque totis tenoribus specialis, specifica, expressa & individua, ac de verbo ad verbum, non autem per clausulas generales idem importantes mentio seu quævis alia expressio habenda, aut

*aliqua alia exquisita forma ad hoc servanda foret, illis aliàs in suo robore permansuris, hac vice dumtaxat specialiter & expresse derogamus, contrariis quibuscumque aut si aliquibus communiter vel divisim ab eadem sit sede indultum, quod interdici, suspendi, vel excommunicari non possint per litteras apostolicas non facientes plenam & expressam ac de verbo ad verbum de indulto hujusmodi mentionem. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostræ absolutionis, concessionis, assignationis, erectionis, institutionis, applicationis, appropriationis, indulti, decreti, mandati, & derogationis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare presumpserit, indignationem Omnipotentis Dei, ac beatorum Petri & Pauli apostolorum ejus se noverit incursum. Datum Romæ apud sanctum Marcum, anno Incarnationis dominicæ millesimo quingentesimo octuagesimo septimo. Non. Augusti. Pontificatus nostri anno tertio.*

J. BROUHE,

Pro R. D. Summatore A. JUSTUS.

Locus plumbi.

Thom. Thom. GUALTERUTIUS.

REGULA MAGISTRI ET FRATRUM B. JACOBI  
AC FIDEI ET PACIS.

PROLOGUS.

Ad quid & quando & à quibus ordo Pacis institutus fuit.

**S**I stylum Josephi in lingua Jeronymi didicissem, si sapientia saperem Salomonis, & eloquentia Tullii relucere, si omnium historiographorum pollerem. . . . . nisi sensus & rationis ipsorum perspicacitate fulcifer, ad scribendum plene me non posse sufficere reputarem, quot flagellis, quot persecutionibus, quot gladiatorum & incendiatorum cedibus ac cruciatibus miseranda seu miserabilis Auxitana provincia ab antiquis temporibus miserabiliter ac mirabiliter sit afflicta. Ad id igitur enarrandum per singula, imbecillum me prorsus fateor & ineptum, licet everso multiplicium castrorum, civitatum, oppidorum, innumerabilium munitionum ruinae, nec non basilicarum, ecclesiarum, monasteriorum, & omnium generum locorum



religiosorum dissipationes, clamando tacitu id satis innuant & non solum illos multis indiciiis evidenter ostendant, ac si de eadem provincia sit impletum, quod dictum est ab ipso Domino *Isay*... Excecæ cor populi hujus, & aures ejus aggrava, & oculos claude, ne forte videat oculis suis, & auribus suis audiat, & corde intelligat, donec desolatæ sint civitates absque habitatore, & domus sine homine, & terra relinquatur, & longe faciat Dominus homines. *Et alibi*: Terra nostra deserta, civitates nostræ succensæ igni, regionem nostram alieni devorant coram nobis, & desolabitur, &c. *Et iterum*: Venient dies in te, & circumdabunt te inimici tui, coangustabunt te undique, & ad terram prosternent te, &c. *Proh dolor!* dicta provincia quondam tanta prerogativa fertilitatis, & abundantia frumenti, vini, & olei, mellis, piscium, carniū, & lignorum, venationumque, & omnium necessariorum humanis usibus, & tanta omnium delectabilium seu desiderabilium jucunditate gaudebat, quod præ multis aliis vicinis penitus fertilior atque felicitior poterat judicari: sed quæ in plenam & gratam segetem exuberare solebat, peccatis exigentibus, nunc vepres & tribulos cogitur germinare: ita quod & in locis deputatis obsequiis majestatis altissimæ, ubi quondam thura consueverant redolere, & Dei filius immolari, mitus, cornix, pica nidificant, ursi nutriuntur & apri, & sepulchris dormientium ac quiescentium inibi, qui dum Domini diem supernæ visitationis expectant, nocte dat exequias noctua, lucem lupus. O dolor & plusquam dolor! ex tali & tanta fertilitate & amenitate terræ ejusdem incolis per abusum arbitror evenisse, cum ex adipe sæpe surgat iniquitas cordis transeuntibus in asfectum; quod postquam comedere delectabilia & nociva, statim ludere surrexit, & ascendit ira Domini super illos, sicque in arcum pravum conversi, in atrocitatem ferinam, rabiem belluinam, sevitiā leoninam, divini punitione judicii inciderunt. Plus enim quam lupi lucris turpibus inhiant & rapinis, & quod audire miserabile, miserabilis est videre. Ibi probior judicatur qui . . . . . improbitatis sectantur, solusque nobilior reputatur qui operibus & factis ignobilioribus gloriatur, sicque fit ut non sit qui pareat orphano, vidua, & pupillo: immo juvenes & virgines, senes cum junioribus, & cujuscumque religionis & ordinis litterati, & etiam sacerdotali, nec non episcopali infula decorati, innocentes & immeriti vulnerantur, lapidantur, jugulantur, spoliati fluminibus submerguntur, tractati diversis mortis generibus per omnia vilius quam parricida, sicarii, vel latrones.



trones. Quin immo Romipetas & legatos ac nuntios apostolicae sedis, quibus à christocolis & etiam divina timentibus honor & reverentia exhibetur pariter ac debetur, dicta terra sua perfidius noscitur extendisse. De serrata autem beati Jacobi quot & quantorum peregrinorum fuerit rubricata existimo reticendum, & omnino de aliis viatoribus omittendum. Ecce qualiter juxta continuationem prophetiae Isaya, vae genti accidit peccatrici pro gravi iniquitate filiis sceleratis, qui etsi verbotenus non dereliquerunt Dominum, blasphemaverunt transcuntem insimul, ab alienati retrorsum, quorum manus adeo sunt plena sanguine, quod licet vix habeant super nos quod ultra percutiant: tamen adhuc ad pejus eorum brachium est extentum, cum quis adversus . . . . & pressuras hominum in terris facere non veretur. Dum igitur jam non erat resina in Galaad, nec rex vel sacerdos in \* insimul, adversus tantam perfidiam, qui se murum opponeret pro domo Domini, & clamaret: Qui Domini est, accingatur mecum. Sed dum medium silentium tenerent omnia, & nox tanta perfidia aegeret cursum suum, omnipotens sermo tuus, Domine, à regalibus sedibus creditur descendisse, voce tonitruum, voce magnificentiae & virtutis, ad cujus terrorem confundantur & convertantur retrorsum omnes qui oderunt Sion. Haec, inquam, vox cedros Libani comminuens & confringens flammam ignium. . . . . ut in templo Dei omnes dicant Gloria in excelsis Deo & in terra pax hominibus bonae voluntatis.

\* f. Israël.

Nuper hoc est anno gratiae M. CC. XXIX. per Dei clementiam inspiravit cordibus filiorum suorum, AMANEVI venerabilis archiepiscopi Auscitani, G. Convenarum episcopi, & aliorum suffraganeorum ecclesiae Auxitanae, quos tamquam fideles servos & prudentes pater familias constituit super familiam suam, ut ad instar templi & hospitalis Ierosolimitani, & fratrum ordinis de Spata, qui in ultramarinis & Hispania partibus per providentiam sanctae Romanae ecclesiae adversus gentilium rabiem assidue pugnaturi, terribilis ut castrorum acies, ordinantur ad defensionem fidei & pacis, ecclesiastica disciplina ordo militum statuatur, cujus potentia, cujusque brachio, operante divina potentia, in praefata provincia pax servetur, oculi sublimes humilientur & incurventur, altitudo virorum arrogans, arcus forium coneratur, frangantur cornua peccatorum, & rursus ob ecclesiam in ecclesia velut lampas justi justitia oriatur, per quam derelinquat impius vias suas, & . . . . ad Dominum convertatur, vel ulticem sentiat manum ejus. Hoc igitur à praefato

archiepiscopo & suis suffraganeis concepto & excogitato proposito, de dicto militum ordine statuendo, mox ut desideratum mentis sue nobili viro GUILLELMO DE MONTE-CATHANO vicecomiti Bearrensi diligenter exponitur, idem princeps, ut est magnanimus, aultis, affabilis, sapiens, & benignus, verba hæc conferens in corde suo sapienter & benigne, propositum tam sanctum, tam pium, tam necessarium, summa caritate & sincera devotione laudavit, & ad promotionem ejusdem auxilium suum & consilium, ut est liberalis & magnificus, liberaliter contulit & concessit, & quorundam castrorum & possessionum suarum reddituum donis ipsius ordinem honoravit pariter & dotavit: cujus & provocati exemplo, alii terræ ejusdem principes, barones, milites, & potentes, ac etiam nonnulli episcoporum ipsorum fecerunt simile, prout libuit & licuit unicuique, & ad ipsum ordinem protegendum, juvandum in perpetuum & fovendum, tam dictus dominus vicecomes, quam alii magnates se & suos heredes, in quantum licuit, firmis promissionibus obligaverunt. Ex quo factò speratur firmiter in Domino, & in potentia virtutis ejus, quod orietur in diebus nostris justitia & abundantia pacis gentium populo qui ambulat in tenebris, & habitantibus in regione umbra mortis lux perpetua, lux indeficiens orietur: qualiter autem de ipso ordine sit postmodum ordinatum subscripta capitula declarabunt.

I N C I P I U N T C A P I T U L A .

I. De non habenda proprietate.

**D**Um sine proprio in congregatione & caste vivere sub magistri obedientia expediat universos; provisum est sine proprietate debere vivere fratres militiæ Pacis & Fidei, ut obmissa sollicitudine temporalium, Deo dicant liberius & expeditius: Dominus pars hereditatis meæ & calicis mei, ipse est qui restituet hereditatem meam mihi, quando funes ceciderunt in præclaris. Tamen cum nomine universitatis quoscumque de fratribus ipsis multa possidere contigerit . . . . . aut que sunt tamquam nihil habentes & omnia possidentes, ut illius esse discipulos se demonstrant, qui ubi caput reclinaret in terris se protestatur non habuisse, licet esset possessor universorum, & curator, & conditor singulorum. Moriens autem qui proprietatem suam celaverit, in sepultura & aliis tamquam excommunicatus vitetur, vivens vero pænis congruis castigetur.

## I I. Quod fratres numquam sint vel incedant soli.

Debent etiam fratres nostri gregatim vivere congregati, secundum quod ait Psalmista : Quam bonum & quam jocundum habitare fratres in unum. Quod ipse Dominus innuit evidenter alibi, dicens : Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ego sum in medio eorum. Ubi dicendo duo vel tres, binarium atque ternarium commendat numerum, non pluralitatem excludit. Fratres igitur non soli incedant, sed semper sint plures, & in sensu, & in habitu, & in omnibus moribus suis nihil sit quod offendant aspectum, sed quod deceat sanctitatem.

## III. De castitate servanda.

Quod caste vivere religionem vorventibus sit necessarium & honestum multifarie multisque modis sacra pagina protestatur. Nam sicut terram replent nuptiæ, sic castitas atque virginitas paradisum. Verumtamen cum viventibus adultis pariter & robustis saepe sit & castitas onerosa, & ad arma militaria deferenda pro defensione pacis & fidei juvenes & robusti magis sint necessarii, cum & melius sit nubere quam uri, juxta Apostolum, concedatur ad præsens fratribus ordinis supra dicti, ut inter eos uxorati cum uxoribus suis licite recipiantur, secundum morem fratrum de Spata : non in diebus tamen solemnibus vel locis, aut temporibus non concessis utantur opere conjugali : ex quo concubitu puer natus usque ad XIV. puella usque ad XII. ætatis sue annum sollicitè nutriatur ibidem, ex tunc Domino si voluerint servituri inibi, vel si maluerint ex suis pertinentiis ad sæculum reversuri. Postquam ordinis ipsius signum quisquam receperit, nubendi licentiam non habebit. Quando fratres fuerint in domo, vel in ecclesia, aut ubicumque femine sint, invicem suam pudicitiam custodiant, nec femine eorum capita vel pedes lavent, vel aliàs eorum capita tangant vel membra, nisi uxorati quando vacaverint operi conjugali. Carnis enim mulieris tactus penetrativus esse legitur velut ignis.

## I.V. Quod mansiones mulierum non sint juxta maritorum mansiones.

Mulieres ipsius ordinis proprias habeant mansiones, remotas & separatas à fratrum mansionibus : ad quas etiam maritis propriis accedere non licebit, nec aliquem de non uxoratis illuc ducere, nisi pro causa sufficiente, & impetrata licentia à magistro.

## V. De electione magistri.

Magister autem eligatur à fratribus, & electus archiepiscopo presentetur, & si post examinationem idoneus repertus fuerit, sine difficultate qualibet confirmetur, & instituaturs ab ipso, praestito sacramento quod sibi & suffraganeis erit fidelis, obediens, ac devotus, & idem magister benignitate mansuetudine & omnimoda honestate esse studeat universis, quibus praeficitur potestate. Cui quidem magistro, cum fuerit institutus, omnes fratres & sorores obedientiam & reverentiam promittant; atque servant fideliter, & ipse quanto major erit humiliet se in omnibus: ita quod in alio non alta sapiat, sed sit in illis quasi unus ex illis, & sic secure praesse poterit & prodesse.

## VI. Quod magister promittat obedientiam.

Idem etiam magister postquam fuerit institutus, obedientiam & reverentiam \* ibidem de fideli administratione rerum sibi commissarum praestet juramentum, & cum archiepiscopus voluerit, semel in anno quamcumque domum ipsius ordinis visitare, ad visitandum, & corrigendum tamquam pater & dominus admittatur. Similiter episcopi in suis dioecesibus, in singulis domibus ejusdem ordinis admittantur, juxta illud Apostoli omnis, inquit, anima sublimioribus potestatibus subdita sit, & ut breviter transeamus, correctionem, & procuracionem, & alia quae in aliis locis religiosis operibus sunt concessa, secundum quod à sanctis patribus est statutum, in toto praefato ordine episcopi habeant, & omnes commendatores & fratres singularium dioecesium tenebuntur suis episcopis obedire.

\* adde  
archiepiscopo.

## VII. De hospitalitate.

Episcopis & aliis ecclesia prelati Dei tamquam Dei ministris & dispensatoribus fidei & universis Christi fidelibus, specialiter autem monachis, canonicis, templariis, hospitalariis, & aliis sanctae religionis observantiae deputatis, cujuscumque ordinis sint, & aliis transeuntibus hospitalitatem fratres nostri faciant hilarem & benignam, pro facultate sua, secundum providentiam magistri, & in unaquaque domo nostra in publica sancti Jacobi strata sita sit hospitale, quod omnium proventuum & reddituum domus decimam singulis annis percipiat ad egrotos, debiles, & quotidianos Christi pauperes procurandos, & humana compassione tractandos.



## VIII. De obedientia.

*Sub obedientia quoque servire convenit Christi servis, ut obediētes absque mora & immunes à labe, quam ex inobediētia proto-plasti tota posteritas noscitur contraxisse, liberari, ac illius assequi gratiam mereantur, qui pati usque ad mortem fuit obediēns & devotus. Melior est enim obediētia quam victima, & plusquam holocaustum Deo acceptabilis, scriptura sacre testimonio perhibetur.*

## IX. De vestimentis.

*Carveat autem magister quod tam ipse quam fratres & sorores non sumptuosa, non lasciva, sed honesta deferant indumenta, de panno scilicet qui dicitur Estamfort albus, vel de alio blanqueto, vel camelino, sive burello, cum pellibus agnorum non aliorum animalium, nec de coloratis pannis habeant indumenta, cum Apostolus vestes redarguat pretiosas, & non in ecclesiis, \* secundum regum palatii, esse conveniat illos qui mollibus restituuntur.*

\* f. sicut  
in.

## X. De vestimentis &amp; de signo.

*Camistis femoralibus vestiti soli dormiant, linteaminibus, lineis, culcitris, & coopertoriis non lascivis uti poterunt. Quisquam ex fratribus cappam habeat, scapulare, & mantellum; sine quorum altero sibi cibum vel potum sumere non licebit: & in cappa ac mantello & scapulario signum ordinis deferant, scilicet virgam in modum lingue pontificis super pectus laneæ rubæ, & ense posito ex transverso, ut adversus aereas potestates crucis effigies pratendatur clipeus salutaris: cujus quidem ensis auctor extitit & inventor prefatus christianissimus vicecomes. Virgam quidem pontificalem in signum subjectionis & reverentiae, quam prefati fratres Pacis & Fidei tenentur exhibere ecclesiarum prelati, & ensen sub virga pontificali positum & ligatum, ad ostendendum quod sine mandato Ecclesie non debent fratres predicti ordinis potestatem gladii exercere.*

## XI. Item de vestimentis &amp; armis Fratrum.

*Tunicam apertam ante & retro, & supertunicale non è toto clausum habere poterunt, ut aptiores militiae habeantur, & ocreas, sive stirvallos ad equitandum, & ad standum in domibus trebuchos albos, cum parvis sotularibus sive botis, & licebit eis cultel-*



*los cum acuta cuspide secum ferre : que & equos & omnes armaturas militiae necessarias non sibi, sed ordini licite possidebunt. In armis tamen quae sibi fieri facient, signa fiant ordinis antedicta. Arma alias acquisita nihilominus cum necesse fuerit portaturi.*

XII. De esu carniū & quod non debeant loqui.

*Diebus dominicis ipsis fratribus, tertiis & quintis feriis, esus carniū indulgetur. Caveant autem quod dum fuerint in refectorio, monasterio, claustro, capitulo, vel in communi dormitorio non loquantur, nisi quae ad necessitatem vel gratiarum actionem pertinent.*

XIII. De orationibus Fratrum & Sororum.

*Sequitur qualiter orare debent fratres nostri pariter & sorores. Clerici siquidem secundum vitam & morem canonicarum regularium, illiterati secundum formam traditam discipulis ab ipso Domino JESU CHRISTO, dicendo scilicet orationem dominicam Pater noster. Quam scilicet orationem dicant singulis noctibus in feriis prostrati pro matutinis diei XV. pro unaquaque aliarum horarum diei scilicet VII. pro prima, pro tertia, pro sexta, pro nona, pro vespers XV. pro completorio VII. quae faciunt LXV.*

XIV. Item de eodem.

*In matutinis B. Virginis septem Pater noster, & pro prima quinque, pro tertia quinque, pro sexta quinque, pro nona quinque, pro completorio quinque, & pro vespers septem quae sunt triginti novem, & pro prosperitate domini papae & ecclesiae Romanae pace, & generali statu ecclesiae VII. & pro animabus parentum fratrum & sororum ac benefactorum & fidelium defunctorum septem, & pro inimicis pacis & fidei convertendis praedicta oratio bis dicatur. Salutationem quoque quam angelus attulit beatae MARIAE Virgini, videlicet AVE MARIA gratia plena, etiam omnes diligenter addiscant, & secundum quod Deus inspiraverit, cum pura devotione animi, prostrati vel flexis genibus dicere non postponant. Quod si fecerint puro corde, de salute sua propria poterunt esse certi.*

XV. De jejunio.

*Dicitur autem qualiter orare debeant fratres nostri, dicendum*

videtur qualiter & quando debeant jejunare. Jejunium enim est oratio tantam habent concomitantiam, & quasi communem unionem, quod, teste evangelica veritate, quidam sunt demones & quedam sunt peccata, quæ non pelluntur vel curantur, nisi in jejuniis & orationis virtute. Jejunent igitur præter communem quadragesimam, & præter vigiliis omnium apostolorum & festivitatum beatae MARIÆ, & præter alia communia jejunia, quadragesimam quæ est à festo beati Martini usque ad natale Domini, & ad instar apostolorum dies expectationis S. Spiritus qui sunt ad ascensionem Domini usque ad pentecosten. In aliis autem diebus, nisi bis in die eis cibum sumere non licebit, nisi ad contrarium necessitate ducantur. Per jejunium quidem, sicut S. Isidorus attestatur, homo spiritualis effectus angelis conjungitur, Deoque liberius copulatur. Per jejunium oculis mysteriorum celestium revelantur, divinique sacramenti arcana panduntur. Jejunia fortia tela sunt adversus tormenta demoniorum, immundi enim spiritus \* ubi se magis ingerunt, ubi plus escam & potum viderint abundare. Unde à quinquagesima usque ad pascha ab esu carniæ omnes abstineant, nisi infirmitate cogantur.

\* f. ibi.

## XVI. De eleemosynis faciendis.

Orantibus autem & jejunantibus fratribus, eleemosynarum erogationi summo pietatis studio intendere est necesse, exemplo ipsius Domini JESU CHRISTI, dicentis: Beatius est dare quam accipere. Sanctus quoque Jeronymus attestatur, quod omnis summa disciplina christiana in misericordia & pietate consistit. Qui aliquis sequens etsi carnis lubricum patiatur, sine dubio vapulabit: non tamen peribit. Oportet igitur quod fratres nostri ne pereant, & in quantum regularibus est licitum & concessum, erogationi eleemosynarum & aliis. . . . & pietatis operibus intendant & invigilent studiose: quod etsi ab eis aliquando quid porrigere valeat pauperi non habetur, dent tamen quod in eorum esse poterit potestate, nec proprio vitio retardentur: compassionem benignam ac pietatis affectum \*, & sic omni penitenti se tribuant, dum repulsam tribuerint humilem & benignam.

\* f. monast. tran. s.

## XVII. Quibus non sit dandum.

Dare autem quod pauperum est histrionibus, jocularibus, cum hoc sit immolare demonibus, & dare ignavis parentibus, &

32 VOYAGE LITTÉRAIRE.  
dare quæ danda non sunt, & dare quibus non convenit distinc-  
tione firmissima tam magistro quam fratribus prohibetur.

XVIII. Quod nullus contumeliam inferat alteri.

Attendant & fratres nostri, si vere propagatores pacis esse vo-  
luerint, & viderint quod inter se veram pacem & mutuanam ha-  
beant charitatem, nec sint inter eos discordiæ, emulationes,  
murmurationes, & invidia. Quod si quis fratrum adversus  
magistrum vel aliquem ex fratribus in verbum aliquod contu-  
meliosum proruperit, cum omnis qui dixerit fratri suo Raca,  
reus sit mortis secundum evangelii veritatem; mox per ipsum  
magistrum & fratrum sollicitudinem emendetur, & pacificetur,  
& reus juxta qualitatem delicti & persone passæ injuriam jeju-  
niis & pœnis competentibus castigetur. Quod si in isto, vel in  
alio quocumque casu, aliquis magistro inobediens esse præsum-  
serit, & omnino contumax; à toto ordine expellatur, quod &  
in fure, seu latrone, proditore, in bello sociocum desertore, ac  
magistri verberatore, dicimus observandum. In nullo tamen isto-  
rum casuum erga vere pœnitentem misericordia à magistro vel  
fratribus denegatur.

XIX. De verberatoribus fratrum.

Si autem humani generis inimicus, qui tamquam leo rugiens,  
non cessat circuire querens, quod in quemquam ipsorum fratrum  
clericum vel laicum, seu in clericum vel religiosum alienum ma-  
nus miserit violentas; tandiu velut excommunicatus vitetur,  
donec à domino papa vel ab aliquo qui ejus auctoritate funga-  
tur, absolutionis gratiam fuerit affecutus: qui & trium quadra-  
gesimarum jejuniis castigetur, quarvis quarta & sexta feria,  
sint in pane & aqua, aliisque pœnis competentibus corrigatur se-  
cundum quod magistro videbitur expedire.

XX. De pœnis delinquentium injungendis.

Quia vero contra universa vel singula alia crimina, quæ hu-  
mana fragilitas potest incurrere, competentes pœnas non possu-  
mus providere: cum ipsa peccata ex suis circumstantiis habeant  
aggravari vel & moderari, in singulis offensis, & stupris, adul-  
teriis, & flagitiis aliis universis, quæ humano lapsu vel ins-  
tinctu diaboli committi poterunt, impositionem pœnarum ma-  
gistri arbitrio duximus, & ob difficultatem necesse habuimus re-  
linquendam, ad discretionem dioecani episcopi semper cum ne-  
cesse

esse fuerit in adiutorium prædictorum. Salvas tamen esse volumus sacerdotibus injungendas & pœnas alias quas criminibus sanctorum Patrum antiquitas statuit & providit. Qui vero occulte peccaverit, occulte pœniteat; & qui in publico, publice castigetur.

X XI. De Fratribus infirmantibus.

De fratre vel sorore infirmante cura diligentissima habeatur, ut statim in principio agritudinis egrotans confiteatur, & communicetur honeste. Deinde tam in cibis quam in aliis sibi necessariis secundum posse domus pia compassione provideatur eidem, & in diebus dominicis & festivis, quamdiu egrotaverit, cum aqua benedicta, epistola & evangelio visitetur.

X XII. Pro Fratribus morientibus.

Pro fratribus autem vel sororibus viam universa carnis ingressi præcipitur districtione qua potest, ut in omnibus obedientiis in quibus obierunt, triginta diebus pro defuncti anima missa cantentur, & vestes defuncti pauperibus erogentur, sacerdotum quilibet celebret VII. missas, clericus tria legat psalteria, laicus ccc. Pater noster, & omni die usque ad trigesimum præbenda defuncti pauperibus erogetur. In anniversariis autem provideatur secundum quod sancta Ecclesia pie statuit & observat.

F I N I S.

SEQUITUR FORMA OBEDIENTIÆ PRÆCEPTORIS  
ET FRATRUM ORDINIS FIDEI ET PACIS.

Hæc est forma juramenti, & fidelitatis, quam facit Magister ordinis Fidei atque Pacis, in Vasconia constituti ab archiepiscopo Auscitano, & suffraganeis ejus.

**E** Go electus in magistrum ordinis Fidei atque Pacis, voveo, promitto, & juro super hæc sancta Evangelia, quod ero fidelis obediens & devotus vobis, domine Auscitane archiepiscopo AMANEVE, vestrisque successoribus, & suffraganeis vestris, ac successoribus eorundem, in quantum ad eorum diocesim pertinebit, & commendatores quos in diocesibus ponam, quod fideles obediens & devoti erunt diocesis suis promittere fa-



*ciam & servare, nec unquam per me vel per alium, factô vel consilio, vel alio modo, contra formam juramenti & fidelitatis superius expressam, aliquid procurabo, nec aliquis alius voluntate mea consilio vel consensu. Et si quis quid faceret, revelarem vobis & episcopis, & impedirem pro posse meo, & me opponerem bona fide.*

Hanc eamdem formam tenebuntur in singulis mutationibus jurare magistri.

Hæc est forma obedientiæ, quam faciunt Fratres & Sorores magistro ordinis Fidei & Pacis.

*Ego frater promitto obedientiam, & fidem non fictam magistro ordinis Fidei atque Pacis, secundum regulam à domino GREGORIO papa nono, & AMANEVO archiepiscopo Auxitano, & ejus suffraganeis nobis traditam, & in quacumque diocesi moram faciam, diocesano ejusdem loci, salvo nostro ordine, ero fidelis obediens & devotus.*

Hæc est forma obedientiæ quam faciunt commendatores episcopis, in quorum diocesisibus fuerunt constituti.

*Ego frater ODO DE PARDELHANO commendator in diocesi Auxitana promitto fidelitatem, obedientiam, & subjectiorem, vobis domine archiepiscopo, quamdiu ero in administratione ista & diocesi vestra.*

Hæc omnia suprascripta servantur in archivis archiepiscopi Auxitani in antiquo ms. codice sive cartulario, & fuerunt transfumpta à quodam, cujus scriptum mihi fuit communicatum.

Rieux.

Nous travaillâmes toute la journée à Feuillent, & vers le temps de vêpres nous allâmes à Rieux, qui n'en est éloigné que de deux bonnes lieues. Nous fûmes dès le soir même saluer monseigneur l'évêque, qui nous invita le lendemain à dîner, & nous fit ouvrir les archives du chapitre. Son palais épiscopal est assez beau, l'entrée sur tout est magnifique: on y voit au-dessus de la porte le nom & les armes de tous les évêques de Rieux, que monsieur Bertier dernier évêque y a fait mettre, & qui a fondé pour eux tous les ans un anniversaire, dans lequel il a ordonné qu'à l'occasion *Deus qui inter apostolicos sacerdotes, on nommeroit tous les évêques l'un après l'autre. Ce savant prelat ayant détérré huit têtes de quelques anciennes divinités, les fit mettre dans sa cour pour servir d'ornement, avec cette inscription :*



*Hi sunt dii, in quibus habebant fiduciam.*

Et autour,

*Miratur artifex, irrideat christianus.*

Et plus bas,

*Has idololatriæ reliquias & ignotæ famæ delubri mutilata fragmenta, in agro de Martris Tolosanæ reperta ad ornatum episcopalis aule Ant. Franc. Berterius episcopus Rivorum. P. anno CIO IOO. IV<sup>XX</sup> XIX.*

Nous vîmes dans la sacristie une fort belle mître, que le même évêque avoit achetée d'un Anglois, & dont il fit présent à son église, ordonnant qu'on s'en serviroit les grandes fêtes. C'est aussi à ce prelat qu'on est redevable de la cérémonie d'aller chanter à Rieux les grandes fêtes l'évangile au jubé, & de fléchir le genouïl lorsqu'il passe dans le chœur, ou qu'on le baise, ce qui se pratique même par le célébrant. Mais puisque nous voilà sur les cérémonies, il ne fera pas inutile d'observer icy, que l'on conserve à Rieux le S. Sacrement à l'autel de la paroisse, & que jamais on ne l'expose au grand autel de la cathédrale.

De Rieux nous fûmes à Lezat ancienne abbaye de nôtre ordre, où les religieux de la commune observance nous reçurent avec le plus grand accèuil du monde, & nous retinrent chez eux le plus qu'ils pûrent. Ils nous firent voir un ancien cartulaire tres-beau, qui nous donna beaucoup de lumieres, non seulement pour Lezat, mais encore pour plusieurs autres églises. Ce fut dans ce cartulaire que nous apprîmes qu'il y a plus de huit cent ans que l'on croit à Lezat être en possession du corps de saint Antoine abbé, pere de tant de saints solitaires d'Egypte. On y montre encore ses reliques, auxquelles il y a beaucoup de dévotion dans le pays, il s'y fait même plusieurs miracles; & autrefois le parlement de Toulouse faisoit jurer sur ces reliques pour connoître la verité. La tradition du monastere est, que ce fut deux religieux de la maison, qui étant allé en orient, enleverent le corps de saint Antoine, & l'apporterent à Lezat. Cependant on prétend l'avoir au diocèse de Vienne dans une abbaye qui porte son nom, & qui est chef d'ordre. La ville d'Arles croit aussi l'avoir. On y montre une tres belle châsse, dans laquelle on prétend que sont ses reliques, dont les magistrats ont la clef.

Et on dit que lorsque les religieux de S. Antoine de Vienne, qui originairement n'étoient que des hospitaliers destinez à secourir les malades du feu de saint Antoine, érigerent leur maison en abbaye, & prirent la regle de saint Augustin, les religieux du Mont-majour, auxquels ils avoient été soumis jusques alors, voyant qu'ils avoient secoué leur joug, emporterent le corps de S. Antoine en se retirant, comme un bien qui leur appartenoit, & le déposerent dans une paroisse de leur dépendance : C'est à faire aux critiques d'exercer leur plume sur une si belle matiere, & de nous développer les difficultez qui s'y rencontrent. On montre encore à Lezat le chef de saint Vincent martyr, celui de S. Aubin, & dans la paroisse du lieu une sainte épine, où il y a une inscription écrite du temps de saint Louis. Nous vîmes aussi dans une chapelle de l'église de l'abbaye un grand crucifix ancien & habillé.

Lorsque nous fûmes arrivés à Lezat, on sçut aussi tôt dans la ville le sujet de nôtre venue, & il se répandit un bruit que nous fissions toutes sortes d'écritures. Les magistrats crurent qu'ils devoient profiter de cette occasion, pour sçavoir ce qui étoit contenu dans un grand rouleau qu'ils conservoient avec soin dans leurs archives. Ils vinrent en corps nous l'apporter : mais ils furent bien surpris d'apprendre que c'étoit des informations qui avoient été faites contre un de leurs magistrats, qui avoit malversé dans sa charge.

Calers. Nos affaires expédiées à Lezat, nous partîmes pour l'abbaye de Calers de l'ordre de Cîteaux. Elle fut entièrement détruite par les Huguenots ; mais elle a été rebâtie avec tant d'habileté dans la nef de l'église, que l'on y a ménagé tous les lieux réguliers.

Boulbonne. L'abbaye de Boulbonne, située autrefois proche de la ville de Mazers, a eu le même sort ; mais on l'a rebâtie dans un lieu bien plus agréable, au conflant des rivières de l'Aurege & de l'Ers, avec tant de magnificence, qu'elle peut passer pour une des plus belles abbayes de l'ordre de Cîteaux. Elle est aussi une des meilleures. Nous vîstâmes ces deux abbayes, & ensuite celle de Eaulne & celle de l'Oraison-Dieu transférée à Muret ; & de-là nous gagnâmes Lombez ville épiscopale de l'érection de Jean XXII. C'étoit originairement un prieuré de nôtre ordre, qui dépendoit de saint Tiberi. On en fit ensuite une abbaye de chanoines réguliers, & enfin un évêché. Le nouvel évêque n'y étoit point encore arrivé ; nous ne laissâmes pas de voir son palais épif-

copal, dont les jardins sont magnifiques. Après que nous eûmes vû les archives du chapitre, le chanoine qui nous accompagnoit, nous dit qu'il y avoit sur les voûtes de l'église un millésime gravé sur une pierre, que jamais personne n'avoit pû déchiffrer. Nous eûmes la curiosité de le voir, mais ce n'étoit que ces deux mots, *Ave Maria*, qu'on avoit gravez sur la pierre qui répond à l'autel, parce que cette église est dédiée à la Vierge.

Nous partîmes le même jour pour aller à l'abbaye de Gimon Gimon. de l'ordre de Cîteaux, où nous arrivâmes si tard, que les religieux alloient se coucher : ils nous reçurent pourtant avec beaucoup de charité. Le lendemain nous vîmes leur monastere, qui est fort beau, l'église sur tout est tres-propre : dans le cloître on voit un tombeau élevé, qui a cette inscription. *Hic jacet Odo de Marefagno domicellus, qui obiit anno Domini M. CC. LXXVI. X. Kalendas octobris, hoc est XV IIII. die mensis septembris, qui tunc erat dies sabbati ante auroram hujus diei. Dicatis pro anima ejus PATER NOSTER.*

Nous visitâmes ensuite trois abbayes d'anciens Benedicîns, Saramon, Simorre, & Pessant, toutes trois dans le diocèse d'Aufsch. Simorre. Lorsque nous arrivâmes à Simorre, tout le monde crut que nous y venions mettre la réforme, & prendre possession de l'abbaye. Les moines qui nous virent arriver, se cachèrent tous ; il n'y eut que le prieur qui vint au-devant de nous. Mais ayant sçû le sujet de nôtre venue, ils se rassurerent un peu. C'est dans cette abbaye que l'on conserve le corps de saint Ceras, qu'on prétend avoir été premier évêque d'Aufsch ou d'Eluse, quoique dans les anciennes leçons du monastere il soit appellé évêque de Grenoble. Ce qui revient à un ancien martyrologe d'environ mille ans, dans lequel on trouve *V III. idus Junii Gratianopoli S. Cerati episcopi.* Au-dessus de la porte du lieu où repose son corps, on lit cette inscription.

*Inter pontifices quos primum Gallia vidit,  
Ceratus, Saturninusque fuere sodales.  
Ille Aufschis Elusisque fidem locat, iste Tolose.  
Iste ibi martyrio moritur, moriturque senecta  
Alter in his oris, corpusque exinde sepulcro  
Translatum huc, profert miracula, spiritus illuc,  
Ambo sui memorem populum fecere medendo,  
Qui corpus colit & tumulo solemnia mittit.*

On voit le tombeau de ce saint dans le chemin entre Saramon &

Simorre, dans lequel on fait couler une fontaine, dont l'eau fert de remède aux malades.

Aufch.

La ville d'Aufch n'est point belle : mais la cathédrale passe avec justice pour une des plus somptueuses du royaume. L'architecture est nouvelle, mais d'un très-bon goût. Les décorations surpassent l'architecture. Les chaires du chœur & les vitrages attirent l'admiration de tous ceux qui les voyent. On admire sur tout dans la chapelle où se conserve le saint Sacrement, une pierre qui est dans le ciel d'une grosseur prodigieuse. Les sculptures qui sont aux deux portes pour entrer au chœur, & dans tout le tour des chapelles, peuvent passer pour des chefs-d'œuvres. Dans l'église souterraine reposent les corps de saint Ostende, de saint Leotalde, & de quelques autres archevêques d'Aufch. C'est là aussi qu'est enterré monsieur Trappe un des derniers archevêques, qui a si bien imité la vertu des premiers, qu'on dit qu'il a mérité de faire des miracles. Pour monsieur de la Mothe Haudencour aumônier de la reine, il a choisi sa sépulture hors de l'église sous les cloches. Autrefois on entéroit les archevêques à saint Orient, ancienne abbaye de nôtre ordre, qui fut réduite du temps de saint Hugues en un prieuré dépendant de Cluny. Aujourd'hui les moines en ont secoué le joug, se sécularisant de leur propre autorité : mais comme leur sécularisation est nulle, il est très-facile de les obliger à le reprendre. Nous vîmes dans les archives une ancienne croce de bois, qui seroit dans le temps que l'on avoit des évêques d'or ; & quelques manuscrits, la plupart de droit. Dans un ancien sacramentaire d'environ six cens ans, je trouvai quelques oraisons singulieres dans le canon de la messe, que les sçavans seront bien-aise de trouver icy. Avant le *Memento* des morts, j'y lû cette priere.

*Memento, queso Domine, & miserere mei, & licet hæc sancta indigne tibi, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, manibus meis offerantur sacrificia, qui nec sanctum ac venerabile nomen tuum invocare dignus sum : sed quoniam in honore laudis, & memoria gloriosissimi atque dilecti Filii tui Domini nostri Jesu-Christi offeruntur, sicut incensum in conspectu divina Majestatis tue cum odore suavitatis accendantur. Per eundem Dominum nostrum. Amen.*

Après l'*Agnus Dei*, j'y lû les oraisons suivantes.



Oratio cum conficis Corpus Domini cum Sanguine in calicem.

*Hæc sacro-sancta commixtio Corporis & Sanguinis Domini nostri Jesu-Christi, fiat mihi & omnibus sumentibus salus mentis & corporis, & ad vitam capeſcendam æternam præparatio ſalutaris, te præſtante, Rex regum, qui in Trinitate perfecta vivis & regnas. Fiat nobis & omnibus ſumentibus, queſumus Domine, commixtio & conſecratio Corporis & Sanguinis Domini nostri Jesu-Christi, remiſſio omnium peccatorum, tutamentum quoque mentis & corporis, & ad vitam capeſcendam æternam præparatio ſalutaris.*

Oratio ante communionem.

*Domine, JESU-CHRISTE, non ſum dignus te ſuſcipere, ſed tantum obſecro propitius eſto mihi peccatori, & præſta ut hæc vera Corporis & Sanguinis tui portio, non ſit mihi ad judicium, neque ad condemnationem, ſed ſit omnium peccatorum meorum optata remiſſio, animeque & corporis mei pia gubernatio, & potens ad vitam æternam introductio. Qui cum Patre & Spiritu, &c.*

Oratio alia.

*Domine ſancte, Pater omnipotens, æterne Deus, da mihi Corpus & Sanguinem JESU-CHRISTI Filii tui Domini nostri, ita ſumere, ut merear per illud remiſſionem peccatorum meorum percipere, & tuo Sancto Spiritu repleri, quia tu es Deus benedictus, & præter te non eſt alius, cujus regnum ſine fine permanet glorioſum per infinita ſæcula ſæculorum. Amen.*

*Perceptio Corporis, &c.*

Finitis his omnibus erga Patrem, dicat ſacerdos hanc orationem ſancti Auguſtini ad Filium, quem ante ſe tenet.

*Domine Jesu-Chriſte, qui ex voluntate Patris, &c.*

Dans l'ordre de faire les Cathécumènes, après l'oraïſon *Æternam & juſtiſſimam pietatem, &c.* on trouve ce qui ſuit.

Postea dicto à patrino nomine pueri ad præſbyterum, dicat præſbyter orationem hanc, faciens crucem cum pollice in manu pueri dextra.

*Trado tibi ſignaculum crucis Domini nostri JESU-CHRISTI in manu tua dextera, ut te conſervet, ac ab adverſis partibus te eripiat in ſæcula.*



Et signet eum presbyter cum manu ejus dextra, ita dicendo.

*Signo te signaculo sancte crucis Domini nostri JESU-CHRISTI, cum manu tua dextra, ut te conservet, & ab adversis te eripiat, ut habeas vitam eternam, & vivas in secula seculorum.*

Voilà quelques singularitez, que je remarquai en passant dans ce sacramentaite. Si j'avois eu le temps de le parcourir à loisir, j'y en aurois pû trouver davantage. Outre les manuscrits de la cathédrale, nous vîmes à Auch chez un avocat un ancien cartulaire de cette église, écrit dans le douzième siecle, à la teste duquel étoit la généalogie suivante des comtes de Gascogne, de Fezenfac, d'Armagnac, & d'Astarac.

### DE CONSULIBUS GUASCONIÆ.

*Priscis temporibus cum Guasconia consulibus esset orbata, & Francigenæ timentes perfidiam Guasconum, consules de Francia adductos interficere solitorum, consulatum respuerent; maxima pars nobilium virorum Guasconia Hispaniam ad consulem Castella ingressi sunt, postulantes, ut unum de filiis suis eis in dominum daret. Hic autem, quamvis audita perfidia eorum, sibi & filiis suis timeret, si quis ex ipsis venire vellet, concessit. Tandem Sancius Miterra minimus filiorum ejus cum viris illis Guasconiam venit: ibique consul factus, filium, qui Miterra Sancius vocatus est, genuit. Hic Miterra Sancius genuit Garfiam Sancium Curvum, qui tres filios genuit, Sancium Garfiam, & Vvillumum Garfiam, & Arnaldum Garfiam, quibus Guasconiam dimisit. Guillelmo Garfia dedit Fidentiacum, Arnaldo Garfia dedit Astaracum. Sancius Garfias genuit duos filios Manzeres, Sancium Sancium, & Guillelimum Sancium. Guillelmus Sancius genuit nobilem ducem Guasconia Sancium, & fratres & sorores ejus.*

### DE CONSULIBUS FIDENTIACI.

*Guillelmus Garfias consul Fidentiati ei genuit Otonem cognomine Fultam, & Bernardum Lusum, qui construxit monasterium sancti Orientii, & dimisit illis consulatum suum; Otoni dedit Fidentiacum, Bernardo dedit Armaniacum. Oto genuit Bernardum Otonem cognomento Mancium-rineam, Bernardus genuit Aimericum, Aimericus genuit Guillelimum Astam-novam, qui cum Auf-*  
tendo

Vol. 11 des  
Général. fol. 325.  
Nouvel. Jean  
p. 205

Sancti Garfias  
de Die masolm  
Vasconiam. v. de  
Ormagel. p. 46  
Gualahendille  
de curia h. 60 par  
en de marcellin de  
Acaon p. 204.

VOYAGE LITTERAIRE. 41

*tendo archiepiscopo majorem adificavit ecclesiam Ausitanam, que prius parva erat. Guillelmus Asta-nova genuit Aimericum, qui & Fortio nominatus est. Isle Aimericus genuit Astam-novam; Asta-nova filium non genuit, sed filiam nomine Adalmur, matrem Beatricis, que non genuit.*

DE CONSULIBUS ARMANIACI.

*Bernardus Luscus consul Armaniaci genuit Gerardum Trencaléonem; Gerardus genuit Bernardum Tumapater; Bernardus Tumapater genuit Geraldum; Geraldus genuit Bernardum; Bernardus genuit Geraldum & sorores ejus.*

DE CONSULIBUS ASTARACI.

*Arnaldus Garfias comes Astaraci genuit Garfiam Arnaldi; Garfias Arnaldi genuit Arnaldum; Arnaldus genuit duos filios, Guillelmum, & Bernardum Pelagos: Vvillelmo dedit Astaracum, & Bernardo Pelagos dedit Pardiniacum. Guillelmus genuit Sancium; Sancius genuit Bernardum; Bernardus genuit Sancium. Bernardus Pelagos genuit Otgerium; Otgerius genuit Guillelmum; Guillelmus genuit Boamundum.*

Nous demeurâmes deux jours à Auch, pendant lesquels nous travaillâmes sans discontinuer. Nous en partîmes ensuite pour aller à Flaran, petite abbaye de l'ordre de Cîteaux, assez jolie, & assez bien située. Le jour suivant nous fûmes à Comdom, qui n'en est éloigné que d'une lieuë. Nous y arrivâmes un dimanche matin, comme les chanoines chantoient la grande messe, nous y assistâmes, & nous remarquâmes que le diacre y communia. L'évêque étoit absent, mais les chanoines nous donnerent toute la satisfaction que nous pouvions souhaiter.

Nous prîmes ensuite la route d'Agen, où nous arrivâmes sur le midy; monseigneur l'évêque n'y étoit pas, mais il n'en étoit pas fort éloigné. Après que nous eûmes diné, nous allâmes à son château de Mombran, pour avoir l'honneur de le voir; & nous eûmes la consolation de trouver en sa personne un excellent évêque, digne de ces siècles heureux, où on apprenoit dans une communauté comme il faut saintement conduire un diocèse. Le sien est un des mieux reglez, & il a trouvé le secret d'y établir le bon ordre, en ne donnant les bénéfices qu'à

des personnes dignes, & qu'il connoit luy-même : car il s'est fait une loy inviolable de ne jamais donner de benefices à ceux qui les demandent, soit par eux, soit par des personnes puissantes ; fermant de telle sorte la porte aux recommandations, qu'il suffit qu'on luy ait demandé un benefice, pour ne le point avoir. Par cette conduite toutes ses cures se trouvent remplies d'hommes capables, qui luy étant redevables du lieu qu'ils occupent, luy sont aussi par reconnoissance entièrement attachez, & n'apportent aucune résistance au bien qu'il veut établir.

Il nous retint chez luy, & le lendemain matin il vint exprés à Agen pour nous faire ouvrir ses archives, & nous fit l'honneur de nous donner à dîner.

Après avoir vû les archives de l'évêché, nous fûmes voir monsieur de la Benafie prieur de l'église collégiale de saint Capraise, homme d'érudition & curieux, qui nous montra un beau médaillon, qu'il estime dix mille écus, & nous communiqua une histoire d'Agén fort bien faite, qu'il a composée. Il nous fit voir dans le cloître de son église le tombeau d'un archidiaque de Toledo, dont voici l'építaphe.

*Iste Toletana fuit archidiaconus urbis,  
Stirpe satis clarus, moribus eximius.  
Natus in his oris, obiit florentibus annis.  
Nunc que promeruit Christus ei tribuit.  
Ergo qui legis hac, Montasini memor esto,  
Exsolvendo pius funeris exsequias.*

On lit aussi dans le cloître cette autre építaphe.

*Moribus insignis, frater, decoratus in oris,  
Is fuit Eschius, quem regit hic tumulus,  
Ecclesie cantor, istius & ordinis auctor ;  
Explicit hoc carmen, pace quiescat. Amen.*

Je ne sçai si ces mots *istius & ordinis auctor*, ne marqueroient pas que l'église de S. Capraise auroit été régulière ; & je suis bien trompé, si je n'ai pas lû dans un cartulaire de la Réole, qu'elle dépendoit de ce monastere. Quoiqu'il en soit, après avoir pris congé de l'illustre évêque d'Agén, nous allâmes coucher à Pérignac, petite abbaye ruinée de l'ordre de Cîteaux, & de là à Sainte Livrade, qui étoit originairement une collégiale de chanoines, lesquels dans le douzième siecle embrasserent la vie régulière, & se donnerent à l'abbaye de la Chaise-Dieu. De là nous

fûmes à Ville-neuve d'Agen, monastere de nôtre congrégation, ville-neuve.  
 qui fut entierement ruiné par les Calvinistes. Nous vîmes encore dans les débris de l'ancienne église sous le maître autel un grand tombeau de marbre blanc, avec cette inscription :

HIC REQUIESCIT BEATISSIMVS  
 ADVINVS EPISCOPVS VRBIS ROMAЕ.

On croit que ce bienheureux Adoüin étoit un évêque envoyé de Rome, qui mourut dans ce lieu. Il y a quelques années qu'un homme d'autorité ayant vû ce tombeau, voulut l'enlever pour l'employer à un usage profane. Il envoya du monde avec des ordres précis, aufquels on ne pouvoit pas résister, pour le transporter dans son palais. On le tira de l'église: mais quand il en eut été tiré, le tombeau devint immobile. Au lieu de quatre ou de six bœufs qu'on avoit pris pour en faire le transport, on les multiplia jusqu'à quatorze: mais on reconnut que si quatorze bœufs n'avoient pû enlever, ce que quatre devoient aisément porter, on en emploiroit inutilement un plus grand nombre: ainsi on fut obligé de laisser le tombeau dans sa premiere place. J'aurois pris ce fait pour une fable, s'il n'étoit tout à fait récent, & s'il n'étoit attesté par des personnes aufquelles on n'a pû refuser créance.

Nous partîmes de Ville-neuve pour aller au monastere de Moiras de la réforme de Cluni, situé sur une élévation fort agreable, à une lieuë d'Agen. Il n'y avoit qu'un religieux avec le prieur, lorsqu'on y mit la réforme il y a environ trente ou quarante ans. Aujourd'huy il y en a sept ou huit, qui édifient tout le pays, & qui ont rebâti le monastere avec une propreté & une beauté qui fait plaisir à voir. Nous allâmes de Moiras à Lectour, Lectour.  
 où monseigneur l'évêque nous reçut avec beaucoup de bonté, & nous logea dans son palais épiscopal, qui est tres-somptueux. L'église cathédrale seroit assez belle, si elle étoit achevée; mais les ravages qu'ont fait les Calvinistes dans cette église, n'ont guère favorisé une si belle entreprise. Pour les archives elles sont presque entierement ruinées. Nous ne laissâmes pas d'y trouver un manuscrit des anciennes constitutions de chanoines reguliers de S. Jean de Latran, que nous aurions copiées, si elles n'avoient été trop longues. Nous nous contentâmes d'en prendre les chapitres, que je rapporteray icy.



IN NOMINE SUMMI ANIMI INCIPIT  
PROLOGUS.

Regulæ canonicæ juxta Romanam ecclesiam.

1. **D**E Humilitate.
2. De ordine congregationis canonicorum.
3. De eo quod in congregandis canonicis modus discretionis tenendus sit.
4. De eo quod non debent clerici in congregatione canonica constituti stipendia superflua accipere aut exigere, sed necessaria.
5. De eo quod in congregatione canonica equaliter cibus & potus accipiat.
6. De mensura cibi & potus, & septimanariis coquina, & archidiacono vel preposito.
7. De Cellario.
8. De Portario.
9. De eo quod diligenter munienda sunt claustra canonicorum, in quibus dormiunt canonici.
10. De his que à clero in nocte de lecto surgente primum dicenda atque operanda sunt.
11. De officiis divinis in noctibus.
12. De vigiliarum antiquitate.
13. De Matutinis.
14. De Prima.
15. De opere manuum quotidiano.
16. De tribus horis diei.
17. De hora vespertina.
18. De Completis.
19. De recepto silentio post completum.
20. De eo quod horas canonicas canonici religiosè observare debent.
21. De diligentia psallendi.
22. De eo quod non pompaticè standum est in ecclesia.
23. De proficiscentibus in itinere.
24. De his qui in quibusdam levioribus culpis delinquant.
25. De gravioribus culpis.
26. De reconciliatione pœnitentis capitale crimen.
27. De confessionibus.



VOYAGE LITTÉRAIRE. 45

28. Ordo ad pœnitentiam accipiendam, & confessionem faciendam.
29. De excommunicatione culparum.
30. De Quadragesimæ observationibus.
31. De temporibus in quibus semel aut bis in die clericis vesciendum est.
32. De festiuitatibus sanctorum.
33. Ut non præsumat aliter alterum cadere aut excommunicare.
34. Ut in congregatione canonicorum nulli liceat alterum defendere.
35. De zelo bono quem debent serui Dei habere invicem.
36. De infirmis canonicis.
37. De vestimentis & calceamentis clericorum.
38. De eleemosynis accipiendis.
39. De mensura sacerdotibus uel eleemosyna accipienda & facienda.
40. De cura quam in populo sibi commissio habere debent.
41. Qui mitti debeant ad stipendia pauperum.
42. De præpositis.
43. Quales vice prælatorum in congregatione fungi debeant.
44. De pueris nutriendis custodiendisque.
45. Ut omnes canonici ad completorium veniant.
46. De cantoribus.
47. Quales ad legendum & ad cantandum in ecclesia constituendæ sunt.
48. Modus correptionis.
49. Ut canonici cucullas monachorum non induant.
50. Ut in cultu vestium discretionem teneant canonici.
51. Quod à prælatis gemina pastio sit subditis impendenda.
52. De familiaritate à clericis mulierum deuitanda.
53. De clericis non manentibus in suo proposito.
54. De humiliatione facienda propter Deum carni.
55. De iracundis doctoribus.
56. De doctrina & exemplis doctorum.
57. De taciturnitate.
58. De ebrietate à clero deuitanda.
59. De clericis.
60. De regulis clericorum.
61. De generibus clericorum.
62. De sacerdotibus peccantibus.
63. Ut presbyter habeat unam ecclesiam.
64. Ut clerici nuptialia convivia vitent.
65. De eo quod non per ambitionem sacerdotium sit appetendum.

## 46 VOYAGE LITTÉRAIRE.

66. De eo quod removentur presbyteri ab officio suo.  
 67. Pro infirmis orare, & ungeri eos oleo præcipitur.  
 68. Oblationes in domibus offerri non oportere.  
 69. Quomodo benedicendi sunt sponsus & sponsa.  
 70. De solemnitatibus præcipuis colendis.  
 71. De decimis dividendis.  
 72. Ut presbyteri per diversa ab episcopis aut à laicis indiscretè non mittantur.  
 73. De illis qui soli missas absque auctoritate canonica canere præsumunt.  
 74. Ut presbyteri, inconsulto episcopo, non constituantur in ecclesiis, vel de ecclesia expellantur ab aliquo in ecclesia.  
 75. De libris quos unusquisque secum habere debet.  
 76. De non suscipiendis alterius ecclesie clericis, & de susceptoribus eorum absque litteris commendatitiis, vel testibus clericis in eadem ecclesia militantibus.  
 77. Epistola cujusdam Deicola in Christi nomine missa ad sacerdotes & clericos, prædicationis atque instructionis causa ipsa directa.  
 78. Alia epistola ad episcopum de doctrina discretionè.

L'abbaye de Bouïllas, qu'on appelle en Latin *Porta glona*, de l'ordre de Cîteaux, n'est éloignée de Lectour que d'une lieue. Elle est assez jolie, & conduite encore aujourd'hui par un abbé régulier. Après en avoir pris la fondation, & fait la liste des abbez sur les titres, nous prîmes la route de Toulouse, & nous passâmes par l'abbaye de Gimon pour y voir les manuscrits, que l'absence du prieur nous avoit empêché de voir la première fois. Nous y trouvâmes entr'autres, plusieurs MSS. de S. Augustin sur la Cité de Dieu, sur les Pseaumes, sur la parole du Seigneur; S. Ildéphonse contre Helvide, & pour la défense de la virginité de la Mere de Dieu; S. Isidore sur le Pentateuque; l'histoire de Joseph.

Toulouse.

Toulouse n'est pas seulement une des plus grandes villes de France, c'est encore une des plus belles. L'église cathédrale cederait à peine en beauté & en magnificence à aucune autre, si elle étoit achevée. Le chœur est des plus admirables que j'aye vû: l'ancienne nef, qui subsiste encore aujourd'hui, n'y répond pas; mais elle a ses beautés, que rien n'est capable d'effacer. On y voit la propre chaire où S. Bernard & S. Dominique ont prêché, qu'on a conservée jusqu'à présent, & qui mérite d'être

préférée avec raison à une plus somptueuse. La lapidation de S. Etienne qui est au grand autel, peut passer pour un chef-d'œuvre. Le chef d'argent de ce Saint qui est derrière, est d'un travail immense, très-riche, & d'une grandeur prodigieuse. On estime beaucoup une pierre précieuse, qui est à l'instrument de la paix. On nous fit voir dans la sacristie le bâton pastoral que le Prévôt porte lorsqu'il officie solennellement, & les chasubles que le diacre & le sôudiacre portent en carême à la messe. Elles sont très-anciennes; mais on les a un peu gâtées en les échangeant.

L'église de la Daurade possédée par les religieux de notre congrégation, est la plus ancienne qui soit dans Toulouse, & on peut dire une des plus magnifiques pour son temps. On prétend qu'originellement c'étoit un temple d'idoles; mais je n'y ai rien remarqué qui puisse le persuader. Le Sanctuaire sur tout est admirable, incrusté depuis le bas jusqu'à la voûte d'un ouvrage à la Mosaique. C'est l'unique que j'aye vû en cette manière. Il y a quelques années qu'un homme de piété & riche en même temps, s'offrit d'y faire un autel somptueux; mais parce que dans son dessein il faloit détruire cet ancien monument, nos Peres le remercierent, & les Peres Carmes profiterent de sa bonne volonté. L'église de la Daurade dans Toulouse est un lieu si venerable, qu'encore bien que ce soit une paroisse, on n'y enterre pourtant personne, non plus qu'à S. Sernin. Les comtes de Toulouse n'ont pas été exempts de cette loy, & l'on voit encore aujourd'hui leur tombeau dans le cimetiere de cette église, où ils sont un peu trop négligez.

Saint Saturnin, qu'on nomme par corruption dans le païs S. Cernin, est une ancienne abbaye de notre ordre, qui fut donnée aux chanoines réguliers dans l'onzième siecle, & qui aujourd'hui est sécularisée. Charles le Chauve y logeoit dans le temps qu'il assiegeoit Toulouse; car nous trouvons une de ses chartes données *in monasterio S. Saturnini in obsidione Tolosa*. L'église est d'une ancienne structure, mais tres-belle: Elle a double collatereaux, & est fort recommandable pour le grand nombre des reliques qu'elle conserve. Car outre les reliques de S. Saturnin, on prétend y avoir sept corps d'apôtres, sçavoir des deux saints Jacques, de S. Philippe, de S. Barthelemy, de S. Simon, de S. Jude, & de S. Barnabé; ceux de S. Gilles, de S. Gilbert, de S. Edmond roy d'Angleterre, & plusieurs autres. On voit hors de l'église quelques tombeaux des comtes de Toulouse, & devant le portail la figure de S. Saturnin qui donne le baptême

à une femme plongée dans les fonts baptismaux, sur la tête de laquelle il versa de l'eau avec ces mots, qui sont rapportez dans Catel :

*Fure novæ legis sanatur filia regis  
Dum baptizatur.*

C'est à Toulouse que saint Dominique jeta les fondemens de son ordre l'an 1216. comme il paroît par l'acte de la fondation. Ainsi le convent qu'il y bâtit est le plus ancien, & un des plus beaux de tout l'ordre des Freres Prêcheurs. L'église est irrégulière, car elle a des piliers au milieu ; mais cette irrégularité a des beautés qui ne se peuvent payer. Le tombeau de S. Thomas d'Aquin en fait le plus bel ornement : Il est disposé de telle sorte, que quatre prêtres y peuvent dire la messe devant les reliques du Saint, qui y sont conservées dans une grande châsse de vermeil doré, dont le travail surpasse la matière. Le cloître, le réfectoire, les dortoirs sont d'une grandeur prodigieuse. Le vaisseau de la bibliothèque est tres-vaste, & tout rempli de livres qui sont sur des pulpitres. On y voit quelques manuscrits, la plupart sont des auteurs de l'ordre, & entr'autres de Bernard Guidonis. *Geraldus de Fracheto de primis patribus ordinis Predicatorum. Stephanus de Sailhanaco, Hist. ordinis Predicatorum.*

L'église des Cordeliers ne cede gueres à celle des Jacobins ; car elle est tres-grande, large, élevée, & sans piliers. On y voit à côté droit de l'autel le tombeau du fameux Etienne Duranti, président au parlement de Toulouse, qui fut massacré l'an 1589. dans une émotion populaire. On y lit cette inscription :

*Joannes-Stephanus Durantus hic situs est, Tolosæ natus senatorio ordine, primum causarum actor nobilis, deinde fisci patronus, postremo amplissimi ordinis princeps fuit. In eo gradu stetit dum res stetit Gallica, cecidit cadente regno. Illius casum luxerunt omnes boni, & civitas facta paulo tranquillior honorem habuit mortuo, quem potuit maximum. Vixit annos LV. Obiit anno Domini M. D. LXXXIX. 1V. Idus Februarii.*

Son petit-fils est de l'autre côté ; & au milieu du chœur on voit un tombeau élevé d'un comte de Toulouse. On estime particulièrement trois tableaux, de la Vierge, de S. Pierre & de S. Paul, peints sur le bois, qui servent d'ornement dans une chapelle, & une figure de S. Jérôme qui est devant le chœur. Il y a dans cette église quelques endroits qui rendent les corps morts incorruptibles.



ruptibles. Lorsqu'on y enterre des corps nouveaux, on porte les anciens au clocher pour y dissiper le mauvais air, & de-là on les transporte dans le charnier, où ils séchent entièrement. On nous montra dans la sacristie le calice d'or de S. Louis évêque de Toulouse, sa chasuble, sa tunique, & sa dalmatique, dont les orfrois sont de perles. Tout le cloître est orné de plusieurs tableaux, entre lesquels on admire le triomphe de saint François.

La maison de ville est un des beaux édifices qui soit dans Toulouse. On y voit dans les salles plusieurs peintures, où sont représentés les capitoux : dans celle des hommes illustres, les bustes de tous ceux qui se sont rendus recommandables dans Toulouse, parmi lesquels on n'a pas oublié le pere Maignan Minime. C'est dans la cour de la maison de ville que fut décapité le maréchal de Montmorency ; & il fallut le faire passer par une fenêtre sur l'échafaut. On voit encore de son sang contre la muraille. Son corps fut transporté à Moulins ; mais son cœur fut mis dans la maison professée des Jésuites de Toulouse, où il a un tombeau magnifique.

Nous restâmes plus de quinze jours à Toulouse, & nous y célébrâmes la fête de l'Assomption. La veille de cette fête, nous fûmes après vêpres en procession à la cathédrale. On portoit la figure de la sainte Vierge, & chaque Religieux avoit un cierge en la main. Immédiatement après nôtre retour, les chanoines de la cathédrale vinrent aussi en procession chez-nous de la même maniere, c'est-à-dire, avec la figure de la sainte Vierge, & ayant des cierges à la main. Ils avoient six chantres revêtus de tuniques, portant sur leurs épaules des bâtons d'argent, qu'ils appellent des bourdons.

Peu de jours après la fête, nous allâmes à Lavaur, petite ville épiscopale, mais assez jolie. L'évêque n'y étoit point ; mais monsieur l'archidiacre nous procura l'entrée des archives, & monsieur Brenque, chanoine de la cathédrale, nous communiqua une histoire qu'il avoit composée des évêques de Lavaur.

La cathédrale de Castres, qui étoit autrefois une celebre abbaye de nôtre ordre, a été entièrement détruite par les heretiques ; mais on la rebâti aujourd'hui, de maniere qu'elle ne perdra gueres de sa premiere splendeur. On voyoit autrefois dans l'ancienne église un tombeau élevé, avec la figure d'un prince, qui avoit cette épitaphe :

Castres.



*Hic tumultatur princeps Beru nepos Addonis regis Barchinonensis, qui hortationibus fratris Helizachar prioris monasterii de Castris, falsam deposuit religionem & veram suscepit, uno & eodem die baptizatur, moritur & vivit in eternum. Anno incarnati Verbi octingentesimo Idus Septembris.*

On dit que ce roy Addo & Beru son neveu étoient Maures ou Sarrazins, qu'estant venus l'an 800. à Narbonne, ils y furent arrêtez prisonniers, conduits à Castres, & enfermez dans la grosse tour de l'abbaye, appellée Heraclia; & Beru étant mort dans trois mois, le roy Addo fut conduit à Charlemagne. Le palais épiscopal bâti par monsieur Tubers évêque de Castre, est tres-beau. A un quart de lieuë de Castre sur la riviere de l'Agout, il y a une fort belle chartreuse. Elle éprouva, aussi-bien que la ville & la cathédrale, la fureur des Calvinistes, qui n'y laisserent pierre sur pierre. Les religieux dans une telle désolation, se retirèrent à Toulouse, où ils se bâtirent un celebre monastere, qui peut passer pour un des plus beaux de l'ordre: ce qui ne les a pas empêché après que la fureur des heretiques fut un peu ralentie, de retourner en leur premiere demeure, où ils se font rebâti une maison, qui n'est pas seulement tres-belle, mais encore tres-riche. Ainsi Dieu d'un grand mal en a retiré un double bien, par l'établissement de deux grandes Chartreuses, qui par les prieres, la vie pénitente, & l'exemple des saints religieux qui les habitent, édifient tout le país. Nous y passâmes le dimanche, & sur le soir nous allâmes à l'abbaye de la Rode de l'ordre de Cîteaux. Elle a plus l'air d'un château que d'une maison religieuse. Aussi n'étoit-elle originaiement qu'une grange de l'abbaye d'Ardorelle fondée par Cecile vicomtesse de Beziers l'an 1125. dans une affreuse solitude du diocèse de Lavaur. L'abbaye ayant été ruinée par les heretiques, & une partie des religieux avec leur abbé massacrez & jettez dans un puits, ceux qui resterent se retirèrent à leur grange de la Rode, où ils se bâtirent une maison, qui a quatre pavillons en pointe, & un cloître au milieu. Nous fûmes de la Rode à Soreze monastere de nôtre congrégation, où on élève gratuitement douze pauvres enfans de gentilshommes; & de Soreze à S. Papoul ancienne abbaye de nôtre ordre, érigée en évêché par Jean XXII. La régularité néanmoins y a subsisté jusqu'à nos jours, que les moines se sont sécularisez. Nous n'y avons rien trouvé de remarquable, sinon que le saint Sacrement ne se conserve pas au

grand autel, mais à celui de la paroisse, qui est dans l'église cathédrale.

Nous en partîmes pour aller à Montoliou ancien monastere de notre congrégation, assez bien bâti; & de-là à Carcassonne, où il y a deux villes; la cité, où est la cathédrale, & dont les habitans jouissent des privileges des nobles; & la ville basse, qui est beaucoup plus grande, plus peuplée, & plus riche, quoique les habitans soient roturiers. Comme nous avions particulièrement affaire à la cathédrale, nous allâmes tout droit à la cité. L'évêque étoit encore à Toulouse, où nous avions eu l'honneur de le saluer; mais en son absence, nous vîmes les archives de la cathédrale, & un reste de l'ancienne bibliothèque, où il y a quelques manuscrits qui sont presque tous de Droit. Le plus beau & le plus considerable contient un ouvrage d'Alcuin, qui approche de l'âge de son auteur. L'église cathédrale est petite, mais assez jolie: le chœur & la croisée soutenus sur des petits piliers fort déliés, sont d'une grande délicatesse. Proche de l'autel du saint Sacrement est la sépulture de l'illustre Simon comte de Montfort, sur laquelle on fait brûler une lampe: mais il n'y a aucun monument qui conserve la memoire d'un si grand homme.

Après avoir visité les archives de la cathédrale, nous vîmes celles de l'abbaye de Rieunet de l'ordre de Cîteaux, qui depuis peu d'années a été transférée dans la ville; & sur le soir nous prîmes le chemin de l'abbaye de S. Hilaire. Nous y arrivâmes fort tard. Le prieur qui alloit se coucher, nous y reçut avec beaucoup de charité. C'est un parfaitement honnête homme, qui fait ce qu'il peut pour établir le bien dans son monastere, & il ne tient pas à luy qu'on n'y introduise la réforme. Il nous fit voir les archives, où il y a des titres fort anciens. Il y a dans le trésor deux belles châsses; une qui contient le corps de saint Hilaire évêque de Carcassonne, & l'autre une partie des reliques de S. Cernin, ou S. Saturnin, évêque de Toulouse. En effet, j'ai trouvé un acte ancien, qui nous apprend qu'un évêque de Carcassonne ayant fait l'ouverture d'un tombeau de pierre, qui étoit derrière le grand autel, y trouva les reliques de saint Hilaire, & quelques ossemens de S. Cernin. On nous y fit voir encore une crosse d'ivoire, qu'on assure avoir servi à S. Hilaire, sur laquelle sont écrits en lettres d'or d'un caractère fort ancien ces paroles: *Ave Maria gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, & benedictus fructus ventris tui.*

L'abbaye de S. Polycarpe n'est éloignée de S. Hilaire que

d'une lieuë. Elle est située dans un fond environné de montagnes ; & l'on peut dire *in loco horroris vaste solitudinis*. Nous y trouvâmes un jeune abbé, nouveau converti, tres-bien intentionné, qui travaillant de toutes ses forces à y établir une bonne réforme, montre luy-même l'exemple aux autres. On prétend conserver dans ce monastere un bras de saint Polycarpe évêque de Smyrne, & martyr.

Alet.

Nous allâmes de-là à Alet par des chemins fort étroits & dangereux. Nicolas Pavillon un des derniers évêques y passant un jour, pensa y périr : mais voyant le péril où il étoit, par une inspiration divine, il se jeta hors de sa litiere, qui tomba avec les chevaux dans le précipice. On a depuis érigé une croix en cet endroit, avec cette inscription : *Impulsus eversus sum ut caderem, & Dominus suscepit me*. Pour ce qui est de la ville d'Alet, elle est tres-peu de chose. La cathédrale étoit une ancienne abbaye de nôtre ordre, fondée dans le neuvième siecle par Berat comte de Rouffillon. L'église consacrée à nôtre bienheureux Pere saint Benoist, étoit parfaitement belle : mais ayant été détruite par les heretiques, les chanoines ont fait leur cathédrale de l'ancien réfectoire des moines. Le cimetiere est assez proche de-là. Nicolas Pavillon, le plus saint des évêques d'Alet, a voulu y être enterré, & à son exemple monsieur Taffoureau, un de ses successeurs. Nous y vîmes des séculiers qui prioient Dieu sur leurs tombes, lesquelles sont toutes simples & sans épitaphes : car ces grands serviteurs de Dieu ont voulu être inconnus aux hommes. On a cependant mis sur le cerceuil de monsieur Pavillon une épitaphe, que je veux rapporter icy.

*Hic jacet Nicolaus episcopus Electensis, pauperum pater, piorum consiliarius, cleri lumen & presidium, disciplina, veritatis & libertatis ecclesiastica propugnator. Vir in magna sapientia, in virtutum cumulo, in laudum preconiis humillimus, in rerum vicissitudine sibi semper equalis, spiritu fervens, sollicitudine impiger, patientia consummatus. Implevit annum episcopatus trigessimum octavum, etatis octogesimum. Obiit anno Christi M. DC. LXXVII. octava die mensis Decembris.*

Cette épitaphe a été traduite en vers François en cette sorte :

*Nicolas Pavillon qui repose en ce lieu,  
Fut le pere des misérables,  
Et par ses conseils charitables,  
Il conduisit les pas de ceux qui cherchoient Dieu.*

*Il étoit de l'église une vive lumière ,  
Le bouclier de sa liberté ,  
Le soutien de sa vérité ,  
Qui conserva toujours sa discipline entière.*

*Quand il monte à grands pas au faite des vertus ,  
Quand sa haute sagesse éblouit tout le monde ,  
Il s'abaisse de plus en plus  
Dans une humilité profonde.*

*Des dons si grands & si parfaits ,  
Dont la célèbre renommée  
Étoit en tous lieux paysemée ,  
Furent en luy des biens qu'il ne connut jamais.*

*Il vit d'une constance extrême  
Les vicissitudes des temps ,  
Et dans les maux les plus pressans ,  
Fut toujours semblable à luy-même.*

*Le zèle genereux qui dévoroit son cœur ,  
Remplissoit son esprit d'une sainte ferveur ,  
Et d'une active vigilance ;  
Et ce feu consumma sur un divin autel ,  
Par une longue patience ,  
Tout ce qu'il avoit de mortel.*

*Il est mort ce prelat illustre ,  
Après avoir régi durant trente-huit ans  
Son église & ses chers enfans ,  
Et porté ses beaux jours jusqu'au seizième lustre.*

J'ajouterai à cette épitaphe un sonnet fait pour luy servir aussi d'épitaphe.

*Icy gist un prelat , qui de sa sepulture  
Voulut bannir la pompe & les vains ornemens :  
Mais de sa sainteté les fameux monumens  
Parlent bien mieux de luy , que n'eût fait la sculpture.*

*Son esprit fut si ferme , & son ame si pure ,  
Son cœur si dégagé des faux amusemens ,  
Que les peuples ont vu dans tous ses reglemens  
De la première église une vive peinture.*



*Il fut d'un saint prelat le modele parfait,  
Humble, pauvre, & caché, mais toujours satisfait,  
Veillant sur ses brebis & toujours à leur suite.*

*O ! vous qui nous devez un exemple pareil,  
Si vous ne voulez pas imiter sa conduite,  
Au moins ne cherchez pas des taches au soleil.*

Mirepoix,

D'Aler nous primes la route de Mirepoix, petite ville épiscopale de peu de consequence. La cathédrale n'a rien de remarquable, que le tombeau & les reliques de saint Gauderic berger, l'argenterie & les tapisseries que Philippe de Levis évêque de Mirepoix & abbé de la Grasse y a donné. Nous vîmes aussi dans les archives des livres de chœur faits par un Cordelier manchot, où il y a de tres-belles mignatures.

Pamiers.

Pamiers n'est éloigné de Mirepoix que de trois. lieux. La ville est un peu plus belle. L'église cathédrale bâtie par monfieur de Caulz, & ornée par monfieur de Vertamont, est tres-somptueuse. Le palais épiscopal est magnifique, il y a des peintures admirables, & des tapisseries tres-riches.

Foix,

Dans le diocèse de Pamiers est l'abbaye de saint Volusien de Foix, située dans le conflant de l'Atege, dont le sable est mêlé de poussiere d'or, & de l'Argentine. C'étoit originairement une maison de l'ordre de saint Benoist, qui dépendoit de l'abbaye de saint Tiberi. Sur la fin du onzième siecle ou au commencement du douzième, elle fut donnée aux chanoines reguliers, qui la possèdent encore aujourd'huy. Cette abbaye avoit été, comme les autres, exposée à la fureur des Calvinistes, qui étoient fort puissans à Foix; mais la reforme de sainte Genevieve a réparé tous les desordres que l'heresie & le relâche des anciens religieux y avoient causé. Nous y fûmes reçu avec tout l'acueil & toute la charité possibles, & comme j'avois déjà eu quatre atteintes d'une sievre tierce, je m'y fis saigner. Nous y passâmes la feste de la Nativité de la Vierge, & nous fûmes ce jour-là dire la messe au Montgausi, où il y a une chapelle de Nôtre-Dame qui dépend de l'abbaye. Il y a ce jour-là un grand concours de peuple, qui y vient non seulement de la ville, mais aussi de tous les environs; & ce qui est de plus admirable, c'est que beaucoup des pelerins montent à genoux la montagné, & ballient les chemins de leurs habits. Nous fûmes touchez de la foy de ces bonnes gens, & nous ne sommes pas surpris si Dieu les exauce plu-



tôt que les riches, qui croient offrir à Dieu un grand sacrifice, lorsque du bout des lèvres ils disent quelques formules de prières. En faveur des payfans on prêche la veille en patois ; mais le jour de la fête on prêche en François.

Nous devions aller de-là au Mas d'Azile, à Combelongue, & à Conserans ; mais comme j'étois incommodé, je laissai ce travail à mon compagnon, & je pris le chemin du monastere de la Grasse, pour y prendre quelque soulagement.

La Grasse est une abbaye fort illustre dans le Languedoc, fondée du temps de Charlemagne, sur une petite riviere, dans un fond environné de tout côté de montagnes. Les donations qui luy ont été faites par les princes & par les grands seigneurs, & les biens nobles qu'elle possède, l'ont renduë la plus considerable du pays. On n'y voit pourtant rien, ny dans les bâtimens, ny dans l'église, qui se ressentent de son ancienne splendeur, excepté le grand autel qui est magnifique. On montre dans le trésor la châsse de saint Maxime évêque de Riez, le chef de saint Abyn archevêque d'Embrun, qu'on a long-temps fait passer pour le chef de S. Aubin évêque d'Angers ; & une boîte d'ivoire, dans laquelle on conservoit autrefois le saint Sacrement à une chapelle. Il y a dans la bibliotheque un texte des évangiles, qu'on prétend avoir été donné par l'empereur Charlemagne ; & dans les archives une bulle du pape Agapet, écrite sur de l'écorce ; avec le testament de Guillaume cardinal de sainte Marie au delà du Tybre, fait l'an 1369. Il avoit été religieux de saint Martial de Limoges, & voulut y être enterré avec son scapulaire sous le rochet.

Je passai six jours à la Grasse, & ma santé s'étant rétablie durant ce temps-là, mon compagnon arriva, & nous partîmes ensemble avec le R. P. prieur de la Grasse, pour aller à Fontfroid abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée vers l'an 1130. par Emeri vicomte de Narbonne dans une solitude affreuse. Le monastere est toutefois illustre, & a l'honneur d'avoir eu pour abbé le pape Benoist XII. une des plus brillantes lumieres de cet ordre. Quelques auteurs ont avancé, que plusieurs des vicomtes de Narbonne y étoient enterrés ; cependant il ne paroît aucun monument d'eux dans l'abbaye, que le tombeau du dernier, qui fut tué l'an 1424. dans un combat contre les Anglois. On voit son sépulcre de pierre au milieu du chœur.

Nous fîmes tres-peu de chose à Fontfroid, parce que les archives étoient à Narbonne, où nous arrivâmes le 18 de septem-

bre. Le lendemain, qui étoit un samedi des Quatre-temps, nous allâmes à la cathédrale. Nous y arrivâmes comme on chantoit la grande messe, à laquelle on se servoit d'ornemens de couleur verte. Le diacre & le sou'diacre n'avoient ny tunique, ny dalmatique, ny planetes pliées, mais seulement des aubes parées. On étoit à l'offertoire lorsque nous entrâmes. Je fus fort attentif au reste des cérémonies, & je remarquai que le sou'diacre soutint la patene jusqu'au *Pater*, qu'il vint la donner au diacre, qui la tint élevée jusqu'à ce qu'il fallut la remettre au célébrant. A l'élévation six clercs tenoient debout des flambeaux. Deux autres clercs aussi debout encenserent le saint Sacrement à l'élévation, avant le *Pater*, & à *Domine non sum dignus*. A l'*Agnus Dei* deux petits enfans de chœur vinrent prendre la paix, qu'ils donnerent premierement au diacre & au sou'diacre, ensuite aux deux thuriféraires, puis au chœur : cependant le diacre & le sou'diacre demeurèrent à genoux jusqu'après la communion. Le célébrant prit la seconde ablution au coin de l'autel, & y purifia son calice.

Après avoir remarqué les cérémonies, nous considérâmes l'église. Elle ne comprend que le chœur, mais il ne cede en rien aux plus belles églises du royaume. Son élévation, sa largeur, & sa délicatesse attirèrent l'admiration de tout le monde. Le tour des chapelles répond à cela. Il est large, élevé, & tres bien percé. Le grand autel est magnifique : c'est, si je ne me trompe, monsieur le cardinal de Bonzy qui l'a fait faire. Au milieu du chœur est le tombeau de Philippe le Hardy roy de France, fils de saint Louis, sur lequel on lit cette inscription.

*Sepulcrum bonæ memoria Philippi quondam Francorum regis, filii  
B. Ludovici, qui Perpiniani calida febre ex hac luce migravit  
tertia Nonas Octobris, anno Domini M. CC. LXXXV.*

On voit dans une chapelle un tableau de la resurreccion de Lazare, peint par Michel-Ange, dont le pape Clement VII. qui avoit été archevêque de Narbonne, fit présent à cette église. On dit qu'il avoit été destiné pour l'église de Marseille, & qu'il en avoit fait faire un autre pour celle de Narbonne : mais que par méprise on envoya à Marseille celui qu'on devoit envoyer à Narbonne ; & à Narbonne celui qui étoit destiné pour Marseille ; & que chaque église trouva celui qu'elle avoit reçu si beau, qu'elle ne voulut pas s'en défaire. On nous montra aussi un crucifix, qu'on dit être celui dont parle Gregoire de Tours ; mais il ne

nous parut pas d'une si grande antiquité. La sacristie est fournie de tres-riches ornemens, & de beaucoup d'argenterie. Le soleil où l'on expose le saint Sacrement, est si grand & si massif, qu'il faut huit prestres pour le porter.

L'après diné nous fûmes au palais archiepiscopal, qui est tres-magnifique, quoique d'une ancienne structure, & qui n'est pas du goût d'aujourd'hui. On y voit plusieurs anciennes inscriptions Romaines; mais comme nous étions persuadés qu'elles ont été ramassées par plusieurs, nous ne les primes pas. Il y a dans le jardin un tombeau de marbre avec des figures antiques, qui font connoître qu'il est d'un chrétien. La bibliotheque de monseigneur l'archevêque est tres-riche, tous les livres sont bien conditionnez. Cet illustre prelat étoit absent, mais nous ne laissâmes pas de voir ses archives, qui sont tres-belles, tres bien fournies, & fort bien disposées. Nous n'en avons point vu de meilleures dans aucune cathédrale, & où nous ayons plus puisé: aussi restâmes-nous à Narbonne plus long-temps que nous n'avions crû. Monsieur Pesch chanoine de saint Paul nous accompagna pendant tout ce temps-là, & prenant plaisir de travailler avec nous, il nous épargnoit toute la peine qu'il pouvoit. Il nous fit même voir quelques manuscrits tres-rares, qui sont à luy, dans lesquels nous trouvâmes des choses qui nous firent plaisir, sur tout l'ancienne Version Italique du livre de Tobie & de celui d'Esther. Il nous donna une copie d'une lettre du roy saint Louis aux consuls de Narbonne, extraite de l'original qui est dans les archives de cette ville, que je veux rapporter icy.

*Ludovicus Dei gratia Francorum rex, dilectis suis consulibus & universitati civitatis & burgi Narbonensis salutem & dilectionem. Noveritis quod oblationem mille librarum Turonensium nobis seu genti nostre, scilicet Arnulpho de Curia Ferrandi militi, & magistro Raymundo Marci clerico nostris, à vobis nomine nostro factam pro subsidio nostri passagii transmarini, plurimum gratam habentes, intelligimus gratis factam & ex mera liberalitate vestra, absque omni prejudicio juris & libertatis vestre; nec ex hoc intendimus novam inducere consuetudinem, nec etiam vos propter hoc ad similem prestationem in posterum obligari. In cuius rei testimonium presentibus litteris nostrum fecimus apponi sigillum. Actum apud Aquas-mortuas die Jovis ante festum Ascensionis Domini, anno ejusdem M. CC. septuagesimo.*

La chose la plus curieuse qui soit dans Narbonne, c'est le canal

qui donne communication de la ville à la mer. C'est un ouvrage des Romains, qui a cela de propre, qu'il s'entretient de luy-même, sans se combler, & sans qu'on soit obligé de le curer.

Après avoir travaillé dix jours à Narbonne, nous crûmes devoir interrompre nôtre travail, pour aller à Perpignan capitale du Roussillon. La ville est grande, peuplée & riche, mais assez mal bâtie. La citadelle passe pour une des plus fortes qui soient dans l'europe. Elle est bâtie de brique, & a trois enceintes de murailles. Elle reconnoît l'empereur Charles-quin pour son fondateur. On nous montra même un endroit, où l'on dit que ce prince ayant trouvé un garde endormi, il le jetta dans le fossé, & fit la fontinelle en sa place. L'église cathédrale consacrée à saint Jean-Baptiste, étoit originairement une abbaye de nôtre ordre, fondée, à ce qu'on prétend, du temps de Charlemagne, changée ensuite en collégiale, & enfin convertie en cathédrale par la translation du siege épiscopal de la ville d'Helne à Perpignan. L'ancienne église de S. Jean peut bien effectivement avoir été bâtie du temps de Charlemagne, mais la nouvelle ne fut commencée que l'an 1324. que Sancius roy de Majorque y posa la première pierre, avec Beranger Bajulus évêque d'Helne. Elle est tres-belle, grande, large & élevée, mais peu éclairée, quoiqu'il soit facile de luy donner du jour. Il est vray que dans le Roussillon & dans l'Espagne, où les illuminations sont fort en vogue, on affecte de rendre les églises obscures pour les faire paroître. Tout le grand autel est fait d'un marbre blanc d'une beauté charmante: mais le travail surpasse incomparablement la matiere. Le trésor est derrière l'autel, on y conserve le chef de sainte Eulalie patronne de l'ancienne cathédrale d'Helne. Le soleil où l'on expose le saint Sacrement est au moins de la hauteur d'un homme. Il y a trois cens ans qu'un marchand drapier le fit faire. Lorsqu'on veut l'exposer, on fait retirer par une machine la figure de Saint Jean, qui luy fait place. Le chœur est de marbre, la chaire du prédicateur est au bout tirant vers l'autel, le diacre y va chanter l'évangile à la grande messe, & le celebrant n'entonne point le *Credo*, qu'il n'ait auparavant baissé le texte sacré. L'habit de chœur des chanoines consiste en un surpelis, sur lequel il y a une grande croix devant & derrière, & un petit domino violet doublé de rouge, qui, comme je crois, a pris la place de l'aumusse. Les chanoines & tous les ecclésiastiques sont fort considerez, on ne leur fait point payer d'entrée, & sur chaque livre de viande qu'ils achètent, ils payent un sol moins que les séculiers.



Aussi-tôt que nous fûmes arrivés à Perpignan, nous fûmes saluer monseigneur l'évêque, qui nous reçut fort bien, & nous promit de s'employer pour nous procurer l'entrée des archives de sa cathédrale. Le lendemain il nous fit dire la messe dans sa chapelle, afin d'être plus en repos, nous donna à dîner, & nous fit voir les archives de son abbaye de la Reale, qui dans son origine n'étoit qu'une communauté de chanoines réguliers, qui vivoient sous un prieur. Elle fut ensuite érigée en abbaye, & enfin en collégiale. Le lendemain nous vîmes les archives de la cathédrale, dans lesquelles nous trouvâmes d'assez bonnes choses. Nous fîmes ce jour-là tout ce que nous avions à faire à Perpignan.

Le jour suivant nous prîmes le chemin de S. Michel de Coxan; mais en passant à Saint Feliou, nous saluâmes monsieur l'abbé de Taverner & d'Ardenne, chanoine de Barcelone, & grand-vicaire de Gironne, homme d'érudition, qui travaille avec succès à donner au public une histoire exacte du Roussillon. Il nous reçut avec beaucoup de bonté; & comme ses papiers étoient à Perpignan, il envoya un laquais exprès pour les chercher, afin de nous communiquer tout ce qui pourroit servir à nôtre dessein. Il nous retint tout le reste de la journée, & nous pria de repasser chez lui à nôtre retour. Madame la comtesse de Roux sa proche parente nous fit la même prière. C'est une dame d'une grande piété, qui communie tous les jours. Comme elle a beaucoup de religion, elle étoit bien-aise de nous voir.

Pour Saint Michel de Coxan, c'est une ancienne abbaye de nôtre ordre, fondée du temps de l'empereur Charles-le-Chauve dans un lieu que l'amour seul de la croix peut rendre agreable. Ce fut dans ce monastere que S. Pierre Urseole doge de Venise se retira pour faire penitence. On voit encore son tombeau sur les formes du chœur, & ses reliques dans une châsse de bois, qui est conservée en une chapelle. Pour l'église, elle n'est ny belle ny ancienne: on ne peut y entrer que par le cloître, ce qui fait voir qu'autrefois les femmes n'y avoient point d'accès, puisqu'elles n'entroient pas dans le cloître.

S. Michel  
de Coxan.

L'abbaye de Saint Martin de Canigoux, fondée au commencement de l'onzième siecle par Guifroid comte de Cerdagne, n'est pas fort éloignée de-là; mais les chemins détestables par où il faut passer, font qu'on ne peut y arriver qu'en trois ou quatre heures de temps. Elle est située sur une haute montagne dans une affreuse solitude, où il faut bien grimper pendant une heure pour y arriver. Sur la croupe de la montagne on trouve une petite ni-

Canigoux.



che, où il y a un ancien crucifix vétu & couronné. Il y en a un semblable dans l'église, & on dit que ces crucifix vétus & couronnés sont fort communs dans la Catalogne. Le lieu où l'abbaye est bâtie est fort petit, & si étroit, qu'il n'y a pas même de place pour faire un jardin. Tous les lieux réguliers sont fort resserrez, & l'église tres-petite. Il faut sans doute que les premiers habitans de ce désert fussent bien animez de l'esprit de penitence, & particulièrement le fondateur, qui s'y retira avec sa femme pour y finir ses jours dans la pratique des exercices les plus severes de la vie religieuse. Aujourd'huy il est habité par six ou sept moines sauvages, qui étant éloignez de tout commerce, ont peu de société. Il étoit un peu tard lorsque nous y arrivâmes, nous n'y trouvâmes ny foin ny avoine pour nos chevaux, & ce ne fut que long-temps après que nous eûmes un peu de paille à leur donner; de sorte que nous fûmes obligez d'envoyer chercher dans le bois des feuilles d'arbres faute de foin. Le prieur néanmoins nous reçut assez charitablement, il nous ouvrit même les archives qui sont entieres: mais à peine eûmes-nous vu quelques-uns des titres, qu'un de ses moines vint nous les arracher des mains. Nous passâmes la nuit comme nous pûmes, & le lendemain nous en partîmes le plus matin qu'il nous fut possible.

Comme c'étoit un dimanche, nous fûmes dire la messe à Corneillan, où il y a une petite collégiale, qui étoit autrefois une maison de chanoines réguliers. L'église nous parut fort ancienne; il n'y a aucune fenestre dans la nef ny dans les collateraux, mais une seulement à l'entrée, & trois dans le fond d'environ trois pieds de hauteur & un demi de largeur, & une dans les chapelles de la croisée. Après avoir dit la sainte messe, nous fîmes un petit déjeûné, qui nous servit aussi de diné. Nous passâmes par Ville franche, place tres-forte, & nous fûmes coucher à S. Felio, où nous trouvâmes monsieur le grand-vicaire de Gironne au lit, qui ne laissa pas de nous faire bien de l'amitié; & le lendemain nous retournâmes à Perpignan pour y remercier ceux dont nous avions reçu quelques services, & dans le dessein de nous rendre le jour suivant à Narbonne: mais monsieur Gaillard abbé d'Arles nous fit tant d'instances d'aller à son abbaye, que nous ne pûmes nous en dispenser. Il nous donna pour conducteur le Pere Ange Augustin Deschaux, qui nous fit voir en passant le pont de Ceret sur la riviere du Tet, d'une hauteur & d'une largeur si prodigieuse, qu'on dit dans le pays que c'est le

diabie qui l'a fait. A une demie lieuë d'Arles il y a des bains chauds, où les malades viennent de plusieurs endroits chercher la fanté ; & tout proche sur une montaigne, un château tres-fort.

Pour ce qui est de l'abbaye, elle est à l'extremité du Roussillon, assez proche de la Catalogne, dans un lieu environné de montaignes, mais qui ne laisse pas d'avoir ses agrémens. Elle a formé une petite ville qui porte son nom, & jouit de fort beaux privileges. L'abbé a jurisdiction comme épiscopale sur un nombre de paroisses, & sur douze prébendiers, qui font l'office avec les moines. L'église est fort ancienne, on prétend y avoir les corps des saints Abdon & Sennen, & nous avons trouvé des titres qui prouvent qu'il y a plus de sept cens ans qu'on estoit dans cette croyance. On voit même à l'entrée de l'église un tombeau de pierre, dans lequel on dit que les saints ont reposé. Ce tombeau, posé sur quatre colomnes, sans toucher à terre, se trouve par une merveille extraordinaire toujours plein d'eau ; les peuples y trempent des linges par un petit trou, pour les appliquer ensuite sur les malades : ce qui a l'effet que mérite leur foy. Nous trouvâmes dans les archives deux bulles écrites sur de l'écorce, une de Sylvestre II. & l'autre d'un pape Jean. On nous montra dans le trésor une couronne, qu'on dit être de l'empereur Charlemagne. Elle pourroit bien avoir été faite à l'instar, mais je doute fort qu'elle ait jamais servi à ce prince.

A nôtre retour nous passâmes par l'abbaye de saint Genis de la congregation de Valladolid, unie à celle du Montferrat. Elle est dans une situation tout-à-fait agréable. Nous y fûmes reçûs avec toute la cordialité possible par le prieur, homme d'esprit, qui sans avoir appris, fait tout ce qu'il voit, des horloges, des tableaux, des instrumens de mathématiques. Il nous dit qu'au Montferrat il y a un frere, qui sans savoit le Latin, a cependant fait un commentaire Latin sur les pseumes ; & que dans la Catalogne les abbeses portent l'étole. S. Genis.

L'abbaye de saint Genis est la plus ancienne du Roussillon, quoiqu'aujourd'huy ce soit la moindre. Elle a pour fondateur Lotis le Debonnaire. Mais elle fut ensuite détruite par les Sarasins, & rétablie au commencement de l'onzième siecle par l'abbé Guillaume, comme il paroît par cette inscription qu'on lit sur le portail de l'église. *Anno Domini xxiv. regnante Roberto rege, Vvillhelmus gratia Dei abbas ista opera fieri jussit in honore sancti Genesii cœnobii, que vocant Fontanas.* En sortant de saint Genis

nous passâmes à Elne, où nous vîmes l'ancienne cathédrale, qui n'a rien de remarquable que quelques tombeaux d'évêques, qu'on voit dans le cloître.

Nous retournâmes de-là à Perpignan, où monsieur l'abbé d'Arles nous donna à dîner; & le soir nous fûmes coucher à Rivefalte, lieu dépendant de nos Peres de la Grasse: nous en partîmes le lendemain pour nous rendre à Narbonne, où nous travaillâmes encore cinq jours. Nous y vîmes dans les archives de la cathédrale un fort beau manuscrit des lettres du pape Pie II. & de quelques autres personnes illustres, dont on ne faisoit pas grand cas: mais l'estime que nous en fîmes, revçilla le soin des chanoines pour le conserver.

S. Chignan

De Narbonne nous fûmes à saint Chignan, ancienne abbaye de nôtre congregation, située dans un valon assez agréable sur le bord d'un petit ruisseau. Elle a pour patron S. Agnan évêque d'Orleans. On l'appelle cependant par corruption saint Chignan, ordinairement Saint Chignan de la Corne, à cause des cornes de bœufs attachées aux maisons, auxquelles les tanneurs mettent pendre leurs cuirs. L'abbaye a formé une petite ville de son nom, assez jolie, peuplée, & devenuë fort riche par les manufactures que le sieur Rouffée y a établies. Il a sous luy mille ouvriers, à qui il paye toutes les semaines au moins mille écus, sans parler de ceux qu'il employe hors du lieu. Son trafic est dans le Levant, & c'est principalement de ses étoffes dont les Turcs s'habillent. Monseigneur l'évêque de S. Pons fait ordinairement sa résidence à S. Chignan, où il trouve une demeure beaucoup plus agréable qu'en sa ville épiscopale. Son palais est dans une situation tout-à-fait belle. Il y a environ 20 ans que le dernier évêque y retira un capitaine canonier, qui touché de l'esprit de Dieu, vint se jeter entre ses bras, pour faire penitence sous sa direction. Ce prelat luy donna une petite maison dans son enclos, & luy abandonna son jardin pour s'y exercer au travail. Ce capitaine avoit un valet, qui ne voulant point quitter son maître, le suivit dans sa penitence. Là ces deux serviteurs de Dieu dans leurs habits séculiers vivent dans une retraite tres-exacte, ne voyant personne; dans un jeûne perpetuel, ne mangeant ny viande ny poisson; dans un silence tres-severe, ne parlant entre eux que trois fois la semaine, & jamais aux séculiers; enfin dans tous les exercices d'une tres-austere penitence. Ils gardent la regle de saint Benoist, & passent tout leur temps à la priere, à la lecture des ouvrages de pieté, & au travail manuel. Les dimanches ils viennent le matin

entendre la messe à l'abbaye, & le frere Bernard, c'est le nom du capitaine, y communie.

De S. Chignan nous fûmes à Quarante abbaye de chanoines reguliers, & de-là à Beziers ville épiscopale, où il y a trois ab-  
 bayes, toutes trois de l'ordre de S. Augustin; S. Afrodise, qui est  
 sécularisée; S. Jacques, qui est de la réforme de sainte Genevieve;  
 & le S. Esprit, qui est de religieuses, qui selon leur premier institut,  
 doivent porter sur leur voile une croix rouge. L'abbaye de saint  
 Tiberi de nôtre congregation, n'est qu'à trois lieuës de Beziers,  
 & à deux d'Agde autre ville épiscopale, où il y avoit autrefois  
 deux abbayes de nôtre ordre, S. Severe & S. André, où est au-  
 jourd'huy le seminaire possédé par les Peres de l'Oratoire. On  
 tient que c'est dans cette église que se tint le fameux concile  
 d'Agde en 506. Pour ce qui est de la ville elle est petite, mais  
 dans une situation fort agreable, sur le bord de l'Heraud, assez  
 près de la mer, dans laquelle le canal royal qui passe à Agde,  
 va se jeter. Monseigneur l'évêque n'étoit point à Agde lorsque  
 nous y arrivâmes, mais son absence n'empêcha pas que nous n'y  
 fussions bien reçus par ceux qui gouvernoient en sa place: ils  
 nous comblèrent d'honnêteté, & nous donnerent toute la sa-  
 tisfaction que nous pouvions désirer. Nous fûmes de-là à Valle-  
 magne abbaye de l'ordre de Cisteaux, dont l'église est fort belle.  
 Le cardinal de Bonzy qui en a été abbé, y a fait des jardins  
 admirables; & comme il y faisoit assez souvent sa résidence, il  
 fit conduire les chemins publics par la cour du monastere, &  
 y fit passer la poste. L'abbaye de Gigeant est à trois lieuës de-  
 là dans un petit bourg du diocese de Montpellier, dont ma-  
 dame sa niece est abbesse de quatre religieuses, qui y vivent  
 dans une assez grande pauvreté. Dans le même diocese nous vî-  
 mes l'abbaye de Saint Genes, beaucoup plus ancienne & plus  
 fameuse que l'autre, mais qui est réduite à peu près sur le même  
 pied, puisque l'abbesse n'a que deux religieuses sous sa conduite.  
 Elle est aussi niece du cardinal de Bonzy, & a succédé à une au-  
 tre niece du même cardinal. C'est une fort bonne dame, aussi-  
 bien que sa sœur l'abbesse de Gigeant. Nous ne pûmes les voir  
 sans être touchez de leur sort, & sans être indignez contre les  
 personnes de qualité, qui pour décharger leur maison, sacrifient  
 ainsi de pauvres filles, dignes d'une meilleure fortune, en les  
 enfermant pour toute leur vie dans de vilains trous. On ne man-  
 que pas de chercher des moyens pour soulager le joug pesant  
 qu'on leur impose, & leur faire trouver moins penible la prison

Beziers &  
Agde.



perpetuelle dans laquelle on les enferme : mais c'est encore un autre abus , parce qu'on les met par-là dans l'impuissance de s'acquitter des devoirs de l'état qu'on leur fait embrasser , en voulant qu'elles soient religieuses , & les dispensant des principales obligations de leur profession.

Le château de Castres est à une demie lieuë de Saint Genes. Il y a un fort bel aqueduc , qui attire l'admiration des voyageurs. C'est pourtant un ouvrage récent , dans lequel monsieur de Bonzy , qui l'a fait faire , a voulu signaler sa magnificence , & rendre son nom recommandable à la posterité. La visite que nous fîmes des abbayes de Gigeant & de Saint Genes , & aussi de celle de Vignegoul de l'ordre de Cisteaux , nous donna occasion de passer à Montpellier : nous étions même bien-aisés d'y retourner pour y voir les archives de la ville , celles de la province , & celles du clergé : mais lorsque nous fûmes informez sur les lieux de ce que c'étoit par ceux qui en avoient la garde , nous apprîmes qu'il n'y avoit rien qui entrât dans nôtre dessein ; ainsi nous nous contentâmes de saluer monseigneur l'évêque , & de voir en passant l'ancienne église de Maguelone. Elle est située sur le bord de la mer , on y voit encore les tombeaux de plusieurs grands évêques , mais elle est aujourd'huy abandonnée , & il ne reste pas même aucun vestige de la ville. Nous prîmes ensuite le parti de nous rendre à Aniane , pour y célébrer la fête de la Toussaints avec nos confreres.

Aniane.

L'abbaye d'Aniane doit son origine à l'illustre Benoist comte de Maguelone , qui ayant méprisé les vanitez du siecle , pour se consacrer au service de Dieu , fonda un monastere dans son propre fond , où il assembla trois cens religieux , qui reformerent ensuite toute la France , & même tout l'ordre de S. Benoist. Mais les Calvinistes ont causé un si grand desordre dans ce saint lieu , qu'il n'y reste aujourd huy aucun vestige d'un si illustre monastere. On n'y voit que l'építaphe de saint Ardon , disciple de saint Benoist , & qui est auteur de sa vie , laquelle est incorporée au grand autel. Mais nous esperons que la réforme luy rendra son premier lustre , en rétablissant l'église & tous les lieux réguliers : ce qu'elle a déjà commencé de faire avec succès.

S. Guilhem

A une lieuë & demie d'Aniane est l'abbaye de Saint Guilhem , située dans un affreux désert au milieu des montagnes. L'église est tres-ancienne , & peut bien être la même qui fut bâtie par saint Guillaume duc de Gellone , qui en est le fondateur , & qui s'y retira pour faire penitence. Elle est beaucoup plus belle en

dehors.



dehors, qu'en dedans. L'autel est tres-remarquable ; car la table est une pierre de touche, qui a cinq pieds de long, & environ trois de large. La cellule de saint Guillaume joint à l'église. Ses reliques furent trouvées il y a peu d'années dans un cercueil de plomb sous l'autel, avec une inscription qui marquoit l'année qu'elles y avoient été mises. On voit aussi dans l'église le tombeau des deux sœurs du Saint. Les cloîtres sont jolis ; il n'y a pas un seul pilier qui se ressemble. Le réfectoire est assez beau, & même la côte assez agreable, quoique d'ailleurs le désert soit affreux.

Le lendemain de la Toussaints nous partîmes d'Aniane pour aller à Clermont, & de là à Lodeve, où nous arrivâmes le même jour. La ville est toute environnée de montagnes, & n'a rien de considerable. Son plus bel ornement est la relique de S. Fulcran, le plus illustre de ses évêques. Le corps de ce Saint étoit demeuré incorruptible jusqu'en l'an 1573. que les Calvinistes s'étant rendus les maîtres de la ville, le prirent, le traînerent avec des cordes par la ville jusqu'à la boucherie ; & l'ayant mis en pieces, le brûlerent. Une partie de son ventre, & un de ses bras, échaperent à la rage de ces furieux. On voit encore dans cette partie de son ventre, qui est dans une belle châsse d'argent, les impressions de la corde avec laquelle il fut traîné par les ruës. Le Saint avoit fondé une abbaye de nôtre ordre sous l'invocation de saint Sauveur, laquelle joint à la cathédrale ; en sorte que de sa maison épiscopale, il descendoit également dans l'église des moines & dans sa cathédrale.

De Lodeve nous fûmes à l'abbaye de Nante, ancien monastere de nôtre ordre, qui dans son origine n'étoit qu'un gros prieuré dépendant de l'abbaye de Vabres. Innocent II. l'érigea en abbaye, & Urbain V. la soumit à l'abbaye de S. Victor, dont elle dépend encore aujourd'hui. Nous y vîmes une Bulle de Jules III. qui nous apprend que jusqu'à son temps on avoit conservé dans ce monastere, aussi-bien qu'à S. Victor, l'abstinence de la viande, les jeûnes réguliers, les veilles de la nuit, les chemises de serges, le dortoir & le réfectoire communs, la pauvreté, & la desappropriation même dans les offices claustraux. Il s'en faut bien qu'aujourd'hui on garde tout cela. On n'en voit pas même une ombre : & cela fait voir que lorsqu'on vient à se relâcher, on fait bien du chemin en tres-peu de temps. L'église est fort ancienne. On y garde les reliques d'un S. Sulpice confesseur, qui fit pénitence dans une solitude à une lieuë & de-

Lodeve,

Nante,

mie de Nante, où les religieux vont en procession aux fêtes de Pâques, & l'invoquent avec succès, dans les calamitez publiques. Je ne sçai si ce ne seroit point S. Sulpice Severe disciple de S. Martin, qui ( comme dit Gennade ) s'étant laissé surprendre par les Pélagiens sur la fin de ses jours, en fit une severe pénitence, & s'imposa un silence de cinq ans : car cette solitude n'est pas extraordinairement éloignée du monastere qu'il avoit bâti dans l'Agennois.

**Millaud.** De Nante nous fûmes à Millaud, petite ville de Roüergue, assez jolie, où il y a une abbaye de nôtre ordre fondée pour des religieuses par Hugues d'Arpajon, dont l'aîné de la famille a conservé ju qu'à nos jours le droit de patronage. Nous eûmes de l'abbesse & des religieuses toute la satisfaction que nous pouvions souhaiter. Nous les quittâmes pour aller à une autre abbaye

**Nonenque.** de filles beaucoup plus illustre & plus ancienne, qui est à quatre lieuës de-là. C'est l'abbaye de Nonenque, de l'ordre de Cîteaux, située dans une solitude affreuse, au milieu des montagnes, sur le bord de la petite riviere d'Ennon, qui a donné son nom à l'abbaye, appelée en Latin *Ennona*, ou *Ennonense*, ou *Elnonense monasterium*. Elle fut fondée vers l'an 1145. par Guiraud abbé de Salvanesse, à qui le fond d'Ennon avoit été donné quelques années auparavant. Madame de Toyras qui en est abbesse, est une tres bonne dame, qui conduit ses religieuses avec beaucoup de sagesse, & nous retint chez elle le plus qu'il lui fut possible. Sa maison est tres-magnifique : mais les religieuses n'y gardent point de clôture. A deux lieuës de-là est l'abbaye de

**Salvanese.** Salvanesse fondée par Ponce de Lairac, homme de qualité, qui touché d'une vive componction, s'appliqua à tous les exercices d'une tres-austere pénitence ; & embrassant la vie religieuse, ne voulut point d'autre titre que la qualité de Frere convers dans le monastere dont il étoit fondateur, il y finit saintement ses jours. Nous avons sa vie écrite par un auteur contemporain nommé Hugues, qui a été donnée au public par monsieur Baluze.

**Vabres.** Nous fûmes de Salvanesse à Vabres, ancienne & illustre abbaye de nôtre ordre, érigée en évêché par Jean XXII. Elle fut entierement ruinée par les heretiques dans le temps que les moines songeoient à se séculariser. L'évêque est un jeune prélat, qui est fort aimé dans son diocèse. Il nous fit un accueil fort favorable, & nous fit l'honneur de nous faire manger à sa table. Comme son église avoit été ruinée de fond en comble, nous eûmes bien-tôt expédié ce que nous y avions à faire ; & après

diné nous prîmes le chemin d'Albi, où nous n'arrivâmes que le lendemain, après avoir eu toute la journée la pluye sur le dos.

Là ville d'Albi est assez jolie. La cathédrale est une des belles du Royaume, grande, large, élevée, & tres-bien décorée. Le chœur est admirable; c'est un des monumens de la magnificence de Louis d'Amboise, qui en étoit évêque, & qui fit faire aussi le rétable de vermeil doré, l'aigle, l'argenterie, les ornemens, qui n'ont pas leurs pareils dans aucune cathédrale du du Royaume. Nous vîmes dans la sacristie le calice d'or du défunt Roy de Pologne, que monsieur de Seroni premier archevêque d'Albi acheta, & donna à son église. On voit à l'entrée de la cathédrale trois figures de Jacobins, dont l'un, qui étoit Inquisiteur, presente à sainte Cecile son évêque, que les Albigeois avoient chassé. Ces heretiques firent un ravage universel dans tout le pais: ce qui n'a pas empêché pourtant qu'il n'y soit encore resté beaucoup d'anciens monumens. Les archives de l'archevêché sont tres-belles, & en tres-bon ordre. On en est redevable à monsieur de la Berchere archevêque de Narbonne, qui les a fait arranger. On voit dans celles du chapitre beaucoup d'anciens manuscrits, que nous trouvâmes la plupart en tres-mauvais état. L'estime que nous en fîmes fit ouvrir les yeux aux chanoines, qui les méprisoient; & ils nous promirent d'en avoir plus de soin à l'avenir. La plupart sont de 900. 800. ou 700 ans. Il y a plusieurs beaux & anciens sacramentaires, & quelques ouvrages des peres. Il y en a quelques-uns de plus récents, mais qui ne laissent pas d'avoir leur mérite. Parmi ceux-là on peut mettre un manuscrit, qui contient quelques ouvrages de Ciceron; quelques livres d'Euclide & des traites de mathématique; avec des figures. Ce livre a appartenu autrefois au pape Gregoire XI. & Clement VII. en fit présent au duc de Berry & d'Auvergne; d'où il passa entre les mains de Louis d'Amboise, qui le laissa à sa cathédrale avec sa bibliothèque. Il y a aussi un décret de Gratien embelli de plus de soixante miniatures d'une beauté charmante.

Après la cathédrale, la principale église est celle de S. Salvi. C'est une ancienne abbaye de chanoines séculiers, qui sur la fin de l'onzième siecle, ou au commencement du douzième, prirent la régularité; qu'ils ont enfin quittée il y a environ deux cens ans. L'on y conserve les reliques de S. Salvi évêque d'Albi dans une fort belle châsse, que fit faire l'illustre Louis d'Amboise: mais le chef est dans un beau buste, donné par le comte

Remond. Nous vîmes aussi dans la bibliothèque des Jacobins quelques manuscrits, dont les principaux sont la vie de S. Pierre martyr, écrite de son temps par Thomas patriarche de Jérusalem. Une main récente l'appelle *Thomas de Lentino Siculus*, sive *Thomas Agni de Perentino*; & un ouvrage d'Humbert, de *Vitis Fratrum Predicatorum*.

Candelle, Nous restâmes cinq jours à Albi; & comme nous y étions venus avec la pluye, nous en partîmes aussi avec la pluye, pour aller à Candelle abbaye de l'ordre de Cîteaux. Les religieux nous y donnerent assez de marques de leur bon cœur: mais l'abbé ne suivit pas leurs inclinations. Ainsi nous en sortîmes sans faire grande chose. Nous allâmes de-là à Gaillac, ancienne abbaye, sécularisée depuis plus d'un siècle, aussi toujours avec la pluye; Nous avions dessein d'aller de-là à Montauban; mais les chemins étoient devenus si impraticables, que nous fûmes obligés de prendre la route de Cahors. Lorsque nous y arrivâmes, l'évêque n'y étoit point; mais il y vint le même soir: & comme il devoit partir le lendemain pour Paris, nous fûmes le saluer à la descente de son carosse; & le même soir nous vîmes ses archives. Il nous fit voir aussi son palais épiscopal, qui est magnifique; mais il est rodevable de cette magnificence à monsieur le Jay son prédécesseur, l'un des plus illustres évêques de Cahors, qui l'a fait bâtir des propres deniers qu'il tenoit de sa famille, employant les grands revenus de son évêché en aumônes, & en œuvres de piété: aussi sa mémoire est en vénération dans tout son diocèse. Le lendemain nous visitâmes les archives du chapitre. L'église cathédrale est ancienne, & d'une structure assez particulière; car les voûtes ne sont ni plates, ni en berceau, mais en plusieurs dômes. On prétend qu'elle a été bâtie par S. Didier évêque de Cahors; mais je doute fort qu'elle ait cette antiquité. L'église de l'abbaye de Souillac, & celle de l'abbaye de Solignac, sont bâties de même manière. Il y a quatre dômes dans la première, & six dans la seconde, qui reconnoît S. Eloy pour son fondateur. L'on sçait que dans Cahors il y a une Université érigée par Jean XXII. qui étoit natif de la ville, & qui fonda aussi la Chartreuse de la même ville.

Après avoir fait ce que nous avions à faire à Cahors, nous crûmes que la saison avancée, & les pluies continuelles qui rompoient tous les chemins, ne nous permettroient pas de voyager davantage, & qu'il falloit penser à nôtre retraite, en faisant pourtant toujours quelque chose sur nôtre chemin. Nous prîmes donc



la route de Sotuilac, & de Sotuilac nous fûmes à Obazine. C'est une ancienne & illustre abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui reconnoît pour son fondateur & pour son premier abbé S. Etienne d'Obazine. Il y assembla deux communautes, une d'hommes, & une de filles, lesquelles subsistent encore aujourd'hui toutes deux. Mais après qu'elles se furent agrégées à l'ordre de Cîteaux, on transféra le monastere des filles à un demi quart de lieuë de celui des hommes, dans un lieu fort étroit & fort affreux : mais l'amour de la Croix fait trouver tout beau. Ce Saint étoit du país, d'une famille fort mediocre, qui depuis six cens ans subsiste toujours dans la mediocrité ; en sorte qu'aujourd'hui même il y a dans l'abbaye un domestique qui est de ses descendans. La maison de son pere est toujours la même, & on voit encore la mets où le Saint fit son premier miracle. Son tombeau est dans l'église des moines, où les peuples viennent le réverer. On y voit la forme de l'ancien habit des religieux de l'ordre de Cîteaux, de leurs freres convers, & des religieuses.

Obezine.

D'Obazine nous prîmes la route de Tulle, ville épiscopale du Limousin, assez jolie. La cathédrale, qui est une ancienne abbaye de nôtre ordre dédiéë à S. Martin, est fort belle. Je n'en dis rien ici, parce que monsieur Baluze qui en a fait l'histoire, a sans doute observé tout ce qui merite quelqu'attention. L'évêque & le chapitre nous firent ouvrir leurs archives, où nous travaillâmes sans discontinuer. Le même jour qui étoit le premier dimanche de l'Avent, ce prélat se retira chez les Jésuites, pour y passer ce saint temps dans les exercices de pieté, & s'édifier des bons exemples de ces peres. Le bruit commun dans la ville étoit, que c'étoit pour y demeurer toujours ; car il est fort affectionné à la Societé, & tous les dimanches il dit la messe aux congreganistes.

Tulle.

De Tulle nous fûmes à Limoges, où il y a trois abbayes, celle de S. Augustin de nôtre congregation, celle de S. Martin, où il y a aujourd'hui des Feuillans, & celle de la Regle fondée pour des religieuses Benedictines. La cathédrale dédiéë à saint Etienne, est tres-belle, mais qui n'est point achevée. Saint Martial est une ancienne abbaye de nôtre ordre, qui fut sécularisée il y a plus de cent cinquante ans sur un faux exposé, & changée en une église collegiale assez considerable. On y conserve encore près de deux cens manuscrits, la plupart des saints peres, sur-tout de S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, S. Gregoire, monumens du travail des saints moines Benedictins,

Limoges.



qui ont autrefois sanctifié cette abbaye, & édifié le païs, mais aujourd'hui fort négligée par les chanoines. Il y a aussi de très-beaux manuscrits dans les archives de la cathédrale. Nous y remarquâmes entr'autres une bible qui nous parut admirable, & les lettres du pape Clement IV. Nous travaillâmes à Limoges au commencement de l'Avent, & nous y passâmes la fête de la Conception, après laquelle nous crûmes qu'il étoit temps de nous retirer. Nous prîmes la route de Tours, où nous reçûmes à Marmouët un ordre du tres R. P. General de nous rendre à S. Denys, pour y travailler avec le R. P. Dom Denys de sainte Marthe, prieur de l'abbaye, & chargé de la conduite de l'ouvrage pour lequel nous faisons tant de courses. Nous arrivâmes au commencement du mois de Janvier après l'Épiphanie, & nous esperions y passer l'hyver en repos, & nous délasser des fatigues d'un si long voyage, lorsque nous nous vîmes tout d'un coup frappez de la plus sensible douleur qui pût nous arriver. On voit assez que je veux parler de la mort des Princes, qui faisoient les délices de la France, & dont elle avoit conçu ses plus grandes esperances. En moins d'un mois on vit disparoître madame la Dauphine, monseigneur le Dauphin son époux, & le jeune Dauphin leur fils. Ils furent apportez & exposez dans nôtre église l'espace de cinquante-cinq jours, pendant lesquels jours & la nuit, nous offrions à Dieu devant leurs corps le sacrifice de nos cœurs humiliez pour le repos de leurs ames.

Lagny.

Aussi tôt après leur sépulture, nous nous mîmes en campagne; & le 25 d'Avril nous allâmes à Lagny, petite ville sur la riviere de Marne, à six lieuës de Paris, où il y a une abbaye de nôtre congregation fondée par S. Fursy, & rétablie sur la fin du dixième siecle par le comte Herbert, qui la choisit pour le lieu de sa sépulture, qu'on voit encore aujourd'hui dans le sanctuaire, avec cette épitaphe :

*Exemplar morum, procerum lux, norma bonorum;*

*Solamen miseris, exitium sceleris*

*Gloria virtutis, laus fama, forma salutis,*

*Quo nihil, dum viguit, clarius orbe fuit.*

*Insignis late comes HERBERTUS bonitate*

*Hoc jacet in tumulo, sub lapidum cumulo.*

*Cui febris sensum, Mars vires, mens pia censum*

*Munere quisque dedit.....*

*..... Mentem sensumque nitentem*

*Viribus indomuit subdere quos valuit.*

Thibaud comte de Champagne, à qui on donna la qualité de Saint, que quelques-uns croyent avoir été enterré à Troyes l'an 1066. fut transféré en l'église de Lagny l'an 1076. comme nous l'apprend une ancienne chronique, que le P. Mabillon a trouvée à Rome dans la bibliothèque des Peres de l'Oratoire. Thibaud, surnommé le Grand, aussi comte de Champagne & de Brie, y mourut aussi, & y fut enterré l'an 1152. comme il paroît par une charte de Henry comte de Troyes son fils, qui le dit fort positivement. On y voit encore son tombeau qui est de marbre. On y lit aussi l'épithaphe d'un saint prêtre, à qui on donne la qualité de comte Evrin, qui est à propos de rapporter ici:

*Qui pertransitis, si rem pensare velitis,  
Hic faciendo moras, non incusabitis horas.  
Prudens, pacificus, qui presbyter, unde pudicus,  
Qui nudo vestis, qui consolatio mæstis,  
Qui risus flenti fuit, & cibus esurienti,  
Hic situs EVRINUS, meruit mundo peregrinus  
Nunc inter civis caloribus vivere dives.  
Terminus est isti, Deus, alter quem posuisti,  
Quem si nitatur, non est qui transgrediatur  
Hunc Julii stendas quinto sextoque Kalendas.  
Anno ab Incarnatione Domini M. CXXVII.*

Le lendemain nous fûmes à l'abbaye du Pont-aux-Dames de l'ordre de Cîteaux, où l'abbesse nous reçut avec beaucoup de bonté. Nous y remarquâmes dans l'église un tombeau de marbre noir, sur lequel on voit une grande figure de marbre blanc, qui a ses deux côtes à deux figures aussi de marbre blanc, qui représentent deux enfans, avec cette épithaphe :

Pont-aux-Dames.

*Cy gissent les entrailles de dame de noble memoire, madame Blanche, jadis fille du roy Charles roy de France & de Navarre, & de la reine Jehanne d'Evreux sa femme ; laquelle fille fut femme de monseigneur le duc d'Orliens, comte de Valois & de Beaumont, jadis fils du roy Philippe de Valois, & de la reine Jehanne de Bourgogne, qui trépassa l'an M. CCC. XCVII. au mois de Février. Priez Dieu pour l'ame de ly.*

Le même jour nous nous rendîmes à Meaux, ville capitale de la Brie, sur la riviere de Marne. La cathédrale nous parut assez belle, quoiqu'elle n'approche pas de la magnificence de quelques'autres églises cathédrales de France. Elle est redevable de sa

Meaux.

perfection à la reine Jeanne de Navarre, dont on voit le buste dans la clef de la voûte, auquel en reconnoissance tous les jours à la messe on donne trois coups d'encens. Nous remarquâmes dans le missel de Meaux une chose assez singuliere, qui merite d'être observée. Le jour de Pâques après matines l'évêque accompagné de tous les chanoines va à l'autel; & se tournant vers le plus honorable de chaque côté, leur dit : *Credis Christum resurrexisse?* Et ils répondent : *Credo.* Ceux-ci font la même demande à ceux qui les suivent, qui leur répondent de la même sorte; & ainsi les autres successivement. Outre la cathédrale, il y a à Meaux trois abbayes : celle de S. Faron de nôtre congregation, où l'on voit le tombeau d'Ogers & de Benoist, deux des plus illustres courtisans de l'empereur Charlemagne, lesquels dégoûtés des vanitez du monde, & touchés de la modestie des religieux de ce monastere, quitterent la cour, & s'y consacrerent à Dieu par la profession monastique. Le pere Mabillon a fait graver leur tombeau dans ses annales, & dans son quatrième siecle des actes des Saints de nôtre ordre. La seconde abbaye est celle de Chage, fondée dans le douzième siecle pour des chanoines réguliers. Et la troisième, l'abbaye de Nôtre-Dame d'Ormont, transférée du diocèse de Reims à Meaux, où il y a environ trente chanoinesses régulières, qui vivent dans une parfaite observance. Pendant que je travaillois à ces abbayes, Dom Ursin mon compagnon fut à celle de Chambrefontaine de l'ordre des Prémontrez, & à celle de Jully, autrefois de chanoines réguliers, possédée aujourd'hui par les peres de l'Oratoire, qui y ont un college, dans lesquelles il ne trouva rien de remarquable.

Faremoûtier.

Après cinq ou six jours de travail à Meaux, nous allâmes à Faremoûtier, ancienne abbaye de nôtre ordre, où l'abbesse sainte Fare, sœur de S. Faron, assembla un grand nombre de saintes religieuses, qui répandirent l'odeur de leurs vertus si loin, qu'elle pénétra jusqu'au de-là des mers, & attira de l'Angleterre plusieurs princesses, qui se firent gloire de mépriser toutes grandeurs du monde, pour embrasser l'opprobre de JESUS-CHRIST. Les religieuses d'aujourd'hui marchent sur les vestiges de leur fondatrice, & peuvent passer pour des plus régulières de France. Elles ne sont pas riches, mais elles ont tout le nécessaire. C'est le bien que produit la réforme dans les monasteres. L'abbesse qui est une dame d'esprit, nous y donna toutes les marques d'estime que nous pouvions souhaiter. Son appartement est magni-  
fique ;

fiq̄ue : celui des religieuses est plus simple , mais fort propre. L'église est ancienne. On y conserve les corps de sainte Fare & des saintes premieres abbeſſes , une partie de la vraye Croix dans un reliquaire d'or fort riche , un os de S. Benoist , & le chef de sainte Agnès , dont le P. Mabillon leur a envoyé l'authentique. Madame Anne de Gonzagues de Cleves , princesse de Mantouè & de Montferrat , princesse Palatine du Rhin , & duchesse de Baviere , qui avoit été pensionnaire dans la maison , y a laissé son cœur après sa mort. On l'y conserve avec ceux de madame Desplats , de madame de la Châtre , & de madame Louise de Bourbon , qui sont dans le chœur des religieuses.

Après avoir travaillé à Faremoutier , nous allâmes passer la fête de l'Ascension avec nos confreres de Rebais. Rebais; L'abbaye de Rebais est ancienne , & étoit autrefois puissante ; mais les abbez commendataires l'ont réduit à un point , qu'elle ne conserve rien aujourd'huy de son ancienne splendeur. Un de ceux-là , qui étoit cardinal , en a pillé les châſſes d'or & d'argent : mais Dieu après sa mort l'a traité comme il avoit traité ses saints. Car ayant ordonné par son testament que son cœur fût déposé dans l'église de Rebais , aussi-tôt qu'il y fut apporté , il fut mangé par les chiens. On n'oseroit dire tout ce que l'on pense des autres.

Il y avoit sans doute autrefois beaucoup de manuscrits dans l'abbaye , mais après des révolutions si étranges , à peine y en reste-t-il quelques-uns. Dans le peu qui y est nous trouvâmes un receüil divisé en neuf livres. Le premier contient des decretales des papes ; le second , plusieurs conciles ; le troisiéme , des extraits de saint Gregoire ; le quatriéme , des extraits des premiers Peres de l'église ; le cinquiéme , de saint Augustin ; le sixiéme , de S. Jérôme ; le septiéme , de Bede ; le huitiéme , de plusieurs Peres ; le neuviéme , des constitutions imperiales. Nous y vîmes aussi un assez beau manuscrit de vies des Saints. De tous les anciens monumens , il ne s'est conservé que le tombeau de S. Agile premier abbé de ce monastere , qui se voit dans la paroisse de saint Jean.

Après la fête de l'Ascension , nous nous rendîmes à Joliare, Joliare; abbaye illustre & fameuse , tant par son antiquité & ses grands biens , que par les princesses qui l'ont gouvernée. Madame de Soubise , qui en est aujourd'huy abbeſſe , nous y reçut avec cette bonté qui est hereditaire à son illustre famille. Elle n'a rien de fier , & on ne connoît qu'elle est princesse , que par ses manieres nobles & aisées. L'église de l'abbaye , qui attire l'admiration des



étrangers, est l'ouvrage de la piété de madame Jehanne de Lorraine, qui l'a bâtie en tres-peu de temps. Les chaires du chœur sont d'une magnificence extraordinaire, on n'en peut assez admirer le travail. Il y a au-dessus du chœur neuf ou dix châffes, qui renferment les reliques de plusieurs Saints, & en particulier de sainte Thecilde & de sainte Agliberte abbeffes de Jouiare, de S. Ebregefile évêque de Meaux, de saint Potentien évêque de Sens, de sainte Pelagie la pecheresse, &c. Deux de ces châffes sont d'argent, les autres ne sont que de bois doré. Le trésor est fort riche. On estime dix mille écus le soleil dans lequel on expose le saint Sacrement. C'est encore un ouvrage de madame de Lorraine, qui l'a fait faire, aussi bien que les ornemens, qui sont tres-beaux. Nous vîmes dans le trésor deux textes des évangiles couverts de lames d'or, sur l'un desquels on lit *Ermengarda abbatisa*. L'écriture est de 700 ans, l'autre en a bien 800. Les lieux réguliers répondent à l'église; les cellules du dortoir sont faites de bois de menuiserie. Madame de Baradat, dite de Sainte Gertrude, nous accompagna par tout; c'est une religieuse qui joint la science à une profonde piété. Elle a fait un commentaire sur la regle de saint Benoît, & presentement elle travaille sur l'histoire de son monastere. Hors des lieux réguliers, il y a dans le cimetièrre une ancienne église consacrée à saint Paul premier hermite, laquelle paroît être du temps de la fondation de l'abbaye. Elle merite une vénération particuliere; car c'est là qu'ont été enterrez sainte Thecilde, sainte Agliberte, saint Ebregefile évêque de Meaux, saint Aguilbert évêque de Paris, dont on voit encore les tombeaux, aussi-bien que celui d'Osanne reine d'Escoffe. On lit cette épitaphe sur celui de sainte Thecilde.

‡ HOC MEMBRA POST VLTIMATE  
CVNTVR FATA SEPVLCHRO BEATÆ  
THEODLECHELDIS. INTEMERATÆ  
VIRGINIS GENERE NOBILIS MERETIS  
FVLQENS. STRENVÆ MORIBVS  
FLACRAVIT.....

Chez.

Nous partîmes de Jouiare le samedi septième may pour aller



à Chezy, petite abbaye de nôtre congregation, sur la riviere de Marne. Simon qui en a été abbé, a eu le bonheur d'être grand ami de saint Bernard. Nous y passâmes le dimanche, & nous n'y vîmes rien de remarquable, qu'une colombe de cuivre, dans laquelle on conservoit autrefois le saint Sacrement. De-là nous allâmes à Orbais, monastere de nôtre congregation, plus renom-  
mé par la profession du fameux Godescalque, que par ses grands biens. Saint Rieul archevêque de Reims en est fondateur, & l'a choisi pour le lieu de sa sepulture. On voit encore dans l'église son tombeau, & à la porte sa figure, où il est representé avec une mitre ronde en pointe comme un pain de sucre. Nous trouvâmes dans la bibliotheque qui est assez jolie, un ancien rituel manuscrit, qui contient les prieres qu'on faisoit autrefois sur le prieur & sur le cellerier, lorsqu'on les déchargeoit de leur office. Comme il est rare de les trouver dans les manuscrits, je croy qu'on ne sera pas fâché de les voir icy.

Orbais.

Benedictio super priorem qui remittitur à prioratu, vel super cellerarium.

ÿ. Ter dicendus: *Benedictus es Domine Deus, qui adjuvisti me, & consolatus es me.* Et hoc ipsum à conventu repetatur tertid. Preces: *Salvum fac servum. Convertere Domine usquequo. Dominus vobiscum.*

## O R E M U S.

*Domine JESU-CHRISTE, qui servientibus tibi munificus adjutor clemensque retributor existis; hunc famulum tuum, qui in hac domo tua nunc usque fideliter laboravit, & tibi servisque tuis obediendo, injunctum sibi, auxiliante te, amministravit officium, laboribus suis solita pietate responde, & pius remunerator appare: & presta, ut in hac domo tua jugiter permaneat, & mercedem laborum suorum, & hoc in retributione justorum, à te percipiat, largitoremque omnium bonorum te esse plenissima fide non dubitet. Per Dominum.*

Deinde subsequatur novus prior aut cellerarius, & dicat ter hunc ÿ. *Deus in adjutorium meum intende, Domine, ad adjuvandum me festina.* Qui similiter à conventu ter repetitur. Preces: *Salvum fac. Mitte ei. Dominus vobiscum.*

## O R A T I O.

*Tuam, clementissime Pater, omnipotentiam supplices deprec-*

*mur, ut infundere digneris super hunc famulum tuum, quem tuo tuorumque servitio mancipamus, Spiritum sapientia & intellectus, discretionisque: & dona ei in hac domo ita agere, & injunctum sibi officium ita amministrare, ut & tibi placere valeat, & utilitatem servorum tuorum, te auxiliante, perfectissime expleat, propter quod in futuro saculo mercedem laborum suorum in consortio sanctorum tuorum à te piissimo largitore percipiat. Per.*

La Char-  
moye.

A deux lieuës d'Orbais est l'abbaye de la Charmoye de l'ordre de Cisteaux, fondée par Henry comte de Troyes, où il y a un abbé regulier. Le monastere est assez joli, mais il doit toute sa beauté à la réforme: il n'y a rien de remarquable, que quelques tombeaux des messieurs de Conflans.

Argenfo-  
les.

L'abbaye d'Argenfoles, qui n'est qu'à une lieuë de-là, a été fondée pour des religieuses du même ordre, par Blanche comtesse de Champagne & de Brie, & reine de Navarre. Elle acheta en 1220. le fond de Raoul abbé d'Hautvillier, & y mit des religieuses en 1222. quoique le principal titre de la fondation ne soit datté que de l'an 1224. On voit derriere le chœur des religieuses cette princesse representée, quoiqu'elle n'y soit point enterrée. Mais elle leur donna beaucoup de reliques, qui sont dans le trésor avec des inscriptions grecques. On y voit entr'autres un petit oratoire, qui étoit apparemment celui de cette princesse.

Vertus.

Après avoir travaillé dans cette abbaye, je fus à Vertus, où il y a deux abbayes. Celle de Nôtre Dame, de l'ordre de S. Augustin, est toute ruinée; l'abbé commendataire en tire tous les revenus, sans y entretenir même un religieux. Celle de S. Sauveur, de l'ordre de saint Benoist, étoit à peu près dans le même état, lorsque le pieux évêque de Châlons Felix Vialart, touché de voir qu'une maison qui avoit été la retraite de plusieurs saints religieux, n'avoit pour tout religieux qu'un seul Pere Jacobin, que l'abbé commendataire y entretenoit pour célébrer la messe, y introduisit les RR. PP. Benedictins de la congrégation de saint Venne, qui en ont relevé les ruines, & y ont mis six religieux, qui font l'édification du pays.

Je ne trouvai dans la bibliotheque qu'un seul manuscrit, encore n'étoit-il pas du monastere. C'étoit un missel de l'église de Paris, dans le calendrier duquel étoient marquez quelques obits, qui méritent bien d'avoir place icy.

IV. Nonas Januarii apud Longum-Campum obiit Ph. rex Fran-  
cia & Navarra. M. CCC. XXI.

IV. Idus Jan. anno Domini M. CCC. XXI. apud Murellum juxta Meulentum obiit domina regina.

IV. Kal. Februarii obitus nobilissima domina Johanna Alenconii & Blesensis comitissa, anno M. CC. XCI. circa solis ortum.

VI. Idus Februarii obitus Roberti comitis Attrebatensis, qui gladiis infidelium occubuit in Ægypto.

V. Idus, anno M. CCC. XVIII. obiit Mag. regina Anglia, filia domina reginae Mariæ Franc.

VI. Obitus nobilis principis Henrici ducis Brebantia, cujus filia fuit regina Maria Francorum, anno M. CC. LX.

Non. Martii obiit J. comes Drocarum circa galli cantum, M. CCC. IX.

XIV. Kal. Aprilis obitus nobilissima domina Blanche ducissa Austria, filia Mar. reginae Francie, anno M. CCC. IV.

IV. Nonas Aprilis obitus serenissima domina Johanna regina Francorum, anno M. CCC. IV.

VII. Idus Aprilis obiit nobilis dominus P. Alenconensis comes, & filius B. Ludovici, anno M. CC. LXXXIV.

V. Kal. Maii anno Domini M. CCC. IX. dominica circa mediam noctem decessit dominus Radulfus de Monchaurvet.

VI. Nonas Maii obitus nobilis principis Johannis ducis Brabantia, fratris domine reginae Mar. M. CC. LXXXIV.

XIV. Kal. Junii obitus inelyta recordationis L. regis Francie, filii quondam comitis Ebroicarum, anno M. CCC. XIX. in principio noctis diei sabbati post Ascensionem Domini apud prioratum Longi-pontis diocesis Parisiensis.

Nonas Junii obiit L. Francie & Navarra rex, M. CCC. XVI.

V. Idus Julii obitus Roberti comitis Attrebatensis, & domini Godefridi de Brabantia, fratris domine reginae Mariæ, cum domino Nigelle apud Courterium, M. CCC. II. cum magna multitudine aliorum.

II. Kal. Octobris obitus domine Mathildis comitissa S. Pauli, sororis Henrici ducis Brabantia, M. CC. LXXXVIII.

II. Nonas Octobris obitus Philippi regis. Decessit in Aragonia anno M. CC. LXXXV.

X. Kal. Novembris obitus Ælipdis ducissa Brabantia, filia ducis Burgundia, anno M. CC. LXXIII.

III. Idus Nov. obitus Beatricis domine de Curriaco. M. CC. LXXXVIII.

XIII. Kal. Decembris obitus Felicitatis domine de Pyrois, M. CC. LXXXII.

III. Kal. Decembris obitus Philippi regis Franc. apud Fontem Bleaudi. M. CCC. XIV.

II. Nonas Decembris obitus nobilis domicellæ Ælipdis de Pyrois. M. CC. LXXXXVII.

XI. Kal. Januarii obitus nobilissima domine Margaritæ regine Francorum, uxoris B. Ludovici. M. CC. LXXXV.

Hautvilliers.

Tandis que je travaillois dans ces abbayes, mon compagnon étoit allé à Cefanne pour y faire des recherches dans l'abbaye de Bricole de l'ordre de saint Benoist au diocèse de Troyes, & à son retour dans celle du Reclus de l'ordre de Cîteaux, & dans celle d'Andecis, qui étoit autrefois un prieuré dépendant de Molême, & qui est aujourd'hui une abbaye. Nous nous retrouvâmes ensuite tous deux à l'abbaye de Hautvilliers. Comme monseigneur l'évêque de Châlons, qui en est abbé, étoit sur les lieux, nous crûmes qu'il étoit de nôtre devoir de luy aller présenter nos respects. Il nous reçut d'un œil fort favorable, & le lendemain il nous fit l'honneur de nous donner à dîner. On sçait que l'abbaye de Hautvilliers fut fondée par saint Nivard archevêque de Reims, qu'il s'y retiroit fort souvent, & qu'il la choisit pour le lieu de sa sepulture. On y conserve encore aujourd'hui dans de tres-belles châffes d'argent ses reliques, avec celles de sainte Helene mere de l'empereur Constantin, & de saint Syndulfe. Ce fut dans ce monastere que le fameux Gotescalque fut mis en penitence, & il y a bien de l'apparence qu'il fut fort celebre dans son origine : mais dans la décadence de l'observance, il estoit presque réduit à rien, & à peine y avoit-il dequoy entretenir un petit nombre de religieux. Aujourd'hui les RR. PP. de la congregation de Saint Venne, qui y ont fait revivre le premier esprit de saint Benoist & de saint Nivard par l'introduction de la réforme, l'ont remis sur pied par leur œconomie, & il doit passer pour une des meilleures abbayes du royaume. De tous ses anciens monumens, il n'y reste qu'un texte des évangiles, écrit en lettres d'or & d'une beauté charmante, qui est du temps de l'archevêque Ebon. Le calendrier est le même que celui que le P. Fronto a fait imprimer.

Espernay.

Pendant que nous étions à Hautvilliers, nous fûmes à l'abbaye de S. Martin d'Espernay. Nous n'y trouvâmes rien de considerable qu'un bon cœur dans le prieur, & dans l'église le tombeau de Thibaud comte de Champagne, avec cette épitaphe récente.

*Cy gist le corps de haut & puissant seigneur Thibaud, fils aîné*



de Eudes II. comte de Champagne & de Brie, fondateur de cette abbaye en l'an 1032. mort l'an 1037. Et mourut ledit Thibaud environ l'an 1080. *Requiescat in pace.*

Nous nous rendîmes à Reims la veille de la Pentecôte, pour y célébrer les fêtes avec nos confreres. Nous fûmes ensuite saluer monseigneur l'archevêque, qui nous reçut avec toutes les marques de cette bonté qui luy est naturelle. Il nous fit aussi-tôt ouvrir ses archives, & nous fit l'honneur de nous inviter à dîner & de nous venir voir dans nôtre monastere. L'église cathédrale & l'archevêché ayant été brûlez dans le douzième siecle, toutes les archives furent pour lors consumées par le feu; mais l'absence des archevêques qui n'ont pas résidé, & qui ont transporté les titres ailleurs, n'y a guères moins fait de tort que le feu. Les archives du chapitre sont un peu mieux fournies, mais nous n'y avons rien vû qui passé le douzième siecle. La bibliotheque de la cathédrale a conservé plus d'anciens monumens. On y voit encore plusieurs manuscrits tres-anciens, entr'autres un texte des évangiles écrit sur du velin pourpré, & une bible de l'archevêque Hincmar, dans laquelle à ces paroles de l'épître de saint Jean, *Tres sunt qui testimonium dant in celo, Pater, Verbum, & Spiritus-sanctus*, on a ajouté, *Et hi tres unum sunt*, comme nous lisons dans nôtre vulgate, lesquelles paroles n'y étoient point du temps de Hincmar: c'est pourquoy lorsqu'il cite ce passage, il le cite toujours sans cette addition.

Je ne parle point de l'église cathédrale, qui a quatre cens trente-cinq pieds de longueur, & plus de cent dix d'élevation. Elle est une des plus belles du royaume, & je ne croy pas qu'il y en ait aucune qui l'égale pour la beauté des dehors, & sur tout du portail.

Outre la cathédrale, il y a dans Reims cinq abbayes, trois de nôtre ordre, & deux de l'ordre de saint Augustin. La plus illustre est celle de saint Remy. L'église est venerable non seulement par sa grandeur, sa magnificence, & parce qu'elle a été consacrée par le pape Leon IX. mais encore parce qu'elle est le précieux dépôt du corps de S. Remy, qui pour avoir converti & baptisé le roy Clovis, a mérité le nom d'Apôtre de la France. On y voit son tombeau derriere le grand autel, qui est d'une magnificence achevée. Les douze pairs de France sont representez tout autour dans leur figure naturelle avec leurs symboles, comme ils doivent paroître dans les sacres de nos rois. Il y a des bas-reliefs d'argent au-dessus des pairs, & au bout du tombeau on voit S. Remy



qui cathéchise Clovis prosterné à ses pieds. Le corps incorruptible du Saint est dans le tombeau en une belle châsse d'argent, qui a sept pieds & demy de longueur, & qui est large & élevée à proportion. Elle est tres-riche ; mais le travail surpasse la matière. La sainte Ampoule enchâssée dans un fort beau reliquaire d'or, se conserve dans le même tombeau, dont la porte est aussi d'or, & ornée d'un grand nombre de pierres précieuses.

Le grand autel qui a été sacré par le pape Leon IX. est des plus magnifiques qu'on puisse voir. Le retable est d'or, la table d'un marbre blanc tres-précieux. Sur la table s'éleve une pyramide, où on voit le corps de saint Gibrien dans une grande châsse de vermeil doré ; & au-dessus de cette châsse celle de sainte Ciline mere de saint Remy, couverte de lames d'or ; & sur celle-ci un tres-beau reliquaire, qui renferme le bras de saint Philippe apôtre en chair & en os. Une grande croix d'or, ou de vermeil doré, ornée d'un tres-beau filagrame & de pierres précieuses, termine la pyramide. Il y a devant l'autel à l'entrée du sanctuaire un grand candelabre de cuivre, d'une hauteur prodigieuse, & d'un travail encore plus grand. C'est de ce candelabre dont veut parler saint Bernard dans son Apologie, lorsque reprenant la magnificence des églises, il dit : *Non candelabra, sed arbores*. Le chœur pavé de marbre à la mosaïque, est encore plus admirable. C'est aussi de ce chœur dont veut parler saint Bernard, lorsqu'il dit qu'on n'y peut cracher, qu'on ne crache sur le visage d'un ange ou d'un saint.

La grande veneration qu'on a eüe pour saint Remy, a porté un grand nombre d'archevêques ses successeurs à y choisir leurs sépultures aux pieds de ce grand Saint. Tilpin & Hincmar, qui avoient été religieux de saint Denys, sont de ce nombre, aussi-bien que Raoul-le-Verd. On voit encore les épitaphes des deux premiers, que la longueur des temps n'a pû effacer, & le tombeau du dernier, que quelques habiles critiques estiment néanmoins être le propre tombeau d'Hincmar, qui a été transporté du lieu où est son épitaphe, dans celui où il est aujourd'hui. En effet, il paroît que les figures qui y sont représentées appuyent ce sentiment. On y voit un prince habillé à la greeque, comme on a coûtume de représenter Charles-le-Chauve, qui a à ses pieds un évêque, & derrière luy un autre évêque, tenant d'une main sa crosse, & de l'autre un privilege qu'il presente au prince pour le confirmer. Ce prince tient de la main gauche une église, qu'il presente à un évêque, qui la reçoit. Et au bout du tombeau,

beau , on voit un évêque qui tient une sainte ampoule , & qui sacre un roy. Il est à remarquer que la mitre de ces évêques n'est point semblable à celles des évêques d'aujourd'hui , ni même comme celles que l'on voit dans les anciennes figures des évêques de quatre , cinq & six cens ans ; mais qu'elle ressemble plutôt à une coëffe qu'à une mitre : ce qui fait croire que ce tombeau est plus ancien que Raoul-le-Verd. Ceux qui le lui attribuent prétendent , que le prince qui presente une église à un archevêque à genoux , est le comte de Rétel , qui restituë à l'archevêque quelque bien qu'il avoit usurpé. Mais outre qu'on ne représenteroit pas ce prince habillé à la grecque , on ne représenteroit pas non plus à genoux à ses pieds l'archevêque de Reims , dont il étoit vassal. Afin que les sçavans & les antiquaires puissent en porter un jugement plus certain , nous représenterons ici le tombeau.

Part. II. Pag. 81.



L'ÉTAT DE LA FRANCE

L'ÉTAT DE LA FRANCE, sous le règne de Louis le Grand, est un tableau qui présente à nos yeux une image digne de l'admiration et de l'étonnement. C'est un spectacle qui nous fait voir un prince qui, par son génie et son courage, a élevé son royaume à la hauteur de sa destinée, et qui a fait de la France le plus grand et le plus glorieux des États de l'Europe.

Ce prince, qui a été le plus grand des rois de France, a été aussi le plus grand des hommes. Il a été le plus grand des législateurs, le plus grand des guerriers, le plus grand des philosophes, le plus grand des hommes de bien. Il a été le plus grand des hommes de son siècle, et de tous les siècles.

C'est à lui que nous devons tout ce que nous sommes, tout ce que nous sommes de bien, tout ce que nous sommes de grand. C'est à lui que nous devons tout ce que nous sommes de français, tout ce que nous sommes de français de bien, tout ce que nous sommes de français de grand.

C'est à lui que nous devons tout ce que nous sommes de français, tout ce que nous sommes de français de bien, tout ce que nous sommes de français de grand. C'est à lui que nous devons tout ce que nous sommes de français, tout ce que nous sommes de français de bien, tout ce que nous sommes de français de grand.



Ceux qui attribuent ce tombeau à Hincmar, croient que la figure qui est à la lettre A, représente Charles-le-Chauve habillé à la greeque, tenant d'une main un gonfanon, & de l'autre une église qu'il presente à un évêque.

B, marque l'archevêque Hincmar à genoux, tenant en main le bâton pastoral de saint Remy, qui lui demande la restitution des biens qui avoient été usurpez à son monastere, ou la confirmation de ses privileges & de ses immunitéz.

C, représente un abbé, qui tient d'une main sa crosse, & de l'autre le testament de saint Remy, ou les privileges de l'abbaye, qu'Hincmar fit voir publiquement, pour le porter à cette restitution, comme le rapporte S. Flodoard, liv. 3. de son Histoire de Reims, chap. 4.

D, un religieux qui accompagne son abbé.

E, un cleric assis, qui tient sur une table ou un pulpitre un livre ouvert, qui contient les canons & les autoritez contre les usurpateurs des biens ecclesiastiques, qu'Hincmar rapporte, pour persuader à l'empereur de faire cette restitution : ou si l'on veut, le notaire qui se dispose à expedier les lettres de restitution.

F, marque un évêque qui reçoit une église, que Charles-le-Chauve lui presente.

G, un autre évêque qui sert de témoin : si on ne veut dire, que c'est Ebroin évêque de Poitiers, archi-chapellain de Charles-le-Chauve, qui entroit dans toutes les affaires qui regardoient l'Eglise.

H, Louis le Begue, fils de Charles-le-Chauve, qui fut sacré à Compiègne.

I, l'archevêque Hincmar, qui d'une main tient la sainte ampoule, & de l'autre sacré le roy.

K, c'est le monastere de saint Remy.

Quoiqu'il en soit, tous les sçavans sçavent que ce Raoul-le-Verd premierement chanoine, & ensuite prévôt, puis archevêque de Reims, étoit le grand ami de saint Bruno, & qu'ils avoient fait vœu ensemble de quitter les vanitez du siecle pour se faire religieux. Le Saint lui montra l'exemple ; & après s'être retiré dans le désert affreux de Chartreuse, il lui écrivit une belle lettre, pour le faire ressouvenir de la promesse qu'ils avoient faite ensemble de se faire religieux, & l'exhorter à la mettre en exécution. Jusqu'à present on a crû que cette lettre n'avoit point eu d'effet : mais certainement on se trompe ; car Raoul se fit

religieux à saint Remy, d'où il fut tiré peu après pour être élevé sur le siege de l'église de Reims. On trouve son nom avec sa qualité d'archevêque dans une ancienne matricule du monastere, où tous les noms des religieux sont écrits d'un caractère qui est de son temps.

Ce ne furent pas seulement les archevêques qui choisirent leur sépulture aux pieds de saint Remy; les rois, les reines, les princes, les grands seigneurs, les imiterent en cela. Carloman, fils de Pepin, & frere de Charlemagne, couronné à Soissons, y voulut être enterré. On voit encore dans l'église un tombeau de marbre blanc d'un tres-beau travail antique, qu'on croit avec assez de fondement être de luy. Louis IV. & Lothaire y ont leurs sépultures à côté du grand autel. Frederone, femme de Charles-le-Simple, qui avoit été couronnée dans l'église de saint Remy, voulut aussi y être enterrée. On lit au milieu du chœur l'épitaphe de Gerberge, fille de l'empereur Henry, duc de Saxe, & femme de Louis IV. roy de France. Le tombeau de Ragenolde premier comte de Roucy, & d'Aldrade fille de Louis IV. est tout proche. Bofon frere du roy Raoul, qui fut tué au siege de Saint Quentin l'an 935. fut aussi enterré à saint Remy, aussi-bien que Hugues fils du comte Roger; & un comte Burchard, seigneur Anglois, qui retournant de Rome mourut à Reims.

Les lieux réguliers de l'abbaye répondent tres-bien à la magnificence & à la grandeur de l'église. La bibliothèque est la meilleure qui soit dans la ville. On y trouve non-seulement un grand nombre de livres imprimez, tres bien choisis & bien conditionnez; mais encore cinq à six cens manuscrits, tant grecs, que latins, tres-anciens, sur toutes sortes de matieres: la plupart sont écrits du temps de Hincmar, & donnez par ce grand archevêque. Parmi ces manuscrits on trouve une lettre imprimée dans les commentaires de Bucherius, avec le titre de *Philippi de Ratione Paschali*. Bucherius dit que ce Philippe lui est inconnu; mais dans le manuscrit elle a ce titre: *Incipit epistola Theophili Cesareæ Palestini episcopi*. Dans le même manuscrit il y a une autre lettre, qui a pour titre: *Macrini episcopi Alexandrini de ratione paschali*. Les livres de Julien de Toledo, de *Comprobatione sextæ etatis*, se trouvent dans un autre manuscrit tres-ancien sous le nom de Julien Pomere.

3. Nicaïse.

L'abbaye de S. Nicaïse n'est pas si ancienne; mais elle a des beautez qui la font admirer. L'église est une des plus délicates



& des plus belles qui soient en France. Le portail & les flèches de pierre font plaisir à voir. Le tombeau de Jovin, préfet des Gaules, qui vivoit du temps de Julien l'Apostat, & qui fit bâtir l'église de saint Agricole au lieu où est aujourd'hui celle de saint Nicaise, est un ancien monument, dont le travail & la matiere ne se peuvent payer. On le peut voir gravé dans l'histoire de monsieur Marlor, & dans les Annales du pere Mabillon. Les lieux réguliers répondent assez à la splendeur de l'église, sur-tout la bibliothèque qui est excellente ; mais il y a peu de manuscrits.

Entre l'église de saint Remy & celle de saint Nicaise, on trouve l'église collégiale de saint Timothée, fondée pour douze chanoines par un abbé de saint Remy. A l'entrée de cette église, on voit au dehors un ancien tombeau, sur lequel on lit cette épitaphe :

†

*Hic tegitur, cujus in factis gratia, cujus  
Pax in corde fuit, cujus in ore modus ;  
Quem sic temperies justè libavit ut esset  
Tum probitate bonus, tum bonitate probus.  
Occasum patieris, Vovarine, Novembris in ortu  
Ejus prima dies facta suprema tibi est.*

*Diffidens meritis, votis confido piorum  
Me reor esse venum, me pia vota pient,  
Quo ligor ex merito, solvi precor ea prece nodum  
Plus prece quam merito, me tibi junge precor.*

L'abbaye de saint Pierre-aux-Nones reconnoît sainte Bouë & sainte Dode pour ses fondatrices. Elle est tres-ancienne, & cede en magnificence à peu d'abbayes du royaume. Il y a presentement cinquante religieuses de chœur ; mais il n'y en a jamais eu moins. Madame de Roucy qui en est tres-digne abbesse, a beaucoup d'esprit, de vertus & de merite. Elle nous communiqua tout ce que nous pouvions souhaiter. Les archives nous furent ouvertes de la meilleure grace du monde. Madame Renée de Lorraine, qui a été abbesse de cette maison, y a donné un grand lustre. L'église, le logis abbatial, les cloîtres, & les autres lieux qu'elle a fait bâtir, sont des monumens qui rendront sa memoire immortelle à la posterité. Elle étoit nièce des cardinaux Charles & Louis de Lorraine, & fit ériger sur leurs cœurs, qui reposent dans le chœur des religieuses, une colonne de marbre, sur laquelle on lit cette inscription :

S. Pierre-  
aux-  
Nones.

D. O. M.

*Illustriſſimis principibus CAROLO & LUDOVICO à Lotharingia fratribus S. R. E. cardinalibus preſbyteris , catholicæ religionis deſenſoribus conſtantiffimis , hanc columnam virtutis ſymbolum , quæ corda eorum tegetet , devotiſſima Renata à Lotharingia abbatiffa ad æternam cariſſimorum avunculorum memoriam P. P. Anno Domini M. DC. X.*

*Obiit Carolus XXVI. Decembris M. D. LXXIV.*

*Obiit Ludovicus XXIX. Martii M. D. LXXVIII.*

Le cœur du cardinal de Guifeſt eſt aſſez proche de cette colonne , avec l'inſcription ſuivante :

D. O. M.

*Ludovici cardinalis à Guiffa archiepiſcopi ducis Rhemenſis , primi  
Par. Franc. 400022107.*

*Vivens in corde ſororis vixi , mortuum à ſorore*

*Hic condi debui , ut cor cordi redderetur ſuo.*

*Anno M. DC. XXI. VII. Kalend. Sextilis.*

*Obiit XI. Kal. Julii eodem anno.*

Il y a encore dans le même chœur des religieufes une tombe d'une dame de Cormicy , ſur laquelle on lit cette épitaphe :

*Cy-giſt madame Comteſſe de Sapigny , qui fut femme monſieur  
Jehan de Cormicy. . . . . Por ly qui Duis en ait mercy. Paſter  
neſter. M. CC. IIII.*

L'abbaye de S. Denys de l'ordre de S. Auguſtin , eſt aſſez conſiderable ; mais nous n'y avons rien vû qui merite attention. Il y a dans la bibliothèque quelques manuſcrits , mais de peu de conſequence , la plûpart ſont des livres d'humanitez , & peu anciens. Celle de S. Etienne du même ordre , n'a rien de conſiderable que le nombre des religieufes , qui eſt de ſoixante.

Pour ce qui eſt de la ville , elle eſt grande & riche. Les édifices ſont aſſez ſimples. L'hôtel de ville eſt néanmoins magnifique ; mais il n'eſt point achevé. Les peuples ſont bons , & portez à la piété. Il y a quelques années que l'on découvrit un ancien monument à la porte de Mars , que quelques-uns croyent être un arc-de-triomphe érigé en l'honneur de Jules-Céſar , lorsque ſous l'empire d'Auguſte on fit les grands chemins des Gaules. D'autres eſtiment que ce monument n'eſt pas ſi ancien , &

croient qu'on peut l'attribuer à Julien, qui retournant de ses conquêtes d'Allemagne, & passant par Reims pour aller à Paris, avoit pû le faire construire. Mais tout cela est fort incertain. Tout ce qu'on en peut assurer, c'est que c'est un arc-de triomphe élevé après quelque victoire en l'honneur de l'empereur qui régnoit alors, & à la gloire de la ville de Reims. On a fait graver ce monument, & monsieur Coquebert le conseiller nous en donna une estampe, & nous fit l'honneur de nous mener voir cette découverte, qui attire la curiosité des gens sçavans, & sur-tout des antiquaires.

Pendant que nous étions à Reims, nous allâmes à l'abbaye d'Igny de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1126. par Rainalde archevêque de Reims, qui la choisit pour le lieu de sa sépulture, aussi-bien que Samson son successeur. Les premiers abbez qui l'ont gouvernée furent le bienheureux Humbert, qui renonça à sa dignité pour se retirer à Clairvaux, & dont saint Bernard a fait l'éloge; Gueric, si fameux par ses pieux sermons, qui sont imprimés dans les œuvres de son maître saint Bernard; Geoffroy, qui avoit été secretaire de ce saint abbé; & Pierre Monocule, qui fut ensuite abbé de Clairvaux, aussi bien que son prédécesseur. Tous les anciens lieux réguliers subsistent tous entiers. L'église & le dortoir ne sont que lambriffés. Le cloître, le réfectoire, le chapitre & le noviciat, sont voutés. Il y a dans la bibliothèque deux cens dix manuscrits, les uns donnez par l'archevêque Samson, les autres presque tous écrits du temps de la fondation. La plupart sont des ouvrages des saints peres, entr'autres de S. Cyprien, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, S. Gregoire, S. Leon, S. Prosper, Cassidore, Claudien, Bede, Raban, S. Bernard. On y voit aussi une histoire des Normands, & une d'Hibernie. Le prieur qui est un homme de mérite & sçavant, nous communiqua tout fort honnêtement.

Igny.

Allant de Reims à Igny, on passe par le village de Lagery, lieu de la naissance du pape Urbain II. que quelques-uns font venir de la maison de Châtillon, quoiqu'il fût d'une tres-basse extraction. Sa vertu & son mérite l'ont rendu plus grand, que sa naissance.

Nous retournâmes ensuite à Reims, où nous restâmes jusqu'à près l'octave du saint Saerement. De-là nous fîmes à S. Basle, petite abbaye de nôtre congregation, située dans une agreable solitude sur la pointe d'une montagne. On y voit les reliques du Saint dans une belle châsse d'argent, & une fontaine miracu-

*livre II de la Chronique  
de l'abbaye de Cîteaux  
en 1087 marque qu'il  
y avait un lieu appelé  
Lagery. C'est le lieu  
de la naissance de  
S. Basle, établie sur  
une montagne qui  
est sur le territoire  
de l'abbaye de Cîteaux.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1095.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1119.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1146.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1179.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1213.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1245.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1277.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1309.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1341.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1373.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1405.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1437.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1469.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1501.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1533.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1565.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1597.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1629.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1661.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1693.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1725.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1757.  
C'est le lieu où se  
fit l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1789.*

*Ce qui est dans le village  
de Lagery, c'est le lieu  
de la naissance de  
S. Basle, qui est  
le lieu où se fit  
l'assemblée  
générale de l'abbaye  
de Cîteaux en 1095.*

Jeûse, qui sert de médecine aux malades. On voit aussi dans la forêt des arbres dont les branches descendant jusqu'à terre, forment naturellement un berceau; avec cela de singulier, qu'étant transportez ailleurs, ils ne font pas le même effet.

**Avenay.** L'abbaye d'Avenay, qui est à deux lieus de-là, est un ancien monastere de nôtre ordre, qui doit son origine à saint Berte & à saint Gombert, dont il conserve les reliques. Madame de Boufflers, qui en est abbesse, nous y reçut tres-bien, & nous ouvrit ses archives avec beaucoup de bonté. Comme l'abbaye est dans une solitude, elle a eu le moyen de s'étendre beaucoup. L'enclos est fort grand, les jardins admirables. Je n'en ai point vû de plus beau dans aucunes abbayes, soit d'hommes, soit de filles.

**Châlons.** Nous prîmes ensuite la route de Châlons. Avant que d'arriver à la ville, nous rencontrâmes un homme qui couroit la poste. Il s'arrêta tout court, & nous demanda si nous venions du côté de Reims; qu'on disoit que les ennemis au nombre de vingt mille hommes, étoient aux environs. Nous lui répondîmes que nous n'en avions point entendu parler; & aussi-tôt il reprit sa course. Mais nous apprîmes le lendemain que le comte Grovethim avec deux mille cinq cens hommes, avoit fait une irruption dans la Champagne. Cette irruption causa une si grande consternation dans tout le pais, qu'on croyoit être perdu. Elle donna même occasion à plusieurs fables: car comme nous venions de l'abbaye d'Avenay, & que nous étions entrez dans le monastere, on fit courir un bruit que trois Houffarts habillez en Benedictins étoient entrez dans l'abbaye, & qu'ils avoient enlevé des fommes immenses.

Nous arrivâmes à Châlons le 5. Juin sur les deux heures après midy, & nous fûmes descendre à l'abbaye de saint Pierre possédée par les RR. PP. de la congrégation de saint Venne, qui nous reçurent avec toute la cordialité possible. Après Vêpres, nous fûmes saluer monseigneur l'évêque dans son seminaire, où il faisoit faire une retraite à ses curez. Il nous témoigna beaucoup de bonté, nous introduisit sur l'heure dans sa bibliothèque, nous fit voir ses manuscrits, & nous rendit maîtres de tout. Parmi ses manuscrits, nous en remarquâmes un de Solin, qui est fort beau & fort ancien; un texte des évangiles d'environ huit cens ans; un tres-beau sacramentaire, qui contient beaucoup d'oraisons singulieres, & à la tête duquel on voit un catalogue des évêques de Châlons, qui finit à Gibuin, afin sans doute de pouvoir réciter leurs noms dans le canon de la messe.

Selon



Selon ce sacramentaire, le clergé devoit toujours avoir la tête nue dans l'église durant le carême. Le mercredi-saint à l'heure de tierce, l'évêque accompagné de son clergé, disoit les oraisons solennelles, que nous chantons aujourd'hui le vendredi-saint après la passion; lesquelles étant finies, il sortoit de l'église, & y revenoit à la huitième heure dire la messe. Le jeudi-saint de grand matin avant prime, le même évêque avec son clergé alloit à l'église de saint Mesmin, pour y faire l'absolution du clergé & du peuple. De-là il alloit à saint Pierre, puis à l'église des Lépreux, & enfin à celle de l'Isle, & faisoit en chacune la même chose. A l'heure de sexte, il revenoit à son église cathédrale réconcilier les pénitens. Le vendredi-saint tous les prêtres, tant de la ville, que des fauxbourgs, tout le clergé & le peuple, s'assembloient dans une église de la ville, où l'évêque indiquoit la station. Là étant assemblez, l'évêque sortoit de la sacristie en silence; & étant monté à son trône, le soufidiacre lisoit une leçon, suivie du cantique *Domine audivi*. On disoit ensuite une seconde leçon, puis le trait *Deus laudem meam*; après lequel on chantoit la passion, qui étoit suivie des oraisons solennelles. Ces oraisons finies, deux diacres dépoüilloient l'autel, ôtant le linge qui le couvroit. Après cela, tout le monde sortoit, & les curez alloient faire le même office dans leurs paroisses. A l'heure de Vêpres, on retournoit à l'église faire l'adoration de la Croix. Sur la fin de l'adoration de la Croix, les deux premiers prêtres apportoient de la sacristie le Corps de nôtre Seigneur, & un soufidiacre un calice avec du vin non consacré, qu'ils mettoient sur l'autel qui étoit nud. L'évêque disoit ensuite l'oraison Dominicale, l'oraison *Libera nos*, se communioit en silence; & après communioit aussi tous les autres qui vouloient communier. Le samedi-saint, lorsqu'on avoit baptisé les enfans, les parrains les recevoient dans des linges, les essuyoient, & les habilloient. Ils les presentoient ensuite à l'évêque, qui les confirmoit. Ils tenoient ces enfans entre leurs bras. Mais ceux qui avoient de l'âge, posoient leur pied sur le pied de leurs parrains quand on les confirmoit. On les communioit ensuite à la messe: même les enfans, avec cette différence, que les enfans pouvoient prendre le lait de leurs nourrices avant la communion, s'ils en avoient besoin; au lieu que ceux qui avoient de l'âge, communioient à jeun. Dans l'administration de l'extrême-onction, on ne prononçoit qu'une forme pour toutes les onctions, conçüe en ces termes: *In nomine Patris, & Filii,*



*et Spiritus sancti, sit tibi hæc perunctio olei sanctificati ad purificationem mentis et corporis.*

Le lendemain monseigneur l'évêque nous ouvrit ses archives, & nous fit voir plusieurs antiquitez curieuses ; entr'autres, l'ancienne livre de pain qu'on distribuoit aux chanoines, qui est de 44. onces. Le vendredy suivant, il nous envoya son carosse pour nous mener à Sarry, où il nous fit l'honneur de nous donner à dîner. Sarry est la maison de plaisance des évêques de Châlons, située à une lieuë de la ville. Les jardins sont admirables. Ce fut le saint évêque Felix Vialart, qui les fit faire pour deux motifs tres-saints. Le premier, pour faire gagner la vie à une infinité de miserables dans un temps de famine. Le second, pour engager les évêques ses successeurs, attirez par la beauté du lieu, à faire résidence. On dit cependant qu'il en eut après du scrupule. Ce grand prélat contribua beaucoup à la réparation de l'église cathédrale, dont on admire le portail, le jubé & l'autel, qui est l'ouvrage de la liberalité & de la pieté de monseigneur le cardinal de Noailles, aujourd'hui archevêque de Paris, & auparavant évêque de Châlons.

Nous tachâmes après d'avoir entrée dans les archives du chapitre. On nous l'accorda enfin, après de grandes instances, avec assez de peine ; & d'une maniere, qu'on auroit mieux fait de nous la refuser : car on nous donna quatre chanoines, plutôt pour nous obséder, que pour nous accompagner, qui ne nous permirent pas de rien écrire. On se contenta de nous renvoyer à un ancien chanoine appelé monsieur de S. Remy, qu'on disoit avoir beaucoup travaillé sur l'histoire de Châlons, & qui pouvoit avoir été assez habile. Mais il étoit si vieux, qu'il commençoit à radoter ; & tout ce que nous en pûmes tirer, c'est qu'il nous montra la théologie manuscrite du P. de S. Remy Jésuite son frere ou son oncle, où dans le traité de la Grace il dit : *De Gratia efficaci videatur Jansenius episcopus Yprensis, ubi multas habet auctoritates S. Augustini.* Ce n'étoit pas-là ce que nous cherchions ; ce sont des matieres dont peuvent s'embarasser ceux qui aiment à disputer.

Nous travaillâmes ensuite dans les abbayes. Celle de S. Pierre est la plus ancienne, & la plus considerable. Les archives sont tres-belles, & en tres-bon ordre. La bibliothèque est une des meilleures qu'on puisse voir en province. Les livres sont en tres-grand nombre, bien choisis, bien conditionnez, & rares, sans parler des manuscrits. Les abbayes de Toussaints-en-l'Isle & de

saint Memin de l'ordre de S. Augustin, doivent tout ce qu'elles ont de beau à la réforme de la congrégation de France. Tout nous y fut communiqué de la meilleure grace du monde ; & nous reçûmes toute sorte d'honnêteté tant des superieurs, que des religieux des trois abbayes, sur-tout de celle de S. Pierre. Monseigneur l'évêque voulut aussi que nous vissions la bibliothèque de son séminaire. Nous y trouvâmes un pontifical manuscrit à l'usage de quelques églises d'Angleterre, dans lequel on trouve un dénombrement de toutes les églises que l'évêque David avoit consacrées ; & nous en comptâmes cent quarante-quatre, dont il avoit fait la dédicace depuis 1240. jusqu'à 1249. inclusivement. Je doute fort qu'aucun évêque en ait autant consacré.

Après avoir resté huit ou dix jours à Châlons, comblez des honneurs & des honnêtetés de monseigneur l'évêque, & des RR. PP. de S. Pierre, nous partîmes pour aller travailler sur les autres abbayes du diocèse. La première qui se presenta à nous fut celle de Viron de la congrégation de S. Venne, dont le prieur nous fit voir une excellente explication des épîtres de S. Paul, qu'il avoit composée, & qui meritoit bien de voir le jour. De-là nous fûmes à l'abbaye de saint Jacques de Vitry de l'ordre de Cîteaux ; & de celle-ci à l'abbaye de Moncé de l'ordre des Prémontrez. Nous trouvâmes dans l'église un tombeau élevé, qu'on croit être celui du fondateur, & une simple tombe, sur laquelle on lit cette épitaphe : *Cy-gist madame Jehanne de S. Cheron, dame d'Aillebaudieres & du Chassellet, qui trépassa l'an de grace nôtre Seigneur M. CCC LXXX. le premier jour de Septembre. Priez pour l'ame de ly.* De-là nous passâmes à Haute-fontaine abbaye de la réforme de l'ordre de Cîteaux. On voit dans l'église deux tombeaux des Seigneurs de Sainte-Liviere. De Haute-fontaine nous fûmes à S. Disier, où il y a une abbaye de religieuses du même ordre. L'abbesse & les religieuses avoient été obligées de quitter leur monastere, pour se retirer à la ville, dans le temps que le comte Grovestheim fit son irruption. Lorsque nous y passâmes, les religieuses étoient déjà rentrées ; mais l'abbesse étoit encore en ville avec tous les meilleurs effets de son abbaye.

L'abbaye de Trois-fontaines est à deux lieuës de-là. C'est la première Fille de Clairvaux, & l'une des plus anciennes maisons de l'ordre de Cîteaux. Il y avoit auparavant des chanoines réguliers, qui avoient reçu leur fond de l'abbaye de saint Cornéil

Trois-  
fontaines.

de Compiègne. Guillaume de Champeaux, qui avoit béni saint Bernard, & qui étoit son ami particulier, désirant avoir de ses religieux dans son diocèse, n'eut pas de peine de persuader à ces chanoines de leur abandonner la place. Les abbez de saint Pierre de Châlons, de Cluny & de saint Claude, par leurs libéralités augmentèrent considérablement le fond : si bien qu'en peu de temps l'abbaye devint puissante, & en état d'en fonder plusieurs autres, qui sont de sa filiation. Elle est encore aujourd'hui fleurissante ; & nous y trouvâmes un assez bon nombre de manuscrits : la plupart sont des saints peres, sur-tout de saint Cyprien, saint Hilaire, saint Augustin, saint Leon, saint Gregoire. Nous y trouvâmes aussi un ancien pontifical tres-beau. Le prieur qui étoit docteur de Sorbonne, & fort honnête homme, nous les fit voir tous, & nous ouvrit ses archives, avec beaucoup d'honnêteté. Il nous fit voir aussi les dégats que les Houffarts avoient faits l'année précédente dans sa maison, dont ils avoient brûlé les écuries & la basse-cour. Pour éviter un semblable malheur, dont il étoit menacé, il faisoit faire garde par une compagnie de soldats.

Chemi-  
non,

L'abbaye de Cheminon, qui n'est qu'à trois quarts de lieuë de celle de Trois-fontaines, faisoit la même chose. Elle est de la réforme, & toutes les choses y sont en fort bon ordre. Il y a quelques manuscrits assez bons, parmi lesquels nous trouvâmes un ouvrage d'*Adalboldus ad Sylvestrum papam de Circulo, &c.* Il paroît par les monumens de ce monastere, qu'il y avoit autrefois soixante religieux, & cent quarante convers.

Sainte  
Houë.

L'Isle &  
Mouëtier.

Nous visitâmes ensuite les abbayes de sainte Houë, de l'Isle en Barrois, de Mouëtier en Argonne, de Chatrice, de Moiremont, & de Cheri. Celle de sainte Houë reconnoît pour son fondateur Henry comte de Bar, qui la bâtit pour des religieuses de l'ordre de Cîteaux, & mourut ensuite en la terre-sainte, où il fut tué pour la foy. Les abbayes de l'Isle & de Mouëtier furent d'abord possédées par des chanoines réguliers de la congrégation d'Aroës. Peu de temps après leur fondation, elles se donnerent à l'ordre de Cîteaux. Il paroît par tous les lieux réguliers de ces deux abbayes, qu'elles ont été autrefois tres-considérables : tout y ressent sa grande maison, sur-tout à Mouëtier, où l'on trouve encore quelques manuscrits. Nous y vîmes entr'autres un ouvrage en vers de Jean de Garlande, de *mysteriis Ecclesie*, dédié à E. évêque de Londres. Il reste peu d'autres anciens monumens dans cette maison. Henry, comte de Vaudemont,

Y fut enterré. On y lit son épitaphe conçüe en ces termes : *Hic jacet dominus Henricus minoris , qui fuit comes de Vadimonte. Orate pro anima ejus.* Chatrice est une abbaye de chanoines réguliers , dans une solitude. Les Peres de sainte Geneviève qui l'ont réformée, l'ont toute rebâtie. Celle de Moiremont de la congrégation de S. Venne est à deux lieux de-là. Elle est petite, mais elle est assez jolie & bien bâtie. On y conserve les reliques de S. Calocer. L'abbaye de Cheri fut fondée par le chapitre de l'église de Reims pour des religieux de l'ordre de S. Benoist, qu'il tira de la Chalade, & qui peu de temps après se donnerent à l'ordre de Cîteaux.

Nous en partîmes le dixième Juillet pour nous rendre à Verdun, où nous célébrâmes la fête de nôtre bienheureux Pere saint Benoist avec nos Peres de S. Venne. Nous fûmes le lendemain saluer monseigneur l'évêque. On dit que c'est un fort bon prélat, & que son diocèse est bien réglé : mais il ne jugea pas à propos de nous faire voir ses archives. Nous fîmes après cela une tentative pour voir celles du chapitre. Nous vîmes monsieur le doyen, qui assembla le chapitre, & il conclut à nous donner satisfaction. En effet, on nous presenta aussi-tôt l'inventaire des titres, que nous parcourûmes, & on nous apporta quatre ou cinq caisses que nous leur désignâmes, dans lesquelles étoit tout ce qu'ils avoient de meilleur. Nous ne perdîmes point de temps ; nous nous mîmes à travailler à l'heure même ; & après avoir pris toutes les lumieres dont nous avions besoin, nous remîmes au lendemain à voir le reste des archives. Mais quelques chanoines, qui n'avoient point assisté à la délibération capitulaire, l'ayant sçu, s'y opposerent, & ne voulurent pas même qu'on nous fist voir un méchant reste d'une bonne bibliothèque qu'ils ont vendüe. Ils eurent pourtant la bonté de nous faire voir leur trésor, dans lequel on conserve deux beaux textes des évangiles ; l'un écrit en lettres majuscules il y a plus de 900 ans, dont tous les commencemens des évangiles sont écrits en lettres d'or sur du velin pourpré ; & l'autre d'environ 700. ans. Ils nous firent voir aussi un reliquaire, dans lequel ils prétendent avoir du lait de la Vierge : mais un chanoine, homme habile & sçavant, me dit que c'étoit du lait de vache, béni en l'honneur de la Vierge par le pape Eugene III. Le lait de la Vierge, que l'on montre en quelq' autres églises, pourroit bien être de cette nature. Ils nous montrerent encore un reliquaire, où, selon eux, il y a une épine de la couronne de nôtre Seigneur. C'est un morceau de

Verdun,



ronce, tout différent des autres épines qu'on voit ailleurs, lesquelles sont toutes semblables, de sorte que si leur relique est véritable, il faut dire que toutes les autres sont fausses, & que S. Louis a été trompé lorsqu'il a cru avoir la couronne du Sauveur. A moins qu'on ne veuille dire qu'elle étoit composée d'épines & de ronces.

Pour ce qui est de l'église cathédrale, elle est grande, & couverte de plomb. Il y a quatre clochers aux quatre coins, mais elle est basse, & ne peut point passer pour une belle église. Il y a deux chœurs aux deux extrémités. L'ancien à l'occident & le nouveau où l'on fait l'office à l'orient. L'autre est tout simple sans retable. Lors qu'on dit la messe, le célébrant après avoir fait la confession va s'asseoir, & demeure assis jusques à l'offertoire. On met le vin & l'eau dans le calice au commencement de la messe, & il n'y a que vingt-cinq ans, que l'oblation du pain & du vin se faisoit encore avec une seule oraison. On dit que cela se pratique encore dans l'église collégiale de la Magdelaine. Le soudiacre pendant toute la messe se tient dessous la lampe, fort éloigné de l'autel, dont il n'approche qu'à la consécration pour soutenir la chasuble du prêtre. L'église de Verdun a cela de particulier, qu'elle sépare toutes les heures de l'office, de sorte qu'elle n'en dit jamais deux de suite. L'ancien chœur qui est à l'occident est élevé de neuf à dix pieds de la nef. Il est pavé à la mosaïque. L'autel est néanmoins tourné vers l'orient, de sorte que le prêtre faisant la messe voit le peuple qui est dans la nef. On y fait encore l'office du Vendredy saint, auquel jour les dignitez & les plus anciens chanoines accompagnent l'évêque à l'autel & prononcent avec lui la liturgie. La chaire de l'évêque étoit autrefois derrière l'autel d'où il prêchoit au peuple qui étoit dans la nef.

S. Venne.

Il y a dans Verdun cinq abbayes, trois de nôtre ordre, une de Premonstrez, & une de chanoines réguliers. S. Venne est la plus considérable, & une des plus illustres de l'ordre de S. Benoît, tant pour les grands hommes, qui s'y sont sanctifiés, que pour avoir reformé deux fois toute la France. Au commencement de l'onzième siècle, le saint abbé Richard rétablit la discipline régulière dans plus de trente ou quarante des principaux monastères, qui communiquerent ensuite aux autres l'observance qu'ils avoient reçue de celui de S. Venne. De nos jours le venerable Dom Didier de la Cour de sainte & heureuse mémoire, prieur du monastère a fait revivre le premier esprit de S. Benoît dans près de trois cens monastères, & a donné occasion à l'érection des con-



gregations de S. Venne, de S. Maur, & de S. Placide & à la réforme de l'ordre de Cluny, & cela avec tant de benediction, que la régularité qu'il y a rétablie se soutient depuis près de six vingt ans dans sa vigueur. L'abbaye de S. Venne respire encore le premier esprit du saint reformateur, qui s'y fait sentir & donne de la veneration à ceux qui y entrent. Le silence, la retraite, la séparation du monde, la modestie & la piété des religieux répandent une odeur qui embaume tous les environs. Le R. P. Dom Paul Jussi qui en étoit prieur & le R. P. Dom Athanase de la Cour petit neveu du réformateur qui en étoit sous-prieur, nous y reçurent avec toute l'honnêteté & la charité possible. Ils nous firent voir les archives & la bibliothèque qui est excellente. Il y a néanmoins peu de manuscrits; mais ce qu'il y a est tres-bon. Nous y trouvâmes entr'autres une tres-ancienne collection de canon qui contient les decretales depuis le pape Sirice (car il n'y en a point des papes antérieures,) & des conciles: nous y vîmes aussi les actes du concile de Trente recueillis par Nicolas Pseume évêque de Verdun qui y assista. Tous les lieux reguliers du monastere sont fort propres & fort commodes. On voit à l'entrée du cloître une peinture de l'empereur saint Henri, qui vient soumettre son sceptre & sa couronne, & demander l'habit religieux au saint abbé Richard, & ce saint après lui avoir fait promettre qu'il lui obéiroit, lui commanda de reprendre le gouvernement de ses états avec ces deux vers.

*Pertasus regere Henricus venit ecce regendus.*

*Vult utrumque abbas, nempè regendo regi.*

On conserve encore dans le thresor du monastere la ceinture & la picque de cet empereur, avec une fort belle croix très-ancienne sur laquelle on lit ces mots *Jesu-Christo crucifixo Herimannus Dei gratia comes fieri jussit*. On y conserve aussi les corps de S. Venne, S. Sanctin, S. Pulcrone, S. Possesseur & S. Madalvéé évêques de Verdun. On voit encore dans le jardin une grande tombe sous laquelle sont enterrez huit autres évêques de Verdun. S. Richard faisant travailler à la construction d'une nouvelle église, découvrit leurs tombeaux, & avoit dessein de les transférer dans un lieu plus honorable: mais ces saints apparurent à Paronomarius religieux de la maison, & lui dirent d'avertir l'abbé, que la volonté de Dieu étoit qu'ils attendissent dans ce lieu même la résurrection generale, & qu'il se gardât bien de toucher à leur corps, que pour preuve, il les trouveroit tous avec la main

droite entiere & sans corruption dans leur gand. Richard ayant ouvert leur tombeau reconnu la verité de ce que Paronomarius lui avoit dit, & ayant refermé leur tombeau, y fit graver ces vers.

*Templum Richardus abbas hoc amplificando  
Octo pontificum fodiendo juncta sepulcra  
Repperit hic subitus, quorum ille decentius horum  
Sedem mutare decreverat. Obruit hinc nox :  
Dicat ut nostris permittat sedibus abbas  
Expectare diem Domini. Sibi signa sequentur.  
Nulla corruptas nostras putridine dextras  
Nostris pectoribus verum positas manus ipse  
Ornatas albis mane inveniet chirothecis.  
Latus analogium tumulis tunc addidit abbas  
Ne quicquam hanc terram pede calcant inverecundo.*

L'an mil quatre cens soixante on renouvella leur tombe, & on fit poser sur leur corps celle qu'on y voit encore aujourd'huy, autour de laquelle on lit ces vers.

*Cominus astantes agnoscite quique fideles :  
Octo senatores hac hic complectitur ades,  
Quos Viriduna sedes meruit sibi presidantes,  
O quantus locus es, qui tot servas tibi patres !  
Per quos tutus ades, per quos gratissime fulges.  
Ergo suas plebes salvent huc convenientes,  
Laudibus instantes servant hic & undique fratres.*

Pour S. Richard il fut enterré dans une chapelle, dédiée, si je ne me trompe, à S. Nicolas. Cette chapelle ayant été détruite, il fut transféré dans l'église sous un tombeau de marbre ; il y est encore à present assez près de la chapelle de sainte Anne, dans laquelle il y a une figure de cette sainte d'un prix inestimable. Il y a dans toutes les chapelles de la nef des personnes de distinction enterrées avec des épitaphes fort simples, que je rapporterai icy. Dans la première, *Godefridus dux & marchio, qui nobis dedit fontagia cum ecclesia.* Dans la seconde, *Lethaldus comes & monachus.* Dans la troisième, *Fredericus comes & monachus, qui Barracum nobis dedit.* Dans la quatrième, *Mathildis comitissa Saxonie mater Adalberonis . . . . Herimanni & Frederici comitum . . .* le reste estoit caché sous le marche-pied de l'autel. Dans la cinquième, *Seguinus comes & monachus pater domini abbatis Waleranni comitis Bretulienfis, qui nobis*

*nobis dedit Vvalesmeiam cum ecclesia.* Dans la sixième, *Manasses comes de Domino Martino qui inter cetera magnum tapete . . .*

Le R. P. dom Didier de la Cour est enterré au milieu de l'église sous une tombe de marbre noir, sur laquelle on lit cette épitaphe :

D. O. M. V. M. M.

*Pia memoria R. P. Desiderii à Curia Lotharingi regula sanctissimi patris Benedicti restitutoris eximii in Gallia, Lotharingia, Burgundia, Arduena, Belgio, Cluniaco, ab anno 1597. quo tam pium opus hic incepit, ubi tandem in pace sancta filii relicta quievit 14. Novembris anno salutis 1623. etatis 72. reformationis 25. hoc honoris, amoris & obsequii filialis aeternum monumentum hujus domus alumni ponebant 1634.*

*Respicite quoniam non mihi soli laboravi, sed omnibus fratribus meis exquirentibus disciplinam SS. patris Benedicti. Itaque carissimi inspicite & facite secundum exemplar quod vobis in monte hoc monstratum est. Exod. 25. Eccl. 33.*

*In omnibus omnes magistrum sequantur regulam.*

*O Deus, benedic ordini sancto nostro in pace.*

*Benedixi eis & erit benedictus.*

Je crois que les lecteurs ne seront pas fâchez de voir icy une lettre d'un disciple de ce saint homme, qui nous apprend les principales circonstances de ses derniers moments. J'en suis redevable au R. P. Dom Athanase de la Cour son petit neveu, qui a bien voulu me la communiquer. La voici :

**M**Es reverends peres, & freres tres-chers, à mon retour de la visite, je me suis souvenu qu'en vous annonçant la mort de feu notre reverend pere ancien que Dieu a voulu, je vous avois promis que lorsque je serois de loisir, je vous écrirois ce que j'ay pu remarquer de sa maladie pour ma consolation. C'est pourquoy la présente sera pour m'acquitter de mes promesses, & vous dire que ce saint pere, (il faut que je le nomme ainsi & justement) tomba malade le septième d'Octobre, & dit tout au commencement de sa maladie qu'il n'en releveroit pas, ce que depuis il repeta plusieurs fois, encore bien que les medecins & autres luy donnassent esperance du contraire; en effet il sembloit que Dieu luy avoit revelé sa mort, voirement un an auparavant, attendu que depuis ce temps-là il se disposa extraordinairement pour mourir, encore bien, que

II. Partie.

N



comme chacun sçait, sa vie n'eût été autre chose qu'une tres-belle préparation & disposition à la mort ; de façon que pendant cette année on n'a pû luy faire prendre aucun habit neuf, disant tous-jours à celui qui luy en présentoit : mon frere, j'en ay assez, grâces à Dieu, je n'uséray pas ceux que je porte, & pendant tout ce temps-là il s'abstint d'entrer à notre cuisine ; si bien qu'ayant besoin de quelque chose, il s'y en alloit & frapoit à la porte, demandant ce qu'il desiroit humblement, & demouroit à la porte les yeux baissés, ne plus ne moins qu'un novice ; attendant qu'on luy donnât ce qu'il avoit demandé, & l'ayant reçu, il se retiroit incontinent à sa chambre, sans regarder par tout à la cuisine. Un mois de plus devant sa mort, commençant quelque abrégé de certain traité de theologie, il dit aux deux confreres qui écrivoient sous luy, qu'il estoit bien marri de n'avoir commencé plutôt, d'autant qu'il n'avoit pas assez de temps pour l'achever ; & bien qu'il eût accoutumé de se confesser tous les jours, six mois avant sa mort il frequenta ce sacrement avec une diligence & devotion extraordinaire, & avoit tant de ressentiment de ses fautes, quoique petites, qu'une fois luy estant arrivé au plus fort de sa maladie de témoigner quelque petit mécontentement à un confrere qui l'importunoit, luy parlant d'affaires temporelles, il en conçut tant de regret, que pour satisfaction de cette faute, si toutefois on la doit appeller ainsi, il demeura presque toute la matinée à genoux devant son oratoire, suppliant nôtre Seigneur qu'il luy pardonnât : ce que voyant un de ses infirmiers, & d'ailleurs sçachant bien, qu'à peine se pouvoit-il tenir debout, attendu sa grande debilité, il le pria de s'asseoir, luy disant, que pour sa consolation il luy liroit quelque chose du nouveau testament, à quoy le bon pere répondit : Mon frere, je vous en prie ; car j'ay reconnu qu'il n'y a rien qui m'ait jamais tant consolé dans mes afflictions que la lecture de la sainte écriture.

2. Que si pendant sa vie il avoit été fort amateur de la retraite & solitude aussi-bien que de la lecture & du silence, il le fut encore davantage en cette sienne maladie ; car au commencement d'icelle il estoit aussi soigneux de lire & écrire selon sa coutume en sa chambre, comme s'il n'eût été aucunement indisposé, & fuyoit tellement les visites des seculiers, que pour cela il ne vouloit sortir de sa chambre pour aller à l'infirmerie, quoiqu'on l'en pressât grandement ; car, disoit-il, si j'y vais je seray importuné de visite, & si on ne m'y entretiendra que de nouvelles du monde & discours inutiles ; de façon que pour luy persuader d'y aller, il fallut que



je luy promisse que personne ne l'iroit voir que je ne sçusse s'il l'auroit pour agreable, & que j'aurois l'œil à ce qu'on l'entretienne toujours de choses serieuses; & d'autant qu'en mon absence on y manquoit quelquefois, il fit écrire dans sa chambre, en grosses lettres, ces paroles: L'infirmes prie ceux qui le viendront visiter, de ne luy parler d'aucunes affaires du monde, il se tiendra bien visité, s'ils l'ont pour recommandé à leurs saintes prieres; & non content de cela il fit encore écrire sur la cheminée en lettres plus grosses, ces mots, *Tempus tacendi, tempus loquendi*, montrant par cela combien il desiroit que ses enfans fussent toujours amateurs du silence & soigneux de s'entretenir en leurs conferences de discours serieux & d'édification, sur tout dans les infirmeries, fuyant les paroles vaines & legeres, de quoy toujours il fut fort ennemi.

3. La ferveur & dévotion qu'il témoigna fut admirable; principalement, en ce qu'il ne vouloit prendre aucun relâche pour quoy que ce fust, sinon, en tant qu'il s'y voyoit pressé par l'obéissance, disant toujours lorsqu'on luy parloit de manger de la viande, porter du linge & autre chose semblable, qu'il falloit vivre & mourir regulierement: & comme je luy repliquois que cela n'empêcheroit pas qu'il ne le fist: Mon pere, me disoit-il, je vous supplie pour l'amour de Dieu, que tant & si long-temps que je pourray user de nos viandes, & coucher comme j'ay accoutumé; qu'on ne me presse pas au contraire, parce qu'il faut que les vieux donnent exemple aux jeunes, attendu qu'il s'en trouve parmi nous qui seroient bien aise d'avoir entre les dents une aile ou une cuisse de chapon. Depuis le commencement jusqu'à ce qu'il s'alitât tout-à-fait, qui fut le dernier d'Octobre, il ne manqua pas de dire la messe à la même heure qu'il avoit accoutumé, à sçavoir, pendant prime, & cela avec autant de promptitude, que s'il n'avoit pas été malade, en quoy il est aisé de voir qu'il se forçoit grandement; & lorsque je luy représentois qu'il se faisoit tort, & qu'il estoit expedient qu'il s'en abstint quelques jours, demeurant clos & couvert dans sa chambre, à ce que les medecins pussent mieux connoître la qualité du mal, il me répondit: Mon pere, je vous supplie au nom de Dieu de me donner ce bien & contentement de dire la messe, tant que Dieu m'en prêtera les forces, d'autant que c'est la plus grande consolation & le plus grand bonheur qui puisse m'arriver au monde. Et un jour s'estant disposé pour celebrer, il s'efforça par plusieurs fois de se lever de sa chaise pour s'en aller en la chapelle de l'infirmerie, ce que ne pouvant faire à raison que



la fièvre l'avoit grandement debilité la nuit precedente, enforte que bien souvent il estoit contraint de se jeter sur sa couche. Enfin tirant des forces de sa foiblesse, il dit à l'un de ses infirmiers : Allons dire la messe, j'espere que nôtre Seigneur m'en donnera les forces, comme en effet : car il s'en alla gayement à ladite chapelle & y celebra avec tant de facilité, promptitude & legereté, que c'estoit chose merueilleuse, son ministre diacre m'ayant depuis assuré qu'il y avoit plus d'un an qu'il ne luy avoit vû dire avec tant de courage & de facilité tant pour faire les genuflexions qu'autre chose. Il portoit tant de reverence & de devotion à ce saint sacrifice, que les jours qu'il ne pouvoit dire la messe, il la vouloit entendre, & eût communie tous les jours, s'il n'en eût été empêché, ne pouvant avaler qu'avec peine les choses liquides qu'on luy présentoit. Un jour entendant la messe de sa couche, il pria qu'on le levât & qu'on l'asist dans une chaire, pour l'entendre avec plus de reverence ; & comme ses infirmiers s'en fussent excusés, disans que cela luy nuiroit, il ne les en pressa pas davantage pour ne contrevenir à l'obéissance, qui veut, disoit-il, toujours que les malades obéissent à leurs infirmiers : mais comme après cette messe on en celebra une autre, il pria les assistans, que puisqu'il avoit fait en la precedente ce qu'on avoit voulu, on luy accordât ce qu'il avoit demandé, disant, qu'il ne falloit oüir la messe avec si peu de reverence ; si bien qu'on fut contraint de luy donner ce contentement, & quand on vint à l'élevation, il pria qu'on le mit à genoux, pour faire honneur à son Créateur ; & quant aux heures canoniales, jamais il ne les a obmises non plus que celles de nôtre-Dame, quoiqu'elles ne fussent d'obligation, jusqu'à ce qu'on l'alitât tout-à-fait & qu'il n'eût plus de force pour les réciter, priant au reste le plus souvent qu'on les récitât auprès de luy, auxquelles il se rendoit si attentif, qu'un jour entendant les vespres, comme il arriva que l'un des deux qui les récitait, cedant à son compagnon par honneur pour dire le Pater noster, ce bon pere pensant qu'ils s'oubliaissent, dit tout haut le Pater noster, & néanmoins à le voir il sembloit qu'il estoit endormi. Il recevoit tant de contentement en la lecture de la sainte écriture, que la premiere chose qu'il me demanda au commencement de sa maladie, fut que la lecture ne luy manquât jamais auprès de luy, & nommément celle du nouveau testament, de façon que pour le contenter il falloit la luy lire presque continuellement tant de jour que de nuit, en quoy il se rendoit si attentif, que le plus souvent il reprenoit le lecteur lorsqu'il faillait, & disoit un jour : J'ay peu

que je seray puni à l'au re monde pour avoir pris tant de contentement à lire & entendre lire la sainte écriture, par fois aussi il faisoit chanter auprès de luy, & entr' autre chose le Stabat mater dolorosa avec le répons, qui commence : Vidi Dominum facie ad faciem, luy même chantant, & reprenoit celui qui chantoit lorsqu'il failloit, disant, qu'autrefois il avoit pris un singulier plaisir à chanter ce répons. Quant à la ferveur & devotion qu'il témoignoît lorsqu'il reçut son viatique & l'extrême-onction, on ne la peut dignement expliquer : car à l'égard du viatique il voulut qu'on l'habillât de tous ses habits monastiques, & puis qu'on le levât pour entendre la messe qui se disoit à la chapelle de l'infirmerie, & pria qu'au temps de l'élevation on le mit à genoux, ce qu'on fit pour le contenter : & combien qu'on eût beaucoup de peine à le tenir en cette posture, attendu son extrême foiblesse ; quand il vit élever la sainte hostie, il fit un tel effort à la nature, qu'il sembloit qu'il n'eût aucun mal, & qu'il voulût s'élever vers nôtre Seigneur : cette messe estant dite, & les religieux venant en procession pour le communier, il pria derechef qu'on le mit à genoux, & y demeura durant tout le temps des ceremonies accoutumées en l'administration de cet auguste sacrement, & sur la fin il demanda pardon ausdits freres se recommandant à leurs prieres, & benit tant les présens que les absens ; depuis il pria le reverend pere president & le conjura de luy donner le sacrement de l'extrême-onction lorsqu'on verroit qu'il seroit temps, priere qu'il réitéra souvent ; si bien que le jour qu'il le reçut, comme je luy eus demandé s'il ne se souvenoit pas bien de cette priere & supplique qu'il avoit faite au R. P. il me répondit, oui, je m'en souviens fort bien, & derechef je demande ce sacrement pour l'amour de Dieu, si on juge à propos de me le donner maintenant, à quoy répondant que le plutôt seroit le meilleur selon l'avis des medecins, il repartit : Dieu soit benî ; & puis levant les yeux au ciel, il dit d'une ferveur & devotion admirable. O mon Dieu, je vous remercie de la grace & faveur singuliere que vous me faites en ce que je reçois tous mes sacremens avec un sain & entier jugement. Après luy demandant si je ferois venir son confesseur, il me dit : hé, mon pere, je vous prie de m'entendre en confession pour la dernière fois : s'estant confessé il me pria d'aviser qu'on n'omit aucune ceremonie accoutumée en l'administration de ce saint sacrement, ce que je luy promis, & il le reçut avec une tres-grande devotion, répondant à tout, voire même aux protestations, & sur ce propos, qu'on eût dit qu'il lisoit dans le livre ; & comme



on reportoit la sainte huile à l'église, il me dit, qu'entr'autre chose il luy sembloit que les rubriques portoiert, qu'il falloit lire la passion auprès des malades, & par ainsi qu'il me supplioit qu'on la lût, laquelle depuis il fit encore lire plusieurs fois, témoignant en recevoir beaucoup de contentement.

4. Il me pria de mettre par écrit certaines oraisons qu'il desiroit que l'on recitât souvent auprès de luy, à sçavoir, Domine Jesu-Christe Filii Dei vivi pone passionem, & ainsi qu'elles se trouvent dans les heures de la Croix; la seconde, Anima Christi sanctifica me, & puis les trois hymnes de nôtre Dame avec Stabat mater dolorosa, & l'hymne des complies de carefme, qui commence, Christe qui lux es & dies, selon qu'il est porté dans l'ancien breviaire de Cassien, me priant que l'on n'obmit pas ces paroles lors même qu'il tireroit à la fin, que pour la dernière on recitât le dernier hymne, Christe qui lux es & dies, & ainsi que l'on fist en telle sorte que si-tôt que l'on eut achevé le dernier verset d'iceluy, il rendit le dernier soupir, en quoy il semble que ce bon pere avoit prévu qu'il mourroit comme il fit, ainsi que je diray cy-après à l'heure de complies, & à raison qu'il ne sçavoit pas entierement par cœur la susdite priere Anima Christi, il pria un de nos confreres de la reciter d'une voix intelligible auprès de luy, afin qu'il la pût apprendre par cœur pour sa consolation; aussi recevoit-il un grand contentement entendre reciter ou chanter Stabat mater; si bien qu'une fois il dit à un qui recitoit les susdits hymnes, qu'il ne sçavoit ce qu'il leur pourroit rendre pour reciproque, attendu le plaisir qu'il en recevoit.

5. Et pour ce qui est de l'humilité, si ce bon pere l'avoit pratiquée pendant sa vie, il la pratiqua encore mieux au temps de sa mort, parce qu'il ne put entendre la moindre parole au temps qu'elle fut à sa louange sans tourner incontinent la teste & imposer silence, ou faire autre signe par lequel il témoignoit que ce qu'on luy disoit ne luy agreoit pas, donnant toujours l'honneur à Dieu de tout ce qu'il avoit fait, notamment pour la réforme; & prenant sujet de se mépriser & confondre des louanges que luy donnoient les personnes de marque auxquelles il ne vouloit donner sa benediction, quoiqu'ils l'en priaissent, & nommément s'ils estoient pretres, sinon avec grande répugnance, disant à un chacun: monsieur, major non benedicitur à minore, c'est à vous, s'il vous plaît, de me benir, comme je vous en prie. Sortant une fois de convulsion je le priay de faire un petit mot d'exhortation à l'assistance, il répondit: Puisque vous l'avez pour agreable, si j'avois quelque

pourvoir sur vous, je vous défendois par toute sorte d'excommunication, qu'après ma mort vous n'ayez à parler en bien de moy, attendu que j'ay mené une vie commune devant le monde & fort pecheresse devant Dieu, ce que déjà il m'avoit fait donner par écrit, afin d'en aviser après sa mort les superieurs & religieux de nôtre congrégation : Car, disoit-il, frere Didier n'a rien fait qui merite louange ; & néanmoins il s'en est trouvé qui ont dit devant certains grands seigneurs : Frere Didier a fait ceci, Frere Didier a fait cela. Mais qu'a-t-il fait, Frere Didier ? rien qui vaille, sinon qu'il a été un peu grave, & un peu retenu ; & voilà tout. Et pour montrer combien il abhorroit toute sorte de jactance, il nous disoit : Mais que sert-il de dire, nous avons des beaux esprits, nous avons des bons religieux ? cela ne sert de rien, mes freres ; je vous recommande l'humilité, l'obéissance & le silence. Et de peur qu'on ne crût que durant cette convulsion il eût eu quelque vision, il disoit : Ne pensez pas que j'aye vu quelque chose ; non, je n'ai rien vu, & si je ne vois rien, combien que probablement on pouvoit croire le contraire : mais c'étoit son humilité qui le faisoit parler ainsi, & tenir caché ce que Dieu lui communiquoit, comme souvent on s'en est aperçeu pendant sa maladie, faisant semblant, par exemple, d'être assoupi, lorsqu'il étoit plus recolligé & uni avec Dieu. Voyant certains superieurs qui quittoient leurs maisons pour le venir visiter, s'acquittant en cela de leur devoir, il disoit avec un grand mépris de soy-même : Est-il possible que pour le moindre & indigne de la congrégation, on prend tant de peine ? Helas ! on montre bien en cela qu'il y a parmi nous acception de personnes. Et d'autant qu'il appréhendoit qu'après sa mort on ne mit quelque chose sur son tombeau qui ne lui aggréeroit pas, il me fit donner par écrit ce qu'il désiroit qu'on y mit, remettant le tout néanmoins à ma volonté ; à sçavoir : Hic jacet Frater Desiderius, à Curia religiosus hujus monasterii, qui obiit die. . . . & cujus anima vestris precibus commendatur.

6. Touchant sa patience, elle fut telle, que jamais devant sa maladie on ne l'entendit se plaindre en façon quelconque, combien qu'il endurât beaucoup, & sur-tout une grande chaleur, avec une grande sécheresse & débilité extrême, outre que d'ailleurs il prenoit fort peu d'alimens ; en sorte que pendant sa maladie, qui dura cinq semaines & davantage, il ne mangea point le gros d'un œuf de chair, & fut quatre jours devant sa mort sans prendre chose quelconque, sinon un bien peu de vin fort trempé, dont on



lui rafraichissoit la langue avec une plume. Et s'apercevant le plus souvent que nous étions en peine de le voir en cet état, il nous disoit d'une face riant en nous consolant : Mes freres, je vous supplie de n'être point en peine de moy, dautant que je suis bien, & ai davantage que je ne merite : ce me sera beaucoup d'allegresse, si vous daignez toujours avoir soin de moy en vos prieres. Depuis sa maladie, il déclara ce que depuis un an il avoit toujours tenu caché, sçavoir que sa fièvre l'avoit toujours travaillé, parce qu'ordinairement il ressentoit en se levant des petits frissons, & après matines il enduroit une chaleur. Un jour priant qu'on le tournât sur son côté, dautant que pour avoir demeuré long-temps couché sur son dos, il l'avoit (disoit-il) tout écorché, on lui répondit que selon l'avis des medecins, il y avoit bien du danger de le remuer ; c'est pourquoi il n'en parla plus, & dit que tres-volontiers il demeureroit en cette posture pour l'amour de Dieu.

7. Il se montra toujours si obéissant tant à ses infirmiers, qu'à ses medecins, qu'il se laissoit gouverner ne plus ne moins qu'un enfant, & prenoit tout ce qu'on vouloit, combien qu'il y ressentit beaucoup de peine & répugnance, & que même il prévoyoit que toutes les drogues qu'on lui donnoit ne lui servoient de rien. Si bien qu'une fois il me dit : Or sus, mon Pere, j'ai fait tout ce qu'on a voulu, & néanmoins je ne ressens aucun allègement, sinon de la lecture & des prieres que font nos confreres auprès de moy.

8. Pour sa résignation à la divine volonté, il n'est ja besoin d'en parler, attendu qu'elle fut telle, qu'un jour me disant : Hé bien, mon Pere, que ferai-je maintenant ? Je répondis : Mon Reverend Pere, il faut que votre Reverence continuë à se tenir toujours bien résignée à la volonté de Dieu. Il me répliqua : Cela va bien ; mais j'entend pour telle chose, que je passe sous silence, & qu'il me déclara.

Quant à la pauvreté, il imita saint François, ou pour mieux dire le Fils de Dieu, en ce qu'il dit à l'un de ses infirmiers, qu'il eût bien désiré mourir tout nud. Et en effet, sortant d'une convulsion, quoiqu'il se sentit fort foible, & qu'à peine il se pût tenir ; néanmoins s'évertuant, & faisant un effort à la nature, il se mit en devoir d'ôter sa chemise ; & de fait il l'ôta, sans que jamais on l'en pût empêcher. Et craignant de mourir propriétaire, il me dit une fois : Mon Pere, je vous ai souvent prié d'une chose, de laquelle je vous supplie encore maintenant. Et

quoi,



quoy, lui dis-je ? Mon R. P. c'est (reliqua-t-il) que vous al-  
liez à ma chambre, & que vous visitiez bien par tout ; enfin,  
que vous preniez tout, sans laisser un petit papier, de peur que  
je meure propriétaire. Au reste, j'ai donné à mes parens quelques  
petites images de papier, & pense l'avoir fait avec votre avis  
& consentement : néanmoins je laisse à votre volonté de les re-  
peter, si vous le trouvez bon.

10. Mais que dirons-nous de sa foy, laquelle fut si grande, que  
sortant d'une convulsion, & voyant qu'on lui presentoit le cru-  
cifix, comme si à l'heure même il eût dû rendre l'ame, il dit  
en nous consolant : Quis est qui vos conturbat ? s'apercevant  
bien que nous étions tous étonnez & pensifs de le voir en cet état,  
Tota anima mea in me est ; je suis aussi quiete & tranquile que  
je l'étois avant le dîner : si bien que je vois que par la grace de  
Dieu, je ne scaurois avoir une plus grande foy que celle dont je  
jouis à present. Car je crois tout ce que doit croire un bon chré-  
tien, & un vrai religieux. Voilà pourquoi il me pria qu'après sa  
mort, que je fisse graver sur une lame de plomb, ou bien sur une  
pierre, ces paroles de Job : Credo quod Redemptor meus vivit,  
jusqu'à ces mots inclusivement, reposita est hæc spes mea in sinu  
meo ; & qu'on les appliquât, comme on a fait, sur sa poitrine.  
Et afin de se confirmer davantage en cette foy, il lut au commen-  
cement de sa maladie le Catéchisme de Bellarmin, disant que c'é-  
toit pour se rémemorer de plus en plus ce qu'il croyoit fermement  
des sacremens & autres choses de la foy, comme pour se disposer  
plus particulièrement à la mort.

11. Son esperance aussi ne fut pas moindre ; car le plus souvent,  
comme je lui demandois comment il se trouvoit, il me répondoit :  
J'attends la miséricorde de Dieu. Et donnant un jour la raison  
de ce qu'il m'avoit fait bailler par écrit, sçavoir qu'il eût bien  
désiré, se je le trouvois bon, d'être enterré entre les deux pulpi-  
tres du chœur, ou bien en la chapelle S. Richard, qui est au cloi-  
tre ; c'est parce (disoit-il) que pendant ma vie j'ai reçu tant de  
contentement entendant les novices & nouveaux profex chanter  
les loüanges de Dieu, que je désire jouir encore de la même con-  
solation après ma mort : ou bien je désirerois être mis à S. Richard,  
parce que j'espere en Dieu, qu'en la résurrection generale je res-  
susciterai parmi les cendres de ce saint Pere.

12. Et à l'égard de sa charité envers le prochain, elle parut pre-  
mierement, en ce qu'au commencement de sa maladie il ne vou-  
loit point sortir de sa chambre pour aller à l'infirmerie, crai-

quant d'incommoder deux autres malades qui y étoient ; & jamais n'y fût allé, si je ne lui eusse assuré, qu'il seroit aussi commodément ailleurs qu'il seroit à la chambre où je le desirois mettre ; & quand il y fut, il demandoit souvent comment ces malades se portoient ; & sortant une fois de convulsion, il les voulut voir, & leur presenta la main avec une grande bienveillance, puis leur donna sa benediction. Il avoit tant de compassion de ceux qui l'assistoient pendant sa maladie, que le plus souvent il les prioit de se reposer, & leur disoit : Helas, mes freres ! que vous scaurois-je rendre pour tant de peines que vous prenez à mon occasion ? Et quant aux séculiers de sa connoissance qui le venoient voir, il ne manquoit pas de leur dire leur verité, & assenoit si bien en peu de mots, qu'on n'en a vu pas un sortir d'auprès de lui, que fort content & la larme à l'œil, témoignant par là que Dieu leur parloit par la bouche de ce bon Pere, & pénétoit au plus profond de leur conscience. Cette même charité lui faisoit appréhender qu'on ne se relachât après sa mort en l'observance réguliere, de quoi il parloit fort souvent avec un grand ressentiment. Quant à l'amour de Dieu, il en faisoit à tout coup des actes, tantôt disant : Mon Dieu, pour l'amour de Dieu, je veux ceci ou cela ; tantôt priant quelqu'autre d'en produire en son nom, disant que cela lui causoit tant de contentement ; & toujours il fut si uni avec Dieu, que continuellement il étoit ou priant, ou méditant, ou entendant lire, toujours avec un jugement si sain & entier, que nonobstant le défaut d'aliment & l'ardeur de la fièvre qui le travailloit, jamais il ne s'abstint de parler fort intelligiblement jusqu'à la mort : sinon que le jour qu'il mourut, on avoit beaucoup de peine à l'entendre ; en sorte que d'un mot qu'il disoit, il falloit en deviner les conceptions. Comme par exemple, repetant souvent tragedie, on lui dit : Hé, mon Pere, nous entendons bien ce que votre Reverence veut dire. N'est-il pas vrai qu'elle nous veut apprendre & enseigner par ce mot, que cette vie n'est autre chose qu'une tragedie, & que vous avez joué votre personnage de religieux sur le théâtre de ce monde ? A quoi baissant la tête, il répondit : Oüy, & plusieurs autres semblables, montrant par là comme toujours son esprit étoit rempli de saintes conceptions. Et pour preuve de l'amour qu'il portoit à JESUS-CHRIST crucifié, un jour il advint que sortant d'une convulsion, qui dura fort long-temps, & en laquelle il fut travaillé, en sorte que pour sa grande débilité qui lui en resta, à peine pouvoit-il parler & se remuer, ouvrant les yeux, & re-

gardant la croix qui étoit au pied de son lit, laquelle étoit fort pesante, il fit signe qu'on lui donnât ; & la prenant, il l'appliqua tout seul contre sa poitrine : puis la bouche collée contre l'image, laquelle il tenoit embrassée, les bras croisez & d'une bonne grace, il récita tout seul d'une voix pleine & fort intelligible l'oraison susdite, qu'il m'avoit tant recommandée, sçavoir *Domine Jesu-Christe Fili Dei vivi pone passionem ; & à la fin de laquelle il me pria de l'aider à réciter, Anima Christi sanctificame* : d'autant qu'il ne la sçavoit par cœur, & la disant avec moy, il baisoit à chaque verset fort dévotement son Crucifix, lequel par après il fit donner à l'un de nos confreres qui étoit au pied de sa couche, le priant de faire le même que luy, & disant qu'il étoit fort aise & consolé quand ses confreres embrassoient la croix. Le lendemain sortant d'une convulsion, il fit encore le même ; & lorsqu'il étoit éveillé, il avoit presque toujours les yeux ficez sur ce Crucifix, aussi-bien que sur une image de Notre-Dame qui étoit devant luy, & à laquelle il a toujours témoigné une singulière dévotion : ce qui se peut colliger de ce qui a été dit, & de ce qu'il pria en particulier l'un de nos confreres, que quand il le verroit tirer à la fin, il recitât souvent : *Maria mater gratiæ, mater misericordiæ, &c.*

13. Sa fièvre se changea en continuë cinq ou six jours avant sa mort ; & le jour qu'il mourut, qui étoit le quatorzième Novembre, il fut souvent travaillé de convulsions, à la fin desquelles ouvrant les yeux, & nous regardant amoureusement, il disoit, ou montrait par signes, qu'on ne fût point en peine de luy, & qu'il étoit bien. Sa dernière convulsion le prit sur les quatre heures du soir, & le tint jusqu'à ce que l'on eût récité les prières accoutumées en la recommandation de l'ame, avec les oraisons susdites, qu'il avoit tant recommandées : si bien que si-tôt qu'on eut achevé (ainsi que j'ai déclaré cy-dessus) le dernier verset de l'hymne *Christe qui luxes & dies*, il expira, & rendit fort doucement sa benite ame, pour aller jouir, comme nous croyons, de l'ample récompense que Dieu lui avoit préparée.

14. Le corps étant lavé & accommodé, on le mit aussi-tôt dans la chapelle de l'infirmerie, où il demeura toute la matinée jusqu'environ le midy, & ce pour la commodité du peintre que je fis venir pour le tirer, lequel par parenthèse n'a pas si bien réussi, qu'un autre que je fis venir pour le tirer dans l'église. Sur le midy on porta ledit corps à l'église, afin de l'exposer au peuple, qui accouroit de tout côté à grande foule : si bien que l'on fut contraint de

le mettre au-dedans du balustre de nôtre bienheureux Pere saint Benoist, où tous ceux qui le voyoient disoient n'avoir jamais vu un si beau mort. Et en effet, il étoit tres-beau : car c'est une chose tres-assurée, & de quoi plusieurs déposeroient avec moy, s'ils en étoient requis, que sa face changea depuis qu'on l'eut porté à l'église, & devint toute vivante : de quoi le susdit second peintre m'a depuis assuré, & dit que pendant le temps qu'il se mit à le tirer dans l'église, il s'appercevoit que sa face se changeoit, de quoi il demeura fort émerveillé, encore plus empêché, avec toute sa diligence & son industrie, de le tirer : combien que sur la fin des vigiles, il s'étudiât aucuncement de le peindre comme elle paroissoit ; mais encore n'est-ce rien en comparaison de ce qui en étoit.

15. Comme après les vigiles on eut porté ledit corps en procession au milieu de la nef, ce fut chose merveilleuse que de voir la devotion du peuple, qui l'aborda incontinent, les uns lui baisant les mains, les autres faisant toucher leurs heures & chapelets à ses habits, pour ne parler de ceux qui même lui ont coupé des cheveux, non plus que nos confreres qui lui changeoient à tout moment de calotte. L'encensement fait, & autres cérémonies achevées, on le porta dans le chœur, où il fut enterré honorablement entre lesdits pulpitres, selon qu'il l'avoit demandé. Et avant de le mettre en terre, ce fut encore chose merveilleuse de voir la piété & devotion, non-seulement de nos confreres, mais encore d'autres religieux, Capucins & Récollets, qui fendoient la presse, & s'approchoient pour le baiser. Et après que les RR. PP. de saint Nicolas & moy descendans dans la fosse l'eûmes embrassé, & mis dans un tres-beau cercueil de pierre fait en ovale, que l'on avoit trouvé, encore nous presenta-t-on des chapelets pour faire toucher à ses habits ; l'on renversa sur sa poitrine une pierre, en laquelle on avoit gravé, pour memoire de sa prospérité, ce qui s'ensuit....

Et tout le cercueil étant couvert, on le cimenta fort proprement tout à l'entour. Et depuis son enterrement, j'ai appris qu'à l'heure de midy, qui fut le temps (comme dit est) qu'on exposa son corps en la chapelle de nôtre Pere saint Benoist, plus de cinquante personnes virent une étoile ou flambeau ardent sur nôtre église ; & plusieurs non-seulement de nos confreres, mais aussi des externes, tant religieux, que séculiers, m'ont pressé d'avoir de ses reliques ; en quoi j'ai tâché de satisfaire à leur devotion. Mais la plus belle relique qu'il nous a laissée, c'est de sa bonne vie, ce sont de ses vertus qu'il a si bien pratiquées, & en sa vie & en sa mort, lesquelles je supplie nôtre Seigneur nous faire la grace



*de bien suivre & imiter ; en quoi , comme je crois , ce saint Pere nous aidera beaucoup , attendu les promesses qu'il a faites , que si Dieu lui faisoit misericorde , & l'introduisoit en sa gloire , il auroit un soin particulier de le prier pour nôtre congrégation , & notamment pour ceux qui l'avoient assisté & visité pendant sa maladie , de quoi plusieurs , à ce que je vois , sentent déjà des effets.*

L'abbaye de S. Ayric n'est pas si considerable ni si ancienne que celle de S. Venne , mais elle a le bonheur d'avoir conservé jusqu'à present des abbez reguliers. Elle fut fondée vers l'an 1037. par Rembert évêque de Verdun , & possède les sacrées reliques du saint dont elle porte le nom. S. Ayric

Celle de S. Maur fut fondée par l'évêque Haimo pour des religieuses Benedictines , qui dans la fuite des temps éprouverent le sort de la fragilité humaine. Elles se relâcherent tellement de leur premiere ferveur , qu'elles n'avoient presque plus de regularité au commencement du siecle passé. Comme le relâche est ordinairement suivi de la pauvreté & de la misere , elles étoient réduites à neuf ou dix religieuses , qui à peine avoient de quoy vivre. Mais l'exemple du R. P. Dom Didier de la Cour & des religieux de S. Venne les ayant reveillées de leur assoupissement , elles résolurent de se réformer vers l'an 1609. & afin d'être conduites par de bons guides dans la voye qu'elles vouloient suivre , elles obtinrent des bulles du pape pour être toujours dirigées par les religieux de ce monastere. Ces peres l'ont fait jusqu'à present avec tant de benediction , & les semences de régularité qu'ils ont jettées dans cette communauté , ont si heureusement fructifiées , qu'elle peut servir de modele aux autres maisons religieuses , vivant dans une exacte observance , sans s'être relâchées d'un seul point depuis plus de cent ans. Elle est composé aujourd'hui de quarante religieuses qui sont fort à leur aise , bien bâties , & qui n'exigent aucune dote des filles qu'elles reçoivent. S. Maur.

L'abbaye de S. Paul est plus ancienne : Elle fut d'abord fondée pour des Benedictins , qui la possederent jusqu'au douzième siecle , que S. Bernard la fit donner aux Premontréz. Ils la regardent aujourd'hui comme une des meilleures & des plus riches maisons de leur ordre. S. Paul.

Celle de S. Nicolas des Prez située sur le bord de la riviere n'a pris son commencement que dans le treizième siecle. Elle observa d'abord les constitutions de S. Victor. Aujourd'hui elle garde celles de la congregation de nôtre Sauveur , érigée par le S. Nicolas  
des prez.



P. Pierre Fourrier curé de Marincourt, qui réforma les chanoines réguliers de Lorraine vers l'an 1630. Elle conserve aujourd'hui le premier esprit de son réformateur. Le prieur nous fit un grand accueil, & nous communiqua de bonne grace tout ce qui regardoit sa maison & quelques autres de sa congregation.

Il y avoit encore autrefois dans Verdun une petite abbaye de chanoinesses regulieres, qui portoit le nom de S. Louis. Mais comme elle étoit fort pauvre, elle fut supprimée, les Minimes possèdent aujourd'hui l'église. Du reste il n'y a rien dans Verdun de remarquable, que l'église des religieuses de la congregation bâtie sur le modele de celle du Val de grace, elle est magnifique, & peut passer pour une des plus belles qu'on puisse voir en province.

Metz.

Après avoir travaillé quinze jours à Verdun, nous allâmes à Metz l'une des plus grandes villes du royaume, où nous restâmes trois semaines. Nous descendîmes à l'abbaye de S. Arnoul, où le R. P. Dom François Jobal qui en étoit prieur, & tous les religieux nous reçurent avec la plus grande cordialité du monde. Le lendemain le R. P. prieur nous fit la grace de nous presenter à monseigneur l'évêque de Metz & aux princepeaux du chapitre. Ils nous reçurent tous fort gracieusement. Le prélat nous fit ouvrir ses archives, & les chanoines leur bibliotheque, composée de quelques anciennes éditions & de quelques manuscrits. Quoiqu'on en ait enlevé les meilleurs, pour leur donner place dans la bibliotheque de monsieur Colbert; il en reste néanmoins encore quelques-uns, qui ne sont pas indifferens. Nous y vîmes entr'autre une très-belle bible de sept ou huit cens ans; les grands & les petits prophetes écrits en lettres Saxe, un très-beau sacramentaire, des actes des martyrs, plusieurs grands legendaires d'une beauté charmante, un Virgile avec des notes de plus de huit cens ans, & plusieurs ouvrages de medecine. Monsieur de Labatie qui en avoit la garde, monsieur de Serron & monsieur de Cisé nous firent tout voir d'une maniere fort obligeante. Ils nous firent ensuite admirer la beauté de leur église, qui cede en délicatesse à fort peu d'église du royaume. On dit que ce fut Thieri II. évêque de Metz, qui la fit commencer vers l'an 1000. & qu'étant demeurée fort long-temps imparfaite, l'évêque Ademar fit publier en 1324. des indulgences pour la faire continuer. Cependant la nef ne fut achevée qu'en 1480. Pour lui rendre le chœur semblable le chapitre se taxa volontairement vers l'an 1500. Henry de Lorraine évêque de Metz y contribua de

son côté ; mais étant mort en 1505. & Jean de Lorraine ayant été pourvû de l'évêché dans un tres-bas âge, on en donna l'administration au chapitre, qui employa la troisieme partie du revenu à la fabrique de l'église, qui fut enfin achevée en 1519. Elle est faite en croix qui traverse le chœur, la nef a 227. pieds 7. pouces de longueur, 47. pieds de largeur, & 133. pieds de hauteur. Le chœur 51. pieds 6. pouces de longueur, 45. de largeur. Le sanctuaire jusqu'à l'autel du trésor qui est dans le fond 59. pieds 2. pouces de longueur ; de sorte que la nef, le chœur, & le sanctuaire ont 338. pieds 3. pouces de longueur, à quoy ajoûtant le derriere du chœur, l'église a 373. pieds de longueur. L'architecture est toute gotique, mais belle, on admire sur tout la voûte du milieu de la croisée sur le chœur, qui est tres hardie. On y voit une étoile entre les ogives à 8. rayons, l'angle où la pointe desquels est appuyée sur les quatre arcs doubleaux de la voûte, & semble être hors d'œuvre. Les collateraux n'ont de hauteur que 44. pieds, & de largeur 22. pieds deux pouces, au-dessus desquels regne une plate forme. Toute l'église est percée à jour de grandes fenêtres, & en si grand nombre que je doute fort qu'aucune église de France l'égale en delicateffe. Dans la nef on voit un vase de porphyre d'une grandeur prodigieuse, qui sert de fonts baptismaux.

Comme l'église de Mets est tres-ancienne nous eûmes la curiosité de voir les ceremonies. Nous choisîmes pour cela le jour de l'invention de S. Estienne, qui en est patron. L'évêque officia, & après prime le chœur le fut prendre solennellement dans son palais épiscopal, & l'amena en procession dans l'église. Entré dans le chœur il commença dans sa place l'heure de tierce par l'*Avé Maria* qu'il dit tout haut & le *Deus in adjutorium*. Il alla ensuite à la sacristie s'habiller pendant qu'on chanta tierce. Il vint à l'autel accompagné du diacre & du sôudiacre, de deux prêtres en chappes, de deux autres prêtres en chasubles, & de six ecclésiastiques en tuniques, dont les deux premiers portoient deux croix processionales. Tous ces ministres ne font aucune fonction à l'autel, le diacre & le sôudiacre y montent seuls. On suit tout le rit Romain. Voici seulement ce que je remarquai de singulier. Après l'évangile on porte au chœur le texte de l'évangile, mais les chanoines ne le baissent point. Ils lui font seulement une inclination. A l'offertoire l'évêque encense tout autour de l'autel, le diacre encense le haut chœur, & le sôudiacre le bas chœur. Après la préface le célébrant se lave les mains. A la consecration tous les ministres se tiennent à genoux jusqu'au

*Pater.* Alors un ecclesiastique revêtu en aube qui souenoit la patene, vient la presenter au sôudiacre, qui la donne au diacre, & celui-cy au cêlebrant, qui après la communion se purifie au coin de l'aurel.

S. Vincent,

Il y a peu de villes où l'ordre de saint Benoist ait été si florissant qu'à Mets, puisque sans parler des maisons qui ne subsistent plus, on y compte encore sept monasteres, quatre d'hommes, & trois de filles. Le plus illustre aujourd'hui est S. Vincent, quoique la dernière fondée. Elle doit son origine à l'évêque Theodorie, qui l'enrichit des précieuses reliques de sainte Lucie vierge & martyre de Syracuse, & de celles de plusieurs autres saints martyrs & confesseurs, qu'il apporta d'Italie, où il étoit allé vers l'empereur Othon. Il la choisit pour le lieu de sa sépulture; & on conserve encore aujourd'hui ses ossemens, avec la chasuble dans laquelle il fut enterré, qui a été trouvée toute entière. Elle est de violet, & toute ronde, comme le sont toutes les anciennes chasubles. Entre les prérogatives de l'abbaye de saint Vincent, l'abbé est le premier chapellain de l'évêque; & en son absence, il a droit d'officier toutes les grandes fêtes à la cathédrale. Le samedy saint, les chanoines envoient querir à saint Vincent du feu nouveau. L'église de ce monastere, après la cathédrale, est la mieux bâtie & la plus belle de la ville. Elle fut préservée de l'incendie qui consuma toute la maison il y a près de vingt ans. Les RR. PP. de la congrégation de S. Venne qui y ont introduit la réforme, l'ont rebâtie avec tant de soin & de magnificence, sans néanmoins blesser la modestie & la simplicité religieuse, qu'elle peut passer pour la plus belle de leur congrégation. Ils ont fait graver sur la porte qui va dans le jardin ces deux vers :

*Hæc Domus in cineres iterata sorte redacta  
Splendidior forma nunc meliore nitet.*

Entre le peu de manuscrits qui restent dans la bibliothèque, nous y vîmes un tres-beau texte des évangiles, dont les commencemens des quatre évangélistes sont écrits en lettres d'or; l'histoire de Paul Orose; Bede sur la Genèse, &c.

S. Arnoul

L'abbaye de saint Arnoul en conserve un plus grand nombre. Ils contiennent la plupart des ouvrages des saints peres, sur-tout de S. Augustin, de S. Ambroise, de S. Jérôme, de S. Gregoire, de S. Cyprien, de S. Césaire d'Arles, de Juvencus, &c. Cette abbaye qui étoit autrefois hors de la ville, & magnifique, avoit l'honneur d'être dépositaire des cendres de l'empereur Louis le Débonnaire :

Débonnaire : mais elle fut entièrement rasée avec celles de saint Clement, de saint Symphorien, de saint Pierre & de sainte Marie, au siege de Mets formé par l'empereur Charles-quin, & les religieux furent transferez dans la ville. On leur donna par ordre du Roy le convent des Jacobins, qui étoit comme abandonné par la désertion d'une partie des religieux, qui avoient embrassé la nouvelle heresie de Luther : si bien qu'il n'y resta plus que trois ou quatre religieux, qui prirent l'habit de S. Benoist, & moururent dans la maison. Depuis ce temps-là les Jacobins ont fait plusieurs tentatives pour rentrer dans leur maison ; mais ils ont toujours succombé dans leur entreprise. Elle a changé de face depuis qu'elle a passé entre les mains des Benedictins, sur-tout depuis que les R. R. P. P. de la congrégation de S. Venne y ont mis la réforme ; car ils l'ont rebâtie entierement, & l'ont renduë si magnifique, que je doute fort que les Jacobins pussent les rembourser des dépenses qu'ils y ont faites, s'ils vouloient leur rendre le monastere. Il est inutile de parler ici plus au long de cette illustre abbaye, parce que Valladier qui en étoit abbé, & qui étoit un homme sçavant, en a écrit l'histoire. Je dirai seulement qu'on y voit encore le tombeau de Louis le Débonnaire, dans lequel il y a huit corps, qui y furent transportez lorsque l'abbaye fut démolie. On en peut voir la figure dans les Annales du P. Mabillon, qui l'a fait graver.

Saint Clement & saint Symphorien eurent le même sort que l'abbaye de saint Arnoul. Saint Clement est aujourd'hui superbement bâti dans la ville près de saint Vincent, dont il n'est séparé que par les jardins, dans lesquels il y a des portes de communication : si bien qu'on peut aller d'un monastere en l'autre sans sortir. Il ne reste à S. Clement aucun ancien monument ; mais il a l'avantage de posséder les corps saints de la plûpart des premiers évêques de Mets. Voici ceux dont nous avons lû les noms sur les châsses : *S. Clemens, S. Celestinus, S. Felix, S. Uléor, S. Victor, S. Symeon, S. Rufus, S. Firminus, S. Felix confessor, S. Adelphus episcopus, S. Auctor episcopus, S. Terentius episcopus, S. Sperus, S. Epletius episcopus, S. Petrus episcopus, S. Leguntius episcopus*. A ces Saints, il faut ajoûter *S. Aprincia virgo*, & *S. Kadroë abbatiss*, qui accompliront le nombre de dix-huit corps saints entiers, dont ce monastere est dépositaire.

L'abbaye de saint Symphorien est la seule qui ne soit pas encore rebâtie. Elle étoit aussi, comme les autres, hors de la ville, & on dit que l'église étoit aussi somptueuse & délicat, qu'est

S. Symphorien.



114 VOYAGE LITTÉRAIRE.  
 aujourd'hui la cathédrale. Nous y vîmes un ancien missel manuscrit, dans lequel il y a cela de singulier, qu'au canon de la messe, après le nom de l'évêque, on nomme celui de l'abbé. Avant le *Memento* ordinaire, le prêtre y fait memoire de luy-même, en ces termes : *Memento mei, quæso Domine, & miserere, & licet hæc sancta meis manibus offerantur sacrificia, qui nec invocare sanctum ac venerabile nomen tuum dignus sum : sed quoniam in honore, laude, & memoria gloriosissimi & dilecti Filii tui Domini nostri JESU CHRISTI offeruntur, sicut incensum in conspectu divina majestatis tuæ cum odore suavitatis accendantur. Per eundem Christum Dominum nostrum. Memento etiam famulorum, &c.* Dans l'oraison *Communicantes*, après les noms des saints Côme & Damien, on lit ceux-ci : *Martini, Maximini, Benedicti, Galli & Columbani.* Dans l'oraison *Nobis quoque peccatoribus*, après le nom de sainte Anastasie, on trouve celui de sainte Euphemie. Et dans l'oraison *Libera nos*, après le nom de saint André, on y lit : *Atque Johanne necnon & sanctis martyribus tuis Stephano, Laurentio, Dionysio, Nazario, Cyriaco ; sed & venerabilibus confessoribus tuis Eucharis, Valerio, Materno, Martino, Maximino, Paulino atque Benedicto.* Le canon se termine par l'*Agnus Dei*. Dans la benediction du cierge paschal, on ne lit pas ces mots : *O certe necessarium Ade peccatum.*

S. Martin.

Outre ces quatre abbayes, qui sont aujourd'hui possédées par les RR. PP. de la congrégation de S. Venne, il y en avoit encore une de nôtre ordre sous l'invocation de saint Martin hors de la ville : mais la passion extrême que les évêques de la Maison de Lorraine avoient d'ériger à Nancy une église primatiale, & d'en faire un gros benefice qui pût être possédé par les puînez de cette Maison, les a portez à supprimer cette abbaye, & d'en unir le revenu à cette primatiale, avec beaucoup d'autres grands biens de l'ordre de S. Benoist, dont on dit aujourd'hui qu'une partie est entrée dans le domaine du prince : Et on apporte pour exemple les moulins de Nancy, dont le prince tire seize mille livres, qui ont été enlevés à l'abbaye de Clairlieux.

S. Glosfinde,  
 de,  
 S. Pierre.  
 Sainte  
 Marie.

Il y a encore à Mets trois abbayes de filles, S. Glosfinde, S. Pierre, & sainte Marie. Elles sont toutes anciennes, principalement les deux premières. Madame l'abbesse de S. Glosfinde nous communiqua tout ce qui étoit dans ses archives, parce qu'elle aime sa maison, & qu'elle est bien-aïse qu'on sçache ce qu'elle a toujours été. Mais pour les deux autres abbeses qui



tâchent de se séculariser, & qui commencent à prendre de leur propre autorité la qualité de chanoinesses, elles appréhenderent tellement que nous ne les fissions passer pour des Benedictines, qu'elles ne voulurent jamais nous rien montrer. Mais elles ont beau faire, toute la posterité sçaura que sainte Waldrade première abbesse de S. Pierre, étoit religieuse. C'est le sentiment de tous ceux qui ont écrit de l'origine de l'abbaye de S. Pierre. Walfridus Strabus tres-ancien & tres-grave auteur, leur apprendra que Frideburge fille du duc Gozon, promise en mariage au roy Sigebert, ayant été délivrée du démon par les prieres de saint Gal, pria ce prince de lui permettre de quitter le siecle, & qu'elle se fist religieuse à S. Pierre de Mets. Le concile de Mets tenu à l'abbaye de S. Arnoul l'an 888. leur apprendra que deux religieuses de l'abbaye de S. Pierre ayant été assez malheureuses pour s'oublier de leur devoir, elles furent dévoilées & chassées du monastere; mais qu'étant un peu rentrées en elles-mêmes, il ordonna qu'on leur rendit leur voile, qu'on les reçût dans le cloître, & qu'on se contentât de leur faire faire pénitence dans une prison avec un peu de pain & d'eau. Si cela ne les contente pas, elles n'ont qu'à voir la fondation de l'abbaye de Nôtre-Dame-au-Bois, à present de Pont-à-Moufon; & elles y verront que l'abbesse & les religieuses de S. Pierre donnerent le fond pour cette fondation: & comme elles faisoient profession d'une vie retirée, & entierement séparée du monde, elles ne demanderent pour toute récompense que des prieres: ce que ces religieux leur accorderent volontiers, mettant leurs noms dans leur necrologe, afin qu'on priât Dieu pour elles, comme pour les religieux. Et afin qu'on n'en doute point, je rapporterai ici quelques extraits de ce necrologe.

IV. *Februarii Guicta dicta Regina monialis sancti Petri Metensis.*

XIII. *Feb. Hadevidis priorissa, Helvidis & Sophia monialium sancti Petri Metensis.*

II. *Martii domina Havidis de Principe monialis & professa sancti Petri Metensis.*

XXII. *Martii Judith abbatissa sancti Petri Metensis.*

I. *Aprilis Aleidis de Morfontaine monialis sancti Petri Metensis.*

II. *April. domina Clementia abbatissa sancti Petri Metensis.*

XIII. *April. Elisabeth de Morhange monialis sancti Petri Metensis.*

XIV. *April. Idete de Grangia monialis sancti Petri.*

XVII. *Aprilis Mathildis abbatissa, Gertrudis, Hauvedis, Petronilla, Aleidis, Margarita, Odelicte monialium sancti Petri Metensis.*

XXVIII. *April. Beatricis monialis sancti Petri Metensis.*

XXIX. *April. Elisabeth monialis sancti Petri Metensis.*

IX. *Maii dominarum Johanne de Princeio, Isabelle de Fenestrange, Isabelle de Paris, Jehanneta de Flin monialium sancti Petri Metensis.*

*Item dominarum Johanne de Vendieres & Marieta de Duni abbatissarum sancti Petri Metensis.*

X. *Maii Oda monialis & inclusa sancti Petri.*

XVIII. *Maii Loreta monialis sancti Petri Metensis.*

XXIII. *Maii domina Elisabeth monialis sancti Petri Metensis.*

XXVIII. *Maii Elisabeth monialis sancti Petri Metensis.*

XXIX. *Beatricis abbatissa sancti Petri Metensis.*

XIV. *Junii Loreta monialis sancti Petri Metensis.*

XIV. *Julii Mathildis monialis sancti Petri Metensis.*

XV. *Julii domina Beatricis electa administricis de Grosfenge sancti Petri Metensis.*

XXII. *Augusti Oda abbatissa.*

XXX. *Aug. Elisabeth monialis sancti Petri Metensis.*

XI. *Sept. Aleidis monialis sancti Petri Metensis.*

XXV. *Sept. dominarum Elisabeth de Sarrebruche & Elvidis de Morhange monialium sancti Petri Metensis.*

XXV. *Octobris Cecilie monialis sancti Petri Metensis.*

IV. *Novembris domina Elisabeth abbatissa sancti Petri Metensis.*

XXII. *Nov. Lorreta abbatissa.*

Cet endroit ne doit point être suspect à madame de S. Pierre, puisqu'il est tiré d'une abbaye de Prémontré qui n'est point de l'ordre de S. Benoist. Il luy est même fort honorable, puisqu'il nous apprend qu'elle est fondatrice d'une abbaye, qui aujourd'hui est assez considérable; mais il luy est encore plus honorable en ce qu'il nous fait voir quelle étoit la piété des religieuses de S. Pierre; puisque non seulement elles gardoient une étroite clôture, mais même qu'il y en avoit parmi elles qui vivoient en

recluses. Voicy encore un témoignage qui ne leur fera pas suspect, puisqu'il est tiré des archives de monsieur l'abbé de Gorze leur bon ami. C'est le procès verbal de l'élection de Hallix de Montalbe abbesse de S. Pierre du 10. Janvier 1442. où elle & toutes ses religieuses sont qualifiées religieuses de l'ordre de S. Benoist. En 1468. Paul II. donna un bref, par lequel il exempta les abbayes de S. Vincent, de S. Arnoul, de S. Clement, de S. Symphorien & de S. Martin de la juridiction de l'ordinaire, & soumit les abbayes de S. Pierre & de sainte Marie à l'abbé de S. Symphorien comme à un supérieur de leur ordre. Enfin toutes les archives de l'évêché & de S. Symphorien sont pleines d'actes qui prouvent que ces dames sont véritablement Benedictines; ce qu'il ne seroit pas difficile de faire voir par les différentes sociétés qu'elles ont eues avec les autres monasteres, par plusieurs ceremonies, par plusieurs provisions de benefices, par plusieurs rescripts de Rome, par plusieurs arrests de parlement, & par les propres billets qu'elles distribuent dans les églises après la mort de leurs dames. Mais cela ressentiroit plutôt la dissertation que la description d'un voyage. Je diray seulement que la dame abbesse de sainte Marie m'avoüa elle-même, que ses titres appelloient sa maison *convent*, & ses dames *religieuses de l'ordre de S. Benoist*: mais cela, disoit-elle, ne veut rien dire, car ce sont les vœux qui font les religieuses, & nous n'en faisons point. C'est ainsi que la verité se fait connoître par celles-là mêmes qui luy sont plus contraires. Il est vray que depuis environ vingt ans ces dames ont cru se mettre à couvert, en ne faisant plus de vœux. Mais c'est ce qui doit les couvrir de confusion, puisque par là elles se sécularisent par leur propre autorité, sans bulles de papes, sans lettres patentes du roy, sans ordonnances des évêques, sans permission & contre la volonté de leur supérieur, & qu'on ne peut plus les considerer que comme des filles mondaines qui usurpent un bien destiné pour de saintes servantes de Dieu, qui devoient vivre comme leur premieres meres, dans la clôture & dans l'observance de la regle de S. Benoist. Elles s'imaginent cacher le scandale qu'elles causent à tout le public sous le voile d'une prétendue qualité de chanoinesses qu'elles n'ont jamais eue. Quel effroyable aveuglement! on peut bien leurrer les simples, mais on ne trompe point Dieu. Elles n'ont pas même pû tromper son vicaire en terre. Car quoique les deux abbeses d'aujourd'huy ayent pû faire auprès du pape pour supprimer dans les bulles qu'il leur a accordé la qualité de religieuses

118 VOYAGE LITTERAIRE.  
de l'ordre de S. Benoist & fustituer en la place celle de chanoi-  
nesses, elles n'ont jamais pû ni par amis, ni par argent en ven-  
rir à bout. Comme je crois qu'on sera bien aise de voir ici ces  
bulles, je vais les rapporter avec leur fulmination.

Copie des bulles de dame Marguerite Duhamel pour  
l'abbaye de S. Pierre de Metz, ordre de S. Benoist,  
& fulmination desdites bulles.

**J**OSEPHUS SERON presbyter, sacrae facultatis Parisiensis doctor  
theologus socius Sorbonicus, ecclesie Metensis canonicus & archi-  
diaconus, illustrissimi ac reverendissimi domini D. Henrici Caroli  
du Cambout de Coislin, permissione divina, & sanctae sedis apos-  
tolicae gratia episcopi Metensis, sacri Romani imperii principis,  
ordinis Sancti-Spiritus commendatoris, regiae majestatis eleemo-  
synarii primi Vicarius generalis, officialis Metensis, judex com-  
missarius in hac parte specialiter & expressè à sancta sede apostolica  
ad infra scripta deputatus; Omnibus & singulis presbyteris, cle-  
ricis, notariis apostolicis, & aliis nobis, & sedi apostolicae quo-  
modolibet subiectis ad presentium executionem requisitis, aut in  
posterum requirendis, salutem in Domino. Noveritis nobis per  
illustrem & reverendam dominam Margaritam Duhamel, monas-  
terii monialium S. Petri Metensis, ordinis S. Benedicti, hujus  
diocesis Metensis, juxta morem & consuetudinem ejusdem monas-  
terii expressè professam, presentatas fuisse litteras seu bullas apos-  
tolicas, Romae sub plumbo cum cordula cannabis impendente more  
Romanae curiae, anno incarnationis Dominicae millesimo sepsingen-  
tesimo primo, quarto Nonas Decembris, pontificatus sanctissimi  
domini, domini nostri Clementis papa undecimi anno primo ex-  
peditas, sanas & integras, non vitiatas, neque cancellatas, aut  
aliqua sui parte suspectas, sed omni prorsus vitio & suspitione  
carentes, quarum tenor sequitur:

**CLEMENS** episcopus, servus servorum Dei, dilectio filio officiali  
venerabilis fratris nostri episcopi Metensis, salutem & apostoli-  
sam benedictionem. Inter sollicitudines varias, quibus assidue pre-  
mimur, illa potissimum pulsus & excitat mentem nostram, ut circa  
statum ecclesiarum, monasteriorumque omnium, quae vacationis  
incommoda deplorare noscuntur, solerter intendentes, eis, ne ob  
diutinam illorum vacationem in spiritualibus & temporalibus de-



trimenta sustineant, quantum nobis ex Alto permittitur, salubriter  
 providere curemus. Cum itaque, sicut accepimus, monasterium  
 monialium sedis apostolicæ immediate subjectum S. Petri Me-  
 tentis ordinis S. Benedicti, per obitum illius ultime abbatissæ, quæ  
 extra Romanam curiam diem clausit extremum, abbatiæ regimine  
 destitutum sit ad presens, Nos cupientes eidem monasterio, ne  
 illud longæ vacationis exponatur incommodis, de persona secun-  
 dum cor nostrum utili & idonea, per quam circumspicte regi &  
 salubriter dirigi valeat, providere; ac sperantes quod dilecta in  
 Christo filia Margarita Duhamel, quæ, ut asserit, habitum per-  
 moniales dicti monasterii gestari solitum suscepit, & professio-  
 nem per easdem emitti solitam expressè emisit regularem, de  
 cujus apud nos religionis zelo, vita munditiâ, honestate morum,  
 spiritualium providentiâ, & temporalium circumspectione, aliisque  
 multiplicium virtutum donis fide digna testimonia perhibentur,  
 eidem monasterio esse poterit plurimum utilis ac etiam fructuosa,  
 ipsamque Margaritam à quibusvis excommunicationis, suspensio-  
 nis & interdicti, aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris & pœ-  
 nis, à jure vel ab homine quavis occasione vel causâ lais, si qui-  
 bus quomodolibet innodata existit, ad effectum presentium tan-  
 tum consequendum, harum seriè absolventes, & absolutam fore  
 censentes, discretionem tuam per apostolica scripta mandamus, qua-  
 tenus si per diligentem examinationem dictam Margaritam ad  
 monasterium præfatum regendum & gubernandum utilem & ido-  
 neam esse repereris, super qua conscientiam tuam oneramus, dicto  
 monasterio, cujus & illi forsân annexorum fructus, redditus &  
 proventus viginti quatuor ducatorum auri de camera, secundum  
 communem existimationem & valorem annum, ut dicta Margari-  
 ta etiam asserit, non excedunt, sive præmisso sive alio quovis-  
 modo, aut ex alterius cujuscumque persone, seu per liberam dictæ  
 ultime abbatissæ vel cujuscumque alterius cessionem de dicto monaste-  
 rio, illiusque regimine & administratione in dicta curia vel extra  
 eam, etiam coram notario publico & testibus sponte factam, aut  
 assertionem alterius beneficii ecclesiastici ordinaria autoritate col-  
 lati vacet, etiam si tanto tempore vacaverit, quod ejus provisio  
 juxta Lateranensis statuta concilii ad sedem apostolicam legitime  
 devoluta existat; illaque ex quavis causa ad sedem eandem spe-  
 cialiter vel generaliter pertineat, & dicto monasterio cura juris-  
 dictionalis tantum immineat, ac super regimine & administra-  
 tione dicti monasterii inter aliquos lis, seu illorum possessorio vel  
 quavis molestia; cujus litis statum presentibus haberi volumus



pro expreso, pendeat indecisa; & dummodo saltem duarum ex tribus partibus dilectarum in Christo filiarum monialium dicti monasterii capitulariter & per secreta suffragia prestandus ad hoc expressus accedat consensus, & tempore date presentium eidem monasterio de abbatissa provisum canonice non existat, cum illi forsann annexis ac omnibus juribus & pertinentiis suis, de persona dictæ Margarite autoritate nostra provideas, illamque illi in abbatissam præcias, curam dicti monasterii ac hujusmodi regimen & administrationem & in spiritualibus & temporalibus plenarie committendo; ac dictæ Margarite in adipiscenda possessione regiminis & administrationis præfatorum ac bonorum dicti monasterii autoritate nostra præfata assistens, facias ei à conventu predicti monasterii obedientiam & reverentiam debitas & devotas, ac dilectis filiis, vassallis, & aliis subditis ipsius monasterii consueta servitia & jura sibi ab eis debita integrè exhiberi; contradictores autoritate nostra præfata, appellatione postposita, compescendo: nonobstantibus felicis recordationis Bonifacii pape octavi prædecessoris nostri, & aliis Apostolicis constitutionibus, ac monasterii & ordinis hujusmodi etiam juramento confirmatione apostolica, vel quarvis firmitate alia roboratis statutis & consuetudinibus contrariis quibuscumque. Aut si conventui, vassallis, & subditis præfatis, & quibusvis aliis communiter vel divisim ab apostolica sede sit indultum, quod interdici, suspendi, vel excommunicari non possint, per litteras non facientes plenam & expressam de verbo ad verbum de indulto hujusmodi mentionem. Nos etiam, si provisionem hujusmodi per te vigore presentium fieri contigerit, ut præfertur, Margarita præfata, ut à quocumque quem maluerit Catholico antistite gratiam & communionem dictæ sedis habente munus benedictionis recipere libere valeat, & eidem antistiti, ut munus ipsum illi impendere licite possit, earamdem tenore presentium concedimus facultatem. Volumus autem quod idem antistes qui præfatum munus dictæ Margarite impendet, antequam illud ei impendat, ab ea nostra & Romana ecclesiæ nomine fidelitatis debite solitum recipiat juramentum, juxta formam quam sub bulla nostra mittimus interclusam, ac formam juramenti hujusmodi, quod dicta Margarita præstabit nobis de verbo ad verbum, per ejus patentes litteras suo sigillo munitas per proprium nuntium quanto citius destinare procuret. Præterea volumus ut dicta Margarita postquam ad id reperta fuerit idonea, & antequam dicto monasterio de ejus persona provideatur, fidem catholicam juxta articulos jampridem à sede apostolica propostos in manibus

nibus tuis emittere, illamque sic emissam ad dictam sedem sine mendis cum tui & dictæ Margaritæ subscriptione quanto citius transmittere omnino teneatur; alioquin dictum monasterium valet eo ipso.

Datum Romæ apud sanctum Petrum anno Incarnationis Domini millesimo septingentesimo primo, quarto Nonas Decembris, pontificatus nostri anno primo. Signatum, PLACENTINUS pro magistro. PALLAVICINUS, cum aliis pluribus subscriptoribus, & in publica, DE PRESSIAT, NERIUS, &c.

Post quarum quidem bullarum seu litterarum apostolicarum præsentationem ac earumdem receptionem Nobis & per Nos, ea que decuit reverentia & obedientia, factis; fuimus pro parte supradictæ illustris & reverendæ domine Margaritæ Duhamel principaliter in eisdem litteris denominatæ requisiti, ut ad illarum executionem, juxta mandatum & ordinem Nobis à supramemorato sanctissimo domino nostro præscriptum, procedere vellemus; cui quidem requisitioni, utpote juxta & rationi consonæ, attendentes, volentesque mandata apostolica nobis commissa rite & fideliter, ut tenemur, exequi; visis & maturè perpensis iisdem bullis apostolicis, & postquam per diligentem inquisitionem, dictam dominam Margaritam Duhamel ad monasterium præfatum sancti Petri Metensis regendum & gubernandum utilem & idoneam esse reperimus, dicto monasterio cum illi forsitan annexis ac omnibus juribus & pertinentiis ejusdem, de persona dictæ illustris ac reverendæ domine Margaritæ Duhamel auctoritate apostolica nobis in hac parte commissa providimus, & per præsentem providemus, ipsamque eidem monasterio in abbatissam præficimus, ejusdem curam, regimen & administrationem ipsi in spiritualibus & temporalibus plenarie committentes; emissâ prius per eam in manibus nostris, juxta articulos jam pridem à sancta sede apostolica propofitos, professione fidei, ad eandem sedem sine mendis cum nostra & ejusdem domine Margaritæ subscriptione quanto citius transmittenda. Quapropter vobis omnibus & singulis vestrum, aliisque ad quos spectare poterit, præfata auctoritate injungimus, ut quoties ad id fueritis requisiti, eandem dominam Margaritam Duhamel in realem corporalem & actualem dicti monasterii juriumque omnium & pertinentiarum ejusdem possessionem ponatis & inducatis; servatis omnibus in tali re servandis & servare consueveris. Univerfis autem reverendis dicti monasterii monialibus eadem auctoritate mandamus, ut obedientiam & reverentiam debitas & devotas eidem domine Margaritæ exhibeant, eamque ut veram & legitimi-

*nam dicti monasterii abbatissum habeant & agnoscant. Vassallis vero & aliis ejusdem monasterii subditis precipimus & injungimus, ut consueta servitia & jura ab eis debita eidem in omnibus presentent & integre pendant: non obstantibus iis que prefatus sanctissimus Dominus noster voluit non ob stare. In quorum omnium & singulorum fidem, presentes manu nostra subscriptas, & per actuarium curie nostræ ecclesiasticæ subsignatas, ejusdem curie sigillo muniri curavimus.*

*Datum Metis in palatio episcopali die decima octava mensis Novembris anni millesimi septingentesimi secundi, presentibus venerabilibus viris dominis Jacobo Maurin presbytero ecclesie Metensis canonico, & Johanne-Baptista Canon presbytero sacrae facultatis Parisiensis licentiato, ad præmissa vocatis & nobiscum subsignatis. Sic signati,*

J. SERON, *officialis generalis.*

MAURIN, CANON.

*Et inferius de mandato venerabilis domini officialis generalis,*

CAMBRAY.

*Pro copia extracta ex registris insinuationum ecclesiasticarum diocesis Metensis de die 28. mensis Novembris anni 1702. fol. 48. verso, & 46. recto & verso secundi registri. Signatum,*

GUICHARD.

Copie des bulles de dame Charlotte Marie de Mechatin pour l'abbaye de Sainte Marie de Metz, ordre de S. Benoist, & fulmination desdites bulles.

**J**OSEPHUS SERON presbyter, sacrae facultatis Parisiensis, doctor theologus socius Sorbonicus, ecclesie etensis canonicus & archidiaconus illustrissimi ac reverendissimi domini domini Henrici Du Cambout de Coislin, permissione divinâ & sanctæ sedis apostolicæ gratiâ episcopi Metensis, sacri Romani imperii principis, ordinis Sancti Spiritus commendatoris, regie majestatis elector mosynarii primi vicarius generalis, officialis Metensis, judex commissarius in hac parte specialiter & expressè à sancta sede apostolica ad infra scripta deputatus, omnibus & singulis presbyteris, clericis, notariis apostolicis, & aliis nobis & eidem sedi aposto-

*lica quomodolibet subjectis ad presentium executionem requisitis aut in posterum requirendis, salutem in Domino. Noveritis, nobis per illustrem & reverendam dominam Carolam Mariam De Mechatin monialium monasterii de Remiremont, Tullensis diœcesis unam, presentatas fuisse litteras seu bullas apostolicas Romæ, sub plumbo cum cardula cannabis impendente, more Romane curie anno Incarnationis Dominicæ millesimo septingentesimo primo, quarto Nonas Decembris, pontificatus sanctissimi domini nostri Clementis pape undecimi anno primo expeditas sanas & integras, non vitiatas, neque cancelatas, sed omni prorsus vitio & suspitione carentes, quarum tenor sequitur:*

**CLEMENS** episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio officiali venerabilis fratris nostri episcopi Metensis, salutem & apostolicam benedictionem. Inter sollicitudines varias quibus assidue premimur, illa potissimum pulsatur & excitat mentem nostram, ut circa statum ecclesiarum & monasteriorum omnium, quæ vacationis incommoda deplorare noscuntur, solerter intendentes, eis, ne ob diutinam illorum vacationem in spiritualibus & temporalibus detrimenta sustineant, quantum nobis ex alto permittitur, salubriter providere curemus. Cum itaque, sicut accipimus, Monasterium monialium sedi apostolicæ immediatè subjectum beatæ Mariæ Virginis Metensis, ordinis sancti Benedicti, cui quondam cognominata de Floranville ipsius monasterii abbatisa, dum viveret, præerat, per obitum dicte cognominata de Floranville, quæ extra Romanam curiam diem clausit extremum, abbatisa regimine destitutum existat ad presens; nos cupientes eidem monasterio, ne illud longæ vacationis exponatur incommodis, de persona secundum cor nostrum utili ac idonea per quam circumspectè regi & salubriter dirigi valeat, providere; ac sperantes quod dilecta in Christo filia Carola Maria de Machatin, quæ, ut asserit, monialis monasterii monialium oppidi de Remiremont ejusdem ordinis, Tullensis diœcesis expressè professa existit, cuique apud nos de religionis zelo, vitæ munditiâ, honestate morum, spiritualium providentiâ, & temporalium circumspèctione, aliisque multiplicum virtutum donis fide digna testimonia perhibentur, primo dicto monasterio esse poterit plurimum utilis ac etiam fructuosa; ipsamque Carolam Mariam à quibusvis excommunicationis, suspensionis & interdicti, aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris, & pœnis à jure vel ab homine quavis occasione vel causa latis, si quibus quomodolibet innodata existit, ad ef-



fectum præsentium tantum consequendum, harum seriè absolventes, & absolutam fore censentes, discretioni tue per apostolica scripta mandamus, quatenus consilio prius legitime coram te quod in priori monasterio par vel arctior quàm in posteriori monasterio vigeat observantia regularis; quodque dilectæ in Christo filix primodiæi monasterii moniales capitulariter congregatæ, pro duabus saltem ex tribus partibus earum per secreta suffragia in personam dicte Carole Mariæ sponte ac libere consentiant: tu eidem Carole Mariæ ad primodiæum monasterium, servatis conditionibus & formis præscriptis, se transferendi licentiam pro tuis arbitrio & conscientia tribuas & concedas: ac si per diligentem examinationem dictam Carolam Mariam ad primodiæum monasterium regendum & gubernandum utilem atque idoneam esse repereris, super quo conscientiam tuam oneramus, primodiæo monasterio, cujus & illi forsân annexorum fructus, redditus & proventus viginti quatuor ducatorum auri de Camera, secundum communem existimationem & valorem annum, ut dicta Carola Maria etiam asserit, non excedunt; si ve præmissò, si ve alio quovis modo, aut ex alterius cujuscumque personæ, seu per liberam dicte cognominatæ de Floranville abbatissæ, vel cujusvis alterius cessionem de primodiæo monasterio illiusque regimine & administratione in dicta curia vel extra eam, etiam coram notario publico & testibus sponte factam, aut assecutionem alterius beneficii ecclesiastici ordinaria auctoritate collati vacet; etiam si tanto tempore vacaverit, quod ejus provisio juxta Lateranensis statuta concilii ad sedem apostolicam legitime devoluta existat, illaque ex quavis causa ad sedem eandem specialiter vel generaliter pertineat, & primodiæo monasterio cura jurisdictionalis tantum immineat, ac super regimine & administratione primodiæi monasterii inter aliquos lis, seu illorum possessorio, vel quavis molestia, cujus litis statum præsentibus haberi volumus pro expresso, pendeat indecisa; dummodo saltem duarum ex tribus partibus dictarum monialium primodiæi monasterii capitulariter & per secreta suffragia præstandus ad hoc expressus accedat consensus, & semper datæ præsentium primodiæo monasterio de abbatissâ provisum canonicè non existat, cum illi forsân annexis ac omnibus juribus & pertinentiis suis, de persona dicte Carole Mariæ auctoritate nostra provideas, ipsamque illi in abbatissam præficias, curam primodiæi monasterii, ac hujusmodi regimen & administrationem ei in spiritalibus & temporalibus plenarie illi committendo, ac eidem Carole Mariæ in adipiscenda possessione regimi-



*nis & administrationis prefatorum ac bonorum primodicti monasterii autoritate nostra prefata assistens, facias ei à conventu primodicti monasterii obedientiam & reverentiam debitas & devotas, ac à dilectis vassallis & aliis subditis ipsius primodicti monasterii consueta servitia & jura sibi ab eis debita integre exhiberi. Contradictores autoritate nostra prefata, appellatione postposita, compescendo : Nonobstantibus felicitis recordationis Bonifacii pape octavi predecessoris nostri, & aliis apostolicis constitutionibus, ac primodicti monasterii & ordinis prefati etiam juramento, confirmatione apostolica vel quavis firmitate alia roboratis, statutis & consuetudinibus contrariis quibuscumque ; aut si conventui, vassallis, & subditis prefatis vel quibusvis aliis communiter vel divisim ab apostolica sit sede indultum, quod interdici, suspendi, vel excommunicari non possint per litteras apostolicas non facientes plenam & expressam ac de verbo ad verbum de indulto hujusmodi mentionem. Nos enim, si provisionem hujusmodi per te vigore presentium fieri contigerit, ut prefertur, Carole Maria prefata, ut à quocumque quem maluerit catholico antistite gratiam ac communionem dictæ sedis habente, munus benedictionis recipere libere valeat, & eidem antistiti, ut munus ipsum illi licitè impendere possit, earundem tenore presentium concedimus facultatem. Volumus autem quod idem antistes, qui prefatum munus dictæ Carole impendet, antequam illud ei impendat, ab ea nostro & Romane ecclesie nomine fidelitatis debite solitum recipiat juramentum, juxta formam quam sub bulla nostra mittimus interclusam ; ac formam juramenti hujusmodi, quod dicta Carola prestabit nobis de verbo ad verbum, per ejus patentes litteras suo sigillo munitas per proprium nuntium quantocius destinare procuret : Quodque dicta Carola Maria postquam ad id reperta fuerit idonea, & antequam dicto primo monasterio de ejus persona provideatur, fidem catholicam juxta articulos jam pridem à sede apostolica propositos in manibus tuis emitte, illamque sic emissam ad dictam sedem sine mendis cum sui & tui subscriptione quantocius transmittere teneatur, alioquin primodictum monasterium vacet eo ipso. Volumus autem quod Carola Maria postquam translata fuerit, illum gestet habitum qui in primodicto monasterio geritur & habetur, illiusque regularibus institutis se conformet. Datum Romæ apud sanctum Petrum anno Incarnationis Dominicæ millesimo septingentesimo primo quarto Nonas Decembris, pontificatus anno primo. Signatum, P L A C E N T I N U S pro Magist. P A L L A V I C I N U S cum aliis pluri-*

*bus subscriptionibus, & in plica DEPRESSIAT, NERIUS, &c.*

*Post quarum quidem bullarum seu litterarum apostolicarum presentationem & earundem receptionem nobis apud nos eâ quæ de-  
cuit reverentiâ & obedientiâ factas ; fuimus per supradictam il-  
lustrem & reverendam dominam Carolam Mariam de Mechatin  
in eisdem litteris principaliter denominatam requisiti, ut ad illa-  
rum executionem juxta mandatum & ordinem nobis à supra me-  
morato sanctissimo domino nostro præscriptum procedere vellemus :  
cui quidem requisitioni utpote justæ & rationi consona attenden-  
tes, volentesque mandata apostolica nobis commissa ritè & fideli-  
ter ut tenemur exequi, visis & maturè perpensis eisdem bullis  
apostolicis, eidem Carole Mariæ de Mechatin ad monasterium  
monialium beatae Mariæ Metensis ordinis sancti Benedicti ; dum-  
modo more & ordine solitis in ejsdem monasterii sacrimoniam  
recipiatur & admittatur, se transferendi licentiam tribuimus  
& concedimus. Et postquam per diligentem examinationem dic-  
tam dominam Carolam Mariam ad primodictum monasterium re-  
gendum & gubernandum idoneam esse reperimus, primodictò mo-  
nasterio, cum illi forsân annexis ac omnibus juribus & pertinenti-  
is ejus, de persona ejusdem illustris ac reverende Carole Mariæ  
auctoritate apostolica nobis in hac parte commissa providimus,  
& per presentes providemus, ipsamque eidem monasterio in ab-  
batissam præficimus, ejusdem curam, regimen & administratio-  
nem in spiritualibus & temporalibus plenariè ipsi committendo ;  
emissa prius per eam in manibus nostris, juxta articulos jam pri-  
dem à sancta sede apostolica propositos, professione fidei, ad eam-  
dem sedem sine mendis cum nostræ & ejusdem domine Carole Ma-  
riæ subscriptione quantocius præmittenda. Quapropter vobis om-  
nibus & singulis vestrum, aliisque ad quos spectare poterit, præ-  
fata auctoritate injungimus, ut quoties ad id fueritis requisiti,  
eamdem dominam Carolam Mariam de Mechatin in realem, cor-  
poralem, & actualem dicti monasterii juriumque omnium & per-  
tinentiarum ejusdem possessionem ponatis & inducatis ; servatis  
omnibus in tali re servandis & servari consuetis. Univerfis  
autem dicti monasterii reverendis monialibus eadem auctoritate  
mandamus, ut obedientiam & reverentiam debitas & devotas ei-  
dem domine Carole Mariæ exhibeant, eamque ut veram & legiti-  
mam dicti monasterii abbatissam habeant & agnoscant. Vassal-  
lis verò & aliis ejusdem monasterii subditis præcipimus & injun-  
gimus, ut consuetæ servitia & jura ab eis debita eidem in om-*

*mihi præsent & integre pendant : non obstantibus iis omnibus que idem sanctissimus dominus noster voluit non obstante. Datum Metis in palatio episcopali die decima octava mensis Novembris anni millesimi septingentesimi secundi, presentibus venerabilibus viris dominicis Jacobo Morin presbytero, ecclesia Metensis canonico, & Johanne-Baptista Canon presbytero, sacre facultatis Parisiensis licenciato, ad præmissa vocatis & nobiscum subsignatis. Sic signatum J. SERON officialis generalis, MAURIN, CANON : & inferius, de mandato venerabilis domini officialis generalis.*

S. CAMBRAY.

*Pro copia extracta ex registris Insinuationum ecclesiasticarum diœcesis Metensis de die prima mensis Decembris anni 1702. fol. 48. 49. & 50. S. GUICHARD.*

Outre ces sept abbayes dont nous venons de parler, il y en a encore deux dans Mets de l'ordre de Cîteaux : l'une d'hommes, qui se nomme Pontifroy, qui fut fondée du temps du pape Jean XXII. & qui est reduite aujourd'hui à un abbé regulier sans religieus : l'autre de filles qu'on appelle Clairvaux. On prétend que celle-ci fut fondée du temps de S. Bernard en reconnoissance de la paix qu'il avoit procuré à la ville de Mets : mais il n'y a pas d'apparence qu'on l'eût placée dans une grande ville, dans un temps où les monasteres de l'ordre étoient bâtis dans les plus sombres solitudes. Il y a pourtant au moins quatre cens ans qu'elle est dans la ville, & ce n'étoit en ce temps-là qu'un prieuré. Aujourd'hui on luy donne le nom d'abbaye, je ne sçay pas sur quel fondement. Il y avoit encore à Mets autrefois une abbaye de Prémontré hors de la ville au-delà de la Moselle, qui avoit été fondée sous l'invocation de sainte Croix, elle fut depuis transférée dans la ville & appellée saint Eloy. Elle est aujourd'hui possédée par les peres Jesuites ; nous fûmes voir le R. P. Recteur pour le prier de vouloir bien nous faire voir les anciens titres de ce monastere ; mais il nous assura qu'il n'en avoit aucun, & je crois qu'il disoit la verité ; car il nous reçut fort civilement, nous mena dans sa chambre, où nous y trouvâmes une histoire manuscrite des évêques de Mets, qu'il nous la prêta de bonne grace.

Après avoir demeuré à Mets durant trois semaines, nous en partîmes le 20. d'Aoust pour aller à Pont-à-mousson, petite ville de Lorraine sur la Moselle assez jolie. Il y a une université fon-

Pont-à-  
mousson.

dée pour des Jesuites par le cardinal de Lorraine à fort peu de frais. Car il chassa les religieux de S. Antoine d'une de leur meilleure maison pour la donner à ces reverends peres, & y unit de grands biens des monasteres de l'ordre de S. Benoist. C'est ainsi qu'on s'acquiert un grand nom sans qu'il en coûte beaucoup. Les Antonins ainsi expulsés de leur monastere sans esperance d'y pouvoir rentrer, furent obligez de se rebâtir une nouvelle maison, où ils sont à present sept ou huit religieux. Il y a aussi à Pont-à-mousson un monastere de chanoines reguliers, des convents de Carmes chaussez, & de Carmes Deschaux, de Capucins, de Minimes, de Carmelites, & de religieuses de sainte Claire de l'observance de sainte Collette. Mais le principal monastere de la ville est l'abbaye de sainte Marie aux bois de l'ordre des Prémontrez, que le R. P. Servais Lairuel réformateur de cet ordre, y transféra d'une grande solitude où il avoit été fondé. Il y fit un grand & vaste bâtiment, mais tres-simple, pour loger les religieux qui voudroient venir étudier à l'université. Lorsque nous y arrivâmes, l'abbé étoit allé aux eaux; mais en son absence le prieur nous communiqua tout ce qui nous étoit nécessaire. Il nous fit voir la bibliotheque, dans laquelle nous vîmes deux belles bibles manuscrites d'environ 500 ans, des anciens statuts des Prémontrez, & un missel d'environ 300 ans traduit en François, qui avoit été à l'usage de Philippe de Gueldres femme de René roy de Sicile & duc de Lorraine, laquelle après la mort de son mary se fit religieuse au convent de sainte Claire, & y mourut en reputation de sainteté âgée de 85. ans, comme il paroît par l'épithape qui se voit à son tombeau. Comme nous avions assez de temps, nous fûmes bien aise de voir la maison des Jesuites, le prieur nous y conduisit luy même par une allée de communication, par laquelle on va à couvert de l'abbaye au college. Aussi-tôt que nous parûmes, un Jesuite vint nous aborder, & nous montra avec beaucoup de bonté tout ce qu'il y a de beau dans la maison. La bibliotheque est assez grande; mais il n'y a point de manuscrits. L'église est jolie. On y voit à côté de l'autel un tableau de saint Antoine qui est fort estimé, & quelques tombeaux, entr'autres celui de Theod. de Chaumont abbé de S. Antoine de Vienne commissaire apostolique contre les Lutheriens.

S. Michel.

Le lendemain nous partîmes de Pont-à-mousson pour aller à S. Michel. Cette abbaye est la plus illustre & l'une des plus anciennes de toute la Lorraine. Volfoad maire du palais la fonda environ l'an 708. dans une grande solitude, qu'on appelle le

vicux



Vieux moustier. Il n'y reste plus aujourd'huy qu'une tres-ancienne église, dans laquelle on voit encore le tombeau du fondateur & celui de sa femme. L'abbé Smaragde illustre & pour sa pieté & pour son érudition, qui vivoit sous Louis le Debonnaire, la transféra sur la riviere de Meuse, où elle a ensuite formé la ville de saint Mihel, une des plus belles de la Lorraine. Les religieux neanmoins conserverent un attache si grande à leur premiere demeure, que jusqu'au temps d'Urbain II. ils ne voulurent point avoir d'autre lieu pour leur sepulture, quoyqu'il y ait au moins une grande lieuë. Mais ce pape les dispensa de cette fatigue, leur permettant de s'enterrer dans le nouveau monastere. Le R. P. Dom Henry *Henson* religieux de la congregation de S. Venne & abbé regulier de S. Mihel, homme d'une grande pieté & d'un génie superieur, encherissant sur ses predecesseurs, y a fait un des plus somptueux édifice qui soit dans la Lorraine, & même dans l'ordre de S. Benoist. C'est un corps de bâtimens de 350. pieds de long, dont la face est toute de pierres de tailles, avec des pilastres, des corniches & d'autres ornemens. Outre les officines souterraines, il contient une sacristie, un chapitre, un réfectoire, une cuisine & des sales d'hostes, le tout voûté, & au dessus un grand dortoir qui n'est que l'ambrissé. Le logis abbatial qui a été bâti par le cardinal de Lorraine est des plus beaux qu'on puisse voir. L'église est toute riante, & tres-bien percée, les collateraux sont aussi élevez que la nef. Le cœur est derriere le grand autel qui est tout de marbre, tous les autels sont tres-bien décorés; & leur décoration a été tirée des démolitions d'un ancien jubé, dont l'ouvrage étoit admirable. On y voit une châsse tres-riche de S. Anatole évêque de Chaors, dont l'abbaye est en possession depuis long-temps, quoyqu'aujourd'huy on n'ait aucune connoissance de la vie de ce saint. L'on nous montra dans la sacristie une croix d'argent de six pieds de hauteur, toute couverte de pierres précieuses, de rubis, de topases & d'agathes, dans laquelle il y a du bois de la vraye Croix. Nous y vîmes aussi un soleil d'or d'une belle grandeur, orné de perles, de diamans, de rubis, soutenu sur un pied d'argent d'un fort beau travail. Le reste de l'argenterie répond à ces deux pieces. La bibliotheque est une des plus belles & des meilleures qu'on puisse voir en province. Elle contient un tres-grand nombre de livres imprimez, & quelques manuscrits, parmi lesquels nous trouvâmes un tres-beau pseautier écrit en Grec & un Alcoran écrit en lettres d'or. La paroisse est au bout du jardin, il y a



un saint sepulcre fait d'une seule pierre où il a plus de quinze figures toutes dans leur grandeur naturelle, mais dont on peut dire sans exagerer, que l'art surpasse la nature. Car je ne sçai si l'on peut trouver quelque chose de mieux fait.

Nous restâmes une semaine à S. Mihiel, pendant laquelle nous fîmes aux abbayes de l'Etanche de l'ordre des Prémontréz, & de S. Benoist de l'ordre de Cisteaux. Le R. P. abbé, le P. souprieur & tous les religieux après nous avoir comblez d'honnêteté durant nôtre séjour, firent ce qu'il purent pour nous retenir plus long-temps, se plaignant de ce que nous quittions si-tôt, & nous donnerent un guide pour nous conduire à Rangevalle, abbaye de l'ordre des Prémontréz, dont tous les bâtimens sont magnifiques. L'abbé étoit absent, mais le prieur en son absence nous donna la satisfaction que nous pouvions souhaitter.

Toul.

Le lendemain nous nous rendîmes à Toul, qui n'en est éloigné que de quatre lieuës. La ville est bâtie sur la Moselle, dans une belle plaine, bordée d'agreables colines, qui sont couvertes de vignes. La cathédrale est tres-belle & bien décorée, le portail est admirable. Dans une croisée est le lieu de la sepulture des anciens évêques, dont les tombeaux étoient les uns sur les autres dans la muraille. Monsieur l'abbé de l'Aigle qui en est chanoine, & grand vicaire, & qui n'est pas moins recommandable par sa modestie & par sa piété, que par son érudition, nous témoigna toute sorte de bonté, & il ne tint pas à lui que nous n'eussions entrée dans les archives du chapitre. Pour monseigneur l'évêque, il nous ouvrit de bonne grace les siennes, nous donna plusieurs fois à diné, & nous fit des reproches de ce que nous n'étions pas descendu chez lui.

S. Evre.

Outre la cathédrale, il y a à Toul trois abbayes, deux de l'ordre de S. Benoist & une de chanoines réguliers, l'abbaye de S. Evre qui est hors de la ville, est la plus ancienne & la plus considerable; mais elle a éprouvé le malheur des guerres, qui n'ont point toutefois endommagé les archives. On y conserve aussi le corps de S. Evre évêque de Toul & de quelques autres évêques. Celle de S. Mansui fondée par S. Gerard a eu le même sort,

S. Mansui.

les guerres & le feu y ont mis la dernière désolation, de sorte qu'on est obligé de faire servir d'église le réfectoire. On y conserve encore le corps de S. Mansui premier évêques de Toul & de quatre autres saints ses successeurs, avec le calice de S. Gerard, dont la coupe est fort large & qui a des ances; & son aube qui est aussi fort large par le bas. L'abbaye des chanoines régu-

liers est consacrée à S. Leon pape neuvième du nom, qui avoit été évêque de Toul avant que de monter sur le saint siège. On y conserve les reliques de sainte Libaire, & le procès verbal des informations faites pour la canonization du P. Pierre Fourier curé de Matincour, qui a réformé les chanoines réguliers de Lorraine.

Après deux semaines de séjour à Toul, comblez des honnêtetés des prieurs de saint Mansui & de saint Evre, & conduits par le pere procureur, nous allâmes de saint Evre à l'abbaye de Clair-lieu de l'ordre de Cîteaux, fondée par Mathieu duc de Lorraine, qui y est enterré avec sa femme & ses enfans. On y voit aussi quelques tombeaux de messieurs de Lenoncourt, & quelques uns de messieurs de Luxembourg, sur lesquels on lit ces épitaphes :

*Cy-gist dame Marguerite de Chamble, femme de messire Jehan de Fleville, chevalier, que Dieu pardonne, qui trépassait le XXVIII. jour de Janvier de l'an M. cccc. xxxvii. Priez Dieu pour elle. Amen.*

*Cy-gist un tres-noble chevalier messire Jehan de Fleville, voyageur de Jérusalem, bailly de Vosge aussi, qui à Dieu l'an M. cccc. xxx. rendit l'ame, le XIII. de Novembre.*

*Cy-devant gist honorable messire Varry de Fleville, chevalier, en son vivant seigneur dudit Fleville, & bailly d'Allmengue, lequel trépassa l'an de grace nôtre Seigneur M. cccc. lxxvi. le xv. jour de Septembre.*

*Cy-gist aussi honorée dame Mengay de Haffonville, en son vivant femme dudit Varry, laquelle trépassa l'an M. cccc. lvii. le x. d'Avril; lesquels seigneur & dame, & autres seigneurs dudit Fleville cy-devant gissans, ont fondé une messe par chacun jour à toujoursmais en cette leur chapelle, pour le repos de leurs ames & de leurs parens. Priez Dieu pour eux.*

*Cy-gist honorée dame Biatrix de Germinu, en son vivant femme d'honoré seigneur messire Varry de Luxembourg, chevalier, seigneur de Fleville, laquelle dame Biatrix trépassa l'an M. cccc. xcvi. le x. jour de Février. Priez Dieu qu'il veuille avoir son ame.*

*Messire Vvarry de Luxembourg seigneur  
Tres-vertueux, chevalier plein d'honneur*

*En son vivant, & seigneur de Fleville,  
Droit conseiller du feu Roy de Sicile.  
Le bon René, que Dieu absoille,  
Reposé & gist, conseiller fut aussi  
Du tres-illustre & noble duc Antoine,  
Fils dudit Roy, & preux duc de Lorraine ;  
Lequel défunt en l'évêché de Mets  
Durant un regne a été bailly Mets,  
Par Atropes qui corps humain détruit,  
A souffert mort l'an mil cinq cens vingt-huit,  
Quinzième jour de Septembre. La grace  
De Dieu prions que l'ame au ciel ait place.*

*Le Chevalier qui gist sous cette lame,  
Fut Nicolas de Luxembourg nommé,  
Qui de prudent, excellent don de l'ame,  
Vesquit jadis hautement renommé,  
En sens, en pace, en vertu consommé :  
Mais dure mort qui de sa vûë oblique  
Un tel support veit à la République,  
A l'une l'heur la vie, à l'autre prit.  
Or immortel, maulgré la mort inique,  
Son cos est en terre, au ciel vit son esprit.*

Nancy.

Le même jour nous allâmes coucher à Nancy, qui n'est éloigné de cette abbaye que d'une lieuë. Nous fûmes descendre à S. Leopold, où le R. P. abbé Dom Mathieu Petit-Didier, aussi recommandable par sa régularité, que par son érudition, nous reçut avec toute la cordialité possible. Le lendemain il nous fit voir l'ancienne & la nouvelle ville. Le palais du prince, & la citadelle, sont dans l'ancienne ville, qui est beaucoup plus peuplée. Il y a des manufactures comme aux Gobelins. On y voit chez les Cordeliers les tombeaux des princes, entre lesquels celui du cardinal Charles de Lorraine attire l'admiration des étrangers. La ville neuve est tout tirée au cordeau, & beaucoup plus belle. Elle renferme presque toutes les maisons religieuses. Les Jésuites y en ont deux, une pour le college, & l'autre, qui est fort belle, pour le noviciat. Le monastere des Benedictines du saint Sacrement fut fondé par madame Catherine de Lorraine, qui préfera la qualité de religieuse Benedictine, à celle d'épouse de l'empereur Maximilien. Elle étoit abbesse de Remiremont: mais comme sa pieté surpassoit sa grande naissance, & qu'elle

aspiroit toujours à ce qui est de plus parfait, elle fonda dans Nancy une abbaye sous le titre de Notre-Dame de Consolation, pour y garder avec celles qui voudroient imiter son exemple, la règle de saint Benoît à la lettre. Elle le fit durant sa vie, qui fut trop courte pour executer un si pieux dessein. Après sa mort, la nouvelle abbaye passa aux religieuses réformées de l'adoration perpétuelle du saint Sacrement, auxquelles elle laissa tous les bijoux dont les princes lui avoient fait présent, pour satisfaire sa piété. Nous y vîmes un soleil d'or, avec sa niche d'argent, l'un & l'autre enrichis de diamans; un morceau considérable du bois de la vraie Croix; une sainte épine de la couronne de notre Seigneur; & plusieurs autres reliquaires enrichis d'agathes & de pierres précieuses; une annonciation de la Vierge, représentée en mignature sur une pierre.

L'église de saint Nicolas celebre par son pelerinage, & la plus belle qui soit dans la Lorraine, est à deux lieux de Nancy. Elle a formé & donné le nom à une petite ville, qui est assez jolie. Il y a un tres-beau monastere de la congrégation de saint Venne. Nous y descendîmes pour saluer le R. P. prieur; mais comme il étoit absent, nous nous contentâmes d'entrer dans l'église, où nous vîmes quantité de vœux, & particulièrement de grosses chaînes des captifs qui avoient été délivrés par les merites de saint Nicolas; & nous remontâmes à cheval, pour aller par une belle levée à Luneville, où est la cour du prince, & où il y a une abbaye de chanoines réguliers, dans laquelle la réforme du pere de Matincour a pris naissance. Nous y restâmes assez peu, parce que l'abbaye n'est pas considerable, & qu'il n'y a pas d'anciens monumens; & après une heure de travail, nous remontâmes à cheval, pour aller à celle de Beaupré. Mais à peine étions-nous sortis de la ville, que nous fûmes surpris d'un orage effroyable, qui pensa nous inonder, & qui donna lieu à la charité des saints religieux de cette maison: car aussi-tôt que nous fûmes arrivés, ils nous rendirent tous les devoirs de l'hospitalité, avec un zèle & une devotion, qui surpassent toutes les expressions dont je pourrois me servir. Il n'y avoit que deux ans que cette maison avoit été réformée par l'autorité de Son Altesse Royale. On y mit douze religieux tirez de l'abbaye d'Orval, qui vivent comme des anges, & qui embaument tout le pais de l'odeur de leurs vertus. Ils gardent à la lettre les anciens Us de Cîteaux, un silence perpétuel, un travail de trois heures par jour, les jeûnes prescrits par la règle jusqu'après nones qu'ils chantent à deux heures, & ceux

S. Nicolas.

Beaupré.



du carême jusqu'à quatre heures. Une fois la semaine seulement ils mangent du poisson, & une fois des œufs ; les autres jours ils ne mangent que des légumes ; mais leur ame se rassasie des délices du ciel. Nous y arrivâmes le 14. Septembre ; & le lendemain le R. P. abbé voulut nous faire l'honneur de souper avec nous : mais ce fut pour augmenter sa mortification par cet acte de charité ; car au lieu que ses religieux mangèrent après nones, il ne mangea qu'à six heures du soir. Leur monastere est fort propre ; mais sur-tout l'église, dans laquelle on voit le tombeau de Raoul duc de Lorraine, avec cette épitaphe :

*Mort qui de tout prendre étant grande,  
Fût moult piteuse & grande  
En Raoul, qui marquis & duc étoit,  
Et o tous bien rendu saige courtois ;  
Et plein d'honneur  
En luy, & large d'honneur,  
A Crescy bien le défendit,  
Toutes les batailles fendit :  
Si mourut, n'en soit reproche,  
Trouvé fût le plus approche  
Des Anglois. Cy en gist li corps,  
Dieu lui soit vrai misericors.*

*Cy-gist tres-noble & haut prince Raoul duc de Lorraine, & marquis, qui trépassa en M. CCC. XLVI. en la darraïne semaine d'Aost.*

*Hoc monumentum omnino dirutum sub augustissimo Leopoldo feliciter reduce, ac felicibus pro populis imperante, reparatum est anno Domini M. DCC. IV.*

Nous y vîmes aussi plusieurs tombes des seigneurs de Parroy & autres, sur lesquelles nous lûmes les épitaphes suivantes :

*Cy-gist noble baron messire Vvoirri de Parroy, sire de Savigny, qui premier s'en surnommé étoit fils de messire André de Parroy, descendu directement des comtes de Mets, Luneville & d'Albourg, premiers fondateurs de l'église & monastere de ce lieu, inhumé en cette dicte église le jour de Pasque Fleuris M. CCC. XXXIII ; & étoit sa femme madame Isabelle de Belrain. Priez Dieu pour eux.*

*Cy-gist noble damoiseau André de Savigny, fils de messire Vvoir-*

*ry de Parroy, & de madame Isabelle de Belrain, qui trépassa l'an M. CCC. LXVIII; & étoit sa femme madame Catherine de Jeinville, fille de messire André dudit Jeinville. Priez Dieu pour eux.*

**Leurs armes sont trois Lions rempans.**

*Cy-gist noble homme messire Barri Bales, chevalier, que Dieu pardon, fils de messire Thiedry Baiez de Bomert, chevalier; & fils de Dame Blanche de Fenestrange, qui trespasait l'an de nôtre Seigneur M. CCCC. XL. le VI. jour du mois de May l'an dessus dit.*

*Cy-gist messire Ferry de Parroy, chevalier, jadis bailly de Nancy, qui trespasait l'an M. CCCC. LVIII; & messire Jehan de Parroy, chevalier de son fils, & dame Jehanne de Lenoncourt sa femme, laquelle trespasait l'an M. D. XXIV. lequel trespasait l'an M. D. LXII.*

*Cy-gist nobles escuyers Jacques & Philippe Vviffe de Gerbevillier, freres germains, fils de messire Jehan Vviffe, seigneur dudit Gerbevillier & de Vvasmont, bailly de Nancy, & de dame Catherine de Lenoncourt sa femme, qui trespasait le xx. jour d'Aoúst M. CCCC. LXXV. en l'an que le duc Charles de Bourgogne commença la guerre à duc René de Lorraine, à qui ils estiens seroitiers. Dieu leur fasse mercy.*

Nous restâmes deux jours à Beaupré, arrêtez tant par le travail que nous y fîmes, que par le plaisir que nous avions de nous édifier des exemples admirables de ces saints religieux. Nous en partîmes pour aller à Moyen-moûtier, où nous arrivâmes le même jour. Comme nous mettions pied à terre, le reverend pere abbé Dom Humbert Belhomme, president de la congrégation de S. Venne, & recommandable par son érudition & par sa prudente conduite, vint aussi tôt à nous, & nous donna toutes les marques d'amitié qu'on peut attendre d'un bon cœur. L'abbaye de Moyen-moûtier reconnoît pour son fondateur & premier abbé saint Hidulfe archevêque de Trèves, qui ayant quitté son évêché, se retira aux Monts Vôges dans une affreuse solitude, & y assembla une communauté de religieux, qui vivoient comme des anges. Il y avoit autrefois cinq églises, dédiées à la sainte Vierge, à saint Pierre, à saint Jean, à saint Martin, & à saint Gregoire: celle-ci étoit hors de l'enceinte

Moyen-  
moûtier.

dans le cimetiére. Saint Hidulfe y fut enterré, & on y voit encore aujourd'hui son tombeau : mais son corps est dans l'église de Notre-Dame dans une belle châsse d'argent, qui a plus de six cens ans d'antiquité. On y conserve aussi ceux de S. Benigne & de S. Spinule ses compagnons, & celui de S. Boniface martyr de la légion Thébaïne. L'église de S. Jean étoit bâtie à l'entrée du monastere pour les séculiers, afin qu'ils ne troublassent point le repos des moines. Cette abbaye a été fort fameuse ; & il y a assez d'apparence que c'est dans ce monastere que le pape Leon IX. fit profession de la vie monastique : au moins est-il certain que ses parens s'y sont retirés, & y ont demeuré assez long-temps. Le cardinal Humbert si connu par ses disputes contre les Grecs, en fut tiré. L'union de ce monastere avec celui de saint Venne, a donné commencement à la congrégation de saint Venne & de saint Hidulfe, qui a réformé ensuite tous les monasteres de France. Il est encore aujourd'hui fort illustre ; & les bâtimens magnifiques que le R. P. abbé y fait faire, lui donneront une nouvelle splendeur. La bibliothèque, où il a déjà mis pour plus de dix mille francs de livres, sera aussi une des meilleures du país. Nous n'y vîmes que quatre manuscrits. L'un écrit en lettres merovingiennes l'an troisième du roy Childeric, contient les épîtres de saint Jérôme ; un autre, les homelies de saint Remy d'Auxerre ; & un autre, les homelies que nous avons dans la Bibliothèque des Peres sous le nom d'Eusebe Emiffene, mais qui dans le manuscrit portent celui d'Eusebe évêque de Césarée.

Senone,  
Estival,  
S. Dié.

L'abbaye de Moyen-moutier est bâtie entre celles de Senone, d'Estival & de S. Dié. Senone n'en est éloigné que d'une lieue. L'abbaye est rebâtie tout à neuf : on voit à l'entrée de l'église une ancienne figure de saint Pierre, dont la mitre est ronde, & pointuë comme un pain de sucre. On y conserve les reliques de saint Simeon évêque de Mets dans une châsse d'argent. L'abbaye d'Estival de l'ordre des Prémontrez, est aussi toute rebâtie. L'abbé y a juridiction spirituelle sur quatorze villages. Saint Dié étoit autrefois une abbaye de nôtre ordre, qui doit son origine à saint Dié évêque de Nevers, qui ayant quitté son évêché pour vacquer aux exercices de la contemplation, se retira dans une solitude affreuse des Monts-Vôges, serrée de tout côté par les rochers. Il y a aujourd'hui un petit village qu'on appelle le Bonhomme. C'est ainsi que les peuples d'alentour nommerent le saint évêque, à cause de ses vertus éclatantes ; & ce nom est resté depuis au lieu de sa retraite. Cette éclatante lumiere ne pût pas

se cacher si bien dans les creux des montagnes, qu'elle ne répandit fort loin de ses rayons. Plusieurs personnes éclairées & touchées d'un si rare exemple, quitterent le siecle, & se retirèrent auprès de luy, pour vivre sous sa conduite. Le nombre de ses disciples s'étant fort augmenté, & le lieu se trouvant trop resserré pour contenir une si grande multitude, il en chercha un plus vaste, où il pût fixer leur demeure. Il le trouva à trois ou quatre lieuës de-là; & il y bâtit un monastere dans une situation fort agréable, quoiqu'environnée de montagnes. Ce monastere forma dans la suite une petite ville, qui porte son nom. Il fut sécularisé il y a plus de six cens ans, & converti en un chapitre considerable, qui a jurisdiction spirituelle. Le prevôt est habillé de violet, & porte la croix comme les évêques. On y voit encore les anciens cloîtres & une chapelle de la Vierge qui est aussi tres-ancienne.

Le R. P. abbé de Moyen-moutier nous fit l'honneur de nous mener lui-même dans tous ces lieux. Il vint encore avec nous aux abbayes de Peris de l'ordre de Cisteaux & de Munster dans la vallée Gregorientale, & nous défraya en chemin. Celle de Peris, nommée en Latin *Parisium*, est dans les montagnes à l'entrée de l'Alsace. Elle est du diocese de Basle; & fut fondée par les seigneurs de Ferrer. Ayant esté ruinée, elle fut unie à celle de Mulbrune dans le diocese de Spire; mais celle-cy étant tombée entre les mains des Lutheriens, l'abbé se retira à Peris, rétablit la maison, & y fit revivre le titre abbatial qui étoit éteint depuis long temps.

Peris.

L'abbaye de Munster à deux ou trois lieuës de là est beaucoup plus ancienne. Elle reconnoît S. Gregoire le Grand pour son patron, & prétend que ses premiers religieux sont venus du monastere de S. André de Rome fondé par ce saint pape. C'est pour cela que l'on appelle le lieu où il est situé la Vallée Grégorientale, qui aujourd'hui est presque toute Lutherienne. Il a donné des évêques à Strasbourg & à d'autres églises. Mais dans la suite des temps les guerres & l'hérésie l'avoient réduit à rien, & c'étoit comme une maison abandonnée, lorsque Dieu inspira monsieur Marchant religieux de S. Germain des Prez, qui en étoit abbé, de l'unir à la congrégation de S. Venne. Elle y a fait revivre le premier esprit de S. Benoist & de S. Gregoire, & l'a tirée de la poussiere, & par la bonne économie de ceux qui l'ont conduite, elle en a fait une des meilleures maisons de la réforme. On y conserve la couronne de Dagobert, qui sert de mitre aux abbez de ce monastere.

Munster.



Ce fut là que nous nous séparâmes du R. P. abbé de Moyemontier, mais avant que de nous quitter, il voulut encore nous donner un témoignage de sa générosité. Car comme nous entrions dans un pays où l'on ne parle qu'Allemand, il nous donna un religieux qui sçait la langue pour nous mener dans toute l'Alsace. Ce fut le reverend pere dom Benoist Brunleger avec lequel nous partîmes de Munster le 28 Septembre pour aller à Colmar, & de là à l'abbaye de Morbac, l'une des plus illustres non seulement de l'Alsace, mais aussi de toute l'Allemagne. On n'y reçoit personne, qui ne fasse preuve de seize quartiers de noblesse, & avant que de donner l'habit à un novice, sept gentils-hommes jurent sur les saints évangiles devant monsieur l'abbé, que le sujet a tous les degrez de noblesse requis. La même chose se pratique à Fulde, à Kempten & à Wissembourg. Mais je doute fort que le comte Eberard qui a fondé cette abbaye, que les anciens appelloient *Vivarium peregrinorum*, dans un desert affreux, serré de tout côté de hautes montagnes, qui n'a point d'autres charmes, que ceux que l'amour de la penitence inspire, en ait voulu fermer l'entrée à tous ceux qui n'auroient pas tant d'extraction. De la maniere que le monastere est bâti, il paroît qu'autrefois l'on n'entroit dans l'église que par l'interieur de l'abbaye, & par consequent que l'entrée en étoit fermée aux femmes. On y voit le tombeau du fondateur à côté du grand autel, & à l'opposite celui de sept religieux martyrs, massacrés par les Huns. La bibliotheque, dont les plus rares livres sont les manuscrits, est dans le clocher. Nous y trouvâmes entr'autres les Morales de S. Gregoire écrite en lettres Merovingienne, un autre manuscrit des Morales de S. Gregoire, qui contient aussi quelques sermons de S. Augustin, dont le caractère nous parut d'onze cens ans, un Pompeius, un Donatus & un autre Grammaticien dont le caractère nous parut aussi ancien. Deux beaux volumes de concordance sur les évangiles d'environ mil ans, des homelies d'Origene, avec un *Rufin de benedictionibus XII. patriarcharum* de mil ans, *Questiones Vincentiana & varia S. Augustini questiones* de mil ans. Les œuvres de Donat; un traité des poids & quelques ouvrages de S. Eucher de neuf cens ans, une collection de canons de neuf cens ans, la grande grammaire de Pompée du même temps, un commentaire sur les évangiles avec un traité d'Alcuin de *Catechumeno*, les poësies de Prudence aussi de huit cens ans. Les livres de Boëce de la consolation de la philosophie écrits en lettres

Lomdardes. Un Priscien de *Eloquentiæ doctrina* avec un traité de *Remifavini de ponderibus & mensuris* de sept cens ans, les Offices de Ciceron du même âge, les vies de S. Augustin, de S. Ambroise, de S. Jérôme, de S. Gregoire aussi de même temps. Un fort beau nouveau Testament en lettre Saxonne de mil ans, un Sedulius, un ouvrage de S. Hilaire & les canons des Apôtres de mil ans, un pseautier Grec en lettres majuscules qui pourroit bien être du même temps, un Pastoral de S. Gregoire & des Poësies de S. Paulin de 800. ans. Un manuscrit qui a pour titre *Guillelmi de Boldensêle ad Petrum abbatem Aula-regiæ ordinis Cisterciensis de descriptione Terræ-sanctæ anno 1336. ad instantiam Talairandi Petracoricensis titulo S. Petri ad Vincula presbyteri cardinalis*. Enfin un autre qui a pour titre, *Articuli Hussitarum cum earum reformatione*, qui contient aussi plusieurs pieces touchant le schisme. Nous trouvâmes dans un manuscrit de mil ans l'ordre des livres de l'écriture sainte qu'on lisoit alors aux offices divins; & comme il y a des choses singulieres, je le rapporterai tout entier.

De auctoritate sacræ scripturæ quæ legitur in ecclesia in circulo anni.

**I**N Pascha *Actus apostolorum, Apocalypsim, & Epistolas canonicas usque ad Pentecosten, postea in tempore æstatis libri Regum quatuor.*

*Post Regum, Paralipomenon, deinde Salomonis libri quinque, deinde Job, Tobias, Judith, Æsther, Æsdræ libri duo, Machabeorum libri duo.*

*Deinde prophetarum libri Isaias, Jeremias, Ezechiel, Daniel, & XII. Prophetas.*

*Quindecim diebus ante Natale Domini legitur Ezaias usque in Theophaniam. Et post Theophaniam revertitur ad Prophetas ubi relinquitur, & legitur usque in sexagesimam.*

*In sexagesima usque in hebdomadam majorem ante Pascha legitur Eptateucum.*

*Deinde in hebdomada majore usque in Pascha legitur Jeremias.*

*In vigiliis cænæ Domini legantur tres lectiones de Lamentationibus Jeremiæ prophete, tres de tractatu psalmi LXIII. Exaudi Deus, tres de Apostolo, ubi ait in epistola ad Corinthios: Ego*

enim accipi à Domino quod & tradidi vobis.

*Item in cena Domini ad missam lectio epistolæ beati Pauli apostoli ad Corinthios* Convenientibus ergo vobis in unum jam non est dominicam manducare usque ut non cum hoc mundo damnemur.

*In parasceve leguntur tres lectiones de Lamentationibus Jeremie, & tres de sermonibus S. Augustini, tres de Apostolo, ubi ait in epistola ad Hebræos : Festinemus ergo ingredi in requiem illam.*

*In sabbato leguntur tres lectiones de Lamentatione Jeremie, tres de sermonibus S. Augustini, tres de Apostolo, ubi prius in parasceve.*

Il paroît par là qu'on lisoit autrefois les prophètes jusqu'à la septuagésime, & qu'on ne lisoit point les épîtres de S. Paul, peut-être parce qu'on en lisoit la plus grande partie à la messe, ou plutôt parce que selon la règle de S. Benoît les leçons du troisième nocturne étant du nouveau testament, elles étoient tirées principalement des épîtres de S. Paul dans les autres temps.

Masminster. Nous étions encore à Morbac le premier d'Octobre, & comme le jour suivant on célébroit la fête de S. Leger patron du monastère, & que ce jour-là il devoit y avoir une première messe & une vêture de deux novices; on attendoit au moins quarantevingt personnes; c'est pourquoy pour ne pas être incommodé, & pour éviter cet embarras, nous partîmes le même jour pour aller à l'abbaye de Masevaux, ou Masminster, en Latin *Masonis monasterium*. Cette abbaye a été fondée par le comte Maso parent du comte Eberard fondateur de Morbac, pour des religieuses Benedictines, qui dans la suite ont pris la qualité de chanoines. Elles vivent encore en commun, & font quelques vœux. L'absence de l'abbessé fut causée que nous ne pûmes avoir communication des archives.

Le lendemain deuxième d'Octobre nous prîmes le chemin de Basse en la compagnie d'un curé, qui nous conduisit jusqu'à sa paroisse à quatre lieus de là. Nous y dîmes la sainte messe, car c'étoit un dimanche. Nous entendîmes ensuite la messe paroissiale, & nous remarquâmes que les hommes y étoient séparés des femmes, les hommes à la droite, les femmes à la gauche, & qu'ils demeurèrent à genoux durant toute la messe. A l'offertoire une fille tenant un enfant nouvellement baptisé commença l'offrande suivie de toutes les femmes;

elles mirent leur offrande sur l'autel du côté de l'épître, & firent le tour de l'autel : le chœur cependant chantoit des cantiques en l'honneur de la Vierge, ce qu'il fit aussi à l'élevation. Après la communion, on apporta à l'autel le nouveau baptisé, auquel le curé donna de l'ablution, en lui disant ces mots ou de semblables : *Hæc ablutio calicis fit tibi salutaris & ad vitam æternam capefcendam, amen.* Reste de l'ancienne pratique de l'Église, qui donnoit la communion aux enfans après leur baptême, qui se pratique dans tout le diocèse de Basle ; après la messe le curé voulut nous donner à dîner, & au lieu d'aller à Basle, il nous conseilla d'aller à S. Apollinaire. Nous suivîmes son avis, & ce jour-là nous fîmes douze lieues la pluye sur le dos.

S. Apollinaire étoit autrefois une abbaye de Benedictines, qui fut donnée à l'ordre de Cîteaux il y a environ quatre cens ans. Aujourd'hui c'est un prieuré dépendant de l'abbaye de Lucelle, où il y a quatre religieux qui nous reçurent charitablement. Le lendemain nous fîmes à Lucelle la plus fameuse & la plus riche abbaye du pays, la mere de toutes les maisons de l'ordre de Cîteaux qui sont dans la Suisse & de plusieurs d'Allemagne. Elle est située dans un desert affreux, pressé de tous côtés de hautes montagnes sur le bord de la petite riviere de Lucelle, qui a donné son nom au monastere, & qui le sépare de la Suisse. Elle fut fondée l'an 1123. par les seigneurs de Monfaucon parens de S. Bernard, qui, à ce qu'on prétend, y mit la première pierre, elle est dans un lieu si angustié de toutes parts, que pour y faire un jardin assez petit, il a fallu couper les montagnes. L'incendie qui consuma tout le monastere en 1699. nous priva du plaisir d'y voir une tres-riche bibliotheque en manuscrits, que les flammes ont réduit en cendre avec le religieux qui y étoit entré pour tâcher de les sauver. Elle est aujourd'hui rebâtie tout à neuf, & gouvernée par un jeune abbé qui paroît fort honnête homme, & duquel nous eûmes toute la satisfaction que nous pouvions desirer.

Lucelle.

La ville de Polentru lieu ordinaire de la résidence de l'évêque de Basle, n'étant qu'à deux lieues de Lucelle, nous crûmes que nous devions y aller pour saluer le prince, & tâcher par son moyen d'avoir quelques memoires de son église. Lorsque nous y arrivâmes, il étoit à la chasse aux allouettes, à laquelle il se plaît. Nous fûmes le trouver au lieu de son divertissement, & nous lui vîmes prendre quelques allouettes en nôtre présence. Il nous reçut fort favorablement ; mais il nous dit qu'il seroit fort en peine

Polentru.



de nous communiquer quelque chose digne de nos recherches. Son chancelier qui étoit présent, nous assura que nous ne trouverions rien dans ses archives, & que lui-même dans une affaire qu'il avoit eüe à soutenir pour son altesse, avoit été obligé d'avoir recours au P. Mabillon qui luy avoit donné plus de lumiere que ses archives. Néanmoins il nous renvoya à son grand vicaire, & celui-cy aux RR. PP. Jesuites, qui nous reçurent bien, mais qui en l'absence du pere recteur ne purent nous donner aucune lumiere. Ainsi nous prîmes le parti de retourner à Lucelle.

Nôtre-Dame de la Pierre.

Nous en partîmes le lendemain pour aller à Nôtre-Dame de la Pierre. C'est un monastere de nôtre ordre de la congregation de Suisse à deux lieues de Basse. Il est fameux par son pelerinage, qui est si grand, qu'en une année on y a compté jusqu'à cinquante-deux mille pelerins, attirés par les miracles que Dieu y fait par les merites de la Vierge dans l'église qui est fabriquée dans le roc. Il y a une fort belle argenterie dans celle où les religieux font l'office. Le grand autel est l'ouvrage de la magnificence du roy de France Louis XIV. L'abbé dom Maur Baron étoit natif de Reims; mais comme il avoit été élevé en Suisse, il avoit même assez de peine à parler François; c'étoit un fort honnête homme, qui avoit du sçavoir, & qui nous donna toutes les marques d'un bon cœur. Il nous retint un jour dans son abbaye, qui autrefois étoit à quatre lieues de là, & s'appelloit Beinwillers, & nous donna un de ses religieux pour nous conduire à Basse.

Basse.

Aussi-tôt que nous y fûmes arrivé, le P. Dom Vincent, c'est le nom du religieux qui nous accompagnoit, fut voir le recteur magnifique de l'université, medecin de son monastere, qui étant empêché, nous envoya monsieur son fils, homme d'esprit, bien-fait & sçavant, qui nous accompagna par tout, & nous fit voir toutes les curiositez que des personnes de nôtre état peuvent voir dans une grande ville toute protestante. Il nous mena d'abord à la bibliotheque de l'université, où le bibliothecaire dans son habit de cerémonie nous attendoit. Elle est placée dans le lieu même où le fameux concile de Basse fut tenu sous le pontificat d'Eugene IV. Il y a un tres-grand nombre de manuscrits, parmi lesquels on nous fit voir un nouveau Testament grec qui peut bien avoir mil ans, & plusieurs autres de S. Chrysostome, de S. Athanase, de S. Gregoire de Nazianze, de Theodoret, de Theophilacte tous en grec & beaucoup de manuscrits latins, la plupart ont été tirez de la Chartreuse de Basse. Nous vîmes aussi les

actes du concile de Basse en dix ou douze gros volumes in folio. Le testament en original d'Erasmus, ses armes, & des recueils de lettres des plus fameux protestans. Les portraits des hommes illustres de l'université sont autour de la bibliothèque, parmi lesquels on remarque celui du pape Pie II. qui en a été le fondateur. Nous fûmes de là à la cathédrale, dont l'édifice bâti sur le bord du Rhein est tres-ancien & fort beau. On en a détruit tous les autels, mais on y a conservé tous les autres monumens. Le baptistaire est placé dans l'endroit où étoit autrefois le grand autel. C'est dans cette église qu'Erasmus fut enterré, on y voit son épitaphe dans un lieu honorable. Pour Oecolampade, il est inhumé dans le cloître avec un épitaphe qui ne lui convient pas, puisqu'on l'appelle *primus verus Basilea episcopus*, titre injurieux à tous ces grands évêques, qui ont gouverné ce siège avant que cet hérésiaque y eut répandu le venin de sa mauvaise doctrine. De l'autre côté du Rhein, on voit la Chartreuse & toutes les cellules des religieux, que les protestans n'ont point détruit, car ils ont assez conservé tous les édifices des catholiques, qui étoient dans la ville avant leur révolte. Toutes les églises subsistent avec des croix au-dessus des clochers, comme elles étoient avant leur séparation de leur freres. Enfin on nous fit voir des cabinets de médailles & d'antiquitez; & dans le peu de temps que nous fûmes à Basse, nous eûmes toute la satisfaction que peuvent souhaiter des personnes de nôtre état. Nous y étions un samedi, & comme les dimanches toutes les portes de la ville sont fermées, pour pouvoir dire la messe le lendemain, nous allâmes coucher à une lieuë de là. Nous passâmes devant Huningue ville de guerre tres forte sur le bord du Rhein à un quart de lieuë de Basse.

Le dimanche jour de S. Denys, après avoir dit la messe, nous fûmes dîner à Othmershem, où il y a une abbaye de nôtre ordre, dont les religieuses prennent la qualité de chanoinesses. Elles sont des vœux, mais elles sont habillées en demoiselles seculieres. Il paroît pourtant par les tombes des abbeses qui sont dans l'église, qu'en 1584. elles portoient encore leurs habits de religieuses Benedictines. Leur église en forme de Rotonde est ancienne & assez jolie, mais ceux qui prétendent qu'elle a été un temple d'idoles se trompent fort, car je ne crois pas qu'elle soit plus ancienne que l'abbaye, dont on ne sçait pas bien le commencement. Cette abbaye étant exposée au theatre de la guerre a perdu ses anciens monumens, & nous n'y trouvâmes rien qui dût nous ar-

Othmershem.

reter, c'est pourquoi nous primes aussi-tôt la route de Briffac, d'où le lendemain nous fûmes dîner à Scelestat. Après le dîner nous eûmes la curiosité de voir l'église paroissiale qui est assez belle, nous y trouvâmes l'épithaphe grec & latin du sçavant Beatus Renanus, qu'on ne fera pas fâché de voir icy au moins en latin:

Scelestat.

*Beato Renano Antonii ex veteri Bildiorum familia, cujus excellens in omni doctrina graeca & latina lingua cognitio, innocentia, humanitas, frugalitas, pudicitia celebris erit, donec rerum hac universitas constabit. Studium antiquitatis declarant aliquot latini scriptores sacri prophanique ab eo purgati ac prope integri restituti. Item Germania quam omnem tum veterem tum novam tribus libris mira diligentia illustravit. Viro magno immortalique memoria digno Rodulfus Bersus hoc pietatis monumentum posuit. Obiit Argentorati XIII. Kalendas Junii aetatis suae anno LXII. à Christo nato M. D. XLII. In dæ elatus hæc jacet, ne optimi ac doctissimi civis reliquiis caveret patria, quam vivus tot egregiis monumentis exornavit.*

*Te capiunt lato venientem sydera plausu,  
Sed quæ te genuit patria terra dolet.*

Eberfmon-  
ster.

Le même jour nous fûmes coucher à l'abbaye d'Eberfmonster, en Latin *Apri monasterium*, autrefois appelée *Novientum*, où nous trouvâmes un bon abbé Allemand, qui faisoit rebâti son monastere. Nous y arrivâmes dans le temps des minutions, & ce jour-là la moitié de la communauté avoit été saignée. Le lendemain nous mangeâmes au refectoire; & tant à nôtre consideration, qu'à cause des minutions, l'abbé fit cesser la lecture, & donna le *Colloquium*.

Andelau.

D'Eberfmonster nous fûmes à Andelau, ancienne abbaye de nôtre ordre, fondée par sainte Richarde femme de l'empereur Charles le Gros. On y voit encore le sepulcre dans lequel elle fut entermée, & d'où le pape Leon IX. la transféra dans un nouveau tombeau derriere l'autel, où elle est encore à present. Aujourd'hui les dames d'Andelau prennent la qualité de chanoinesses. Elles disoient encore le breviare Benedictin, il n'y a que deux cens ans. De là nous allâmes à l'abbaye d'Altorf, d'où nous fûmes à Strasbourg.

Strasbourg

Strasbourg est une des plus grandes, des plus belles, des plus peuplées, des plus riches, & des plus fortes villes du royaume.  
L'église-

L'église cathédrale est d'une magnificence achevée. Nous n'avons rien vu qui soit comparable au portail & à la tour, à laquelle on donne au moins cinq cens pieds de hauteur. L'argenterie & les ornemens que le roy Louis XIV. y a donné répondent à la magnificence de l'église. Il y a vingt-quatre chanoines, tous princes ou comtes, douze capitulaires & douze domiciliaires, qui succèdent aux capitulaires à mesure qu'ils meurent. Ils ne sont obligez qu'à trois mois de résidence, & ils sont censez résider pourvu qu'ils soient dans le diocèse. Cela est cause que bien souvent il n'y a aucun chanoine, & lorsque nous y arrivâmes il n'y en avoit aucun : mais un jour ou deux après monsieur le prince d'Auvergne qui en est prévôt vint. Aussi-tôt que nous fûmes son arrivée, nous fûmes lui presenter nos respects, & il nous reçut avec un accueil favorable, il nous donna son carrosse pour nous mener où nous avions affaire, & il nous servit en tout ce qui dépendoit de lui. Mais comme il étoit seul chanoine à Strasbourg, lorsqu'il voulut nous procurer l'entrée des archives du chapitre, celui qui en avoit la garde lui dit fort nettement, qu'il ne pouvoit faire cela sans le consentement de messieurs les comtes. Cela nous obligea de nous contenter de voir seulement quelques gens de lettres & d'en tirer les lumieres que nous pourrions. Monsieur Le Laboureur, communément appellé monsieur l'abbé de S. Denys, avocat general au conseil d'Alsace, nous fit l'honneur de nous venir voir en nôtre logis & nous communiqua de bonne grace quelques memoires qui étoient entre ses mains; monsieur Simon candidat en droit & élève du fameux Schilter & monsieur Kinals avocat nous marquerent beaucoup de bonté & nous procurerent l'entrée de la bibliothèque publique, dans laquelle nous vîmes plusieurs manuscrits de huit cens ans, quelques-uns grecs & quelques autres hebreux. Nous vîmes aussi dans le monastere de S. Jean plusieurs manuscrits, mais tous assez recens & d'assez peu de consequence. Nous fûmes aussi chez les RR. PP. Jesuites dans l'esperance d'y trouver quelques memoires de deux abbayes de nôtre ordre unies à leur college. Le R. P. provincial nous y reçut de la maniere la plus obligeante du monde, il nous fit voir la bibliotheque, qui est des plus belles & des meilleures qu'on puisse voir en province; il y a même des manuscrits, mais en petit nombre & recens. Le principal est un commentaire de Tostat sur l'histoire ecclesiastique d'Eusebe; l'absence du pere procureur nous priva du plaisir de voir les titres, ce que nous souhaitions davantage. Il



y auroit une infinité de choses à dire de la ville de Strasbourg ; mais le peu de temps que nous y fûmes , ne nous permit pas de faire attention à tout. Avant que le roy fût maître de la ville, elle étoit toute Lutherienne, aujourd'hui la moitié est catholique. Les Lutheriens y possèdent encore sept églises , dont deux leur sont communes avec les catholiques. Celle de S. Thomas est la plus belle & la plus considérable. On y voit encore le tombeau d'Adalocus évêque de Strasbourg, qui la bâtit en 830. Celle de S. Estienne ne lui cede gueres. C'étoit autrefois une abbaye de nôtre ordre , qui passa ensuite à celui de S. Augustin , dont les Lutheriens s'emparent. Mais enfin le desordre des abbeses Lutheriennes les obligea de l'abandonner au roy , qui mit en leur place des religieuses de la Visitation , qui font aujourd'hui l'édification de la ville.

Saverne,

De Strasbourg nous allâmes aux abbayes de Neubourg & de Marmoutier , en latin *Mauri-monasterium* , & ensuite à Saverne pour avoir l'honneur d'y présenter nos respects à monseigneur le cardinal. Il nous retint chez lui cinq jours avec une bonté digne d'un prince, il nous fit voir ses archives dans lesquels nous nous dédommageâmes du peu que nous avons trouvé à Strasbourg. Nous vîmes cependant le château d'Haubarre fortifié par Jean de Manderchest évêque de Strasbourg & l'abbaye de S. Jean des Choux desservie par des religieuses Benedictines, qui dépendent de S. George en la Forest-noire, où à côté de l'autel on voit un petit armoire , dans lequel autrefois on conservoit le S. Sacrement. Nous vîmes aussi la bibliotheque des Recolets de Saverne dans laquelle il y a beaucoup d'anciennes éditions.

S. Avod.  
Longeville

Nous prîmes ensuite la route de S. Avod, qui est une abbaye de nôtre ordre dans la Lorraine Allemande. Nous ne pûmes y arriver qu'en trois jours de temps , à cause des boîtes & des chemins qui étoient détestables, nous fîmes néanmoins une demie lieue fort agreablement sur un chemin Romain, qui s'est conservé jusqu'à présent. De S. Avod nous fûmes aux abbayes de Longeville, de Frieftrof , de Villaire-Bethnac & de là à Mets où nous passâmes la fête de Toussaints avec nos reverends peres de S. Vincent.

Gorze,

Nous ne voulûmes pas en sortir sans voir la fameuse abbaye de Gorze, qui étoit autrefois une pepiniere de saints religieux, & un seminaire d'abbez & d'évêques. Mais lorsque nous y arrivâmes, nous fûmes bien surpris de ne plus trouver Gorze dans Gorze. Les cardinaux de Lorraine toujours attentifs à l'aggrandissement de leur maison, ayant uni tous les grands revenus de cet illustre mo-

maître à la primatiale de Nancy, dont ils vouloient faire un riche benefice pour un puiné de Lorraine, l'ont tellement détruit, qu'ils n'y ont laissé pierre sur pierre, & qu'on ne sçait pas même aujourd'hui où étoit l'église, en sorte que sept ou huit chanoines qu'ils ont substitué à cinquante ou soixante saints moines, sont obligé de faire l'office dans l'église paroissiale, dont ils payent deux cens livres de loüage. Voilà les grands services que ces messieurs ont rendu à l'église. Ou plutôt le scandale qu'ils ont causé par l'abus qu'ils ont fait de cette multitude de benefices qu'ils accumuloient les uns sur les autres, & qui selon le sentiment d'une pieuse princesse de cette maison ont attiré la malediction de Dieu sur leur famille, & ont causé cette effroyable dérangement qu'on y a vû.

Après cela nous ne pensâmes plus qu'à nous retirer, sans abandonner le travail, que nous continuâmes dans les abbayes de nôtre route. Nous fûmes donc de Mets à Justemont de l'ordre des Prémontrés, & de là à saint Pierremont, la plus fameuse abbaye des chanoines réguliers de la réforme du pere de Matincour; nous y trouvâmes un capitaine Suisse, qui ayant abjuré les erreurs de Calvin, dans lesquelles il avoit été élevé, s'étoit entièrement séparé du monde, & vivoit en ce monastere dans une si grande retraite, qu'il ne parloit à personne, étant tout occupé de Dieu, dont la pensée lui étoit incomparablement plus agréable que toutes les conversations des creatures. Son fils touché d'un exemple de vertu si rare avoit voulu se faire religieux; mais comme il étoit aussi jaloux de sa sanctification que de la sienne propre, il ne voulut pas qu'il fût religieux de chœur, mais seulement frere convers. Nous demeurâmes un jour entier à S. Pierremont comblez des honnêtetez de monsieur l'abbé, qui ne nous laissa partir qu'avec peine, & qui nous donna un guide pour nous conduire à quatre lieues de là dans une maison qui lui appartient, où il nous donna encore à dîner, & le soir nous fûmes coucher à l'abbaye de Chastillon qui est de l'étroite observance de l'ordre de Cîteaux. La maison est assez belle, mais elle doit ce qu'elle a de beau à la réforme. On voit dans l'église près du grand autel les tombeaux de Gerard & de Henry de Grandson évêques de Verdun qui l'ont rebâtie. On a représenté autour de ces tombaux des ecclesiastiques avec leurs habits & leur tonsure semblable à celle des moines. Il y a dans une chapelle les tombeaux des seigneurs d'Armoise, & dans une autre ceux des messieurs de Mercy, où nous lûmes cette épitaphe : *Cy gît haut & puissant seigneur,*

S. Pierremont.

Chastillon.

*meffire Henry, baron de Mercy, feigneur de Joppe-cour, Cinqville, Auwiller, Landre, & Manfeld, maréchal, lieutenant general des armées de l'empereur, & colonel de cavalerie & infanterie mort le 24. Decembre 1659. Requiescat in pace.*

Juvigny.

L'abbaye de Juvigny n'est éloignée de celle de Chastillon, que de quatre lieuës. Elle fut fondée l'an 874. en l'honneur de sainte Scholaftique par l'imperatrice Richilde femme de l'empereur Charle-le-Chauve. Cette princesse y mit une partie des reliques de cette sainte, qu'on y voit encore aujourd'hui. Dieu y a été servi en esprit & en verité durant plusieurs siecles, mais le relâchement, suite ordinaire de la fragilité humaine, ayant terni le lustre de cette auguste maison, on la vit réduite à trois ou quatre religieuses, qui prenant la qualité de chanoinesses, avoient peine de subsister. Tel étoit l'état de l'abbaye de Juvigny, lorsque Dieu ayant suscité l'esprit de S. Benoist & de sainte Scholaftique dans la personne de madame Scholaftique Gabrielle de Livron, elle y rendit son premier éclat par le rétablissement de la réforme, qu'elle prit l'an 1629. Au lieu de trois ou quatre mauvaises religieuses, elle en reçut plus de trente, qui répandirent l'odeur de leur vertu par toute la France. Elle leur tolera à la verité l'usage de la viande & leur permit de ne se lever pour matines qu'à trois heures, mais elle fonda sa réforme sur une grande retraite, un profond silence, un recueillement continuel, un détachement parfait des creatures, & si grand, qu'il y a dans sa maison des religieuses qui passent des trente années sans aller au parloir. Elle bannit des offices divins les orgues, les instrumens & la musique, & pour avoir la liberté de recevoir de bons sujets, elle ne voulut pas qu'on exigeât de dottes; nous y passâmes la fête de S. Martin, charmez de la vertu de ces saintes vierges, & particulièrement de l'abbesse, qui dans un jeune âge renferme la perfection d'une personne consommée dans les pratiques de régularité.

Orval.

Le lendemain nous partîmes pour l'abbaye d'Orval, plus attiré par l'envie de voir des religieux qui font l'admiration de tout le pays, ou pour mieux dire de toute la France, & même des pays étrangers, que par la necessité que nous avions d'y travailler. Nous eûmes toute la satisfaction que nous desirions. Nous y vîmes des anges dans un corps mortel, des hommes qui soupirans continuellement après le ciel, ne touchent à la terre que par la moindre partie d'eux-mêmes. Ils gardent la regle de S. Benoist & les anciens Us de Cisteaux à la lettre. Zelez imitateurs de leurs premiers peres, ils observent même les heures inégales dans

la distribution de leurs exercices, ils vont travailler à la campagne, ils y font les moissons, & même y prennent leur repas au milieu des champs & y font leur merindienne. Leur nourriture est tres-pauvre, mais supportable; deux fois la semaine ils ont pitance, une fois d'œufs & une fois de poisson. Nous mangeâmes à leur réfectoire le jour de la fête des saints moines de l'ordre, leur pitance ce jour là fut de la mourüe aprêtée à l'huile, si dessalée qu'elle étoit insipide; mais leurs grands travaux & l'amour excessif pour la pénitence donne du goût à tout, & fait trouver bon les plus mauvais mets. Ils traitent néanmoins fort bien les hôtes, persuadez que c'est *Jesus-Christ* qu'ils reçoivent en leur personne. Les offices divins sont tres-grands parmi eux, ils chantent tout en notes, mêmes les matines, qui, pour cette raison doivent être fort longues. Ils n'usent point d'ornemens de soye, ils observent les cérémonies des premiers peres de Cîteaux, c'est pourquoi ceux qui servent aux basses messes les répondent debout, & ne se mettent à genoux qu'à l'élevation. Lorsqu'ils communient, ils communient au coin de l'autel, & avant ils se donnent à tous la paix. Les chasubles du celebrant faites à l'antique, ne sont point eschanérées du côté des bras. Leur église est tres-belle & fort grande, on y voit les tombeaux des comtes de Chiny, celui du prince Venceslas est au milieu du chœur où on lit cette épitaphe : *Cy gist tres-excellent & vaillant prince Vincelaus de Boheme duc de Brabant de Luxembourg, de Lotrin, & comte de Chiny, qui trespassait l'an M. ccc. LXXXI II. la nuit de la conception nôtre Dame. Priez pour lui que Dieu en ait l'ame.* Leur grande retraite ne les rend point farouches, ils sont toujours gais, & on voit la joye de leur ame peinté sur leur visage. Leur silence quoyque perpetuel ne les empêche point d'étudier, & ils ne croient point agir ni contre l'esprit de S. Benoist, ni contre les pratiques de l'ordre de Cîteaux, enseignant à leurs religieux les principales questions de la philosophie & de la theologie. Leur bibliotheque est fort bonne. Il y a plusieurs manuscrits, entr'autres les lettres de S. Augustin, de S. Jérôme, de S. Bernard, plusieurs ouvrages d'Origene, la chronique de Freulfe, celle de Gille d'Orval, quelques ouvrages d'Erienne archevêque de Cantorbie, &c

D'Orval nous fûmes à l'abbaye de Moufon de la congrégation de S. Venne, où nous reçûmes de nouveaux témoignages de la cordialité de nos peres. L'abbaye est fort belle, l'église faite sur le modele de S. Remy de Reims, est la plus belle de leur con-

Moufon:



grégation. On y conserve dans de belles chasses les corps d'un S. Arnoul & d'un S. Victor. Nous vîmes dans la bibliothèque quelques manuscrits, dont les principaux sont le psautier de S. Jérôme, les poésies de S. Avit, & la chronique du monastere.

Le Mont-Dieu.

La Chartreuse du Mont-Dieu, est à trois lieuës de Mouson. Elle fut fondée par Odon abbé de S. Remy de Reims des derniers qui lui revenoient des offrandes que les fideles faisoient à saint Gibrien, dont le corps est à S. Remy. Aujourd'hui elle est une des plus magnifiques de l'ordre. Nous y vîmes la regle de S. Benoist, que l'abbé Odon donna aux premiers habitans de ce desert, les statuts de Guigues écrits de son temps, les statuts des premiers chapitres generaux des Chartreux, une ancienne version de l'épître au frere du Mont-Dieu, faite il y a plus de quatre cens ans, dont l'on a effacé le nom de l'auteur pour y mettre celui de S. Bernard, la préface est courte & il n'y est point fait mention des ouvrages de Guillaume abbé de S. Thierry, qui par consequent n'en doit point être regardé auteur. Nous vîmes aussi les chroniques de S. Jérôme & d'Adon, les memoires du pere Gagneron. On nous montra dans la sacristie une ancienne aube, qu'on prétend avoir servi à S. Bernard lorsqu'il venoit au Mont-Dieu.

Elan & Signy.

Nous fîmes de là à l'abbaye d'Elan de l'ordre de Cîteaux, celebre par le tombeau du bien-heureux Roger, qui en fut le premier abbé, & qui y est en grande veneration. Cette abbaye autrefois considerable, comme il paroît par le reſectoire, étoit comme abandonnée lorsque monsieur l'abbé de Cîteaux y mit pour prier un homme d'esprit, qui l'a si bien rétablie, qu'aujourd'hui il y a communauté & elle est tres-jolie. L'abbaye de Signy, & qui est à quatre ou cinq lieuës d'Elan, a toujours été tres-illustre. L'église est un des beaux vaisseaux qu'on puisse voir, mais mal entretenu; les cloîtres sont vastes, larges, voutez & délicats, le reſectoire, la salle des novices grande, & le dortoir tres-beau. L'on y conserve plusieurs manuscrits, la plupart sont des ouvrages des peres, sur tout de S. Augustin, la seconde seconde de S. Thomas, &c. L'on nous fit voir dans le cloître le tombeau de trois grands abbez, qui quitterent leurs abbayes pour se faire religieux à Signy, Guillaume abbé de S. Thierry, Arnoul abbé de S. Nicaise, & Gerard abbé de Florine, dont la memoire est en veneration à Signy.

Bonne-fontaine.

L'abbaye de Bonne-fontaine, à trois lieuës de celle de Signy, fut fondée par les seigneurs de Rumigny qui y ont leur sepulture.

Nicolas seigneur de Rumigny frere de Clairembault seigneur de Rosoy, Chaumont, &c. en fut le fondateur. Il mourut l'an 1175. le 12. May & fut enterré dans la muraille du cloître entrant à l'église à main droite. Il laissa trois fils, Baudoïn qui mourut l'an 1192. & fut enterré sous le degré de l'église descendant dans le cloître près de ses freres Nicolas, & Godefroy. Nicolas eut trois fils, Nicolas seigneur de Rumigny, Hugues seigneur de Florine, de Gerondelle & des autres, & Robert évêque de Laon. Nicolas mourut l'an 1256. le 6. de Fevrier & fut enterré dans le mur du cloître entrant à l'église à gauche. Il eut six fils, Nicolas, Hugues, Robert, Jean, Jacques, Morin. Nicolas mort avant son pere laissa la succession à Hugues. Robert fut seigneur de Fouzi, Estrebay, & autres lieux, Jean archidiacre de Cambay & depuis seigneur de Rumigny, Jacques seigneur de la Roche & après la mort de Jean son frere, seigneur de Rumigny, Gerondelle, Morain fut seigneur de Signy le petit & autres lieux. Il est enterré dans le mur du cloître avec Louis de Sorbay. L'an 1270. Hugues seigneur de Rumigny & de Florine, ayant vécu après son pere 14. ans mourut le 2. Aoust & fut enterré au-delà du chapitre dans la muraille dans un tombeau de pierre noire. Il laissa deux filles Elisabeth & Marguerite. La premiere épousa Thibault fils du duc de Lorraine, dont elle eut quatre fils & quatre filles. Frederic son premier fils fut tenu sur les fons de bapême par Maurice abbé de Liège de l'ordre de S. Benoist, Gavin de Foigny, Eloy de Bonne-fontaine & Jean de Girondelle archidiacre de Cambay. Marguerite sa sœur épousa le fils du comte de Simay & de Soixons, dont elle eut en 1291. Jean & Hugues qui tous deux furent comtes après leur pere. Jean mourut sans enfans, Hugues mourut aussi jeune & laissa sa femme enceinte d'une fille qui fut nommée Marguerite. L'an 1313. Jean de la Roche seigneur de Rumigny mourut, & fut enterré dans le cloître de la Collation avec sa femme Ruelle dans un tombeau de pierre blanche. Il eut quatre fils & deux filles Hugues, Nicolas, Jean, Robert, Helene & Marguerite. L'an 1317. le 3. May mourut Thibault duc de Lorraine, mary d'Elisabeth. Il fut inhumé entre la chapelle de saint Jean & de saint Benoist sous un tombeau élevé. Son premier fils fut seigneur de Rumigny, Martigny, Aubanton, la Bouve, Chauffe &c. L'an 1320. le 20. Avril mourut Frederic duc de Lorraine seigneur de Rumigny. Nous nous sommes un peu étendu sur la genealogie des seigneurs de Rumigny qui ont leurs sepultures à Bonne-fontaine dont ils sont fondateurs; parce que

nous avons cru que cela ne seroit pas desagréable aux lecteurs.

De Bonne-fontaine nous allâmes à la Chartreuse du Val S. Pierre, l'une des plus belles & des plus magnifiques qui soient dans l'ordre : de là nous gagnâmes Laon, Soissons, Longpont, où nous nous arrêtâmes un jour pour voir les manuscrits qui sont en grand nombre & fort beaux, mais dont plusieurs ont été tronquez par des gens trop hardis, à qui on a permis de les voir trop facilement sans connoître leur caractère. La plus grande partie de ces manuscrits sont des ouvrages des saints peres sur l'écriture sainte, parmi lesquels il y en a un de Geoffroy De Hautecombe sur les Cantiques dédié à Henry abbé de Clairvaux, & un qui a pour titre : *Liber qui dicitur Megacosmos auctore Bernardo Silvestri*. Nous trouvâmes sur la couverture d'un livre un feuillet d'un ancien sacramentaire qui contenoit une partie du canon, dans lequel il est fait mention des saints suivans, *Quintini, Victorici, Cassiani, Remigii, Benedicti, Martini, Medardi atque Eligii*, & dans lequel le Memento est exprimé en cette sorte : *Memento Domine famulorum famularumque tuarum . . . . . propter pietatem tuam, Deus meus in bonum ut deleas peccata mea gravia, & efficias me tibi toto orbe devotum & vite eterna participem, & fratrum hujus congregationis & patris mei & matris, & fratrum ac sororum, & cognatorum, & familiarium, & benefactorum, & eorum qui mihi consanguinitate & amicitia conjuncti sunt, & omnium circumstantium*. Le monastere est ancien, & l'un des plus beaux, non seulement de la réforme, mais aussi de tout l'ordre de Cisteaux. Tous les lieux sont tres-grands & spacieux, & bien vouitez L'église a trois cens vingt-huit pieds de long, quatre-vingt-deux de large, quatre-vingt-quatre d'elevation & cent-cinquante cinq pieds dans la croizée. La structure est admirable. On y voit le tombeau du bienheureux Jean de Monmirel avec l'ancien habit des religieux de Cisteaux, celui de Marie de Fare sa fille, & d'Enguerrant de Coucy son petit fils. En sortant du Long-pont nous ne pensâmes plus qu'à nous rendre à S. Denys pour y passer l'hyver & le carême.

Nous avions résolu d'aller après Pâques travailler dans les électorats de Treves, Mayence & Cologne : mais la guerre qui porta les armes en Allemagne, nous obligea à changer de dessein. Ainsi le jeudi vingtième d'Avril 1713. nous partîmes de S. Denys par un temps fort incommode pour aller à l'abbaye de Royau-mont. Mais la charité des Religieux & le plaisir que nous eûmes de voir un des plus beaux monumens de la pieté de S.

Louis

Louis, nous fit oublier tout le mal que nous avons souffert du froid, du vent & de la neige. Nous y vîmes une des belles églises qui soient dans l'ordre de Cîteaux, longue de trois cens pieds, élevée de 86. & demi sous voûte. Nous y vîmes la chapelle où le saint roy faisoit ses prières, le lieu où il prenoit la discipline dans la sacristie, l'endroit où étoit sa chambre dans le dortoir des religieux, les lieux réguliers qui ressentent une magnificence vraiment royale. L'affection que S. Louis avoit pour cette maison le porta à y faire enterrer quelques-uns de ses enfans, dont on voit encore les tombeaux avec celui de Philippe d'Artois décedé en 1291. & de Louis fils du comte d'Alençon. On y voit aussi près de la sacristie celui de monsieur le comte d'Harcourt, avec cette épitaphe :

Celsissimo principi Henrico à Lotharingia, Harcurit comiti, summo regii stabuli præfecto, Ludovicus filius titulorum heres, laudum æmulus posuit.

*Hic vir hic est.*

*Qui maximos inter avi sui bellatores fide, fortitudine præcellens, Lerinensibus insulis totoque mari Gallico Hispanos exterminavit, eosdem Casale circumvallantes castris exiit ac fudit, Taurinum obsessor idem & obsessus, ceteris ter casis, factiosis ejectis, legitimo principi asseruit, Querium in Pedemontio, Laurensium in Catalaunia victoriis insignivit, Normanniam in officio, Flandriam in metu continuit, in Aquitania denique majestatem regiam strenue ultus, obiit in hoc secessu palmis & annis gravis ætatis LXVI. Domini M. DC. LXVI.*

On dit que saint Louis laissa sa bibliothèque à Royaumont, & aux Cordeliers. On y trouve effectivement quelques manuscrits, qui viennent de ce saint Roy : mais aujour d'hui il en reste tres-peu qui soient dignes de la liberalité d'un si grand prince ; car nous n'y vîmes que quelques ouvrages de saint Augustin, de saint Gregoire, de saint Thomas, la Somme d'Estienne archevêque de Cantorberie, & une histoire de la maison de Laval, écrite par Pierre Lerzan il y a environ deux cens ans.

Le lendemain nous fîmes à l'abbaye de Reffon, & de-là à celle de Macheroux de l'ordre des Prémontréz, deux petites maisons presque ruinées, qu'on a abandonnées aux religieux de



la réforme pour les réparer. La première reconnoît pour fondateurs messieurs d'Oumont, qui y ont leur sépulture, & dont voici les anciennes épitaphes :

*Cy-gist Jehan d'Oumont, escuyer, qui trespassa l'an M. CCC.*

*Icy-gist damoiselle Agnès, femme de feu Jehan d'Oumont, qui trespassa l'an M. CCC.*

*Icy-gist monsieur Etienne de Mortefontaine, chevalier, seigneur de ladite ville, & madame Phelippe sa femme, fille de monsieur Gilles de Montchevreuil, chevalier; & trespassa ledit chevalier l'an M. CCC. IV. la veille de la feste Nôtre-Dame en Avent; & ladite dame trespassa l'an M. CCC. XV. le jour de la Theophanie.*

*Icy-gist damoiselle Jehanne de Mortefontaine, fille messire Robert de Mortefontaine, chevalier, & de noble dame Jehanne de Flocour sa femme, qui trespassa l'an M. CCC. XIX. le dernier jour d'Aoust. Priez pour s'ame.*

*Cy-gist madame Emengarde d'Aumarez, jadis femme de feu messire Thibaud de Vallangon, chevalier, qui trespassa l'an de grace M. CCC. XXXIII. le samedi devant la Toussaints.*

*Icy-gist messire Guy de Joüy, jadis chevalier de nôtre sire le Roy, qui trespassa l'an de grace M. CCC. XLIII.*

*Cy-gist noble homme Jehan de Bois-Gillouft, escuyer, jadis seigneur dudit lieu, de Rebes, & de Hardivillers en partie, qui trespassa l'an de grace M. CCC. LXXI. le VI. jour de Decembre. Dieu en ait l'ame. Amen.*

*Cy-gist damoiselle Antoine de Loisy, jadis femme de Jehan de Bois-Gillouft, auparavant femme d'Etienne de Leurs-maisons, laquelle trespassa l'an M. CCC. LXXXI. le XXVI. jour de Mars. Dieu ait l'ame d'elle. Amen.*

*Cy-gist noble homme Girard de Louge, escuyer, qui trespassa l'an de grace M. CCC. LXXXIV. le VI. jour de Septiemb. Dieu en ait l'ame. Amen.*

*Cy-gist damoiselle Jehanne de Bois-Gillouft, fille de feu Jehan de Bois-Gillouft, escuyer, & de damoiselle Antoine de Loisy, & femme de feu Regnault de Bonconvillier, escuyer, seigneur de Serans sur Bois-Gillouft . . . . . & de damoiselle de*

VOYAGE LITTERAIRE. 155

*Bouconvillier, fille des susdits Regnault de Bouconvillier & de damoiselle Jehanne sa femme, qui trespassa l'an de grace M. CCC. LXXXVIII. le VIII. Septembre. Dieu ait l'ame d'elle. Amen.*

*Cy-gist madame Jacqueline de Chastillons, dame de Carmoisy, jadis femme de messire Hutin d'Omont, chevalier, chambellan du Roy, laquelle trespassa le XVII. jour de Decembre l'an M. CCC. LXXX.*

*Cy-gist monsieur Pierre d'Omont, chevalier, chambellan du Roy, qui trespassa le X. jour d'Avril M. CCC. LXXXI. Priez Dieu pour l'ame de luy.*

*Cy-gist madame Jehanne du Delouge, dame d'Omont, sa femme, laquelle trespassa le XII. jour de Septembre M. CCC. XCII. Priez Dieu pour elle.*

*Cy-est la sépulture de feu messire Philippe d'Omont le Chauve, chevalier, qui trespassa devant la Cruc en Armenie sur les Sarrazins, où étoit le bon roy de Chypre.*

*Cy-est la sépulture de feu messire d'Omont, chevalier, aîné dudit messire Philippe, qui trespassa à Châteauneuf en Thimerés prisonnier des Anglois.*

*Cy-gist madame Jehanne de Mello, jadis femme de noble & puissant seigneur Pierre d'Omont, dit Hutin, conseiller & premier chambellan du Roy nôtre sire, garde de l'Oriflemme, qui trespassa le vendredy III. jour d'Aoust l'an de grace M. CCC. VIII. Priez Dieu pour elle.*

*Cy-gist noble & puissant seigneur monsieur Pierre, seigneur d'Omont, dit Hutin, conseiller & premier chambellan du Roy nôtre sire, garde de l'Oriflemme, qui trespassa l'an M. CCC. XIII. Priez Dieu pour l'ame de luy. Amen.*

*Cy-gist noble homme Etienne de Leurs-maisons, escuyer, jadis seigneur dudit lieu & de Corbillisart, & escuyer du corps du Roy nôtre sire, qui trespassa l'an M. CCC. XIII. le XX. jour de May. Dieu ait l'ame de luy.*

*Cy-gist damoiselle Isabelle Latruic, jadis femme Etienne Leurs-maisons, laquelle trespassa l'an M. CCC. XCIII. le XXIV. jour de Juin. Dieu ait l'ame d'elle. Amen.*

*Cy-gist haut & puissant seigneur messire Jacques d'Omont, baron de Chappes, conseiller de monseigneur Philippe duc de Bourgogne, qui trespassa le* Janvier M. CCCC. LXX....

*Cy-gist le cœur de Ferry d'Omont, qui décéda l'an M. D. XXVI. le XXIII. Février, qui a laissé LXXII livres de rente ceans. Requiescat in pace.*

Beauvais.

Le dimanche 24 d'Avril nous arrivâmes à Beauvais ; & le lendemain nous fûmes saluer messieurs les chanoines de la cathédrale, qui députerent quatre des plus venerables de leur corps, pour nous faire voir leurs archives & leur bibliothèque. Nous y trouvâmes un grand nombre de manuscrits tres-anciens ; entre autres, un texte des évangiles en lettre merovingienne ; un ouvrage de saint Augustin écrit du temps du roy Lothaire ; des collections de conciles & de decretales ; plusieurs ouvrages des saints peres ; des sacramentaires, & de fort belles bibles. Outre la bibliothèque des manuscrits, nous y vîmes celle des livres imprimez, qu'Augustin Potier évêque de Beauvais donna à sa cathédrale. On nous y montra le buste au naturel de Louis de Vilers, le dernier évêque élu par le chapitre. On dit qu'il étoit si saint, que lorsqu'il fut élu le peuple l'enleva, & le porta dans le siege épiscopal. Monseigneur de Buzanval a été un de ses plus dignes successeurs. On assure que durant sa vie il a donné plus de six cens soixante mille livres à son seminaire ; qu'il étoit le pere des pauvres ; que dans un temps de peste, il s'est exposé comme un bon pasteur pour secourir son troupeau affligé ; que par sa benediction il a guéri une femme malade, & qu'il a prédit qu'il viendroit après luy un évêque, qui le surpasseroit en pieté. On se flatte de voir l'accomplissement de cette prédiction dans la personne du nouvel évêque, qui pour ne pas avoir plusieurs benefices, a quitté une abbaye qui étoit à sa bien-séance.

Quoique l'église cathédrale ne soit pas achevée, elle passe avec justice pour une des plus belles du Royaume. Elle a 147. pieds d'élevation ; & sa délicatesse rend encore cette hauteur plus admirable. On nous y montra de tres beaux ornemens ; mais ceux que j'estime le plus, sont des anciennes chasubles toutes rondes, qui servent seulement le jour du jeudy saint à la benediction du saint crème, & le vendredy-saint. Outre la cathédrale, il y a dans la ville six collégiales, dont la plus considerable a pour patron saint Michel. On estime fort les vitres de celle de saint Vaast. Il y a trois abbayes hors la ville, saint Lucien,

saint Quentin & saint Symphorien. La premiere est la plus illustre. On y conserve dans une tres-belle châsse les reliques de l'apôtre & du patron du pais. On y voit le tombeau du cardinal Cholet, avec cette épitaphe gravée sur des lames de cuivre doré qui sont autour de son tombeau :

*Hic vir compositus, vir verax, virque peritus,  
Justus, munificus, regum specialis amicus.  
Ergo necem plores præclari patris, & ores,  
Ut post hos flores fructus capias meliores.*

De l'autre côté du tombeau :

*Hac in capsella læset orbis fulgida stella,  
Cujus fulgore regio fuit hæc in honore.  
Francia legatum suscepit eum sibi gratum,  
Formam virtutum, Francorum nobile scutum.*

Dans un cadre sur le velin :

*Ista legens siste, pensa quantus fuit iste,  
Cujus tam pulcrum cernis fulgere sepulcrum.  
Est rosa sub petra, quam produunt subdita nostra,  
Et tanti floris vis se diffundat odoris.  
Ecce sub hoc tumulo venerabilis ossa Johannis  
Cecilia titulo decorat, pluribus annis,  
Postea legatus fuit inclytus atque probatus,  
Vir magni cordis, cujus mens nescia sordis,  
Gloria Francorum, decus orbis, formaque morum,  
Fantor justorum, constans ultor vitiorum,  
Canonis & legum professor erat generalis,  
Francorum regum consul bonus & specialis,  
Provocat ad stertum pietas recolendo Choletum,  
Tamquam deletum fontem bonitate repletum.  
Mors quid fecisti? vitæ referans iter isti,  
Multa gregi Christi carismata subripuisti,  
Dapsilis & mundus, verax fuit, atque fidelis.  
Floreat in cælis quia nunc sibi nemo secundus.  
Annos deponas octo de mille trecentis,  
Augusti nona quarto lux est morientis.*

Les vers qu'on lit à Paris sur le portail du college des Cholets, sont bien meilleurs :



*Belgarum me primus ager nutrit, honorat*

*Roma, Seni cura fœdera pacis erant.*

*Religio, pietas, studiorum insignia crescunt,*

*Me duce quis fuerit comprobat ista domus.*

Froid-  
mont,

Nous restâmes quinze jours à Beauvais, pendant lesquels nous fûmes à l'abbaye de Froidmont, qui n'en est éloignée que de trois lieues. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & la plus régulière des maisons de la commune observance. Le prieur est un fort honnête homme, il est docteur de Sorbonne, & fort zélé pour la régularité. Il nous fit voir dans la bibliothèque, dont les vitres peintes sont tres-belles, quelques manuscrits. Les principaux sont la chronique d'Helinand religieux de Froidmont; les vies de saint Bernard, de saint Pierre Tarentaise, de saint Thomas de Cantorberie, & des Peres du désert. On voit devant le chapitre la tombe de Claude de Baise dernier abbé régulier. Comme il n'avoit pas été élu par les religieux, ils refusèrent de le recevoir, & lui dirent : *Nolumus te, quia non te elegimus.* Et il leur répondit : *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos.* Il fut un fort bon abbé; & ses armes qu'on voit par-tout, marquent qu'il a beaucoup travaillé pour son monastere. Il n'y a que quatre cens ans qu'il y avoit encore à Froidmont cinquante religieux de chœur, & cent convers. Ces convers faisoient la richesse des maisons; ils en faisoient valoir les biens avec un profit si notable, que dans une seule année environ l'an 1230. à Froidmont ils vendirent jusqu'à sept mille toisons de brebis. On prétend que César a campé à un quart de lieuë de l'abbaye, sur une petite élévation, qui subsiste encore aujourd'hui. Mais puisque nous sommes sur l'abbaye de Froidmont, les curieux ne seront pas fâchez de voir ici les anciens statuts de cette maison, que nous trouvâmes dans les archives.

## STATUTA SINGULARIA

Pro monasterio Frigidimontis.

De Specialibus Consuetudinibus.

- I. **A**D vigiliis albæ cuculle habeantur usque ad primam in hyeme, in æstate usque post laudes.

2. Intervallum hyemale fiet xxx. psalmodum maxime per Adventum : quadragesimale autem vii. psalmodum.
3. Exiens de majori missa, & qui non interfuit repetitioni introitus missæ, & sabbato principio mandati, & vigiliis pro defunctis veniam inde petat.
4. Dominica recipiens benedictionem faciat coquinam & legat ad mensam, licet alius sabbato fuerit intitulatus.
5. Missa pro uno nostro presenti defuncto ad citius post unum ordinem missarum celebratur.
6. Conversi intersint vesperis vigiliarum solemnium, exceptis Adventus, S. Benedicti, S. Trinitatis, & Dedicacionis.
7. Cereus paschalis sit librarum xi. vel xii.
8. Ascendunt & implent per se juniore alterius chori superiora stalla per diem.
9. Sacrista perdit orationes & benedictionem collationis.
10. Cantus horologii non mutetur.
11. Pulsetur major campana modice ante vigiliis post casum horologii.
12. Fiunt hostie inter pascha & pentecosten, & candelæ inter S. Johannem & Magdalenam.

DORMITORIUM.

13. Lectus non mutetur nisi per priorem & vestiarium, absente procul abbate.
14. Meridiana vel post completorium nullus ibi legit, nisi sermocinatos & aliqui spirituales rotulos, & rudes psalteria.
15. Jaceant cooperti usque ad cingulum, nec diu sint sine habitu dum se exuunt.

CAPITULUM.

16. Nullus ibi loquetur nisi in v. casibus in Usibus præter quinque specialiter assignatos. De gula autem & remissione nullus. In modico transgressor vapulet: in multo, ad minus vino careat. Inobediens quoque pertinaciter gravius puniatur, & gradum interim non ascendat.
17. Fugitivus morans per vii. dies recipitur ad gravem culpam.
18. Hospiti defuncto redditur collecta vel vii. psalmi.
19. Constituti extra terminos intersint capitulis, nisi necessariis occupati.
20. Sententia in Ramis palmarum intersint conversi, novitii

& familiares, nec dicitur in fine nisi respuerit.

21. Confessores omnes quos crediderint aliquatenus excommunicatos, vel alium mendaciter diffamasse vel multum gravasse, disseminatores discordiæ & mentitos publicè abbati ad ipsum remittant, nisi in articulo mortis. Similiter frangentes silentium maxime ad mensam vel eis penam Usuum imponant.

22. Nolentes detegere à quo audierint aliquid ponderosum ad gravamen alterius maxime, pro mendacibus & adinventoribus habeantur, & confitentes non absolvantur.

23. Officiales autem excedentes summam sibi ab abbate concessam ultra VI. denarios prior etiam non absolvat, alii vero confessores ultra trium denariorum.

24. Criminosi occulti à gradu altaris prius consilio postea præcepto abbatis arceantur.

#### CLAUSTRUM.

25. Syllabicanos, scribentes creta, carbonibus, vel hujusmodi aliis, nisi occasione sui officii, ponentes manum super alios per apertam iram, vel dissolutum ludum proclamantur, & acriter puniantur: qui postquam potuit hujusmodi proclamare, & scienter non proclamaverit, altaris gradum non ascendat, donec proclamaverit. Similiter syllabicans, scribens, & ponens per dissolutum ludum super alium abstineat donec recognoscat.

26. Significans in ecclesia, dormitorio, refectorio, ad collationem absque utilitate, & juniores, orationem propter colloquium perdentes fere omnes vapulent.

#### REFECTORIUM.

27. Perdit versum qui non interest nisi pro ludere necessario vel pro gravissima infirmitate, illè etiam qui non est ante justitiam suam occasione ministrandi.

28. Festis transpositis & solemnibus sexta feria quadragesima consueta pitantia fiat cum altero pulmentorum tantum quod subtrahitur semper cum sit pitantia generalis & solemnis, mixtantibus ex consuetudine nihil datur, neque mutatur pitantia ei qui aliquando ex ea, aliquando non, quando mittitur pitantia à priore ex parte abbatis presentis fiat signum: quo absente, prior ultra tres pitantias non faciat fieri. Qui cum fuerit coquinarius poterit dare conventui aliquid præter pisces. Quod nullus alius fieri faciat neque propter pitantias aliquis capiatur. Hostias tamen facientibus aliquid datur diebus quibus nihil datur conventui.

29. In visitatione mane ultra duo fercula piscium abbatibus non detur, nec monachis hospitibus ultra unum, nec ultra duas justitias vini, præter primam singulis abbatibus apponitur, excepto visitatore. In cæna autem unum solum ferculum piscium solis abbatibus apponitur, unum possit hospitibus & quibusdam provideri.

## INFIRMITORIUM.

30. Ibi nullus legit præter divinum officium providendum, & qui assidue infirmatur.

31. Sabbato tantummodo post mandatum conventus, lavet pedes qui voluerit & potuerit breviter & in publico.

32. In coquina præsentem infirmario ceteri silent, excepto converso coquinario. Similiter præsentem subinfirmario. Utroque absente, ceteri secundum prioratus suos cum coquinario vel silenter loquuntur.

33. Eodem modo cum infirmario breviter, ubi & quando pietantia dividuntur, & in dispensaria vel loco ad hoc specialiter assignato. Subinfirmarius autem cum infirmo non loquitur præsentem ministro ejus. Carnes anserina, & anatica & bovina non edantur, & silvestres non emantur.

34. Assidui ministri non dormiant super culcitra, nisi jacuerint circa infirmum super terram.

35. In cameris, exceptis gravibus infirmis, nullus sit, nisi cum abbate: quo absente, nec minister cum ministro, nec minister cum infirmo, nec infirmus cum alio loquatur.

36. Ante signum tertie non comedunt tempore hyemis.

37. Medici non nisi pro valde necessariis personis adducantur.

38. Prior non det licentiam utendi electuariis & ceteris speciebus maxime odoriferis, exceptis etintibere & liquericia. De seminibus autem feniculi, petrosilis, seleris montani, & hujusmodi potus, licentiam generalem non det: nec equitandi, nisi urgente utilitate evidenti, & ex consilio eorum per quos domus regitur. Eorundemque consilio potest dare usque ad valorem  $\text{v}$ . solidorum eadem de causa. Alias vero potest dare usque ad valorem  $\text{xii}$ . denariorum: sed secularibus, absente dumtaxat cellerario & medio cellerario. Nec ingreditur infirmitorium, nec de labore remaneat pro solatio hospitis, nisi autentici.

39. Subprior nullo modo præsumat exceptis donis modicis & de majoribus cum prædicto consilio, & qui in elaustris & alibi conventui studeat interesse.



40. *Cellerarius non mutuet ultra XX. solidos, nec mutuo accipiat ultra C. solidos, nisi personis & à personis ordinis securis & auctenticis. Donare potest secundum quod sibi constitutum fuerit ab abbate. Circa quem & alios sic abbas dispensez, ne ejs vilescat auctoritas. Omnes bestias etiam siluestres & nostrac ter in anno ad minus per se vel per alium faciat computari.*

41. *Subcellerarius sotulares, corrigias, & huiusmodi non dat, nec de his qua custodit, nisi conventui & familiis & hospitibus in abbatiâ, extra vero non mittit nisi de licentia speciali.*

42. *Mercator cellerario subiectus sit. Dare tamen poterit usque ad valorem XI. denariorum, ubi necesse fuerit. Penes se tamen pecuniam non seruet, nisi viaticum modicum ad vivendum.*

43. *Vestiarius pannos speciales ad acceptionem personarum non faciat, nec alicui tres cucullas sive vandiquet sustineat. Caputia conversorum cum dantur secularibus deformentur. Studeat autem, ut vestimenta, calceamenta, corrigia, & cutelli, & alia sint absque superfluitate & curiositate, & maxime de cappis & vestibus conversorum. Bota, caliga quam rarius poterit dentur secularibus: cappe vero & Thabar numquam. Vestes novitiorum in receptam cellerarii convertantur.*

44. *Portarius societatem cum secularibus in animalibus & aliis habeat. Mappas & alia necessaria ibi comedentibus & jacentibus inveniat & conservez. Nihil emat, ut carius vendat. Porcos per curiam non habeat, sicut nec infirmarius pauperum ultra XX. solidos Parisienses penes se non seruet: nec ultra duos famulos ad portam habeat, nec ultra XX. ribaldos hospitetur, nec eosdem infra quindenam scienter. Mulieres lascivas & comptas repellat. Fugitivis nihil det, vel dari faciat antequam ab abbate licentiam habeant expectandi, nec postea nisi de reliquiis pauperum, si tamen se tenuerint in loco ab abbate constituto.*

45. *Leprosos præbendarios solus abbas augmentet. Panes etiam integros in parasceve recipiat, & partem vini concessam.*

46. *Magister conversorum infirmos, & officinas visitet singulis septimanis uno vel pluribus diebus.*

#### GRANGIA.

47. *Ibi vitra urinaria non habeantur & bota. Magister potest dare aliquando usque ad VI. denarios. Ad valorem autem XII. denariorum rarissime, & hoc quasi compellente necessitate. Non equitet extra territorium grangia sue, nisi missus à supe-*

*riore vel absque pernecessaria causa aliquibus de sociis intimata. Aliis vero equitandi licentiam non concedat.*

48. *Conversus abbatis & hospitalis soli abbati in refectorio loquatur.*

Nos affaires étant terminées à Beauvais, nous fûmes à l'abbaye de saint Paul de l'ordre de saint Benoist. Il y a plus de quatre-vingt religieuses, qui peuvent servir de modèle à toutes les abbayes de leur sexe : car à l'usage de la viande près qu'on leur permet, elles vivent dans une pureté, un détachement du monde, un amour pour leur état, un zèle pour la pénitence, une exactitude pour toutes les pratiques du cloître si grande, qu'il s'en trouve peu dans le Royaume qui les surpassent, ou qui les égalent. L'abbesse sert d'exemple à ses filles, qui ne peuvent se tromper en se formant sur un si beau modèle. Elle n'a point de logis abbatial ; une cellule du dortoir fait tout son appartement. Elle se leve à minuit comme les autres, mange avec elles dans le même réfectoire, & ne se distingue de ses religieuses que par son humilité, son exactitude & sa charité. Le bœuf est la nourriture ordinaire du convent : les jours maigres, on y mange rarement du poisson ; durant le carême, on en sert seulement une fois la semaine ; les autres jours, on se contente de légumes. L'austerité ne rend point les religieuses tristes. On ne vit jamais des religieuses plus heureuses ; & la joye qui est peinte sur leur visage, rend témoignage de leur contentement. On est redevable de tout le bien qu'on admire dans cette sainte maison aux dames de Clermont, qui se sont succédées les unes aux autres dans la charge d'abbesse depuis un tres-long temps. L'église est grande & bien bâtie. Nous y vîmes deux épitaphes, que je rapporterai ici :

S. Paul,

*Cy-gist haut & puissant seigneur messire Charles de Clermont, chevalier, comte de Toury, conseiller du Roy en ses conseils, gentilhomme ordinaire de la chambre, seigneur de Rertangle, Rivery, Mailly, Firvier, Bouchicourt, & autres lieux, décedé en son château de Toury le III. Aoust M. DC. LXXI.*

*Passant, ce blason vous apprend,  
Que ce nom digne de memoire  
Merite l'honneur qu'on lui rend  
Par ce monument à sa gloire.*

*Que ce Seigneur fut par les siens  
Allié des Princes chrétiens  
De tous les endroits de la terre ;  
Et ces clefs encore aujourd'huy  
Font voir qu'il a été l'appuy  
D'un des successeurs de saint Pierre.*

*Mais sa parfaite charité ,  
Son invincible patience ,  
Son éminente probité ,  
Eclatent plus que sa naissance.*

*Pour mieux s'immoler à son Dieu ,  
Il a préféré ce saint lieu  
Aux fameux tombeaux de ses peres.*

*Voulant comme un phénix nouveau  
Y renaître par les prieres  
Des vierges qui suivent l'Agneau.*

Et auprès des marches du sanctuaire du côté de l'épître :

*Icy est le cœur de tres-haut & puissant seigneur Louis Henry, légitimé de Bourbon, prince de Neufchâstel, qui mourut à Paris le 8. jour du mois de Fevrier 1703.*

Nous vîmes dans l'oratoire de madame l'abbesse un portrait de saint François de Paule peint de son temps ou peu après sa mort. On dit que ce saint avoit une dilection particuliere pour cette abbaye, & que de son vivant, il envoya son cordon à l'abbesse, qu'on conserve dans le thresor avec des morceaux de sa robe & des lettres d'association, dans lesquelles il prend la qualité de correcteur general. Elles sont datées du convent de Jesu Maria du Plessis-lez-Tours le 5. Octobre 1501. & ont pour sceau un Jesus qui porte sa croix.

S. Germer.

Nous passâmes un jour entier à S. Paul, bien consolés du bien que nous y remarquâmes. Nous en partîmes le lendemain pour aller à S. Germer, ancienne abbaye de nôtre ordre & de nôtre congregation. Nous n'y remarquâmes rien de singulier que la chapelle de la Vierge, qui peut passer pour une des plus délicates du royaume ; les jardins, qui sont magnifiques ; & le college, dans laquelle on élève par charité un nombre de pauvres gentils-hommes.

Beaupré.

De là nous fûmes à l'abbaye de Beaupré de l'ordre de Cîteaux,

qui releve immédiatement d'Orcamp. Elle est située sur la riviere du Tarrain, & fut fondée par Manassez de Milli dont on voit le tombeau dans le cloître avec cette épitaphe :

*Clauditur hoc tumulo clarus pietate Manasses  
Milliaci dominus Prati fundator ameni.*

On lit ces deux autres épitaphes un peu plus bas :

*Cy gist messire Raous de Mouchi sire de Moyen-mont, qui mourut  
l'an de grace mil deux cens soixante & dix, au mois de May.*

*Chi gist messire Jean de Conty, sire de Belleuse, qui mourut en  
Aragon.*

Outre ces épitaphes qui sont dans le cloître, on voit dans l'église devant l'autel de S. Bernard, celle de Guillaume de Crevecœur évêque de Coutances, conçüe en ces termes :

*Cy gît noble homme monseigneur Guillaume de Crevecœur jadis évê-  
que de Coutence, qui trespassa le mercredi vingtième jour d'A-  
vril, après Pâques l'an M. CCCG. VII. priez Dieu pour son ame.*

Et tout proche sur une tombe de pierre celle-cy :

*Cy gist noble homme monseigneur Jean de Crevecœur, chevalier,  
& jadis seigneur de Crevecœur, & de Thoré, qui trépassa le  
jour de saint Michel au mois de Septembre M. CCCC. II.*

*Cy gist noble dame Marie de Sarcuse sa femme dame desdits lieux,  
qui trespassa l'an M. CCCC. VI.*

On lisoit aussi autrefois dans le chapitre celle de Simon de Clair-  
mon, comme nous l'allons rapporter :

*Nobilitate cluens generis Simon animique  
Justi etiam juris nil quicquam gessit inique,  
De Claromonte decus, dominusque Nigella  
De cordis fonte pietate fluens sine felle  
Regnum disposuit terrorum tempore regum,  
Et per eum viguit patriarum regula legum.  
Magnus, magnificus, forma, famaque decorus,  
Quem chorus angelicus deducat ad astra canora  
Anno milleno centum bis & octuageno  
Ipse die primo Februi migravit ab imo  
Sic Deus oretur à cunctis, ut societur*



*In celis anima sua, nec descendat ad ima.*

On croit que celle qui suit est de Raoul de Clermont son fils, & frere de Simon de Nesle évêque de Beauvais :

*Hic Radulfe jaces de Claromonte vocate,  
Te genus & probitas, te laudat gratia morum.  
Quem comitis stabuli Francorum munere functum  
Abtulit in media crudelis Parca juvente.*

Ces deux épitaphes ne subsistent plus aujourd'hui ; mais on lit encore celle qui suit sur une tombe de pierre devant le chapitre :

*Cy gist madame Beatrix, qui fut fille du comte de Joigny, & femme de monseigneur Jehan de Nesle, seigneur de Tallen & de Herel, priez que Dieu ly donne le repos de son paradis.*

Il paroît par les personnes illustres qui ont été enterrées à Beau-près, que cette abbaye étoit autrefois considerable. C'est l'idée que nous en donne le beau & grand refectoire qui subsiste encore aujourd'hui, le dortoir, & la grange qui est des plus grandes & des plus belles qu'on puisse voir. Il y avoit autrefois beaucoup de manuscrits ; mais nous n'y en vîmes que deux ou trois, dans l'un desquels étoient quelques ouvrages de S. Ephrem. Nous vîmes le chartrier & nous parcourûmes le cartulaire. Nous y trouvâmes une chose singulière qui est une sentence rendue contre un taureau qui avoit tué un homme, avec toutes les informations faites contre cet homicide. Par cette sentence le taureau est condamné à être pendu aux fourches patibulaires ; & comme elle me paroît extraordinaire, pour la rareté du fait, je la rapporteray ici toute entière.

---

**A** Tous ceux qui ces présentes lettres verront. Jean Sondar, Lieutenant du Bailly du temporel de l'église & abbaye nôtre Dame de Beauprès de l'ordre de Cîteaux, pour venerables & discrettes personnes & mes tres-honorez seigneurs, messeigneurs les religieux abbé & convent de ladite abbaye, salut. Comme à la requeste du procureur de mesdits seigneurs, & par leur justice temporelle qu'ils ont en leur terre & seigneurie du Caurroy eût été nagaires prins & mis en la main d'icelle leur justice ung thorreau de poil rouge, appartenant à Jean Bouillet censier & fermier de mesdits seigneurs, demurant en leur maison & cense dudit Caurroy, lequel thorreau étant aux champs & sur le territoire d'i-

celle église, auroit par curiosité occis & mis à mort un jeune fils, nommé Lucas Dupont, de l'âge de quatorze à quinze ans, ou environ, serviteur dudit censier, lequel il avoit mis à la garde de ses bestes à corne, entre lesquelles estoit ledit thorreau. Duquel thorreau ledit procureur de mesdits seigneurs requeroit la justice estre faite, & qu'il fut executé jusqu'à mort inclusivement par la justice de mesdits seigneurs pour occasion d'icelui crimme d'omicide & de la detestation d'iceluy. Sur quoy enqueste & information eussent été faites de la forme & maniere iceluy homicide, par laquelle ledit procureur nous eust requis sur ce luy estre fait droit. Savoir faisons que veu ladicte enqueste & information & sur tout en conseil & advis, nous par nostre sentence & jugement, avons dies & jugié, que pour raison de l'omicide, dont dessus est touché, fait par ledit thorreau en la personne d'iceluy Lucas, & pour la detestation du crime d'iceluy homicide, ledit thorreau nommé confisqué à mesdits seigneur sera executé jusques à mort inclusivement par leur dite justice, & pendu à une fourche ou potence es mertes de leur dite terre & seigneurie dudit Caurroy, aupres du lieu où solloit estre assise la justice. Et ad ce le avons condamné & condamnons. En tesmoing de ce avons mis nostre scel à ces lettres qui furent faites & pronunchiés audit lieu du Caurroy en la presence de Guillaume Gave du Mottin, Jehan Cusstien l'ainné, Jehan Henry, Jehan Bouillet, hommes & subjets de mesdits seigneurs, Jehan Charles, & Clement le Carpentier, & plusieurs autres le seiziesme jour de May l'an mil quatre cens quatre-vingt-dix-neuf. Ainsi signé, Ileuzles, ad ce commis.

Toutes les informations & procedures du procès sont au monastere de Beaupré.

L'abbaye de Lannois de l'ordre de Cisteaux n'est qu'à une lieue de Beaupré; elle n'est pas si considerable: mais l'avantage qu'elle a d'estre possédée par les religieux de la réforme lui procure celui de son entier rétablissement. On dit qu'elle fut fondée par Jean seigneur de Rocheroles, dont on voit le tombeau dans la croisée de l'église. Il est élevé & il y est représenté vêtu de sa cuirasse, le casque en tête, la visiere grillée, avec cette épitaphe:

Lannois,

*Militia florem tegit hic lapis, unde dolorem  
Mundus agit magnum, fundens fletus quasi stagnum.  
Bellorum fuit hic animosus ut Hector,  
Mansuetus humilis, reprobis trux atque virilis.*

*Noster fundator fuit iste Johannes, amator  
Justitia, JESU, tecum sit quasumus iste,  
Qui se devotè nobis dedit & sua pro te.*

Il y a plusieurs autres sépultures de personnes illustres dans l'église, dont voici les principales. Au milieu du sanctuaire, on voit celle de Raoul de Preaux accompagnée de cette épitaphe :

*Cy gist messire Raoul de Preaux, chevalier & sire de Rayneval,  
qui trépassa au revenir d'Arragon en l'an de grace M. CC.  
LXXXV. au mois de Decembre.*

Jean de Praiaus son pere est enterré derriere le chœur dans la chapelle de la Trinité, où l'on voit deux tombeaux en forme de voûte. Celui du côté droit represente un seigneur armé, avec son écusson, sur lequel est gravée une croix chargée de cinq coquilles, & à sa gauche, on voit une dame qui sans doute est sa femme. Et devant la chapelle est une tombe fort usée, sur laquelle on lit ces mots : *Cy gist noble homme Jehan de Praiaus chevalier jadis sire de Rayneval.*

Immédiatement après cette tombe, on en voit une autre, où sont representez un chevalier & sa femme sans inscription. Ils portent d'argent à la croix de gueule recroisellée de petits sautoirs. Pour la femme, elle porte trois pals vaires & un chef. On n'en connoît pas le métal. Mais on croit que c'est un vicomte de Poix.

Il y a dans la chapelle des Martyrs deux tombeaux de cette famille avec cette inscription : *Cy gist noble homme Pierre vicomte de Poix, seigneur des Caines, qui trépassa l'an de grace M. CC. LXXXIII.*

À côté on voit une autre tombe avec cette inscription :

*Cy gist messire Robert vicomte de Poix, chevalier, sire des Caines,  
fils de Vicomte Pierre, qui trépassa en Flandre en la bataille  
de Mons l'an M. CCC.*

*Cy gist madame Marguerite fille messire Pierre de la Tournelle,  
vicomtesse de Poix, dame des Caines, femme du vicomte Robert,  
qui trépassa l'an M. CC. LXXXVIII. au mois de Mars.*

Et plus bas à l'entrée de la chapelle de S. Eloy, près de la muraille :

*Cy gist Marguerite des Quesnes, fille jadis messire Haon des  
Quesnes,*

*Quenes, qui trespassa l'an M. CCCC. LVII. au mois de Decembre.*

On lit aussi cette épitaphe dans la croisée devant cette même chapelle :

*Cy gist noble dame madame Perronne de Villars en son vivant dame de Lannois & de Geiencourt, laquelle trespassa l'an de grace M. CCC. LXXXVIII. le XII. jour de Novembre.*

Outre ces sepultures qui sont dans l'église, il y en avoit encore d'autres dans le cloître, qui ne paroissent plus aujourd'hui : mais voici au moins une épitaphe qu'on a conservée :

*Cy gist Marie de la Haye, femme de Simon de Rochois, lesquels eurent un fils nommé Jehan, qui fut moine de S. Germer, puis aumonier de Fecamp, & après abbé de S. Vandrille, & tante de Simon de la Haye, abbé de cette église, laquelle trespassa l'an de grace M. CCC. XCII. le XIII. d'Aouff.*

Il reste encore dans la bibliotheque quelques manuscrits dont les principaux sont les sept livres de la Vie de saint Thomas archevêque de Cantorberie composée par Herbert de Boschan & dédiée à l'archevêque Baudouin, Raoul de S. Germer sur le Levitique, Haimon sur les épîtres de saint Paul, & les sermons de l'abbé Serlon. On voit aussi à la fin d'un manuscrit des paraboles sous le nom de S. Anselme & une confession de S. Patrice.

De l'abbaye de Lannoy nous nous rendîmes à celle de Breteuil, où il n'y a rien de remarquable que le refectoire, qui est fort beau, & les reliques de saint Constantien qui sont conservées dans une belle châsse de vermeil doré, lesquelles attirent beaucoup de monde par les guerisons journaliers des infensez. De Breteuil nous fûmes à l'abbaye de saint Juste de l'ordre des Prémontrés, qui doit son entier rétablissement à monsieur de Villeroy archevêque de Lyon, qui en étoit abbé commendataire ; & de-là nous fûmes à saint Martin au Bois, abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, qui à leur ordinaire nous reçurent avec beaucoup de charité. Leur église est fort délicate & le jardin admirable. Ils nous communiquèrent avec beaucoup d'ouverture tous leurs anciens monumens, ils nous firent voir entr'autre un ancien ordinaire de leur maison, écrit depuis deux cens ans, dans lequel nous remarquâmes quelques rites particuliers pour la procession du S. Sacrement. Les principaux

Breteuil,  
S. Juste &  
S. Martin  
au bois.



sont l'aspersion de l'eau benite qui doit la précéder, la confession generale avant que de la commencer, & le soin que l'on avoit de resserrer le S. Sacrement après la procession. Ce qui fait voir qu'on ne l'exposoit point encore en ce monastere il y a deux cens ans; voici les termes de l'ordinaire qu'on fera peut-être bien aise de voir icy.

*Pulsato ad Tertiam in die solemnitatis S. Sacramenti, omnes canonici ingrediantur ad Tertiam, quam incipit prior. Qua hora finita, choriste incipiant: Asperges me, & fiat aspersio aqua benedictæ more solito. Quo finito, omnes induendo cappas revertantur ad sedes suas. Et interim ponatur corpus Christi à quodam sacerdote supra magnum altare in vasculo consueto. Tunc dominus abbas stans in stallo suo incipiat alta voce Veni Creator Spiritus, hunc hymnum alii canonici flexis genibus devotè profèquantur, & tunc dominus abbas recedat immediatè in loco suo cum priore: euntes ante altare, ut incensum offerant flexis genibus sanctissimo Sacramento. Quo hymno finito, surgat dominus abbas, & stando dicat hunc versiculum, Emitte spiritum tuum & creabuntur, cum hac oratione Deus qui corda fidelium, & postea dominus abbas indutus stola stando juxta altare dicat Confiteor & alii canonici etiam post eum. Quibus expletis, incipiant choriste antiphonam B. Mariæ, scilicet, Ave regina cælorum. Interim dominus abbas assumat corpus Christi in manibus suis, qui etiam egrediatur ordine suo post, sicut decet. Et circa eum sint quatuor clerici portantes pallium supra ipsum, & alii quatuor habentes cereos accensos, & ante eum sit quidam sacerdos, qui deferat baculum pastorem. Processione autem peracta, revertatur dominus abbas ad altare, ibi dimittat corpus Christi, & statim induat vestimenta sacerdotalia. Interim amoveatur corpus Christi ab uno sacerdote à vasculo supradiçto, & reponatur in loco consueto; & sic incipit missa.*

Corbie.

De là nous passâmes à l'abbaye de Moreuil, qui originellement étoit un prieuré dépendant de Breteuil; & de-là à Corbie. L'abbaye de Corbie est si illustre, qu'il suffit de la nommer, pour en donner l'idée qu'elle merite. Elle doit son origine à la pieté de sainte Bathilde reine de France. C'est de là que sont sortis tant de grands hommes illustres par leur naissance, leur sainteté, leur doctrine, & les grands services qu'ils ont rendu à l'église; un S. Adalard parent de l'empereur Char-

lémagne ; un Wala , un saint Anschaire apôtre des pays septentrionaux , un saint Paschal Radberr , & un Rarram illustres par leurs ouvrages , un S. Hideman que l'église de Beauvais regarde avec justice comme un de ses plus grands évêques , un saint Gerard abbé & pere de tant de moines , & plusieurs autres prélats qui en ont été les principaux ornemens. Il y avoit autrefois un tres-grand nombre de manuscrits. Les principaux ont été apportez à S. Germain des Prez , mais il en reste bien encore deux cens dans l'abbaye. Le refectoire & le cloître sont deux pieces admirables.

La ville d'Amiens est à quatre lieues de Corbie. L'église Cathedralique est un chef-d'œuvre accompli , on ne peut rien voir de plus parfait , ni de plus beau , & dans tout le royaume , il n'y en a aucune qui lui puisse disputer. Il y a dans la ville quatre abbayes. Saint Martin aux jumeaux étoit originiairement une abbaye de nôtre ordre , laquelle ayant été détruite , fut rebâtie sur la fin de l'onzième siecle , & donnée aux chanoines reguliers , qui d'abord ne prirent que la qualité de prieur. Thierry évêque d'Amiens en 1145. les honora du titre d'abbé. Ils l'ont possédée jusqu'au temps qu'on a bâti la citadelle. Pour lors comme il n'y avoit plus que deux religieux , on donna leur maison aux peres Celestins , qui l'ont rebâtie magnifiquement dans l'endroit même où saint Martin n'étoit que catéchumene , partagea son manteau , pour en donner une partie à Jesus Christ , qui lui demandoit l'aumône en la personne d'un pauvre , en memoire d'une si grande action ; on y lit ces vers gaulois :

*En l'an trois cens ajoutez trente-sept ,  
Saint Martin chi divisa s'en mantel.*

Et ces autres Latins :

*Hic Christo clamidem Martinus dimidiavit ,  
Ut faciamus idem nobis exemplificavit.*

L'église est tres-propre , la boiserie de la sacristie est admirable , la bibliotheque est fort bonne. On y trouve même quelques manuscrits dont les plus considerables sont un Lactance , quelques ouvrages d'Okam , de Petrarque , de Thomas de Cracovie sur l'Eucharistie , la Vie de saint Pierre Celestin , l'épître aux freres du Mont-Dieu sous le nom de saint Bernard , deux commentaires sur la regle de saint Benoist , l'un du V. P. P. Pocquet Celestin , qui mourut en 1546. & l'autre de Pierre de Lanwiiic Celestin de Brabant , qui vivoit en 1569.

L'abbaye de S. Acheul est possédée par les chanoines réguliers, qui y ont un abbé régulier. Nous y vîmes cinq tombeaux anciens découverts depuis peu d'années sous le grand autel, qui sont aujourd'hui la matière d'une grande contestation. Outre ces cinq tombeaux il y en a un sixième sous l'autel, où l'évêque S. Firmin est représenté en habits pontificaux tenant la crosse en main, mais sans mitre avec cette inscription: *Sanc-tus Firminus episcopus.*

ADIVIII.

L'abbaye de saint Jean appartient aux Prémontrés, qui y ont une excellente bibliothèque, où il y a plusieurs antiquitez. Lorsque nous y fûmes, le prieur étoit absent, mais le procureur nous donna toute la satisfaction que nous aurions osé espérer de lui.

L'abbaye de Paraclét qui fut fondée par les seigneurs de Botie à trois lieues d'Amiens pour des religieuses de l'ordre de Cîteaux est aujourd'hui transférée dans la ville. Je ne parle point de celle de saint Fuscien éloignée de la ville d'environ deux lieues, ni des paroisses de la ville. Je diray seulement que celle de S. Martin est située dans l'hotellerie ou maison où le saint étant encore soldat, faisoit sa résidence.

Le Gard.

L'abbaye du Gard de l'ordre de Cîteaux est à quatre lieues d'Amiens. Elle est située sur la rivière de Somme. Il paroît par les bâtimens qui restent aujourd'hui qu'elle étoit autrefois fort illustre. On voit dans le chœur d'anciennes formes, telles que les avoient les premiers religieux de l'ordre. Le chœur des convers occupoit toute la nef, ce qui paroît dans les murailles & les pierres brutes des pilières qui étoient cachés par les formes des convers. Il y a dans l'église une pierre qui servoit de piscine aux religieux pour se laver les mains. Le sieur de Vert leur a dit que c'étoit là que l'on lavoit les corps morts, en quoi il a fait voir combien il étoit peu juste dans ses sentimens. Le souprieur en l'absence du prieur nous reçut avec beaucoup de charité, mais le procureur ne se trouva pas disposé à nous faire voir les archives. Ainsi nous ne séjournâmes pas au Gard, & le même jour nous allâmes à l'abbaye de Salincour de l'ordre de Prémontré, qu'on nomme communément sainte Larme, à cause d'une sainte Larme de nôtre Seigneur, que Bernard de Moreuil apporta de la Terre sainte & qu'il donna l'an 1206. au monastere où elle attire un grand nombre de pelerins. Elle est fluide, & se conserve dans

Salincour.

un tres-beau reliquaire. Lorsque nous y arrivâmes , le prieur avoit été fait abbé d'une autre maison , mais le souprieur nous reçut avec beaucoup de cordialité, il nous fit ouvrir les archives & la bibliotheque, où il y a un assez bon nombre de manuscrits, la plus part des ouvrages des peres. L'église après la cathedrale est la plus belle du diocese. Nous y remarquâmes dans la seconde chapelle trois tombes sur lesquelles on lit ces épitaphes :

*Chi gist messire Villame Tivaux chevallier sire de Pois, priez pour s'ame.*

*Chi gist medame Marguerite, Ki fut femme monseigneur Villame Tivaux chevallier seigneur de Pois. Priez pour s'ame.*

*Cis gist demizelle Marrie fille me sires Villames Tirel sires de Pois, priez pour s'ame.*

De Selincour nous nous séparâmes, mon compagnon fut à l'abbaye d'Aumale, & moy à celle de Seri de l'ordre de Premontré qui a été fondée par Ansel de Cayeux à une portée de mousquet de Blangy. Elle est assez jolie, mais elle est redevable de son entier rétablissement à la réforme, qui l'a toute rebâtie & même l'église. De là je fus à l'abbaye de Lieu-Dieu de l'ordre de Cisteaux, qui fut fondée par un seigneur de Dreux & de S. Wallery l'an 1191, & rétablie par la réforme. Je fus également bien reçu & dans l'une & dans l'autre.

Seri.  
Lieu Dieu.

Nous nous retrouvâmes ensuite mon compagnon & moy à l'abbaye de S. Wallery où nous passâmes la fête de la Pentecôte. Elle doit son origine au saint dont elle porte le nom, & son rétablissement à la pieté de Hugues Capet. Et c'est en récompense de ce rétablissement, que les historiens attribuent l'élevation de ce prince sur le thron de la monarchie Françoise. S. Wallery fut enterré dans une petite chapelle assez près du monastere, où il y beaucoup de devotion, & où plusieurs insensz reçoivent leur guérison ; mais aujourdhui son corps est conservé dans l'abbaye en une tres-belle châsse d'argent, aussi bien que celui de S. Blitmont abbé son successeur, celui de saint Sevole comte de Ponthieu & martyr, celui de saint Wlganuis archevêque de Cantorbie, & celui de S. Ribert.

S. Wallery.

Nous passâmes les fêtes à S. Wallery, & nous fûmes de-là à S. Riquier, une des plus fameuses abbayes de nôtre ordre, tant par son antiquité, que par les grands hommes qu'elle a donné à l'ordre monastique. S. Riquier la fonda il y plus de mille ans ; mais S. Angilbert gendre de l'empereur Charlemagne, la mit dans un

S. Riquier.



tel point de splendeur, que de son temps elle avoit peu d'égaux. Il rebâtit non seulement le monastère avec une magnificence vraiment royale ; mais il y assembla trois cens religieux & cent novices, qui étant partagez en plusieurs bandes, chantoient sans interruption les loüanges de Dieu. La sainteté de leur vie répondoit à leur nombre, & pour sçavoir bien vivre, il suffisoit de venir à S. Riquier. Le saint voulut après sa mort être enterré à la porte de l'église, pour être foulé aux pieds de tous les passans ; mais vingt-huit ans après l'abbé Ribbodus le transporta dans l'église & le mit dans la nef près du chœur avec ces vers :

*Ære sub obscuro Angilbertus membra recondi  
Jussit, ut ad templum semita duxque foret.  
Sed bis post decies annos ac insuper octo  
Incorrupta tulit Ribbodus ante chorum.*

Le corps du Saint est demeuré depuis dans ce même lieu ; & on ignoroit où il étoit, lorsqu'en l'an 1685. il fut trouvé en travaillant à l'église. On le mit dans une belle châsse d'argent, que lui fit faire monsieur d'Aligre, abbé commendataire de saint Riquier. C'est ce que nous apprenons de cette inscription : *Corpus sancti Angilberti hic reconditum anno Domini DCCC. XLII. elevatum est nono Septembris M. DC. LXXXV.* Aujourd'hui il est dans le sanctuaire, avec les corps de saint Riquier, de saint Vigor évêque de Bayeux, de saint Maugul, & de quelqu'autres. Mais puisque nous sommes tombez sur monsieur l'abbé d'Aligre, je ne puis me dispenser de dire qu'on le regarde à saint Riquier comme le restaurateur de la maison, & comme un second saint Angilbert. Avant l'introduction de la réforme l'abbaye étoit dans un si grand désordre, & dans un état si pitoyable, qu'on hésita si on accepteroit cette maison. La réforme l'a entièrement relevée, & l'a mis en état d'entretenir un bon nombre de saints religieux : mais monsieur l'abbé d'Aligre s'est efforcé de lui rendre son premier lustre par les beaux bâtimens qu'il y a fait faire, & par les décorations admirables dont il a orné l'église. L'autel de marbre, le chœur & le sanctuaire pavez de même matière, la riche argenterie, les chaises du chœur, les beaux grillages, la boiserie des chapelles, les admirables tableaux qu'on y voit, sont des monumens éternels de sainteté, & qui rendront sa mémoire immortelle dans le monastère. C'est par reconnoissance de tant de bienfaits, que nous confères lui ont fait dresser cette inscription dans l'église :

D. O. M.

Et

*Illustrissimo Abbati*

CAROLO D'ALIGRE,

*Stephani Cancellarii filio,**Regi à sanctoribus consiliis,*

ANGILBERTO ALTERI.

*Quod Benedictine disciplina renovanda curam adhibuit,  
Violatam hostili furore Basilicam restituit,  
Argenteis aneisque vasis ac libris ornavit,  
Altare marmore, tabulis argenteis, sacella picturis ditavit,  
Chori sedilia, pulpitum, pavimentumque construxit,  
Capsam, cancellos, valvas magnifice erexit  
Monasterii muros septumque ampliavit,  
Horrea, & abbatis hortum, domumque adificavit  
Perficiendis denique monachorum adibus, largam opem  
contulit,*

*Tot beneficiorum acceptorum memores.**Prior & monachi Centule,**Privatum singulis hebdomadis sacrum,**Cum annuâ post exitum solemnî memoriâ.*

XIII. Kal. Decembres anni M. DC. LXXXVIII.

S T A T U E R E.

On trouve peu d'autres inscriptions dans l'église ; en voici une seulement que je ne veux pas omettre ici :

*Messire Jehan de Bruges, prince de Steneuse, seigneur de la Greuse, & chevalier de l'Ordre, gouverneur & lieutenant general du Roy es pais de Picardie, capitaine de cent hommes d'armes, trespassa à Abbeville en l'an mil cinq cens & douze ; & fut grand & redouté seigneur.*

Ce seroit ici le lieu de parler de la belle bibliothèque qui étoit autrefois à saint Riquier : mais le malheur des guerres, & le peu de soin des religieux avant la réforme, l'ont tellement dissipée, qu'il n'y a plus que deux manuscrits, qui méritent quelque attention. Le premier est un texte des évangiles écrit en lettres d'or sur du velin pourpré, donné à saint Angilbert par l'empereur Charlemagne. L'autre est la chronique du monas-

176 VOYAGE LITTÉRAIRE.  
tere écrite par Hariulfe religieux de saint Riquier. Le manuscrit  
est du temps de l'auteur, & pourroit bien être l'original. On y  
lit son épitaphe, qu'on fera bien-aïse de trouver ici.

EPITAPHIUM SCRIPTORIS.

*Pontivo natus, pronus studiis Hariulfus,  
Almi Richarii claustra puer subiit.  
In quibus imbutus, deceat quid nosse magistrum,  
Aldenborgensis tertius abba fuit.  
Rem sibi commissam pro viribus amplificavit,  
Crescere, Petre, tuis semper opes sticiens.  
Fratribus exemplum prætendens compatiens,  
Multa nimis tenuit, quæque loqui decuit.  
Centula quos fratres retinet coluit seniores,  
Illis quod sit honor cernere semper amans.  
Centula diligo te, doctoris captus amore,  
Ultima cum tibi do munuscula, mater, aveto,  
Atque vicem referens dic nato nate valeto.*

Nous visitâmes ensuite quatre abbayes de filles ; celles d'Espa-  
gne & de Villencourt de l'ordre de Cîteaux, qui sont dans la  
ville d'Abbeville ; celle de Bertancourt de l'ordre de saint Be-  
noist, qui est à la campagne ; & celle de saint Michel de Dour-  
lans. Lorsque nous arrivâmes à Dourlans, il y avoit des trou-  
pes, qui occupoient toutes les hôtelleries de la ville. Dans  
l'embarras où nous étions de nous loger, un Dragon par une cha-  
rité, qui n'est pas ordinaire à ceux de sa profession, nous traîna  
comme par force en son logis, & obligea ses camarades à nous-  
ceder leur chambre, où il y avoit trois lits : mais comme elle  
étoit sur une écurie, elle étoit si échauffée, & sentoit si mauvais,  
que je fus obligé de passer la nuit sur une chaise la fenêtre ouverte.

**Cercamp.** Le lendemain nous allâmes à l'abbaye de Cercamp de l'ordre  
de Cîteaux, de la filiation de Pontigny, qui comme il paroît par  
la nef de l'église, qui seule est restée, étoit autrefois magnifi-  
que. Les jardins & les dehors sont admirables, & n'ont rien  
souffert des dernières guerres. Les comtes de Saint Pol, qu'on  
dit en être les fondateurs, y avoient choisi leurs sépultures. Ils  
avoient leurs tombeaux dans le chœur. Mais ayant été ruiné,  
on a transféré leurs cendres dans une chapelle de la nef, dans  
laquelle on a mis cette inscription :

A l'illustre & éternelle memoire des Comtes de Saint Pol fondateurs de cette Abbaye, dont les cercueils ont été ici transportez de l'ancien chœur, qui a été démoli.

*Passans, arrêtez-vous, & pleurez nos malheurs,  
Qu'en cet endroit a fait la guerre.  
Ce temple alloit être par terre,  
Si Dieu n'eût fait cesser nos maux & nos douleurs.*

*Venez en même temps en cet écrit apprendre,  
Quels sont les trois Princes fameux  
Transferez & mis dans ces lieux,  
Dont on doit respecter & les os & la cendre.*

*C'est Guy de Chastillon, & Anne de Bretagne,  
Pierre de Luxembourg, la dame des Effaux,  
Jacques de Luxembourg. Priez pour le repos  
De ces héros connus jusqu'au fond de l'Espagne.*

*Le xxv. Septembre M. DC. LXXXIV.*

Nous passâmes à Cercamp la fête de la Trinité; & de-là nous fûmes à l'abbaye de Blangy, qui fut fondée dans le diocèse de Boulogne pour des religieuses par sainte Berte, dont elle possède les reliques; & rétablie dans l'onzième siècle pour des moines, qui furent tirez de l'abbaye de Fecamp, à laquelle celle de Blangy a été assez long-temps soumise. Elle l'étoit encore au commencement du quatorzième siècle. Lorsque nous y arrivâmes, l'abbé étoit absent; mais le prieur nous donna toute la satisfaction que nous souhaitions.

Blangy.

L'abbaye de Rousseauville de l'ordre de saint Augustin, & la troisième de la congrégation d'Aroaise, n'en est éloignée que d'une lieuë & demie. Nous n'y eûmes aucune satisfaction. Nous y trouvâmes même un curé séculier de campagne, qui nous insulta, voyant que nous étions bons François, & tres-fideles sujets de notre Prince. Le lendemain nous partîmes de grand matin sans dire adieu, & nous fûmes dire la messe à l'abbaye d'Auchy, qui dépend de celle de S. Bertin; & de-là nous fûmes à S. André-aux-Bois de l'ordre de Prémontré, où nous restâmes trois jours.

Rousseauville.

Cette abbaye est située à deux petites lieuës d'Herdin. Elle n'étoit en son origine qu'une dépendance de celle de Dom-

S. André-aux-Bois.



Martin. Thierry évêque d'Amiens l'érigea en abbaye en 1163. Il paroît par quelques titres que la prévôté de Magdebourg lui étoit autrefois unie. Elle n'a aucune cure : ce qui est assez particulier dans l'ordre des Prémontrez. Elle a eu l'avantage de n'avoir eu jusqu'à présent que des abbez réguliers. Celui qui l'est aujourd'hui est un homme de Dieu, plein de zèle, plus pauvre que le dernier de sa communauté, charitable, qui ne respire que la réforme, & qui a répandu dans tout le voisinage l'odeur de ses vertus.

Dom-  
Martin.

L'abbaye de Dom-Martin n'est éloignée de celle-ci que d'une lieue & demie. Elle fut fondée dans le commencement de l'ordre par Milon évêque de Theroüenne sous l'invocation de saint Josse. Je ne sçai d'où vient qu'elle porte le nom de Dom-Martin ; car tous les anciens titres l'appellent saint Josse-aux-Bois. Elle est tres-belle, & l'une des meilleures & des plus florissantes de l'ordre de Prémontrez.

Valloire.

L'abbaye de Valloire de l'ordre de Cîteaux fut d'abord fondée à une lieue d'Abbeville par Guy comte de Ponthieu. Trois ou quatre ans après, elle fut transférée à Balance, où il y avoit des chanoines réguliers, qui cederent leur monastere aux religieux de Cîteaux : mais comme le lieu étoit élevé & ferré, ils n'y resterent pas long-temps, & vinrent s'établir à Valloire dans une vallée assez agréable, sur la riviere d'Autis. Jeanne reine de Castille, de Toledé & de Leon, & comtesse de Ponthieu, y fut enterrée dans une chapelle proche de l'église, laquelle ayant été ruinée par la négligence des commandataires, on a transporté son corps à côté du grand autel. On prétend aussi que Jean de Luxembourg roy de Bohême, tué à la bataille de Crecy, fut enterré à Valloire ; mais qu'il fut ensuite transporté en Hongrie. On y voit aussi le tombeau d'un Seigneur d'Aumale, mais sans inscription.

Monf-  
treüil.

Nous fûmes de Valloire à Monstreüil, où il y a deux abbayes, l'une de nôtre congrégation, qui a pour patron saint Sauve évêque d'Amiens, & qui n'est recommandable que par les saintes reliques qu'elle possède ; & l'autre de sainte Austreberte, où il y a des Benedictines, qui gardent les constitutions du Val-de-Grace. On trouve à deux lieues de-là l'abbaye de saint Josse-sur-Mer, où nous n'avons rien vu de remarquable, que le calice de saint Josse, qu'on ne peut nier être tres-ancien. Il est de fonte, & peu élevé ; mais la coupe est fort large ; elle a deux aunes ; & on y lit cette inscription :

S. Josse.

✠ CVM VINO MIXTA FIT & PLSANQVIS CUNDA  
 TALIBVS HS SUMPTIS SALVATVR QVISQ: FIDELS

Sur la coupe est représenté un Christ dans son siege, entre saint Pierre & S. Paul; & de l'autre côté un agneau entre deux anges. Sur le pied du calice sont représentées quatre figures de Saints; l'un revêtu en prêtre, avec cette inscription . . . . . *S. Sacerdos Christi & Confessor*. L'autre en habits pontificaux, mais sans mitre, avec ces mots: *Hic est sanctus Martinus archiepiscopus*. Le troisième en habits sacerdotaux, tenant la crosse en main, sans mitre, avec ces mots: *Pater monachorum benedictus abbas*. Enfin le quatrième revêtu en habits pontificaux, tenant la crosse en main, mais sans mitre, avec cette inscription: *Hic est S. Vedastus episcopus*.

De saint Josse nous fûmes à l'abbaye de Samer de notre congrégation, où mon compagnon étant tombé malade, je fus seul à celle de Longvillier, qui n'en est éloignée que de deux lieuës; & à Boulogne, qui n'est qu'à trois lieuës. Il y a deux villes à Boulogne, la ville haute, & la ville basse. La cathédrale & l'abbaye de saint Wulmer sont dans la ville haute. La cathédrale dans son origine étoit l'abbaye de Nôtre-Dame, de chanoines réguliers. Elle fut sécularisée & donnée aux chanoines de Therouenne, pour y transférer l'évêché & leur chapitre, après la ruine entière de la ville par Charles V. Elle étoit fort fameuse par le pèlerinage à la sainte Vierge; & les princes, & les rois mêmes, se faisoient un principe de religion d'y offrir leurs vœux à Dieu dans leurs plus grandes nécessitez. J'y vis derrière l'autel le roy Louis XIII. & le roy Louis XIV. representez en bas relief, offrant leurs cœurs à la sainte Vierge, avec cette inscription, qui sera un monument éternel de leur pieté:

Cet autel & la clôture furent commencez l'an 1653. & achevez l'an 1656. de la somme de douze mille livres adjugée par notre roy Louis XIV. à present regnant, aux doyen, chanoines & chapitre de cette église, à l'instance de monsieur le maréchal d'Aumont, gouverneur de Boulogne & du pais de Boulonois, par Arrêts du Conseil des 9 Mars 1644. & 12 Juillet 1645. verifiez. & enregistrez. en Parlement le 3. & en la  
 Z. ij.

*Chambre des Comptes le 15 Juillet 1647. pour l'estimation de deux hommages d'un Cœur d'or chacun d'eux en ladite église, à cause du Comté de Boulogne, l'un par le feu roy de tres-glorieuse memoire Louis XIII. & l'autre par Sa Majesté; ensuite de l'inféodation que le roy Louis XI. fit de ce Comté à Notre-Dame de Boulogne, par ses Lettres Patentes du mois d'Avril 1478. enregistrées audit Parlement le 18 Aoust de la même année.*

Je reçû toutes sortes d'honnêteté de messieurs du chapitre, qui eurent la bonté de me communiquer tout ce qui pouvoit contribuer à ma satisfaction. Ils me firent voir entr'autres une histoire du Boulonois assez bien faite, & composée par monsieur Feramus, qui étoit entre les mains de monsieur Habor trésorier de la cathédrale. Ils me montrèrent leur trésor, où est la couronne de Godefroy de Botuillon roy de Jérusalem, dans laquelle il y a une partie d'une épine de la couronne de nôtre Seigneur. On voit encore dans ce trésor une grande image d'argent de la Vierge, donnée par le roy Henry II; un morceau considerable de la vraye Croix; un coffre d'argent en forme de livre, sur lequel est représenté l'image de la Vierge. On prétend que c'est un ouvrage de S. Eloy, quoique l'écriture qu'on y lit n'ait pas plus de trois cens ans. Ce coffre étoit fermé avec des cloux; mais à ma considération, ces messieurs le firent ouvrir, & nous y trouvâmes un fragment d'une bible d'environ neuf cens ans, qu'on dit avoir été trouvé avec l'image de la Vierge.

On croit aussi avoir à Boulogne le corps de saint Maxime évêque de Riez, que les religieux de la Grasse prétendent aussi avoir. Il est certain qu'on croyoit à Theroüenne être en possession d'un saint Maxime il y a cinq cens ans, puisqu'en M. CC. XVI. le chapitre de cette illustre cathédrale fit present de quelques-unes de ses reliques à celuy de Vernon, comme nous apprenons de ces mots, qui se trouvent à la fin d'une tres belle bible manuscrite, qui est en la bibliothèque de monsieur Foucaud. XI. Kal. Maii. *Translatio B. Maximi, cujus reliquia in fœdere dilectionis perpetue cum omni reverentia & devotione à venerabili A. Morinensi episcopo, & ejusdem loci reverendo capitulo ecclesie B. Mariæ Vernonensis, per ejusdem ecclesie fideles ministros transmissæ sunt, & ibidem honorifice susceptæ anno Domini M. CC. XVI.* Cela nous apprend à la vérité qu'il y avoit à Theroüenne un saint Maxime; mais il ne dit pas qu'il fût évêque de





- A L'eglise Cathedrale .
- B Le Palais episcopal .
- C S<sup>t</sup> Nicolas .
- D Le Marche
- E L'hospital .
- F S<sup>t</sup> Martin .
- G La Chapelle .
- H L'abbaye de S<sup>t</sup> Augustin .

- I L'abbaye de S<sup>t</sup> Jean .
- K La porte de S<sup>t</sup> Omer .
- L La porte de croix de Fort .
- M Le Moulin .

- N L'abbreuvoir des Chevaux .
- O Huit grosses pieces d'artillerie .
- P Six grosses pieces d'artillerie .
- Q Deux grandes pieces d'artillerie .

- R Deux grandes pieces d'artillerie .
- S Dix huit pieces d'artillerie .
- T Deux pieces de grosse artillerie .
- V Place d'artillerie .

## PLAN DE LA VILLE ET DU SIEGE DE TEROUANNE.

*Vne des plus anciennes et des plus Fortes places  
dar pays-bar, dans le Comte d'Artois, autrefois  
redoutable aux Flamans et le boulevard de la  
France, qui fut assiegee par l'armee Imperiale  
de Charles quint le XIII. Avril MDLIII. et prise  
d'assaut le XX. Juin Sur les huit heures du matin  
apres une longue et opiniâtre resistance et  
en fin rasée par le commandement du Vain-  
queur dont il ne reste aujourd'hui que la place  
on dit qu'on trouva alors dans l'abbaye de S<sup>t</sup>  
augustin cette inscription. Jam terra vana peris,  
jam nob. terra vana manebit.*



- X. M<sup>r</sup> Le Roy, dix enseignes Namoises .
- Y Four les Chevaux des Charriots .
- Z H arbelle .
- AA Capitaine Grogne, dix Enseignes  
allemanes .

- BB M. de Millepertuis, Six Enseignes .
- CC Camp de M<sup>r</sup> de Reconvy .
- DD Vpriers .
- EE Aluvations .
- FF Camp des hüs d'armes Six .

- Miller Chevaux .
- GG Chevaux Legers huit cens Espagnols .
- HH M<sup>r</sup> d'Artemberg dix Enseignes de piétons .
- II La Ligne .
- KK Deux Enseignes anglois .

- LL Capitaine de Vandeville  
deux Enseignes de bas  
Allemanes et quatre de  
Huyniers .

- MM M. d'Amont, quinze cens  
Chevaux, trois Enseignes de  
Pictons .
- NN Le Chateau .

Riez, ni même qu'il eût le caractère épiscopal.

L'abbaye de saint Wulmer appartenoit à des chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin. Elle fut donnée aux Minimes il y a près de cent ans ; mais ils n'en jouirent pas long-temps. Aujourd'hui elle est possédée par les peres de l'Oratoire, qui y ont un collège. Les convents sont dans la ville basse, aussi-bien que le seminaire, où je trouvai l'histoire des comtes de Guînes écrite par Lambert chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, & un ancien missel de l'église de Theroüenne d'environ quatre cens ans. Il y en a un grand nombre dans les archives de la cathédrale. J'étois descendu à Boulogne dans une hôtellerie de la haute ville, pour être plus à portée de la cathédrale ; mais les RR. PP. Minimes me retièrent par force chez eux, & envoyèrent prendre mon cheval à mon logis.

Mes affaires étant expédiées à Boulogne, je retournai à Samer, où mon compagnon se rétablissoit. Nous en partîmes après la fête de saint Pierre, pour aller à l'abbaye de S. Augustin de l'ordre des Prémontrés. Nous passâmes en y allant sur une levée, qu'on dit être un ouvrage des Romains ; & avant que d'y arriver, nous vîmes le lieu de l'ancienne ville de Theroüenne, dont on remarque encore toute l'enceinte, mais dont il ne reste aucun débris. Charles-quinz l'ayant assiégée, & l'ayant prise d'assaut après une tres longue & opiniâtre résistance, la fit entièrement raser. La ruine de la ville entraîna avec elle celle de l'abbaye de saint Jean de nôtre ordre, située sur une petite éminence, qui dominoit la ville. Les chanoines se retirèrent à Boulogne ; & après la paix, l'évêché fut divisé en deux. On mit un évêque à Boulogne, & un à S. Omer ; & peu de temps après, on fit un démembrement de l'évêché de S. Omer pour ériger celui d'Ypres. Ainsi d'un seul évêché, on en a fait trois. Celui de Boulogne a plus d'étendue, mais il a moins de revenus.

On ne sera peut-être pas fâché de voir ici l'ancien plan de la ville de Theroüenne, & du siege formé par Charles-quinz, tel que nous l'avons trouvé à Ypres.

On dit que cet empereur tira contre cette place cent quarante mille coups de canon ; & que ce fut pour se venger de la peine qu'il avoit eüe à la prendre, qu'il la ruina entièrement. L'abbaye de S. Augustin qui étoit hors de la ville sur la Lyffe, subsiste encore aujourd'hui avec éclat. Il y a un abbé régulier, qui nous reçut avec cordialité.

S. Augustin de Theroüenne.

Aire.

De S. Augustin nous allâmes à Aire pour y voir monsieur le gouverneur, qui est proche parent de mon compagnon. Nous y vîmes en même temps les tristes débris du dernier siège ; l'église collégiale de saint Pierre, une des plus grandes, des plus délicates, & des plus décorées des Pais-Bas, entièrement ruinée. La tour admirable, qui faisoit l'ornement de la ville, avoit résisté à la violence des canons, qui l'avoient percée en plusieurs endroits : mais par l'indiscrétion des magistrats, qui voulurent faire sonner les cloches le jour qu'on évacua la place, & qu'on la rendit au Roy, elle fut écroulée par le mouvement des cloches, qui étoient tres belles & tres-grosses, & qui en cette occasion furent toutes brisées.

Ham.

Le lendemain nous allâmes à l'abbaye de Ham, qui n'est éloignée d'Aire que de deux lieux. Elle fut fondée dans l'onzième siècle pour des religieux de l'ordre de saint Benoist par un seigneur de Lilers, qui pour y établir la régularité, tira des moines de l'abbaye de Charroux dans le Poitou. On en tira aussi tous les abbez qui ont gouverné jusqu'au milieu du treizième siècle, que les religieux de Ham secouèrent le joug de ceux de Charroux. On montre dans le cloître un tombeau, qu'on croit être celui du fondateur, ou de quelques-uns de ses descendants, sur lequel on lit cette épitaphe :

*Hic flos militia, Paradis gena, sensus Ulyssis,  
Ænea pietas, Hectoris ira jacet.*

L'abbaye est située entre deux rivières qui l'environnent, dans un lieu assez agréable, ornée de belles avenues d'arbres. L'abbé nous combla d'honnêteté, & nous communiqua tout ce que nous pouvions désirer.

Choque.

Nous fûmes de-là à l'abbaye de Choque de l'ordre de saint Augustin, autrefois de la congrégation d'Aroaise, située à un lieu de Béthune. L'abbé avoit été emmené & conduit à la citadelle de Tournay par les Hollandois, qui prétendoient n'avoir pas été satisfaits de quelques redevances qui leur étoient dûes avant la Paix. Cela fut cause que nous n'y pûmes rien voir. Ainsi après avoir diné, nous retournâmes à Aire voir monsieur le Gouverneur, qui nous invita à dîner. Le lendemain comme on celebrait la canonization de saint Felix de Cantalis, nous fûmes dire la messe aux Capucins ; & en revenant, nous entrâmes dans une église de paroisse, où nous vîmes un Crucifix habillé avec une couronne royale ; & à côté de l'autel, une pyramide

de marbre d'un travail admirable, qui s'éleve presque jusqu'à la voûte, dans laquelle on conserve le tres-saint Sacrement. On en voit beaucoup de semblables dans les églises des Païs-Bas, où communément le saint Sacrement n'est pas conservé au grand autel.

Après dîné nous partîmes pour aller à Saint Omer, qui n'est éloigné d'Aire que de trois lieuës. Nous fûmes descendre à saint Bertin, où le grand prieur, en l'absence de l'abbé, nous reçut tres-bien. Le lendemain nous fûmes saluer monseigneur l'évêque, qui à l'instant nous mena à la bibliothèque de sa cathédrale, qui est assez bonne, & où nous trouvâmes de fort beaux manuscrits. Il nous arrêta à dîner, & nous donna toutes les marques de bonté, qu'on peut esperer d'un bon prélat. Nous vîmes aussi la cathédrale : on y conserve les reliques de saint Omer dans une belle châsse d'argent, longue d'environ six pieds, & élevée à proportion, mais dont le travail surpasse de beaucoup la matiere. Nous vîmes aussi à côté de l'autel le tombeau de monsieur . . . . . prévôt de Saint Omer, & ensuite évêque d'Arras, dont le travail est fort estimé. Mais on estime encore plus un tableau original de Rubens, qui represente une descente de la Croix, qu'on ne peut payer. Ce qui nous fit plus de plaisir, fut de voir dans le trésor le calice de saint Omer. Il est d'or massif ; il a plus d'un pied d'hauteur. La coupe qui a des ances, a plus d'un demi pied de profondeur, & presque autant de diametre. Il falloit des calices de cette grandeur pour suffire à la communion des Fidèles. La patene aussi d'or, a plus d'un pied de diametre ; il y a au milieu un agneau representé avec un A & un Ω. Je ne parle pas du reste de l'argenterie, qui est tres-belle & tres-riche.

S. Omer.

Pour ce qui est de l'abbaye de S. Bertin, elle est une des plus illustres non seulement des Païs-Bas, mais aussi de l'ordre de S. Benoist. L'église est grande, auguste, bien bâtie & tres-decorée. Le retable de l'autel est d'or, enrichi de figures de vermeil doré & de pierres précieuses. C'est l'ouvrage de l'abbé Guillaume, qui après avoir été évêque de Toul & de Tournay, gouverna l'abbaye de saint Bertin, & à ce que disent les religieux, y fit profession de la vie monastique. C'est ce que nous apprennent ces deux vers :

S. Bertin.

*Guillelmus præsul Tullensis & istius abbas  
Conventus, opus hoc tibi Trino sanxit & Uni.*



La vie de saint Bertin peinte sur des fenêtres de bois qui couvre ce retable, n'a point de prix. On dit que le fameux Rubens s'offrit de la couvrir de louis d'or, si on vouloit la lui donner, & d'autres en ont offert davantage. Le thresor est enrichi de plusieurs reliquaires & de beaucoup d'argenterie. On y voit entr'autre une croix d'or qui a été donnée, à ce qu'on prétend, par Charlemagne. Mais la piece la plus considerable est le chef de S. Bertin de vermeil doré & enrichi de pierres precieuses. C'est un des plus beaux reliquaires qu'on puisse voir. Les cloîtres sont voûtés & vitrez. Il y a deux refectoirs, l'un d'été & l'autre d'hiver. Le refectoire d'été est un des beaux vaisseaux que j'aye vû. Il a environ cent cinquante pieds de long sur quarante de largeur, il est élevé & percé à proportion. La bibliotheque est remplie d'un tres-grand nombre de manuscrits fort anciens. Mais à peine nous permit-on d'y entrer, & le peu que nous en vîmes nous fit regretter de ne pouvoir pas en profiter. Les plus anciens que nous y vîmes furent un manuscrit de S. Basile, un de S. Ambroise & un de S. Gregoire qui ont plus de mil ans. Nous aurions séjourné plus long-temps à S. Bertin, si nous avions eu la liberté d'y voir les manuscrits & les archives; mais il ne fut pas possible. Je ne sçai si c'est parce que nous sommes reformez. Car ces messieurs craignent fort ceux qui portent ce nom. Il y a environ soixante ans qu'un abbé avoit voulu établir la réforme à S. Bertin; mais étant mort sans pouvoir executer son dessein, les religieux lui donnerent pour successeur le prieur qui y avoit apporté le plus d'opposition. Celui-ci ayant été beni, & ayant reconnu par sa propre experience combien l'abbaye en avoit besoin, fit venir des religieux de S. Denys de Mons, gagna quelques-uns de ses confreres, & revêtit un nombre de novices de l'habit des reformez: les choses prenoient déjà un assez bon train, & Dieu benissoit leurs entreprises, lorsqu'e les moines indisciplinez souleverent la populace, exciterent une sédition & chasserent par violence ceux qui étoient venus pour leur procurer le plus grand bien qui pût leur arriver, & à peine donnerent-ils au bon abbé le temps de reprendre son ancien habit, pour échapper leur fureur. Ainsi les religieux de Bertin éloignerent de leur maison ce qu'ils auroient dû souhaiter avec plus de passion.

Clairmar-  
rests.

Avant de partir de S. Omer nous fûmes voir monsieur l'abbé de Clairmarrest dans son refuge. C'étoit un venerable vieillard d'un merite distingué, qui nous reçut avec une bonté vraiment paternelle,

paternelle, & pour nous faire plaisir, il renvoya à son abbaye tous ses manuscrits qui avoient été refugiez pendans la guerre. Elle est à deux lieuës de S. Omer dans un lieu marécageux, & assez proche d'une isle flotante. Elle est une des plus illustres & des plus considérable de l'ordre. L'église a quatre cens pieds de longueur, & quatre-vingt de hauteur. Il y a trois rangs de fenêtres, qui sont au nombre de cent soixante & dix. Les piliers de la nef sont décorés de diverses figures de saints, & les collatéraux ornez de tableaux qui représentent la vie de S. Benoist. Les deux autels qui terminent la nef du côté du chœur, sont enrichis de deux beaux bustes d'argent, dont l'un représente la sainte Vierge, & l'autre S. Bernard. Le chœur est tout pavé de marbre, les chaires sont toutes neuves d'un travail exquis. Tout le sanctuaire est orné de tableaux de prix qui représentent la vie de nôtre Seigneur. L'autel est magnifique, le devant est d'argent. Le tour des chapelles est un des plus beaux qu'on puisse voir. Les autels sont distribués à tous les prêtres, chacun a soin de celui qui lui est assigné, & il y dit la messe. L'orgue qui est dans le fond de la nef est d'un travail immense, & le plus beau que j'aye jamais vu. Le cloître, le refectoire & le chapitre répondent à la beauté de l'église. Devant le chapitre on voit la tablette avec laquelle on avertit les religieux de venir assister de leurs prières leurs frères agonizans, au-dessus de laquelle on lit ces vers :

*Dixi sum sortis, quia sum pronuncia mortis,  
Et me clangente, turbantur corda repente,  
Quando quis moritur, ad me currendo venit,  
Et certis horis præterendo signa laboris.*

La bibliotheque est remplie d'un grand nombre de manuscrits; la plus grande partie sont des peres de l'Eglise & des auteurs ecclesiastiques, dans l'un desquels nous trouvâmes ces vers faits à la louange des principaux peres de l'Eglise :

ORIGENES.

*Ille Origenis ego doctor mississimus olim,  
Quem primum fidei gratia clara dedit.  
Si mihi credere vis, studui tot millia libros,  
Quos legio missos ducit in arma viros.  
Nulla meos umquam tetigit blasphemiam sensus,  
Sed vigil & prudens tunc ab hoste fui.*

*Sola mihi casum Periarchon dicta dederunt  
His me conjectum impia tela premunt.*

HILARIUS.

*Gallia me genuit, me Pétavis ore tonanti  
Doctorem Hilarium misit alumna suum.*

AMBROSIUS.

*Ambrosius docteur signis insignis & hymnis,  
Enitet hic titulis, enitet eloquiis.*

AUGUSTINUS.

*Mentitur qui te totum legisse fatetur,  
Aut qui cuncta tuâ lector habere potest.  
Namque voluminibus mille, Augustine, refulges,  
Testantur libri, quod loquor ipse, tui.  
Si Augustinus adest sufficit ipse tibi.*

HIERONYMUS.

*Hieronyme interpretes variis doctissime linguis,  
Te Bethleem celebrat, te totus personat orbis.*

JOHANNES CHRYSOSTOMUS.

*Nonne Johannes Chrysostomus inde vocatus,  
Aurea quod nostrum lingua corruscet opus?  
Constantinopolis me præceptore refulget  
Et celebrior libris doctus ubique meis.*

CYPRIANUS.

*Clavio eloquio cunctis, Cypriane, refulges,  
Tu modo doctor ades, tu modo mater ades.*

GREGORIUS.

*Quantum Augustino clares tu, Hyppone, magistro  
Totum Roma suo præfule Gregorio.*

Nous trouvâmes aussi un manuscrit qui contient plusieurs traités de Richard de Rouen, ou de Richard de S. Laurent, dans lequel est Robert abbé de Clairmares représenté avec l'ancien habit des religieux de Cisteaux; un autre de Guillaume de Aleona de l'ordre de S. Dominique. Tous ces manuscrits, comme nous avons dit, étoient à S. Omer lorsque nous arrivâmes à

Clairmares ; mais monsieur l'abbé eut l'honnêteté de les faire rapporter pour nous donner le plaisir de les voir , il nous fit même la grace de nous en prêter un , d'où nous avons tiré la genealogie des comtes de Flandre, que nous avons imprimé dans nôtre troisième Tome de nos Anecdotes.

L'abbaye de l'Ostine de l'ordre de Cîteaux n'est qu'à une lieuë de Clairmares. Lorsque nous y arrivâmes l'abbesse qui est fort âgée prit l'épouvante. Elle crut que nous venions pour faire la visite de son monastere, & nous dit ; qu'elle ne souffriroit jamais que des religieux qui n'étoient pas de son ordre fissent la visite dans son monastere ; ses religieuses eurent assez de peine à dissiper cette terreur panique.

Ostine.

L'abbesse de Ravensberg qui est du même ordre à trois lieuës de-là , quoique percluse nous reçut avec bien plus de cordialité. La prieure qui avoit alors 80. ans & la chapelaine sont deux filles d'esprit. Nous passâmes la nuit dans leur monastere, & le lendemain nous fûmes dîner à Bourbourg où il y a une abbaye de nôtre ordre, où les religieuses doivent faire preuve de noblesse. Nous y vîmes le calice d'or de S. Thomas de Cantorberi , à peu près comme celui de S. Bernard , que l'on conserve à Clairvaux.

Ravensberg.

Bourbourg.

Nous arrivâmes ensuite dans le diocèse d'Ypres , & nous commençâmes par l'abbaye de saint Vinoc. Lorsque nous y arrivâmes , l'abbé étoit allé à sa maison de campagne avec monsieur l'intendant ; & comme nous n'eûmes pas grande raison de son prieur ni de ses religieux , nous prîmes le parti de l'y aller trouver. Il nous y reçut favorablement , nous donna une lettre pour son receveur , & nous invita à dîner ; mais comme nous étions bien aise d'aller à Dunkerque , où il y a une abbaye de Benedictines Angloises , nous prîmes congé de lui.

S. Vinoc.

Lorsque nous arrivâmes à Dunkerque , nous fûmes arrêté à la premiere garde & on nous mena à sept ou huit tribunaux. Cela nous donna occasion de voir toute la ville , qui est grande , belle , riche , peuplée & bien bâtie. Après avoir dîné nous fûmes visiter nos sœurs Angloises. Elles furent ravies de nous voir , & de nôtre côté nous n'eûmes pas moins de consolation de remarquer en elles ce que peut la charité. Ce sont toutes filles de qualité , qui pour conserver leur foy & leur virginité , ont quitté leurs biens , leurs pays , leurs parens , leurs amis , pour travailler à leur sanctification dans une terre étrangere. Nous admirâmes leur vertu & leur zele à vivre conformément à leur état : car bien qu'elles soient réduites à manger de la viande à cause de leur grande

Dunkerque.



pauvreté, & du grand nombre de religieuses qu'elles reçoivent; elles s'obligent néanmoins par serment, avant leur profession, à prendre l'abstinence & la réforme, lorsqu'elles se trouveront en état de le faire. Du reste elles vivent dans une grande régularité. Nous fûmes ensuite voir le port & le bassin, dont nous admirâmes la beauté, & sans perdre de temps nous retournâmes à Bergues S. Winoc, où nous travaillâmes le jour suivant tant dans l'abbaye de S. Winoc, que dans celle de Neuf-cloître, qui est de chanoinesses régulières de l'ordre de S. Victor, où les religieuses ne portent point de surplis, mais des scapulaires de serge.

Furnes, Lo,  
& Eversham.

Nous passâmes ensuite aux abbayes de Furnes, de Lo, & d'Eversham. La première est de Prémontrez, les deux autres de l'ordre de S. Augustin, qui originairement n'étoient que de prévôtés, qui ont été érigées en abbaye depuis assez peu de temps. Nous trouvâmes dans celle d'Eversham une chose qui mérite d'être icy remarquée, sçavoir, qu'en 1549. l'abbé obtint dispense du pape pour faire manger du laitage à ses domestiques en carême, ce qui fait voir quelle étoit encore la discipline de ces temps-là sur l'observance du carême.

Ypres.

D'Eversham nous fûmes à Ypres. La ville grande, riche & peuplée. Il y a deux belles grandes places. L'église cathédrale dédiée à saint Martin étoit originairement une prévôté de l'ordre de saint Augustin, qui fut secularisée lorsqu'on érigea l'évêché, l'on y joignit un démembrement de l'église de Therouïenne & on y unit la collegiale de Furnes, afin de faire un chapitre considérable, on n'y a pas cependant confondu les manfes. Car ces trois corps réunis ont leurs biens & leurs chapitres séparés. L'église cathédrale est assez belle, Robert de Bethune xxiii. comte de Flandres y est enterré dans le sanctuaire sous une tombe noire avec cette épitaphe :

*Chi gist noble & puissant prince de bonne memoire monseigneur  
Robert comte de Flandres, qui trespassa l'an de grace M. ccc.  
xxii. le 17. du mois de Septembre le jour de S. Lambert, priez  
pour son ame à Dieu.*

Et vis-à-vis du côté du septentrion, ce prince est peint armé sur la muraille avec cette inscription :

*Robertus de Bethunia princeps, virtute clarus, audax & bellifosus, comes Flandriae xxiii. Ibris obiit 17. Septembris M.*

CCC. XXII. *etatis sue LXXXII. in hujus chori medio sepul-*  
*tus jacet. Renovatur mense Maio M. DC. XXVIII.*

Au bas de cette inscription on voit un tombeau de marbre noir élevé, sur laquelle est gifante le statuë d'une femme, avec cette inscription:

*Cii gist noble dame madame Loyse de Laye veufve de feu messire*  
*Guillaume Hugonet chevallier seigneur de Saillant, & vicomte*  
*de ville & chastellenie d'ypres, &c. laquelle trespassa le VII.*  
*jour d'Octobre M. D. LII. priez Dieu pour son ame.*

On voit encore dans le chœur une nôtre Dame sur du bois, faite par le premier peintre qui a peint en huile. Monsieur Vander-Meefch chanoine & archiprêtre nous faisoit remarquer tout cela. Il nous fit voir aussi les ornemens, & entr'autres la chappe que le pape Clement VII. avoit sur lui lorsqu'il fut sacré pape, dont il fit présent à l'église de Therouëenne. Il nous fit voir les archives & la bibliotheque de la cathedrale, dans laquelle il y a un manuscrit d'Iperius & une Histoire des troubles causez par les heretiques, qui a pour titre *Gueuissimus Flandriæ occidentalis*; enfin il nous fit voir les principales bibliotheques de la ville, & nous donna toutes les marques d'un bon cœur. Nous ne pûmes pas voir monseigneur l'évêque, parce qu'il étoit malade à l'extrémité; mais le bon archiprêtre nous tint lieu de tout.

Outre la cathedrale il y a dans Ypres quatre abbayes, trois de nôtre ordre, & une de celui de saint Augustin. L'abbaye de saint Jean est la plus ancienne. Elle avoit été bâtie d'abord sur une petite éminence à la porte de Therouëenne, & on l'appelloit saint Jean au mont. Dans le onzième siecle elle fut donnée & soumise à celle de Fecamp. La ville de Therouëenne ayant été faccagée & entierement ruinée par Charles V. Elle suivit le même sort. Les religieux s'étant retiré & bâtis à Bailleul, y furent une seconde fois ruinez par les Gueux, c'est ainsi qu'on appelle dans le país les heretiques d'Hollande. Après cette seconde desolation, ils s'établirent à Ypres où ils sont encore aujourd'hui dans une assez bonne observance. Outre cette abbaye qui est d'hommes, nous en avons deux autres de nôtre ordre qui sont des filles; Nonenbosc qui a été transferée d'une solitude dans la ville, & les Benedictines Irlandoises, qui ont pris leurs observances des Angloises de Dunkerque. La quatrième abbaye est celle des chanoinesses regulieres de Roisebrech, qui ne portent point de sur-

plis, mais un scapulaire d'étoffe semblable à celle de leur robe.

Pendant que nous étions à Ypres, on celebra la canonization de S. Felix de Cantalice. L'ouverture s'en fit un dimanche par une procession generale, où l'on porta le S. Sacrement. L'après-dîné on celebra le triomphe du saint par une autre procession moins serieuse. Elle commençoit par quelques violons, qui étoient suivis de trois confrairies, de S. Michel, de sainte Barbe, & de S. Sebastien. Les confreres de S. Michel portoient sur l'épaulé de grandes épées & avoient au milieu d'eux un homme habillé en diable, qu'un petit enfant habillé en ange tenoit enchainé, & qui de temps en temps faisoit mine de lui donner de son épée pour le terrasser, & de le fouler aux pieds. Les confreres de sainte Barbe & de S. Sebastien avoient des mousquets dont ils faisoient de frequentes décharges. Ceux-ci étoient suivis d'une troupe de jeunes garçons habillez en Mores, qui lançoient de temps en temps des flèches & avoient leur roi derriere eux. Après ceux-ci marchoit un grand char de triomphe où étoit le pape au milieu de ses cardinaux, avec un écriteau derriere, qui marquoit que l'église de Rome reconnoissoit la sainteté du B. Felix. Ensuite de ce triomphe suivoit une compagnie de Turcs ou de Persans, qui avoient tous un turban & portoient une veste bleuë, & étoient suivis de leur monarque. On voyoit après un second char de triomphe, qui portoit quarante ou cinquante enfans habillez en anges & en vierges, au milieu desquels étoit S. Felix. Et derriere le char étoit écrit: *Felix a Cantalicio questor Romanus*, anagramma; *O quanta felicitas! es lux, dux, & norma*. Ensuite venoient les chevaliers Romains. C'étoit de jeunes écoliers vêtus tres-richement à la Romaine, & montez sur les plus fins chevaux qui fussent dans le país. Ils étoient suivis d'un troisiéme char de triomphe, remplis de petits enfans, qui tenoient des écriteaux qui marquoient les vertus du saint. Ce char étoit suivi d'une troupe de Sauvages ou de garçons habillez avec des feuilles d'arbre. On avoit dessein de faire marcher tout ce grand attirail le matin à la tête de la procession: mais l'évêque, tout mourant qu'il étoit, ne voulut point souffrir qu'on joignit une comedie semblable, à une chose aussi serieuse & si sainte qu'une procession generale où l'on portoit le S. Sacrement.

Nous partîmes d'Ypres le 26. Juillet pour aller à Fermessele qui est une abbaye de l'ordre de S. Augustin; mais comme il n'y avoit ni abbé, ni prieur, & que nous n'eûmes pas grande raison des religieux, nous en partîmes aussi tôt pour aller à l'abbaye de Mef-

finés de l'ordre de S. Benoist, où l'on ne reçoit que des demoiselles qui font preuves de leur noblesse. L'abbessé y prend la qualité de princesse de Croisettes, & donnoit autrefois la liberté aux prisonniers lorsqu'elle prenoit possession de l'abbaye. Nous fûmes de là à l'abbaye de Warnecon de l'ordre de S. Augustin, où l'abbé & les religieux nous reçurent avec beaucoup de cordialité, & ce fut pas sans peine qu'ils nous laisserent partir pour aller à l'abbaye de Zonebec de l'ordre de S. Augustin.

Nous fûmes de là à Bruges, l'une des plus grandes & des plus belles villes des pays bas. Elle étoit autrefois le lieu de la résidence des comtes de Flandre, & cela a duré jusqu'à Charles V. qui étant né à Gand, s'y plût & y fit sa demeure. Mais cela n'a rien diminué de la beauté de Bruges ni de ses agrémens. Les rues sont larges, les édifices superbes, sur tout la maison de ville, les places grandes & magnifiques. Les canaux qu'on trouve de quartiers en quartiers, qui conduisent dans les principales villes du pays, sont d'une commodité admirable, & contribuent beaucoup au commerce. Les richesses sont immenses & le peuple à l'infini. Il y a environ six-vingt ans que dans une année il y mourut d'une maladie contagieuse quatre vingt mille personnes. On compte dans la ville plus de cinquante cloîtres. L'église cathédrale est tres-belle, aussi-bien que la collegiale de nôtre-Dame. C'est dans celle-ci qu'on voit le tombeau magnifique de Charles le Hardi duc de Bourgogne & comte de Flandre, qui fut tué devant Nancy, & celui de Marie de Bourgogne femme de l'empereur Maximilien, dont le travail est exquis. Ces deux tombeaux sont toujours couverts & fermés à trois clefs, gardées par trois personnes particulieres. Les ornemens que cette princesse fit de sa propre main, & qu'elle donna à cette église sont bien aussi admirables que son tombeau. Ils sont d'un drap d'or frisé, les orfrois sont tout couverts de perles fines, mais le travail surpasse infiniment la matiere. L'on admire encore dans cette église une figure de la Vierge en marbre blanc, qui merite assurément d'être vûë. Parmi ce grand nombre de monasteres qui sont à Bruges on compte sept abbayes, trois d'hommes & quatre de filles. L'abbaye de saint André est la plus ancienne. Elle n'est pourtant que du commencement du douzième siecle, & dans son origine elle dépendoit de celle d'Afflighem. L'abbaye des Dunes est la plus illustre. Elle étoit autrefois du diocèse d'Ypres, située entre Dunkerque & Furnes. Ayant été ruinée par les guerres d'Hollande, & non par les inondations

Bruges.



de la mer, comme quelques-uns l'ont écrit, les religieux formerent le dessein de s'établir à Ypres : mais la ville n'ayant pas voulu les recevoir, ils vinrent à Bruges où ils se bâtirent une maison magnifique. On y admire principalement les cloîtres qui sont grands, larges, clairs & ornez de tableaux. Le refectoire qui est tres-grand ; & la bibliotheque, qui est remplie d'un grand nombre de livres, sur tout de manuscrits. Monsieur l'abbé qui nous fit tout l'accueil possible, nous fit encore la grace de nous en prêter quelques uns.

L'abbaye d'Écoute de l'ordre de S. Augustin fut fondée dans le milieu du douzième siecle. Les abbayes de filles sont sainte Godeleve de l'ordre de saint Benoist, dont les religieuses depuis environ 80. ans ont pris la réforme des monasteres de la Paix, & vivent dans une grande pureté & détachement du monde. Les abbayes de Spermaille & d'Hermestale de l'ordre de Cisteaux, & celle de S. Trude de chanoinesses regulieres, qui gardent la clôture aussi-bien que les religieuses de S. Godeleve. Il y avoit encore autrefois dans le diocese de Bruges l'abbaye de Thosan de l'ordre de Cisteaux. Mais ayant eu le même sort que celle de Dunes, elle n'a pas eu le même bonheur de se relever de ses ruines. Les princes qui furent bien-aise en ce temps-là de faire des évêchez dans les pays-bas sans qu'il leur en coûtât rien, trouverent fort à propos celle-cy pour l'évêché de Bruges. L'abbaye des Dunes jouit neanmoins d'une partie du revenu & a retenu les manuscrits. Nous demeurâmes sept ou huit jours à Bruges, d'où nous partîmes pour aller à Gand.

Gand.

Gand est la capitale de Flandre, recommandable par sa grandeur, & pour avoir donné naissance à l'empereur Charles V. La ville est assez bien bâtie, mais il n'y a rien dans les édifices qui attirent l'admiration des étrangers, si ce n'est la maison de ville dont on voit le plan dans Sanderus. Elle est arrosée de trois rivières, qui sont l'Escau, la Lisse, & la Lieve. Les magistrats dans les processions publiques portent un licol au col. On dit que c'est par punition de ce qu'ils s'étoient revoltés contre Charles V. mais ils se font aujourd'hui un ornement de cette punition, portant des cordes de soye. On dit ordinairement que pour être grand & heureux à Gand, il faut être Triste, Vilain ou Bête, qui sont les noms des trois plus puissantes maisons du pays.

S. Bavon.

L'abbaye de S. Bavon ayant été secularisée & transferée dans la ville, on en a fait la cathedrale, & elle s'est trouvée assez riche, pour en faire un puissant évêché & un chapitre nombreux.

L'église

L'église est tres-belle , tout le tour des chapelles est fermé de marbre , & proche du grand autel on voit les tombeaux de quatre évêques , entre lesquels celui de l'évêque Triest passe pour un chef-d'œuvre. Mais celui qui le travailla , eut le triste sort d'être brûlé tout vif pour un peché contre nature.

Outre la cathedrale, il y a dans Gand dix abbayes. La plus illustre , & la plus ancienne des Pays-Bas, est celle de saint Pierre : S. Pierre.  
*in monte Blandinio*. L'abbé est primat de Flandres, & c'est lui qui fait la cérémonie lorsque les comtes prennent possession de leur état. Voicy l'oraison qu'il dit sur eux :

*Deus pater aeternae gloriae sit adiutor & protector tuus , & omnipotens benedicat tibi. Preces tuas in cunctis exaudiat , & vitam tuam in longitudine dierum adimpleat. Dominium tuum firmet , gentem populumque tuum in aeternum conservet , & super te sanctificatio Christi floreat , & premium aeternae beatitudinis tibi conferat , qui vivit & regnat in saecula saeculorum. Amen.*

Et en lui donnant l'épée :

*Accingere gladio tuo super femur tuum potentissime : & attende quod sancti non per gladium , sed per fidem vicerunt regna. Ego vir fortis , & praeliare praelia Domini.*

L'église ayant été ruinée dans les révolutions des guerres d'Hollande , on en a recommencé une d'une architecture recente d'un assez bon goût. Les chaires du chœur & l'autel se font admirer. Les fêtes, on orne l'autel d'une grande croix d'argent, qui a huit pieds de hauteur. On dit qu'elle a coûté six mille florins. Mais ce qu'on admire davantage , ce sont les tapisseries, qui representent la vie de saint Pierre & de saint Paul. On prétend que c'est Raphaël qui en a donné le dessein : mais quand il les auroit tirées au pinceau , il n'auroit rien fait de plus délicat , que ce que l'ouvrier a fait à l'éguille. Il y en a dix pieces qui sont estimées deux cens mille florins , qui font deux cens cinquante mille livres d'argent de France. On dit qu'un gouverneur des Pays Bas en offrit cens mille florins & d'en faire faire d'autres semblables.

L'abbaye de Bodelo de l'ordre de Cisteaux doit son origine à Bodelo,  
un religieux de saint Pierre , qui s'étant retiré dans une solitude , y attira quelques imitateurs de ses vertus , qui se donnerent à l'ordre de Cisteaux au commencement du treizième siècle. Elle a été depuis transferée à Gand , où elle est tres-bien

bâtie ; la bibliothèque est fort bonne , mais il n'y a pas de manuscrits. L'abbaye de Trunchin de l'ordre de Prémontré est hors de la ville. Les abbayes de filles sont le Riche hôpital de l'ordre de saint Benoît , & les Benedictines Angloises , qui vivent comme celles de Dunkerque ; l'abbaye de Nonenbosc , où le saint Sacrement est conservé non au grand autel , mais à côté ; Biloke fondée dans le treizième siècle pour avoir soin d'un hôpital , dans lequel l'abbesse entretient encore huit sœurs converses pour gouverner les malades , Dorefel , Teraghem , & Oostre clo. Ces cinq abbayes sont de l'ordre de Cisteaux. Elles étoient originairement toutes à la campagne , excepté Biloke qui a toujours été dans la ville , mais les fréquentes révolutions , les ont obligé de se mettre à couvert des insultes des soldats. L'abbaye de Gronimbrile est de chanoinesses régulières de l'ordre de S. Augustin. Pour ce qui est des autres maisons religieuses qui sont à Gand , je diray seulement que la bibliothèque des Jesuites passe pour la meilleure de la ville & qu'on estime fort l'église & le réfectoire des Jacobins. Entre les choses qui attirent plus la curiosité des étrangers , on doit mettre les deux Beguinages. On compte dans le grand jusqu'à neuf cens Beguines , & dans le petit environ quatre cens. Ces Beguinages sont des communautés de filles devotes , qui vivent séparées de leurs familles. Elles ne sont liées par aucun engagement , qui les oblige à demeurer toute leur vie dans l'état qu'elles ont embrassé. Elles peuvent sortir & se marier , & si elles font des vœux , ce n'est que pour le temps qu'elles demeurent dans le Beguinage. Ces Beguinages sont divisés en couvents , on en compte vingt dans le grand & sept dans le petit. Dans chaque couvent , il y a vingt Beguines , & elles y demeurent jusqu'à l'âge de vingt-huit ans. Lorsqu'elles ont atteint cet âge , elles peuvent avoir des chambres & même des maisons séparées. Elles vivent dans une grande liberté & sortent seules en ville avec la permission de la supérieure. Mais hors de la ville , elles sont toujours deux. Nous restâmes huit jours à Gand dans l'abbaye de saint Pierre , où nous reçûmes beaucoup d'honnêteté du prieur & des religieux.

Afflighen.

L'abbaye d'Afflighen , qui n'en est éloignée que de six lieues , est la plus illustre du Brabant. Le bienheureux Fulgence abbé & Franco qui nous a donné un ouvrage sur le libre arbitre , en ont été les plus brillantes lumières ; dans ces derniers temps , Dom Benoit Haefften , qui en a été prévôt , après avoir établi la réforme en 1626. & l'avoir soutenu autant par ses exemples que par

sa sage conduite, s'est rendu recommandable par un grand nombre d'ouvrages, dans lesquels il a sçu joindre la pieté avec l'erudition. Cette maison n'a rien de splendide, elle est néanmoins fort jolie & tout-à-fait monastique. Le cloître est tout vitré, comme le sont presque tous ceux des Pays-Bas. Les vitres qui sont peintes representent la vie de la Vierge d'un côté, & celle de saint Benoist d'un autre. On y a joint des vers composez par Haeften, qui en expliquent les mysteres. Il y a dans le côté de l'église une figure de la Vierge, où la tradition porte que saint Bernard étant en oraison, la sainte Vierge lui parla, & en memoire de ce fait, on garde un perpetuel silence dans le cloître. On montre dans le trésor la croffe de ce saint, que l'on a fort mal à propos dorée & enfermée dans de l'argent. Le tableau du grand autel qui represente le Sauveur succombant sous la croix est estimé dix mil florins. C'est le premier ouvrage de Rubens, & l'on prétend qu'aucun ouvrage de cet habile peintre n'est comparable à celui-là. Celui du refectoire qui est d'un de ses élèves n'est gueres moins estimé. Je ne parle point de la bibliotheque, qui est remplie d'un grand nombre de livres, mais où il n'y a point de manuscrits; ni de l'illustre Sanderus, qui mourut à Afflighen, où il fut enterré avec cet épitaphe.

D. O. M.  
S.

*Antonius Sanderus presbyter hîc positus, piis fidelium precibus  
me commendo, & à misericordia Domini expecto donec veniat  
immutatio mea.*

La ville de Ternmonde est à trois lieuës d'Afflighen. On y a transferé l'abbaye de Suivick de l'ordre de Cîteaux, d'où nous fûmes à celle de Waësmunster, qui est de chanoinesses régulières de la congregation de S. Victor. Nous y arrivâmes assez tôt pour y recevoir la benediction du S. Sacrement, qui y étoit exposé pour les necessitez du temps: & nous remarquâmes qu'on le resserra, non au grand autel, mais dans un armoire à côté

Le lendemain qui étoit la veille de l'Assomtion de la Vierge nous passâmes l'Escau à Ripremont, & nous allâmes à l'abbaye de saint Bernard, située sur le bord de cette belle riviere, dans une plaine agreable. Elle est une des plus belles & des plus riches de l'ordre de Cîteaux. L'enclos est grand, & les jardins

S. Bernard  
sur l'Escau.



admirables. On y voit un crucifix de la main du même ouvrier qui a fait à Gand le tombeau de l'évêque Triest. C'est une piece qui ne se peut payer. L'église est tres-belle, le dôme qui est au milieu de la croisée y donne un agrément qui fait plaisir. Les chaires du chœur sont d'un bon goût, il y a au-dessus des stalles de deux à une la figure d'un saint au naturel tres-bien travaillée. Toute la nef est boisée, la sculpture des confessionnaux ne se peut payer. La bibliotheque a 150. pieds de long, la classe est toute boisée. Enfin tout est beau dans cette maison. Nous y passâmes la fête avec les religieux, qui ce jour-là garderent l'abstinence & le silence. Ils font l'office divin avec beaucoup de gravité & de modestie, nous remarquâmes qu'à la messe le diacre encensa à l'offertoire tous les religieux en particulier, & après la messe, il donna de l'eau benite au chœur.

Anvers,

Nous partîmes de saint Bernard le 16 d'Aoust pour aller à Anvers par une grande pluye, qui avoit tellement rempli les chemins, que sans une protection divine j'y serois péri. Mais enfin nous arrivâmes à Anvers sains & sauvés d'assez bonne heure. Nous fûmes aussi-tôt voir monseigneur l'évêque, qui a été tiré de l'église de Cologne pour remplir le siege qu'il occupe aujourd'hui. Il nous reçut fort favorablement. Monsieur Snelard chanoine de la cathedrale, recommandable par sa vertu & par son érudition nous fit aussi bien de l'amitié. Nous fûmes aussi aux Jesuites pour y voir le pere Papebroch, tant pour l'estime particuliere que nous avions pour ce sçavant homme, que pour tâcher de profiter de ses lumieres : mais on nous dit qu'il étoit incommodé. Un jeune Jesuite qui avoit de l'esprit & de la pieté nous montra la maison, dans laquelle il n'y a rien de recommandable que l'église, qui est pavée & incrustée d'un tres-beau marbre & ornée d'une infinité de tableaux faits par les plus habiles peintres des Pays-Bas. La bibliotheque est bonne, mais nous n'y vîmes presque que des livres imprimez. Les manuscrits étoient dans le Muséum du P. Papebroch, qui âgé de 94. travailloit encore tous les jours, & joignant la pieté à l'étude, disoit tous les jours son chapelet & l'office de la Vierge.

L'église cathedrale est la plus belle de la ville. Le dôme qui est dans la croisée est d'une structure tres-fine & tres-délicate; à tous les piliers de la nef il y a des autels, la plupart sont de marbre & ornés de riches tableaux. Les tombeaux des évêques sont dans le chœur. On les peut voir gravez dans Jacques le Roy. Aubert Mirce si fameux par ses ouvrages qu'il a laissé à la posterité

y'est enterré. Plantin & sa famille y ont aussi leur sépulture.

L'abbaye de saint Michel est une des plus riches & des plus anciennes des Prémontrez. Elle a été honorée de la présence de saint Norbert, & on y voit encore l'autel où il disoit la messe, lorsqu'il vint à Anvers réfuter l'herésie de Tanchelin. Les gravures que le P. Papebroch a fait des bâtimens de cette abbaye, en donnent une idée toute extraordinaire. Cependant nous n'y avons rien vû qui passe le commun des abbayes de France. La classe & le dortoir sont ce qu'il y a de plus beau; la classe est une grande sale pavée de marbre & ornée d'une tres-belle boiserie. La bibliothèque est remplie de livres imprimez; mais il n'y a point de manuscrits. Le réfectoire n'est pas fort grand, mais les tableaux dont il est orné sont de prix. On en voit encore dans l'église qui sont fort estimez. Ortelius & Rubens y sont enterrez. Je ne parle point de la ville, dont il est inutile de parler après toutes les descriptions qu'on nous en a fait. La maison de ville est le plus beau morceau d'architecture qui soit dans Anvers. La place de mer est aussi admirable, tant par son étenduë, que par la beauté des bâtimens.

L'abbaye de Nazareth de l'ordre de Cîteaux, est à quatre lieues d'Anvers. Elle est située à un quart de lieuë de la ville de Liere, appelée en latin *Lyra*, & reconnoît pour son fondateur Barthelemy Aa, qui fonda encore deux autres abbayes du même ordre, dont trois de ses filles furent abbeses. Il fut enterré à Nazareth, où son épitaphe nous apprend qu'il se consacra à Dieu, & au service des religieuses en la qualité de frere convers, & que dans le siecle il étoit châtellain de Bruxelles. Cependant sa vie que nous avons vûë dans un manuscrit de Rouge-Cloistre, ne lui donne que la qualité de *Civis Tenensis*.

Nous fûmes de Nazareth à l'abbaye de Tongrelo, qui en est éloignée de cinq lieuës. Elle est de l'ordre de Prémontré dans le diocèse de Bossledue, & passe pour la plus riche des Pais-Bas. Les dehors sont magnifiques. Ce sont de tous côtez des avenues d'arbres à perte de vûë, & des eaux qui environnent le monastere. Le dedans répond au dehors, tout y est beau; mais il y a sur-tout deux choses remarquables, l'église & la bibliothéque. Dans l'église, le grand autel est d'un tres-bon goût, & d'une magnificence achevée. Le tabernacle qui est à côté de l'autel, est la plus belle chose qu'on puisse voir en ce genre. C'est une pyramide d'albâtre, qui s'éleve jusqu'à la voûte, sur laquelle sont representez tous les symboles, & tout ce qui est écrit du saint

Nazareth.

Tongrelo.

Sacrament, avec un travail immense. Tous les autels, & tous les ornemens, sont admirables, sur-tout un tableau de la Cene de nôtre Seigneur. La bibliothèque est la plus belle que nous ayons vûe dans les Pais-Bas. Le vaisseau est tres-grand, & tout rempli de livres. Il y a même des manuscrits, parmi lesquels nous remarquâmes l'histoire d'Occident de Jacques de Vitry; l'histoire des Prieurs de la grande Chartreuse & des monasteres, & une apologie de cet ordre; les ceremonies de la benediction des vierges Chartreuses; les épîtres de Pierre de Blois; les actes du concile de Constance; l'histoire de Boisseduc; la vie de Luther année par année. Les religieux ne se contentent pas d'avoir une excellente bibliothèque, ils en font l'usage pour lequel elle est destinée; c'est-à-dire, qu'ils étudient fort bien. On les élève d'abord dans la pieté durant quelques années, après lesquelles on les envoie étudier, les uns à l'Université de Louvain, les autres à Rome, où les abbez de Tongrelo ont fondé un college pour leurs religieux. Il n'y a ordinairement dans la maison que quarante-deux religieux résidens, quoiqu'il y ait cent trente profès: les autres sont, ou dans les Universitez, ou desservent des cures, même dans la Hollande.

Averbode. A une lieuë ou deux de Tongrelo, on trouve l'abbaye d'Averbode, qui n'est gueres moins celebre. Elle a toujours quatre-vingt-dix religieux; mais il n'y en a que quarante seulement qui résident. Elle est située dans le centre de quatre évêchez, Liege, Malines, Anvers & Boisseduc. L'église est dans le pais & diocèse de Liege; le logis abbatial dans le Brabant, & dans le diocèse de Malines. L'évêque de Liege est néanmoins en possession de benir les abbez. Nous y passâmes le dimanche dans l'octave de l'Assomtion, & nous assistâmes à la messe, qui fut précédée d'une procession du saint Sacrement, pour demander à Dieu du beau temps. Nous y remarquâmes quelques rits particuliers, que les lecteurs seront bien-aisés de voir ici. Lorsque le celebrant dit *Dominus vobiscum*, le diacre se met à genoux, & baise sa chasuble. Pendant l'épître, les deux acolytes vont à la sacrificie, & en apportent la matiere du sacrifice; l'un le calice avec l'hostie, & l'autre les burettes. Après l'évangile, on porte à baiser le texte sacré au chœur, & en même temps on l'encense. Après l'offertoire, le diacre encense tout autour de l'autel. Tous les dimanches on fait prêcher le matin un jeune religieux.

S. Bernard  
de Diste.

L'abbaye de saint Bernard de l'ordre de Cîteaux, aujourd'hui transférée à Diste, n'est qu'à deux lieuës d'Averbode. L'ab-

belle, quoique fort pauvre, nous retint à dîner : Et pendant que nous étions à table, on vint donner le signal de l'agonie de la prieure ; & aussi-tôt on quitta tout pour l'aller aider à bien mourir ; & peu après elle trépassa.

Nous fûmes le même jour à l'abbaye d'Herkenrode. C'est un des plus puissans monasteres de l'ordre de Cîteaux dans le diocèse de Liege. L'on n'y reçoit que des demoiselles, qui pour se distinguer des autres maisons de l'ordre, où l'on ne fait pas preuve de noblesse, portent un habit noir. L'abbaye a une apparence de grandeur, qui n'est pas ordinaire. L'église est assez belle ; l'autel est somptueux. C'est une impériale soutenuë par huit colonnes de marbre blanc. On y conserve une hostie, dont on prétend qu'il est sorti du sang. Le tombeau de Gerard de Los fondateur du monastere, est devant l'autel ; & dans le chœur, celui de l'abbessë qui a fait faire l'autel, qui est un chef-d'œuvre. Les chaires du chœur sont incomparables ; le bois est tres-beau : mais les bas reliefs qu'on y voit, & qui representent l'histoire du nouveau Testament, avec les figures de l'ancien, ne se peuvent payer.

Herken-  
rode.

Quoique le temps ne nous permit pas d'entrer dans le país de Liege, la proximité de l'abbaye de Saint Tron, qui n'est qu'à trois lieues d'Herkenrode, nous y attira. Elle est ancienne & recommandable par les grands hommes qu'elle a eus, par ses grands biens, & par l'exil de saint Eucher évêque d'Orléans, dont elle conserve encore les reliques, avec celles de saint Tron & de saint Libert. Les religieux y sont fort réguliers. Ils mangent de la viande quatre fois la semaine ; mais ils n'en mangent jamais le soir. Ils ont deux réfectoires, l'un pour le maigre, qui est le principal, & l'autre pour le gras. Leur bibliothèque est assez bonne. Il y a même un nombre de manuscrits assez considérables ; la plupart sont des Peres de l'église, principalement de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Ambroise, de saint Grégoire, & de saint Lanfranc contre Beranger. Nous y vîmes aussi l'histoire manuscrite du monastere imprimée par Dom Luc d'Acheri, avec sa continuation ; une histoire des derniers rois de France par Hugues de Fleuri ; deux manuscrits du livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST, l'un & l'autre sans nom d'auteur. Le premier ne contient que les trois premiers livres, & commence ainsi : *Incipiunt ammonitiones ad spiritualem vitam valde utiles & notabiles, & primo de Imitatione Christi caput 1. Qui sequitur me.* A la fin du troisieme livre, on lit ces mots :

S. Tron.



*Hunc libellum fecit fieri Walterus de Stapel prior monasterii S. Trudonis, qui perfectus fuit anno M. cccc. xxvii.* Ce qui décide la question touchant Thomas à Kempis, qu'on a fait auteur de cet admirable livre, puisque son prétendu original n'a été écrit qu'en 1442. L'autre manuscrit n'a point de date; mais il est assurément du temps de l'auteur.

L'abbaye de Saint Tron étoit originairement dans une solitude; mais insensiblement elle a formé une ville, dont le roy a démoli les fortifications. Il y a des Capucins, des Récollets, des Capucines, des Sœurs Begardes ou du tiers-ordre, habillées de blanc, & des Sœurs-Grises, qui ont soin des malades, selon leur institut; des Alexiens, & un Beguignage. Il y a à une demie lieuë de la ville deux abbayes, qui apparemment doivent leur origine à celle de Saint Tron. L'abbaye de Millen est de Benedictines; on n'y reçoit que des demoiselles, qui doivent faire preuve de leur noblesse. Sainte Leutgarde en a été première prieure: on y voit encore son siege. Elle quitta Millen pour passer dans une abbaye de l'ordre de Cîteaux. L'abbaye de Trebeeck étoit aussi dans son commencement de l'ordre de saint Benoît: aujourd'hui elle est de celui de Cîteaux. C'est une abbaye qui commence à se relever des ruines d'un incendie.

Magden-  
dal.

Nous partîmes de Saint Tron le 25 Aouft pour aller à l'abbaye d'Orient, & de-là à celle de Magdendal, autrement appelée le Val Virginal, proche de Lintres. Elles sont toutes deux de l'ordre de Cîteaux. La première est peu de chose. La seconde est fort belle, & fort régulière. Barthelemy Aa qui fonda Nazareth & Florival, en fut aussi le fondateur, & y mit pour première abbesse une de ses filles. Il y a deux réfectoires, un de silence, & l'autre de colloque. Dans l'église on lit les épitaphes suivantes:

*Hic jacent Arnoldus de Vvesemale miles & uxor ejus Alixis, qui huic domui munifice benefecerunt circa annum M. cc. lxxv. Item Franco de Vvesemale miles, qui obiit anno M. cc. xcvi.*

Villers.

L'abbaye de Valduc de l'ordre de Cîteaux, n'est qu'à deux lieuës de Magdendal. Nous en partîmes pour aller à celle de Villers, l'une des plus illustres & des plus fameuses, non-seulement du Brabant, mais aussi de tout l'ordre, tant à cause des grands biens qu'elle possède, qu'à cause des grands hommes qu'elle a donnez à l'église. Elle est située dans une gorge entre deux

deux montagnes, qui ne rendent point la situation désagréable. On dit que saint Bernard étant venu faire la fondation de ce monastere, qu'étant sur la montagne, il planta son bâton en terre, & dit : *In hoc loco salvabuntur multorum anime* ; & que ce bâton prit racine, & devint un arbre, qui a duré jusq' en l'an 1697. qu'il mourut en même temps que l'abbé Thomas. Sur quoi on a fait ces quatre vers :

*Villaria quondam tellure recondita phœnix  
Emorior pariter, commoriente Thoma.  
Quinque & dimidium lustravi sæcula, & annum  
Quo Bernardi me dextra sacra sevit.*

L'église est assez belle : mais comme elle a été renouvelée, il n'y reste plus d'anciens monumens que deux tombeaux ; l'un, à ce que l'on dit, du fondateur ; & l'autre, d'un comte de Louvain. On lit seulement dans une chapelle ces cinq vers, qui nous apprennent qu'en 1590. on y transféra les ossemens de dix personnes illustres par leur sainteté :

*Anno milleno ac nono deciesque noveno  
Post quingentenum, dum Janum Antonius ornat,  
Pastorale pedum mitramque gerente Roberto,  
Dena beatorum ossa humili sublata sacello  
Conduuntur sacra, qua ô lector suspicis æde.*

Les noms de ces Bienheureux sont sainte Julienne, le bienheureux Guillaume, la bienheureuse Hedwige, la bienheureuse Marie, la bienheureuse Martine, les bienheureux Abonde, Godsfroy, Boniface, Henry & Arnoul. Outre cela, on voit encore dans le cloître le tombeau de Gobert d'Apremont, l'un des plus grands & des plus saints religieux, qui ait fleuri dans cette maison. La bibliothèque est remplie d'un assez grand nombre de manuscrits ; mais on en a enlevé les meilleurs. Les principaux de ceux qui restent, sont quelques ouvrages de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Gregoire, de saint Bernard, d'Algerus, d'Yves de Chartres, avec les lettres de saint Hildegarde. Il paroît par le plan de l'ancien monastere, qui sert aujourd'hui de moulin, que tout y étoit fort simple. Aujourd'hui les jardins sont fort beaux ; & on a ménagé sur la montagne des allées d'arbres, qui font un agrément admirable. Quoique l'abbaye de Villers soit encore fort illustre, on peut dire néanmoins qu'elle n'est plus qu'une ombre de ce qu'elle a été autrefois :

mais elle a l'avantage d'avoir conservé l'abstinence plus longtemps, qu'aucune abbaye de l'ordre, & de l'avoir abandonnée la dernière : heureuse si elle avoit été assez ferme pour la conserver toujours !

Gem-  
bloux.

L'abbaye de Gembloux, qu'on nomme dans le Pais-Bas Gibriloux, est à trois lieues de celle de Villers. Elle reconnoît pour son fondateur saint Guibert, comte de Gembloux, qui dégouté des vanitez du siecle, consacra non-seulement ses biens à JESUS-CHRIST, mais aussi sa propre personne, se faisant religieux de l'abbaye de Gorze. Il ne voulut point prendre l'habit dans l'abbaye qu'il avoit fondée, de crainte qu'on ne l'en fît abbé, ou qu'on ne l'y considérât trop. Son corps néanmoins y fut apporté après sa mort ; & on voit encore son tombeau & son tableau, qui se sont conservez entiers dans l'incendie qui consuma il y a trente ans tout le monastère. La perte qu'on fit alors de la bibliothèque est inestimable, & irréparable : car comme l'abbaye de Gembloux avoit eu des hommes illustres par leur érudition, & que les sciences y avoient fleuri, elle avoit conservé tous les manuscrits que les abbez Otbert, Anselme & Guibert, & le moine Sigebert, y avoient amassez. Le peu qu'on a sauvé de l'incendie ne sert qu'à regretter la perte qu'on y a faite. On voit encore l'original de la chronique de Sigebert, les lettres de l'abbé Guibert, quelques ouvrages de RATHERIUS, la vie de Tancredus écrite par un de ses amis, & quelques autres dont monsieur l'abbé eut la bonté de nous donner communication. L'incendie qui consuma tous les bâtimens, n'a fait aucun tort aux privilèges & aux droits de l'abbé, qui est comte de Gembloux, primat & le premier noble du Brabant ; il a droit de faire battre monnoye, & de donner la liberté aux prisonniers. Aujourd'hui l'abbaye de Gembloux est de la congrégation de Bursfelde. Il y a environ vingt-cinq religieux, qui nous edifierent par leur régularité ; car ils ont conservé jusqu'à présent l'usage d'aller faire eux-mêmes la moisson dans les champs au temps de la récolte.

Florival,  
& Valduc.

Nous restâmes trois jours à Gembloux, d'où nous fûmes à l'abbaye de Florival, & de-là à celle de Valduc, deux belles abbayes de filles de l'ordre de Cîteaux. Marguerite fille de Henry duc de Brabant, fut la première abbesse de Valduc. On voit son tombeau au milieu du chœur des religieuses ; mais on n'en peut lire l'épithaphe. Nous en partîmes un dimanche troisième de Septembre, pour

aller à Louvain, qui n'en est éloigné que de deux lieues. Comme on celebrait ce jour-là la fête de la Dédicace dans la ville, & qu'on y faisoit une procession generale, à laquelle tous les religieux assistoient, nous allâmes à l'abbaye d'Ulrierbeeck de l'ordre de saint Benoist, de la congrégation de Bursfelde, qui est à une demie lieue de la ville. C'étoit dans son origine une dépendance de l'abbaye d'Afflighen. Aujourd'hui l'abbé a le premier rang du clergé régulier dans les Etats de Brabant. L'abbaye néanmoins est assez peu de chose; il n'y a que les jardins qui sont tres-beaux. Le lendemain nous fûmes à Louvain. La ville est grande: mais on n'y remarque pas les beautés qu'on trouve dans les autres villes des Pais-Bas. Son plus bel ornement est l'Université, dans laquelle il y a quarante collèges. Un des plus fameux docteurs qu'elle a eu dans ces derniers temps, a été le pere Lupus, si renommé par sa profonde érudition, & par ses beaux ouvrages. On ne sera peut-être pas fâché de voir ici son épitaphe, qu'il composa luy-même avant que de mourir:

Louvain.

*Heres peccati, natura filius ire*

*Hic jaceo, dignus nomine reque Lupus.*

*Indignus, non re, sed solo nomine doctor,*

*Verbis, non factis me docuisse fleo.*

*Perdocuisse alios, & non docuisse seipsum*

*Quid juvat? ô mundi fumus, inane, nihil!*

*Agne Deus, Patris doctrina, redemptio mundi,*

*Nunc tibi prostratum commiserare veum*

*Et latro & meretrix gratis tua regna subintrant,*

*Gratia peccatis fiat & ista meis.*

L'église collégiale de saint Pierre est la principale de la ville. Elle est belle; & on y voit au milieu du chœur le tombeau de Henry duc de Brabant. Celle des Jésuites & leur bibliothèque meritent d'être vûes. Il y a dans la ville deux abbayes; sainte Gertrude de chanoines réguliers de saint Augustin, où l'on ne reçoit que des gentilshommes, qui font preuve de seize quartier de noblesse; & Vignette petite abbaye de l'ordre de Cisterciens, fondée seulement en 1518. L'abbaye du Parc de l'ordre de Prémontré, est à un quart de lieue de la ville. Il y a trente religieux résidens dans la maison, & vingt dans les cures. Elle est tres-bien bâtie. La bibliothèque est bonne. Il y a même plusieurs manuscrits, dont les principaux sont les actes du concile



de Bâle, & des lettres de plusieurs personnes illustres ; une histoire des guerres de la Terre sainte. L'abbé est un fort honnête homme, qui nous reçut fort bien, & qui nous fit présent de l'histoire de son monastere.

**Malines.** Nous fûmes de-là à l'abbaye de Vrauparc de l'ordre de Cîteaux, qui n'en est éloignée que de deux ou trois lieuës ; & de Vrauparc à Malines, l'une des quatre grandes villes du Brabant, qu'on nomme ordinairement la jolie, pour la distinguer d'Anvers la riche, de Bruxelles la noble, & de Louvain la docte. La ville est effectivement jolie ; & l'église cathédrale tres-belle, dont la tour qui est fort élevée se fait voir de loin. On trouve à une demie lieuë de Malines l'abbaye de Rosendale, en latin *Vallis-Rosarum*, de l'ordre de Cîteaux, qui est tres-belle ; & entre Malines & Bruxelles celle de Courtenberg de l'ordre de S. Benoist, dont les religieuses gardent la clôture.

**Bruxelles.** Nous passâmes la fête de la Nativité de la Vierge à Bruxelles, la plus grande & la plus belle ville du Brabant. Elle est riche & bien bâtie, & je m'étonne que Sanderus n'ait pas fait graver la maison de ville, qui est un des beaux édifices qu'on puisse voir. L'église collegiale de sainte Gudule est la plus belle de la ville. Celle des Jésuites merite aussi d'être vûë. La cour est ce qu'il y a de plus curieux dans Bruxelles. On a conservé dans l'arsenal les armes des ducs du Brabant, on y voit aussi l'étendard de François Premier, qui fut pris à la bataille de Pavie, son bouclier estimé dix mille florins, la peau du cheval sur lequel l'Infante Isabelle fit son entrée à Bruxelles. Il est surprenant que dans une aussi grande ville que Bruxelles, il n'y ait point d'abbaye. Il n'y a que celle des Benedictines Angloises, qui n'a gueres que cent ans. Elles sont trente religieuses, toutes filles de qualité, qui n'ont point d'autre fond que leurs dotes. La princesse Isabelle voulut les fonder, mais la crainte qu'elles eurent qu'on ne prit de-là occasion de leur donner des abbeses, pour se conserver dans le droit d'élection, elles remercièrent cette pieuse princesse du bien qu'elle vouloit leur faire. Et dans la pauvreté volontaire qu'elles ont embrassée, elles ont trouvé un fond inépuisable, en sorte qu'elles n'ont jamais manqué. C'est de cette maison que sont sorties les abbayes de Dunkerque, d'Ypres, & de Pontoise.

**LaCambre.** L'abbaye de la Cambre est située à une demie lieuë de Bruxelles. Elle fut fondée en 1201. par Henry duc de Brabant pour des Religieuses de l'ordre de Cîteaux. L'on y voit le sepulcre

du B. Boniface évêque de Lozane, qui après avoir quitté son évêché s'y retira, y vécut 18. ans, & y mourut en odeur de sainteté. La chambre qu'il habitoit est aujourd'hui convertie en chapelle. On a dans ce monastere une grande veneration pour sainte Aleide, qui en étoit religieuse. Devenuë lépreuse, elle fut séparée selon la coûtume, & on voit encore la fenêtré par laquelle elle venoit recevoir la communion. Le refectoire & le cloître font ce qu'il y a de plus beau dans les édifices. Les sœurs converses au nombre de trente y font toutes sortes d'ouvrages jusqu'à la serge & aux étoffes.

Le monastere de Rouge-Cloître n'est qu'à cinq quarts de lieues de la Cambre. C'est une des plus belles maisons que les chanoines réguliers ayent dans le Pais-Bas. Trois choses y attirent principalement l'admiration des étrangers. Les cloîtres qui sont tres-grands, bien voûtés & vitrés, le refectoire orné de tableaux faits par les plus habiles peintres du país, & dont les vitres sont aussi toutes peintes avec tant de délicatesse, qu'on ne peut assez les admirer; & la bibliotheque où il y a un grand nombre de manuscrits, la plupart à la verité recens, mais qui ne laissent pas d'avoir leur merite. On trouve dans un manuscrit de S. Bernard le portrait de ce saint représenté avec l'ancien habit des religieux de Cisteaux, qui avoient le capuchon attaché à la robe; & dans un autre les chanoines réguliers portant leur aumusse sur l'épaule. Il paroît par quelques manuscrits que les Religieux de Rouge-Cloître qui étoient de la congregation de Vendesheim gardoient autrefois la cloître, comme font aujourd'hui les Chartreux. Nous y trouvâmes les livres de l'Imitation de Jesus-Christ, à la tête desquels on avoit mis d'une main postérieure le nom de Thomas à Kempis. Ce qu'il y a de plus considerable dans les manuscrits est la collection de Guillimannus prieur du monastere en quatre gros volumes in folio. Elle comprend les histoires des guerres de la Terre-sainte & plusieurs actes des saints, & principalement de ceux du país. Nous nous contenterons de rapporter ici les choses principales & qui sont moins connues.

Rouge-  
Cloître.

Dans le volume intitulé *Novale sanctorum*, page 82.

*Epistola domni Stephani de Senis prioris quondam S. Marie de Gratia juxta Papiam, ad fratrem Thomam de Senis ordinis Prædicatorum, &c. Reverendo religioso, &c. Litteras vestras affectuosè relegi.*

Page 114. *Epistola Johannis Gerson super confirmatione & au-*

206 VOYAGE LITTÉRAIRE.  
*ibentizatione legende Christi ancille Erminæ quæ floruit anno  
1396.*

Epitaphium Johannis Andreæ qui fuit Lucerna juris canonici &  
requiescit Bononiæ in conventu fr. Prædicatorum.

*Hic jacet Andreas notissimus orbe Johannes  
Primo qui Sexti Clementis atque Novellas,  
Hieronymi Laudes, speculique jura peregit,  
Rabbi doctorum, lux, censor, normaque morum,  
Occubuit fato prædire pestis in anno.*

Page 162. *Vita Gerardi cognomento Magni qui floruit 1384.  
Vita Florentii presbyteri rectoris fratrum in Daventria, & alio-  
rum fratrum in Daventria.*

Page 187. *Vita Gerardi de Rossilon.* Dans cette vie on lit ces  
mots : \* *Ravardus præsul quondam Lingonicus de stirpe comi-  
tum Corolensium & supercilio honoris elatus, erat æmulus Pul-  
tariensis libertatis, quoniam in eodem monasterio sicut in aliis sua  
diæceseos efficere nequibat. Unde aggregatis comitibus suis dolosè  
ingreditur villam, ac illa repente crudeliter spoliata cænobium  
omne voraci flamma concremat. Quapropter Romam evocatus,  
pro piaculo tanti facinoris baculi honore viduatur; sed tandem  
miseratione ipsius abbatis & precibus impetrata venia, pristino ho-  
nori restituitur, & illi pro restauratione ecclesiæ multa largitur  
munera, & annuos redditus condonat.*

Page 194 *Gesta Catharinæ Lovaniensis nuper in Parcho domi-  
narum monialis.*

Page 196. *Gesta Elizabeth de Vvans sanctimonialis Cisterciens-  
sis in Aquiria.*

Page 313. *Origo sive exordium monasterii nostræ Domine de  
Gratia ordinis Cartusensis juxta Bruxellas.*

*Vita venerabilis Elizabeth de Spaelbekc quæ floruit anno 1304.  
in monasterio Erkenrode.*

Dans le tome 2. *Tractatus de Cladibus Constantinopolitane  
civitatatis, quæ nuper anno 1453. fuit à Turcis expugnata & Chris-  
tianis ablata.*

*Propositiio Æneæ Silvii in conventu Ratisponensi ex parte im-  
perialis majestatis contra Turcos.*

*Ejusdem oratio in conventu Francofordiensi 15. Octobris 1454.*

*Ejusdem epistola ad Procopium militem.*

*Dialogus Æneæ Silvii de sacra communione adversus Bohemos.*

*Responsio Pii papa II. oratoribus regis Francia in consistorio publico cum pragmaticam-sanctionem abrogasset.*

*Responsio Pii II. facta oratoribus regis Bohemiae super petitione communionis sub utraque specie.*

*Vita magistri Johannis Soreth generalis ordinis Carmelitarum.*

*Descriptio obsidionis Rodiensium civitatis, & victoria ejusdem qua contigit anno 1480. descripta à Guillelmo Caourlin Rodiorum vicecancellario.*

*Vita B. Ludovici Alemanni S. R. E. presbyteri cardinalis, qui floruit anno 1440.*

Dans un troisième tome. *Vita venerabilis Beatricis quondam priorissæ in Nazareth.*

*Vita Julianæ priorissæ in ordine Cisterciensi qua requiescit in monasterio Villariensi.*

*Vita venerabilis Aleidis de Scarenbeka sanctimonialis in Camera.*

*Vita S. Lutgardis in Acquiria sanctimonialis.*

*Vita Idæ de Nivelva sanctimonialis in Rameia.*

*Vita Idæ de Lovanio.*

*Vita S. Vivine abbatissæ apud Begardim.*

*Passio S. Hallenæ apud Forestam quiescentis.*

*Vita S. Ode virginis Rodensis collegii patronæ.*

De Rouge-Cloître nous fûmes à l'abbaye de Forest, qui n'est qu'à une bonne demie lieuë de Bruxelles. Elle est de l'ordre de S. Benoist, on n'y reçoit que des demoiselles qui sont preuves de noblesse & qui vivent dans une grande regularité. Elles se levent à trois heures, ne portent point de linge, & depuis la sainte Croix elles laissent la liberté de faire abstinence à celles qui en ont devotion. Elles sont fort humbles, & peuvent servir de modele à beaucoup de religieuses. Elles conservent dans une belle châsse d'argent le corps de sainte Helene, dont on voit dans la paroisse qui joint le monastere, le tombeau qui a toutes les marques d'antiquité. On trouve à deux lieuës de Forest l'abbaye de la grande Brigade, où sainte Vivine qui en a été la premiere abbesse est en grande veneration. Cette abbaye est moins considerable que celle de Forest, quoiqu'on n'y reçoive aussi que des demoiselles. Nous retourna mes de-là à Afflighem, qui n'en est éloigné que de trois lieuës, d'où nous fûmes le lendemain à l'abbaye de Rosen de l'ordre de Cîteaux près d'Alost, & de là

Forest &  
Bigarde.



à Ninove de l'ordre des Prémontrez, à Beaupré abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, & à Grammond petite ville assez jolie, où il y a une abbaye reformée de nôtre ordre; mais qui dans ces derniers temps s'est relâché de l'abstinence. On y conserve le corps de S. Adrien martyr, & on y enseigne la jeunesse de la ville.

Gisleng-  
hica.

Nous entrâmes ensuite dans le diocèse de Cambrai, que nous commençâmes par l'abbaye de Gislenghien de l'ordre de S. Benoist. On n'y reçoit que des filles qui font preuves de noblesse. Elle doit son origine à Ide mere de Nicolas Chievre évêque de Cambrai, & fut érigée en abbaye l'an 1132. par Lietard aussi évêque de Cambrai. Si l'on en croit les annales de Hainaut, les premières religieuses de cette maison vivoient en chanoinesses. Mais si l'auteur de cet ouvrage peu exact avoit vû les anciens monumens de ce monastere, il en auroit jugé bien autrement, & il y auroit trouvé que les premières religieuses de Gislenghien gardoient la regle de S. Benoist dans toute sa pureté, & menoient une vie plus austere & plus reguliere. Cette abbaye a reformé autrefois celles de Forest & de Courtemberg. Nous en partîmes comblez des honnêtetes de l'abbesse pour aller à Cambron l'une des plus illustres abbayes de l'ordre de Cîteaux dans les Pais-Bas, mais qui a beaucoup souffert des guerres. L'on voit dans l'église qui est tres belle plusieurs tombeaux des seigneurs d'Enghien & de Lignes. La bibliotheque est remplie d'un grand nombre de manuscrits la plupart font des peres de l'Eglise, comme de S. Cyprien, de S. Gregoire de Nyssé, de S. Gregoire de Nazianze, de S. Augustin, de Rufin, de S. Gregoire pape, de S. Anselme, & de S. Bernard.

Cambron.

S. Denys.

L'abbaye de S. Denys est à trois lieues de-là, c'est la plus reformée de tous les Pais-Bas. Elle est située dans un fond entre deux montagnes. On peut dire que tout y est beau, l'église tres-propre, le cœur hardy, les chaires admirables, les lieux reguliers jolis, les jardins agreables. Mais ce qui nous a plus charmé, c'est la regularité des religieux. Nous en partîmes pour aller à l'abbaye de S. Fulien de l'ordre des Prémontrez fondée par les chanoines de Fosse qui sont tout proche, & de-là à celle de l'Olive de l'ordre de Cîteaux, qui doit son origine au bienheureux Guillaume hermite.

Alne.

L'abbaye de l'Alne n'est éloignée de celle-ci, que de trois lieues. Elle est située dans une horrible solitude, sur le bord de la Sambre, environnée de bois & de montagne. Saint Landelin la fon-

da

da il y a plus de mil ans pour des religieux Benedictins, aufquels dans la fuitte fuccederent des chanoines feculiers, & à ceux-cy des chanoines reguliers, qui peu après la cederent aux religieux de l'ordre de Cifteaux, qui en font aujourd'hui en poffeffion. Il y a peu de maifon de cet ordre qui ait tant l'air de grandeur. Tout ce qu'on y voit fait juger du nombre infini de religieux qu'il y avoit autrefois. L'églife, le dortoire qui eft en forme de croix, les cloîtres, le chapitre, l'infirmerie donnent une idée fort grande de cette abbaye. Il y a trois reſectoires, l'un pour le maigre, l'autre pour le gras, & l'autre où il eft permis de parler. Car pour les deux autres, pour le dortoire, pour les cloîtres, on y garde toujours un ſilence inviolable. Selon la regle de ſaint Benoift, on trouve dans l'enclos toutes les commoditez juſqu'à un moulin, & tout y eft fi bien diſpoſé, que du grenier le grain tombe dans le moulin, & du moulin la farine tombe dans la boulangerie, où il y a un four de 19. pieds de long & de 18. de large, dans lequel on cuit à la fois cinq cens pains chacun de cinq livres. Ce qui eft admirable & ce qu'on ne trouve point ailleurs. Les jardins répondent à la beauté de la maifon. Lorsque nous y arrivâmes, l'abbé étoit en viſite, le prieur étoit auſſi abſent, mais le ſouſprieur homme d'eſprit & de probité nous donna toute la ſatiffaction que nous aurions pû eſperer d'eux. Il nous mena dans la bibliotheque où il y a un grand nombre de manuſcrits ſur toute forte de matieres, la pluſpart néanmoins ſont des peres de l'églife, quoyqu'on y trouve auſſi des auteurs prophanes & entr'autre un Homere fort beau en Grec. On nous fit voir encore un Cartulaire dans lequel il y a un charte de l'an 1226. qui contient la donation d'un vivier pour fournir du poiſſon aux malades, & deux fois l'an à la communauté, ce qui fait voir la grande regularité de l'abbaye de l'Alne; puisqu'en 1226. on n'y mangeoit encore que deux fois l'année du poiſſon au reſectoire.

Celle de Lobbe qui reconnoît le même fondateur, n'en eſt éloignée que d'une lieüe & demie. Elle eſt dans le pays de Liege, mais du diocèſe de Cambray, ſituée ſur le bord de la Sambre dans une ſolitude à une bonne lieüe de Thuin. Elle a été une des plus illuſtres de l'ordre de S. Benoift; mais aujourd'hui elle ne conſerve plus qu'une ombre de ſon ancienne ſplendeur. Il y a pourtant encore 22 religieux. L'églife eſt la plus délicate qui ſoit dans le pays. Les collateraux ſont auſſi élevez que la nef. La voûte eſt ſoutenüe ſur des pilliers ſi minces, que le duc Al-

Lobbe;

bert étant venu autrefois à Lobbe, il n'osa entrer dans l'église, & on dit qu'en voyant de la porte la délicatesse de cet édifice, il s'écria: *Hic erit sepulcrum monachorum*. Le cloître est aussi très-beau. Pour la bibliothèque, il nous fut impossible d'y entrer. L'abbé occupé à recevoir la princesse de Nassau, nous renvoya à son prieur, qui nous mena dans son jardin, où il nous fit voir beaucoup de puerilitez. Nous les vîmes par complaisance; mais nous gémissions dans le fond du cœur de voir les occupations d'un homme qui tient aujourd'hui la place que tant de saints & sçavans religieux ont autrefois si dignement remplies. Le lendemain nous fûmes dire la messe dans l'église de la paroisse, qui est sur la montagne joignant le monastere. La veneration que nous avions pour ce lieu saint nous y attira. Car c'étoit là le premier cimetiere de tous ces saints religieux, qui se sont distinguez & par leur piété, & par leur science. L'on y enterre même encore aujourd'hui tous les religieux. Nous vîmes avec beaucoup de consolation les tombeaux de six ou sept abbez reconnus pour saints, & un autel de carreaux cimentez, qui n'a point de table de pierre, ce qui fait voir son antiquité. Après avoir dit la messe nous voulûmes aller prendre congé de l'abbé, mais le maître d'hôtel nous fit voir un manuscrit qu'il avoit dans sa chambre, qui nous retint encore un jour. Nous y trouvâmes une lettre d'Harigerus abbé de Lobbe dont Sigebert fait mention, les commentaires d'Abbon abbé de Fleury sur Victorius, ceux d'Hilperius aussi abbé, & de Walbodo dediez au pape Silvestre II. avec une courte chronique continuée par les religieux jusqu'à nos jours.

Bonne-Es-  
perance.  
Beliam.

De Lobbe nous fûmes à l'abbaye de Bonne-Esperance de l'ordre des Prémontrez qui est à une demie lieue de Binche, où nous eûmes une reception beaucoup plus favorable. Car on nous y fit voir tous les manuscrits qui sont fort beaux & en grand nombre, la plupart des peres de l'Eglise, ou des histoires de Joseph, de Paul diacre, de Guillaume de Malmesburie, & une histoire de Treves. Le sçavant abbé Philippe de Bonne-Esperance, qui a gouverné cette maison a bien pû contribuer à cette bibliothèque. L'abbaye ayant éprouvé tant de révolutions, n'a plus rien de beau dans ses bâtimens que l'église qui est somptueuse. Le monastere est pourtant toujours illustre. Nous fûmes de là à l'abbaye de Beliam en latin *Bethleem*. Elle est possédée par des chanoinesses de l'ordre de S. Augustin, & n'est qu'à une demie lieuë de Mons; c'est dans cette abbaye que le roy étoit logé lorf-

qu'il fit le siege de cette place, & nous eûmes l'honneur de coucher dans sa chambre.

Le lendemain nous fûmes de bon matin à Mons ville capitale Mons, du Haynaut. Il y a trois abbayes, une d'hommes & deux de filles. L'abbaye du Val des écoliers est possédée par les chanoines reguliers de l'ordre de S. Augustin. Celle d'Espein-lieu de l'ordre de Cîteaux étoit autrefois hors de la ville; mais ayant été détruite par les guerres, les religieuses se sont établies dans la ville. L'abbaye des Benediâtes de la Paix n'est ni riche, ni si ancienne que les deux autres. La grande regularité de la maison est leurs grandes richesses. Elles sont trente religieuses qui gardent la regle dans sa pureté, qui vivent comme des anges, & qui peuvent servir de modelle aux autres religieuses. L'abbesse nous fit voir les memoires de leur fondation, je n'ay jamais rien vû de si touchant, nous eûmes bien de la peine à retenir nos larmes en les lisant, & je n'ay rien lû de plus édifiant dans les fondations de sainte Therese. Elles nous prièrent de leur dire la messe le jour de S. Michel, & voulurent ensuite nous donner à dîner, & même nous servirent du poisson dont elles mangent assez rarement. Je ne parle point ici des chanoinesses de sainte Vaultru, qui originairement étoient des Benediâtes. Leur église est la plus grande de la ville, & si elle n'est pas la plus belle des Pays-Bas, il y en a tres-peu qui puisse lui disputer. Mais aussi il n'y en a gueres où Dieu soit servi si peu exactement, puisque de trente ou quarante chanoinesses qu'elles sont, à peine en voit-on ordinairement huit ou dix au chœur. Elles prétendent qu'elles ont toujours été comme cela, ou du moins elles veulent le faire croire. Mais nous avons trouvé des monumens dans l'abbaye de Vigogne, qui prouvent qu'elles étoient encore religieuses il n'y a pas si long temps.

L'abbaye de saint Guillain, située à deux lieues de Mons dans S. Guillain. une campagne marécageuse, est tres-ancienne. L'abbé est primat du Haynaut & avoit autrefois la qualité de prince du saint empire. Cette abbaye est aujourd'hui une des quatre réformées des Pays-Bas & une des plus régulières. On y nourrit toujours une Aigle & un Ours en memoire du miracle de saint Guillain. On y voit dans le chœur le tombeau de ce saint, où il est représenté en évêque. Quelques uns veulent lui contester cette qualité, & prétendent qu'il n'étoit qu'abbé, mais de son temps les abbez dans certains monasteres étoient évêques & abbez tout ensemble. Tels ont été les abbez de Lobbe & ceux de Morbac & plusieurs d'Ar-



lande. Le tombeau de monsieur de Berlaymont archevêque de Cambrai, qui est à côté du grand autel est magnifique. Je ne parle point de la ville qui est fort peu de chose : mais qui est forte par sa situation. Elle a souffert six sieges sous le regne du feu roy.

Crespin.  
S. Sauve.

Nous fûmes de saint Guillain à l'abbaye de Crespin, qui n'en est éloignée que de trois petites lieues. On y conserve dans quatre belles châsses les corps de saint Ladelin, de saint Adelin, de saint & de saint Aybert tous religieux de la maison. A trois lieues de là & à une demie de Valenciennes est l'abbaye de saint Sauve, qui dans son origine n'étoit qu'un prieuré de Cluny, érigée en abbaye depuis environ 80. ans. Elle possède dans une tres belle châsse les reliques du saint dont elle porte le nom.

Vigogne.

Valenciennes est une ville grande, belle, peuplée & tres-forte. L'église de nôtre Dame, qui est une prévôté de l'abbaye de Hasnon, est la plus belle de la ville. L'abbaye de saint Jean de l'ordre de saint Augustin y tient un des premiers rangs. La place & la maison de ville meritent d'être vûes. L'abbaye de Fontenelle de l'ordre de Cisteaux est à une lieue de Valenciennes. Elle avoit été abandonnée & inondée par les guerres. Lorsque nous y arrivâmes, il n'y avoit que huit jours que les religieuses y étoient rentrées, & comme elles n'avoient point encore fait revenir leurs titres, nous n'y pûmes rien voir. C'est pourquoi nous remontâmes aussi-tôt à cheval pour aller à l'abbaye de Vigogne de l'ordre de Premontré & l'une des plus anciennes, & des plus fameuses de cet ordre. Il y a trois églises. La premiere est tres-petite, & je ne crois pas qu'elle ait gueres plus de 20. pieds de long. La seconde est un peu plus grande, mais encore tres-petite. La troisieme est grande, bien percée, & magnifique dans ses décorations. L'on y admire sur tout le jubé, qui est de marbre; le chœur, dont les formes sont d'un travail immense, & au-dessus desquelles il y a une vingtaine de châsses, qui contiennent autant de corps saints; & le grand autel, qu'on estime fort. Les dehors du logis abbatial sont tres-beaux. La bibliotheque est grande, voûtée & remplie d'un grand nombre de livres, qui selon l'ancienne maniere sont sur des pupitres. Il y a plusieurs beaux manuscrits, qui sont fort bien conservez. Nous y vîmes entr'autres une fort belle bible, à la fin de laquelle on lit ces mots : *Ubaldu de Sartis canonicus & decanus ecclesie Cameracensis hanc bibliothecam scribi fecit per Johannem scriptorem dictum ad Ova, & eam quam plurimis vicibus emendari fe-*

*est per diversas bibliothecas cum maxima diligentia, & per theologos tunc temporis peritiores in Cameraco commorantes. Dicta autem biblia perfecta fuit anno Domini M. CC. XCV. in die beatorum Dionysii & Gislehii. Une histoire des Bretons en vers latins compilée par Alexandre Nuques, & dédiée à Cadiac évêque de Vennes, à la fin de laquelle il y a une genealogie des rois de France, qui finit au baptême de Philippe Auguste. Nous y trouvâmes aussi un manuscrit de l'ouvrage que S. Bernard composa contre Pierre Abaillard, & qu'il envoya au pape Innocent II. à la fin duquel on lit après ces mots, Collegi aliqua & transfusi, ce qui suit :*

*Ad capitula tantum respondimus, quæ signo tali † notata sunt.  
Quod Pater sit plena potentia, Filius quædam potentia, Spiritus-sanctus nulla potentia. †*

*Quod Spiritus-sanctus non sit de substantia Patris aut Filii †*

*Quod Spiritus-sanctus sit anima mundi.*

*Quod Christus non assumpsit carnem, ut nos à jugo diaboli liberaret †.*

*Quod neque Deus & homo, neque hæc persona quæ Christus est sit tertia persona in Trinitate.*

*Quod liberum arbitrium per se sufficiat ad aliquod bonum.*

*Quod ea solummodo Deus possit facere vel dimittere, vel eo modo tantum, vel eo tempore quo facit, non alio.*

*Quod Deus nec debeat, nec possit mala impedire.*

*Quod non contraximus culpam ex Adam, sed pœnam tantum.*

*Quod non peccaverunt qui Christum ignorantes crucifixerunt, & quod non sit culpe adscribendum quicquid fit per ignorantiam.*

*Quod in Christo non fuerit Spiritus timoris Domini.*

*Quod potestas ligandi apostolis tantum data sit, non etiam successoribus eorum.*

*Quod propter opera nec pejor, nec melior efficiatur homo.*

*Quod ad Patrem, qui ab alio non est proprie vel specialiter attingat omnipotentia, non etiam sapientia & benignitas †.*

*Quod etiam castus timor excludatur à futura vita.*

*Quod diabolus immittat suggestiones per appositionem lapidum sive herbarum.*

*Quod adventus in fine seculi possit attribui Patri.*

*Quod anima Christi per se non descendit ad inferos, sed per potentiam tantum.*

*Quod neque opus, neque voluntas, neque concupiscentia, neque*

*de eclatio qua movet eam sit peccatum, nec debemus eam velle  
extingui.*

*Hæc capitula partim de libro theologiæ, partim in libro sententiarum magistri Petri, partim in libro cui titulus est Scito te ipsum reperta sunt.*

Nous avons déjà trouvé dans un manuscrit de l'abbaye de Clairmares tous ces articles, qui ne se trouvent dans aucun imprimé.

S. Amand.

L'abbaye de S. Amand qui n'est qu'à une lieüe & demie de celle de Vigogne, n'est pas seulement une des plus anciennes, mais une des plus illustres des Pays-Bas & même de l'ordre de saint Benoist. Les dehors ont plus l'air d'une maison royale, que d'un monastere. Ce sont des bâtimens d'une longueur & d'une étendue surprenante, & si bien entendus, qu'ils font plaisir à voir. L'église tient de l'original & frappe d'admiration tous ceux qui y entrent. Elle a 460. pieds de longueur & 78. de largeur. La croisée en a 260. de longueur & 80. de largeur. L'abbé du Bois qui l'a fait bâtir, voulant séparer les religieux de la vûe des seculiers, la fit double, & mit le chœur dans l'église haute, laissant l'église basse aux seculiers. Les chaires du chœur sont tres-belles, l'autel est simple, mais orné d'une grande croix d'argent, aux deux côtez sont les châsses de saint Amand & de saint Cyr martyr. Quoyque la bibliotheque ait été pilliée en plusieurs occasions, il y reste encore un grand nombre de manuscrits, presque tous anciens & fort beaux. On en peut voir le catalogue dans Sanderus. Mais ce que j'estime le plus dans S. Amand, c'est la regularité des religieux, lesquels à l'abstinence près peuvent être proposez pour exemple aux religieux, qui voudront vivre conformément à leurs état. L'on est obligé à l'abbé du Bois de cette grande observance, qu'il auroit encore poussé plus loin, s'il n'avoit été traversé. C'est encore à lui que l'on est redevable de l'établissement des Benedictines de la Paix, qui joignent le monastere, & qui vivent avec tant de pureté, que l'abbesse nous assura, que depuis dix-neuf ans qu'elle estoit en charge, elle n'avoit pas vû dans ses religieuses une faute, qui méritât correction. Heureux les monasteres qui peuvent se glorifier d'une semblable perfection. Nous restâmes deux ou trois jours à S. Amand, d'où nous fûmes à l'abbaye de Hasnon, située sur le bord de la Scarpe. Elle n'est qu'à une lieüe de saint Amand, & reconnoît pour ses fondateurs Jean & Eulalie personages de

Hasnon.

grande naissance, qui bâtirent deux monasteres, l'un pour des hommes qui furent gouvernez par Jean, & l'autre pour des filles dont Eulalie fut la premiere abbesse, & qui dans le neuvieme siecle fut gouvernée par l'abbesse Ermentrude fille de Charles le Chauve. Elle fut détruite presque dans le même temps par les Normands, les religieux & les religieuses furent dissipés & on mit en leur place des chanoines. Dans le xi. siecle Baudoin comte de Flandres rétablit le monastere, & y remit des religieux, qu'il tira de S. Amand. Le malheur des guerres joint à la mauvaïse administration de quelques abbez l'avoit réduit à deux doigts de sa perte. Mais monsieur de Los religieux de S. Martin de Tournay, qui en est aujourd'hui abbé, l'a si bien rétablie, & pour le spirituel & pour le temporel, qu'elle passe aujourd'hui pour une des belles du pays. L'église que l'on pavait de marbre lorsque nous y passâmes est tres-propre, le cloître tres-beau, le refectoire magnifique & orné de tableaux faits par les plus habiles peintres du pays, la bibliotheque fort jolie, mais il y a peu de manuscrits.

Nous avions dessein d'aller de-là à Marchienne & à Anchin, mais monsieur l'abbé nous conseilla d'aller auparavant à Tournay. Nous prîmes ce parti, & nous passâmes par l'abbaye de Chateau près de Mortagne de l'ordre des Prémontrez, où lorsque nous arrivâmes, on étoit occupé à enterrer un religieux. Nous n'y restâmes que fort peu de temps, l'abbaye n'étant point considerable. Le même jour nous arrivâmes à Tournay, & nous fûmes descendre à l'abbaye de S. Martin. Nous y restâmes dix jours, & nous reçûmes tant d'honnêteté de monsieur l'abbé & de tous les religieux, qu'ils auroient souhaité nous retenir encore davantage. La ville est ancienne, riche, peuplée & tres-forte. Le quay est ce qu'il y a de plus beau à voir. Outre la cathedrale, il y a quatre abbayes. La cathedrale est toute couverte de plomb. Il y a cinq clochers, qui, à ce que l'on dit, ont chacun cent mille livres de rente. Cela veut dire, que pour l'évêque & les chanoines il y a cinq cens mille livres de revenu.

Le chœur peut passer pour un des plus beaux qu'on puisse voir. Il est grand, élevé, & bien percé, il est orné de riche tapisseries & tres-decoré dedans & dehors. Le marbre n'y est pas épargné. La croisée est d'une structure beaucoup plus ancienne, & elle est tres-belle pour le temps qu'elle a été bâtie. La nef est tres-ancienne, & n'a jamais été voûtée. Du bout de la nef on entre dans la bibliotheque, qui est publique & fort

Tournai



bonne. Il y a même quelques manuscrits dont les principaux sont des livres Arabes & Moscovites, quelques ouvrages de Bede & de saint Eucher, les lettres de Clemaugis. Les autres manuscrits sont récéns. L'abbaye de saint Martin est la plus considérable des quatre qui sont à Tournay, & ce qu'il y a de plus beau dans la ville. L'église grande, claire, & toute pavée de marbre, fait plaisir à voir. Les chefs d'argent de saint Eloy & de saint Martin sont les plus grands que j'aye jamais vû. Le reste du monastere répond à la beauté de l'église, sur tout la bibliotheque dans laquelle il y a un grand nombre de manuscrits dont on peut voir le catalogue dans Sanderus. L'abbaye de saint Nicolas des Prez, celle de Prez Porchiens, toute deux de l'ordre de saint Augustin, l'une d'hommes & l'autre de filles, n'ont rien qui les distingue fort. L'abbaye du Saussoye de l'ordre de Cisterciens est à un quart de lieuë de la ville. Elle est du diocèse de Cambrai, & a eu l'honneur de loger monseigneur le Dauphin duc de Bourgogne dans un campement qu'il y fit. Ces bonnes religieuses sont encore toutes pleines des exemples de vertus qu'elles ont admirez en ce pieux prince, & conservent bien précieusement les lettres qu'il leur a fait l'honneur de leur écrire. J'en rapporteray icy une qui pourra faire juger des autres.

Lettre de monseigneur le DAUPHIN dernier mort,  
à madame l'Abbesse du Saussoye près Tournay.

*Madame l'Abbesse du Saussoye, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite au sujet des bonnes Fères; & j'ai vu avec plaisir les sentimens que vous & votre communauté me marquez avoir pour ce qui me regarde. Je suis persuadé que les prieres que vous adresserez au ciel pour moy, seront agréables à Dieu. L'édification que vous avez donnée, & votre exactitude à vos devoirs pendant que j'ai resté dans votre convent, m'engagent à le croire. Je serai bien-aisé des occasions qui se présenteront de vous faire connoître l'estime que je conserve de vous & de votre communauté. Je suis, A Versailles, le 4 Janvier 1709.*

Vôtre bon amy,  
LOUIS.

Le long séjour que nous fîmes à Tournay, nous empêcha d'aller à Marchienne, à Anchin, & à Arras, comme nous avions projeté.

projeté ; ces lieux demandant plus de temps qu'il ne nous en restoit. Ainsi de Tournay nous fûmes à l'abbaye de Cifoin , & de-là à l'Isle.

L'abbaye de Los, une des plus illustres de l'ordre de Cîteaux, n'est qu'à une lieuë de l'Isle. L'église, le cloître & le réfectoire, sont de tres-belles pieces. Les jardins & les dehors sont admirables. Monsieur l'abbé nous fit toute sorte d'amitié ; & comme ses manuscrits étoient encore à l'Isle, il nous y mena le lendemain, & nous y donna à dîner dans son Refuge. C'est un fort honnête homme, grand homme de bien & aumônier, qui dans un temps de cherté proposa à ses religieux de vendre l'argenterie du réfectoir, & les cloches de l'église, pour soulager les pauvres.

Nous fûmes de-là à l'abbaye de Falenpin de l'ordre de saint Augustin ; & de Falenpin à l'abbaye de Flines, la plus grande, la plus illustre, la plus magnifique, & en même temps la plus régulière des abbayes de filles de l'ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas. Il y a quatre-vingt-dix religieuses, qui vivent dans une union & dans un éloignement du monde, qui fait l'admiration de ceux qui les connoissent. L'amour de la retraite les a portées à mettre le corps de saint Leonard au Pont-à Rache, pour écarter le concours du peuple qui troubloit leur solitude. Elles filent elles-mêmes les laines, & font les étoffes dont elles s'habillent. L'humilité sur-tout règne parmi elles, & éclate particulièrement dans l'abbesse, qui ne se distingue de ses religieuses que par sa piété, son exactitude, & son attachement à tous ses devoirs. Marguerite comtesse de Flandres & de Haynaut, qui en fut la fondatrice, y est entermée, aussi-bien que Guy de Dampierre aussi comte de Flandres. On y voit leurs tombeaux dans l'église ; & l'on montre dans le trésor le bouclier de ce prince, & les heures de cette princesse. Ce trésor, qui est magnifique, est encore un monument de la piété de la fondatrice, qui y mit les reliques qui faisoient l'objet de sa dévotion. Voici les Lettres de la donation qu'elle en fit, que nous avons tirées de l'original :

*Nous Marguerite comtesse de Flandres & de Haynaut, faisons sçavoir à tous ke nous pour Dieu & en aumosne, & pour le remede de nostre ame & de nos anchisseurs & successeurs, donnons & avons donnez aprez nostre deïès à nostre abbaye de Feline, nostres vaiffeans de reliques, à tout les reliques ki chi*

*apries sunt devisei. C'est assavoir, la grant crois d'argent, à tout le piet à quatre clokeriens. La couronne, à tout la croisettes, d'or, à il a du sanc nostre Seigneur & de la vraye Crois ki sauva. Le vaisiel à li mentons sainte Agathe est, & une des espines de la couronne par deſeure. Le vaisiel à il a une coste de saint Nicholai, & une coste de sainte Elizabeth. Le vaisiel à deux fuelles, à il a deſeure de la vraye Crois, & deſous avec autres reliques les dens saint Pierre & saint Pol. Le vaisiel couvert d'argent à deux fuelles, à il a dou chef saint Clement. Le texte à la double crois, & le vaisiel de la Magdelaine, ke li roys Loëys nous envoya par les Lettres pendans. En tesmoing & en ſeuëté de laquelle chose, nous avons fait mettre nostre Saiel à ces presentes Lettres, données l'an de l'Incarnation mil deux cens soiffante diz & vuit, el mois de May.*

Outre ces reliques qui sont ici énoncées, elles ont encore un pied de saint Theodore martyr en chair & en os, & plus de soixante corps des onze mille Vierges. Je ne parle point de l'église qui est tres-belle, & des tombeaux de plusieurs personnes distinguées par leur naissance & par leur dignité. Ce monastere n'est qu'à une lieuë & demie de Douay ; mais les deux sieges de cette ville, n'ont pas obligé les religieuses à quitter leur maison.

Douay.

Douay est plus considerable par sa grandeur, par son Université, & par ses fortifications, que par sa beauté. Il y a trois abbayes, toutes trois de filles. L'abbaye de Nôtre-Dame des Prez de l'ordre de Cisteaux, est la plus belle ; les bâtimens mêmes y sont magnifiques, & ressentent sa grande maison. Il y a cinquante religieuses, sans les converſes. L'abbesse sœur de monsieur l'abbé d'Hafnon, est une fille d'esprit & de pieté. Elle nous combla d'honnêteté, & nous retint chez elle. L'abbaye de Syn est de l'ordre de saint Augustin, & conserve encore dans un tres-ancien manuscrit d'environ 500 ans, les premieres constitutions qu'observoient les premieres religieuses de cette maison. L'abbaye des Benedictines de la Paix, est la derniere fondée, & la moins riche ; mais elle est la plus illustre en pieté & en observance. Madame Florence de Werguignœul religieuse de Flines, lui a donné commencement. Elle étoit de naissance, & avoit été d'a-bord chanoinesse de Montier sur Sambre. Elle vécut douze ans en cet état : mais n'y trouvant point la sainteté qu'elle desiroit, elle se fit religieuse dans l'abbaye de Flines. Elle y passa plusieurs

années dans la pratique d'une solide piété. Néanmoins faisant comparaison de la règle de saint Benoist avec les observances de sa maison, elle y trouva une si grande distance, qu'elle crut être encore bien éloignée de la perfection, à laquelle elle aspirait. Elle animoit ses sœurs par ses exemples, & ses discours étoient autant d'étrincelles qui allumoient dans leurs cœurs l'amour de la sainteté. Elle en gagna quatre, qui animées du même zèle, soupiroient, & demandoient sans cesse à Dieu la grace de pouvoir pratiquer leur règle selon son premier esprit. Dieu les exauça, & leur en facilita les moyens, en disposant leur abbesse, la communauté, & les superieures de l'ordre à leur permettre d'aller faire un nouvel établissement à Douay, & même de se séparer de l'ordre de Cisteaux pour prendre celui de saint Benoist, & se soumettre à l'Ordinaire. L'abbesse qui avoit dessein de les suivre si elle avoit vécu plus long-temps, favorisoit tout cela; & aidées par les avis du P. Thomas Jésuite, en 1604. elles jetterent les fondemens de l'abbaye de la Paix, & commencerent à garder la règle de saint Benoist dans toute la perfection qu'on peut la pratiquer aujourd'hui. Cet établissement fit un si grand éclat, qu'il s'en fit bien-tôt d'autres semblables à Arras, à Gramond, à l'étrune, à Namur, à Liege, à Bruges, à Mons, à Saint Amand, à Ternemunde, à Poperingue, qui sont encore aujourd'hui l'édification de tout le país.

Après avoir écrit ceci, j'ai reçu la vie de cette sainte Réformatrice écrite par une de ses religieuses; & elle m'a paru si édifiante, que je n'ai pû me dispenser de la rapporter ici.

Abregé de la vie de la venerable mere mademoiselle Florence de Werguignœul, recueillie par la reverende mere Marguerite Trigault, religieuse Benedictine de l'abbaye de la Paix Nôtre - Dame de Douay, & l'une des quatre qu'elle y amena avec elle pour établir la Réforme.

**A**YANT reçu commandement par mes superieurs de faire une chose qui surpasse la capacité de mon esprit, je ne scaï par où, ni comment commencer. D'autre part, la règle dont j'ai fait profession, m'obligeant d'obéir jusqu'aux choses impossibles.



Je me confierai en la bonté de Dieu, & me soumettrai en aveugle à ce qu'on désire de moy, en mettant par écrit la vie, les mœurs & les vertus de nôtre reverende & bonne mere Florence de Vverguignæul nôtre premiere abbesse, & à qui nôtre abbaye est redevable de son établissement. Elle étoit fille de monsieur François de Vverguignæul, & de madame Gertrude de Davre, tous deux de bonne & ancienne noblesse du pais d'Artois, mais encore plus nobles par leur bonne & vertueuse vie. Dieu leur donna onze enfans, qui sont tous morts sans heritiers. Nôtre vertueuse abbesse nâquit le 24 de Janvier de l'an 1559. & fut élevée par ses parens jusqu'à l'âge de sept ans dans la pieté, & dans les vertus chrétiennes. Monsieur son pere ayant obtenu la premiere place vacante au chapitre des chanoinesses de Monstier sur Sambre près Namur, l'y conduisit, & la mit entre les mains de madame l'abbesse qui étoit sa parente, laquelle la reçut avec joye, & donna tous ses soins pour en faire une bonne & vertueuse chanoinesse. Elle ne fut pas long-temps à reconnoître les bonnes dispositions que Dieu avoit mises dans l'ame de la petite novice, qui étoit toute portée au bien, & avoit déjà les principes de toutes les vertus: ce qui la fit avancer en peu d'années à la perfection des plus anciennes. Elle aimoit particulièrement les pauvres, les personnes malades & affligées, quittant toutes sortes de plaisirs pour leur faire compagnie, & s'entretenir avec elles, & leur rendant tous les services qu'il lui étoit possible. Elle étoit complaisante à un chacun: ce qui la rendoit aimable à tout le monde, mais particulièrement à madame sa superieure, qui n'oublioit rien pour son éducation, ni pour lui faire plaisir. Elle conçut tant d'estime pour mademoiselle de Vverguignæul, qu'elle proposa de la faire sa coadjutrice. Mais Dieu avoit bien d'autres desseins sur elle: car quoi qu'aimée dans ce lieu, elle ne s'y trouvoit pas contente, & se soucioit si peu de tout ce qui s'y passoit, qu'elle ne prit jamais aucune connoissance des affaires de son chapitre, non pas même du revenu qu'elle en devoit tirer, n'en ayant jamais voulu avoir le manieement, & en laissant tout le soin à sa superieure, qui en usoit comme elle jugeoit à propos.

Les guerres de Flandres étoient terribles en ce temps-là, & tout le pais étoit en trouble, à raison des grandes armées qui le ravageoient, il n'y avoit plus de seureté nulle part. De sorte que les chanoinesses de Monstier furent obligées de se retirer dans les villes, chacune chez ses parens ou amis. Monsieur de Vverguignæul ne manqua pas d'envoyer querir sa fille pour la joindre à

toute sa famille, qu'il avoit rassemblée & réfugiée dans la ville de Douay pour le même sujet, & y vivoit fort exemplairement, sans train ni vanité : ce qui ne plaisoit pas fort à noire chanoinesse, qui n'avoit pas accoutumé d'être tenue de si court, ni si peu visitée. Dieu se servit de ce temps calamiteux pour la tirer à luy par les attraits de son amour, lui donnant peu-à-peu du dégoût des vanitez & des entretiens du siècle, lui donnant au contraire de l'inclination pour les saintes lectures & l'oraison mentale, selon que le saint Esprit l'inspiroit, n'ayant personne en qui elle se confiât pour sa direction.

Ses attraits intérieurs alloient croissans, & lui faisoient voir que sa vie passée n'avoit été que vanité. Dieu lui mettant dans l'ame le désir d'une vie nouvelle, les compagnies lui devinrent à charge. Elle ne desiroit rien tant que d'être seule, quoi qu'apparavant elle aimât bien à se divertir. Un tremblement de terre épouvantable qui arriva l'an 1780. mit la terreur dans les esprits, & particulièrement dans le sien. Son cœur se troubla, croyant être à son dernier jour. Elle prit résolution de quitter le monde, & de se faire religieuse. Pour ce sujet elle fit plusieurs épreuves de pénitence, telles que Dieu les lui inspiroit. Elle souffroit le froid & le chaud jusqu'à l'excès ; elle se déroboit tout ce qu'elle pouvoit de sa nourriture, se passant souvent de pain sec ; & quaiqu'elle fût à la table de son pere, il ne s'en apperçut de long-temps, tant elle avoit d'adresse. Elle couchoit sur la dure, & portoit une haine & une ceinture tres-rudes & tres-piquantes jour & nuit, se mortifiant en toutes occasions. La plus forte & la plus sensible étoit de se priver de la compagnie des personnes de son âge & de sa condition, qui la recherchoient avec empressement, parce qu'elle étoit aimable à toutes ; elles l'importunoient jusqu'à l'excès : ce qui lui fit souffrir de terribles combats. Dieu fut son vainqueur, & l'emporta sur le monde. L'obligation qu'elle avoit de dire l'Office divin, lui servoit souvent d'excuse pour se retirer des compagnies & des assemblées. Dieu la récompensa bien amplement de toutes ses privations, la remplissant de ses graces & consolations. Elle fréquentoit souvent les Sacremens, & s'adonnaoit fort à l'oraison & à la lecture spirituelle, d'où elle tiroit un grand désir de passer le reste de ses jours dans la pénitence. Mais où aller pour la bien faire, se disoit-elle à elle-même ? dans un désert ? je n'oserois. Il vaut mieux me dénigrer, & m'en aller dans un pais & monastere inconnus, pour y être bien méprisée, & être la servante des autres. Telles ou semblables

pensées occupant souvent son esprit, elle s'en confessoit, comme ayant eu de grandes distractions en l'oraison. Toutes choses l'exercioient d'aller à Dieu ; les créatures animées & inanimées l'y portioient également. Elle brûloit d'un grand desir de quitter le monde, mais elle n'osoit en faire la proposition : d'ailleurs, elle n'étoit pas aussi sans combat. Le Démon faisant tous ses efforts pour la retenir, lui représentoit les faveurs de madame de Montfrier, si elle y retournoit ; la peine qu'elle lui causeroit, & à toutes ses compagnes, en les quittant ; & mettoit quelquefois son cœur en balance. Mais notre bon Dieu lui faisant voir d'autre part la constance des Martyrs, & l'amour qu'ils lui avoient porté en quittant toutes choses pour luy, la rassuroit, & fortifioit sa résolution. Elle se tenoit dans les églises fort à l'écart, pensant n'être vûe de personne, sur-tout dans la chapelle de Nôtre-Dame de Lorette érigée dans l'église paroissiale de saint Jacques à Douay, où elle répandoit son cœur, & fondeoit en larmes de dévotion. Son desir pour la religion croissoit d'autant plus, qu'elle étoit toujours en doute si tout ce qu'elle pratiquoit étoit agréable à Dieu, & conforme à sa sainte volonté. Si je vivois sous l'obéissance, ( se disoit-elle ) je n'aurois rien à craindre, ni à douter. Mon Dieu, quand sera-ce ? Elle avoit son cœur & son esprit au cloître, elle y songeoit en dormant ; & s'éveillant, elle s'écrioit : Ah, ma sœur, je brûle ! Je n'en puis plus, je me meurs, si je ne suis religieuse. Cette sœur qui couchoit dans sa chambre, étoit sa cadette ; & excitée par sa ferveur, lui répondoit : J'irai avec vous être religieuse, ma chere sœur. C'étoit pourtant sans envie pour lors en cette sœur. Dieu augmentoit de jour en jour ses grâces & faveurs dans son ame. Son don d'oraison devint sublime, sa dévotion des plus ferventes. Elle m'a plusieurs fois conté tout confidemment, ce que Dieu operoit en elle dans ce temps-là ; mais avec tant de simplicité & de candeur, qu'on auroit dit que Dieu parloit par sa bouche.

Son pere examinoit toute sa conduite ; il l'aimoit fort tendrement, & ne respiroit que sa perfection. Deux ans se passerent de la sorte. Elle étoit à la vingt-troisième année de son âge, lorsqu'elle fit dire à son pere la résolution qu'elle avoit prise de se donner toute à Dieu, en se faisant religieuse. La conduite qu'elle avoit tenue ces deux dernières années ne donna pas lieu de douter de la volonté de Dieu sur ce dessein.

Mais ses parens ne laisserent pas de bien faire examiner sa vocation par gens bien expérimentez, aussi-bien que celle de leur

fille cadette, qui se détermina à suivre sa sœur. On les éprouva l'une & l'autre en toute façon : après quoi on les laissa entrer dans la celebre abbaye de Flines, non sans grande difficulté ; car à cause des guerres, l'on n'y vouloit recevoir personne. Mais nos postulantes étoient humbles & ferventes, & se jettoient tous les jours aux pieds de l'abbesse & de toutes ses religieuses, & même des personnes ecclesiastiques & séculières qu'elles croyoient y avoir du crédit. Enfin Dieu qui vouloit se servir d'elles en ce lieu, les y fit recevoir sur la fin de Septembre de l'an 1583. nôtre demoiselle étant âgée de vingt-trois ans, & sa sœur de quatorze. Elles firent leur entrée ensemble, & furent agréablement reçues de madame Gabrielle Denne tres-digne abbesse de ce monastere, qui les mit sous la conduite d'une bonne & vertueuse ancienne. Nôtre postulante fut aussi ardente à demander le saint habit de la religion, qu'elle avoit fait d'instance pour obtenir l'entrée du monastere. On le lui donna, à condition qu'elle demeureroit deux ans novice, à cause que sa sœur n'avoit pas l'âge nécessaire, & qu'on vouloit les recevoir ensemble à la profession. A quoi elle acquiesça facilement. Elles reçurent le saint habit tant désiré, & furent mises au noviciat pour y être bien exercées. Comme elle sçavoit son chant, & le breviaire en perfection, on avoit peu de chose à lui apprendre. Il arriva pourtant un gros inconvenient au sujet du chant Gregorien, qu'on avoit entierement corrompu dans ce monastere. Nôtre novice qui sçavoit les notes en perfection, reçut de grosses réprimendes de ne point suivre les autres, qui sans doute ne vouloient point se soumettre à elle. Heureusement les superieurs de l'ordre vinrent faire leur visite au monastere ; & entr'autres plaintes, on leur dit qu'une novice s'ingeroit d'introduire un nouveau chant. Les superieurs sans s'informer du fait, ordonnerent en plein chapitre, que toute la communauté eût à suivre & chanter le chant Gregorien, sans y rien ajouter, ni diminuer, qui étoit ce que faisoit nôtre novice : ce qui donna bien de la confusion aux bonnes anciennes religieuses qui s'en étoient plaintes.

Nôtre novice fut attaquée d'une fièvre quarte qu'elle dissimula long-temps. Un jour son abbesse lui parlant s'aperçut qu'elle trembloit, & lui dit : Il ne faut pas dire, ma sœur, que nous avons la fièvre, sans lui dire rien de plus, la laissant au soin de la Providence pour l'échauffer & la guerir. Elle se chauffoit quelquefois à la chaleur d'une lampe. Dieu permit qu'on ne lui donnât aucun soulagement pour éprouver sa patience, qui fut si grande,



qu'elle ne sen plaignit en aucune façon ; & quoiqu'elle fût tendre & délicate, elle ne s'épargnoit en rien, & c'étoit la première aux travaux les plus laborieux, on la voyoit voler au moindre signe de l'obéissance, elle s'étoit toute consacrée à cette vertu & elle en étoit le miroir ; sa soumission & ses autres vertus & bonnes qualitez la rendirent aimable à toutes les religieuses, & particulièrement à sa maîtresse, quoiqu'elle la mortifiât en toute occasion. Je lui ay ouï dire de sa propre bouche, que Dieu s'étoit servi de sœur Florence pour la guerir d'une fluxion qu'elle avoit sur la poitrine, qui l'oppressoit de telle sorte, qu'elle crut un jour en être suffoquée, sa chere novice entendant l'effort qu'elle se faisoit pour respirer, y courut, & mit sa main sur sa poitrine qui se dilata aussitôt, & fut guerie à l'instant. Elle passa son noviciat dans une ferveur incroyable, & arriva ainsi au jour heureux de sa profession, qu'elle fit le 15. de Juin de l'an 1585. dans une joye & devotion parfaite, se donnant & unissant de telle sorte à son Dieu, que rien n'étoit capable de l'en distraire. Après que nôtre nouvelle professe fut tirée du noviciat & jointe à la communauté, ses premiers soins furent d'éviter toute singularité & de s'accommoder à la volonté des autres, leur rendant tous les services qui lui étoient permis, & allant au devant de tout ce qu'on pouvoit souhaiter d'elle. Peu de temps après sa profession, elle s'aperçut qu'on lui avoit laissé dans sa cellule bien des choses inutiles, tant en meubles qu'en autres petits accommodemens, elle pria la supérieure d'avoir la bonté de les lui ôter, & de permettre aussi qu'elle remerciât messieurs ses parens & ses amis de toutes les petites douceurs qu'ils avoient eu la bonté de lui envoyer jusqu'alors, les priant d'en demeurer là, & les assurant qu'elle n'avoit besoin de rien, & que la religion lui fournissoit tout ce qui lui étoit nécessaire, se dépouillant ainsi des choses de la terre pour s'enrichir de celles du ciel : mais sa sœur & les autres jeunes religieuses ne s'accommodoient point de cette conduite, & lui en firent mille reproches ; ce qu'elle souffrit couragement, tâchant de les adoucir. Comme les devoirs des jeunes professes sont fort pénibles dans cette abbaye, elle les prevoit presque tous sur elle, afin d'en soulager les autres, à quoi elles acquiesçoient volontiers, & nôtre bonne sœur Florence étoit, pour ainsi dire, l'asne du monastere, qu'on fatiguoit beaucoup au-dessus de ses forces. L'effort qu'elle se faisoit à sonner les grosses cloches lui rompit plusieurs veines aux jambes ; il s'y fit des ouvertures & des grandes playes qu'elle souffrit en silence, n'en disant rien à personne. Elle croyoit ne pouvoir jamais  
assez.

assez souffrir pour satisfaire aux pechez de sa vie passée, disoit-elle ; de sorte qu'à force de travail tant spirituel que temporel, elle s'affoiblit si fort, qu'à peine lui restoit-il la force de se soutenir. Les playes qu'elle avoit aux jambes devinrent plus profondes & plus grandes, & l'empêchoient de marcher. Madame l'abbesse l'envoya à Douay chez monsieur son pere, pour la faire panser, & pendant le petit séjour qu'elle y fit, elle assista à la mort de madame sa mere, & servoit de consolation à toute sa famille : mais comme elle ne respiroit que la retraite, se trouvant un peu mieux, rien ne fut capable de la retenir ; elle s'arracha encore un coup des bras paternels & de ses freres & sœurs pour aller se renfermer dans son cher monastere ; & dès qu'elle y fut rentrée, elle reprit ses exercices ordinaires, tant interieurs qu'exterieurs, ne perdant jamais la presence de Dieu, particulièrement à l'office divin elle paroïssoit toute absorbée & dans un profond recueillement : de même à l'oisin & dans toutes les autres actions de pieté. Ses sœurs la traitoient de bigotte, & trouvoient fort à redire qu'elle ne fist pas comme les autres. Lorsqu'on lui envoyoit quelques petites douceurs, elle les faisoit mettre au commun, & n'y touchoit pas ; la celeriere avoit ordre de pourvoir à ses necessitez : mais comme elle n'étoit pas accoutumée à avoir de pareils soins, la bonne Florence manquoit de toute chose, & n'en disoit rien, sa patience ne manquoit point d'exercice ; nôtre Seigneur le permettant ainsi, pour la rendre capable de porter les épreuves & combats qui devoient lui arriver. Son desir pour l'étroite observance croissoit tous les jours ; mais elle ne voyoit nulle apparence d'y pouvoir parvenir, au moins dans son monastere. Mille pensées se présentoient à son esprit pour en trouver le moyen : elle disoit souvent à Dieu, que s'il vouloit quelque chose d'elle, qu'il pouvoit disposer à sa volonté. Sa superieure étoit bonne religieuse, & auroit bien souhaité que toute sa communauté eût suivi ses traces, mais il n'étoit pas possible d'en venir à bout, le nombre étoit trop grand, car elles étoient aux environs de cent religieuses, & les guerres qui avoient duré long-temps, avoient introduit beaucoup de libertez parmi elles. Il y en avoit pourtant parmi un si grand nombre quelques-unes tres vertueuses, & qui estimoient & admiroient souvent sa vertu. Dans leurs afflictions elles alloient la consulter, & Dieu lui faisoit connoître ce qui se passoit dans leurs ames ; de sorte qu'elles s'en retournoient consolées & en paix. Comme elle étoit obligée de se trouver aux recreations avec les autres, pour ne pas s'y rendre singuliere, elle s'y divertissoit, &

disoit le mot pour rire, ainsi que toutes les autres : sa complaisance dans ces occasions lui faisoit lâcher un peu la bride au recueillement de son esprit ; mais à mesure que ce temps s'écouloit, sa ferveur & devotion diminueoit, & Dieu retiroit l'abondance de ses graces, & la laissoit dans de grandes secheresses & ariditez avec des remors de conscience, qui la mettoient dans une mer d'afflictions, ainsi qu'elle m'a dit de sa propre bouche. Lorsqu'elle parloit d'elle-même, c'étoit toujours en tierce personne. Un vevrend pere Jesuite bon directeur, tres-versé en la vie interieure & spirituelle vint en ce temps-là au monastere, elle lui découvrit son état present & passé, il lui fit voir que ces petits relâchemens & vaines complaisances avoient déplu à Dieu, qu'elle devoit s'en humilier beaucoup, & dans ces occasions s'y tenir comme la plus indigne & la derniere de toutes, travaillant à se connoître elle-même & son néant. Depuis ce temps-là, elle fut bien sur ses gardes, & ne manquoit pas de se mépriser & avilir, priant continuellement nôtre Seigneur de lui donner cette connoissance d'elle-même, & la grace de ne plus s'éloigner de ces divines volontez ; mais pour l'affermir davantage, il la laissa encore long-temps dans ces secheresses & ariditez. Elle redoubla ses oraisons & mortifications, & s'appliqua plus que jamais à connoître ses obligations. En examinant de plus près nôtre sainte Règle, elle vit avec douleur qu'on ne l'observoit qu'à demi au monastere, où l'on avoit mitigée en toute maniere. On mangeoit de la viande, on observoit peu le jeûne & le silence, encore moins la pauvreté. Les religieuses avoient des rentes & en dispoient à leur volonté, ce qui ne se fait plus aujourd'hui ; madame Florence déplorait fort ces pratiques relâchées, & autant qu'il étoit en son pouvoir elle étoit exacte aux plus saintes observances, Dieu lui donnant un ardent desir de les pratiquer à la lettre. Elle renonça à sa rente & à toutes superfluités, se réduisant au simple nécessaire. Elle gardoit le silence autant qu'elle pouvoit, & s'adonnoit aux vertus les plus solides, demandant tous les jours à Dieu la grace de vivre dans la premiere observance de nôtre sainte regle. Il ne lui manqua point d'occasion de mortifications, sa maniere de vie austere & retirée lui attira les reproches & railleries de plusieurs de ses sœurs, à quoy elle ne prenoit pas garde, allant toujours son train, demeurant dans une modestie & recollection admirable. Elle étoit toujours occupée de la vie, de la mort, & de la passion de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, & en faisoit ses plus ordinaires entretiens, son ame en étoit nourrie la nuit & le jour, & dans tou-

ses actions, il étoit son modèle. Elle dormoit peu, mangeoit peu, travailloit beaucoup, & prioit encore davantage pour se rendre conforme à son Epoux. On lui donna le soin d'apprendre le chant aux filles postulantes, à quoi elle satisfaisoit avec soumission & humilité, & dans les pauses, elle leur parloit de la grace que Dieu leur faisoit de les appeller à son service, & leur apprenoit comme il falloit se rendre digne d'être les épouses de JESUS-CHRIST, & embrasoit tellement leurs cœurs de son amour, qu'elle & ses filles étoient ardentes comme des seraphins. Lorsqu'elles étoient tentées de sortir, elle s'en apercevoit, & les rassuroit dans leur vocation à leur grand contentement. Ses conversations étoient toujours des matieres saintes & spirituelles. Elle parloit si hautement de Dieu & de ses divins attributs, que bien des theologiens n'en auroient sçeu tant dire: elle étoit cependant toute absorbée & tellement occupée de ce qu'elle en disoit, qu'elle ne s'apercevoit pas de ce qui se faisoit à ses yeux, comme vous allez voir. Un jour que la communauté se promenoit dans le vilage, éloigné de plus d'un quart de lieuë du monastere, j'avois coutume de me ranger auprès d'elle, & je la priay de me dire quelque chose des bontez de Dieu vers les creatures. Elle n'eut pas plutôt commencé, que le temps de beau & serene qu'il étoit devint si obscur & brouillé, qu'on craignoit ne pouvoir arriver au monastere avant l'orage. Chacun alloit au plus vite, & elle hâtoit le pas sans s'en apercevoir, continuant son discours de choses si admirables, qu'elle nous enlevoit le cœur: il sembloit que Dieu parloit par sa bouche. Etant entrée au convent, on couroit par tout fermer les portes & les fenêtres; elle me demanda ce que ce grand mouvement vouloit dire, ne s'étant aperçüe de rien en chemin. Pareille chose arriva souvent, tant sa récollection étoit grande & profonde, particulièrement à l'office divin & à l'oraison. Rien n'étoit capable de la distraire. Elle traitoit pour lors tres-familierement avec nôtre Seigneur & la sainte Vierge, qui lui disoient tres-distinctement à l'oreille du cœur, qu'il falloit ériger un nouveau monastere, & mettre la regle de S. Benoist en vigueur. Il y avoit déjà quatorze ans que nôtre Seigneur lui en avoit donné le desir; mais n'y voyant point de jour, & se croyant trop foible pour un semblable dessein, elle n'osoit s'ouvrir à personne. Enfin, un jour qu'elle étoit en priere devant l'image de la sainte Vierge, où elle se tenoit les heures entieres, les mains jointes & élevées, fondante en larmes de dévotion, recommandant cette affaire à la mere de Dieu, la sainte



" *Vierge lui dit : Que crains-tu, fille de peu de foy ? mon Fils est*  
 " *tout-puissant, je prends cette affaire en ma protection & te ré-*  
 " *ponds qu'elle arrivera. Ce fut pour lors qu'elle fit dilater son cœur*  
 " *en actes de reconnoissance & d'amour ; elle devint forte & iné-*  
 " *branlable dans cette entreprise ; ceci arriva plusieurs années avant*  
 " *l'établissement, nôtre Seigneur la voulant épurer comme l'or fin, la*  
 " *fit passer par le feu & la mit à diverses sortes d'épreuves tant inte-*  
 " *rieures qu'exterieures, pour recevoir l'abondance de ses graces qu'elle*  
 " *devoit un jour communiquer à d'autres. Les plus vertueuses de ses*  
 " *sœurs la recherchoient, & étoient bien aises de converser avec elle ;*  
 " *on lisoit pour lors à la communauté les vies des saints & saintes de*  
 " *l'ordre dans le cabinet de Cisteaux, composée par monsieur d'Assi-*  
 " *gny son parent. Elle les entretenoit, & leur disoit comme dans*  
 " *un saint transport : A quoy tient-il, mes cheres sœurs, que nous*  
 " *ne vivions avec autant de perfection & de fidélité que ces saints ?*  
 " *Ne servons le même Dieu, & avons professé la même regle ;*  
 " *ne seriez-vous point fort aise de l'observer à la lettre, comme ont*  
 " *fait nos saints ? Commençons toujours par pratiquer leurs vertus.*  
 " *Par tels ou semblables discours, elle les attira au desir de se sanc-*  
 " *tifier dans l'observance exacte de la sainte regle. Elles étoient qua-*  
 " *tre bien résolues à mettre la main à l'œuvre pour le dessein qu'elle*  
 " *commença à leur communiquer, elle de son côté ne perdoit point*  
 " *d'occasion de s'instruire des obligations religieuses, elles s'unirent*  
 " *forcement ensemble & se promirent de garder le secret. Elles com-*  
 " *mencerent à en communiquer à un digne reverend pere de la Com-*  
 " *pagnie de Jesus, qui faisoit grand fruit au monastere par ses*  
 " *prédications. Il les confirma dans leur bon dessein, & leur dit,*  
 " *qu'il appercevoit quelque moyen de le faire réussir, à quoi il ne*  
 " *put cependant parvenir. Madame Florence attribua ce déchet à*  
 " *ce qu'elles avoient agi sans permission de leur abbesse, à qui elles*  
 " *n'avoient encore osé se communiquer ; ce qu'elle fit peu de temps*  
 " *après. Monsieur de Clairvaux vint au monastere pour y faire sa*  
 " *visite comme supérieur sur la fin de l'an 1599. elles arrêterent*  
 " *ensemble de lui découvrir leur pieux dessein & ardente volonté.*  
 " *Après avoir bien recommandé le tout à Dieu & à la sainte Vierge,*  
 " *elles allerent lui parler tout confidemment sans lui rien dissimu-*  
 " *ler. Monsieur de Clairvaux après les avoir bien examinées, loua*  
 " *& approuva leur saint desir, & leur témoigna toute sorte de bien-*  
 " *veillance, priant même madame leur abbesse de les seconder &*  
 " *assister de ses moyens pour le nouveau monastere. Après quoi il*  
 " *leur dit, qu'il falloit avant toutes choses trouver un bienfaicteur*

qui leur donnât une maison, & au moins deux cent florins de bonne rente, à quoi la bonne Florence ne songeoit point. Elle n'entendoit rien aux affaires temporelles, & croyoit que trente ou quarante francs eussent dû suffire pour les nourrir long-temps. Au surplus la confiance en Dieu ne manquoit jamais pour la rassurer. Elles remercièrent tres-humblement monsieur leur abbé, & allerent communiquer le tout au reverend pere Thomas Jesuite, qui leur promit tous ses soins & toute son attention. Il avoit pour ami un saint homme porté à se donner tout entier aux œuvres de pieté qui avançaient la gloire de Dieu; il ne lui eut pas plutôt confié ce projet, qu'il s'y sacrifia, quittant la ville de Bappaume dont il étoit gressier, pour s'établir à Doüy, & travailler diligemment à l'élection d'un nouveau monastere. Il se trouva à même temps à Doüy une jeune veuve de Bappaume de ses amies, qu'il jugea propre au dessein, si Dieu l'y destinoit. Elle étoit fortement poussée de se retirer du monde; mais elle avoit quatre enfans qui la retenoient, deux filles, & deux garçons. Monsieur Creancier ne laissa pas de lui communiquer le sujet qui l'avoit appelé en cette ville, & de recommander l'affaire à ses prieres. Son cœur se sentit aussitôt porté à prendre ce nouveau monastere en sa protection. Elle pria Dieu de lui faire la grace d'y pouvoir entrer avec ses deux filles: ce qui arriva à sa grande consolation. Comme elle avoit encore son pere & sa mere, qui étoient gens de bien & fort aisez, ils seconderent ses bons desseins, en l'assistant de leurs moyens, y étant poussés par les instantes prieres qu'elle leur en fit. Après être bien assurée de leurs bonnes volontez pour elle, & pour ses enfans, elle revint trouver le sieur Creancier, pour lui dire de ne point perdre de temps à acheter une maison propre à ériger un cloître; qu'elle lui donneroit de quoi la payer: ce qu'elle fit, & fournit à tous les frais pour poursuivre cette importante affaire, donnant même une rente de deux cens cinquante francs pour le premier fond de la subsistance des religieuses. Il se joignit à elle deux autres demoiselles, poussées de même desir de se donner à Dieu dans cette nouvelle institution. Ledit Creancier porta ces bonnes nouvelles à la Dame Florence, qui lui témoigna sa joye & sa reconnoissance, le suppliant de vouloir poursuivre les autres choses necessaires, comme la permission de leurs Alteffes Albert & Isabelle d'Autriche, & celle de l'évêque d'Arras, pour pouvoir ériger un monastere dans leur ville de Doüy. Il fallut faire bien des voyages pour obtenir ces permissions: on les obtint pourtant encore plus facilement, que

celles des abbez de Cisteaux & de Clairvaux pour sortir de l'ordre. Des gens bien experimentez avoient dit à nos dames, que si elles vouloient vivre & perseverer dans l'étrainte observance, il étoit à propos de se mettre sous l'évêque du diocèse, & prendre l'ordre de saint Benoist : qu'autrement leur réforme n'auroit point de durée, parce que les abbez de Cisteaux & de Clairvaux ne souffriroient pas long-temps qu'elles vécussent différemment des autres Bernardines du pais. Cette difficulté n'étoit pas facile à lever. Le sieur Creancier alla trouver les superieurs à Paris, où ils étoient assemblez pour le chapitre general de l'ordre, qui se tenoit pour une affaire semblable. A peine vouloit-on l'écouter. Il fut remis & renvoyé diverses fois : on lui rendit son placet sans le répondre. Le bon homme tint bon, & eut patience. Dieu permit qu'il rencontra messieurs les abbez, & qu'il leur parla si judicieusement de son affaire, qu'ils se sentirent forcez d'acquiescier à sa demande. Voici encore ce chemin aplani. Le sieur Creancier revint content ; & après avoir rendu compte de toutes choses, il alla à Bruxelles. Il y avoit des amis puissans, qui sollicitèrent le placet qu'il avoit présenté à leurs Alteesses de la part des religieuses. Il en eut une réponse favorable, & revint en diligence avec des lettres d'amortissement, pour pouvoir acquerir des biens au profit du monastere jusqu'à douze cens florins de revenu. Il eut aussi de leurs Alteesses des lettres de recommandation pour monseigneur l'évêque d'Arras. Avant de sortir de Bruxelles, il alla voir les Benedictines Angloises, réformées depuis peu. Dès qu'il leur eut fait de tres-humbles prieres de la part de la venerable abbessse de Flines, & de nos religieuses, leur faisant part de leurs desseins pour obtenir d'elles les constitutions qu'elles avoient, parce qu'en sçavoit qu'elles étoient tout-à-fait conformes à la sainte Regle, elles les donnerent obligeamment. On ne peut exprimer avec combien de joye il fut reçu de nos dames & demoiselles, mais particulièrement de madame Florence, qui n'avoit presque point quitté le pied des autels pendant tous ces voyages, & pendant ces intervalles. Les demoiselles prétendantes alloient souvent de Douay à Flines, pour s'entretenir & conferer avec les religieuses. Madame Florence leur ravissoit le cœur, & les embraisoit si fort de l'amour de Dieu, qu'elles attendoient avec impatience le jour de leur sacrifice. Elles parcourent toute la ville de Douay pour trouver une maison ; leur choix tomba sur un heritage fort spacieux contre le rempart, & éloigné du gros de la ville & du bruit : ce qui convenoit à leurs inclinations ; car el-

*les se seroient mises dans un désert, si on avoit voulu leur permettre. Le bâtiment étoit peu considerable, mais le terrain étoit grand ; il appartenoit à un Seigneur de Namur. Le sieur Creancier y alla pour l'acheter ; il n'y eut point de difficulté. Le propriétaire étoit raisonnable ; il s'accorda pour le prix de six mille francs : bien-aise que sa maison pût servir à ériger un nouveau temple au Seigneur, il rendit plusieurs services aux religieuses. Les choses étoient à ce point, lorsqu'il vint en la pensée de madame Florence qu'il seroit bien-tôt temps d'élire une supérieure ; & elle ôit à l'oreille du cœur qu'on lui demandoit : Si c'étoit vous, que diriez-vous ? J'en mourrois de douleur, répondit-elle. Et effectivement cette seule parole lui fit jeter un torrent de larmes. Elle étoit devant l'image de la Vierge ; je l'y trouvai pres que toute pâmée, & hors d'elle-même, se plaignant douloureusement, & priant nôtre Seigneur & la Vierge de la préserver de ce malheur. Elle mit ensuite par écrit tous les défauts qu'elle avoit, au moins qu'elle croyoit avoir. Elle se jugeoit la plus indigne & la plus incapable, sans jugement & sans esprit, pleine de fortes passions, & sans connoissance pour le temporel. Ce dernier étoit en partie vrai. Elle porta son papier à madame son abbesse, & la supplia de le faire voir aux filles & religieuses qui devoient élire la supérieure du nouveau cloître, afin qu'elles ne fissent point un méchant choix ; & la pria aussi de vouloir bien leur proposer la plus ancienne des religieuses qui devoit y aller. Pour la contenter, madame l'abbesse lui dit de demeurer en repos ; qu'elle prendroit soin de cette élection. Après quoi la bonne dame continua de gémir, & prier Dieu. Jusq'au alors l'affaire étoit secrette à l'abbaye : mais une personne de Douay étant venue voir une de ses parentes religieuses, lui fit part de tout ce qu'elle en avoit oüy-dire. Il n'en fallut pas davantage ; la communauté en fut pleine du même jour, & jeta feu & flâme contre madame Florence, qu'on traita indignement de paroles. Elle écoutoit tout sans dire mot, se contentant de leur faire une mine gracieuse, & leur rendre quelque bon service quand elle en trouvoit occasion. Toutes choses étant bien disposées, la venerable abbesse mit les religieuses destinées dans un quartier séparé, pour y faire leurs premieres épreuves. Elles y faisoient tous les exercices & fonctions selon la règle de saint Benoist. Madame Florence lisoit tous les jours les constitutions, qui étoient de son goût, & à son contentement, parce qu'elles révérencioient plutôt la sainte Règle, que de l'élargir. Quoiqu'elle fût d'une complexion tres-*



délicate, elle avoit un courage invincible dans les souffrances. Les postulantes de Douay faisoient aussi leurs épreuves ; & monsieur Creancier faisoit disposer la maison, en sorte que la clôture pût être gardée dès le jour de l'entrée des religieuses. La bonne veuve, & ses filles prétendantes, défrayoient tout, pendant qu'on travailloit. Le seigneur évêque ayant reçu & accepté les constitutions, envoya son archidiacre pour procéder à l'élection de l'abbesse. Dès son arrivée, il fit avertir les filles (à qui le pouvoir d'élire l'abbesse avoit été donné par leurs Alteſſes duc & duchesse d'Autriche) que ce seroit le lendemain 19 d'Octobre qu'il recevrait leurs voix. Elles s'y disposerent par la reception des Sacramens, firent dire une messe au saint Esprit, & y joignirent leurs prieres. Les religieuses de Flines en firent autant, & envoyèrent leurs suffrages par écrit, qui étoient tous pour madame Florence. Les demoiselles se rendirent chez monsieur Creancier, où monsieur l'archidiacre les attendoit avec le reverend pere Nicolas Trigault Jésuite, qui leur fit une belle exhortation. Elles invoquent de nouveau le saint Esprit, & dirent unanimement qu'elles choisissent madame Florence de Verquignaul, & n'en vouloit point d'autre. L'archidiacre confirma leur élection, & fit en sorte que monseigneur l'évêque la confirma aussi, ou plutôt de son autorité. On en donna avis à la reverende abbessse de Flines. Elle disposa tout doucement madame Florence, qui pensa mourir de douleur à cette nouvelle ; & si Dieu ne l'eût retenue, elle auroit quitté la partie. Les autres religieuses étoient dans la joye & dans un contentement parfait de l'avoir pour supérieure, & lui faisoient mille belles promesses pour adoucir son affliction, qui étoit extrême. Elle auroit cent fois mieux aimé entrer au tombeau, qu'en cette charge. Elle s'en plaignit tendrement à nôtre Seigneur. On avoit le cœur percé d'entendre ses plaintes ; & ses remontrances étoient si humbles, si sensibles, & si amoureuses, qu'on ne pouvoit s'empêcher de verser des larmes avec elle. Elle répandoit ainsi son cœur devant Dieu, croyant être seule. Dès qu'elle ouït du bruit derrière elle, elle se modera peu-à-peu : ne pouvant retenir ses sanglots, elle pouſſoit des soupirs jusqu'au ciel. La venerable abbessse de Flines la consoloit du mieux qu'elle pouvoit, lui promettant son secours. J'oubliois de dire que nôtre Seigneur lui avoit fait voir en un instant tout ce qu'elle auroit à souffrir le reste de sa vie. Peu de jours après, il fallut aller à Douay pour disposer tout ce qui étoit nécessaire pour l'arrivée des religieuses. Elle en prit deux avec elle cette fois-là. S'étant mise sur

sur un chariot de l'abbaye, elle ne fut pas plutôt sortie des portes, qu'absorbée en elle-même, nôtre Seigneur s'apparut à elle chargé de sa croix, & saint Pierre qui l'accompagnoit, & lui demandoit : Où allez-vous, Seigneur, ainsi chargé de vôtre croix ? A Douây, lui répondit-il, pour y être crucifié, en regardant amoureuxment nôtre dame élüe ; & lui faisant entendre distinctement, que c'étoit à la croix qu'il l'appelloit ; qu'elle devoit y être attachée. A quoi elle acquiesça tres-volontiers : car ce n'étoit point les travaux ni les peines qu'elle appréhendoit, mais bien l'honneur & la conduite des âmes, dont elle ne se croyoit point capable. Etant sortie de son profond recueillement, sans rien dire à ses sœurs de ce qui venoit de se passer en elle, elle commença à leur faire un portrait charmant de nôtre Seigneur, & de saint Pierre, & ne cessa de les exhorter à l'aimer de toute l'affection de leur cœur. Approchant de la ville, les demoiselles prétendantes vinrent à sa rencontre avec une joye indicible ; elle les embrassa, & leur fit tout l'accueil possible : & entrant ensemble dans Douây, elles furent trouver monsieur l'archidiacre Bouquel, qui les attendoit pour leur dire tout ce qu'il convenoit de faire pour rendre la maison capable de clôture. Cette maison n'avoit que quatre ou cinq places basses assez grandes ; l'une servoit d'église, & les autres de lieux réguliers. On ajusta le mieux qu'on pût la chapelle, & on fit bâtir deux petits parloirs, où on posa les grilles. En peu de temps les petits accommodemens nécessaires se firent. La dame élüe demanda à monsieur l'archidiacre, quel titre porteroit le monastere. Il rêva un moment, & dit ensuite : j'ai songé la nuit que je voyois un navire chargé de vierges, qui arrivant dans la ville, entroient toutes dans un temple ; je les suivois ; & y étant entré, je vis ces vierges devant l'image de Nôtre-Dame, ce temple lui étant dédié. Elles étoient toutes lumineuses & ardentes. Nous dédions donc celui-ci à la sainte Vierge, sous la protection de saint Pierre & de saint Paul ; & il portera le titre de l'Abbaye de Paix Nôtre-Dame : ce qui consola fort madame Florence. Après en avoir bien remercié l'archidiacre, elle s'en retourna avec sa petite troupe chez mademoiselle Desjardins, où demouroient ses filles. Elles y reserent deux jours pour les affaires du nouveau monastere ; ensuite elles allerent à Flines, où les autres les attendoient avec impatience, ne pouvant plus vivre sans leur bonne mere, qui effectivement étoit tres-aimable, & la douceur même, & personne ne pouvoit la voir sans l'aimer. Madame l'abbesse de Flines reçut avis de monsieur

Creancier peu de jours après, que monsieur de Vendegi propriétaire de la maison, lui avoit écrit que madame sa femme & luy seroient à Douay la veille de saint Martin, & qu'ils vouloient avoir l'honneur de conduire les religieuses au nouveau monastere. Elle en conféra avec madame l'élüe, & conclurent ensemble de ne point laisser échaper cette occasion; parce que ces personnes étant de grand crédit, pourroient rendre des services importans au monastere. Le jour fut donc pris & arrêté pour l'onzième de Novembre 1604; & à ce sujet on assembla le chapitre du grand matin. Toute la communauté y étant au nombre de cent personnes, la dame élüe s'étant mise à genoux au milieu du chapitre, s'accusa en general & en particulier de toutes ses fautes, & en demanda tres-humblement pardon à toute la communauté. Les dames Theophile Desmartin, Catherine Lobjoit, Antoinette des Manieres, & Marguerite Trigault en firent autant. Madame l'abbesse les déchargea de son obéissance, & leur fit embrasser toutes leurs sœurs, qui se fondoient en larmes, & ne pouvoient se détacher les unes des autres: car quoiqu'elles eussent fait souffrir beaucoup madame Florence, ce n'étoit point manque d'amour, ni d'affection. Il fallut enfin se séparer, & dire le dernier adieu. Madame l'abbesse, la prieure, & quelques anciennes les conduisirent. Etant bien près de la ville, un postillon apporta une lettre à la dame élüe, qu'elle mit entre les mains de madame de Flines. Cette lettre contenoit, qu'il falloit différer encore quelques jours son entrée, parce que la maison n'étoit pas encore bien disposée. Elles jugerent qu'elles étoient trop près pour reculer, & allerent droit chez la demoiselle Desjardins, où on disoit justement la messe, que les demoiselles entendoient. Le seigneur de Vendegi & madame son épouse y étoient aussi. La messe achevée, toute la compagnie fit mille bons souhaits en faveur de la dame élüe & de sa petite troupe. Ce seigneur lui fit entendre, qu'il avoit préparé toute sorte de magnificence pour leur entrée; qu'il falloit la faire avec éclat. Elle le supplia tres-instamment de les laisser poursuivre leurs desseins & intentions, qui étoient de suivre l'exemple de leurs peres, & de commencer par la simplicité & l'humilité, & de se cacher au monde tant qu'il leur seroit possible. Charmé de son discours, il y acquiesça, & en demeura tres-édifié. L'entrée fut différée quelques jours, parce qu'on ne pouvoit pas encore fermer la maison en clôture. Elles firent tous les exercices de religion au lieu où elles étoient; & peu de jours après, le seigneur de Vendegi leur obtint de monseigneur l'évêque la permission d'en-

trer dans leur maison, quoique la clôture n'y pût encore être tenue. Madame l'abbesse, avec les religieuses qu'elle avoit avec elle, les y conduisirent, & visterent toute la maison ensemble, se faisant mille caresses : mais à la fin il fallut se séparer, & dire adieu à leur chere & venerable abbesse, qui les avoit toujours tant aimées, & leur avoit rendu de si grands services. La pauvre dame éluë fondoit en larmes, & ne pouvoit se résoudre de la quitter ; les autres en étoient aussi sensiblement affligées. Elle leur donna sa benediction, & leur promit de les revenir voir dans peu de temps. Elle leur laissa une sœur laïque, appelée Bonne des Rosseaux, qui étoit bonne & vertueuse fille, pour les servir. Ainsi se fit cette triste séparation : après quoi nôtre dame éluë & ses filles se retirèrent dans leur chapelle, pour se consacrer de bon cœur aux saintes volontez de nôtre Seigneur, qui leur donna courage. Rien ne leur fut tant fâcheux, que les visites des séculiers : ce qui leur fit faire toute diligence pour achever de fermer leur maison, aidant elles-mêmes les ouvriers, & servant, pour ainsi dire, de manœuvres. Comme la servante de Dieu étoit persuadée qu'elle ne s'entendoit à rien, elle n'entreprendoit aussi rien sans bon conseil de gens sages & vertueux : mais particulièrement elle consultoit nôtre Seigneur. Nous sçavons peu de chose de ce qui se passoit entr'elle & son divin Epoux : mais elle passoit les deux & trois heures en oraison comme une statuë, & embrasée comme un Seraphin. Etant instruite d'un si bon Maître, elle devint bientôt tres-sçavante. Monseigneur l'évêque d'Arras étant arrivé pour les visiter, & régler les choses qui se devoient observer, comme le changement du breviaire, de l'habit blanc de saint Bernard avec le noir de saint Benoist, il arrêta le jour pour le cinquième de Decembre de l'an 1604. Elle en avertit la venerable abbesse de Flines, la priant tres-humblement d'être présente à cette ceremonie, à quoi cette Dame abbesse ne manqua point. Elle arriva à Doñay quelques jours auparavant, présenta la dame éluë & ses filles au seigneur évêque, le priant tres-humblement de les prendre en sa protection : ce qu'il accepta avec beaucoup de bonté, & lui promit de leur servir de pere à l'avenir : ce qu'il a bien fait paroître dans les occasions. Le lendemain 5. de Decembre, il celebra la messe dans leur petite chapelle avec grande solemnité, & leur fit une ample exhortation, & les pria de se comporter fort exemplairement devant Dieu & devant les hommes, puis leur donna l'habit noir, & leur fixa un temps pour faire un noviciat selon l'étruite maniere de vie qu'elles vouloient embrasser, il leur



donna sa benediction, & leur promit de revenir au temps précis pour recevoir leurs vœux, & faire la benediction de l'abbesse. Dans cet intervalle nôtre dame élue prit grand soin à former ses filles selon la regle & l'esprit de saint Benoist, tâchant de les fortifier dans leurs saintes résolutions, & prenant garde à tout, elle s'aperçut qu'il y en avoit deux qui se lioient d'une amitié particuliere, elle les avertit plusieurs fois qu'elle ne souffriroit point d'amitié particulieres dans son monastere; que si elles vouloient continuer la leur, il falloit se résoudre à sortir, ce qui les mécontenta fort & ne fit aucun effet, vivant à leur ordinaire. Madame l'abbesse les étant veu voir encore une fois, la dame élue se plaignit de la conduite de ces deux religieuses, & la pria tres-fortement d'en vouloir emmener l'une: cette proposition offensa si fort cette abbesse, que depuis elle n'a plus mis le pied au nouveau monastere. La dame élue eut son recours à l'oraison, où elle apprit qu'il valloit mieux perdre l'amitié des creatures, que d'introduire une chose qui ruineroit la réforme: l'abbesse en conmena une, & l'autre s'en alla d'elle-même, à la grande consolation des autres, qui furent ravies de voir que la main de Dieu avoit chassé un si grand obstacle à leur perfection, quoique tres-mariées de se voir privées des conseils & des assistances de leur abbesse, dans le temps qu'elles en avoient le plus de besoin. Dieu pourvût à tout, la dame élue n'avoit de confiance qu'en lui. Le temps de probation écoulé, elle écrivit à son évêque pour l'en avertir. Le 19. de Mars 1605. il envoya l'archidiacre les examiner, & le 21. sa grandeur vint recevoir leurs vœux, la dame élue & les trois religieuses qui étoient restées lui promirent obéissance & clôture perpetuelle, ensuite il benit l'abbesse avec les ceremonies accoutumées, les exhortant de nouveau à être bien fideles à leurs promesses. La joye de leur cœur étoit au-delà de toute expression. Le monde se retira, & elles s'enfermerent dans leur chere retraite, ne pouvant assez rendre d'actions de grâces à Dieu. Le seigneur évêque avoit été tres-édifié de la grande modestie & humilité de la nouvelle abbesse, il en parloit avec toute l'estime possible; Nôtre Seigneur avoit conservé son épouse en santé parmi tant de travers & de fatigues: mais huit jours après sa benediction, il permit qu'elle tombât malade tres-dangereusement, & cette maladie dura long-temps. Que d'afflictions & d'angoisses pour ses cheres filles, & que de prieres ne firent-elles point pour obtenir le rétablissement de sa santé. Toutes les personnes qui connoissoient la délicatesse de sa complexion, disoient qu'elle n'étoit point capable de mener une vie si austere,

qu'elle en mourroit infailliblement : Nous étions toutes troublées & affligées, elle seule étoit paisible comme un ange, disposée à tout ce que Dieu auroit voulu faire d'elle, & ne se laissoit d'exciter ses filles à l'étrainte observance de leur sainte regle. Enfin nôtre Seigneur se laissa toucher, & accorda son rétablissement aux prières & aux larmes de sa petite communauté. A peine put-elle se soutenir, qu'elle reprit une nouvelle vigueur, & comme si elle n'avoit rien fait jusqu'alors, elle disoit : Il est maintenant temps de commencer à bien faire. Elle reprit tous ses exercices spirituels comme auparavant, & redoubla ses pénitences & mortifications ; elle donna l'entrée du monastere aux demoiselles prétendantes, dont nous avons parlé, & à la bonne veuve, qui amena ses deux filles avec elle, & mademoiselle Jolin deux de ses sœurs ; les trois premières avoient de l'âge, & étoient bien instruites aux affaires temporelles, ayant gouverné leur famille plusieurs années ; & comme elles avoient avancé bien de l'argent pour l'établissement, la reverende abbesse les avertit qu'elles ne pensassent point qu'on auroit aucune considération pour elles à ce sujet, qu'elles se tromperoient, que la seule vertu tiendroit lieu de mérite dans ce monastere, & jamais l'argent. Elles se soumirent à tout & se rendirent pliables comme de la cire, & aussi simples que de petits enfans : ce qui fit bien plaisir à leur digne abbesse, qui leur disoit souvent qu'elles devoient être les pierres fondamentales de la réforme, & qu'elles devoient se conduire en sorte que les autres pussent se régler sur elles. La bonne abbesse étoit persuadée que l'action faisoit plus d'impression que la parole, c'est pourquoy elle faisoit quelque temps les choses avant que de les demander des autres : ce qui les disposoit parfaitement. Elle établit un rigoureux silence, une parfaite obéissance, & une grande pauvreté & dépoüillement de toutes choses, à l'imitation de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST. Elle leur avoit si bien expliqué le mérite de ces saintes vertus, qu'elles y couroient comme à pas de géant, & à l'envi ; c'étoit à qui seroit la plus obéissante, la plus pauvre, & la plus silencieuse. Elle leur imprima la haine d'elles-mêmes, la crainte de Dieu, l'horreur du péché, l'amour de Dieu & du prochain. Elle ne consoit la conduite & direction de ses novices qu'à elle-même ; & avec ces principes, elle en fit des anges sur terre. Elle en eut bien-tôt grand nombre. Il lui en venoit de tout pais, & le plus souvent des filles nobles & de grand jugement. La renommée fit voler la bonne réputation de sa personne & de sa réforme dans plusieurs royaumes. Il lui vint des demoiselles de la cour d'Angleterre en

quantité. Elle en eut de France aussi de tres-qualifiées, & de plusieurs autres endroits. Dieu lui avoit donné le discernement des esprits : ce qui l'assistoit beaucoup à ne choisir que de bons sujets. Dès qu'elle appercevoit qu'elles pourroient apporter du relâchement, soit pour l'esprit, ou pour le corps, elle les renvoyoit, sans nul respect humain ; eussent-elles été du sang royal, elle n'y avoit point d'égard. On ne peut exprimer les peines & les soins qu'elle prenoit pour former une ame selon Dieu, & la lui rendre agréable. On peut dire qu'on voyoit revivre chez elle la perfection des premiers temps de l'ordre. On travailloit alors à réformer plusieurs maisons & abbayes en France. Les abbessees lui ont écrit plusieurs fois, pour sçavoir comme elle s'y prenoit. La basse estime qu'elle avoit d'elle-même, lui faisoit répondre, qu'elle ne faisoit quasi rien ; mais que les bons sujets faisoient tout avec l'aide & la grace de Dieu. En l'an 1614. il y avoit déjà bon nombre de religieuses, & peu de place pour les mettre ; car jus-qu' alors on n'avoit fait que peu de bâtimens, faute de moyens. Plusieurs abbez du païs s'étoient offerts de faire bâtir & doter son monastere, si elle vouloit mettre sa communauté & sa maison sous leur conduite & puissance : ce qu'elle refusa toujours fort genereusement ; parce que n'étant point de la premiere observance, ils auroient peu-à-peu apporté quelque modification ou dispense à la rigueur & austerité de sa réforme. Elle aima mieux être pauvre & libre, que d'être riche & sujette. Toutes ses filles étoient de son sentiment là-dessus, comme en toute autre chose qu'elle leur proposoit. Ces mêmes abbez ne laisserent point de la secourir de leurs moyens, particulièrement pour bâtir l'église, dont ils donnerent presque tout le bois. Lorsque les filles faisoient profession, si elles donnoient quelque somme d'argent au monastere, elle en employoit la meilleure partie à acheter quelque fond pour la substance des religieuses, & le reste en bâtimens. Ainsi en faisant peu à la fois, elle est venue à bout d'avoir un petit cloître, & des lieux réguliers. Elle fit aussi murer le jardin, qui étoit fort grand, & où ses filles n'avoient pas encore été, faute d'enclos : ce qui leur avoit servi d'une grande mortification, qu'elle adoucissoit le mieux qu'elle pouvoit, dans l'esperance qu'elle leur donnoit qu'elles auroient un jour le paradis tout entier pour se promener. D'ailleurs, leur temps étoit si bien rempli d'exercices spirituels & corporels, tant dans l'interieur, qu'à l'exterieur, que les années se passoient sans s'en appercevoir. Notre bonne abbesse avoit un desir extrême d'affermir sa réforme. Ses consi-

tutions y contribuoient beaucoup ; elles étoient confirmées du nonce & de l'évêque : mais pour les rendre inalterables, elle les envoya à Rome, afin de les faire examiner & confirmer par le saint siege : ce qui lui a bien donné de l'embaras & de la peine. Des années ce sont passées à la poursuite de cette affaire. Les cardinaux ne pouvoient croire que des filles pussent les garder, en disant que dans peu de temps, elles demanderoient des dispenses sur plusieurs articles. Mais Dieu permit qu'un reverend pere de la Compagnie de JESUS, nommé pere Nicolas Trigault, étant venu des Indes pour traiter de certaines affaires d'importance avec notre saint pere le pape & les cardinaux ; ce reverend pere ayant ici une sienne sœur, on lui écrivoit, pour le prier de solliciter la confirmation : ce qu'il fit avec bien de la charité. Après bien des sollicitations & des frais, il obtint ce qu'on souhaitoit : ce qui consola beaucoup notre abbessé, & servit à augmenter sa ferveur & celle de sa communauté. Les démons enragez de tant de progrès, vinrent fondre sur le monastere, en y faisant des bruits épouvantables, & des hurlemens horribles. La bonne abbessé fortifia ses filles, en leur mettant en main le bouclier de la foy, l'eau-benite, & le signe de la croix. Avec leur confiance en Dieu, elles se moquerent de tous ces tintamares ; elles en avertirent monseigneur l'évêque, qui vint aussi-tôt, benit toutes les places de la maison avec l'eau Gregovienne. Depuis ce temps-là, on a coutume de jeter de l'eau-benite par tout le monastere tous les jours, particulièrement dans les dortoirs ; & on s'en trouve tres-bien. Les démons se lassèrent, & ne firent plus de bruit. On rendit grâces à Dieu, & on le servit plus fidèlement que jamais. On avoit reçu depuis peu une fille de qualité, Françoisé de nation. Pendant son noviciat, madame sa mere avoit obtenu du Roy une abbaye pour elle, & envoya en diligence lui en apporter les patentes. Cette bonne fille les refusa genereusement, & nulles prieres ni menaces ne furent capables de les lui faire accepter. On commanda à notre abbessé de la faire sortir. A quoi elle ne pût se résoudre d'obéir, de peur de perdre une brebis que le Seigneur lui avoit confiée. Plusieurs personnes de merite & de qualité la sollicitèrent, disant qu'elle pouvoit envoyer quelqu'une de ses religieuses avec elle, & qu'elle reformeroit l'abbaye qui étoit fort relâchée. Elle demanda du temps pour y penser. Elle pria Dieu, & le consulta bien des fois. La novice fondoit en larmes tous les jours & les nuits. Enfin elle tomba malade, & mourut en peu de temps avec une joye incroyable ; & offrant mille actions



de graces à nôtre Seigneur, rendit son ame dans les bras de sa chere mere, après lui avoir fait ses vœux : ce qui délivra nôtre chere abbesse de cette inquietude. Elle avoit horreur des grandeurs du monde, & ne faisoit cas que de la simplicité & pauvreté. Elle ne laissoit pas de benir & louer Dieu du progrès qu'il donnoit à ses filles. Il y en avoit plusieurs capables de gouverner & d'instruire : elles étoient en sa haute estime & réputation, qu'on les souhaitoit en plusieurs endroits. Une dame d'Arras obtint de l'évêque la permission d'en faire venir pour établir un monastere dans sa maison, qui étoit belle & grande. Elle en écrivit à nôtre chere superieure, qui eut beaucoup de peine à s'y résoudre. La seule gloire de Dieu lui fit surmonter toutes les difficultez qu'elle y trouvoit. Elle y envoya trois religieuses de chœur, une novice, & une sœur de travail. Elles s'y sont louablement comportées, & beaucoup augmentées en peu d'années. Peu de temps après l'évêque de Namur la pria de lui en envoyer aussi : quelques filles de merite lui avoient offert une belle maison propre à former un monastere, où elles esperoient entrer pour s'y faire religieuses, si les Benedictines de Douay vouloient en prendre possession, & s'y établir. Nôtre bonne abbesse n'osa pas refuser ce party ; l'évêque les envoya querir par les demoiselles mêmes, qui en emmenerent trois chez elles, où elles menerent une vie angelique à l'édification de tout le peuple de cette ville. Elles s'y multiplièrent beaucoup ; car leur bonne & sainte conduite se répandit bien-tôt dans les pais voisins. Monseigneur l'évêque de Liege voulut aussi en avoir une abbaye dans sa ville capitale : il en pria l'évêque de Namur, qui fit en sorte qu'on envoya trois de ces vertueuses filles à Liege, qui depuis en ont fondé d'autres à Mons & à Grand-mont ; le tout à la gloire de Dieu, & au salut du prochain. Les diables redoublerent leurs furies sur nôtre bonne abbesse & sa communauté, à raison du grand nombre de personnes qu'elles attiroient au service de Dieu. Ils usèrent de toute leur malice pour persécuter ces pauvres filles, qui avoient bien peur de périr au milieu des tourmens diaboliques. La servante de Dieu tenoit toujours ferme, & excitoit ses cheres filles à redoubler leurs saints exercices de mortifications, de prieres & d'oraisons. Ils ne donnoient aucun relâche ni les jours, ni les nuits. Elle étoit elle-même en perpetuelle pénitence & oraisons. Il sembloit que tout l'enfer étoit déchainé contr'elles. Dieu sçait ce qu'elles ont souffert dans ce temps de combat, qui n'a point été de peu de durée. Nôtre chere mere courageuse comme un lion, confortoit ses filles, & les exhortoit

exhortoit de vivre de bien-en-mieux ; d'implorer le secours de la sainte Vierge, qui les a toujours protégées, comme elle fit encore en cette occasion, donnant la chasse aux démons, & nous laissant dans une paix & tranquillité admirable, avec une ferveur de devotion plus grande qu'on n'a jamais. Nôtre abbessé reprit un peu haleine, & s'appliquoit à tout ce qui pouvoit le plus avancer la perfection de ses filles. Elle avoit fait acheter nôtre sainte Règle en plusieurs endroits. Elle les trouvoit fort différentes les unes des autres : ce qui lui fit croire qu'elles n'étoient point bien traduites. Elle pria monsieur François Silvius professeur & docteur en la sainte théologie, leur confesseur, de vouloir bien leur faire la grace de la traduire mot pour mot du latin : ce qu'il fit. Après quoi elle la fit imprimer, & en donna des exemplaires à toutes ses filles, dont elles firent grand cas, & elles y faisoient leur première & dernière lecture de chaque jour. Elle les pourvut aussi de plusieurs beaux livres spirituels composés par des bons auteurs, sur-tout des peres de la congrégation de saint Vanne, qui pour lors étoient en vigueur. Et en un mot, on peut dire qu'elle ne les a laissé manquer d'aucune chose, quand il s'agissoit de leur salut & de leur perfection : & quoiqu'elle eût eu bien besoin de secours pour travailler aux affaires temporelles, & qu'il y eût plusieurs religieuses dans sa communauté qui y étoient bien entendues & très-experimentées, même avant leur entrée ; elle ne s'en servoit cependant que plusieurs années après leur profession, voulant auparavant qu'elles possédassent parfaitement l'esprit de leur vocation : de sorte qu'elles se prêtoient aux affaires, mais elles ne s'y donnoient pas : ce qui leur profita beaucoup ; & ce qu'elles ne sçavoient pas, elle leur fit apprendre par des gens bien entendus, comme à bien dresser les comptes qui se rendent chaque année jusqu'au dernier son. Enfin ses soins s'étendoient sur tout ; car rien n'échappoit à sa vigilance. L'an 1623. l'abbé de saint André de Bruges la supplia de vouloir bien envoyer trois ou quatre de ses plus zélées religieuses, pour réformer les Benedictines de l'abbaye de sainte Godeleve, à quoi il les avoit disposées de longue main. Nôtre bonne abbessé avoit trop de zèle pour la gloire de Dieu pour refuser d'y contribuer, quand elle le pouvoit. D'ailleurs, elle avoit bien de la peine d'arracher les meilleures plantes de son jardin, pour les envoyer si loin ; & ce ne fut qu'à regret qu'elle le fit, persuadée qu'elles auroient bien à souffrir avec des filles de cette nation très-opposée à la nôtre, comme effectivement il arriva. Elles y trouverent des esprits

fort arrêtez & infatuez de leur façon de vivre, toute contraire à nôtre sainte Règle, & à nos constitutions. On ne pût jamais y soumettre les anciennes; il fallut les laisser vivre à leur manière accoutumée le reste de leurs jours. Heureusement que leur communauté étoit de peu de personnes. On reçut des filles pour embrasser la réforme, après avoir bien essnyé des peines & du travail, que nôtre chere mere ressentoit autant que ses cheres filles. Elles en vinrent à bout avec l'aide & le secours du ciel; nôtre abbesse leur envoyant tous ses avis & bons conseils, les assistant encore de ses prieres & de celles de sa communauté. Cette affaire bien établie, elle reçut encore quatre filles de bon jugement, qu'elle éleva, comme les autres, à une grande perfection: Ensuite elle fit bâtir l'église avec le secours & la charité de plusieurs abbez, & autres personnes pieuses & charitables. Après tous ces bâtimens finis, & avoir mis toutes choses dans un ordre admirable, ayant rempli tous ses devoirs pour les autres, elle voulut songer aussi à elle-même: son grand âge, ses infirmités continuelles, lui faisoient croire qu'il ne lui restoit plus gueres d'années à vivre. Elle en parloit souvent à ses cheres filles, parce qu'elle avoit envie de se démettre de sa charge, pour avoir la consolation de vivre le reste de ses jours sous l'obéissance qu'elle avoit toujours tant chérie. Elle tâchoit d'y résoudre ses cheres filles, en parlant souvent de la foiblesse de l'esprit & du corps, où ses grandes infirmités l'avoient réduit; ne disant rien du travail & de la fatigue incroyable qu'elle avoit eue, car elle disoit toujours qu'elle n'avoit rien fait. Ses pauvres filles ne pouvoient souffrir qu'elle se démit, lui promettant de la soulager, & de se conduire mieux qu'elles n'avoient jamais fait. Elle les pria ensuite d'y consentir par compassion, par pitié, par grace. Elle résista plusieurs fois sa poursuite par des prieres instantes & redoublées. Elle leur toucha le cœur après bien du temps; & malgré toutes l'affliction que ses cheres filles lui en témoignoiént, elle n'en démordoit point, disant toujours qu'elle n'en étoit plus capable, & qu'elle fondoit sous le poids. Elle étoit âgée pour lors de soixante-dix ans. Elle écrivit aussi tres-souvent & tres-fortement pour cela à son évêque, qui l'aimoit & l'estimoit beaucoup. Il voulut qu'on lui donnât cette satisfaction, & vint à Douay pour recevoir sa démission le 17 d'Octobre de l'an 1630. Il écouta avec admiration toutes ses raisons, & fit venir toute la communauté, & lui dit que leur supérieure l'avoit plusieurs fois importuné de recevoir sa démission; & que quoiqu'il la jugeât plus capable de gouverner qu'un-

cune autre, on ne pouvoit cependant lui refuser plus longtemps cette consolation, & qu'il falloit y consentir. Monsieur Silvius y avoit aussi disposé les religieuses, qui se mirent à pleurer amèrement. La seule abbessé étoit dans un excès de joye. Elle se jetta aux pieds de toutes ses filles, leur demandant tres-humblement pardon de toutes les fautes qu'elle avoit commises pendant sa supériorité, du scandale & du peu d'édification qu'elle leur avoit donné; & les supplia ensuite avec toute la soumission & humilité possible, qu'on voulût bien lui faire la grace de lui donner le dernier rang, afin de montrer par exemple ce qu'elle n'avoit enseigné que de parole, protestant qu'elle n'avoit jamais cherché que la gloire de Dieu, & le bien des ames. Son discours dura long-temps; & quoique toute la compagnie versât un torrent de larmes, jusqu'au seigneur évêque, elle ne se déconcerta point; constante comme un rocher, elle poursuivit sa harangue, à l'édification de tout le monde. Monseigneur l'évêque a dit depuis dans une grande assemblée, qu'il n'avoit vu de sa vie une créature plus humble. Il proceda aussi-tôt à l'élection d'une nouvelle abbessé, qui se fit dans l'ordre de l'église, & canoniquement; & après avoir fait une grande exhortation & bonne instruction aux religieuses, il reçut leurs suffrages par la grille, en-prefence de monsieur Silvius leur confesseur: Il les lut, & leur déclara qu'elles avoient choisi madame Marie-Anne de Goudenhouë, tres-digne personne, à qui il fit commandement d'honorer & respecter toujours l'ancienne abbessé, & de suivre ses conseils. Peu de jours après, sa Grandeur fit la benediction de la nouvelle abbessé, avec les cérémonies ordinaires, en la chapelle du monastere. La benediction achevée, l'ancienne abbessé la conduisit dans sa forme, & fut la premiere à lui promettre obéissance, avec sa constance & humilité ordinaire. Toutes les religieuses en firent autant l'une après l'autre. Le tout achevé, elle alla remercier l'évêque, qui ne pouvoit assez l'admirer. Elle lui témoigna un contentement admirable de se voir déchargée d'un si pesant fardeau, & remise au joug de l'obéissance, qu'elle avoit toujours tant aimée. On la voyoit voler aux exercices les plus penibles, & les plus humilians: rien ne pouvoit contenter sa ferveur; il n'y a eu que l'impossibilité qui ait pû l'arrêter. Peu de temps après, elle devint aveugle des yeux du corps, mais nullement de ceux de l'ame, qui étoient divinement éclairés des lumieres celestes. Cet accident n'altera point la serenité ni la joye de son cœur: toujours contente des volontez de Dieu, qui voulant la purifier



en ce monde, lui envoya maladie sur maladie, & infirmité sur infirmité, qui lui donnoient de cuisantes douleurs, avec une insomnie continuelle. Depuis son entrée en religion, elle s'étoit accoutumée à ne donner que trois ou quatre heures de repos à son corps chaque nuit ; & dans ses dernières années, elle ne reposoit plus du tout : son seul soulagement étoit la priere & l'oraison, & les saintes lectures qu'on lui faisoit tres-souvent. La religieuse qui s'acquittoit de ce devoir s'endormoit tres-souvent, accablée de lassitude & de travail ; & cependant par permission divine, lisoit fort distinctement : nôtre Seigneur cribloit son épouse, & la mettoit dans les dernières épreuves, l'abandonnant en quelque maniere à elle-même, & regardant avec complaisance sa patience invincible, & sa parfaite soumission à sa sainte volonté. Elle passa les huit dernières années de sa vie dans cet état. Elle se confessoit & communioit tous les jours, & passoit tout son temps dans de continuelles exercices de pieté & de devotion. Quoiqu'elle souffrit infiniment de toutes les parties de son corps, elle eut toujours l'esprit sain, & le jugement bon, jusqu'au dernier moment. La reverende mere abbessse se tenoit auprès d'elle tant qu'elle pouvoit, pour en tirer toutes les instructions dont elle avoit besoin ; & cette chere malade lui rendoit toutes les soumissions possibles. Les religieuses alloient aussi la voir tres-souvent ; elle les fortifioit de plus en plus dans la pratique des vertus & de leur sainte Règle ; toutes ses paroles étoient autant de sentences qui ne s'effaçoient jamais de leurs esprits ; elles avoient le cœur serré de la voir tant souffrir, car ses douleurs augmentoient tous les jours. Le 29 d'Aoust 1638. la fièvre redoubla tres-fort sur le matin. Elle pria qu'on lui administrât les sacrements : ce qu'on fit, voyant bien qu'elle ne pouvoit aller plus loin. Elle communioit tous les jours ; mais ce jour-là elle le fit en forme de viatique, & avec une ferveur de devotion admirable. On lui donna l'extrême-onction, qu'elle reçut avec beaucoup de foy, d'amour & de reconnoissance, demeurant quelque temps toute recueillie & unie à son cher Eponx. Sur les deux heures après midy, elle pria qu'on fist rappeler la communauté, qui étoit dans la dernière affliction. Toutes ses cheres filles arrivées, fondoient en larmes ; elle les embrassa toutes l'une après l'autre, & dit à chacune quelque mot d'instruction & de consolation, leur demandant pardon, & se recommandant à leurs prieres ; & comme elle s'aperçut qu'elles pleuroient toutes tres-amerement, elle leur dit en riant : Bon courage, mes cheres sœurs ;

il n'est plus temps de pleurer, mais bien de se réjouir. Elle avoit la mine vraiment joyeuse ; & regardant fixement vers le ciel, elle rendit son ame à son Dieu en finissant son discours, remplie de merites & de vertus, sur les trois heures après midy, au grand regret de ses cheres filles, qu'elle avoit engendrées à nôtre Seigneur. On alla chanter vêpres ensuite, bien tristement, chacune versant une mer de larmes. Il leur fut quasi impossible de dire les vigiles, & de chanter son service. On l'enterra au milieu du chœur des religieuses, dans la nouvelle église. Comme elle étoit aimée unanimement de tout le monde, tout le peuple de la ville accourut, riches & pauvres, pour la voir encore une fois avant qu'on l'enterrât ; & chacun pleuvoit amerement d'avoir perdu un tel trésor. La reverende mere abbesse fit dire grand nombre de messes, quoiqu'elle fût bien persuadée de son entrée dans le ciel. Plusieurs personnes ressentirent bien-tôt après les effets de sa profection.

## DES VERTUS DE NÔTRE VENERABLE MERE.

Elle a toujours eu une foy tres-vive & tres-parfaite, qui la portoit à croire tous les mysteres de la religion catholique, sans exception, sans examen, & sans doute, en soumettant les lumieres de son esprit à celles de JESUS-CHRIST & de l'Eglise. Elle adoroit avec amour les trois personnes de la tres-sainte Trinité, & les invoquoit avec confiance. Après le mystere de la tres-sainte Trinité, le principal objet de sa foy étoit celui de l'Incarnation, qu'elle regardoit comme la source de toutes les graces du christianisme. Elle consideroit nôtre Seigneur JESUS-CHRIST en trois états differens, dans la crèche, à la croix, & sur l'autel. Ses sensimens interieurs d'adoration, de respect & d'amour, étoient si forts & si pressans, qu'elle ne pouvoit s'empêcher d'en donner des marques à l'exterieur. Elle étoit toujours unie au Fils de Dieu dans sa passion, par le grand desir qu'elle avoit de souffrir la pauvreté, le mépris, les contradictions, & la pénitence extraordinaire dont elle affligeoit sa chair. Toute sa passion étoit d'honorer le Sauveur du monde souffrant & mourant en croix. Elle avoit un exercice spirituel qu'elle avoit accommodé à sa devotion, pour honorer le mystere de la passion à chaque place & endroit du monastere ; l'un étoit le jardin des Oliviers, l'autre le torrent de Cédron ; & ainsi des autres lieux, jusqu'au Calvaire & à la croix. L'auguste sacrement de l'autel étant un memorial

de la passion du Sauveur, nôtre chere mere n'avoit garde de séparer ces deux grands mysteres dans la vûe de sa foy, non plus que dans la pratique de sa devotion. Tous les jours, elle entendoit toutes les messes qui se disoient dans nôtre église, à genoux & les mains jointes, les yeux élevez ou fermez, sans se mouvoir non plus qu'une piece de bois, & embrasée comme un seraphin, tant sa ferveur étoit grande. Un jour un prêtre étranger vint demander à dire la messe; comme il étoit homme de belle apparence, suivi d'un valet, la portiere ni la sacristine n'oserent lui demander qu'il étoit, & sonerent la messe. Nôtre reverende mere y assista comme de coutume; mais à l'élevation de l'hostie, elle ne pouvoit adorer son Dieu, & ne pouvoit croire qu'il y fût. Et en effet, l'hostie n'étoit point consacrée; car cet homme n'étoit point prêtre. On le poursuiroit par tout pour le mettre entre les mains de la justice; de quoi nôtre pere confesseur l'informa le lendemain. Elle communioit tous les jours sacramentalemment à l'une des messes, & spirituellement à toutes les autres. Ses desirs pour la sainte communion étoient des messagers fréquens qu'elle envoyoit à son Bien-aimé, pour lui dire qu'elle languissoit d'amour, & brûloit d'une ardeur extrême de manger son corps adorable, pour s'unir plus intimement à luy. Elle demouroit à l'église devant le saint Sacrement tout le temps qu'elle avoit de libre, afin d'entretenir JESUS-CHRIST cœur à cœur. Elle y répandoit des larmes en abondance, & on croit que ce fut la cause qu'elle perdit la vûe; & lorsqu'on avoit besoin de sa personne pour quelques affaires, il falloit la tirer bien fort pour la faire revenir. C'étoit-là qu'elle puisoit les connoissances si sublimes des veritez chrétiennes, & les saintes pratiques qu'elle enseignoit à ses filles, & qu'elle prenoit la grande veneration qu'elle avoit pour les choses saintes, comme les images & les saintes reliques. Elle en portoit toujours à son col des Saints & des Saintes, qu'elle invoquoit tous les jours avec confiance. Pour l'eau-benite on la faisoit tous les dimanches dans nôtre église. Elle vouloit que toute la communauté y assistât, & la reçût avec respect & devotion. Elle leur en expliquoit les prieres & les oraisons, & le pouvoir que cette eau avoit sur les esprits malins, avec le signe de la croix. Elle ne commençoit jamais aucune œuvre sans prendre l'une, & faire l'autre; & lorsque ses filles n'avoient point réussi dans quelque chose, elle leur disoit que c'étoit qu'elles n'avoient pas fait le signe de la croix, & pris de l'eau-benite avant que de commencer leurs actions; ou bien que la gloire de Dieu n'étoit pas leur but.

*Pour elle, elle suivoit en cela saint Ignace, ayant toujours en cette sainte maxime, de faire toutes choses pour le pur amour & pour la plus grande gloire de Dieu : ce qu'elle a même déclaré hardiment à sa mort. L'église étoit pour elle un lieu saint & sacré ; elle y entroit avec un recueillement & une reverence admirable, se tenant à l'office divin dans une modestie angelique, sans se mouvoir non plus qu'une statue, faisant les cérémonies avec beaucoup de respect & de devotion, & inspirant à ses filles d'en faire de même. Pour la récitation de l'office divin, elle s'en acquittoit en ange plutôt qu'en créature mortelle, & vouloit qu'on le chantât avec pause & gravité. Elle avoit grand soin de faire bien apprendre ses religieuses à lire, & à prononcer le latin. Elle avoit un respect tout particulier pour les sacrements, & se préparoit pour les recevoir par des ferventes prières, & des macérations corporelles. Comme elle se confessoit & communioit tous les jours, l'on peut dire qu'une communion servoit de préparation, & l'autre d'action de grâces. Elle se confessoit de ses fautes les plus legeres, qui la faisoient fondre en larmes aux pieds du confesseur. Elle avoit coutume d'appeler JESUS-CHRIST dans le saint Sacrement son Dieu, son Roy, son Epoux, son Pere, son Pasteur ; & c'étoit sous ces aimables qualitez, qu'elle le recevoit. En communiant, elle se regardoit comme sa créature, son esclave, son enfant, son épouse, & sa brebis. Elle avoit une haute idée du sacerdoce, & respectoit infiniment les prêtres & les religieux, & vouloit qu'on en parlât toujours avec veneration & estime, & punissoit severement celles de ses filles qui y manquoient. Elle vouloit la même chose pour les prédicateurs. Elle avoit grand soin d'en avoir de bons, & écoutoit la parole de Dieu avec une attention admirable. Elle s'y préparoit par la priere, demandant à Dieu la grace d'en profiter ; & la prédication achevée, elle entroit dans une grande récollection. L'esprit de la vraye foy qui l'animoit étoit si pur, qu'elle n'avoit aucun goût sensible des consolations spirituelles, des visions, des extases, ni des révelations, estimant que de s'appuyer sur ces sortes de faveurs, plutôt que sur la pratique solide des vertus chrétiennes & religieuses, étoit une dangereuse tromperie, & une illusion manifeste que de les desirer. Elle ne s'arrêtoit point là ; la bonne mortification des sens, le mépris d'elle-même, étoient de son goût, & le chemin qu'elle frayoit à ses filles, & où elle les faisoit marcher tant qu'elle pouvoit.*

*Elle aimoit Dieu de tout son cœur, de toute son ame, & de*



toutes ses forces. Sa volonté étoit toujours unie à celle de Dieu, & elle n'avoit point d'autre objet que luy dans ses actions. Toutes les créatures lui étoient autant de miroirs, où elle voyoit Dieu, & comme autant de degrés pour monter à luy. Elle parloit souvent des grandeurs de Dieu, & de la beauté de la vertu, d'une manière admirable. Son humilité nous a privé de la consolation d'apprendre les grâces extraordinaires que Dieu lui communiquoit dans l'oraison. Elle ne parloit presque jamais que de ses imperfections, & de la pente qu'elle avoit au mal. Cependant les discours qu'elle faisoit à ses filles, les instruisant dans la vie intérieure, donnoient assez à connoître combien son union avec Dieu étoit grande, & quelle part elle avoit à ses secrets, comme nous en avons vu des preuves très-souvent pendant sa vie. Elle avoit un grand zèle pour le salut des âmes, & sur-tout pour la sanctification de ses religieuses. Elle les corrigeoit des moindres fautes, pour les empêcher de tomber dans des grandes. Dès qu'elle sçavoit que Dieu avoit été offensé par quelqu'un, elle en versoit un torrent de larmes : aussi n'osoit-on lui conter les moindres désordres qui arrivoient dans la ville, parce qu'elle en étoit inconsolable, & toute malade. Lorsqu'elle rentrait en elle-même, après avoir travaillé aux affaires temporelles, c'étoit avec un visage modeste & respectable, en qui on voyoit reluire la divinité qui habitoit en elle.

Quand elle parloit de l'oraison, c'étoit d'une manière si enflammée, & avec de si grands transports d'amour, qu'elle échauffoit les cœurs les plus glacez. Toutes choses lui fournissoient des sujets de méditation, & tous les lieux lui étoient un oratoire. Les fruits qu'elle tiroit de son oraison, étoient une union parfaite & intime avec Dieu, une entière conformité de sa volonté à la sienne, l'amour de la croix, la soif du mépris, une charité étendue pour le prochain, une égalité d'âme dans la prospérité & dans l'adversité : de sorte qu'aucun accident, quelque fâcheux qu'il fût, ne pouvoit troubler le calme ni la paix de son cœur. Elle avoit coutume de dire à ses filles, que la bonne oraison produisoit ordinairement la bonne mortification, & la haine de soy-même. Le révérend père Constantin Capucin, avoit de temps à autres des conférences & entretiens spirituels avec elle & ses filles. Un jour qu'il leur parloit hautement des voyes intérieures & communications extraordinaires avec Dieu, elle dit : Pour moy je me tiens à l'imitation de la sacrée humanité de mon Sauveur : je tâche de compatir aux douleurs de sa sainte passion, & suis-  
tres-

*tres-simple en toute autre chose. Ce Pere a pourtant dit souvent de grands personages, qu'il ne croyoit point qu'il se trouvât au monde une personne plus élevée dans la contemplation & union avec Dieu qu'elle, si les embarras de sa charge ne l'en eussent distraite. Après Dieu, sa singuliere devotion étoit à la sainte Vierge. Il seroit difficile d'exprimer jusqu'à quel point alloit son zèle pour l'honorer. Elle la consideroit comme sa Reine, aux bontez de laquelle elle reconnoissoit être redevable, après Dieu, de toutes les graces qu'elle avoit reçues depuis sa naissance. Elle s'adressoit à elle, avec une confiance d'enfant, dans tous ses besoins, tant spirituels, que corporels. Elle disoit que c'étoit la sainte Vierge qui avoit procuré auprès de Dieu l'établissement de notre réforme & monastere. En voici une preuve, outre celles que nous avons vûes dans l'histoire de sa vie. Un saint prêtre de ses amis, qui devoit faire un voyage à Rome & à Lorette, alla lui dire adieu à Flines, où elle étoit encore pour lors. Elle lui fit confidence du desir ardent que notre Seigneur lui donnoit d'une plus étroite maniere de vivre dans l'exacte observance de sa règle. Elle le supplia de recommander son cœur & ses saints desirs à Notre-Dame de Lorette, & qu'il la priât de lui faire trouver les moyens de les executer : ce que cet ecclesiastique promit de faire, comme il fit effectivement, y ayant même célébré la messe à cette intention ; & aussi-tôt l'affaire s'avança. Notre bonne & vertueuse abbesse a toujours demeuré tres-reconnoissante & affectionnée à Notre-Dame de Lorette ; & pour en donner des marques effectives & permanentes, elle a composé un voyage spirituel, que notre communauté fait tous les ans. On dit autant d'Ave Maria, qu'il y a de lieuës d'icy à la sacrée chapelle de Lorette. On y ajoûte d'autres prieres. Nous commençons le jour de saint Louis, pour arriver la veille de la Nativité de la sainte Vierge. Tous les jours de l'octave nous chantons les Litanies, & nous faisons les mêmes prieres au retour jusqu'au jour de l'apparition de S. Michel. Il est presque toujours arrivé, que la communauté a reçu quelque grace particuliere pendant le cours de cette devotion. Elle a aussi engagé ses religieuses de dire tous les jours après vèpres les Litanies de Notre-Dame de Lorette, & les dimanches & fêtes le chapelet, suivi des Litanies dites en commun après le grand silence ; & plusieurs autres dévotions qu'elle a établies à l'honneur de cette Mere de misericorde. Elle envoya à Lorette un grand cœur d'argent pour presenter à cette divine Mere, composé d'autant de cœurs qu'elle avoit de religieuses dans sa communauté, afin*

que par son intercession, elles n'eussent qu'un cœur & qu'une âme, par l'uniformité de leurs sentimens & de leurs affections dans l'observance parfaite de la sainte Règle, & dans l'imitation des vertus de la sainte Vierge. Dans toutes ses difficultés, & généralement dans toutes ses affaires, elle reconnoit à la Mere de bonté.

Elle étoit aussi très-dévoite à tous les Saints, mais particulièrement à nôtre glorieux pere saint Benoist, à nôtre mere sainte Scholastique, & à tous les Saints & Saintes de l'ordre; aux saints Anges, & aux âmes du purgatoire, de qui elle recevoit visiblement du secours dans ses besoins. Un jour les grands vents firent tomber une muraille de la clôture de plus de cent soixante-dix pieds de longueur; c'étoit en hyver; le temps n'étoit point propre à bâtir; les nuits étoient longues, & il y avoit beaucoup de voleurs dans la ville; elle n'y mit point d'autre garde ni sentinelle, que l'invocation des saints Anges & des âmes du purgatoire. Elle & ses filles alloient tous les jours au soir le long de la muraille renversée, chantant les Litanies des Saints, & des prières pour les âmes du purgatoire, avec quoi elles passoient la nuit aussi tranquillement, que si elles eussent été bien enfermées; & avec raison, car personne n'a osé entrer par cet endroit dans le monastere.

Elle n'avoit garde de faire ostentation de ces sortes d'aventures. Elle cachoit tout ce qui pouvoit lui attirer de l'estime; car elle n'aimoit que le mépris, & ne pouvoit souffrir qu'on lui donnât aucune approbation, ni aucunes louanges. C'étoit mal faire la cour auprès d'elle, que d'user du moindre terme qui en approchât. Elle se croyoit la plus imparfaite des créatures, & la plus ignorante. Son humilité alloit jusqu'à l'abjection. Elle disoit souvent à la rencontre de ses sœurs: Apprenez de JESUS, qu'il étoit doux & humble de cœur; & puis passoit outre. Elle cherchoit avec avidité tout ce qui pouvoit l'humilier. Quoique supérieure, elle disoit sa coulpe en chapitre, & se faisoit donner la discipline en public; demandant pardon à ses sœurs, les servoit à table, & lavoit les écuelles & autres usanciles. Si on lui rendoit le moindre petit service, elle en témoignoit des reconnoissances infinies. S'il lui arrivoit de faire ou dire la moindre chose qui ne fût pas dans la dernière rectitude, elle se jetoit aux pieds de celles qui l'avoient vûe, & leur demandoit pardon, avec toute l'humilité possible, du mauvais exemple qu'elle leur avoit donné. Elle avoit bien plus de soin d'enrichir son monastere de la noble vertu d'humilité, que d'y procurer de l'argent: aussi lorsqu'elle

recevoit des filles pour être religieuses, ce n'étoit point de quoi elle se mettoit en peine, mais bien si elles étoient vertueuses, ou si elles avoient assez de courage pour acquérir la vertu. Le bon naturel & la bonne éducation valoit mieux pour elle, que toutes les richesses du monde.

Elle vouloit que la paix & l'union fussent le grand trésor de la maison. Elle aimoit infiniment la pauvreté. La sienne s'étendoit sur toutes choses. Je ne pense point qu'on puisse voir une personne plus pauvre; elle l'étoit en ses habits, en ses petits meubles, en sa chambre, où les murailles n'étoient ni plâtrées, ni blanchies, mais de simple brique. Elle n'avoit quasi rien à son usage; tout étoit commun, tant elle avoit peur du malheureux vice de propriété. Elle ne manquoit point de bien expliquer à ses religieuses les obligations qu'elles avoient de bien garder les promesses qu'elles avoient faites à Dieu, mais particulièrement du vœu de pauvreté. Tout ce qu'elle a fait & établi dans sa communauté, sent la simplicité & la pauvreté.

Elle étoit si pure & si chaste, qu'elle ne connoissoit point le vice contraire à cette vertu angelique; & lorsque ses filles alloient pour lui communiquer leurs peines sur cette matière, elle les interrompoit au premier mot, leur disant: Ne m'en dites point davantage; mes chères sœurs; car je suis si ignorante sur ce sujet, que je ne sçaurois vous satisfaire en rien: je vous ferai venir un directeur sçavant sur toutes choses, & je prierai Dieu pour vous. Comme je lui étois fort familière & confidante, je lui demandai un jour, s'il étoit possible qu'elle n'eût jamais eu de pensées ni de mouvemens contraires à la chasteté. Non jamais, ma sœur, nôtre bon Dieu m'en a préservée, me dit-elle. Ne peut-on point croire que la grande exaltitude qu'elle avoit à mortifier ses sens, lui avoit mérité ce bonheur? Elle leur étoit si cruelle, que jamais elle ne leur donnoit de relâche, & ne leur accordoit pas la moindre petite satisfaction. Son corps étoit son plus cruel ennemi; elle ne lui donnoit aucun repos. Elle n'étoit pas moins mortifiée dans l'esprit; & elle avoit tellement réduit l'un & l'autre, qu'elle étoit morte à tout avant que de mourir elle-même.

Elle faisoit tant de cas du silence, que l'obéissance seule pouvoit la faire parler; & on a rendu témoignage à l'abbaye de Elines, qu'en vingt ans qu'elle y a été, elle ne l'a jamais rompue. Quoiqu'elle y ait été maîtresse des novices quelques années, jamais elle ne leur parloit à haute voix. Elle en usoit de même étant supérieure icy, & vouloit la même chose de ses religieuses.



reprenant severement celles qui parloient & rioient avec éclat. C'étoit blesser la prunelle de son ail, que de dire quelque parole méseante en sa presence. Elle donnoit rarement licence de parler, & vouloit qu'en la récréation même, on ne parlât que de choses bonnes & édifiantes, & toujours avec modestie. Elle étoit la règle vivante de son monastere ; & il suffisoit de la voir, pour renvoyer dans son devoir. Elle aimoit beaucoup les filles de grand courage, qui ne s'amusoient point aux puerilités & bagatelles : Il faut (disoit-elle) qu'une religieuse n'ait que la gloire de Dieu & sa propre perfection en vûe, & que ce soit-là son but en tout ce qu'elle dit & en tout ce qu'elle fait. Elle ne souffroit point qu'on trouvat à redire aux régles & aux constitutions ; elle leur en expliquoit les endroits & chapitres les plus obscurs avec tant de lumiere & de connoissance, qu'elle ne leur en laissoit nul doute. C'étoit avec une ferveur extrême qu'elle les excitoit à bien remplir tous leurs devoirs. Elle les aimoit toutes d'un amour tendre & charitable : mais aussi elle vouloit qu'elles fissent leur devoir.

Sa charité pour le prochain étoit si grande, qu'elle n'avoit rien à elle. Lorsqu'on lui faisoit connoître que quelques personnes étoient en nécessité, elle entroit dans leurs peines & afflictions, jusqu'à en verser des larmes en abondance. Notre Seigneur lui faisoit souvent connoître les périls & dangers des personnes absentes. Comme elle étoit fort réservée sur les dons de Dieu, nous ne savons que ce qu'elle en a pu cacher. Un jour la servante du monastere revenant du marché chargée de provisions, fut arrêtée dans une rue, où personne ne demouroit, par des soldats tres-insolens, qui la mirent en péril de perdre & l'honneur & la vie ; notre bonne mere étoit à travailler à quelques affaires dans sa chambre ; notre Seigneur lui fit connoître le péril où étoit cette pauvre fille : au même instant, elle demanda les prieres de ses religieuses pour le secours de cette servante, qui étoit dans un extrême danger. La pauvre créature revint comme une fille demortte, disant aux tourrieres le péril qu'elle avoit échapé, sans savoir comment, assurant qu'elle avoit été entourée de quelques soldats tout furieux, qui au moment qu'elle croyoit être perdue, s'étoient retirés sans la toucher. Lorsque ses religieuses avoient quelques afflictions, elles alloient trouver leur bonne mere, qui les recevoit tres-amiablement ; & connoissant par inspirations ce qui leur faisoit de la peine, les consolait, & remédioit à leurs maux avant qu'elles eussent ouvert la bouche. Des personnes de confi-

deration, tant religieux, que prêtres séculiers, sont venus sou-  
 vent prendre ses avis & conseils, dont ils se sont toujours bien  
 trouvez. Elle étoit vraiment la mere des pauvres & des affli-  
 gez, les consolant & assistant dans leurs besoins. On peut dire  
 que personne ne s'est retiré d'elle, que tres-content & satisfait.

Quelque peu de temps avant la démission de nôtre vigilante  
 abbesse, pour empêcher que tout ce qu'elle avoit établi & ensei-  
 gné pour la perfection de ses religieuses & le bon ordre de ce mo-  
 nastere, ne s'oubliât point à la longueur du temps, elle composa  
 un livre, qu'elle appella le Livre de l'Ordre, où elle écrivit toutes  
 les cérémonies de l'office divin & de la messe, des processions,  
 & toutes les actions régulières; comme il faut les faire, avec  
 toutes les circonstances & les devoirs de chaque officiere en gene-  
 ral & en particulier; les exercices des jeunes professes, & la  
 maniere dont elles doivent les faire; enfin depuis la premiere ac-  
 tion du jour & de la nuit jusqu'à la dernière, tout y est marqué  
 & spécifié; & elle a bien recommandé de n'en jamais négliger la  
 moindre circonstance, disant que c'est en cela que consiste la sim-  
 plicité de l'ordre, pour laquelle saint Bernard promettoit le para-  
 dis à ses religieux. Il n'y a donc rien de petit dans la religion  
 (disoit-elle) puisque la récompense est Dieu même? Il suffit que  
 vos actions soient animées de l'Esprit de Dieu, pour être d'une  
 valeur infinie, quelques petites qu'elles soient.

Nous n'avons point de miracles à écrire de nôtre reverende &  
 bonne mere. Elle a été plus admirable en s'humiliant, s'anéan-  
 tissant & se mortifiant, que si elle avoit ressuscité des morts, &  
 rendu la vûe aux aveugles: car pour faire ces miracles, il n'en  
 coûte rien à la nature, c'est Dieu seul qui les opere; mais pour  
 mener une vie de croix & de mort, telle que nôtre reverende mere  
 a pratiquée, c'est la nature prévenue & aidée de la grace qui  
 agit.

Nous joignons ici une Lettre que cette vertueuse abbesse  
 écrivit à toutes ses cheres filles peu de temps avant de perdre  
 la vûe, que nous avons copiée mot pour mot de l'original.

A mes tres-cheres Filles, & tres-amées Conſœurs, toutes les Benedictines de nôtre Réforme, ſpecialement celles de ce monaſtere de la Paix Nôtre-Dame à Douây, ſalut.

**M**ES TRES-CHERES ET DEVOTES FILLES,

Depuis que nôtre bon Dieu daigna me placer en la ſainte religion, je me ſuis par ſa ſainte grace toujours étudiée de reconnoître en quoi conſiſtoit le vrai eſprit de mon inſtitut ; & comme j'entendois ſouvent ès lectures communes, que mon glorieux pere ſaint Bernard promettoit avec tant d'aſſurance le ciel ſans purgatoire aux religieux de ſon ordre, qui perfeveroient humbles & obéiſſans en la ſimplicité de l'ordre, je reſtois épriſe d'un deſir de connoître vraiment en quoi conſiſtoit cette ſimplicité de l'ordre, tant recommandée : car pour l'humilité & l'obedience, la ſainte Règle le dit, juſqu'au degré le plus éminent de la perfection. Ce deſir, diſ-je, me preſſoit à en faire recherche vers les perſonnes bien duites en l'obſervance réguliere par longue experience, doctrine & bonne vie ; & en vingt ans que j'ai vécu en nôtre honorable monaſtere de Flines en ces deſirs & recherches, je n'ai pu apprendre autres choſes, ſinon que les ſimplicité de l'ordre ſont les cérémonies, les ſujections, & la pratique journaliere & ordinaire en ce qui concerne l'exterieur, joint à l'eſprit interieur & ſimplicité. Le continuel deſir de la parfaite obſervance de cet inſtitut premier, m'a preſſée d'entreprendre une choſe ſi difficile, que la réformation de nous-même, & de celles qui pouſſées de même ſentiment, nous voudroient ſuivre.

Nôtre bon Dieu nous favorifant en ſorte, que l'an mil ſix cens quatre, ſous la protection de Nôtre-Dame de Loreſte, s'eſt donné commencement à cette réforme, où je fus choiſie. (quoique tres-incapable) pour premiere ſuperieure, bien qu'à mon tres-grand regret. Me trouvant donc obligée de donner commencement à cette réforme, & inſtruire où je deſirois d'apprendre, après la règle & conſtitutions que prétendions ſuivre au pied de la lettre, je commençai à rechercher cette ſimplicité de l'ordre par un bon reglement. Mais comme nôtre réſolution étoit de changer d'ordre,

& le divin office, non toutefois de règle, l'on ne peut exprimer les difficultez qu'avons expérimentées, & combien d'années nous avons été contraintes de faire & défaire, changer & renouër, jusqu'à ce qu'avons trouvé la vraye pratique de nôtre institut, avec toutes les cérémonies & observations monastiques, joint aux rubriques Romaines, à laquelle nos constitutions nous obligent; avec ce le défaut de cloître & lieux réguliers, qui donnent grande aide pour le reglement; n'ayant toutefois laissé d'instruire, selon le peu de talens que Dieu m'a donné, à faire observer & garder l'ordre, selon que les temps & lieux l'ont pu permettre. Mais l'expérience nous ayant fait voir, qu'il est tres-difficile d'imprimer es memoires de la jeunesse tant de particularitez entierement nécessaires, sans que petit-à-petit elles ne se perdent, & aillent à rien, au détrimet & totale ruine de la réforme; j'ai jugé nécessaire de faire rédiger par écrit toute en particulier nôtre generale observance & pratique, conforme à nôtre sainte Règle & constitutions, que tâchons outre ce observer à la lettre. Ce sont seulement cérémonies; & comme j'ai dit cy-devant, la simplicité de l'ordre pour le reglement extérieur. Quant à l'intérieur qui y doit être conjoint, c'est une autre direction, plus le propre du saint Esprit que des créatures. L'on ne laissera toutefois celles qui en auront la charge, de faire leurs devoirs, d'instruire & diriger la jeunesse, particulièrement pour les y aider à profiter en esprit, trouvant des bons auteurs en abondance pour en tirer instruction. Je ne laisse de recommander autant que la pratique m'a fait voir être nécessaire, que les commençantes soient conduites par la vie purgative, & par la vraye imitation de la vie, mort & passion de notre Seigneur JESUS-CHRIST. Si l'on en trouve aucunes conduites par autres chemins, leurs humilités, obediences, & mortifications de leurs passions, feront assez voir, étant bien éprouvées, si Dieu les conduit, ou quelque esprit étranger. Je supplie tres-affectueusement toutes mes cheres filles de cette maison de la Paix en Douay, & celles des autres cloîtres de nôtre réforme, qui desireront se conformer & observer ce reglement, pour laquelle j'ai travaillé à faire mettre en bon ordre ces écrits, les avoir pour agréables; & qu'elles ne laissent emparer leur cœur de tiédeur, qui leur rendroit difficile le joug du Seigneur, qu'elles ont embrassé volontairement, & de si grand courage, puisque par l'observance fidèle de choses si faciles saint Bernard leur promet le ciel sans purgatoire. Que cette promesse, je vous prie, vous voidisse le courage, & vous donne cœur,



*pour courir à l'envi au chemin du Seigneur par la pratique des bonnes & louables observances ; afin que cette petite réforme aille toujours croissant devant Dieu & le monde , & que l'odeur de votre vie exemplaire excite les ames à vous imiter tout à la gloire de Dieu. Je prie le Créateur vous combler toutes des célestes bénédictions. Ayez , je vous prie , mémoire de moy en vos devotes prieres. Adieu.*

VÔTRE PREMIERE MERE ET INDIGNE CONSOEUR,

FLORENCE DE VERGUIGNOEU.

Pour exciter ses filles à la pratique de leur règle & constitutions , elle leur a écrite l'Exhortation suivante , qu'on a fait inserer au Livre des Constitutions , afin qu'elle soit lûe tres-souvent en communauté.

---

**M**ES TRES-CHERES SOEURS, épouses de ce grand Roy JESUS-CHRIST. Grande chose avons promis à Dieu , chose plus grand il nous a promises. Gardons donc ce qu'avons promis avec un ardent desir , soupirant à ses biens , lesquels nous a promis. Les plaisirs de ce monde sont brèves , mais la peine qu'acquierenent ceux qui les ensuivent est perpetuelle. Les peines que nous soutenons pour JESUS-CHRIST sont l'observance de nos règles & constitutions , & la pénitence que nous faisons durera bien peu ; mais la gloire que pour ceci sera donnée de Dieu , sera éternelle. Plusieurs sont appellez au royaume des cieux , mais peu sont élus , pour ce que bien peu ensuivent JESUS-CHRIST en verité de cœur : mais à la fin Dieu donnera à un chacun selon ses œuvres , tant aux bons , qu'aux mauvais , ou la gloire , ou le feu éternel , & toute sorte de confusion. Ces choses qu'avons promises , combien qu'elles soient grandes , néanmoins ne sont rien en comparaison de la récompense éternelle que Dieu nous veut donner , si nous les observons fidèlement. Agissons donc virilement , & ne nous défions de nos forces , pour ce que le Pere éternel qui nous a créés , & nous a donné l'évangélique perfection , lequel connoit la fragilité de notre nature , non-seulement nous fera fortes & puissantes avec son aide , mais aussi nous donnera ses dons

donc célestes en si grande abondance, qu'ayant surmonté tous empêchemens, non-seulement pourrons obéir à son bien-aimé Fils, mais l'ensuivre & l'imiter avec tres-grande allegresse & simplicité de cœur, méprisant parfaitement ces choses visibles & temporelles, & toujours aspirantes à icelles, qui sont célestes & éternelles en JESUS-CHRIST, qui est Dieu & vrai Homme, lumière de splendeur & de gloire, & blancheur de l'éternelle lumière, miroir sans macule, & image de Dieu, lequel est constitué du Pere éternel Juge & Législateur de tous les hommes, auquel le Pere & le saint Esprit ont donné témoignage. Ainsi comme en luy sont nos merites, aide, exemple de vie, fa-veurs & loyers; ainsi de même soient en luy: toute nôtre pensée, méditation & imitation, auquel toutes choses sont douces, faciles & legeres, doctes, saintes & parfaites; lequel est lumière & attente des Gentils, fin de la foy, salutaire de Dieu, Pere du siecle futur: finalement nôtre esperance faite à nous de Dieu, sapience & justice, sanctification & redemption; lequel vit & regne avec le Pere & le saint Esprit, coéternel, consubstantiel, coégal; & un Dieu, auquel soit sempiternelle louange, honneur & gloire, ès siecles des siecles. Amen.

Nous partîmes de Dotiay la veille de la Touffaints, pour aller à Cambray. Nous y passâmes la fête dans l'abbaye du saint Sépulture, où monsieur l'abbé nous fit toute sorte d'honnêteté. Nous y vîmes les manuscrits qui sont à la bibliothèque, & l'église qui est fort jolie. Mais comme nous n'avions pas dessein de travailler davantage, nous ne fûmes point voir monseigneur l'archevêque, ni la ville. La saison étoit trop avancée, les jours trop courts, les chemins rompus, le temps froid, pour pouvoir continuer des travaux aussi pénibles & fatiguans que ceux que nous faisons. Ainsi nous prîmes la résolution de nous retirer. Le jour des Morts nous fûmes à l'abbaye de Vaucelle de l'ordre de Cîteaux. On prétend qu'il y avoit autrefois sept cens religieux, & je n'ai pas de peine à le croire. L'église qui a quatre cens pieds de long, est magnifique. Les lieux réguliers & l'enclos étoient autrefois d'une grandeur prodigieuse. Les pierres des murs de l'enclos ont servi à construire la citadelle de Cambray. Il y avoit cinq granges pour recueillir les grains, semblables à celle qui reste aujourd'hui, qui a trois cens pieds de long. L'abbé est un venerable vieillard, qui a de l'esprit & du savoir. Le lendemain nous fûmes à l'abbaye d'Honcourt, ruinée

Cambray.

Vaucelle.

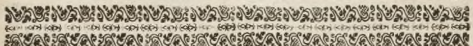
Honcourt.

par les Commandes. Les seigneurs d'Honcourt qui en ont été long-temps abbez, l'ont (à ce que l'on dit) entièrement pillée : mais comme les biens de l'église ne profitent jamais, en ruinant l'abbaye, ils se font eux-mêmes ruinez ; car on assure qu'ils sont réduits à la mendicité. Nous y dinâmes ; & de-là nous fîmes coucher à l'abbaye du Mont-Saint-Martin de l'ordre de Prémontré, où il s'étoit élevé une nouvelle réforme, qui avoit tres-bien commencé : mais elle a été étouffée dans son berceau. Dieu en a pourtant tiré sa gloire, & il en est sorti des sujets, qui font juger du bien qu'elle auroit fait, si on avoit laissé agir ceux qui en étoient les auteurs. C'est derrière l'enclos de cette abbaye que l'Escout prend sa source, qui merite d'être vüe. Nous fîmes de-là à Saint Quentin, où il y a une fameuse collégiale, composée de soixante chanoines, & trois abbayes, deux de l'ordre de saint Benoist, & l'autre de filles de l'ordre de Cîteaux. Nous prîmes ensuite le chemin de Noyon, où nous avions dessein de travailler : mais le froid étoit déjà si violent, & les personnes qui nous faisoient l'honneur de nous accompagner en étoient si incommodées, que nous prîmes le parti de les remercier de leur bonne volonté. Nous nous contentâmes de voir la bibliothèque, où il y a quelques manuscrits, & de jeter grossièrement les yeux sur les archives, en attendant un temps plus favorable. Nous passâmes aux abbayes d'Orcamp & de Chalis, deux des plus fameuses de l'ordre de Cîteaux, dont nous vîmes les manuscrits. Et enfin nous nous rendîmes à Paris le 16 Novembre, pour y jouir à loisir du fruit de nos travaux.

Le Mont-  
Saint-  
Martin,

Saint  
Quentin,





# TABLE

## DES MATIERES

- A** Baillard, son Tombeau 1. p. 226.  
 les Lettres Manusc. 1. p. 94. la  
 Philosophie ms. 1. p. 245.  
 Abbeses de Sens ne portent point la  
 croix. 1. p. 63.  
 Abbon de Fleury sur Victorius 2. p. 210.  
 SS. Abdon & Sennen. 2. p. 61.  
 S. Abin archevêque de Embrun 2. p. 55.  
 Abstinence de la chair quatre jours de la  
 semaine par les Chevaliers de la Foy &  
 de la Paix. 2. p. 30.  
 Abstinence de viande par les voyageurs,  
 parmi les Chanoines reguliers du Val  
 des écoliers 1. p. 116.  
 Abstinence du poisson parmi les Reli-  
 gieux de l'Alne. 2. p. 209.  
 Accoules, Eglise collegiale à Marseille 1.  
 p. 278.  
 Achard fondateur de l'abbaye de S. Laon  
 de Thouras 2. p. 5.  
 S. Acheul, abbaye de Chanoines regu-  
 liers 2. p. 172.  
 Acqs ville épiscopale. 2. p. 10.  
 Actes des Martyrs manusc. 2. p. 110.  
 Adalbodus, son traité *di Circolo* 1. p. 92.  
 Adalgare évêque d'Autun 1. p. 231.  
 Adalmur comtesse de Fesensac 2. p. 41.  
 Adalocus évêque de Strasbourg. 2. p. 146.  
 La Daurade, église de Benedictins dans  
 Toulouse. 2. p. 47.  
 Addo roi des Maures. 2. p. 50.  
 S. Adegren religieux de Beaume 1. p. 171.  
 Adelaï fille de Hugues Capet 1. p. 55.  
 S. Adelin. 2. p. 212.  
 Adon, la chronique manusc. 2. p. 150
- Adouin évêque 2. p. 43.  
 S. Adrien martyr. 2. p. 208.  
 Adrien Tiercelin sieur de Brosse 1. p. 179.  
 Aëlipd duchesse de Brabant 2. p. 77.  
 Aëlipd de Pyrois 2. p. 778.  
 Aeneas Silvius manusc. 2. p. 206.  
 Afflighem, abbaye de l'ordre de S. Be-  
 noist 2. p. 194. 203.  
 S. Agathe, son chef 1. p. 105. son menton  
 2. p. 218.  
 Agathe de prix sur laquelle Marc Antoine  
 & Cleopatre sont representez. 1. p. 32.  
 Agde, ville épiscopale. 2. p. 63.  
 Agen, ville épiscopale 2. p. 41.  
 S. Agile 1. abbé de Rebas. 2. p. 73.  
 Ste Agliberte abbesse de Jouare. 2. p. 74.  
 S. Agnes son chef. 2. p. 73.  
 S. Agnes abbesse de Ste. Croix. 1. p. 11.  
 Agnes fille de S. Loüis. 1. p. 208.  
 Agnes mere de Simon de Beaulieu enter-  
 rée à Jouï. 1. p. 75.  
 Agnes de Saintion dame de Tanlai. 1. p.  
 108.  
 Agnes de Caude. 1. p. 84.  
 Agnes maîtresse de Charles VII. son tom-  
 beau. 1. p. 3.  
 Agobard archevêque de Lyon manusc.  
 1. p. 244.  
 S. Agricole évêque d'Avignon. 1. p. 204.  
 S. Agricole évêque de Châlon. 1. p. 223.  
 Aigue-belle Abbaye de l'Ordre de Ci-  
 teaux 1. p. 295.  
 Aigue-vive, abbaye de l'Ordre de S. Au-  
 gustin. 1. p. 4.  
 S. Aimart abbe de Cluny. 1. p. 218.  
 Aimeri comte de Fesensac. 2. p. 40.  
 Aiméri Forto, comte de Fesensac. 2. p. 41.



- Aumoin sur l'Apocalypse manusc. 1. p. 67.  
 Aimon de Montagny premier abbé de S. Antoine 1. p. 260.  
 Ainay abbaye de l'Ordre de S. Benoist. 1. p. 236.  
 Aire ville des païs bas. 2. p. 182.  
 Aix ville archiépiscope. 1. p. 279.  
 Alain abbé de la Rivou & ensuite évêque d'Auxerre 1. p. 94. donne à Clairvaux un decret de Gratien. 1. p. 103.  
 Alain docteur & convets de Citeaux 1. p. 214.  
 S. Alberic abbé de Citeaux 1. p. 214. 216. 220.  
 Alberic évêque d'Hostie 1. p. 150.  
 Alberic abbé de Beaume. 1. p. 173.  
 Albert patriarche d'Anthioche. 1. p. 209.  
 Albert abbé de Marmoutier. 1. p. 87.  
 Albert de Bomerville Chevalier 1. p. 71.  
 Madame d'Albret abbesse de sainte Croix de Poitiers 1. p. 11.  
 Alcoran manusc. 1. p. 145. en lettres d'or. 2. p. 119. traduit en latin 1. p. 180.  
 Alcuin abbé de Ferrieres. 1. p. 18. mss. de ses ouvrages 1. p. 27. 46. 90. 155. 2. p. 51. 138.  
 Aldrade fille de Louis IV. 2. p. 84.  
 S. Aldric archevêque de Sens, ses reliques 1. p. 68.  
 S. Alcide 2. p. 205. 207.  
 Alet ville épiscopale 2. p. 52.  
 Alexandre abbé de Citeaux 1. p. 214.  
 Alger manusc. 2. p. 201.  
 Alix de Bourgogne 1. p. 212.  
 Alix comtesse de Bourgogne 1. p. 138.  
 Alix de Joigny 1. p. 184.  
 Alix de Montbart mere de S. Bernard 1. p. 143.  
 Alix de Vergi 1. p. 212.  
 Les Alleux abbaye 1. p. 15.  
 Aline abbaye de l'ordre de Citeaux 2. p. 208.  
 S. Amand abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 214.  
 Amanieu archevêque d'Ausch 1. p. 16. 33. 34. institue l'ordre militaire de la Foy & de la Paix 2. p. 25.  
 S. Amanruefe abbé 1. p. 287.  
 S. Amateur évêque d'Autun, son tombeau 1. p. 162.  
 Le cardinal d'Amboise, son portrait 1. p. 11.  
 Madame d'Amboise abbesse de Charenton 1. p. 40.  
 Ambournay abbaye de l'ordre de S. Benoît 1. p. 178. 238.  
 S. Ambroise mss. 2. p. 87. 112.  
 Amedée de Rouffillon évêque de Die & de Valence 1. p. 266.  
 Amiens ville épiscopale 2. p. 171.  
 S. Anatole évêque de Cahors. 2. p. 129.  
 Ancemond duc de Bourgogne 1. p. 257.  
 Andecis abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 78.  
 Andelau abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 144.  
 S. Andoche abbaye de l'ordre de S. Benoît 1. p. 158.  
 Os de S. André 1. p. 33. sa Croix 1. p. 277.  
 André Richer de Torigny évêque de Calcedoine 1. p. 84.  
 André Prince d'Achaie 1. p. 243.  
 André d'Antioche, chanoine du S. Sepulchre 1. p. 243.  
 P. André prieur des Carmes de Befançon 1. p. 166.  
 André de Parois 2. p. 134.  
 S. André d'Agen abbaye 2. p. 63.  
 S. André de Bruges, abbaye de l'ordre de S. Benoît. 2. p. 191.  
 S. André aux Bois, abbaye de Premontréz 2. p. 177.  
 S. André le haut abbaye de Benedictines à Vienne 1. p. 257.  
 S. André le Bas, abbaye de Benedictins à Vienne 1. p. 257.  
 S. André de Ville-neuve, abbaye de l'ordre de S. Benoît 1. p. 297.  
 Angelique de Vievre de Launay abbesse & restauratrice du Reconfort 1. p. 52.  
 S. Angilbert 2. p. 174.  
 Anglicus cardinal 1. p. 285.  
 Aniane abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 64.  
 S. Anne, ses reliques 1. p. 285. sa figure tres belle 2. p. 96.  
 Anne de Bretagne 2. p. 177.

- Anne de Gonzagne de Cleves 2. p. 73.  
 Anne de Savoye Princesse de Tarente 1. p. 22.  
 Anneci ville épiscopale 1. p. 241.  
 Annonciades de Bourges, leur fondation 1. p. 34.  
 Anseau de Trainel. 1. p. 83.  
 Ansel de Cayeux fondateur de l'abbaye de Serl 2. p. 173.  
 S. Anselme, ses ouvrages ms. 1. p. 20. 2. p. 169. 208.  
 Anselme de Mornay abbé de Foncombaud 1. p. 17.  
 Anselme abbé de Gembloux 2. p. 202.  
 Anseric archevêque de Besançon 1. p. 167.  
 S. Antelme évêque de Belay 1. p. 239.  
 Antelmi prevost de Frejus 1. p. 274.  
 Antienne *Gregorius presul* 1. p. 27.  
 S. Antoine, ses reliques 1. p. 261. son corps à Lezat, à Vienne, à Arles 2. p. 33. le feu S. Antoine 1. p. 160.  
 S. Antoine de Vienne abbaye 1. p. 260.  
 S. Antoine de Padouë, sa vie ms. & ses miracles 1. p. 30.  
 Antoine Boyer archevêque de Bourges 1. p. 24.  
 Antoine Filioli archevêque d'Aix 1. p. 279.  
 Antoine de Prie seigneur de Busançois 1. p. 22.  
 Antoine de Loisy 2. p. 154.  
 S. Antonin de Florence, son instruction des Confesseurs, man. 1. p. 91.  
 Antonius de Pontamousson expulsé de leur monastere qui est donné aux Jesuites 2. p. 128.  
 Antybe 1. p. 273.  
 Anvers ville Episcopale. 2. p. 196.  
 S. Aphrodise de Besiers. 2. p. 63.  
 Saint Apollinaire, abbaye reduite en prieuré 2. p. 141.  
 Apostats, de quelle maniere on doit les recevoir au Val des escoliers. 1. p. 121.  
 Apt ville épiscopale. 1. p. 284.  
 Aqueduc de Nîmes. 1. p. 308. de Xaintes, 2. p. 7.  
 Arator ms. 1. p. 67.  
 Arc de Triomphe 1. p. 289. 295.  
 S. Ardent Abbé de Tournus 1. p. 161.  
 S. Ardent martyr 1. p. 161.  
 S. Ardon disciple de S. Benoît d'Aniane 2. p. 64.  
 Ardorelle abbaye de l'Ordre de Cîteaux. 2. p. 50.  
 S. Arcade archevêque de Bourges. 1. p. 30.  
 Arenes de Nîmes. 1. p. 208.  
 Argensoles abbaye de l'Ordre de Cîteaux. 2. p. 76.  
 Argile, pain d'Argile en temps de famine. 1. p. 164.  
 Argrin évêque de Langres. 1. p. 143.  
 Arles ville archiepiscopale 1. p. 279.  
 Arles abbaye de l'Ordre de S. Benoît 2. p. 61.  
 Armand Louis Bonnin de Chalucet évêque de Toulon 1. p. 276.  
 Armoire à conserver les Livres 1. p. 297.  
 Arnauld Almaric Archevêque de Narbonne 1. p. 212.  
 Arnaud comte d'Altare 2. p. 41.  
 Arnaud Garcie comte d'Altare 2. p. 40. 41.  
 Arnoul abbé de S. Nicaise, religieux à Signi 2. p. 150.  
 S. Arnoul abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ou est le tombeau de Louis Debonnaire 2. p. 113.  
 Arraldus abbé de Prulli 1. p. 5.  
 Artauld premier abbé de Prulli 1. p. 81.  
 S. Asceline parente de S. Bernard 1. p. 96. 97.  
 Asile 1. p. 257.  
 Atta-nova comte de Fesensac 2. p. 41.  
 S. Athanase ms. 1. p. 146.  
 Aube de S. Bernard 2. p. 150.  
 Auberive abbaye de l'Ordre de Cîteaux 1. p. 113.  
 Aubert *mirée* 2. p. 196.  
 S. Aubin, son chef à Lezat 2. p. 36.  
 Avenay abbaye de l'Ordre de S. Benoît 2. p. 88.  
 Averbode abbaye de Premonstrez 2. p. 198.

Auguste mere de S. Symphorien 1. p. 161.  
 S. Augustin mss. 1. p. 19. 27. 90. 2. p. 46.  
 91. 149. 151.  
 Oraison de S. Augustin au Canon de la  
 Messe 2. p. 39.  
*Augustinus Oregius* Cardinal, ses Ou-  
 vrages 1. p. 147.  
 Augustin potier évêque de Beauvais  
 2. p. 156.  
 S. Augustin de Therouenne abbaye de  
 Prémontrez 2. p. 181.  
 Avignon ville épiscopale 1. p. 282.  
 S. Avit ses poésies ms. 2. p. 150.  
 Aumale abbaye de l'ordre de S. Benoît  
 2. p. 173.  
 Aumône recommandée aux Chevaliers  
 de la Foy & de la Paix 2. p. 31. il y a  
 des personnes à qui on ne doit point  
 la faire 2. p. 31.  
 Aumusse portée sur la tête 1. p. 5.  
 S. Avod abbaye de l'ordre de S. Benoît  
 2. p. 146.  
 Auch ville épiscopale 2. p. 38.  
 Auchy abbaye de l'ordre de S. Benoît  
 2. p. 177.  
 S. Auspice évêque d'Apt 1. p. 285.  
 S. Austreberte abbaye de Benedictines  
 2. p. 178.  
 S. Austregisle chapitre de chanoine à  
 Bourges 1. p. 29.  
 Autel de brique 2. p. 210.  
 Autel à l'Orient & à l'Occident en l'E-  
 glise de Nevers 1. p. 47.  
 Autel assigné à chaque prêtre 1. p. 186.  
 2. p. 185.  
 Autel portatif de S. Loup 1. p. 92. de S.  
 Martin 1. p. 90.  
 Autun ville épiscopale 1. p. 150. ses por-  
 tes 1. p. 151. ses temples 1. p. 158. 164.  
 l'Amphitheatre 1. p. 164. son cimetiere 1.  
 p. 162. ses églises 1. p. 156. son sémi-  
 naire 1. p. 164.  
 Auxerre ville épiscopale 1. p. 55.  
 Auxonne ville forte 1. p. 187.  
 S. Aybert 2. p. 212.  
 S. Ayou prieuré à Provins 1. p. 75.  
 S. Ayric abbaye de l'ordre de S. Benoît  
 2. p. 109.

B  
*Bauer*  
 BAprême de S. Symphorien 1. p. 143.  
 Bapême conféré à Bourdeaux, seule-  
 ment dans trois églises 2. p. 7.  
 Bapême administré par S. Saturnin 2. p.  
 48.  
 Trois enfans baptisez la veille de Pâque  
 par l'évêque de Poitiers 1. p. 9.  
 Baptistaire d'Aix 1. p. 279. de Fréjus 1.  
 p. de Poitiers 274. 1. p. 9. de Prulli 1. p. 5.  
 Barbeau abbaye de l'ordre de Cîteaux  
 1. p. 70.  
 S. Barnabé, son Chef 1. p. 104.  
 Barnard archevêque de Vienne, 1. p.  
 263.  
 Barthelemy archevêque de Tours 1. p.  
 179.  
 Barthelemy des Martyrs 1. p. 253.  
 Barthelemy Aa fondateur de trois mo-  
 nasteres 2. p. 197.  
 Barzelle abbaye de l'ordre de Cîteaux  
 1. p. 19.  
 Basas évêché 2. p. 9.  
 Basile Grand, son bras 1. p. 108. ses  
 ouvrages mss. 1. p. 146.  
 S. Basle abbaye de l'ordre de S. Benoît  
 2. p. 87.  
 Basle ville épiscopale 2. p. 142. sa bi-  
 bliothèque 14. 2. son université 2. p. 143.  
 Belle-Fontaine, abbaye de Prémontrez  
 1. p. 95.  
 Bassin de la Cene de Nôtre-Seigneur,  
 1. p. 86.  
 Bathilde de Hatlai abbesse de la Pom-  
 meraye, transférée à Sens son mo-  
 naster 1. p. 62.  
 Baton de chantré 1. p. 5.  
 S. Baud, ses Reliques 1. p. 3.  
 Baudoin empereur de Constantinople  
 1. p. 223.  
 Baugeray abbaye de l'ordre de Cîteaux  
 1. p. 4.  
 S. Bavon abbaye de l'ordre de S. Benoît-  
 érigée en évêché 2. p. 192.  
 Bayonne ville épiscopale 2. p. 11.  
 Beatrix prieure de Nazareth 2. p.  
 207.

- Beatrix comtesse de Châlon 1. p. 227.  
 Beatrix de Courtenay 2. p. 77.  
 Beatrix de Felsenac 2. p. 41.  
 Beatrix de Germinu 2. p. 131.  
 Beatrix de Joigny 2. p. 166.  
 Beaulieu monastere près de Loches, fondé par Foulque Nera 1. p. 2.  
 Beaulieu, abbaye de l'ordre de Cîteaux 1. p. 138.  
 Beaulieu abbaye des Premontrez 1. p. 55.  
 Beaume abbaye de l'ordre de S. Benoît 1. p. 171.  
 Beaume les Nones abbaye de l'ordre de S. Benoît 1. p. 170.  
 Beaupré abbaye de Cîteaux en Flandres 2. p. 208. en Lorraine 2. p. 133. au Diocèse de Beauvais 2. p. 164.  
 Beauregard, Tombeau d'un Seigneur de Beauregard 1. p. 20.  
 Beauvais ville épiscopale 2. p. 156.  
 Beauvoird abbaye de l'ordre de Cîteaux 1. p. 32.  
 Bede mf. 1. p. 155. 2. p. 87. 112.  
 Bequinages de Gand 2. p. 194.  
 Belian abbaye de Chanoinesse régulieres 2. p. 210.  
 Bellay ville épiscopale 1. p. 239.  
 Bellevaux abbaye de Prémontrez au Diocèse de Nevers 1. p. 52.  
 Belleville abbaye de Chanoines réguliers 1. p. 233.  
 Benasie Prieur de S. Caprais d'Agen 2. p. 42.  
 Benedictines Angloises 2. p. 187. 189. 194. 204.  
 Benedictines de la Paix à Mons 2. p. 211.  
 Benedictions épiscopales 1. p. 154.  
 Bénédiction de l'eau benite au puit 1. p. 278.  
 Bénédiction du S. Sacrement non établie en l'Eglise de Mautienne 1. p. 247.  
 S. Benésie berger, son Tombeau 1. p. 283.  
 S. Benigne religieux de Moyen-Moutier 2. p. 136.  
 S. Benigne martyr, son Tombeau 1. p. 142.  
 S. Benigne de Dijon abbaye de l'ordre de S. Benoît 1. p. 142.  
 S. Benoît, ses reliques 1. p. 65.  
 S. Benoît d'Aniane 2. p. 64. Abbé de S. Savin 1. p. 6. ses ouvrages 1. p. 66. 67.  
 S. Benoît sur Loire abbaye de Benedictins 1. p. 65.  
 S. Benoît abbaye de l'ordre de Cîteaux en Lorraine 2. p. 130.  
 Benoît XII, abbé de Frontfroide 2. p. 55. son tombeau 1. p. 282.  
 Berat comte de Rouffillon, fondateur de l'abbaye d'Alet 2. p. 52.  
 S. Berchaire abbé de Montier-en-Der 1. p. 98.  
 Berenger Bajulus évêque d'Helne 2. p. 58.  
 S. Bernard 2. p. 195. Prêche à Sens 1. p. 60. à Vezelai 1. p. 54. Contre Pierre Abailard 2. p. 215. son Traité du chant 1. p. 87. sa Celule 1. p. 94. son Chef, ses ornemens 1. p. 104. son Tombeau & son Calice 1. p. 99. son Epitaphe 1. p. 20. son ancien Portrait 2. p. 205. son Ombre 1. p. 104. mff. de ses ouvrages 1. p. 90. 2. p. 87. 149.  
 S. Bernard abbaye de l'ordre de Cîteaux près de Bayonne 2. p. 12.  
 S. Bernard de Diste abbaye de l'ordre de Cîteaux 2. p. 198.  
 S. Bernard sur l'Escau abbaye de l'ordre de Cîteaux 2. p. 195.  
 Bernard abbé de Cîteaux 1. p. 214.  
 Bernard abbé de S. Cyprien de Poitiers fondateur de Tiron 1. p. 10.  
 Bernard abbé de Moutier-la-Celle 1. p. 87.  
 Bernard Guido de l'ordre des Prêcheurs 2. p. 48.  
 F. Bernard solitaire de S. Chignan 2. p. 62.  
 Bernard comte d'Armagnac 2. p. 41.  
 Bernard Luscos comte d'Armagnac 2. p. 40. 41.  
 Bernard Tumapater comte d'Armagnac 2. p. 41.  
 Bernard comte d'Astarac 2. p. 41.  
 Bernard comte de Comminges 2. p. 15.



- Bernard Otton comte de Fesensac 2. p. 40.
- Bernard Pelagos comte de Perdiniaç 2. p. 41.
- Bernard de Moreuil 2. p. 172.
- Bernard Sauvage, ms. 1. p. 152.
- S. Bernon abbé de Cluny 1. p. 208.
- S. Bertoare 1. p. 31.
- Bertaucourt abbaye de Benedictines 2. p. 172.
- Berte femme de Gerard de Rouffillon, fondatrice de Vezelai & de Poitiers 1. p. 105.
- Bertillon abbé de S. Benigne 1. p. 143.
- S. Bertin abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 183.
- S. Bertrand évêque de Comminges 2. p. 35.
- Beru neveu d'Addo roy des Sarazins 2. p. 50.
- Befiers ville épiscopale 2. p. 61.
- Befimont abbaye de l'ordre de Cisteaux 1. p. 141.
- Le Beton abbaye de l'ordre de Cisteaux 1. p. 247.
- Bezanzon ville épiscopale 1. p. 165.
- Bible ms. 1. p. 91. 2. p. 110.
- Bible portée au concile de Baste 1. p. 46.
- Bibliothèque de S. Benoît sur Loire 1. p. 65.
- Bibliothèque de la S. Chapelle de Bourges 1. p. 18.
- Bibliothèque d'Henry IV. 2. p. 13.
- Bilius ses lettres 1. p. 63.
- Billon abbaye de l'ordre de Cisteaux 1. p. 170.
- Biloke abbaye de l'ordre de Cisteaux 2. p. 194.
- S. Bizance 1. p. 21.
- Blanche reine de France, fondatrice du Lys & de Maubuisson 1. p. 69.
- Blanche duchesse d'Autriche 2. p. 77.
- Blanche comtesse de Champagne & de Brie fondatrice d'Argenfoles 2. p. 76.
- Blanche de Fenestrange 2. p. 135.
- Blangy abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 177.
- S. Blismont abbé 2. p. 173.
- Boamondus Comte de Perdiniaç 2. p. 41.
- Bodelo abbaye de l'ordre de Cisteaux 2. p. 193.
- Boèce ms. 1. p. 67. 2. p. 138.
- Boisot président de Befanzon, son cabinet 1. p. 166.
- Boisratier cardinal archevêque de Bourges 1. p. 30.
- Bone de Bourbon duchesse de Savoye 1. p. 240.
- Bonghard achete les manuscrit de S. Benoît 1. p. 66.
- S. Boniface martyr de la Legion Thebaine 2. p. 136.
- Boniface de Savoye archevêque de Cantorbic 1. p. 240.
- B. Boniface évêque de Lofanne 2. p. 205.
- Boniface abbé de Cisteaux 1. p. 214.
- Bonlieu abbaye de l'ordre de Cisteaux 1. p. 242.
- Bonne-Esperance abbaye de l'ordre de Prémontré 2. p. 210.
- Bonnefont abbaye 2. p. 15.
- Bonnefontaine abbaye de l'ordre de Cisteaux 2. p. 150.
- Bonnefortune, auteur d'un abrégé de l'écriture sainte 1. p. 103.
- Bonnevaux, abbaye dans le diocèse de Poitiers 1. p. 13.
- Bonnevaux abbaye de l'ordre de Cisteaux au diocèse de Vienne 1. p. 283.
- Boscodon abbaye de l'ordre de S. Benoît 1. p. 269.
- Histoire de Bosleduc 2. p. 198.
- Boson frere du roy Raoul 2. p. 84.
- S. Martin de Boslay fondé par Godebert de Prulli 1. p. 6.
- Boucicault Maréchal, son Tombeau 1. p. 4.
- Bouillas abbaye reguliere de l'ordre de Cisteaux 2. p. 46.
- Boulbonne abbaye de l'ordre de Cisteaux 2. p. 36.
- Boulencour abbaye de l'ordre de Cisteaux 2. p. 96.

- Boulogne ville épiscopale, 2. p. 179.  
 Tombeaux des Ducs de Bourbon, 1. p. 46.  
 Bourbourg abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 187.  
 Bourdeaux ville archiépiscope, 2. p. 7.  
 Bourges ville archiépiscope, 1. p. 23.  
 Bourg-moyen abbaye de Chanoines réguliers, 1. p. 65.  
 Bournonville duc & pair de France réstaurateur du monastere de Champ-be-noît, 1. p. 70.  
 Bourras abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 51.  
 Boyer de Savigni, sa bibliotheque, 1. p. 145.  
 Breteuil abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 169.  
 Breviaire de Sens 1. p. 60.  
 Bricole abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 78.  
 S. Brigide d'Ecosse, 1. p. 21.  
 Brunehaut, son tombeau, 1. p. 157.  
 Bruges ville épiscopale, 2. p. 191.  
 S. Bruno fondateur des Chartreux, 2. p. 83.  
 Bruno évêque de Langres, 1. p. 143.  
 Bruxelles ville du Brabant 2. p. 204.  
 Burette de S. Andoche, 1. p. 159.  
 Buzanval évêque de Beauvais, 2. p. 156.
- C
- Calers abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 36.  
 Calice de verre, 1. p. 147. de S. Bernard 1. p. 99. 148. de S. Malachie, 1. p. 99. de S. Gerard évêque de Toul 2. p. 130. de S. Joffe 2. p. 179. de S. Omer 2. p. 183. de S. Thomas de Cantorbie, 2. p. 187.  
 S. Calocer, ses reliques 2. p. 93.  
 Calvin prêche dans l'abbaye de Valence 1. p. 14.  
 Cambrai ville épiscopale, 2. p. 257.  
 La Cambre abbaye de l'ordre de Cîteaux 2. p. 204.  
 Cambron abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 208.  
 Camp de Cefar 2. p. 156.  
 Camusat (Nicolas) chanoine de Troyes, son épitaphe, 1. p. 88.  
 Canal de Narbonne, ouvrage des Romains, 2. p. 57.  
 Candale évêque d'Aire, 2. p. 8.  
 Canigonx abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 59.  
 Canon de la Messe 1. p. 274. 2. p. 38.  
 Canonization de S. Felix de Cantalice; 2. p. 190.  
 Les archevêques de Cantorbie doivent estre Benedictins, 2. p. 6.  
 Capitole de Nîmes, 1. p. 309.  
 S. Caprais collegiale d'Agen, 2. p. 412.  
 Capuchon porté par les paisans en Gascogne, 2. p. 10.  
 Carcassonne ville épiscopale, 2. p. 51.  
 Carême, dispense pour manger du laitage en carême obtenuë du pape, 2. p. 188.  
 carême devant Noël, devant Pâque, & devant la Pentecôte, 2. p. 31.  
 Carloman fils de Pepin, 2. p. 84.  
 Carmelites de Nevers, 1. p. 50.  
 Carpentras ville épiscopale, 1. p. 288.  
 S. Casalie Vierge, 1. p. 299.  
 Cafe-Dieu abbaye, 2. p. 13.  
 S. Cassien évêque d'Autun, 1. p. 159. son tombeau, 1. p. 162.  
 Cassien fondateur de S. Victor de Marseille 1. p. 277. ses ouvrages mss. 1. p. 19. 181.  
 Cassiodore ms. 2. p. 87.  
 S. Castor évêque d'Apt. 1. p. 285.  
 Castres ville épiscopale, 2. p. 49.  
 Catechumenes, maniere de les faire, 2. p. 39.  
 S. Catherine de Siene, sa vie, ms. 1. p. 93.  
 S. Catherine abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 242.  
 Catherine de Joinville, 2. p. 135.  
 Catherine de Lenoncourt, 2. p. 135.  
 Catherine de Lorraine Fondatrice des Benedictines de Nanci, 2. p. 132.  
 Catherine de Louvain, 2. p. 206.  
 Catherine de Medicis, ses lettres 1. p. 253.

- Cathedrales déservies par les Benedic-  
tins. Avignon 1. p. 284. Carpentras,  
1. p. 288. Cavaillon 284. Vaifon 1. p.  
290. Viviers 1. p. 296.
- Cavaillon ville épiscopale 1. p. 283.
- Cecile vicomtesse de Beziers 2. p. 50.
- Ceinture de la Vierge 1. p. 3.
- Celestins d'Amiens 2. p. 271. d'Avignon  
1. p. 283.
- Celle en Berry abbaye 1. p. 20.
- Celle abbaye de Chanoines reguliers à  
Poitiers 1. p. 9.
- Celle abbaye de chanoines reguliers  
dans le Poitou 1. p. 14.
- Cellerier, prieres à dire sur les Celleriers  
lorsqu'on les institué, ou qu'on les  
destituë 2. p. 75. le Cellerier est  
exempt de l'office 1. p. 121. office du  
Cellerier du Val des écoliers 1. p. 116.
- S. Cerat évêque d'Auch ou de Greno-  
noble, son tombeau 2. p. 37.
- Cercamp abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
2. p. 176.
- Cercanceau abbaye de l'ordre de Ci-  
teaux 1. p. 68. 82.
- Ceremonies de la Messe dans le diocèse  
de Basle, 2. p. 140. dans l'église de  
Langres, 1. p. 136. de Châlons 2. p. 89.  
de Lyon 1. p. 236. de Macon 1. p. 233. de  
Mets, 2. p. 111. de Narbonne 2. p.  
36. de Verdun 2. p. 94. de Vienne  
2. p. 254. de Viviers 1. p. 296. d'A-  
verbode 2. p. 198. de Cluni 1. p. 229.  
de Lure, 1. p. 170.
- S. Césaire d'Arles 2. p. 12. son tombeau  
1. p. 280.
- S. Césaire abbaye de l'ordre de S. Be-  
noît 1. p. 280.
- Chaire épiscopale dans le fond de l'églie-  
se 1. p. 157.
- Chaires du chœur de Lativou 1. p. 95.  
de Noirlac 1. p. 38.
- Chaires des freres Convert de Clairvaux  
1. p. 99.
- Chaires du chœur des Jacobins de  
Troyes, 1. p. 93.
- La Chalade abbaye de l'ordre de Ci-  
teaux 2. p. 93.
- Chalivoy abbaye de l'ordre de Cîteaux  
1. p. 36.
- S. Chalon disciple de S. Colomban 1.  
p. 39.
- Châlons ville épiscopale 1. p. 224.
- Châlons ville épiscopale 2. p. 88.
- Chambenoît monastere de Benedicînes  
à Provins 1. p. 78.
- Palais des comptes de Champagne 1. p.  
59.
- Chanoines reguliers, leur vie n'est pas  
contraire à la vie heremitique, 1. p.  
149. regle des chanoines de S. Jean de  
Latan 2. p. 44. Les chanoines reguliers  
du Val des écoliers, n'accordent point  
leur habit aux femmes, 1. p. 126.  
jour de parler parmi les chanoines re-  
guliers 1. p. 124.
- Chantre du Val des écoliers, 1. p. 118.
- Chapelet de Madame de Montespain,  
1. p. 65.
- S. Chapelle de Bourges, 1. p. 27. de Di-  
jon, 1. p. 143. de Thouars 2. p. 56.
- Chapelle dans les cimetières, 1. p. 281.
- La Chapelle aux Planches abbaye de  
Premontré, 1. p. 47.
- Chapitre des chanoines reguliers du Val  
des écoliers, 1. p. 122.
- Chapitre general du Val des écoliers,  
1. p. 132.
- Chappe du Pape Clément VII. 2. p. 189.
- Charenton abbaye de Benedicînes, 1.  
p. 39.
- La Charité abbaye de l'ordre de Cîteaux  
dans le diocèse de Langres, 1. p. 108.
- La Charité abbaye de l'ordre de Cîteaux  
en Franche-Comté, 1. p. 167.
- La Charité monastere dépendant de  
Cluny, 1. p. 36.
- Charlieu abbaye de l'ordre de Cîteaux  
1. p. 138.
- Charles de Lorraine cardinal, 2. p. 86.
- Charles d'Aligre abbé de S. Riquier,  
rétablit le monastere, 2. p. 175.
- Charles le Chauve, 1. p. 56. 2. p. 81.
- Charlequint Empereur, 2. p. 58.
- Charles V. Roy de France 1. p. 48.
- Charles IX. ses lettres, 1. p. 253.

- Charles Duc de Bourgogne , 2. p. 135.
- Charles le Hardy Duc de Bourgogne , 2. p. 191.
- Charles de Clermont Comte de Toury , 2. p. 163.
- Charles de Cleves Comte de Nevers , 1. p. 48.
- Charles de la Trimouille , son épitaphe , 2. p. 7.
- Charlotte Marie de Mechatin abbesse de sainte Marie de Metz , 2. p. 122.
- La Charmoye abbaye de l'ordre de Cîteaux 2. p. 76.
- Charroux abbaye dans le Poitou , 1. p. 7. 15. son église consacrée par Urbain II. 1. p. 15.
- Chartres écrites sur de l'écorce , 1. p. 231. 2. p. 61.
- Histoire des Chartreux , 2. p. 198.
- Chartreuse de Bourdeaux , 2. p. 7. de Bruxelles 2. p. 206. de Castres & de Toulouse , 2. p. 50. de Dijon 1. p. 145. de Grenoble , 1. p. 251. de Pierre-Châtel , 1. p. 240. de Ville-neuve d'Avignon 1. p. 182.
- Chastubles anciennes , 2. p. 156. de saint Urfin , 1. p. 31. de Thierry évêque de Metz , 2. p. 112.
- Les Chastelliers abbaye , 1. p. 14.
- Chasteté des Chevaliers de la Foy & de la Paix , 2. p. 27.
- Chasteau près de Mortagne , abbaye de Premontrez , 2. p. 215.
- Chasteau-Landon abbaye de chanoines reguliers , 1. p. 68.
- Chatillon abbaye de l'ordre de Cîteaux 2. p. 147.
- Chatillon abbaye de chanoines reguliers , 1. p. 110.
- Cardinal de Chatillon abbé de S. Benoist , 1. p. 65.
- Madame de Chatillon abbesse de S. Jean de Thouars , 2. p. 5.
- Chatrice abbaye de chanoines reguliers , 2. p. 93.
- Chauve abbaye de Benedictins , 1. p. 74.
- S. Chef abbaye de l'ordre de S. Benoist sécularisée , 1. p. 252.
- Chemin Romain , 2. p. 146.
- Cheminée dans l'église de la sainte Chapelle de Bourges , 1. p. 27.
- Cheminée de Noiriac , 1. p. 38.
- Cheminon abbaye de l'ordre de Cîteaux 1. p. 92.
- Cheri abbaye de l'ordre de Cîteaux , 2. p. 93.
- Chevaliers de S. Jacques de la Foy & de la Paix , leur regle , 2. p. 25.
- Chevaliers de S. Michel créés à Cîteaux , 1. p. 218.
- Chezi abbaye de l'ordre de S. Benoist , 2. p. 76.
- Chiffet Jesuite , son histoire de Tournes , 1. p. 230.
- S. Chignan abbaye de l'ordre de saint Benoist , 2. p. 62.
- Childebert bâtit Notre-Dame de Loches , 1. p. 3.
- Cholet cardinal , son épitaphe , 2. p. 157.
- Choque abbaye de chanoines reguliers , 2. p. 182.
- S. Chrisostôme ms. 1. p. 146.
- Christine Reine de Suede achete les mss. de S. Benoist , & les porte à Rome , 1. p. 66.
- Chronique de Rouen , 1. p. 63.
- Ciboire d'ivoire , 1. p. 68.
- Cicéron ms. 2. p. 139.
- S. Ciline , 2. p. 80.
- Cimetiere des martyrs à Sens , 1. p. 62.
- Cimetiere de Clairvaux 1. p. 99. 100.
- Cireateurs parmi les chanoines reguliers , 1. p. 126.
- Cisoin abbaye de chanoines reguliers , 2. p. 217.
- Cîteaux abbaye & chef d'ordre , 1. p. 198. Epitaphe & sepultures de Cîteaux , 1. p. 198. ancien habit des religieux de Cîteaux , 1. p. 6. Sœurs converses dans l'ordre de Cîteaux , 1. p. 38. 2. p. 185.
- Cisteron ville épiscopale , 1. p. 270.
- Citadele de Perpignan , 2. p. 58.



- La Claire abbaye de Benedictines , 1. p. 258.
- Clairlieu abbaye de l'ordre de Cisteaux , 2. p. 131.
- Clairmarez abbaye de l'ordre de Cisteaux , 2. p. 184.
- Clairvaux abbaye de l'ordre de Cisteaux 1. p. 98. 187.
- Clervaux abbaye de filles à Mets , 2. p. 127.
- S. Claudé , ses reliques , 1. p. 177. Sa Cellule , 1. p. 177.
- S. Claude abbaye de l'ordre de saint Benoît 1. p. 175.
- Claude Granier évêque de Geneve , 1. p. 244.
- Claude de Baize abbé de Fremond , 2. p. 158.
- Claude Petit abbé & restaurateur de la Ferté , 1. p. 226. 227.
- Claude de France , 1. p. 204.
- Claudien ms. 2. p. 87.
- Claudien de triplici statu anima ms. 1. p. 81.
- Clemence abbesse de S. Pierre de Mets 2. p. 115.
- Clemangis , ses lettres , 1. p. 169.
- S. Clement , son chef , 2. p. 218.
- S. Clement abbaye de l'ordre de S. Benoît , 2. p. 113.
- Lettres de Clement IV. 1. p. 94.
- Clement VII. pape , auparavant archevêque de Narbonne , 2. p. 56. son tombeau , son calice & son missel , 1. p. 282.
- Cloîtres triples à la Charité sur Loire , 1. p. 37.
- S. Clotilde représentée avec un pied d'oye 1. p. 50.
- Clou de Nôtre-Seigneur , 1. p. 289.
- Cluaren consul , 1. p. 9.
- Cluny chef d'ordre , abbaye de l'ordre de saint Benoît , 1. p. 227. ses premiers religieux tirez de S. Savin , 1. p. 6.
- Cognac abbé de Ville-loin , 1. p. 4.
- S. Colette , son premier convent , ses constitutions , ses lettres , 1. p. 187.
- S. Colomban , sa regle & ses sermons ms. 1. p. 36.
- S. Colombe de Sens , monastere de Benedictins , 1. p. 82.
- S. Colombe monastere de Benedictines à Vienne , 1. p. 258.
- Collation des chanoines reguliers du Val des écoliers , 1. p. 125.
- Collutius Pierri chancelier de Florence , auteur du livre du siecle & de la religion , 1. p. 73.
- Combelongue abbaye , 2. p. 55.
- Comdom église cathedrale , 2. p. 41.
- Comminges , ville épiscopale , 2. p. 14.
- Comtes de Comminges enterrés à Bonne-font , 2. p. 15.
- Communion des enfans après le baptême , 2. p. 89. 141. du diacre à la grande messe , 2. p. 41. jour de communion parmi les chanoines reguliers du Val des écoliers , 1. p. 124.
- Comtesse de Sapigni dame de Cormici , 2. p. 86.
- Comti cardinal 1. p. 283.
- Conception de la Vierge dans le martyrologe des Jacobins , 1. p. 146.
- Concile d'Agde , 2. p. 63. de Basle ms. 2. p. 204. de Constance ms. 2. p. 198. de Florence , 1. p. 147. de Trente , 1. p. 279. ses actes recueillis par Nicolas , Plume , 2. p. 95.
- S. Concorde évêque d'Arles , 1. p. 280.
- Concorde de S. Benoît d'Aniane , 1. p. 66.
- Confession toutes les semaines parmi les Chanoines reguliers du Val des écoliers , 1. p. 123.
- Confession generale des novices avant de recevoir l'habit , 1. p. 120.
- Conrad moine d'Hirsaug auteur du miroir des vierges , ms. 1. p. 103.
- Conserans ville épiscopale , 2. p. 55.
- Conspiration de Die 1. p. 265.
- S. Constantien , 2. p. 169.
- Hist. de la prise de Constantinople , 2. p. 206.
- Quand les freres Convert doivent af-

- fister à matines, 1. p. 121.  
 Corbie abbaye de l'ordre de S. Benoît fondée par S. Bathilde, 2. p. 170.  
 Corbigni abbaye de l'ordre de S. Benoît, 1. p. 52.  
 Cordeliers seuls à Bourdeaux enterrent les Juifs, 2. p. 8.  
 Cordeliers de Toulouze, 2. p. 48.  
 Cordeliers de Vezelay, 1. p. 54.  
 Cornelian église collegiale, 2. p. 60.  
 Correction des fautes parmi les chevaliers de la Paix, 2. p. 32.  
 La Côte de S. André abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 253.  
 Courone de Charlemagne, 2. p. 61.  
 Couronne de Dagobert, 2. p. 137.  
 Crespin abbaye de l'ordre de saint Benoît, 2. p. 212.  
 La Crete abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 135.  
 Croce d'ivoire, 1. p. 247. 277. 2. p. 13. 51.  
 Croce de S. Bernard, 2. p. 195.  
 Croce de S. Hugues, 1. p. 229.  
 Crisnon abbaye de Benedictines, 1. p. 54.  
 Croix de Nôtre Seigneur, 1. p. 88. 2. p. 133. 218. envoyée à S. Radegonde, 1. p. 10.  
 S. Croix de Mets abbaye de l'ordre des Premontrez, 2. p. 127.  
 S. Croix de Poitiers, abbaye fondée par S. Radegonde, 1. p. 10.  
 Cruas abbaye de l'ordre de S. Benoît, 1. p. 297.  
 Crucifix habillez 1. p. 137. 300. 2. p. 36. habillez & mitrez, 1. p. 279. habillez & couronnez, 2. p. 60.  
 Cryptes souterraines d'Apt, 1. p. 285.  
 S. Cyprien mf. 2. p. 12. 87. 92.  
 S. Cyprien abbaye de l'ordre de S. Benoît à Poitiers, 1. p. 10.  
 S. Cyran abbaye, 1. p. 17.
- D
- L**ettre de Monseigneur le Dauphin à l'abbesse du Saufoy, 2. p. 216.  
 Decretales des papes, mf. 2. p. 95.  
 Dedicace de 144. églises par un seul évêque, 2. p. 91.  
 De la mare conseiller de Dijon, sa bibliotheque, 1. p. 146.  
 S. Delphine, 1. p. 286.  
 S. Denys de Mons, abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 208.  
 S. Denys de Reims, abbaye de l'ordre de S. Augustin, 2. p. 86.  
 S. Desiré évêque de Châlon, 1. p. 225.  
 Deuvres abbaye, 1. p. 21.  
 Didier de la Cour, prieur de S. Venne, reformateur de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 94. son épitaphe, 2. p. 97. lettre touchant ses dispositions dans sa dernière maladie, & sa mort, 2. p. 94.  
 Dié ville épiscopale, 1. p. 264.  
 S. Dié évêque de Nevers, 2. p. 136.  
 S. Dié collegiale, autrefois abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 137.  
 Digne ville épiscopale, 1. p. 270.  
 Dijon capitale de Bourgogne, 1. p. 141.  
 Diptiques de l'église de Bourges, 1. p. 24.  
 S. Disciole, 1. p. 11.  
 S. Disier abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 91.  
 Divinitez anciennes, 2. p. 34.  
 Dole ville de la Franche-Comté, 1. p. 165.  
 S. Dominique prêche à Toulouse, 2. p. 46. il y fonde son ordre, 2. p. 48.  
 Dominique abbé de Charroux, 1. p. 15.  
 Dominos portez par des femmes en Gascogne, 2. p. 10.  
 S. Domitien abbé de S. Rembert, 1. p. 239.  
 Dom-Martin abbaye de Premontrez, 2. p. 178.  
 S. Domnole évêque du Mans, 1. p. 74.  
 Donat évêque de Cassel, 1. p. 210.  
 Donat mf. 2. p. 138.  
 Dorefele abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 194.  
 Dorlans abbaye de Benedictines, 2. p. 176.  
 Douay ville des Pais-Bas, 2. p. 218.

Dreux de Trainel, 1. p. 83.  
 Les Dunes abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 2. p. 191.  
 Dunkerque, 2. p. 187.  
 Duprat chancelier, 1. p. 61.

## E

**E** Aulne abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 2. p. 36.  
 Ebbon de Charanton, fondateur de  
 Noirlac, 1. p. 38.  
 Eberard comte, fondateur de Morbac,  
 2. p. 138.  
 Ebers-Munster abbaye de l'ordre de S.  
 Benoist, 2. p. 144.  
 Ebrard évêque de Norvic, 1. p. 150.  
 Ebrard compilateur du lectionnaire de S.  
 Germain d'Auxerre, 1. p. 56.  
 S. Ebregele évêque de Meaux, 2. p. 74.  
 Ebroin évêque de Poitiers, 1. p. 83.  
 Ecriture Sainte sur l'aigle de l'église de  
 Châlon, 1. p. 215.  
 Edme de la Croix, abbé de Cîteaux,  
 1. p. 217.  
 S. Edmond archevêque de Cantorbie,  
 ses ornemens & ses reliques, 1. p. 57.  
 58.  
 Effroy seigneur de Prulli fonde une  
 abbaye, 1. p. 5.  
 Eglise de Mets, 2. p. 110.  
 L'Eglise de Vienne, 1. p. 259.  
 Eglise de Charroux magnifique, 1. p.  
 15.  
 Eglise de Morbac dans l'intérieur du  
 monastere, 2. p. 138. les femmes n'en-  
 troient pas autresfois dans l'église de  
 S. Michel de Coxan, 2. p. 59. ni dans cel-  
 le des chanoines reguliers d'Oigny, 1.  
 p. 159. l'entrée de celle de Pontigny est  
 permise aux femmes Angloises, 1. p.  
 58.  
 Elan abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2.  
 p. 150.  
 Election du maistre de l'ordre militaire  
 de la Foy & de la Paix, 2. p. 28.  
 Elion d'Amoncourt abbé de Bouleucourt,  
 1. p. 97.

Elisabeth abbesse de S. Pierre de Mets,  
 2. p. 116.  
 S. Elzcard, son tombeau, 1. p. 285.  
 Embrun ville archiepiscopale, 1. p.  
 268.  
 S. Emeline, 1. p. 97.  
 Emeline de Mortmor, 1. p. 71.  
 Emery vicomte de Narbonne, fonda-  
 teur de Fontfroid, 2. p. 55.  
 S. Emilion Breton, 2. p. 8.  
 S. Emilion abbaye secularisée, 2. p. 8.  
 Amphitheatre de Bourdeaux, 2. p. 8.  
 de Nismes, 1. p. 308. de Xaintes, 2.  
 p. 7.  
 S. Eodad martyr, 1. p. 62.  
 S. Ephrem ms. 1. p. 19. 2. p. 166.  
 Epine de la couronne de Nostre-Sei-  
 gneur 1. p. 27. 65. 2. p. 36. 93. 133.  
 Erard de Foissy, 1. p. 82.  
 Erard de Trainel, 1. p. 83.  
 Erasme, sa lettre touchant la presence  
 réelle, 1. p. 262. son sepulcre, 2. p.  
 142.  
 Ermengarde abbesse de Jouare, 2. p.  
 74.  
 Ermengarde femme de Raoul roy de  
 Bourgogne, fondatrice de Taloire, 1.  
 p. 244.  
 Ermengarde d'Aumarez, 2. p. 154.  
 Ermentrude abbesse d'Halnon, 2. p.  
 215.  
 S. Ermine, 2. p. 206.  
 Ernaul abbé sur Isaye, ms. 1. p. 102.  
 L'Escale-Dieu abbaye, 2. p. 14.  
 Eschalis abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 1. p. 184.  
 Escoute, abbaye de chanoines reguliers,  
 2. p. 192.  
 Eschichus chantre de S. Caprais d'Ag-  
 gen, 2. p. 42.  
 Esmaniers de Ceres, 1. p. 97.  
 Espagne abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 2. p. 176.  
 Espein-lieu abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 2. p. 211.  
 Estival abbaye de Premontrez, 2. p. 130.  
 Eitoles des évêques croisées, 1. p. 178.  
 L'Étanche abbaye de Premontrez 2. p. 130.

- Sang de S. Estienne, 1. p. 32.  
 S. Estienne évêque de Die 1. p. 283. 266.  
 S. Estienne abbé de Cîteaux, 1. p. 214. 216. 220.  
 S. Estienne de Dijon abbaye de chanoines reguliers, secularisée, 1. p. 143.  
 S. Estienne de Nevers monastere de Cluny, 1. p. 49.  
 S. Estienne de Reims abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 86.  
 S. Estienne de Strasbourg abbaye, 2. p. 146.  
 S. Etienne de Troyes collegiale fondée par le comte Henry, 1. p. 90.  
 Estienne de Langron archevêque de Cantorbrie, ses ouvrages, 1. p. 20. 83. 102. 2. p. 155.  
 Estienne prieur de Sienne, 2. p. 205.  
 Estienne comte Bourgogne, 1. p. 167.  
 Estienne d'Aligre chancelier de France, 1. p. 76.  
 Estienne Durant premier president de Touloufe, son épitaphe, 2. p. 48.  
 Estienne de Leurmailon, 2. p. 155.  
 Estienne de Mort-Fontaine, 2. p. 154.  
 Estienne de Sailhanaco, 2. p. 48.  
 Estienne de Sancerre, 1. p. 71.  
 L'Etoile abbaye de l'ordre de Cîteaux, de l'étrouite observance, 1. p. 7.  
 Etude dans les monasteres de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 10.  
 Evangile chanté à la messe en Grec, & en Latin, 1. p. 137. au jubé, 2. p. 35. dans la chaire du prédicateur, 2. p. 58.  
 Evangile écrite en lettre d'or, 2. p. 175. texte des évangiles anciens, 1. p. 8. 2. p. 95.  
 Evantail pour la messe, 1. p. 231.  
 Eucharistie conservée dans une boîte d'Ivoire, 1. p. 156. dans une colombe de cuivre, 2. p. 75. dans une tour, 1. p. 21. 239. à côté de l'autel, 1. p. 147. 160. 247. 254. 2. p. 13. 183. 195. 197. dans une chapelle particuliere, 2. p. 15. 38. elle n'est point conservée à la cathedrale de Toulon 1. p. 275. ni exposée en celle de Rieux, 2. p. 35. elle étoit autrefois rarement exposée, 2. p. 170.  
 S. Eucher évêque d'Orleans, 2. p. 199.  
 S. Eucher, ms. 1. p. 177.  
 S. Eucife abbé de la Celle, 1. p. 20.  
 S. Eude de Bourgogne, fondateur de Cîteaux, 1. p. 198. 215.  
 S. Eude de Bourgogne, fondateur du Val des Choux, 1. p. 112.  
 Eude de Chatillon cardinal apostat, son contract de mariage, 1. p. 182.  
 Eude de Marcient, son épitaphe, 2. p. 37.  
 Eude de Pardilhan commandeur des chevaliers de la Foy & de la Paix, 2. p. 34.  
 L'Evêque de Poitiers baptize trois enfans le samedi saint, 1. p. 9.  
 Les Evêques de Rieux nommés à la messe le jour de leur anniversaire, 2. p. 34.  
 Evêques protestans en Angleterre, sans caractère, 2. p. 6.  
 Eversham abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 188.  
 Eugene III. pape, autrefois chauftrier de Clairvaux, 1. p. 102. consacre l'église de Fontenet, 1. p. 150.  
 Eugene IV. envoie la Sainte Hostie à Philippe le Bon duc de Bourgogne, 1. p. 144.  
 S. Evilasius en l'abbaye de la Prée, 1. p. 22.  
 Euladius évêque de Nevers, 1. p. 49.  
 S. Eulalie, son chef à Perpignan, 2. p. 58.  
 S. Euphrone évêque d'Autun, 1. p. 161.  
 S. Evre abbaye de l'ordre de S. Benoit, 2. p. 130.  
 Eusebe, son histoire ecclesiastique, ms. 1. p. 67. 90. 184. commentée par Tostat, 1. p. 145.  
 Eusebe Emulense, ses homelies attribuée à Eusebe de Cesarée, 2. p. 136.  
 Eustache femme de Dreux de Mello, 1. p. 150.  
 S. Eustase abbé de Luxeuil, 1. p. 168.  
 S. Eutrope évêque de Xainte 2. p. 7.  
 Extreme-Onction, sa forme, 2. p. 89.



- Extrême-Onction avant le Viatique, 1. p. 185.
- Extrême-Onction parmi les Chanoines reguliers, 1. p. 128.
- F
- F**abas abbaye, 2. p. 16.
- Faife abbaye 1. p. 8.
- Falcon de Reon, fondateur de Mesieres, 1. p. 224.
- Falcon moine de Tournus écrit la chronique de son monastere, 1. p. 230.
- Falempin abbaye de l'ordre de S. Augustin, 2. p. 207.
- Fastrede abbé de Cisteaux 1. p. 214.
- Favernay abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 167.
- Fausse pere de S. Symphorien, 1. p. 161.
- S. Fauste en l'abbaye de la Prée, 1. p. 22.
- Faux monnoyeur, 1. p. 271.
- Felanus évêque d'Espagne 1. p. 244.
- S. Felicité en l'abbaye de Beaulieu, 1. p. 21.
- Felicité Dame de Pyrois, 2. p. 77.
- Felix Vialart Saint évêque de Châlons, 2. p. 90.
- Ferrand diacre *ad reginum comitem*, 1. p. 81.
- Ferry d'Omont, 2. p. 156.
- Ferry de Parroy, 2. p. 135.
- Ferrieres abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 68.
- La Ferté abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 226.
- Feuillent abbaye, 2. p. 16.
- Flabellum pour chasser les mouches à la Messe, 1. p. 232.
- Flandrine de Montpezat fondatrice de Bonnefont, 2. p. 15.
- Flaran abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 41.
- S. Flavit, ses reliques, 1. p. 82.
- Flines abbaye de l'ordre de Cisteaux, fondée par Marguerite comtesse de Flandre & de Haynaut, 2. p. 217.
- ses lettres touchant les reliques qu'elle y donne, 2. p. 217.
- Florence de Verguigneul fondatrice du monastere de la Paix à Douay, 2. p. 218. sa vie, 2. p. 219.
- Florival abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 202.
- Fondation d'une Messe gravée sur la table de l'autel, 1. p. 30.
- Fontaine de S. Bernard, 1. p. 185.
- Fontaine de Haute-Combe 1. p. 240.
- Fontaines minerales d'Acqs, 2. p. 10.
- Fontaines les Blanches, abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 179.
- Fontaine le Comte abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 13.
- Fontaine-Jean, abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 181.
- Fontcombaud abbaye fondée par Pierre de l'Etoile, 1. p. 16.
- Fontfroid abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 55.
- Fontenelle abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 212.
- Fontenet abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 149.
- Fontevrauld abbaye d'hommes & de filles, 2. p. 3. nombre des religieuses de Fontevraux réduit à trois cens, 2. p. 4. trois communautez de filles à Fontevrauld, & deux d'hommes, 2. p. 5.
- Font-Guillen abbaye, 2. p. 10.
- Font-Morigni abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 38.
- Fonts Baptismaux de l'église de Mets, 2. p. 111.
- Forest abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 207.
- Formeselle abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 190.
- Formule de profession des chevaliers de la Foy & de la Paix, 2. p. 34.
- Foulque Nera comte d'Anjou, son épitaphe, 1. p. 2.
- Four de l'abbaye de l'Alne, 2. p. 209.
- S. Franchet archevêque de Sens, 1. p. 161.
- Franco abbé d'Afflighem, 2. p. 194.
- Franco abbé de Noiriac, 1. p. 39.

- S. François, sa vie écrite par un de ses disciples, 1. p. 74.
- S. François de Paule, 1. p. 310. 311. 2. p. 164. sa lettre au gouverneur d'Amiens, 1. p. 109.
- S. François de Sales, 1. p. 110. 241. ses lettres, 1. p. 111. ses propheties, 1. p. 111.
- François d'Aligre abbé de S. Jacques de Provins, 1. p. 76.
- François de Boüies chevalier 1. p. 97.
- François Gentil célèbre sculpteur, 1. p. 92.
- Franquevaux abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 311.
- Freculfe, son histoire ms. 1. p. 90. 2. p. 149.
- Fröderic d'Aragon prince de Tarente, 1. p. 22.
- Fréderic comte, enterré à saint Venne, 2. p. 96.
- Frèderone femme de Charles le simple, 2. p. 84.
- Frejus ville épiscopale, 1. p. 274.
- Fretellus archidiacre d'Antioche, son traité des lieux saints ms. 1. 103.
- Frideburge promise en mariage à Sigebert religieuse de saint Pierre de Metz, 2. p. 115.
- Friestrof abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 146.
- Froidmont abbaye de l'ordre de Cîteaux 2. p. 158. statuts de Froidmont, 2. p. 158.
- S. Frotbert abbé de Moutier-la-Celle, 1. p. 87.
- S. Fulgence, ses reliques, 1. p. 31.
- Fulgence abbé d'Aslighen, 2. p. 194.
- S. Fulien abbaye de Premontrez 2. p. 208.
- Furnes abbaye de l'ordre de Premontrez, 2. p. 188.
- S. Fuscien abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 172.

## G

G Evêque de Comminge, 2. p. 25.  
Gabriel Marié confesseur de sainte

Jeanne de Valois, 1. p. 34.

Gabrielle de Bourbon enterrée à Thouars, 2. p. 6.

Galeriens de Marseille, 1. p. 276.

Gand ville épiscopale, 2. p. 192.

Gap ville épiscopale 1. p. 268.

Garcias Sancius Curvus comte de Gasconne, 2. p. 40.

Garfias Arnaud comte d'Asfarac, 2. p. 41.

Le Gard abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 172.

Garnier évêque de Langres, son glossaire 1. p. 102.

Garnier de Trainel, 1. p. 84.

Comtes de Gascogne, leur origine, 2. p. 40.

Gaspard de Coligny brûle l'abbaye de la Ferté, 1. p. 226.

Gaspard de Courtenay, 1. p. 183.

Gaston Gentil-homme François consacré au service des malades, 1. p. 260.

S. Gaucher premier abbé de Quinci, 1. p. 33.

S. Gaudens, ville, 2. p. 15.

S. Gauderic Berger, 2. p. 54.

S. Gautier abbé de Quincy, 1. p. 107.

Gautier évêque d'Aire, 1. p. 283.

Gautier évêque de Châlons, 1. p. 223.

Gautier évêque de Chartres, 1. p. 81.

Gautier évêque de Maguelonne sur les pseaumes, 1. p. 27.

Gautier évêque de Poitiers, son tombeau, 1. p. 12.

Gautier abbé de Tournus, 1. p. 230.

Gautier chambellan de Philippe Auguste, 1. p. 71.

Gautier de Bassac enterré à la Prée, 1. p. 23.

Gautier sur l'apocalypse, 1. p. 19.

Gauzmarus abbé de Moutier-la-Celle, 1. p. 87.

Gedeon archevêque de Besençon, 1. p. 175.

Gelase enterré à Clony, 1. p. 228.

Gembloux abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 202.

Geneve environnée de Catholiques, 1. p. 241.

- S. Genest évêque d'Arles, 1. p. 280.  
 S. Genest abbaye de Benedictines, 2. p. 63.  
 S. Genouft, ses reliques, 1. p. 135.  
 S. Genis abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 61.  
 S. Genouft abbaye de Benedictins, 1. p. 18.  
 Genuffection devant le texte des Evangeliques, 2. p. 35.  
 Geoffroy abbé d'Igny & de Clervaux, 2. p. 87.  
 Geoffroy abbé de Rigny sur les proverbes, ms. 1. p. 102.  
 Geoffroy Cholet prieur de Sauvigny, 1. p. 46.  
 Geoffroy de Haute-Combe, sur les Cantiques, 2. p. 152.  
 Geoffroy Grifegonelle comte d'Anjou, fondateur de Nostre-Dame de Loches, 1. p. 3.  
 Geoffroy seigneur de Prully, 1. p. 5.  
 Geoffroy Coulon écuyer tranchant du roy Charles V. 1. p. 81.  
 Georges d'Amboise cardinal, 1. p. 28.  
 Georges Viole prieur de S. Germain d'Auxerre, 1. p. 57.  
 Georqe de Breteuil sur l'Exode, 1. p. 81.  
 S. Gerard religieux de Corbie, fondateur de la Sauve, 2. p. 8.  
 Gerard abbé de Florine religieux de Signy, 2. p. 150.  
 Gerard religieux de Farfe, & ensuite de Clervaux, 1. p. 105.  
 Vie de Gerard le Grand, 2. p. 206.  
 Gerard de Chauvirey, 1. p. 140.  
 Gerard de Fracheto, 2. p. 48.  
 Gerard de Grandson évêque de Verdun, 2. p. 147.  
 Gerard de Los fondateur Herkenrode, 2. p. 190.  
 Gerard de Louze, 2. p. 154.  
 Gerard de Rouffillon, fondateur de Poitiers & de Veselay, 1. p. 105. sa vie, 2. p. 206.  
 Gerard Franche-Lion comte d'Armagnac, 2. p. 41.  
 Girault comte d'Armagnac, 2. p. 41.  
 Gerberge reine de France, 2. p. 84.  
 Gerlon abbé de l'Aumône, 1. p. 218.  
 S. Germer abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 164.  
 S. Germain évêque d'Auxerre, 1. p. 56. sa vie & sa fête, 1. p. 155.  
 S. Germain évêque de Paris, 1. p. 161.  
 S. Germain abbaye de l'ordre de S. Benoist à Auxerre, 1. p. 55.  
 Gerfon, 2. p. 205.  
 S. Gertrude abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 203.  
 Gervais abbé du Parc, 1. p. 102.  
 S. Gibrien, 2. p. 80.  
 Gigeant abbaye de Benedictines, 2. p. 65.  
 Gigni monastere de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 175.  
 Gilbert de la Porrée évêque de Poitiers, son tombeau, 1. p. 9.  
 Gilbert Nicolas confesseur de sainte Jeanne de Valois, 1. p. 34.  
 Gilbert diacre d'Auxerre, 1. p. 19.  
 S. Gilles abbaye secularisée, 1. p. 311.  
 Gille de Toscaris 1. p. 150.  
 Gillibert abbé de Cîteaux, 1. p. 214.  
 Gilon de Vernot chevalier, 1. p. 72.  
 Gimon abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 37. 46.  
 Girard premier abbé de Clervaux, 1. p. 101.  
 Girard premier prieur de la Charité, 1. p. 37.  
 Gillenghien abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 208.  
 Glossaire, ms. 1. p. 27.  
 S. Glossinde abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 114.  
 Gobert d'Apremont religieux de Villers, 2. p. 201.  
 Godebert de Pruilli fondateur de saint Martin de Boffay, 1. p. 6.  
 Godefroy de Bouillon roi de Jerusalem, sa couronne à Boulogne, 2. p. 180.  
 Godefroy de Erabant, 2. p. 77.  
 Godefroy duc enterré à S. Venne, 2. p. 96.  
 Godescalque moine d'Orbais, 2. p. 75.

- Godeau évêque de Grace & de Vence, 1. p. 273.
- Gontian roy fondateur de l'église de Maurienne, 1. p. 247. & du Monastere de S. Marcel de Châlon, 1. p. 225.
- Gorelle Beguine, 1. p. 72.
- Gorze abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 146.
- S. Gofvin, 1. p. 97.
- S. Gozvin abbé de Cisteaux, 1. p. 214.
- Grace ville épiscopale, 1. p. 273.
- Grace-Dieu abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 170.
- Grandmontains reformez, leur austerités, 1. p. 59.
- Gramond abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 208.
- La Grassé de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 55.
- Gratien, son decret donné à Clervaux par Alain évêque d'Auxerre, 1. p. 103.
- S. Gregoire évêque de Langres, 1. p. 137. 143. 145.
- S. Gregoire ms. 2. p. 12. 87. 92. 138. ses dialogues ms. 1. p. 152.
- Grimoaldus évêque de Poitiers, 1. p. 15.
- Gronimbrile abbaye de chanoinesses religieuses, 2. p. 194.
- Grovestein fait une intrusion dans la Champagne, 2. p. 88.
- Guerin évêque d'Amiens, 1. p. 228.
- Gueric abbé d'Igny, 2. p. 87. ses sermons, 1. p. 19.
- Guy Paré cardinal & archevêque de Reims, 1. p. 211.
- Guy évêque de Langres, 1. p. 243.
- Guy prieur du Val des Chous, 1. p. 112.
- Guy comte d'Albion, 1. p. 230.
- Guy comte de Macon religieux de Cluny, 1. p. 209.
- Guy de Chamillon, 2. p. 177.
- Guy de Dampierre comte de Flandres, 2. p. 217.
- Guy de Joubert, 2. p. 154.
- Guy de Rochefort chancelier enterré à Cisteaux, 1. p. 205.
- Guy de Trainel, 1. p. 83.
- S. Guibert fondateur de Gembloux, 2. p. 202.
- Guifroid comte de Cerdaigne fondateur de l'abbaye de Canigoux, 2. p. 59.
- Guigues, ses status ms. 2. p. 150.
- Guigues Dauphin, 1. p. 263. fondateur & religieux de Cornillon, 1. p. 247.
- S. Guilhem abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 64.
- S. Guillaïn évêque & abbé, 2. p. 211.
- S. Guillaïn abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 211.
- S. Guillaume archevêque de Bourges, son office, 1. p. 33. ses reliques, 1. p. 54.
- S. Guillaume duc de Gellone, sa vie, 1. p. 27.
- Guillaume de Joinville archevêque de Reims, son tombeau, 1. p. 100.
- Guillaume archevêque de Sens, 1. p. 55.
- Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, 2. p. 92. ses morales 1. p. 102.
- Guillaume de Crevecoeur évêque de Coutance, 2. p. 165.
- Guillaume évêque de Meaux, 1. p. 70.
- Guillaume évêque de Toul & de Tournay & abbé de S. Bertin, 2. p. 183.
- Guillaume Egon de Furstenberg abbé de Barbeau, 1. p. 70.
- Guillaume abbé de Cisteaux, 1. p. 214.
- Guillaume abbé de Noirlac, 1. p. 39.
- Guillaume abbé de S. Genis, 2. p. 62.
- Guillaume abbé de S. Thierry religieux à Signy, 2. p. 150.
- Guillaume de Vernet doyen d'Eprenon, 1. p. 72.
- Guillaume de Montaigu religieux de Clervaux auteur des Fleurs recueillies des ouvrages de S. Bernard, 1. p. 102.
- Guillaume comte d'Astarac, 2. p. 41.
- Guillaume Astanova comte de Fesensac, 2. p. 40. 41.
- Guillaume Gatsic comte de Fezensac, 2. p. 40.
- Guillaume comte de Geneve, 1. p. 242.
- Guillaume comte de Nevers, 1. p. 149.
- Guillaume comte de Perdinac, 2. p. 41.



Guillaume comte de Poitiers fondateur de Moutier-Neuf, 1. p. 10.  
 Guillaume de Monte-Cathano vicomte de Bearn fondateur de l'ordre militaire de la Foy & de la Paix, 2. p. 26.  
 Guillaume de Aleona, 2. p. 186.  
 Guillaume de Boldenfele, son traité de la description de la terre Sainte, 2. p. 139.  
 Guillaume de Chaufour, 1. p. 140.  
 Guillaume de Malmesburi mf. 2. p. 210.  
 Guillaume de Margné, 1. p. 215.  
 Guillaume de Nefle surnommé le Petit, 1. p. 71.  
 Guillaume de Prunas 1. p. 184.  
 Guillaume Sancius, 2. p. 40.  
 Guillaume de Tanlay, 1. p. 108.  
 Guillimannus prieur de Rouge-Cloître, 2. p. 205.  
 S. Guinefort abbé, 1. p. 30.  
 La Guisfe abbaye de d'Urbanistes, 1. p. 180.

## H

**H**abit violet des chanoines de Besançon, 1. p. 166.  
 Habit de chanoines de Geneve, 1. p. 241.  
 Habits des chanoines de Perpignan, 2. p. 58.  
 Habits des chanoines reguliers du Val des Ecoliers, 1. p. 117.  
 Habits des chevaliers de la Foy & de la Paix, 2. p. 29.  
 Habit ancien de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 6. 127.  
 Habit ancien des Cordeliers, 1. p. 285.  
 Hæften Prevost, d'Asslighen, 2. p. 194.  
 Haimon sur les épitres de saint Paul, 2. p. 169.  
 Hallix de Montalbe abbesse de S. Pierre de Metz, 2. p. 117.  
 Ham abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 282.  
 Hardouin évêque de Come, 1. p. 150.  
 Harigerus abbé de Lobbe, 2. p. 210.  
 Hariulf abbé d'Audenbourg auteur de la chronique de S. Riquier, 2. p. 176.  
 Hafnon abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 214.  
 Haute-combe abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 240.  
 Haute-fontaine abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 91.  
 Hautvilliers abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 78.  
 Les Hayes abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 247.  
 S. Helene, ses reliques, 2. p. 78.  
 S. Helene de Forest, 2. p. 207.  
 Helinand religieux de Froidmont, 2. p. 158.  
 S. Hermeland, ses reliques, 1. p. 3.  
 Helne ville épiscopale, 2. p. 62.  
 Henry évêque d'Autun, 1. p. 206.  
 Henry abbé du Mont S. Marie, & ensuite évêque de Troyes, 1. p. 102.  
 Helois abbesse du Paraclat, 1. p. 85.  
 S. Henry souter son sceptre & sa couronne à S. Richard, 2. p. 95.  
 Henry Caëtan cardinal de S. Pudencienne, 2. p. 18.  
 Henry évêque de Troyes, 1. p. 97. 150.  
 Henry de Grandson évêque de Verdun, 2. p. 147.  
 Henry abbé de Clairvaux 2. p. 152.  
 Henry Henson abbé de S. Michel 2. p. 129.  
 Henry roy d'Angleterre enterré à Fontevrault, 2. p. 4.  
 Henry II. Roy de France, ses lettres 1. p. 253.  
 Henry duc de Brabant, 2. p. 77. 203. 204.  
 Henry comte de Bar Fondateur de l'abbaye de S. Houë, 2. p. 92.  
 Henry comte de Troyes, 1. p. 88. fondateur de la collegiale de S. Estienne, 1. p. 90.  
 Henry comte de Vaudemont, 2. p. 92.  
 Henry Chauderon chevalier, 1. p. 97.  
 Henry de Harcourt, 2. p. 153.  
 Henry de Mercy, 2. p. 148.  
 Henry seigneur de Parc, 1. p. 82.  
 Henry de Ville-Neuve sieur de Trainel, 1. p. 84.

- Henriette de S. Hilaire , 1. p. 213.  
 Herbert de Boschan écrit la vie de S. Thomas de Cantorbie 2. p. 169.  
 Heriman évêque de Nevers , 1. p. 49.  
 50.  
 Heriman comte enterré à S. Venne , 2. p. 96.  
 Herkenrode abbaye de l'ordre de Cîteaux , 2. p. 199.  
 Hermeftade abbaye de l'ordre de Cîteaux , 2. p. 192.  
 Hernal de Mez Heaumier du roy , 1. p. 72.  
 Hervée tresorier de S. Martin de Tours, met des Religieux à Prulli , 1. p. 5.  
 Hervée moine du Bourdiu , ses commentaires sur les petits prophetes , 1. p. 57.  
 Heures d'un duc de Bretagne , 2. p. 3.  
 S. Hidulphe archevêque de Treves, fondateur de Moyen-moutier , 2. p. 135.  
 136.  
 S. Hilaire évêque de Poitiers, mss. de ses ouvrages , 1. p. 28. 2. p. 92. 139.  
 S. Hilaire évêque d'Arles , 1. p. 280. ses reliques 1. p. 8.  
 S. Hilaire abbaye de l'ordre de S. Benoît , 2. p. 51.  
 S. Hilaire de Poitiers ancienne abbaye , 1. p. 9.  
 S. Hildegarde , ses lettres , 2. p. 201.  
 Hilperic sur le compute 2. p. 210.  
 Hincmar archevêque de Reims , 2. p. 80. 83.  
 S. Hippolite abbaye , 1. p. 29.  
 Histoire des guerres de la terre Sainte , 2. p. 204.  
 Histoire des troubles causez par les heretiques de Hollande , 2. p. 189.  
 Homere ms. 2. p. 209.  
 Horace ms. 1. p. 94.  
 Hôpital de Befençon 1. p. 166.  
 Hospitalité recommandée aux chevaliers de la Foy & de la Paix , 2. p. 28.  
 Office de l'Hostelier du Val des écoliers , 1. p. 117.  
 Hostes reçus hors des lieux reguliers du monastere , 1. p. 37.  
 S. Hostie de Dijon , 1. p. 144.  
 S. Hostie de Favernay , 1. p. 167.  
 Hostie dont il est sorti du Sang , 2. p. 199.  
 Sainte Houë abbaye de l'ordre de Cîteaux , 2. p. 92.  
 Hugues évêque d'Auxerre , 1. p. 150.  
 Hugues de Montaigne évêque d'Auxerre , 1. p. 55.  
 Hugues de Chatillon évêque de Comminges , 2. p. 15.  
 Hugues III. évêque de Nevers , 1. p. 49.  
 S. Hugues abbé de Cluny , 1. p. 173.  
 228. ses habits , 1. p. 229. il veut s'emparer de l'abbaye de S. Cyprien , 1. p. 10. il nomme quatre abbez à Moutier-Neuf , 1. p. 10.  
 Hugues de Fleury ms. 2. p. 199.  
 Hugues de Fouillon auteur du Cloistre de l'Ame , 1. p. 83.  
 Hugues de S. Victor sur les psaumes ms. 1. p. 27.  
 Hugues II. duc de Bourgogne , 1. p. 215. enterré à Cîteaux , 1. p. 198.  
 Hugues 3. duc de Bourgogne 1. p. 198.  
 Hugues comte de Bourgogne 1. p. 138.  
 Hugues de Lusignan fondateur de Valence , 1. p. 13.  
 Hugues de Chaudron , 1. p. 97.  
 Huguette Bouton 1. p. 213.  
 S. Humbeline sœur de S. Bernard , 1. p. 148.  
 Humbert cardinal , 2. p. 136.  
 Humbert évêque d'Autun 1. p. 150.  
 Humbert abbé d'Igny , 1. p. 101. 2. p. 87.  
 Humbert prieur du Val-des-Choux , 1. p. 112.  
 Hussites , 2. p. 139.
- I
- J évêque du Mans 1. p. 81.  
 J. S. Jacob évêque de Toul , 1. p. 145.  
 Jacobins de la reforme du p. Antoine , 1. p. 292.  
 Jacobins de Bourdeaux 2. p. 7.

- Jacobins de Troyes, 1. p. 93.  
 Jacqueline de Chatillon, 2. p. 155.  
 S. Jacques de Beffers abbaye de S. Augustin, 2. p. 63.  
 S. Jacques de Provins abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 76.  
 S. Jacques de Vitry abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 91.  
 Jacques Huraul évêque d'Autun 1. p. 156.  
 Jacques Spifame évêque de Nevers, 1. p. 47.  
 Jacques de S. Gelais évêque d'Uzes, 1. p. 310.  
 Jacques du Breuil chanoine de Bourges, 1. p. 24.  
 Jacques le Bossu religieux de S. Denys, sa theologie, 1. p. 63.  
 Jacques de Luxembourg, 2. p. 177.  
 Jacques d'Olmont, 2. p. 156.  
 Jacques Willé de Getbervillier, 2. p. 135.  
 Jacques de Vitri ms. 2. p. 198.  
 Jard abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 70.  
 S. Ide de Nivelles, 2. p. 207.  
 Ide fondatrice de Gislenghien, 2. p. 208.  
 S. Jean-Baptiste, son bras, 1. p. 223, son chef, 1. p. 145.  
 S. Jean d'Amiens, abbaye de Prémontrés, 2. p. 172.  
 S. Jean d'Autun abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 160.  
 S. Jean de Cavaillon abbaye de Benedictines, 1. p. 284.  
 S. Jean aux Choux abbaye de Benedictines, 2. p. 146.  
 S. Jean de Dijon, 1. p. 145.  
 S. Jean de Sens abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 62.  
 S. Jean de Therouenne abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 189.  
 S. Jean de Thouars abbaye de Benedictines, 2. p. 5.  
 S. Jean de Valenciennes abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 212.  
 S. Jean de Loone ville de Bourgogne assiegée par l'armée Imperiale, 1. p. 190. évolution des habitans de mourir pour le service du roy, 1. p. 192. levé du siège 192. Privilèges qui leur sont accordez en consideration de leur fidelité, 1. p. 194. Homologuez au Parlement de Dijon, 1. p. 196.  
 Jean xxii. 1. p. 284. son tombeau, 1. p. 282.  
 Jean de la Trimouille cardinal, archevêque d'Ausch, 2. p. 7.  
 Jean Roussel évêque, 1. p. 180.  
 Jean de la Grange évêque d'Amiens cardinal, 1. p. 283.  
 Jean Passelaigue évêque de Bellay, 1. p. 239.  
 Jean-Baptiste Gaud évêque de Marseille, ses miracles, 1. p. 276.  
 Jean de Melun évêque de Poitiers, 1. p. 70.  
 Jean de Manderchest évêque de Strasbourg, 2. p. 145.  
 Jean de Montluc évêque de Valence, 1. p. 264.  
 Jean Loisier abbé de Cîteaux, 1. p. 216.  
 Jean de la Barriere abbé de Feuillent, 2. p. 16. son testament, 2. p. 17.  
 Jean-Petit abbé de S. Martin d'Autun, son tombeau, 1. p. 158.  
 Jean abbé de S. Vandrille 2. p. 168.  
 Jean Soreth general des Carmes, 2. p. 207.  
 Jean de Mont-mirel religieux de Longpont, 2. p. 152.  
 Jean de Luxembourg roy de Boëme, 2. p. 178.  
 Jean de Bruges prince de Stencuse, 2. p. 175.  
 Jean duc de Berry fondateur de la sainte Chapelle de Bourges, 1. p. 27. 29.  
 Jean duc de Brabant, 2. p. 77.  
 Jean comte de Bourgogne, 1. p. 167.  
 Jean de Bourgogne enterré à Charlieu, 1. p. 140.  
 Jean Andrée, son épitaphe, 2. p. 206.  
 Jean de Bonnelle, 1. p. 48.  
 Jean de Brienne bailli & garde des foires de Champagnes, 1. p. 96.

- Jean Charellain de Buret chevalier, 1. p. 72.
- Jean de Chatillon fondateur de la Guiche, 1. p. 180.
- Jean seigneur de Chaumont, 1. p. 64.
- Jean de Comte seigneur de Belleuse, 2. p. 165.
- Jean de Courcelles, son discours prononcé au concile de Basle, 2. p. 165.
- Jean de Courtenay, 1. p. 182.
- Jean de Crevecoeur, 2. p. 165.
- Jean de Fleville chevalier, 2. p. 131.
- Jean de Foilly, 1. p. 82.
- Jean de Garlande de *mysteriis ecclesia*, 2. p. 92.
- Jean de Lignan de *Bello Sacro*, 1. p. 165.
- Jean de Montigny chevalier, 1. p. 81.
- Jean de Nefle, 2. p. 166.
- Jean d'Omont, 2. p. 154.
- Jean d'Orleans docteur, 1. p. 83.
- Jean de Préaux, 2. p. 168.
- Jean de Rocherolles fondateur de l'Annois, 2. p. 167.
- Jean de Sancerre, 1. p. 71.
- Jean de Saintryon, 1. p. 72.
- Jean Hory fameux Peintre, 1. p. 72.
- Jeanne reine de Castille, 2. p. 178.
- Jeanne reine de France, 2. p. 77.
- Jeanne d'Albret reine de Navarre, 2. p. 13.
- Jeanne comtesse d'Alençon, 2. p. 77.
- Jeanne fille du comte de Geneve, 1. p. 212.
- Jeanne de Bois-Guillouft, 2. p. 154.
- Jeanne de Chaloye, 1. p. 71.
- Jeanne de Chante-merle, 1. p. 48.
- Jeanne de S. Cheron dame d'Aillebaudiere & de Chastelet, 2. p. 91.
- Jeanne de Lenocourt, 2. p. 135.
- Jeanne de Lougé, 2. p. 155.
- Jeanne de Luxembourg reine de France & de Navarre enterrée à Ifloudun, 1. p. 22.
- Jeanne de Mello, 2. p. 155.
- Jeanne de Morfontaine, 2. p. 154.
- Jeanne de Valois fondatrice des Annonciades, 1. p. 34. poursuite pour la canonization, 35.
- Jeanne de S. Varcin femme de Dreux de Trainel, 1. p. 83.
- Jeanne de Vendieres abbesse de saint Pierre de Mets, 2. p. 116.
- Jeanne dame de Chaumont, 1. p. 64.
- Igny abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 87.
- S. Ildefonse contre Helvide ms. son traité pour la deffense de la virginité, 2. p. 46.
- Jeremie moine de S. Riquier, & en suite archevêque de Sens, 1. p. 60.
- S. Jérôme son chef, 1. p. 229.
- S. Jérôme ms. 1. p. 90. 2. p. 112. 136. 149. 150.
- Jerôme Petit abbé de l'Etoile, 1. p. 8.
- Jerôme de Ufano Camadule, 1. p. 73.
- Jerôme de S. Michel, 1. p. 213.
- Jerôme de la Souchiepe, 1. p. 216.
- Jeunes parmi les chanoines reguliers, 1. p. 124.
- Image de la Vierge prise pour une divinité, 1. p. 278.
- Imarus cardinal, 1. p. 10. évêque de Tuscule, 1. p. 150.
- Imitation de Jesus-Christ, 1. p. 262. 2. p. 199. 205. attribuée à un Chartreux, 1. p. 146.
- Infirmiers & infirmes des Chanoines reguliers, 1. p. 127.
- Innocent IV. depose à Cluny les privileges du S. Siege, 1. p. 228.
- Innocent VI. pape, son tombeau, 1. p. 282.
- Innocent Masson prieur de la grande Chartreuse, 1. p. 251.
- Inscriptions, 1. p. 162. 163. 187. 253. 257. 260. 261. 292. 294. 295. 309.
- Inscriptions d'Apt, 1. p. 286. & seq.
- Inscriptions, 1. p. 300.
- Joachim abbé de Flores sa concorde de l'ancien & du nouveau Testament, 1. p. 102.
- Job. Explication du livre de Job ancienne, 1. p. 155.
- S. Joire abbaye de Benedictines, 1. p. 252.
- Jolande de Montagu, 1. p. 84.
- Joseph ms. 1. p. 85. 2. p. 46. 210.



- S Joffe sur mer abbaye de Benedic'tins, p. 147.  
 2. p. 178.  
 Joüare abbaye de l'ordre de S. Benoît, Juvenus mf. 1. p. 67. 2. p. 112.  
 2. p. 73. Juvenis historien du Dauphiné, i. p. 279.  
 Joug-Dieu abbaye de l'ordre de S. Benoît, 1. p. 233. Juvigny abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 148.  
 Joüy abbaye de l'ordre de Cîteaux, i. p. 74. L
- Jovin preteur des Gaules, son tombeau, 2. p. 85.  
 La Joye abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 69.  
 Ipres ville épiscopale, 2. p. 188.  
 S. Irenée, son bias, 1. p. 58.  
 S. Irenée abbaye de Chanoines reguliers, 1. p. 255.  
 Isaac évêque de Langres, 1. p. 143.  
 Isabelle de France fille de S. Louis, 1. p. 99.  
 Isabelle de Belrain, 2. p. 135.  
 Isabelle la Truyë, 2. p. 155.  
 S. Iharne abbé de Marseille, 1. p. 277.  
 S. Idore du Souverain bien mf. 1. p. 27. 90. sur le Pentateuque, 1. p. 19. 2. p. 46.  
 Isle florante, 2. p. 185.  
 L'Isle en Barrois abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 92.  
 Isëure monastere de Benedic'tines, 1. p. 46.  
 Nostre-Dame d'Issoudun abbaye, 1. p. 21.  
 Judith abbesse de S. Pierre de Metz, 2. p. 115.  
 Ives de Chartres mf. 2. p. 201.  
 Juifs de Bourdeaux, 2. p. 8.  
 Juifs de Carpentras, 1. p. 209.  
 S. Julien d'Auxerre abbaye de Benedic'tines, 1. p. 57.  
 Julien de Tolède, de *comprobatione extra atatis* 2. p. 84.  
 Julienne prieure de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 207.  
 S. Just archevêque de Bourges, 1. p. 30.  
 S. Juste abbaye de Premontrez, 2. p. 169.  
 Jullemont abbaye de Premontrez, 2.
- Lactance mf. 2. p. 171.  
 Lævinus Ammonius Chartreux, ses lettres, 1. p. 175.  
 Lageri lieu de la naissance d'Urban II. 2. p. 87.  
 Lait de la Vierge, 2. p. 92.  
 Lambert évêque d'Angoulême, 1. p. 150.  
 Landay abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 19.  
 S. Landelin, 2. p. 212.  
 Lanfranc de Corpore Dni mf. 1. p. 83. 2. p. 199.  
 Langres ville épiscopale 1. p. 136.  
 Lannois abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 167.  
 S. Laon abbaye de Touars, 2. p. 5.  
 Larivou, abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 94.  
 Larme de Nostre-Seigneur à Selincourt, 2. p. 172.  
 Lantagalus senateur, son épitaphe, 1. p. 290.  
 S. Laurent, sa machoire, 1. p. 33.  
 S. Laurent de Bourges abbaye de Benedic'tines, 1. p. 40.  
 Lectionnaire de S. Germain d'Auxerre, 1. p. 56.  
 Lectour ville épiscopale 2. p. 43.  
 Lecture durant le repas à la table de l'archevêque de Vienne, 1. p. 259.  
 Leger archevêque de Bourges, 1. p. 39.  
 S. Leon mf. 2. p. 87. 92.  
 Leon ix. pape, 2. p. 136. sacre l'église  
 S. Remy, 2. p. 79.  
 S. Leon évêque de Bayonne, & auparavant archevêque de Rouën, 2. p. 11.  
 S. Leon abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 131.  
 Leonarde d'Amadon mere de Jean de la Barriere abbé de Feuillent, 2. p. 17.  
 Leon

- Leoncel abbaye de l'ordre de Cisteaux ,  
 1. p. 264.  
 S. Leonien abbé de S. Pierre de Vienne,  
 1. p. 257.  
 S. Leotalde évêque d'Ausçh , 2. p. 38.  
 Letins abbaye , 1. p. 273.  
 Lescare ville épiscopale , 2. p. 15.  
 Letalde comte enterré à S. Venne , 2.  
 p. 96.  
 Lezat abbaye de l'ordre de S. Benoist ,  
 2. p. 35.  
 Lieu-Dieu abbaye de l'ordre de Cisteaux,  
 2. p. 173.  
 Ligugé , 1. p. 12.  
 Litterius abbé d'Issoudun archidiacre  
 de Bourges , 1. p. 22.  
 Liturgie Gallicane , 1. p. 168.  
 Liturgie du vendredy Saint , prononcée  
 par l'évêque & les prestres de l'église  
 de Verdun , 2. p. 94.  
 S. Livrade prieuré dépendant de la Chai-  
 se-Dieu , 2. p. 42.  
 Lo , abbaye de chanoines réguliers , 2.  
 p. 188.  
 Lobbe abbaye de l'ordre de S. Benoît ,  
 2. p. 209.  
 Loche église de Nostre-Dame de Lo-  
 che , 1. p. 3.  
 Lombez ville épiscopale , 2. p. 36.  
 Longueville abbaye de l'ordre de S. Be-  
 noit , 2. p. 146.  
 Long-Pont abbaye de l'ordre de Ci-  
 teaux 152.  
 Longuay abbaye de l'ordre de Cisteaux,  
 1. p. 113.  
 Longvilliers abbaye de l'ordre de Cif-  
 teaux , 2. p. 179.  
 Loroy abbaye de l'ordre de Cisteaux ,  
 1. p. 36.  
 Lorrette abbesse de S. Pierre de Metz ,  
 2. p. 116.  
 Los , abbaye de l'ordre de Cisteaux , 2.  
 p. 217.  
 Lothaire roy de France enterré à S. Re-  
 my , 2. p. 4.  
 S. Louis épouse Marguerite de Proven-  
 ce à Sens , 1. p. 60. il fonda l'abbaye  
 de Roysaumont , 2. p. 153. le Lys 1. p.  
 69. son cilice , 1. p. 69. ses reliques , 1.  
 p. 69. son coureau , 1. p. 33. il fait  
 présent d'une épine de la couronne de  
 Nostre-Seigneur à Bourgmoien , 1. p.  
 65. il donne des ornemens à la gran-  
 de Chartreuse , 1. p. 281. ses lettres à  
 la ville de Narbonne , 2. p. 57.  
 S. Louis évêque de Toulouse , 2. p.  
 49.  
 Tableau de S. Louis Bertrand , 1. p. 138.  
 S. Louis abbaye de chanoinesse regu-  
 lieres , 2. p. 110.  
 Louis cardinal de Guise , 2. p. 86.  
 Louis de Lorraine cardinal , 2. p. 86.  
 Louis de la Palue cardinal , 1. p. 238.  
 Louis de Villiers évêque de Beauvais ,  
 2. p. 156.  
 Louis de Bassay abbé de Cisteaux , 1.  
 p. 216.  
 Louis de Blanchefort abbé de Ferrieres ,  
 1. p. 68.  
 Louis le Debonnaire fondateur de saint  
 Giens , 2. p. 61.  
 Louis 1v. roy de France , 2. p. 84.  
 Louis le jeune fondateur de l'abbaye de  
 Barbeau , 1. p. 70. son sepulcre , ibid.  
 Louis x. roy de France , 2. p. 77.  
 Louis 11. roy de France envoie sa cou-  
 ronne à Dijon , 1. p. 144.  
 Lettre de Louis 11. 1. p. 310. 311.  
 Lettre du roy Louis 11v. pour la cano-  
 nization de sainte Jeanne , 1. p. 35.  
 Louis Henry légitimé de Bourbon prin-  
 ce de Neufchâtel , 2. p. 164.  
 Louis comte de Nevers , 1. p. 45.  
 Louis de Cleves comte de Nevers , 1.  
 p. 48.  
 Louis Charles de Courtenay 1. p. 183.  
 Louis de la Trimouille , son épitaphe ,  
 2. p. 6.  
 Louise de Bourbon , 2. p. 73.  
 Louise de Coëvry enterrée à Tours ,  
 2. p. 7.  
 Louise de Lays , 2. p. 189.  
 Louise d'Orleans , 1. p. 183.  
 Louise dame de Tou , 1. p. 6.  
 S. Loup archevêque de Sens , ses reli-  
 ques , 1. p. 82.

- S. Loup de Troyes abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 91.  
 Loup de Ferrieres, 1. p. 68.  
 Louvain ville du Braban, 2. p. 203.  
 S. Luc, son doigt, 1. p. 60.  
 Lucaïn, ms. 1. p. 145.  
 Lucelle abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 141.  
 S. Lucie, ses reliques à S. Vincent de Mets 2. p. 112.  
 S. Lucien abbaye de l'ordre de S. Benoist à Beauvais, 2. p. 137.  
 S. Ludgarde, 2. p. 207.  
 S. Lupicin abbé de Laucone, ses reliques, 1. p. 175.  
 Lupus, son épitaphe, 2. p. 203.  
 Lure abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 17.  
 La vie de Luther, 2. p. 198.  
 Luxeuil abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 168. Saints tirez de Luxeuil, 1. p. 168. évêques & abbés, 1. p. 169.  
 Lyon ville archiépiscope, 1. p. 233.  
 Le Lys abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 69.
- M
- M** Achaire évêque d'Acqs, 21 p. 11.  
 Macheroux abbaye de Prémontrez 2. p. 113.  
 Macon ville épiscopale, 1. p. 233.  
 Martin évêque d'Alexandrie, *de ratione Paschali*, 2. p. 84.  
 S. Madalvée évêque de Verdun, 2. p. 95.  
 S. Magdelaine, 1. p. 285.  
 Magdelaine d'Amboise, 1. p. 22.  
 Magdendal abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 200.  
 Maguelone ville épiscopale, 2. p. 64.  
 Magnant Minime, 2. p. 49.  
 Magnus archevêque de Sens, 1. p. 60.  
 Maison quarrée de Nîmes, 1. p. 308.  
 Maïfieres abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 6.  
 S. Maix nre abbaye dans le Poitou, 1. p. 14.  
 S. Malachie, son tombeau & son calice, 1. p. 99. son chef, 1. p. 104.  
 Malines ville épiscopale, 2. p. 204.  
 Malnoué abbaye de Benedicînes, 1. p. 40.  
 S. Mammert martyr son chef à Langre, 1. p. 138. 211.  
 Manassez de Milly fondateur de Beau-pré, 2. p. 105.  
 Mancel, sçavant d'Arles, 1. p. 280. son épitaphe, 1. p. 281.  
 Mangay de Naffonville, 2. p. 131.  
 S. Manluï abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 130.  
 Manufacture de Bourdeaux 2. p. 8.  
 S. Marc, son chef, 1. p. 104.  
 Marc-Antoine & Cleopatre representé sur un agathe, 1. p. 52.  
 S. Marcel de Châlon monastere de l'ordre de S. Benoist fondé par le roy Gontrand, 1. p. 225.  
 S. Marcel abbaye de Benedicînes 1. p. 284.  
 S. Marcien abbé, 1. p. 285.  
 Marculfe auteur des Formules abbé de S. Aultrix de Bourges, 1. p. 29.  
 S. Marguerite, ses reliques 1. p. 88.  
 Marguerite du Hamel abbesse de saint Pierre de Mels, ses bulles, 2. p. 118.  
 Marguerite reine de France, 2. p. 78.  
 Marguerite reine de Navarre, son tombeau 1. p. 99.  
 Marguerite fille de Philippe le Long roy de France, 1. p. 48.  
 Marguerite fille de Henry duc de Brabant, 2. p. 202.  
 Marguerite vicomtesse de Poix, 2. p. 168.  
 Marguerite de Chamble, 2. p. 131.  
 Marguerite de Fontenay, 1. p. 48.  
 Marguerite d'Oiselet dame de Chauvrais, 1. p. 140.  
 Marguerite des Quesnes, 2. p. 168.  
 Marguerite de Vienne, 1. p. 213.  
 S. Marie aux Bois abbaye de Prémontrez, 2. p. 118.  
 Marie Gabrielle Eleonore de Bourbon, religieuse de Fontevrault, 2. p. 4.  
 Marie de Bourgogne imperatrice, 2. p. 191.

- Marie reine de France, 2. p. 77.  
 Marie d'Albret duchesse de Nevers, 1. p. 48.  
 Marie Yolande fille aînée de Eudes de Bourgogne, & de Mathilde seconde vicomtesse de Nevers, 1. p. 48.  
 Marie de Cleves, 1. p. 48.  
 Marie Chambellant, épouse de Guy de Rochefort chancelier, 1. p. 203.  
 Marie de Lamet épouse de Louis Charles de Courtenay, 1. p. 183.  
 Marie de la Haye, 2. p. 168.  
 Marie de Massere, 1. p. 48.  
 Marie Recouvre femme de Jean de Hori peintre ordinaire du Roy, son épitaphe, 1. p. 73.  
 Marie de Sayeuse, 2. p. 165.  
 S. Marie abbaye de Prémontrez à Auxerre, 1. p. 57.  
 Mariete de Dun abbesse de S. Pierre de Metz, 2. p. 116.  
 S. Marin martyr, à S. Savin, 1. p. 7.  
 Marmontier abbaye de l'ordre de saint Benoist au diocèse de Strasbourg, 2. p. 146.  
 Maroles abbé de Villeloin & de Bauge-ray, 1. p. 4.  
 Marseil ville épiscopale, 1. p. 276.  
 S. Marthe, 1. p. 285.  
 S. Martial d'Avignon prieuré de Cluny, 1. p. 283.  
 S. Martin, son autel portatif, son calice & ses ornemens, 1. p. 90.  
 S. Martin d'Autun, abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 157.  
 S. Martin de Metz abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 114.  
 S. Martin de Tournay abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 216.  
 S. Martin au Bois abbaye de l'ordre de S. Augustin, 2. p. 169.  
 S. Martin d'Epervain abbaye de l'ordre de S. Augustin, 2. p. 78.  
 S. Martin aux Jumeaux abbaye de chanoines reguliers, à Amiens 2. p. 171.  
 S. Martin de Nevers abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 40.  
 S. Martin de Troyes abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 92.  
 Martin abbé de Bouleucour, 1. p. 97.  
 Martin hermite, 1. p. 150.  
 Martin Freminet fameux peintre, 1. p. 72.  
 Martyrologe de S. Urbain de Troyes, 1. p. 91.  
 Mas d'Asile abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 55.  
 Masminster abbaye de l'ordre de S. Benoist fondé par le comte Eberard, 2. p. 140.  
 Massay abbaye, 1. p. 211.  
 Mathieu évêque de Troyes, 1. p. 97.  
 Mathieu duc de Lorraine fondateur de Clairlieu, 2. p. 131.  
 Mathilde abbesse de S. Pierre de Metz, 2. p. 116.  
 Mathilde duchesse de Bourgogne, 1. p. 215.  
 Mathilde comtesse de Flandre, 1. p. 100.  
 Mathilde comtesse de Nevers, 1. p. 51.  
 Mathilde comtesse de S. Paul, 2. p. 77.  
 Mathilde comtesse de Saxe enterrée à S. Venne, 2. p. 96.  
 Mathilde d'Amboise, 1. p. 179.  
 S. Maugule, 2. p. 174.  
 S. Maur abbaye de l'ordre de S. Benoist à Verdun, 2. p. 109.  
 S. Mauron abbé de S. Victor & évêque de Marseille, 1. p. 277.  
 Maurice évêque de Paris, 1. p. 83.  
 Maurienne ville épiscopale 1. p. 246.  
 S. Mayeul abbé de Cluny, son tombeau, ses reliques, sa croix pectorale, son scapulaire, 1. p. 46.  
 S. Maxime évêque de Riez, 2. p. 55.  
 ses reliques 2. p. 180.  
 S. Maximin évêque d'Aix, 1. p. 279.  
 Médaille de monsieur de Requelaine, 1. p. 147.  
 S. Medard évêque de Noyon, 1. p. 143.  
 M. de Megrigni abbesse de Charenton, son éloge, 1. p. 40.  
 S. Melaine, ses reliques à Prullin, 1. p. 5.  
 Memento de la messe particulier, 2. p. 152.  
 S. Mémin abbaye de l'ordre de S. Augustin, 2. p. 90.



- Memoires du duc de Bourgogne pour le concile de Basse, 1. p. 147.
- Menessippus roy d'Egypte, 1. p. 250.
- S. Menouft abbaye de Benedictines, 1. p. 45.
- La Mercy-Dieu abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 6.
- Meridienne parmy les chanoines reguliers du Val-des-Ecoliers, 1. p. 115.
- Mesiere abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 114.
- Messe du bon Larron le samedy Saint, 1. p. 24.
- Messe votive de la Vierge, avec l'evangile du semeur, 1. p. 74.
- Messe de Nostre-Dame de Pitié le samedy Saint, 1. p. 24.
- Messines abbaye de Benedictines, 2. p. 191.
- Mets ville episcopale, 2. p. 110.
- S. Michel d'Anvers abbaye de Premontréz, 2. p. 197.
- S. Michel de Lozan abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 59.
- S. Michel de Dijon 1. p. 144.
- S. Michel de Tonnerre abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 108.
- Mignatures d'un Cordelier manchot, 2. p. 54.
- S. Michel abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 128.
- Millen abbaye de Benedictines 2. p. 200.
- Milon eveque de Therouenne, 2. p. 178.
- Minutions des chanoines reguliers, 1. p. 127.
- Mirepoix eveché, 2. p. 54.
- Miseray abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 18.
- Missel traduit en François, 2. p. 128.
- Missel ms. 1. p. 27.
- Missel de Sens, 1. p. 60.
- Mitre porté par les eveques avec la permission du pape, 2. p. 11. usage de la mitre accordé aux chanoines de Beaufçon, 1. p. 166. dans l'eglise de Mâcon, 1. p. 233. au prieur & au chaire, de Loches, 1. p. 3. mitre ancienne, 2. p. 136. mitre des eveques, 2. p. 81. mitre des abbez de Munster, 2. p. 137.
- Moitais prieuré de l'ordre de Cluny, 2. p. 43.
- Moiremont abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 93.
- Molefine abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 105. 185.
- Molome abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 8.
- Monée abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 64.
- Monée abbaye de Premontréz, 2. p. 91.
- Monmorency maréchal décapité à Touloise, 2. p. 49. son tombeau à Moulin, 1. p. 46.
- Monoye de S. Jean d'Autun, 1. p. 160.
- Mons capitale du Hainau, 2. p. 210.
- Mont-Dieu chartreuse, 2. p. 150.
- Mongans lieu de dévotion, 2. p. 54.
- Me. de Mongon de Beauverger abbesse de Charenton, 1. p. 39.
- Monster abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 137.
- Montalinus archidiaque de Toledo, son épitaphe, 2. p. 42.
- Montiers en Det abbaye de Benedictins, 1. p. 98.
- Mont-Majour abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 281.
- Mont-Nostre-Dame abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 77.
- Montpellier ville episcopale, 1. p. 311.
- Morbac abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 138. 170.
- Mores abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 105.
- Moreuil abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 170.
- Moimond abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 140.
- Mort, de quelle maniere on doit aider les chanoines reguliers à bien mourir, 1. p. 128.
- Mr de la Mothe Haudencour archeveque d'Auch, 2. p. 38.

Moulin, 1. p. 46.  
 Moulin de S. Ours à Loche, 1. p. 3.  
 Mouton abbaye de l'ordre de S. Benoist,  
 2. p. 149.  
 Moutier ville épiscopale, 1. p. 246.  
 Moutier en Argonne abbaye de l'ordre  
 de Cîteaux, 2. p. 92.  
 Moutier la Celle abbaye de Benedic-  
 tins, 1. p. 87.  
 Moutier-Neuf abbaye de l'ordre de S.  
 Benoist, 1. p. 10.  
 Moutier Ramé abbaye de l'ordre de S.  
 Benoist, 1. p. 95.  
 Moyen-moutier abbaye de l'ordre de  
 S. Benoist, 2. p. 135.  
 Mulbrune abbaye de l'ordre de Cîs-  
 teaux, 2. p. 137.  
 Musique bannie de la cathedrale de  
 Sens, 1. p. 60.

## N

Nancy capitale de Lorraine, 2. p.  
 132.  
 Nanteuil abbaye de S. Benoist, 1. p.  
 15.  
 Narbonne ville épiscopale, 2. p. 55.  
 Me. de Nassau abbesse de S. Croix de  
 Poitiers, 1. p. 11.  
 Nazareth abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 2. p. 197.  
 Nelle la Reposte abbaye de l'ordre de  
 S. Benoist, 1. p. 86.  
 Neptune, 1. p. 160.  
 Neubourg abbaye, 2. p. 146.  
 Nevers ville épiscopale, 1. p. 47.  
 Neufcloître abbaye de chanoinesses re-  
 gulieres, 2. p. 188.  
 S. Nicaise abbaye de l'ordre de S. Be-  
 noist, 2. p. 84.  
 S. Nicolas de Lorraine, 2. p. 133.  
 S. Nicolas des Prez abbaye de chanoi-  
 nes reguliers, 2. p. 109. 216.  
 Nicolas Pavillon évêque d'Aler, 2. p.  
 52. son épitaphe, 2. p. 52.  
 Nicolas de Chievre, évêque de Cam-  
 bray, 2. p. 208.  
 Nicolas Boucherat abbé de Cîteaux,  
 1. p. 217.  
 Nicolas Fréjot abbé de S. Loup de  
 Troyes, 1. p. 92.  
 Nicolas de Castille abbé de S. Martin  
 d'Autun, 1. p. 158.  
 Nicolas de Clervaux secretaire de S.  
 Bernard, 1. p. 95.  
 Nicolas de Gange, 1. p. 244.  
 Nicolas de Lyons prieur du Mont-Nô-  
 tre-Dame y rétablit des Religieuses,  
 1. p. 77.  
 Nicolas de Luxembourg 2. p. 132.  
 Nîmes ville épiscopale, 1. p. 308.  
 Nivoix abbaye de Prémontréz, 2. p.  
 208.  
 S. Nivard archevêque de Reims fon-  
 dateur d'Hauvillier, 2. p. 73.  
 Nizors abbaye, 2. p. 15.  
 Noailler abbaye de Benedictins, 1. p.  
 12.  
 Noirlac, abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 1. p. 38.  
 Nonenbofc abbaye de Benedictines,  
 2. p. 189.  
 Nonenbofc abbaye de l'ordre de Cîs-  
 teaux, 2. p. 194.  
 Noître-Dame aux Bois abbaye de Pré-  
 montrez, 2. p. 115.  
 S. Norvert, 2. p. 197.  
 Noître-Dame de Dijon, 1. p. 144.  
 Noître-Dame de la Grande église de  
 Poitiers, 1. p. 12.  
 Noître-Dame de Laure, 1. p. 269.  
 Noître-Dame de Nevers abbaye de Be-  
 nedictines, 1. p. 49.  
 Noître-Dame de la Pierre abbaye de  
 l'ordre de S. Benoist, 2. p. 142.  
 Noître-Dame des Prez abbaye de reli-  
 gieuses de l'ordre de Cîteaux, 1. p.  
 93. 2. p. 218.  
 Noître-Dame de Salts collegiale à  
 Bourges, 1. p. 31.  
 Noître-Dame de Troyes abbaye de Be-  
 nedictines, ses droits, 1. p. 92.  
 Noître-Dame des Vertus abbaye de l'or-  
 dre de S. Augustin, 2. p. 76.  
 Noître-Dame de Xaintes abbaye de Be-  
 dictines, 2. p. 7.

Novices du Val des écoliers , 1. p. 119.  
 leurs qualitez, leur usage, ibid.  
 Novices dans l'Eglise de Vienne, 1. p.  
 256.  
 Nouveau Testament, ms. 2. p. 139.

## O

**O**belisque d'Arles, 1. p. 280.  
 Oblation du pain & du vin à la  
 Messe par une seule Oraison, 2. p.  
 94.  
 Obseques des femmes le visage décou-  
 vert, 2. p. 13.  
 Obseques d'un religieux de Fontevault,  
 2. p. 3.  
 S. Odilon abbé de Cluny, 1. p. 160.  
 son tombeau & ses reliques, 1. p. 46.  
 S. Odon abbé de Cluny, religieux de  
 Beaume, 1. p. 171. sa vie, 1. p. 173.  
 Odon abbé de S. Remy, 2. p. 150.  
 Odon souprieur de Clervaux, 1. p. 101.  
 Odon moine de Cantorbic, 1. p. 19.  
 Odo III. duc de Bourgogne, 1. p. 212.  
 Odo de Bar chevalier seigneur du Ples-  
 sis-Brunet, 1. p. 82.  
 Oecolar Pater, son épitaphe, 2. p. 143.  
 Oeillet fleury en hyver, 1. p. 63.  
 Oënard, sa bibliotheque, 2. p. 12.  
 Office où prieres des chevaliers de la  
 Foy & de la Paix, 2. p. 30.  
 Oger évêque de l'Ivrée 1. p. 244.  
 Oigny abbaie de chanoines reguliers,  
 1. p. 149. ses constitutions, 1. p. 149.  
 Okam ms. 2. p. 171.  
 Oleron ville épiscopale 2. p. 12.  
 Olivet abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 1. p. 21.  
 S. Omer ville épiscopale, 2. p. 183.  
 Oostrelo abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 2. p. 194.  
 S. Opat à Vierzon, 1. p. p. 21.  
 l'Oraison-Dieu abbaye de l'ordre de  
 Cîteaux, 2. p. 36.  
 Orange ville épiscopale, 1. p. 294.  
 Oratoire de Paul v. 2. p. 8.  
 Orbais abbaye de l'ordre de S. Benoît,  
 2. p. 75.

Ordre de la lecture de l'Escriture Sainte  
 aux offices Divins, 2. p. 139.  
 Ordre de l'Annonciade, 1. p. 240.  
 Ordre de S. Antoine, 2. p. 36.  
 Ordre militaire de S. Jacques de la Foy  
 & de la Paix, ses regles, 2. p. 23.  
 Orient abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 2. p. 200.  
 S. Orient abbaye, lieu de la sepulture  
 des archevêques d'Ausçh, 2. p. 38.  
 Origene, son éloge, p. 185. ms. de ses  
 ouvrages 2. p. 138. 149.  
 Ornemens de S. Bernard, 1. p. 148.  
 Ortelius, enterré à S. Michel d'Anvers,  
 2. p. 197.  
 Ortez, 2. p. 12.  
 Orval abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 1. p. 149.  
 Ofanne reine d'Ecosse, 2. p. 74.  
 S. Ostende évêque d'Ausçh, 2. p. 38.  
 Ostine abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 2. p. 187.  
 Otbert abbé de Gembloux, 2. p. 102.  
 Otger comte de Pardinac, 2. p. 41.  
 Otthmerschen abbaye de l'ordre de S.  
 Benoît, 2. p. 143.  
 Othon évêque de Frisingue enterré à  
 Morimont, 1. p. 141.  
 Sentences d'Othon, 1. p. 57.  
 Othon comte de Bourgogne enterré à  
 Charlieu, 1. p. 139.  
 Oron Fulta comte de Fezenfac, 2. p.  
 40.  
 S. Oyant abbé de Condat, 1. p. 177.

## P

**P**Apebroc Jésuite, 2. p. 156.  
 Fr. Pacifique disciple, de S. Fran-  
 çois, 1. p. 54.  
 Pagi provincial des Cordeliers, 1. p.  
 279.  
 Palais de l'empereur Galien, 2. p. 7.  
 Pamiers ville épiscopale, 2. p. 54.  
 S. Pantaleon de Troyes, 1. p. 93.  
 S. Papoul évêché, 2. p. 50.  
 Paraclet abbaye de Benedictines, 1. p.  
 85.

- Paraclat abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 à Amiens, 2. p. 172.  
 Le Parc abbaye de Prémontrez, 2. p.  
 203.  
 S. Paterne évêque de Venne, ses reli-  
 ques, 1. p. 22.  
 S. Patrice, ses reliques à Issoudun, 1.  
 p. 21.  
 Pantin, 2. p. 197.  
 Pastoral de S. Gregoire, ms. 1. p. 94.  
 Pascale Radbert, ms. 1. p. 81.  
 Pau capitale de Bearn, 2. p. 13.  
 Pavius premier préteur de la province  
 d'Aquitaine désigné consul, 1. p. 9.  
 S. Paul de Beauvais abbaye de l'ordre  
 de S. Benoist, 2. p. 163.  
 S. Paul abbaye de Prémontrez à Ver-  
 dun, 2. p. 109.  
 Paul v. son oratoire, 2. p. 8.  
 Paul Orose ms. 2. p. 112.  
 S. Paulin ms. 2. p. 139.  
 S. Pé abbaye, 2. p. 13.  
 S. Pelagie la pecheresse, 2. p. 74.  
 Perignac abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 2. p. 42.  
 Peris abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
 2. p. 137.  
 S. Perpetue à Vierzon, 1. p. 21.  
 Perpignan capitale de Roussillon, 2. p.  
 58.  
 Cardinaux du Perron archevêques de  
 Sens, leur tombeaux, 1. p. 61.  
 Perronne de Villars, 2. p. 168.  
 Perse ms. 1. p. 145.  
 Peissant abbaye de l'ordre de S. Benoist,  
 2. p. 37.  
 P. Petau, ses dogmes theologiques, 1.  
 p. 147.  
 Petau conseiller au Parlement de Paris,  
 accepte les ms. de S. Benoist, 1. p.  
 66.  
 Petrarque ms. 2. p. 171.  
 Petronille dame de Meug & de Sulli,  
 1. p. 33.  
 S. Philibert, 1. p. 231.  
 S. Philippe apôtre, son crane, 1. p. 88.  
 son bras, 2. p. 80.  
 Philippe de Levis évêque de Myrepoix  
 & abbé de la Grasse, 2. p. 54.  
 Philippe abbé de Foucarmont élu évê-  
 que du Mans, 1. p. 105.  
 Philippe de Charaigner abbesse de  
 Thouars huguenotte, 2. p. 5.  
 Philippe le Hardy roy de France, 1. p.  
 69. 2. p. 77. son tombeau, 2. p. 56.  
 Philippe-le-Bel roy de France, 2. p. 78.  
 Philippe v. roy de France & de Navarre,  
 2. p. 76.  
 Philippe-le Bon duc de Bourgogne, 1.  
 p. 144.  
 Philippe comte de Flandre, 1. p. 100.  
 Philippe d'Artois, 2. p. 155.  
 Philippe de Bourgogne, 1. p. 112.  
 Philippe Courcelle, 1. p. 213.  
 Philippe de Gueldres, 2. p. 128.  
 Philippe de S. Hilaire, 1. p. 213.  
 Philippe Domont, 2. p. 155.  
 Philippe-Pot enterré à Cîteaux 1. p.  
 206.  
 Philippe de Senneton chevalier, 1. p.  
 84.  
 Philippe de Vienne seigneur de Pagny,  
 1. p. 212.  
 Pie II. ses lettres, ms. 2. p. 62.  
 Reliques de S. Pierre & S. Paul, 2. p.  
 218.  
 Pierre Blavy cardinal, 1. p. 298.  
 S. Pierre de Luxembourg, 1. p. 283. 2.  
 p. 177.  
 S. Pierre de Tarentaise, 1. p. 81. 240.  
 S. Pierre Viscole doge de Venise, 2. p.  
 59.  
 S. Pierre d'Auxerre abbaye de chanoi-  
 nes reguliers, 1. p. 57.  
 S. Pierre de Châlon abbaye de l'ordre  
 de S. Benoist, 1. p. 225. 2. p. 90.  
 S. Pierre de Lyon abbaye de Benedic-  
 tines, 1. p. 40. refusée par madame de  
 Villeroy, 1. p. 12.  
 S. Pierre de Mâcon collegiale, autrefois  
 abbaye de l'ordre de S. Augustin, 1.  
 p. 235.  
 S. Pierre de Mets abbaye de Benedic-  
 tines, 2. p. 115.  
 S. Pierre in monte Blandino, abbaye de  
 l'ordre de S. Benoist, 2. p. 195.



- S. Pierre de Reims abbaye de l'ordre de de S. Benoist, 2. p. 85.
- S. Pierre de Vienne abbaye de l'ordre de S. Benoist, secularisé, 2. p. 256.
- S. Pierre le vif abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 61.
- Pierre évêque d'Arras, 1. p. 208.
- Pierre évêque de Châlon, 1. p. 206.
- Pierre de Celle évêque de Chartres, 1. p. 87. son ouvrage sur Ruth ms. 1. p. 103.
- Pierre évêque de Pavie, 1. p. 150.
- Pierre évêque de Poitiers enterré à Fontevault, 2. p. 4.
- Pierre évêque du Puis, 1. p. 210.
- Pierre abbé de Cîteaux, 1. p. 214.
- Pierre Monocule abbé de Clervaux, 1. p. 101. 2. p. 87.
- Pierre le venerable abbé de Cluny, 1. p. 84. 85. 180. 228.
- Pierre abbé de Tournus, 1. p. 231.
- Pierre Abailard fondateur du Paraclet, son tombeau, 1. p. 85.
- Pierre-Châtel Chartreuse, 1. p. 240.
- Pierre de Beaugency sur le decret, 1. p. 19.
- Pierre de Blois ms. 2. p. 198.
- Pierre de Ceffons moine de Clervaux, ms. sur les sentences &c. 1. p. 103.
- Pierre le Chantre, sur le Pseautier, 1. p. 102.
- Pierre de Courtenay fondateur de l'abbaye de Fontaine Jean, 1. p. 181.
- Pierre Daniels'empare de la bibliothèque de Fleury, 1. p. 65.
- Pierre de l'Etoile fondateur de Foucombeau, 1. p. 16.
- Pierre Fourier curé de Matincour, procez verbal des informations pour la canonisation, 2. p. 131.
- Pierre de Lantwic Celestin auteur d'un commentaire sur la regle de S. Benoist, 2. p. 171.
- Pierre Lertzant auteur de l'histoire de la maison de Laval, 2. p. 155.
- Pierre le Maire de Fresnoys, 1. p. 72.
- Pierre d'Omont, 2. p. 155.
- Pierre vicomte de Poix, 2. p. 168.
- Pierre de la Tournelle, 2. p. 168.
- S. Pierremont abbaye de S. Augustin, 2. p. 147.
- La Pieté, abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 96.
- Le Pin abbaye, 1. p. 13.
- Plaute ms. 1. p. 145.
- Plein-pied abbaye, 1. p. 31.
- Pithou sa bibliothèque, 1. p. 94.
- Pitofiris astrologue, 1. p. 250.
- Pocquet Celestin auteur d'un commentaire sur la regle de S. Benoist, 2. p. 171.
- Poitiers ville épiscopale, 1. p. 8.
- Polentu résidence de l'évêque de Bâle, 2. p. 141.
- S. Polycarpe, son bras, 2. p. 52.
- S. Polycarpe abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 51.
- La Pommeraye abbaye de Benedictines, 1. p. 62.
- Pompeius ms. 2. p. 138.
- Ponce abbé de Cluny, 1. p. 228.
- Pont de Bayonne, 2. p. 12.
- Pont de Ceret, 2. p. 60.
- Pont de Cisteron, 1. p. 270.
- Pont du Gard, 1. p. 299.
- Pont-à-mousson ville de Lorraine, 2. p. 117.
- Pontificale, ms. 1. p. 28. 91. 2. p. 91.
- Pontifroy abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 127.
- Pontigny, 1. p. 58.
- Porentru résidence de l'évêque de Bâle, 2. p. 141.
- Port de Marseille, 2. p. 276.
- Porte ancienne de l'église de S. Benoist sur Loire, 1. p. 65.
- Porte triomphale à Vienne, 1. p. 258.
- Office du portier du Val des écoliers, 1. p. 117.
- Portique de l'église de Vezelay fermé, 1. p. 53.
- S. Possesseur évêque de Verdun, 2. p. 95.
- S. Potentien évêque de Sens, 2. p. 74.
- Poitiers abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 105.
- Poulangi abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 135.

Pralon abbaye de l'ordre de S. Benoist,  
1. p. 147.

La Prée abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
1. p. 22.

Les Prez-Porchiens abbaye de chanoi-  
nelles regulieres, 2. p. 216.

Prétoire de Vienne, 1. p. 258.

Prieres pour les morts, 2. p. 35.

Prieur, prieres à dire sur les Prieurs  
lorsqu'on les institué, ou qu'on les  
destituë, 2. p. 75. office du prieur du  
Val des escoliers, 1. p. 115.

Primatiale de Nancy, 2. p. 114.

Priscien mf. 2. p. 139.

Proceffion de Gap, 1. p. 268.

Proceffion de l'Ascension à la Reole, 2.  
p. 9.

Proceffion de la ville de l'Assomption  
à Toulouse, 2. p. 49.

Proceffion des Rogations, 1. p. 75.

Proceffion des Rogations nuds pieds, 1.  
p. 9.

Proceffion du S. Sacrement, 2. p. 170.

Proclamation au chapitre du Val-des-  
Ecoliers, 1. p. 125.

S. Procul évêque d'Autun, 2. p. 161.

Profession des novices ne doit pas estre  
différée au-delà de l'an, 1. p. 120.

Profession d'une religieuse du Paraclet,  
1. p. 86.

Propriété rejetté par l'ordre militaire de  
la Foy & de la Paix, 2. p. 26.

S. Prosper de la vie contemplative, 1.  
p. 19.

S. Prosper mf. 2. p. 87.

Prudence mf. 2. p. 138.

Prulli abbaye de l'ordre de S. Benoist,  
en Touraine, 1. p. 5.

Prulli abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
1. p. 80.

Pseautier Anglo-Saxon, 1. p. 28.

Pseautier Grec, mf. 2. p. 129. 139.

Pseautier de S. Jérôme mf. 2. p. 150.

Eglise de S. Pudentielle de Rome ac-  
cordée aux Feuillens, 2. p. 18.

Puis-d'Orbe abbaye de Benedictines,  
1. p. 110. embrasse la réforme, ibid.

Puis-Berlard monastere de filles 1. p. 14.

S. Pulchrone évêque de Verdun, 2. p.  
95.

**Q**uarente, abbaye de chanoines Re-  
guliers, 2. p. 6.

S. Quentin de Beauvais abbaye de cha-  
noines Reguliers, 2. p. 157.

De S. Quentin gentilhomme d'Apt hom-  
me sçavant, 1. p. 285.

S. Quin évêque de Vaison, 1. p. 291.

Quinor de Lauziere senéchal de Querci  
amene en France S. François de  
Paule, 1. p. 311.

Quinay abbaye de l'ordre de Cîteaux,  
1. p. 107.

Quitte abbaye, 2. p. 8.

**R**aban mf. 2. p. 87.

S. Raco évêque d'Autun 1. p. 156.

S. Radegonde reine de France religieu-  
se à S. Croix de Poitiers, 1. p. 10. son  
tombeau 1. p. 11.

S. Radegonde église collegiale, 1. p. 11.

Ragenolde comte de Roucy 2. p. 84.

Rainal archevêque de Lyon, 1. p. 128.

Rainauld archevêque de Reims 2. p.  
87.

Rainald évêque de Langre, 2. p. 206.

S. Rainald abbé de Cîteaux, 1. p. 214.

Rainard de Monbart, 1. p. 150.

Rangevel abbaye de Prémontrez, 1. p. 130.

S. Raoul archevêque de Bourges, 1. p.  
30.

Raoul-le-Vert archevêque de Reims,  
2. p. 80. 83.

Raoul roy de Bourgogne 1. p. 257.

Raoul roy de France enterré à S. Co-  
lombe de Sens, 1. p. 81.

Raoul duc de Lorraine, 2. p. 134.

Raoul de Beaulieu chevalier, 1. p.  
75.

Raoul de Clermont, 2. p. 166.

Raoul seigneur d'Issoudun & de Ma-  
reuil, 1. p. 22.

Raoul de Monchaux, 2. p. 77.

- Raoul de Mouchi feigneur de Moyennont, 2. p. 165.  
 Raoul de Préaux, 2. p. 168.  
 RATHERIUS, m. f. 2. p. 202.  
 Ravesberg abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 187.  
 La Reaux abbaye de chanoines Reguliers, 1. p. 16.  
 Rebaix abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 73.  
 Reclus, abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 78.  
 Recluse dans l'abbaye de S. Pierre de Metz, 2. p. 117.  
 Recolets de Nevers, 1. p. 48.  
 Reconfort, abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 50.  
 Recueil des ouvrages des Peres par S. Benoist d'Aniane, 1. p. 66.  
 Refectoire d'été & reffectoire d'hiver, 1. p. 37. 2. p. 209.  
 Refectoire des chanoines Reguliers, 1. p. 125.  
 Office du Refectorier du Val-des-écoliers 1. p. 116.  
 Reforme du pere de Matincour, 2. p. 133.  
 Regle de S. Benoist au Mont-Dieu, 2. p. 150.  
 Regle des chanoines dressée au concile d'Aix-la-Chapelle, 1. p. 161.  
 Regles de chevaliers de S. Jacques de la Foy & de la Paix, 2. p. 23.  
 Regnaud comte de Montbeliard, 1. p. 159.  
 Regnault de Bouconvilliers, 2. p. 155.  
 Reine douairiere d'Espagne, 2. p. 12.  
 S. Rembert abbaye de l'ordre de saint Benoist, 1. p. 239.  
 Rembert évêque de Verdun fondateur de l'abbaye de S. Ayrac, 2. p. 109.  
 Reims ville archiépiscope, 2. p. 79.  
 S. Remi son tombeau, 2. p. 79.  
 S. Remi de Luneville abbaye de chanoines Reguliers, 2. p. 123.  
 S. Remi de Reims abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 79.  
 De saint Remi Jesuite, son traité de la grace, 2. p. 90.  
 Remi d'Auxerre m. f. 1. p. 19. son commentaire sur Osée, 1. p. 57. ses homelies, 2. p. 136.  
 Remi Favin, son traité des poids & des mesures, 2. p. 139.  
 S. Rémond fondateur de cinq ordres militaires. 2. p. 14.  
 Renanus son épitaphe, 2. p. 144.  
 B. Renaud hermite à Beaume, 1. p. 171.  
 Renaud de Mourmort chevalier 1. p. 71.  
 René duc de Lorraine, 2. p. 135.  
 René de Prie cardinal évêque de Bayeux, enterré à la Prée, 1. p. 21.  
 Renée de Bourbon reformatrice de Fontevrault, 2. p. 4.  
 Renée de Lorraine abbesse de S. Pierre de Reims, 2. p. 85.  
 La Reole, 2. p. 9.  
 De Requelaine conseiller au Parlement de Dijon, son médaillé, 1. p. 147.  
 Restous abbaye de Prémontrez 2. p. 153.  
 S. Reverien évêque d'Autun martyr, 1. p. 49.  
 S. Rheticus évêque d'Autun, son tombeau. 1. p. 161.  
 S. Ribert, 2. p. 173.  
 S. Richard abbé de Verdun reforme l'ordre de S. Benoist, 2. p. 94. Il reçoit l'obéissance de l'empereur saint Henry, 2. p. 95.  
 Richard roy d'Angleterre enterré à Fontevrault, 2. p. 4.  
 Richard duc de Bourgogne enterré à S. Colombe de Sens, 1. p. 82.  
 Richard de Rouën, 2. p. 186.  
 S. Richarde imperatrice, 2. p. 144.  
 Le Riche-hopital, abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 194.  
 Riennet abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 51.  
 Rieux ville épiscopale, 2. p. 34.  
 Rigni abbaye de l'ordre de Cîteaux; 1. p. 54.  
 Rigobert abbé de S. Claude; 1. p. 175.

- S. Riquier abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 173.  
 Rituel ms. de Frejus, 1. p. 274.  
 Le Rivet abbaye, 2. p. 9.  
 La Ricale abbaye de chanoines Reguliers sécularisée, 2. p. 59.  
 S. Robert abbé de Molesme 1. p. 55. 76. 87. 216. ses reliques 1. p. 105.  
 S. Robert premier abbé de Cisteaux, 1. p. 216.  
 Robert évêque de Châlon, 1. p. 210. 218.  
 Robert de Chatillon évêque de Langre, 1. p. 210. 211.  
 Robert abbé de Cisteaux & cardinal, 1. p. 208.  
 Robert abbé de Clermarés, 2. p. 186.  
 Robert de Bruges abbé des Dunes & ensuite de Clerveaux, 1. p. 101.  
 Robert neveu de S. Bernard abbé de Noirlac, 1. p. 39.  
 Robert abbé de Villers, 2. p. 201.  
 Robert d'Arbrissel enterré à Fontevault, 2. p. 4.  
 Robert duc de Bourgogne 1. p. 208.  
 Robert comte d'Artois, 2. p. 77.  
 Robert de Bethune comte de Flandre, 2. p. 188.  
 Robert vicomte de Poix, 2. p. 168.  
 Robert de Berlincton sur les 12. prophetes, ms. 1. p. 102.  
 Robert de Chamberil chevalier, 1. p. 81.  
 Robert de Courtenay, 1. p. 183.  
 Robert de Tanlay, 1. p. 108.  
 S. Robin, ses reliques, 1. p. 87.  
 La Rodé abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 50.  
 Rodulfe archevêque de Bourges fonde deux abbayes, 1. p. 21.  
 Rogation, les processions nuds pieds, 1. p. 9.  
 Roger évêque de Comminge, 2. p. 15.  
 1. Roger abbé d'Elan, 2. p. 150.  
 Roger comte d'Aquitaine fondateur de Charroux, 1. p. 15.  
 Me de Rohan abbesse de la Trinité de Caën, 1. p. 40.  
 Roisbrech abbaye de chanoines Regulieres, 2. p. 189.  
 Rolin cardinal abbé de S. Martin d'Aulun, 1. p. 157. prieur commendataire de saint Symphorien, 1. p. 161.  
 Romany abbaye de l'ordre de S. Benoît, sécularisée, 1. p. 263.  
 Rosen abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 207.  
 Rosendal abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 204.  
 S. Rotland évêque d'Arles, 1. p. 280.  
 Rotonde de S. Benigne de Dijon 1. p. 142.  
 Rouge-cloitre monastere de chanoines Reguliers, 2. p. 205.  
 Rouleau-ville abbaye de chanoines Reguliers 2. p. 177.  
 Royaumont abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 153.  
 Rubea de Comminges abbesse de Fabas, 2. p. 16.  
 Rubens enterré à S. Michel d'Anvers, 2. p. 197.  
 S. Rufe abbaye de chanoines Reguliers, 1. p. 264.  
 Rufin ms. 2. p. 138. 208.  
 Rumigny, genealogie des seigneurs de Rumigny, 2. p. 151.  
 Rulbroch, ses lettres, 1. 68.

## S

- Sacramentaires, ms. 1. p. 67. 151. 2. p. 88. 114.  
 Office du S. Sacrement à Vienne, 1. p. 137.  
 Sacrifices anciens, 1. p. 98.  
 Salin en Franche-Comte, 1. p. 170.  
 Salon ville de Provence, 1. p. 279.  
 Samcr abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 179.  
 Samson archevêque de Reims, 2. p. 87.  
 Sanche comte d'Astarac, 2. p. 41.  
 Sancius II. comte d'Astarac, 2. p. 41.  
 Sancius Gargius comte de Gascogne, 2. p. 46.  
 Sancius roy de Majorque, 2. p. 58.  
 Sancius Mittra comte de Gascogne, 2. p. 40.  
 s. Sanctin évêque de Verdun, 2. p. 95.



- Sanderus enterré à Afflighen, 2. p. 195.  
 Saramon abbaye de l'ordre de saint Benoît, 2. p. 37.  
 s. Saturain évêque de Toulouse, ses reliques, 1. p. 51.  
 Saverne, 2. p. 146.  
 s. Savin ancienne abbaye dans le Poitou, 1. p. 6.  
 s. Savin de Tarbe, 2. p. 13.  
 s. Savine vierge & martyr, 1. p. 7.  
 s. Savinién & s. Potentien, leurs reliques, 1. p. 61. leurs sepulture, 1. p. 61.  
 Saumaife, ses mff. 1. p. 146.  
 Savoyards répandus en differens royaumes, 1. p. 246.  
 Le Sauffoy abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 216.  
 s. Sauve abbaye de Benedictîns à Montreüil, 2. p. 178.  
 s. Sauve abbaye près de Valenciennes, 2. p. 212.  
 Sauvelade abbaye, 2. p. 12.  
 s. Sauveur de Marseille abbaye de Benedictînes, 1. p. 278.  
 Sauvigny prieuré de Cluny, 1. p. 45.  
 Scapulaire de s. Hugue, 1. p. 229.  
 Scapulaire des chanoines Réguliers du Val-des-écoliers, 1. p. 117.  
 La Seauve monastere de saint Benoît, 2. p. 8.  
 Sebastien Zamet évêque de Langres, 1. p. 136.  
 Sébon archevêque de Vienne, 1. p. 263.  
 Les fécularisations sont la ruine des abbayes, 1. p. 53.  
 Sedulius mff. 1. p. 67.  
 s. Seime abbaye de l'ordre de s. Benoît, 1. p. 148.  
 Selincourt abbaye de Prémontréz, 2. p. 171.  
 Sellier abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 87.  
 Semiraire de Bourges, 1. p. 27.  
 Sennez ville épiscopale, 1. p. 271.  
 Senone abbaye de l'ordre de saint Benoît, 2. p. 136.  
 Sens ville archiépiscopale, 1. p. 59.  
 Sentence contre un taureau qui avoit tué un garçon par laquelle il est condamné à estre pendu, 2. p. 166.  
 Sept-fontaines abbaye de Prémontréz, 1. p. 134.  
 Sepulcre de Nostre-Seigneur, 1. p. 93.  
 s. Sepulcre église de Geneve, 1. p. 243.  
 s. Sepulcre de s. Michel, 2. p. 130.  
 Sepulture des évêques hors de l'église, 1. p. 277.  
 Sepultures des chanoines de Sens hors de la ville, 1. p. 60.  
 Sepulture des religieux de s. Michel à une lieue du monastere, 2. p. 129.  
 Sepulture des comtes de Toulouse hors de l'église, 2. p. 47.  
 Sequin comte enterré à s. Venne, 2. p. 96.  
 Sery abbaye de l'ordre de Prémontréz, 2. p. 173.  
 Serlon abbé de Savigny, 1. p. 101. ses sermons, 2. p. 169.  
 Serment des commandeurs des chevaliers de la Foy & de la Paix, 2. p. 34.  
 s. Sernin abbaye fécularisée à Toulouse, 2. p. 47. Charles-le-Chaue y logeoit ducant le siège de Toulouse, 2. p. 47. reliques de s. Sernin, 2. p. 47.  
 s. Severe d'Agde abbaye, 2. p. 63.  
 s. Severe-cap de Gascogne, 2. p. 10.  
 s. Severe de Rustang abbaye, 2. p. 13.  
 s. Severin abbé d'Againe, 1. p. 68.  
 s. Severin abbé de la Celle, 1. p. 20.  
 s. Sevole comte de Ponthieu martyr, 2. p. 173.  
 s. Siagrius évêque d'Autun, 1. p. 159.  
 Siege de l'évêque, 2. p. 94.  
 s. Siffren évêque & patron de Carpentras, 1. p. 289.  
 Sigebert religieux de Gembloux, 2. p. 201.  
 Sigibrand évêque de Poitiers, 1. p. 8.  
 s. Sigifmond abbaye, 2. p. 12.  
 Signy abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 150.  
 Silence se peut rompre par signe, 1. p. 122.

- Silvestre évêque de Chalon , 1. p. 221.  
 s. Simeon évêque de Metz , 2. p. 136.  
 Simeon de Beaulieu archevêque de Bourges entier à Jouy , 1. p. 74.  
 Simon de Nefle évêque de Beauvais , 2. p. 166.  
 Simon abbé de Chezy , 2. p. 75.  
 Simon de la Haye abbé de Lannois , 2. p. 168.  
 Simon de Clermont , 2. p. 165.  
 Simon comte de Monfort enterré à Carcaffone , 2. p. 51.  
 Simon de Rochefort , 1. p. 150.  
 Simon de Tournay , ses sermons , 1. p. 103.  
 Simores abbaye de l'ordre de s. Benoist , 2. p. 37.  
 s. Simplicie évêque d'Autun , 1. p. 159.  
 Sixte V. donne aux Feuillens l'église de s. Pudentienne , 2. p. 18.  
 Smaragde abbé de s. Michel transfere le monastere , 2. p. 129.  
 Soleil de l'abbaye du Lys , 1. p. 70.  
 Soleil de Perpignan , 2. p. 58.  
 Solin ms. 2. p. 88.  
 Solitude des religieux de Clervaux , 1. p. 185.  
 Somme des pechez ms. par Jean , de l'ordre des freres Prêcheurs , 1. p. 103.  
 Sordes abbaye , 2. p. 12.  
 Soreze abbaye de l'ordre de s. Benoist , 2. p. 10.  
 Office du fouprieur du Val-des-écoliers , 1. p. 115.  
 Soyon abbaye de Benedictines , 1. p. 264.  
 Spemaille abbaye de l'ordre de Cîteaux , 2. p. 192.  
 s. Spinule religieux , 2. p. 136.  
 Strasbourg ville épiscopale , 2. p. 144.  
 Suwick abbaye de l'ordre de Cîteaux , 2. p. 195.  
 s. Sulpice le Débonnaire archevêque de Bourges , 1. p. 31.  
 s. Sulpice Severe archevêque de Bourges , 1. p. 30.  
 s. Sulpice abbaye de Bourges , 1. p. 31.  
 s. Sulpice abbaye de l'ordre de Cîteaux , 1. p. 239.  
 Sulpice d'Amboise basti le monastere de Moncé , 1. p. 6.  
 s. Symphorien , ses pere & mere , 1. p. 161.  
 son tombeau , 1. p. 161.  
 s. Symphorien d'Autun monastere de chanoines Réguliers , 1. p. 161.  
 s. Symphorien de Beauvais abbaye de l'ordre de s. Benoist , 2. p. 157.  
 s. Symphorien de Metz abbaye de l'ordre de s. Benoist , 2. p. 113.  
 Syn abbaye de chanoines Réguliers , 2. p. 118.  
 Synagogue des Juifs , 1. p. 289.  
 Synanque abbaye de l'ordre de Cîteaux , 1. p. 284.

## T

- T** Tableau de Michel-ange , 1. p. 94.  
 Tableau de s. Thomas d'Aquin , 1. p. 138.  
 Tableau donné par la république de Florence à Jacques Haraul évêque d'Autun , 1. p. 156.  
 Tableaux de prix , 1. p. 74. 166. 249. 252. 257. 2. p. 56. 183. 184.  
 Tablette des morts , 2. p. 185.  
 Taloire abbaye de l'ordre de s. Benoist , 1. p. 244.  
 ss. Talaise & Baye , 1. p. 21.  
 Tamied abbaye de l'ordre de Cîteaux , 1. p. 244.  
 Tancredus , sa vie , ms. 2. p. 202.  
 Tanneries de Clervaux , 1. p. 185.  
 Tapisseries de s. Pierre de Gand , 2. p. 193.  
 Tarbe ville épiscopale , 2. p. 133.  
 Tard abbaye de l'ordre de Cîteaux , 1. p. 135.  
 Tarentaise ville archiépiscope , 1. p. 246.  
 Tasque abbaye , 2. p. 13.  
 s. Taurin , 1. p. 168.  
 Temple de Diane à Nimes , 1. p. 308.  
 Teraghen abbé de l'ordre de Cîteaux , 2. p. 194.

- Tertullien, ms. 1. p. 94.  
 Testament de Jean de la Barriere abbé de Feüllent, 2. p. 17.  
 s. Theilde abbesse de Jôiare, 2. p. 74.  
 s. Theobalde archevêque de Vienne, 1. p. 252.  
 Theatre d'Orange, 11 p. 295.  
 s. Theodecilde fille de Clovis, 1. p. 61.  
 s. Theodore martyr, son chef, 1. p. 105. 2. p. 218.  
 Theodore de Chaumont abbé de saint Antoine de Vienne, 2. p. 128.  
 s. Theodoret martyr, 1. p. 285.  
 Theophile évêque de Cesarée, 2. p. 84.  
 Therouenne ville épiscopale détruite par Charles V. 2. p. 181.  
 s. Theudere abbé, 1. p. 252.  
 s. Thibaud ses reliques, 1. p. 82.  
 Thibaud comte de Champagne, 2. p. 79: fondateur de Prullis, 1. p. 80.  
 Thibaud du Moulin donné, 1. p. 72.  
 Thibaud de Sancerre, 1. p. 71.  
 Thibaud de Vallangon, 2. p. 154.  
 Thierry évêque d'Amiens, 1. p. 171.  
 Thierry évêque de Mets fondateur de l'abbaye de s. Vincent, 2. p. 112.  
 Thierry II. évêque de Mets, fit commencer l'église de la cathedrale, 2. p. 110.  
 s: Thierry évêque d'Orleans, 1. p. 108:  
 Thierry fils de Gerard de Rouffillon, son épitaphe, 1. p. 106.  
 Thierry Bayez de Bomer, 2. p. 135.  
 s. Thomas d'Acquin, son tombeau, 1. p. 48. ms. de ses ouvrages, 1. p. 27. 2. p. 153.  
 s. Thomas archevêque de Cantorbie, 1. p. 38. 82: son rochet, 1. p. 88.  
 Thomas abbé de Ville:is, 2. p. 201.  
 Thomas de Courcelles sur l'épître aux Corinthiens, ms. 1. p. 155.  
 Thomas de Courmignos chevalier, 1. p. 81.  
 Thomas de Cracovie sur l'Eucharistie, ms. 2. p. 171.  
 Thomas d'Irlande docteur de Sorbonne, 1. p. 75.  
 Thofan abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 192.  
 Thresor de la sainte Chapelle de Bourges, 1. p. 27.  
 Thulay abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 141.  
 s. Tibery abbaye de Benedictins, 2. p. 63. Lomez prieuré dépendant de s. Tibery, 2. p. 36.  
 Tilpin archevêque de Reims, 2. p. 80.  
 s. Timothée collegiale de Reims, 2. p. 85.  
 Tongrelo abbaye de Prémontrez 2. p. 197.  
 Tombeau suspendu plein d'eau, 1. p. 180.  
 Tonfure des chanoines Réguliers, 1. p. 127.  
 Toronnet abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 175.  
 Toftat sur Eusebe de Cesarée ms. 2. p. 145.  
 Toul ville épiscopale, 2. p. 130.  
 Toulon ville épiscopale, 1. p. 275.  
 Toulouse ville archiépiscopale, 2. p. 46.  
 Tournay ville épiscopale, 2. p. 215.  
 Tournus abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 230.  
 Touffains en saint Isle abbaye de l'ordre de S. Augustin, 2. p. 90:  
 M. de Trape. saint archevêque d'Ausci, 2. p. 38.  
 Trebreck abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 200.  
 Tribune pour chanter l'épître & l'évangile, 1. p. 268.  
 Me. de la Trimouille abbesse du Lys, reforme son monastere, 1. p. 69.  
 Trinité représentée par trois hommes égaux 1. p. 85. 148. par trois hommes avec un seul front, 2. p. 9.  
 Trinité abbaye de Benedictines à Poitiers, 1. p. 11.  
 Histoire tripartite, ms. 1. p. 90.  
 Trois fontaines abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 94.

- s. Tron abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 199.  
 Troyes ville épiscopale, 1. p. 87.  
 s. Trude abbaye de chanoinesses Régulieres, 2. p. 191.  
 Trunchin abbaye de Prémontrez, 2. p. 194.  
 Tyron abbaye fondée par le bien-heureux Bernard, 1. p. 10

## V

- Vaison ville épiscopale, 1. p. 290.  
 Val-des-choux chef d'ordre, sa fondation, 1. p. 112.  
 Val-la-Douce abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 140.  
 Val-des-Ecoliers abbaye de l'ordre de S. Augustin, 1. p. 113. ses anciennes constitutions, 1. p. 114.  
 Val-des-Ecoliers à Mons, 2. p. 211.  
 Val-profonde Chartreuse dans le diocèse de Sens, 1. p. 59.  
 Val-saint-George Chartreuse, 1. p. 51.  
 Val-saint Pierre Chartreuse, 2. p. 152.  
 Val-duc abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 202.  
 Valmagne de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 63.  
 s. Valens évêque d'Avignon, 1. p. 299.  
 Valence ville épiscopale, 1. p. 263.  
 Valence abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 13.  
 Valencienne, 2. p. 212.  
 s. Valerien martyr, 1. p. 231.  
 Valloire abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 178.  
 Varry de Fleuille chevalier, 2. p. 131.  
 Varry de Luxembourg, 2. p. 131.  
 Vaucelle abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 257.  
 Vauluisant abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 82.  
 Lavaur ville épiscopale, 2. p. 49.  
 Vaux près de Poligny monastere de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 171.  
 s. Venant évêque de Vivier, 1. p. 296.

- Veni creator chanté plusieurs fois à l'office de la Pentecoste au Paracler, 1. p. 86.  
 s. Venne évêque de Verdun, 2. p. 95.  
 s. Venne abbaye de l'ordre de S. Benoist, 2. p. 94.  
 s. Veran évêque de Cavaillon, 1. p. 283.  
 Verdun ville épiscopale, 2. p. 93.  
 Vergi, seigneurs de Vergi enterrez à Cîteaux, 1. p. 199.  
 Vernaison abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 64.  
 La Vernuee abbaye de chanoines Réguliers, 1. p. 21.  
 Ancienne version Italique du livre de Tobie & d'Esdras, 2. p. 57.  
 Vertus petite ville de Champagne, 2. p. 76.  
 Comtesse de Verugé, 1. p. 288.  
 Vespres solempnelles dans la cathedrale de Bourges, 1. p. 23.  
 Vespres des chanoines Réguliers de Miferay, 1. p. 19.  
 Vezeley abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 53.  
 Forme de donner le Viatique, 1. p. 183.  
 s. Victor, abbaye de Benedictins à Marfeil, 1. p. 277.  
 Vienne ville archiépiscope, 1. p. 253.  
 Vierzon abbaye de S. Benoist, 1. p. 21.  
 Vieux-poux monastere de l'ordre de Grand-mond, p. 59.  
 Vignette abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 203.  
 Vignegoul abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 64.  
 Vigogne abbaye de Prémontrez 2. p. 212.  
 Villeloin abbaye, 1. p. 4.  
 Villencour abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 176.  
 Me. de Villeroy refuse l'abbaye de S. Pierre de Lyon, 1. p. 12.  
 Villers abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 200.  
 Villers-Beshnac abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 146.  
 Villiers abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 69.



- s. Vincent, son chef à Lezat, 2. p. 36.  
 s. Vincent évêque d'Acqs, 2. p. 10.  
 s. Vincent de Belançon abbaye de l'ordre de S. Benoît, 1. p. 165.  
 s. Vincent de Mets abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 112.  
 Vincent de Marler abbé de Bulion, 1. p. 215.  
 Virgile ms. 1. p. 145. 146. avec des notes, 2. p. 110.  
 Viron abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 91.  
 Visite des infirmes avec l'eau-benite, les textes des épîtres & des évangiles, 2. p. 53.  
 Visite du Val-des-Ecoliers, 1. p. 133.  
 Vitres de l'église de S. Pantaléon de Troye, 1. p. 93.  
 Vivier ville épiscopale, 1. p. 296.  
 s. Vivine, 2. p. 207.  
 Me. de Vivonne abbesse de Fontevault, 2. p. 4.  
 Ylierbéc abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 205.  
 Voyageurs chanoines Réguliers du Val-des-Ecoliers, 1. p. 126.  
 Volfoad maire du palais, fondateur de S. Michel, 2. p. 128.  
 s. Yolusien de Foix abbaye de chanoines Réguliers, 2. p. 54.  
 s. Urbain évêque de Langres 1. p. 145.  
 s. Urbain abbaye de Benedictins, 1. p. 98.  
 s. Urbain de Troye collegiale fondée par Urbain IV. 1. p. 91.  
 Urbain II. natif de Lagon, 2. p. 87.  
 consacrer l'église de Charroux, 1. p. 15.  
 Urbain IV. baptisé à Nostre-Dame de Troyes, 1. p. 92. son pere y a esté enterré, 1. p. 93. & sa mere à Nostre-Dame Desprez 1. p. 93.  
 Urbain V. pape, d'abbé de S. Germain d'Auxerre, 1. p. 56. abbé de S. Victor de Marseille, son tombeau 1. p. 277. 284. information de ses miracles, 1. p. 277.  
 s. Ursin ancienne abbaye aujourd'huy collegiale à Bourges, 1. p. 30.  
 Us de Cisteaux, 1. p. 19.  
 s. Walbert abbé de Luxeuil, 1. p. 168.  
 Walbode sur le compta, 2. p. 210.  
 Waldrade premiere abbesse de S. Pierre de Mets, 2. p. 115.  
 Waefmonster abbaye de chanoines Réguliers, 1. p. 195.  
 Waleran comte de Breteuil abbé de S. Venne, 2. p. 96.  
 s. Wallery abbé, ses reliques & son monastere, 2. p. 173.  
 Warin, son épitaphe, 2. p. 85.  
 Vvarneton abbaye de chanoines Réguliers, 2. p. 191.  
 Vvaudemare évêque de Schleswig, 1. p. 209.  
 s. Vvaudru abbaye de chanoines, 2. p. 211.  
 Fr. Vviard Chartreux de Luque, 1. p. 112.  
 Vvillaume Tivaux sire de Poix, 2. p. 173.  
 s. Vvinoc abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 187. 188.  
 s. Vvlganius archevêque de Cantorbie, 2. p. 173.  
 s. Vvimer abbaye de chanoines Réguliers à Boulogne, 2. p. 181.  
 Vvoin de Barois, 2. p. 134.  
 Usez ville épiscopale, 1. p. 299.

X

Xainte ville épiscopale

Y

Yers ville de Provence, 1. p. 275.

Yoland de Dreux, 1. p. 211.

Yolande comtesse de Nevers, 1. p. 48.

Z

 Zacharie de Crysoles, ms. 1. p. 83.  
 Zanebec abbaye de chanoines Réguliers, 2. p. 191.

Jamde 1763 for 1.

Jaume de Vieux p 172 for 1.

174.

St Claude, 176

Les peuloriation bonnemais cindes Thales p 53



James M. Smith

James M. Smith  
1840

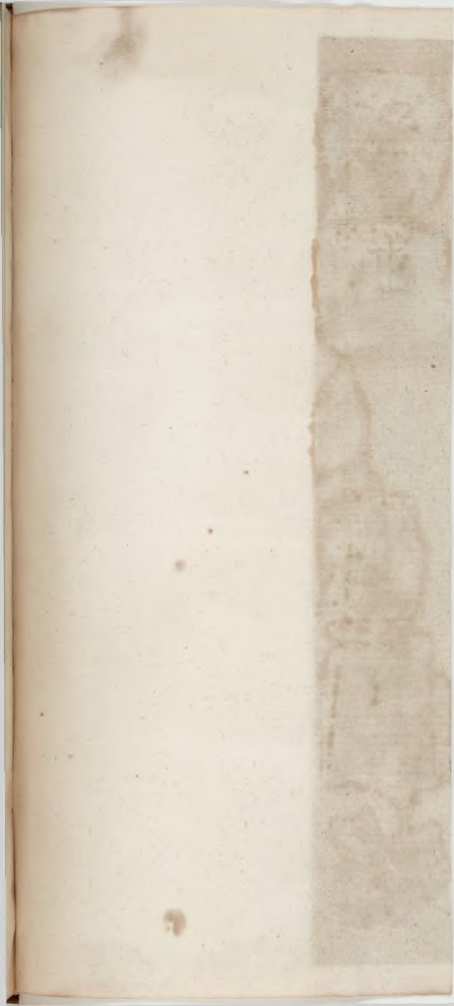
James M. Smith

Curadom delhous, v. M. D. Infolia unte  
Concerto f. 186.

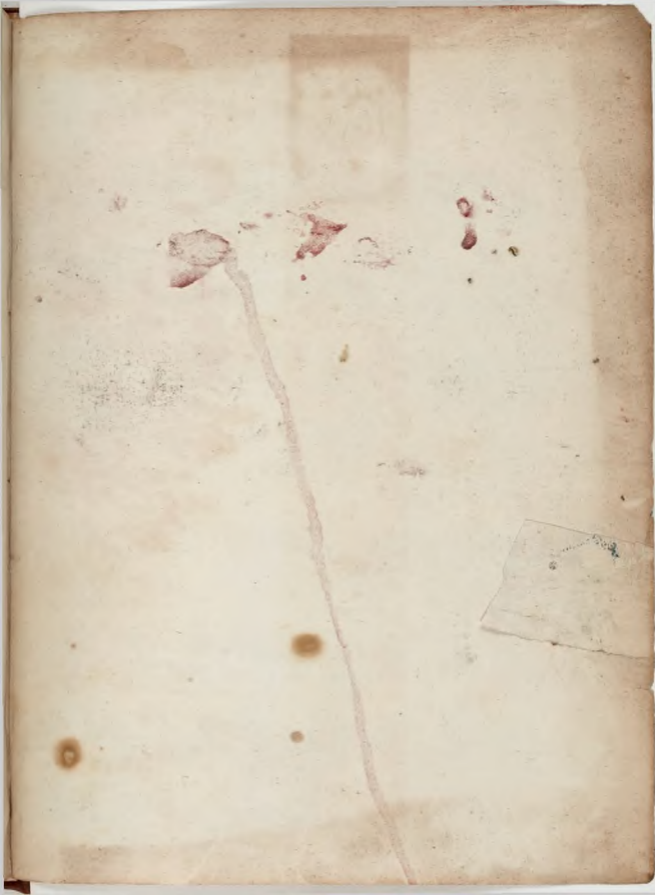
21. Juni 1877. v. M. D. Infolia unte 187.



Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible due to fading and the age of the paper.






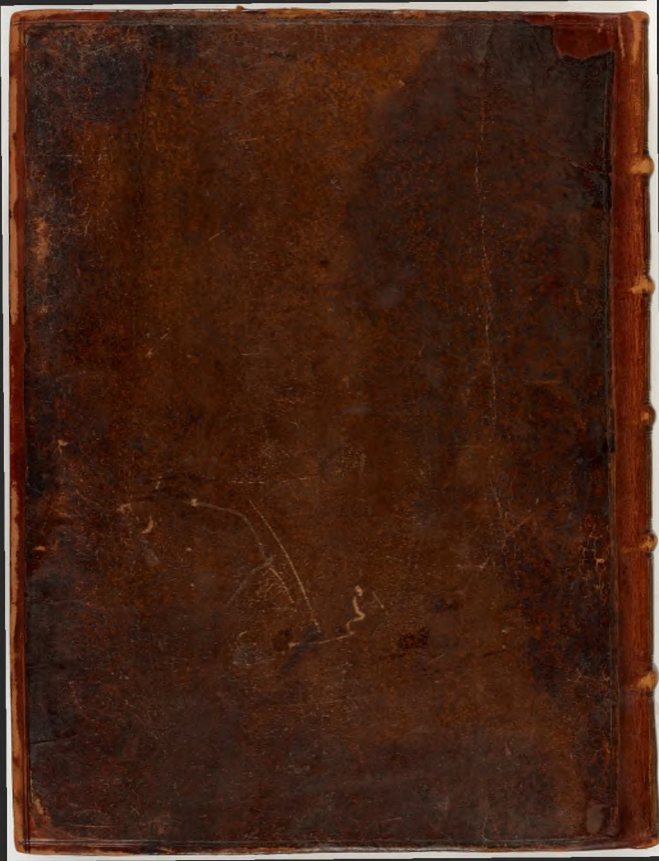








BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
Restauration 1972  
sous N° 192





№ 35

L

35

VOIAGE  
LITTER